SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE CUSSY

GARDE DU CORPS, DIPLOMATE ET CONSUL GÉNÉRAL

1795-1866

PUBLIÉS PAR

LE C^TE MARC DE GERMINY

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1909
Tous droits réservés

DC
255
.C9
A2
1909
v.1
SMRS

SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE CUSSY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/souvenirsducheva01cuss

SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE CUSSY

GARDE DU CORPS, DIPLOMATE ET CONSUL GÉNÉRAL

1795-1866

PUBLIÉS PAR

LE C^TE MARC DE GERMINY

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1909
Tous droits réservés

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 6 Juni 1909.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE CUSSY

CHAPITRE XX

Mort de l'empereur Alexandre. — Anecdotes sur lui et sur le grand-duc Constantin. — Révélation de Mme Pouschkine. — Changement de l'ordre de succession au trône de Russie. — Entretien de Charles X et du comte de Modène. — La révolte du 26 décembre 1825 à Saint-Pétersbourg. — Déception des Polonais. — Rôle de l'Autriche dans la révolte de Saint-Pétersbourg. — Un propos du prince de Metternich. — Monstrueuse arrestation du général Kniaséwicz. — Le cabinet saxon vis-à-vis de ses puissants voisins. — Séjour *incognito* à Paris. — Les promesses de M. de Damas. — Notes du général Rogniat sur l'état d'esprit de l'armée prussienne. — Mes réflexions à ce sujet. — Au théâtre de Cassel. — A Weimar. — Gœthe. — A la table du grand-duc. — Le prince Antoine de Saxe et les fromages du maréchal Mortier. — Je suis nommé contre mon gré sous-chef de division au ministère. — Départ définitif de Dresde. — A propos d'un projet de statue au général Pichegru. — Souvenirs du duc de Rovigo sur la mort du général Pichegru et sur la conspiration du général Malet. — L'abbé de Rohan.

Paris, octobre 1826.

A l'occasion de la mort de l'empereur Alexandre, survenue le 19 novembre 1825, à Taganrog, au cours du voyage qu'il avait entrepris pour visiter les provinces méridionales de son empire, j'ai plusieurs souvenirs à consigner ici.

Quelque temps avant que ne survînt ce triste et important événement, je dînais chez le général de Canicoff, quand il reçut des lettres lui donnant des détails sur le voyage impérial. On lui écrivait que le Tzar était émerveillé de la douce température dont il jouissait dans ces contrées, où il n'avait jamais besoin de porter un manteau; la chaleur était si prononcée

et la santé du Tzar était si parfaite qu'il avait renoncé à la flanelle et supprimé un vésicatoire qu'il portait depuis plusieurs années. Le général de Canicoff parut sincèrement affligé de ces deux petits derniers détails, et il le déplora tout haut :

« L'Empereur, me dit-il, est sujet à des érésipèles, contre le retour desquels il a dû, depuis longtemps, adopter des précautions, que je lui vois, avec un grand chagrin, abandonner. Que l'Empereur, qui, dit-on, fait là-bas, et assez fréquemment, des parties sur l'eau, soit saisi par un refroidissement, ses maux anciens reparaîtront, et, ne trouvant plus les précautions qui les combattaient, ils pourront devenir fort dangereux pour sa vie. Avec de pareilles imprudences, je ne voudrais pas, mon cher Cussy, lui assurer une existence aussi longue que celle qui m'est encore réservée, à moi qui suis bien plus âgé que lui. »

Ces imprudences dont parlait le général russe, ne peuvent-elles suffire à expliquer de façon toute naturelle la maladie et la mort de l'empereur Alexandre, sans que l'imagination ait recours de suite au poison dont quelques personnes veulent absolument que le Tzar soit mort?... Pour ma part, je n'ai jamais cru à cette mort par le poison, et aujourd'hui je suis plus ferme encore dans ma conviction. Dernièrement, à Paris, j'ai en effet rencontré un médecin français établi à Taganrog, et qui a, en quelque sorte, suivi heure par heure le progrès du mal qui a enlevé le Tzar. Or, ce médecin m'a dit, qu'il peut faire tous les serments les plus sacrés, que l'empereur Alexandre est mort d'une mort naturelle, et, selon lui, d'un refroidissement, à la suite duquel il s'est toujours refusé, quand il en était encore temps, à être saigné. L'Empereur a fini par céder, mais trop tard, aux larmes et aux supplications de l'Impératrice, qui s'est montrée fort attentive et fort dévouée pendant la maladie, et pour laquelle il avait, depuis quelque temps, repris ses manières tendres.

Au surplus, selon MM. de Pachert et de Narischkine, ces gentilshommes russes dont j'ai eu déjà l'occasion de parler (1),

(1) Voir chap. XI.

l'empereur Alexandre avait le pressentiment de sa mort prochaine depuis le jour où, au moment de partir pour les provinces méridionales de son empire, allant prier sur le tombeau de la fille qu'il avait eue de la comtesse de Narischkine, son manteau était resté accroché à la grille entourant le monument.

Sur le défunt empereur Alexandre et le grand-duc Constantin, je vais noter quelques détails, que je tiens de plusieurs Russes, ainsi que de l'aimable comte de Modène, et qui sont admis comme rigoureusement vrais par tous les personnages qui ont approché la Cour de Russie.

L'impératrice Catherine II désirait voir — comme il était arrivé à Louis XIV — ses arrière-petits-fils. Elle songea donc à marier ses petits-enfants aussitôt qu'ils seraient en état de l'être. La grande Catherine qui — ce que chacun sait — prisait fort l'amour physique, avait une amie, aussi sensuelle qu'elle-même, et qui se chargeait volontiers de faire subir des épreuves à ceux que sa souveraine voulait élever aux honneurs de favoris. L'Impératrice pria donc cette amie de mettre à l'épreuve ses deux petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin. L'*essayeuse* fit subir l'épreuve au grand-duc Alexandre, quand il n'avait encore que seize ans, et à son cadet, Constantin, alors qu'il n'avait point tout à fait accompli sa dix-septième année. Les amoureuses épreuves furent victorieusement subies par les jeunes grands-ducs, et, sur les témoignages très favorables de l'*essayeuse*, le grand-duc Alexandre, né le 24 décembre 1777, épousa, le 9 octobre 1793, la jolie princesse Elisabeth de Bade, née le 24 janvier 1779, et le grand-duc Constantin, né le 9 mai 1779, se maria, le 26 février 1796, à la mignonne princesse Anne de Saxe-Cobourg, venue au monde le 23 septembre 1781.

Ainsi se trouvèrent formés deux très jeunes couples princiers : dans l'un, on voyait un mari qui n'avait pas seize ans, en face d'une timide épouse de moins de quinze ans; dans l'autre, un époux de moins de dix-sept ans avec une femme de quatorze ans et demi. Ces deux couples d'adolescents se livré-

rent avec toute la fougue de leur âge aux transports d'un amour sans contrainte, tant et si bien qu'ils éprouvèrent bientôt une grande satiété. Le grand-duc Alexandre délaissa pour jamais la princesse Elisabeth et tomba dans les filets de Mme de Narischkine, la femme du grand veneur, grande, belle, capricieuse et impérieuse, et qui rendit fort malheureux son auguste amant, dont elle eut une fille qu'elle n'aima point. Quant au grand-duc Constantin, après avoir eu de nombreuses maîtresses de passage dans les plus bas fonds de la société, il finit par en prendre une plus stable, une Française fort vulgaire, dont il a eu un fils.

La princesse — et bientôt impératrice — Elisabeth est toujours restée sage et fidèle, adorant l'époux qui l'avait délaissée et ne songeait plus à elle. Par contre, la grande-duchesse Constantin s'est consolée, le plus souvent qu'il lui a été possible, de l'oubli de son mari, et on peut nommer bien des amants de cette amoureuse princesse. Un jour, elle ne craignit pas d'avouer à son époux que « par bienséance pour lui, elle se gênait beaucoup et qu'elle préférait quitter la Cour et passer à l'étranger ». Loin de se choquer, le grand-duc Constantin trouva à cet aveu assez cynique une sorte de noblesse, et il accorda, avec une espèce de tendresse, à sa femme, ce qu'elle demandait. Le mariage ne fut rompu qu'en 1820, lorsque le grand-duc Constantin eut fait connaître son intention formelle d'épouser la jeune comtesse Jeanne Grudzienska, créée princesse de Lowicz à l'occasion de son mariage.

L'empereur Alexandre, dont le sourcil qui se fronçait quelquefois annonçait le despote, le descendant de Pierre le Grand, était habituellement d'un caractère doux et modéré. Il voulut régner par ou avec l'amour des peuples, et pour leur bien-être. Sincère admirateur de tout ce qui était grand, beau et vertueux, il se montrait parfois faible, souvent incertain, et, tour à tour, il fut dominé par des personnes ou des groupements divers, qui furent, par exemple : sa maîtresse, Mme de Narischkine qu'il adorait et qui le trompait, semblant parfois se complaire à prendre ouvertement des amants pour le rendre

malheureux; Napoléon qu'il admirait; Mme de Krüdener dont, en 1815 et en 1816, il adopta le mysticisme et les rêveries, et que, plus tard, il fit chasser de tous les lieux où elle allait porter ses prédications, notamment, de la Suisse qui était devenue son principal théâtre de prophétesse; sa noblesse, qui s'est opposée à la mise à exécution de ses projets généreux au sujet des serfs; enfin le prince de Metternich, qui lui a fait perdre, une à une, les idées libérales qu'il avait nourries pendant quelque temps. Le pouvoir qu'exerçait sur lui le ministre autrichien était si fort, que l'empereur Alexandre le reconnaissait lui-même et le disait tout haut.

- Le grand-duc Constantin, ayant des passions plus violentes, doit être — quoi qu'en puissent dire quelques personnes de son intérieur, qui m'ont assuré que ce prince est facile et bon — cruel et vindicatif, et il est d'un cynisme de paroles et de manières qui passe toute idée. Il est, en quelque sorte, son propre directeur de la police de Varsovie, et le contrôle qu'il exerce personnellement sur tous les voyageurs, dans la pensée d'inspirer la crainte à ceux-ci et pour donner à ses employés l'exemple de la sévérité et de l'exactitude, est tout à fait ridicule dans sa position. Sa défiance des Polonais et des idées libérales — deux choses qui sont étroitement unies dans sa pensée — est poussée jusqu'à la dernière limite.

Ce prince est généralement détesté, et je crois qu'il avait raison, quand il disait — ce qui était fréquent — que si, par impossible, la couronne impériale lui revenait quelque jour, il ne la garderait pas un mois. Les Russes se racontent encore tout bas des faits avérés, mais trop monstrueux pour que je les écrive, qui dénotent la cruauté et l'esprit vindicatif de ce prince.

M. de Rayneval, qui a été secrétaire de l'ambassade de France en Russie, où il s'est marié, et le comte d'Hédouville qui, de 1815 à 1820, a été commissaire extraordinaire de France à Varsovie pour la liquidation, m'ont rapporté des propos du prince, d'un cynisme inimaginable. Au comte d'Hédouville, il a fait, un jour, en termes de corps de garde, des questions

sur l'état actuel de ses facultés amoureuses. Le petit comte, trop occupé, j'en suis persuadé, de sa toute petite personne pour la fatiguer dans des luttes, même amoureuses, répondit en se vantant atrocement : « Ma foi, je vous félicite, mon cher comte, repartit Constantin, car, chez moi, ces velléités amoureuses deviennent rares comme l'apparition des comètes.

En 1819, à Varsovie, le précepteur d'un fils naturel que le grand-duc faisait élever près de lui, disait à MM. de Wegmann et de Vismes qu'il lui serait difficile, sinon impossible, de donner jamais une éducation pure et morale à un jeune élève entouré de si pernicieux exemples. Ainsi, par exemple, il caressait, devant son fils, des servantes, disparaissait en compagnie de ces femmes, et, après, racontait en détail aux personnes de son entourage tout ce qu'il avait fait avec ces femmes.

Le comte de Modène m'a rapporté que, dans cette même ville de Varsovie, il a été témoin du fait suivant. Pour prouver à diverses personnes avec lesquelles il causait de la nécessité de l'obéissance passive de la part des militaires, combien celle des soldats russes était réelle, le grand-duc Constantin fit venir un homme de sa garde, lui demanda s'il savait nager, et, sur sa réponse négative, il lui ordonna de s'aller jeter, du milieu d'un pont, dans la Vistule. Le pauvre diable obéit, et ne reparut plus... Voyant les figures décomposées des personnes présentes, le grand-duc avait dit, en souriant : « Eh! quoi! Je suis le digne descendant de Pierre le Grand. N'est-ce pas lui qui, étant à la Cour du roi Frédéric de Prusse, avait insisté pour que ce souverain fît exécuter devant lui un de ses soldats à la manière prusienne?... Ne faut-il pas se rendre compte de tout?... »

On assure, au reste — et je m'empresse de le noter — que le grand-duc Constantin est devenu un peu meilleur depuis son mariage avec la princesse de Lowicz, et que cette jeune femme, par sa douceur et ses bonnes qualités, est parvenue à exercer une influence salutaire sur le caractère et les habitudes déplorables de son mari. Mais, tel qu'il est, les Polonais, qui ne l'aiment pas, l'auraient cependant, dans leur désir continuel

de retrouver une nationalité, accepté volontiers comme souverain, si ce prince, renonçant à la couronne de Russie, s'était réservé le « royaume » de Pologne.

Le grand événement de la mort d'un empereur de Russie, qui a eu pour successeur son second frère Nicolas, par l'abandon avant la possession — ce qui est illégal — de la couronne dont aurait dû hériter le grand-duc Constantin, son puiné immédiat, m'a entraîné un peu loin. Je reviens à l'époque de cette mort du tzar Alexandre pour consigner un souvenir personnel sur cet événement lui-même.

Dans une après-midi du mois de décembre 1825 — c'était, je crois, le 15 — un courrier russe venait d'arriver à Dresde, portant au général de Canicoff la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre. Je me trouvais, en cet instant, chez le ministre de Prusse, M. de Jordan, qui occupait le second étage de la maison habitée par son collègue moscovite, et j'appris ainsi immédiatement le grand événement. Je courus en hâte chez le comte de Rumigny, qui, sur-le-champ, fit partir une estafette pour Metz, d'où le préfet devait envoyer la nouvelle par le télégraphe jusqu'à Paris.

J'ai parlé plus haut de la veuve d'un général de la garde du Tzar, Mme Pouschkine, qui vivait à Dresde avec ses quatre filles. La raison avouée du séjour des Pouschkine à Dresde consistait dans un motif de santé : la proximité des eaux de Marienbad; mais un bruit s'était accrédité depuis quelque temps, donnant à la station prolongée de ces dames russes dans la capitale saxonne un motif empreint de mystère : un exil imposé par Alexandre Ier. Mme Pouschkine était, disait-on, en possession d'un secret d'Etat échappé à son mari. Or, à peine avait-il expédié sa dépêche à M. de Damas, M. de Rumigny me priait de porter aussitôt la nouvelle à Mme Pouschkine. Cette détermination d'informer si vite des étrangers d'un grave événement, à peine connu des personnages officiels, peut paraître étrange. Et cependant, s'il est au monde un diplomate circonspect, c'est bien M. de Rumigny. Aussi je pense que mon chef croyait à la réalité d'un mystérieux

secret détenu par Mme Pouschkine, et qu'il espérait que l'annonce subite du décès du Tzar provoquerait chez la veuve du général quelque confidence intéressante.

Je fus introduit chez Mme Pouschkine. A peine cette Russe, d'un patriotisme ardent et d'une nervosité excessive, eut-elle appris la mort du Tzar, qu'elle fondait en larmes et s'écriait d'une voix entrecoupée, mais sans se laisser interrompre : « Au moment où je vous parle, le nouvel Empereur, *quel qu'il soit*, est en possession du trône... Je puis, sans inconvénient, vous révéler un secret... Et c'est tout ce que ce secret renferme peut-être d'orages politiques qui occasionne ma terreur... Il y a deux ans, l'empereur Alexandre vint à Moscou et y tint des conseils mystérieux. L'archimandrite fut convoquée ainsi que plusieurs gentilshommes, dont le général Pouschkine. Que se passa-t-il?... Les jours suivants, mon mari se montrait soucieux; son sommeil était agité. Une nuit, il prononça en dormant des paroles qui m'inquiétèrent vivement. Il parlait de la mort de l'Empereur..., de tabernacle..., du grand-duc Constantin... Quand je me décidai à lui dire ce que j'avais entendu, mon mari pâlit beaucoup : « Ah! me confia-t-il, c'est un grand secret qui me pèse, qui m'agite et m'inquiète, car je prévois mille maux pour le pays. Comme, dans mon sommeil, tu as entendu des paroles qui pourraient te faire croire que je suis mêlé à quelque sourde menée politique, je dois me justifier à tes yeux en t'apprenant la vérité. Aussi bien, peut-être qu'après avoir déposé mon secret dans ton cœur, mes lèvres ne le prononceront plus... Voici ce dont il s'agit. Avant d'accorder au grand-duc Constantin la permission d'épouser Mlle Grudzienska, on y a mis une condition qu'il a acceptée expressément : le grand-duc renoncerait pour jamais à la couronne impériale. Mais cet engagement d'honneur n'a pas paru suffisant à l'impératrice douairière (1). Souvent, elle est revenue sur ce sujet, tant avec l'Empereur qu'avec le grand-duc. Enfin, ce dernier a consenti à ce qu'il fût

(1) On sait que la veuve de Paul Ier conserva toujours une grande influence sur ses enfants.

dressé un acte formel, par lequel il déclarait abandonner sans espoir de retour, pour lui et sa descendance, ses droits éventuels au trône. Ce document, signé par lui, par l'Empereur et par plusieurs hauts personnages, a été déposé dans le tabernacle du grand autel de l'église métropolitaine, après avoir été scellé. Il n'en sera retiré qu'à la mort du Tzar... J'ai été un des témoins de ce dépôt... C'est un grave événement qui peut être l'origine de terribles malheurs pour la Russie... Le grand-duc Constantin renonce, en effet, à une chose qu'il ne possède pas. Quand le moment sera venu, qui peut répondre que ce prince — se repentant d'un acte auquel, pourra-t-il dire, il a été forcé de donner son adhésion — consentira effectivement à abandonner la couronne?... Or, les masses seront pour lui, car il paraîtra dans son droit. D'un autre côté, si le grand-duc Nicolas se trouve avoir été informé de l'existence d'un acte qui le fait Empereur à la mort d'Alexandre, sa première action ne serait-elle pas de voler à Moscou et de réclamer le précieux document?... Voilà donc deux drapeaux levés, deux partis aux prises dans tout l'empire!... — Eh bien! continua Mme Pouschkine, ce sont toutes ces craintes que me confia mon mari, qui réveillent aujourd'hui mes terreurs!... »

Je fréquentai beaucoup la maison de Mme Pouschkine; aussi, c'est avec toute la mesure dont mon amitié et mon dévouement pour elle pouvaient lui servir de garantie, que je lui demandai la permission de faire usage de cette importante révélation. M. de Rumigny n'hésita point à ajouter foi à ce récit, et il informa aussitôt le baron de Damas par une dépêche ainsi conçue : « Le chevalier de Cussy me donne, comme ayant une origine digne de foi, la nouvelle que, par un acte déposé, il y a deux ans, dans l'église métropolitaine de Moscou, le grand-duc Constantin a renoncé formellement à la couronne impériale, et, qu'en conséquence, le successeur de l'empereur Alexandre sera le grand-duc Nicolas. » Puisque mon chef, selon ce qu'il m'avait dit lui-même, croyait à la réalité de cette nouvelle importante, il eût pu, il me semble, en prendre l'entière responsabilité; mais ce n'est pas un petit détail

comme celui-ci qui me fera en vouloir au bon M. de Rumigny.

En recevant cette dépêche, Charles X fit immédiatement chercher le comte de Modène, qui se trouvait momentanément à Paris. Par sa situation en Russie, et près du grand-duc Nicolas, le comte de Modène était incontestablement l'homme de France le mieux à même de renseigner le Roi sur le crédit à apporter à cette émouvante nouvelle. Voici le récit de ce qui se passa alors au château, d'après ce que je tiens de la bouche même du comte de Modène.

— « Que pensez-vous de ceci? lui dit Charles X, en lui montrant la dépêche de M. de Rumigny.

— Sire, quelque extraordinaire qu'elle semble, la nouvelle doit être vraie, répondit le comte de Modène, après avoir réfléchi un moment.

Et, pour affermir sa propre conviction et la faire partager à son royal interlocuteur, le vieil émigré, faisant appel à sa mémoire, conta à Charles X certains propos tenus en sa présence par le grand-duc Constantin, propos laissant voir qu'il se savait peu aimé et que la couronne ne lui paraissait qu'un lourd fardeau. Une fois, entre autres, à la suite de bruits de conspiration contre la vie de l'empereur Alexandre, son frère s'était écrié : « Je n'y crois pas. Aussi longtemps que j'existerai, la vie du Tzar sera en sûreté, car on aura peur de me voir arriver au trône... » Puis, quelques instants après, le prince avait ajouté : « Au reste — et l'on s'en doute peut-être — je ne veux pas régner... La couronne est pour tous les souverains un joug pesant. Pour moi, ce serait un arrêt de mort... Je ne règnerais pas un mois... On m'assassinerait... Prince et premier sujet de l'Empereur, on me tolère avec mes défauts; monarque, les conspirateurs sortiraient de dessous terre tout autour de moi... »

— Mais, repartit le Roi, ce changement imprévu dans l'ordre de succession au trône ne peut manquer d'engendrer les plus graves conséquences pour la tranquillité de l'empire moscovite. Que le grand-duc Constantin persiste dans son renoncement à la couronne, il ne s'ensuivra pas que tous les Russes

acceptent le nouvel ordre de choses... Et ce sera peut-être la guerre civile...

— Des Polonais et quelques mécontents pourront, en effet, profiter de l'occasion, mais le grand-duc Nicolas aura assez d'énergie pour faire face à la situation. Il est de taille à maîtriser une émeute. Il ne la laissera pas dégénérer en révolution. Non, lui Empereur, il n'y aura point de « quatorze juillet », encore moins de « dix août »... —

Le comte de Modène m'a dit qu'à ce moment le Roi s'était montré fort irrité et l'avait congédié d'une façon très sèche.

Au sortir des Tuileries, M. de Modène rencontra le duc de Rauzan. La nouvelle de la mort d'Alexandre Ier courait déjà les ministères.

— « Je ne vous fais pas compliment sur votre nouveau maître, dit M. de Rauzan, faisant allusion au déplorable caractère et à la laideur proverbiale du grand-duc Constantin.

— Vous vous trompez, monsieur; le Tzar est le plus bel homme de son empire. »

J'ai assez vu de mes yeux le grand-duc Nicolas, aujourd'hui Empereur, pour pouvoir assurer, qu'en effet, c'est un des hommes les plus magnifiques qui soient au monde. Mais le duc de Rauzan, qui entendait parler du grand-duc Constantin, car il ignorait la renonciation, crut à une mystification de son interlocuteur et continua son chemin, d'assez mauvaise humeur contre le bon M. de Modène. Celui-ci, dès le lendemain, se mettait en route pour rejoindre son poste. Ce n'était plus un simple grand-duc qu'il allait servir, mais un puissant Empereur.

C'est par suite de cet enchaînement de bizarres circonstances que le gouvernement de Charles X fut pressenti avant bien d'autres sur des événements qui allaient menacer la tranquillité de la Russie. Sans la circonstance fortuite de la présence du comte de Modène à Paris à ce moment, la nouvelle eût peut-être été trouvée trop étrange pour être admise. On ne tarda, du reste, pas à apprendre qu'elle était parfaitement authentique.

Si le grand-duc Constantin avait éprouvé le moindre regret de sa renonciation anticipée au trône, rien au monde ne lui était plus facile que de la regarder comme non avenue. On soupçonnait si peu l'existence de l'acte déposé dans le sanctuaire métropolitain de Moscou que, au fur et à mesure que la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre pénétrait dans les provinces, les généraux faisaient prêter serment de fidélité à « l'empereur Constantin » par leurs soldats, et que des députations de plusieurs grandes villes — et même, je crois, de Saint-Pétersbourg — arrivèrent à Varsovie. Mais le grand-duc Constantin ne voulait décidément pas être Tzar et il ne regrettait aucunement l'acte, du reste illégal, que sa mère avait exigé de lui; aussi s'était-il empressé de faire prêter serment à « l'empereur Nicolas » et avait-il refusé de recevoir les députations qui, sur leur route, n'avaient pas appris le grand secret.

Ainsi toutes les troupes, à l'Orient et au Sud, avaient prêté foi et fidélité à « l'empereur Constantin », tandis que toutes celles qui occupaient les garnisons de l'Ouest avaient acclamé « l'empereur Nicolas ».

Cet état de choses, assez bizarre, il faut l'avouer, donna le temps aux mécontents — car il y en a sous tous les gouvernements et dans tous les pays — d'organiser à Saint-Pétersbourg, le 26 décembre 1825 (14 décembre vieux style) une sédition. Plusieurs régiments refusèrent le serment à l'empereur Nicolas, les rebelles parcoururent les voies publiques et tuèrent le gouverneur de la capitale, le brave général comte Miloradovitch. Mais le jeune Empereur montra beaucoup de sang-froid et d'énergie en présence de cette sédition d'un jour, qui se rattache, dit-on, à celle des frères Mouraview, dans les provinces du centre.

A la suite de cette révolte, la justice du Tzar eut à se reprocher certaines erreurs regrettables. Plusieurs noms d'innocents furent, sur deslistes, portés àcôté de ceux descoupables; celui, par exemple, du grand écrivain Serge Tourguenieff, que j'avais rencontré peu de mois auparavant chez Mme Pouschkine, qui fut à ce point impressionné par cette

méprise, qu'il en devint quasi fou. Mais, plus que les autres, les patriotes polonais devaient payer leur tribut aux « inexactitudes » quelquefois voulues des listes de conjurés. On le vi-bien par l'affaire du général Kniasewicz dont je parlerai tout à l'heure.

Par suite d'un voyage que M. de Rumigny entreprit vers la fin de janvier de cette présente année (1826), je me trouvai chargé d'affaires à Dresde pendant quelque temps. Je vais transcrire ici des extraits d'une des dépêches que j'eus l'occasion d'adresser à cette époque au baron de Damas. Ces extraits de ma dépêche du 28 janvier se rapportent aux événements de Russie :

— ... La mission de Russie s'est enfin décidée à faire prêter aux sujets russes le serment de fidélité à l'empereur Nicolas, que les légations de S. M. I. ont réclamé d'eux dans tous les pays étrangers. Cette cérémonie a eu lieu, aujourd'hui même à 11 heures, dans l'hôtel de M. le général de Canicoff. Le général de division de Kniasewicz, de l'ancienne armée polonaise, hors de service aujourd'hui, et vivant à Dresde, après avoir consacré une longue et belle carrière à sa patrie, s'est refusé au serment, ne se regardant plus comme sujet du royaume de Pologne dans lequel il ne possède aucune propriété.

Lieutenant de Kosciusko et collègue de Dombrowski, ne voyant pas sa patrie dans la situation où il a cherché à la mettre, il a pensé qu'avec de pareils antécédents (qui le font considérer comme un homme dangereux par le grand-duc Constantin), il devait s'affranchir de tout lien comme sujet, en abandonnant ses biens à son gendre, le prince Michel Radziwill, et en allant vivre à l'étranger. Le général de Kniasewicz, tout disposé à faire encore le sacrifice de sa vie par patriotisme, est, toutefois, trop sage et d'un trop noble caractère pour entreprendre de susciter au gouvernement des embarras, et de l'inquiéter par de sourdes menées.

Les lettres de Varsovie continuent à ne prendre aucune couleur. Le serment prêté à la constitution polonaise par le « roi Nicolas » tranquillise les têtes moins enthousiastes et moins disposées à toute tentative qui aurait pour but de rendre au royaume une individualité réelle; mais cela ne suffit pas au plus grand nombre, et ce serment ne saurait, d'ailleurs, avoir de valeur pour les Polonais des anciennes provinces démembrées. L'indépendance et la reconstruction d'un royaume libre sont toujours le rêve favori

de tout individu portant le nom de Polonais. Aussi, les articles des journaux français qui caressent les sentiments de cette nature (qui existent à l'état de permanence dans les cœurs de tous les enfants dispersés de cette nation), sont-ils lus dans toutes les contrées polonaises avec une grande avidité. Les habitants du « Royaume » ont remarqué, avec chagrin, que, dans la lettre écrite par l'empereur Nicolas au prince de Zavonczeck, pour le confirmer dans ses fonctions de vice-roi, le mot de *constitution* n'est pas prononcé une seule fois.

...L'on attend, avec une vive impatience, de connaître au vrai le rôle que l'on suppose qu'a joué M. de Lebzelstern, ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg, dans les événements du 26 décembre 1825, et pendant le temps qui les a précédés. Les personnes qui désirent voir cesser l'influence du prince de Metternich sur le cabinet russe croient toujours que ce ministre n'a pas été étranger à tout ce qui s'est passé. Elles ne savent pas, il est vrai, articuler le but qu'il se proposait, car les meneurs connus paraissaient vouloir des institutions que l'on croit ne pas cadrer avec les idées de M. de Metternich; mais plusieurs membres de la famille de l'envoyé d'Autriche (du côté de sa femme, née Russe) se trouvant compromis, on voit, dans cette circonstance, un indice que le cabinet autrichien a été *pour quelque chose* dans ce qui a eu lieu.

Ces mêmes personnes se plaisent aussi à répéter deux bruits, dont je ne saurai, en rien, garantir la source à Votre Excellence, mais que je crois devoir avoir l'honneur de lui répéter, par la seule raison qu'ils trouvent créance parmi un grand nombre d'individus de la première classe de la société.

Le premier, c'est que le cabinet autrichien aurait laissé entendre au ministre russe à Vienne, pendant l'espèce d'interrègne de fait qui a existé en Russie, que la cour d'Autriche verrait avec déplaisir que la couronne appartînt au grand-duc Nicolas, et que, si cet événement avait lieu, la paix européenne pourrait bien en souffrir. L'autre est un propos que l'on attribue au prince de Metternich, et que l'on veut qu'il ait tenu dans un moment de vivacité, il y a deux ans : *J'ai refait de leur libéral un despote; plus tard, j'en ferai un tyran, et, s'il le faut, je le livrerai à ses peuples...* —

Les enquêtes que le gouvernement russe faisait faire dans tout l'empire amenèrent la découverte de listes, sur plusieurs desquelles était écrit le nom du général de Kniaséwicz. Etaient-ce listes de conspirateurs, ou bien listes de gens sur

lesquels on croyait pouvoir compter?... Ce qu'il y a de certain — cela ne fait aujourd'hui de doute pour personne — c'est que le nom de Kniaséwicz y a été porté sans son autorisation. Il est probable qu'il y fut inscrit simplement en guise de noble et patriotique emblème capable d'inspirer confiance aux plus timorés des Polonais.

Sur la découverte de ces listes, le gouvernement russe a réclamé du cabinet saxon l'extradition du général Kniaséwicz, qui, malgré ses soixante-cinq ans, ses cheveux blancs et ses infirmités résultant des plus honorables blessures, doit, en plein hiver, et *sur un simple soupçon*, être traîné au fond de la Russie, pour subir un jugement dont le résultat peut être l'exil et les travaux en Sibérie. Eh bien! ce noble vieillard, qui, depuis dix ans, vivait paisible à Dresde, qui avait pris toutes les mesures possibles pour se faire oublier, est livré avec empressement par le gouvernement saxon à la légation russe!... Les sbires de M. d'Einsiedel prennent les précautions nécessaires pour surprendre le vieux général, le soir, à 11 heures, lorsqu'il rentrerait au logis, lorsqu'il n'aurait eu le temps de soustraire aucun papier!... Et un secrétaire de la légation en personne, M. Struve, se charge de diriger les policiers saxons!... Le général de Kniaséwicz est donc arrêté, quand il regagnait tranquillement sa maison, n'ayant sur la conscience aucun délit de conspiration.

Le lendemain, sur le mauvais effet qu'a produit cette arrestation inique d'un homme de bien pour lequel chacun se serait porté caution, M. d'Einsiedel fait conduire le général polonais à la forteresse de Kœnigstein, et envoie au cabinet russe la proposition de le garder, de l'interroger, *sans toutefois parler d'extradition*. Mais la puissante Russie dit impérieusement : « Je le veux. » Et la Saxe, humble et sournoise, répond bassement : « Le voilà!... » Dans les dispositions où se trouvait le gouvernement russe, il faut que l'innocence absolue du vieux général ait été dix fois démontrée, puisqu'il a été renvoyé absous (1).

(1) Le général de Kniaséwicz fut détenu plusieurs mois dans la forteresse de Kœnigstein.

Le jour où le général de Kniaséwicz est revenu à Dresde, il a été l'objet d'une ovation unanime de la part de toutes les classes de la société : les jeunes gens ont formé une nombreuse et brillante cavalcade, et se sont rendus, musique en tête, à la rencontre du vieux héros, dont la rentrée à Dresde a ressemblé à une sorte de triomphe.

Ah! dans ma légitime indignation, je vais laisser ma plume transcrire sur le papier cette question qui, jusque dans la postérité la plus reculée, ne pourra qu'être — j'en suis fâché, mais c'est ainsi — désagréable aux cœurs saxons : quel rôle a joué la Saxe vis-à-vis des gouvernements étrangers depuis le commencement de ce siècle?

En plein combat, à Leipzig, l'armée saxonne trahit la France. Le vieux roi Frédéric-Auguste reste, il est vrai, fidèle à Napoléon qui l'honorait et l'aimait. Pour prix de cette fidélité, le monarque saxon reste longtemps prisonnier des alliés et la Russie et la Prusse lui enlèvent une partie de son territoire : l'une lui prend le grand-duché de Varsovie, l'autre, un énorme morceau de ses Etats héréditaires. Ces circonstances, en vérité, étaient-elles faites pour disposer la Saxe à la soumission empressée envers les deux nations qui se sont partagé ses dépouilles?... Il faut le croire, cependant. Car son sol, où l'on devait s'attendre à voir l'hospitalité élever ses autels, n'est plus un lieu de tranquillité, de sûreté pour le voyageur paisible et innocent, que vient atteindre le plus léger soupçon de la part des cabinets étrangers...

Ainsi, il y a moins de deux ans, le professeur Cousin, voyageant en compagnie d'un pair de France et sous l'égide d'un passeport délivré au nom du roi Charles X, est, sur la demande de la Prusse, arrêté par la police saxonne, à la face du soleil, avec éclat, parce qu'on est fier, sans doute, de rendre service à son *bon* et *estimable* voisin. Et puis, d'ailleurs, qu'est-ce qu'un professeur, qu'un bourgeois, pour y mettre tant de façon avec lui?... C'est un *nobody* aux yeux de ce grand homme, de cet illustre ministre qui a nom « le comte d'Einsiedel », prudent propriétaire qui est d'avis qu'il faut, sans hésiter,

livrer le professeur français au gouvernement si favorable à l'exportation des produits des mines qu'il possède en territoire prussien.

Cette année, c'est l'affaire du général Kniaséwicz. Pour celui-ci, on sera plus honteux : on fera une arrestation sournoise, nocturne. Mais, malgré que le noble Polonais soit quelqu'un dont toute la vie généreuse est connue, il sera, comme le Français Cousin, livré à l'autre voisin puissant, ce grand géant aux longs bras, qu'il tient croisés encore sur sa poitrine, mais qu'il peut, de Varsovie, jeter à droite, à gauche, en avant, sur l'Europe. Et, comme ce Briarée politique — à ce que pense, sans doute, le *généreux* comte d'Einsiedel — pourrait jeter un bras sur Dresde pour enlever le général de Kniaséwicz, autant mettre de la bonne grâce à son égard, et le lui livrer bénévolement. Ainsi fut fait...

Décidément, la Kreutzgasse est malencontreuse : c'est là que demeurait M. Cousin; c'est là aussi qu'habitait le général de Kniaséwicz. Bien que déclaré innocent et rentré en triomphe à Dresde, celui-ci a craint, avec raison, que son logis de la Kreutzgasse ne fût pas pour lui un asile de repos, et que, sur une nouvelle demande du grand Briarée, le *noble* premier ministre de Saxe ne vînt encore l'y troubler. Le vieux héros polonais n'a donc pénétré dans son ancien gîte que pour y prendre ses effets et ses papiers, et il est parti pour la France, où, malgré la bonne envie qu'aurait tel ou tel personnage politique de ma connaissance, de céder, dans l'occasion, aux désirs des polices étrangères, on n'a à craindre, ni les Briarée du Nord, ni les enquêtes de Cœpenick et de Mayence, ni les néfastes comtes d'Einsiedel.

Je crois avoir dit plus haut que M. de Zéa y Bermudès, le ministre d'Espagne qui vint remplacer à Dresde le très sot chevalier d'Acosta, s'était lié beaucoup avec mon chef, le comte de Rumigny. Dans les premiers jours du printemps de cette année, ces deux ministres tinrent ensemble de longues conférences. M. de Zea parla à M. de Rumigny du passé, du présent et de l'avenir de l'Espagne, lui développa ses

opinions sur la marche à tenir par la France dans ses relations avec l'Espagne. De tout cela il résulta une masse de renseignements du plus haut intérêt, que M. de Rumigny crut devoir — avec l'autorisation même de M. de Zéa — communiquer au gouvernement de Charles X et qu'il ne voulut pas confier par un simple rapport à la poste ordinaire. Il me fit, en conséquence, partir le 7 avril pour Paris où j'arrivai le 12 au soir.

Le baron de Damas me reçut fort bien, et, après avoir pris une première et rapide connaissance des dépêches que je lui apportais, il me dit — et je n'ai jamais compris pourquoi — qu'il désirait qu'on ne soupçonnât pas que les nouvelles que je lui apportais provenaient de Dresde. A cet effet, il me recommandait d'éviter de me montrer pendant quatre ou cinq jours. Je lui répondis qu'il pouvait se tranquilliser, et, qu'en le quittant, je partirais pour Saint-Germain-en-Laye, où j'avais un ami chez lequel je resterais pendant le temps indiqué. Aussitôt après mon court entretien avec le ministre, je me rendis, en conséquence, chez mon vieil ami, le chevalier de Saint-Projet,conservateur des chasses et forêts du Roi à Saint-Germain. L'excellent chevalier fut fort surpris de me voir et m'accueillit à bras ouverts, mais, avant de m'y jeter, je lui dis, sur un ton des plus officiels, que le chevalier de Cussy venait passer *incognito* quelques jours auprès de lui et qu'il ne lui en dirait le motif que plus tard. Ce fut un temps délicieux pour moi, car je l'employai à visiter la forêt en détail en compagnie du bon chevalier, de mes amis de Wegmann et de Frileuse, de quelques jeunes ménages gais et charmants et de deux adorables femmes de vingt-cinq à trente ans, parentes de M. de Saint-Projet, et que je souhaite de rencontrer de nouveau, soit dans la forêt de Saint-Germain, soit ailleurs.

De retour à Paris, j'eus avec M. de Damas une conversation, fort longue cette fois. Je me hasardai à lui dire que mon retour avec félicitations à Dresde, à la fin de 1824, lors de l'affaire Cousin, ne m'avait pas entièrement satisfait, car il m'avait

formellement promis, soit d'être maître des requêtes, soit de recevoir la décoration d'officier de la Légion d'honneur. M. de Damas s'excusa, dit qu'il y avait eu oubli, en effet, mais qu'il y penserait sérieusement. Nouvelle promesse verbale par laquelle je ne me suis point laissé leurrer : M. de Damas est digne d'être Gascon et je ne compte point sur ses belles protestations. Cependant, le voyant en si généreuses dispositions, et sachant que le département aurait cette année une croix de commandeur, je résolus de payer d'audace et, à défaut de quelque chose pour moi, de l'obtenir pour M. de Rumigny. Je me rappelai fort opportunément que le baron aimait les images. Je lui dis donc, « qu'à Dresde les membres du corps diplomatique vivaient au milieu d'un monde pavoisé de décorations, et que le comte de Rumigny n'étant qu'officier de la Légion d'honneur, ne paraissait que comme une étoile de quatrième ordre au milieu des nombreuses planètes qui circulent dans le palais du roi de Saxe!... » Les « planètes » firent moins d'effet que « le monde pavoisé »; et M. de Damas revint avec complaisance sur cette dernière expression, et me promit plus formellement que jamais la croix de commandeur pour M. de Rumigny, « ce chef si distingué de la légation du Roi à Dresde ». Hélas! La fête du Roi est passée, et la croix de commandeur n'a pas été donnée à M. de Rumigny; aussi je dirai ceci encore : « Maître Damas, vous n'êtes qu'un Gascon!...»

Parmi les nombreuses visites que je fis, après avoir été libéré de mon *incognito*, je n'oubliai pas M. de Chateaubriand. Il me reçut, comme toujours, avec son cœur, et tout à fait comme un homme qui m'avait écrit, après son départ de Berlin : « Si nous avions passé de plus longs jours ensemble, vous n'auriez plus su, au bout de quelque temps, quel était le ministre, de vous ou de moi (1)... » Cette phrase affectueuse de M. de Chateaubriand me fait souvenir que, lorsqu'il quitta le ministère des affaires étrangères, il m'écrivit, en réponse aux doléances que je lui adressai du fond de mon cœur, une

(1) Lettre du 11 août 1821. Chateaubriand au chevalier de Cussy. *Archives du comte Marc de Germiny.*

lettre quasi aussi aimable que celle que je viens de citer en partie (1).

J'eus un nouvel entretien avec le baron de Damas qui semblait m'avoir pris tout à fait sous sa protection, mais je n'augurai rien de bon de ces manifestations du ministre à mon égard; je savais par expérience comme il changeait souvent d'opinion et le peu de cas que ses collègues faisaient de lui. M. de Chateaubriand, qui le détestait, m'accompagna jusqu'à la porte du ministère et me dit : « Allez! monsieur le chevalier. L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux; mais, si demain ou plus tard, vous perdez cette amitié, soyez assuré qu'il vous en restera une au moins, la mienne. »

Le ministre me fit quelques compliments sur un travail que j'avais adressé récemment sur l'organisation et l'administration de l'armée polonaise, et se rappela alors que je n'avais point répondu aux observations que le général Rogniat (2) avait faites sur mon ouvrage relatif à l'armée prussienne. Il fut chercher dans un carton les notes du général et m'installa dans un cabinet attenant à sa chambre à coucher, pour rédiger immédiatement mes répliques.

En compulsant ces notes, je fus fort étonné de constater que le général Rogniat, un général de l'Empire, employait toujours, en parlant de Napoléon, la dénomination de Bonaparte. « Je crois, écrivait le général baron Rogniat, que toutes les têtes allemandes fermentent en ce moment, et, sans savoir positivement ce qu'elles veulent, il est certain que l'on désire, en général, d'importants changements dans les gouvernements. Il est difficile que les troupes échappent tout à fait à un pareil

(1) Paris, ce 8 juillet 1824.

« J'ai toujours eu le temps de penser à vous, monsieur, et je n'oublie jamais ceux qui veulent bien me montrer quelque attachement. Ne soyez pas en peine de moi : c'est à vous qu'il faut songer, à votre santé, à votre carrière. Je voudrais pouvoir soigner l'une et l'autre. Croyez que, quoi qu'il arrive de moi dans la vie, vous avez en moi un ami dévoué et sincère. »

Chateaubriand au chevalier de Cussy. *Archives du comte Marc de Germiny.*

(2) Né en 1767 et mort en 1840. Au cours des guerres impériales il se distingua par son talent dans l'art de la fortification. Lieutenant-général en 1816. Pair de France en 1830.

esprit, et la preuve en est qu'on a fait, l'année dernière (1825), beaucoup d'arrestations à Erfurt, parmi les officiers et les soldats (1). Le roi de Prusse s'occupe beaucoup de son armée et la voit souvent; mais les idées libérales n'y ont pas moins cours et cela, peut-être, dans les grades élevés. On voit, partout, le buste de Bonaparte, des militaires portent sa figure sur leurs pipes; on lit avidement, même dans les villages, tout ce qui s'est passé à Sainte-Hélène, et le nom d'un *despote* est un mot de ralliement pour des hommes qui, disent-ils, veulent être libres. »

Eh bien! j'en suis désolé pour le savant général Rogniat, mais tout ceci est forcé, tout ceci ne peut s'appliquer qu'à des exceptions, au petit nombre, et pas du tout aux masses. Le buste de *Bonaparte*, sa figure sur des pipes, les mille gravures relatives à sa vie, sont autant d'objets de curiosité, et non point un hommage. La vie de Napoléon s'est trop mêlée à celle des Allemands; ceux-ci ont été trop bouleversés dans leurs intérêts, pour qu'il y ait hommage, ainsi que semble le dire le général Rogniat. Avec le temps, quand les rancunes très vives qui existent encore, seront émoussées, quand on ne pourra plus penser à Napoléon que pour les grandes choses qui ont été faites par lui, et que les blessures des cœurs et des fortunes seront cicatrisées, alors viendra l'hommage. C'est encore pour les mêmes motifs qu'on lit avec avidité le *Mémorial de Sainte-Hélène*. On veut connaître tout ce qui se rapporte à la vie du grand homme, et, partout, les mauvais procédés de sir Hudson Lowe envers Napoléon sont regardés comme indignes. Les Anglais eux-mêmes sont, dit-on, révoltés de la conduite de leur compatriote et de celle de leur gouvernement, si cet homme a agi d'après des instructions, mais j'ai connu des Anglais haut placés, comme le duc de Cumberland et le chevalier Rose, qui sont convaincus que sir Hudson Lowe a agi de son propre chef et que le gouvernement britannique n'a jamais donné d'instructions pouvant justifier la conduite

(1) M. le général Rogniat se trompe : les arrestations faites à Erfurt se sont bornées à celles d'un major et d'un garde-magasin. (*Note de l'auteur.*)

de cet officier général. Ces mêmes Anglais vont jusqu'à renier Lowe pour compatriote, assurant que ce bourreau de Napoléon est né Hanovrien. Un rapport de lord Bathurst, en 1816, relatif aux plaintes formées au nom de Napoléon, porterait à croire que sir Hudson Lowe se serait relâché, en faveur de son illustre prisonnier, de la sévérité de ses instructions. S'il en est ainsi, honte au cabinet anglais!

Quand je quittai Paris pour Dresde, le 12 mai, certes, je ne croyais pas que c'était pour y revenir en juillet, contre mon gré et mes espérances. Le baron de Damas me confia des dépêches pour Carlsruhe, Francfort et Cassel et, comme je savais que ces dépêches étaient de peu d'importance et que je n'avais pas besoin de me presser, j'en profitai pour visiter à mon aise, en touriste, les villes que je ne connaissais pas encore.

A Francfort-sur-le-Mein, je fus très bien reçu par le comte Reinhart, ministre de France, homme d'esprit et d'une vaste instruction diplomatique, de même que par l'aimable Alleye de Cyprey, son secrétaire de légation, qui n'a contre lui que d'être malheureusement trop porté sur les femmes et de traîner toujours après lui quelque gourgandine de basse extraction. Répondant à l'une de mes questions sur Francfort, le comte Reinhart me répondit : « Oui, Francfort est une des quatre villes libres de l'Allemagne. Hambourg, Brême et Lubeck ont peut-être droit à cette qualification; quant à Francfort, disons que c'est une ville *censée libre.* »

Je trouvai à Cassel, fort jolie ville, un excellent accueil chez le ministre du Roi, M. de Cabre. Il avait en ce moment la goutte et ne put m'accompagner dans mes excursions, mais il mit sa calèche et ses gens à mes ordres. Un soir, j'allai au théâtre, que je trouvai mal éclairé, enfumé et mal organisé. On joua une pièce insipide et il m'arriva une des choses les plus choquantes qu'il soit, je crois, possible de voir : la maîtresse de l'électeur Guillaume II, la vieille comtesse de Lessonitz, qui se trouvait au théâtre, eut l'audace de me dépêcher un huissier de service qui me dit que « la comtesse priait le secrétaire de la légation de France à Dresde de passage à

Cassel d'aller lui parler aussitôt. » Je priai l'employé de répéter sa commission, et le renvoyai en lui disant, qu'à ma connaissance, il n'y avait pas en ce moment de secrétaire de légation française au théâtre de Cassel, et qu'il ne se trouvait dans la loge que j'occupais que « le chevalier de Cussy », lequel n'avait jamais entendu parler de la comtesse de Lessonitz (1). Cette laide et vieille concubine de Guillaume II le domine complètement; la pauvre Electrice et son fils lui avaient dernièrement laissé la place à Cassel. Cette conduite de l'Electeur est un véritable scandale. Comment un souverain peut-il abdiquer à ce point sa dignité (2)?

Lors de ma dernière arrivée à Paris, j'avais fait connaître au baron de Damas le désir exprimé par le vieux grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste, ce doyen des souverains, d'obtenir un exemplaire des gravures du couronnement de Napoléon, dont la Cour de France avait fait continuer la reproduction, comme une œuvre artistique. Cette gravure, que l'Empereur s'était proposé de donner en présent à certains grands personnages, n'est point dans le commerce, et, s'il y en a quelques exemplaires en circulation, ils sont d'un prix si élevé que le grand duc de Saxe-Weimar ne voulait pas faire ce sacrifice. Cette affaire fut promptement réglée : le roi Charles X ordonna qu'on fît relier richement un exemplaire et qu'on me le remît pour le grand-duc. Je m'arrêtai donc à Weimar, ville assez laide, mais dont le parc grand-ducal est charmant.

Je fis des visites officielles au ministre des affaires étrangères afin qu'il m'annonçât au grand-duc, et aussi à l'illustre Gœthe, ministre d'Etat et ami du souverain. Qui dit Weimar, dit Gœthe, et l'on ne peut s'arrêter à Weimar sans aller voir le grand homme. Celui-ci me reçut dans sa petite maison et fut

(1) On l'appelle aussi comtesse de Reichenbach. (*Note de l'auteur.*)

(2) La mauvaise conduite et la mauvaise administration de Guillaume II ont amené des troubles et un soulèvement en septembre 1830, à la suite duquel le prince héritier Frédéric-Guillaume a pris la régence. Ce prince a suivi les errements de son père et s'est laissé aussi dominer par une intrigante, la femme d'un simple lieutenant prussien qu'il a faite comtesse de Schaumburg. (*Note de* 1834.)

fort gracieux, disant combien il aimait causer avec les Français « qui ont conquis le monde par leurs armes et leur esprit ». Gœthe, qui est presque octogénaire, ne me parut pas avoir plus de soixante ans. C'est un homme fort distingué, en tout, et je n'en dirai pas autant de M. Eckerman, son secrétaire. J'ai toujours remarqué, soit dit en passant, que les grands hommes ont pour secrétaires des personnes fort communes. Peut-on voir, par exemple, quelqu'un de plus vulgaire que le sieur Hyacinthe Pilorge, secrétaire de M. de Chateaubriand?

Je reçus une invitation d'aller dîner au château et fus présenté aux princes et aux princesses. A table, où il y avait environ trente personnes, j'eus l'honneur d'être placé à la droite du grand-duc, qui me remercia dix fois plutôt qu'une de la gravure que je lui apportais. La grande-duchesse régnante et la grande-duchesse héréditaire étaient, à table, fort rapprochées l'une de l'autre et, selon moi, bien mal à l'aise, mais, de cette sorte, elles se trouvaient toutes deux faisant face au grand-duc régnant, ce qui est conforme à l'étiquette de cette Cour. Après le dîner, j'attendais toujours que la Cour se retirât. J'ignorais l'étiquette particulière de Weimar : partout ailleurs, les princes et princesses se retirent en saluant l'assemblée; ici, au contraire, quand il y a un étranger, la Cour attend, pour se retirer, que l'étranger prenne congé. Un chambellan, que j'avais connu à Dresde, le comte d'Einsiedel, parent du tout-puissant premier ministre de la Saxe, me fit connaître cet usage à l'oreille et c'est avec plaisir que je pris congé, donnant enfin la liberté à mes augustes hôtes et à leurs courtisans.

Il me serait difficile de répéter un seul mot de ce que le grand-duc régnant et le grand-duc héritier crurent me dire d'obligeant, car leurs conversations avec moi ne furent que de longs imbroglios, décousus et sans suite, à la manière de ceux que l'acteur Pottier a l'habitude de réciter, quand il prend congé du public, dans le rôle de M. de Boissec, du *Ci-devant jeune homme.*

Le lendemain, au moment de quitter Weimar, je vis arriver

un chambellan de la Cour. Il m'apportait de nouveaux remercîments de la part du grand-duc, et me dit qu'il était chargé par son souverain de me demander s'il me serait agréable de recevoir l'ordre du Faucon. Les plus élémentaires convenances me commandaient d'accepter avec reconnaissance, et quelque temps après mon retour à Dresde, les insignes et la patente de cet ordre me furent remis par le colonel de Verlohren, chargé d'affaires du grand-duc en Saxe. Mais je ne porte point cette décoration, pas plus que je n'ai porté celle du Lys (1). Il est vrai que cette espèce de cocarde du royalisme est devenue une véritable puérilité, par l'abus qui en a été fait.

J'avais encore une autre commission, moins propre celle-là : c'était de rapporter au prince Antoine de Saxe, de la part du maréchal Mortier, des fromages de la terre de celui-ci. Ils ont fait un séjour de près d'un mois sur ma voiture, fort souvent à l'humidité, et peut-être auraient-ils pu se rendre *seuls* de l'hôtel de la légation au château, tant ils m'ont paru peuplés; mais le prince Antoine les a trouvés délicieux. Il a poussé la reconnaissance jusqu'à me dire que ses fromages avaient « un parfum délicat et particulier! » M. de Rumigny a bien ri de cette appréciation princière, et je pense que le maréchal Mortier éprouvera, lui aussi, son petit accès de gaîté quand il écoutera le récit des succès de ses produits.

J'avais réintégré la légation de Dresde le 27 mai : ce ne fut pas pour longtemps.

A la fin de juin, je reçus de M. Brenier, chef de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, une lettre qu'il m'écrivait de la part du baron de Damas. Pendant mon dernier séjour à Paris, j'avais parlé à ce M. Brenier du projet qu'avait formé M. de Chateaubriand, lorsqu'il était ministre, de me nommer chef de bureau du chiffre. Comme j'avais ajouté, dans la conversation, que ce poste m'eût beaucoup plu, M. Brenier crut, sans doute, que je désirais vivement venir au ministère. D'un

(1) J'avais reçu cet ordre le 29 janvier 1824. L'ordonnance royale du 16 avril suivant a supprimé cet ordre, en même temps que beaucoup d'autres tout aussi abusifs que celui-là. (*Note de l'auteur.*)

autre côté, M. Flury, chef de la division des consulats, qui me portait de l'intérêt et qui savait les bonnes dispositions actuelles du ministre pour moi, ayant appris par M. Brenier — qui se trompait absolument, en croyant que toute position me conviendrait au ministère, si elle correspondait à ma situation de premier secrétaire de légation — que je désirais quitter l'étranger pour l'intérieur du ministère, ce qui était faux, se servit de cette circonstance pour obtenir du baron de Damas qui, jusque-là, s'y refusait, le rétablissement de la seconde sous-division des consulats. M. Flury mit donc mon nom sous les yeux du ministre; M. Brenier, consulté, dit de nouveau que je serai charmé, et voilà comment M. de Damas, s'imaginant me faire plaisir, me nomma sous-chef de la division des consulats!

La lettre de M. Brenier, qui ne m'avait d'abord semblé renfermer qu'une simple « proposition », me disait de partir « sans retard ». Je réfléchis, qu'un an auparavant, semblable « proposition » avait été faite à mon ami Boislecomte, alors chargé d'affaires à Madrid, où il avait rendu d'utiles services. Boislecomte avait refusé. M. de Damas s'était emporté et lui avait fait dire que « lorsqu'un ministre a la bonté de *proposer*, ce n'est qu'une forme obligeante qui cache un ordre », et que, s'il n'acceptait pas la place de sous-chef qui lui était « offerte » à la division politique, il pouvait se regarder comme démissionnaire. Je fis comme Boislecomte : je mis les pouces et acceptai, fort contrarié de quitter ma position près de l'excellent M. de Rumigny pour un poste de sous-chef de division au ministère; et maudissant le baron de Damas, qui ne m'occasionnait que des désagréments, bien que, il faut le reconnaître, il eût ici cherché à me contenter.

Avant de quitter Dresde, je voulus parcourir une dernière fois ses beaux environs, et revoir tout ce que cette ville renferme de curieux. Je retournai donc au Palais Japonais, ainsi nommé parce qu'il contient une splendide collection de vases de la Chine et du Japon, mais qui renferme d'autres choses, telles que des marbres et des plâtres reproduisant les plus

belles statues antiques de Florence, de Naples ou du Vatican, et qui, à Dresde, par décence, portent un petit tablier!... O bon roi de Saxe!... Je revis aussi le trésor de la couronne au château où se trouvent tant de choses rares, curieuses et du plus grand prix, et j'admirai encore une fois, longuement, les collections d'antiquités et d'armures, et cette splendide galerie de tableaux du musée de Dresde où le souverain saxon qui, cependant, affecte de protéger les arts, n'a jamais mis les pieds. Le cœur serré, je pris congé des excellents amis que je regretterai toujours : le comte de Rumigny, mon chef, avec qui j'ai si bien vécu, le général de Canicoff, les Palffy, les de Bergh, les Maltzahn, les Luxbourg, la duchesse d'Esclignac, l'aimable et galant Moncenigo, etc, etc... et le 2 juillet, je me mis en route pour Paris.

A Paris, où j'arrivai le 8 juillet, je descendis dans un hôtel de la rue des Moulins, afin d'être à portée de mon ami Hippolyte Billecocq, qui tenait à me recevoir à sa table jusqu'au moment où j'aurai pu former mon installation particulière. Peu de temps après, il changea de demeure, et nous vînmes, l'un et l'autre, occuper deux appartements d'une maison de la rue Godot-de-Mauroy, habitation commode et fort tranquille où le bruit de la rue ne vient pas me troubler pendant que je trace ces lignes.

J'ouvre une parenthèse pour consigner à cette place quelques souvenirs que, jusqu'ici, ma narration n'a point amenés.

Depuis 1820 ou 1821, un comité royaliste s'occupait de former des souscriptions pour ériger, à Besançon, je crois, une statue au général Pichegru. Les fonds réunis n'étant pas encore suffisants en 1824, l'un des membres du comité, le général Coutard, écrivit de nouvelles lettres-circulaires. M. de Rumigny et moi en reçûmes chacun une, mais nous n'avions, ni l'un ni l'autre, la moindre envie de souscrire. Comme capitaine, Pichegru a conquis une place distinguée et se classe parmi les grands hommes de guerre qui ont illustré les armes françaises; mais il a trahi la cause qu'il servait quand il était à la tête d'une puissante armée, et il a pris part à la conspira-

tion de Georges Cadoudal. En refusant de souscrire, M. de Rumigny voulut motiver son refus et répondit que « quelle que fût la cause pour laquelle un chef d'armée trahissait la confiance de ses soldats et la mission dont il était investi, sa trahison ne pouvait pas lui mériter de statue ». Mon chef, après m'avoir fait lire cette lettre, me demanda ce que je ferai. « Signer cette déclaration avec vous, » répondis-je.

A mon dernier séjour à Paris, lorsque M. de Rivière, écuyer cavalcadour de Mme la duchesse de Berry, vint me porter un gant de cette princesse, comme modèle de ceux qu'elle me priait de lui faire fabriquer en Saxe, il me dit que le comité de la statue de Pichegru avait reçu quelques refus de ce genre, et que, seuls, les membres les plus fanatiques de la Congrégation s'en étaient offusqués. A la Cour même, les « protestataires » avaient trouvé des défenseurs, dont, selon M. de Rivière, le plus ardent était Mme la duchesse de Berry.

D'après ce que m'a raconté le duc de Rovigo, qui a vu le général Pichegru, mort, dans sa prison, le suicide n'est pas douteux et a été accompli avec la plus grande énergie. Le général employa sa cravate, nouée, et se servit, pour la tordre, d'un bâton de chaise qui, agissant en tourniquet, amena la strangulation. Ayant prévu que ses forces, à un moment donné, lui feraient défaut, le général s'était allongé sur le bâton de chaise, de telle façon qu'il ne pouvait se retourner et amener le relâchement de la cravate. Le duc de Rovigo est convaincu que la strangulation a dû être assez longue et qu'elle n'eût pu être achevée, sans la volonté énergique de Pichegru.

Le parti royaliste a dit que le général Pichegru a été étranglé secrètement par ordre du gouvernement consulaire, et je possède dans mes papiers l'exemplaire d'un quatrain qui, malgré la surveillance de la police, se vendit beaucoup lors de l'établissement de l'Empire. Voici ce quatrain :

Je vis de bienfaits et d'aumônes.
Du citoyen Barras j'épousai la catin,
J'étranglai Pichegru, j'assassinai d'Enghien...
Pour prix de mes forfaits, le Sénat me couronne.

Quels sots propos, vraiment, peuvent faire tenir les passions politiques!

Puisque le nom du duc de Rovigo est revenu sous ma plume, voici encore un souvenir très personnel de lui, que j'aurais dû noter depuis longtemps, car c'est, en 1820, à Berlin, qu'il m'a confié ces détails.

C'est à propos de la conspiration du général Malet. Je dirai d'abord que cette nouvelle, qu'il reçut au passage de la Bérésina, frappa tellement Napoléon, qu'en se promenant sous sa tente, il se laissa aller à dire tout haut, se parlant à lui-même, et ne voyant pas le maréchal Ney qui venait de rejoindre l'armée : « Un Bourbon en réchapperait! » Pas un mot de plus, d'ailleurs, et cette exclamation, qui étonna vivement le maréchal Ney, m'a été rapportée par M. de Rayneval, qui la tenait du prince de la Moskowa lui-même. Je ferme cette parenthèse pour revenir au duc de Rovigo.

Lorsque la conjuration éclata, comme une bombe, inattendue, car, seuls, deux hommes audacieux, les généraux Malet et Lahorie, l'avaient ourdie, le général Savary, duc de Rovigo, ministre de la police, surpris dans son lit par les conjurés, fut arrêté et jeté en prison. S'il y fût longtemps resté, l'Empereur lui aurait, sans doute, su mauvais gré de n'avoir rien appris et de n'avoir pu réparer le mal. Mais le duc de Rovigo, par la plus extraordinaire des chances, trouva, dans le concierge de la prison, un homme qui lui devait son emploi et eut le courage, à ce moment, de le rappeler lui-même à son prisonnier. Celui-ci entreprit de mettre à profit la reconnaissance du goôlier. Il démontra, sans tarder, à cet homme, que ce qui se passait n'était qu'une échauffourée, une conspiration qui serait facilement réprimée, et qu'il n'aurait point à se repentir de lui accorder ce qu'il lui demandait, c'est-à-dire de le laisser sortir secrètement. Le duc de Rovigo lui engageait, d'ailleurs, sa parole d'honneur, si ce qu'il apprendrait lui démontrait que le gouvernement proclamé, par suite du bruit de la mort de l'Empereur qu'on faisait courir, avait quelque chance de solidité, il rentrerait à la prison, sans que personne

ait pu apprendre sa sortie. Soit qu'il fût gagné par son bienfaiteur, soit qu'il ne fût pas sûr lui-même de la mort de Napoléon et qu'il craignît l'échec de la conjuration, le concierge laissa sortir le prisonnier. Le duc de Rovigo ne tarda pas à connaître l'état réel des choses : il reprit d'une main ferme la direction de la police et la conspiration avorta.

Le duc de Rovigo m'a laissé entendre que, l'affaire de la condamnation du duc d'Enghien mise à part, le souvenir de la conjuration Malet est le plus mauvais de sa vie. L'Empereur lui en voulut toujours de ce commencement d'exécution de complot. « Cependant, ajoutait le duc de Rovigo, un homme, fût-il ministre de la police, peut-il se défendre efficacement, surpris au lit et en chemise? »...

Ici, j'ai retrouvé la même obligeance de la part des hommes politiques qui veulent bien m'honorer de leur intérêt, et je revois avec plaisir mes vieux amis : les familles de Trévise, de Chastellux, Billecocq, de Flavigny, de Chateaubriand, de Martignac, et les hommes de mon âge, comme Ferdinand de Wegmann, de Vasseuil et de Frileuse. A ces vieux amis est venu s'en joindre un nouveau; c'est l'abbé de Rohan. J'avais fait la connaissance de l'abbé de Rohan par Lagrenée, qui m'avait dit que ce prince-prêtre cherchait quelqu'un de confiance pour des lettres à remettre à Mme la princesse Max de Saxe.

L'abbé de Rohan est ce beau et élégant prince de Léon, dont la femme périt si misérablement, brûlée par suite d'une étincelle qui tomba sur sa robe de bal et l'enflamma, sans que personne pût entendre ses cris ni lui porter secours. Le chagrin changea en pieux prêtre cet homme élégant et si hautement placé dans le monde. Il était alors le plus beau des princes, il est aujourd'hui le plus distingué des abbés.

Fort instruit, l'abbé de Rohan cause sur tous les sujets avec une grande facilité et agréablement. Un jour, inspectant mon tranquille appartement de la rue Godot-de-Mauroy, il aperçoit un gant que M. de Rivière m'avait remis de la part de

Mme la duchesse de Berry (1), et me dit en riant : « Eh! Eh! mon cher chevalier, je ne vous savais point marié. » Puis, se parlant comme à lui-même, il ajoute : « Quoi de plus joli au monde qu'une fine main de femme!... » L'abbé a été fort étonné quand je lui ai démontré qu'il venait de prendre le gant de Mme la duchesse de Berry pour celui d'une demoiselle du Palais-Royal, et, lui qui a approché de près cette princesse et m'a plusieurs fois parlé de « sa belle chevelure » et de « sa peau blanche », aura pu être déconcerté en considérant de près cet objet. En effet, ce gant ne démontre pas qu'il ait été porté par « une fine main de femme », et il semble appartenir plutôt à une cuisinière qu'à la mère de l'héritier de la couronne de France.

(1) Pour ses commandes de gants de Saxe. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XXI

Au ministère. — Dispute avec le baron de Damas. — Je défends devant lui mes collègues et je lui remets ma démission. — Je suis nommé consul à Bucharest. — Les dires de M. de Moustier. — Ses racontars sur la marquise de Talaru. — Le baron de Belleval. — Ce qu'en pense M. de Rumigny. — La maréchale Lefebvre. — Ses mots. — Lettre de M. de Rayneval. — La garde nationale. — Un officier-citoyen à la table du duc de Reggio. — Susceptibilités de l'Autriche au sujet des titres donnés par Napoléon. — Le licenciement de la garde nationale (29 avril 1827). — Détails et anecdotes sur ce grave événement.

Paris, février 1828.

Au bout d'une année de fonctions de sous-chef au ministère, j'avais reconnu, de plus en plus, que M. le baron de Damas m'avait mal servi en m'appelant à la division des consulats. Ce n'est pas moi qu'on voulait : les chefs, MM. Flury et Deffaudis, en me proposant au ministre, poursuivaient, uniquement, le but de faire rétablir la seconde sous-division. Leurs subordonnés leur ont su mauvais gré d'avoir appelé à ce poste un secrétaire de légation, et, à moi, ils m'en ont voulu d'avoir pris une situation qui devait, pensent-ils, revenir à l'un d'eux. Et cette mauvaise disposition a gagné même les employés de la division politique qui, déjà mécontents de l'arrivée de mon collègue Boislecomte comme sous-chef, ont vu en moi un second usurpateur des droits des employés de l'intérieur. Edouard Pontois, lui-même, cet excellent garçon, m'a longtemps boudé comme les autres. Ferdinand Denois et Axel Renard ont suivi son exemple. Chacun d'eux, pourvu du grade de « rédacteur », aurait désiré devenir sous-chef au Consulat. Je comprends cela, mais pourquoi, mon Dieu! m'en vouloir à moi qui n'ai pas demandé

cette position!... Ah! décidément M. de Damas m'est fatal!

Un jour, qu'à l'occasion d'un traité provisoire de commerce avec le Mexique — c'était, je crois, au mois de juin 1827 — j'avais eu à travailler avec le ministre, ce dernier, quand nous eûmes terminé, me dit :

— Eh bien! monsieur le chevalier, que dit-on de moi à la division des consulats?

— Monsieur le baron, je vous répondrai avec la plus entière franchise. On dit, parce qu'on le trouve, que Votre Excellence est injuste à son égard. Sans cesse, elle repousse des travaux ou les renvoie avec des notes rédigées de façon à blesser l'amour-propre de chacun de nous. Et cependant, monsieur le baron, je le maintiens, les employés qui la composent appartiennent aux meilleurs de votre département.

— Monsieur, c'est que vos travaux, là-haut, ne sont pas *didactiques*.

Et le baron, heureux de ce mot qu'il ne comprenait peut-être pas bien, prit sa position favorite de vainqueur, la main dans le gilet.

— En vérité, monsieur le baron, repris-je, je ne sais pas ce que Votre Excellence prétend de cette division-là : elle est chargée de travaux contentieux qui réclament plus de *logique* que de *didactique* et je vous assure qu'elle est à la hauteur de son rôle.

— Non monsieur, non monsieur. Quand je lis les dépêches qui sortent de cette division, je ne sais jamais le point réel où en est l'affaire que traite la dépêche qui m'est soumise. Il faudrait que chaque dépêche destinée à l'un de mes collègues ou à un ministre étranger remémorât d'une manière *didactique* tout le passé.

— Mais, monsieur le baron, si l'affaire forme un dossier de cent dépêches, chaque dépêche nouvelle doit-elle être une analyse de tout le dossier? C'est un style de vieux procureur de province que vous demandez, alors?... Et, d'ailleurs, la personne qui reçoit cette dépêche non *didactique*, n'a-t-elle pas, de son côté, tous les précédents, tout un dossier auquel

il faut qu'elle se reporte?... Et nous-mêmes — car vous savez bien que les lettres d'affaires courantes vont dans les bureaux avant de venir sous les yeux de Votre Excellence — ne devons-nous pas agir ainsi? Chaque lettre que reçoit Votre Excellence est-elle ce que Votre Excellence appelle *didactique?...*

— Non, mais c'est un mal. Aussi, comme je ne puis comprendre, il en résulte que, sur chaque affaire quelque peu compliquée, il est nécessaire de me faire un mémoire *didactique.* Au surplus, si ailleurs on fait mal, ce n'est pas une raison pour faire ici de même. J'ai déjà sabré dans cette division-là, j'y sabrerai encore, jusqu'à ce qu'elle soit composée comme il faut.

— Pe mettez-moi, monsieur le baron, de vous prier, avant de sabrer, ce qui est votre droit, de vous rappeler la situation personnelle de chacun de ceux sur qui pourraient tomber vos coups. M. Emile Flury, calme, sage, impassible, n'a peut-être pas le travail très facile et très prompt, mais il connaît bien tout ce qui concerne l'Orient, il travaille avec méthode, tranquillité et précision, n'abandonnant jamais rien au hasard. Est-ce lui dont vous voudrez vous séparer?... Après le mariage riche qu'il a fait, il ne peut plus quitter Paris, et une sévérité que rien ne justifierait, en le mettant entre sa démission et un emploi à l'étranger, serait déplorable... Est-ce sur M. Buthiau que portera la réforme?... Soyez bien convaincu, monsieur le baron, de ce que je vais avoir l'honneur de vous dire : M. Buthiau est le plus fort jurisconsulte du ministère. Il écrit bien. Son style est sec, il est vrai, mais ce qu'il dit est toujours établi logiquement et fondé sur les lois et règlements... Sera-ce M. Doré de Nion?... Ce jeune homme a la plume la plus élégante de tout le ministère. Il a fait des études supérieures. Son style, au contraire de M. Buthiau, est un peu trop fleuri pour les affaires, c'est vrai, mais cela ne saurait nuire, cependant, à la conduite de ces affaires. M. Doré de Nion est sans fortune; il soutient une mère infirme de soixante-dix ans. S'il doit aller à l'étran-

ger, la laisser derrière lui ou la prendre avec lu sont également des chances de mort pour cette pauvre vieille femme.. Ainsi donc, monsieur le baron, en ce qui concerne ces trois employés, il y aurait, vis-à-vis de chacun d'eux, injustice à les sabrer. Quoi qu'il en soit, vous trouvez, dites-vous, cette division faible?... Eh bien! je vais vous offrir un moyen d'y placer un homme qui lui donnera plus de force. Je suis venu ici *contre mon gré et contre le gré de chacun*. Je m'y déplais. Ce « couvent », cette « petite chapelle » où il faut travailler à minute fixe, où chacun envie et dénigre les autres, me pèse lourdement sur les épaules. Je désire quitter cette *prison*. Disposez de ma place, monsieur le baron; dès ce moment, et sans que je veuille revenir là-dessus, elle est libre. Rendez-moi une légation ou donnez-moi un consulat...

J'avais débité ceci tout d'un trait, et M. de Damas, abasourdi, n'avait même pas essayé de m'interrompre. Quand je m'arrêtai enfin, il me dit que je manquais de calme, m'assura que j'étais hors de cause dans cette affaire, que mon amour-propre s'était soulevé trop promptement et que je défendais mes collègues « avec férocité ». Il m'ajouta qu'il n'acceptait pas cette démission-là, m'engagea à réfléchir, et, me serrant les mains avec effusion, me fit de belles protestations d'amitié; mais lorsque je quittai son bureau pour me rendre chez le ministre du Mexique, M. de Camacho, pour lui faire signer les exemplaires d'un traité d'échange, j'étais toujours fort résolu. J'avais trouvé un prétexte pour résigner une situation qui me pesait et pour défendre, devant un ministre dont, bien à tort, on me croyait la créature, des collègues qui m'en voulaient : coûte que coûte, je n'entendais pas revenir sur ma décision.

Le surlendemain, seulement, M. de Damas fit appeler M. Deffaudis et lui demanda si je lui avais parlé de mes intentions. Sur sa réponse négative, il lui raconta fort exactement — je dois le croire, d'après les résultats — la conversation que j'avais eue avec lui, ajoutant que j'avais défendu chacun de mes collègues « comme une louve défend ses petits ».

En le quittant, M. Deffaudis fut rapporter le tout à ces trois messieurs. Je les vis arriver chez moi et me remercier avec effusion. Doré de Nion, les larmes dans les yeux, se montra particulièrement reconnaissant et me fit des reproches de ne leur avoir rien dit de ce qui s'était passé l'avant-veille chez M. de Damas.

— A quoi bon? lui répondis-je. Ou vous auriez pensé que je voulais me faire un mérite auprès de vous et que je n'avais pas dit tout ce que je vous aurais raconté; ou la chose rapportée par moi eût eu moins de mérite à vos yeux, car il ne m'est pas échappé que chacun ici, me considérant comme un intrus, n'est pas pour moi comme j'aurais désiré trouver mes collègues.

A partir de ce moment, mes collègues furent parfaitement obligeants pour moi et M. Deffaudis me citait à chacun comme « un modèle à suivre, pour l'exactitude, l'ordre et le travail ».

Ce que j'avais dit à M. de Damas avait paru, avec quelque raison, à mes collègues un geste généreux. Je dois l'avouer cependant, ce que j'avais surtout cherché était de quitter le ministère. M. de Damas avait bien compris que ma décision était irrévocable, et, trois semaines plus tard, il me priait de lui remettre par écrit les noms des postes que je désirais obtenir : soit comme premier secrétaire de légation soit comme consul. Après avoir servi sous des chefs tels que MM. de Bonnay, de Chateaubriand, de Rayneval et de Rumigny, je ne voyais à me convenir que Saint-Pétersbourg où j'eus retrouvé M. de La Ferronnays. Mais la place de premier secrétaire ne devait point être vacante avant longtemps. Alors, je demandai le consulat d'Edimbourg. Ici, il y avait certains égards à observer vis-à-vis du vieux consul, et M. de Damas me dit que j'aurais à attendre un an. En compensation, il m'offrit le poste demi-politique de Bucharest. J'acceptai, sur les conseils du bon M. de Chateaubriand, qui m'avait dit :

— Chez Damas, vous le savez, les promesses sont faciles. Prenez donc, mon cher Cussy, cette nouvelle situation qu'on

vous offre et qui est bien supérieure à celle de secrétaire de légation.

Cette situation était, en effet, fort acceptable. Mes appointements y étaient de 12 000 francs annuels, ce qui, pour quelqu'un n'ayant pas beaucoup de fortune personnelle, était à considérer. De plus, j'étais mon maître et ne risquai pas de tomber sous la férule d'un chef aussi désagréable que M. de Moustier, par exemple, cette tête de Méduse des employés de légation.

Le baron de Belleval a été mon successeur à Dresde. Lorsqu'il reçut avis de sa nomination, il occupait le poste de second secrétaire de l'ambassade de France à Madrid et son chef, M. de Moustier, lui dit : « Vous succédez, à Dresde, à un révolutionnaire et vous allez servir sous les ordres d'un révolutionnaire... » Et pourquoi, grand Dieu, sommes-nous, M. de Rumigny et moi, deux « révolutionnaires » aux yeux de M. de Moustier?... Tout simplement, parce que cet homme nous a, l'un et l'autre, en haine. Et cette haine a pour cause ceci : M. de Rumigny l'a, un jour, surpris, se mettant du rouge; quant à moi, il ne peut me pardonner d'avoir indiqué un avocat honnête et habile, qui a fait maintenir le testament établi par feu le marquis de Moustier, son père, ancien ministre de Louis XVI à Berlin et réfugié autrefois à Dresde, en faveur de sa sœur. Le père avait, en effet, déshérité ce mauvais fils qui, par excès de dévouement à l'empire, poussait l'odieux jusqu'à exciter les persécutions de la police de Napoléon contre lui, sous prétexte, qu'étant émigré en Allemagne, il continuait à porter la croix de Saint-Louis.

M. de Moustier a le talent de savoir à propos changer de politique. Aujourd'hui, il porte un cilice, fait l'*ultra*, est l'un des ardents *congréganistes* et est parvenu à faire donner à Mgr de Latil le chapeau de cardinal, bien que dans ce moment on ne désirât pas en France cette nomination et que ce chapeau fût à la nomination de l'Espagne.

A Madrid, où il a succédé au marquis de Talaru, il n'est pas plus aimé qu'en Suisse où il s'était fait détester. Ne

pouvant s'en prendre à l'habileté de diplomate du marquis de Talaru, il essaie de le rabaisser en racontant sur la femme de son prédécesseur, vieille, grande, sèche et fort bornée, dit-on, des choses assez plaisantes, si elles sont vraies, ce qui n'est point prouvé; d'autant plus que M. de Moustier, en rapportant ces anecdotes, a toujours soin de dire : *Si non e vero, e bene trovato.* Voici ces anecdotes, telles que les colporte le haineux M. de Moustier, à qui j'en laisse toute responsabilité.

On persuada à Mme de Talaru que, pour réussir en Espagne, où elle n'accompagna pas de suite son mari, il était nécessaire de savoir jouer des castagnettes et de danser le *fandango* et la *cacucha.* Voulant plaire et réussir à Madrid, la marquise, s'empressa, dit-on, de faire venir des maîtres de danse et des castagnettes.

Dans le cours d'un hiver très rigoureux, M. de Talaru étant absent, sa femme imagina, pour avoir chaud pendant la nuit, de faire faire un grand sac de toile, dans lequel elle plaça un secrétaire de M. de Talaru, jeune homme élevé par elle comme son enfant. Le plus joli est qu'elle disait ingénument à ses amies : « Le jeune secrétaire de mon mari remplit très bien, près de moi, pendant la nuit, l'office de *moine...* »

Le baron de Belleval, mon successeur, est un fort joli garçon, très occupé des succès qu'il doit avoir auprès des femmes. Grand parleur et grand hâbleur, il m'a laissé entendre, qu'à Naples, il avait été l'amant de la princesse de Galles, Caroline de Brunswick, princesse dévergondée, au reste. S'il faut en croire les dires de M. de Belleval, homme de ma génération tout à fait, il s'ensuit que, quand il a été en âge de posséder la princesse Caroline, celle-ci avait près de cinquante ans (1).

(1) La princesse Caroline de Brunswick, née en 1768, a séjourné à Naples, en 1816 ou 1817, je crois, au retour du long voyage qu'elle avait accompli avec Bergami, son ancien postillon dont elle avait fait son chambellan et son amant. Elle est morte en 1821, quelques jours après qu'elle eût été repoussée de l'abbaye de Wetsminster, où elle s'était présentée pour se faire couronner reine aux côtés de George IV. Dans l'accusation d'adultère portée contre elle, son avocat a été M. Brougham; il s'est fort distingué en cette occasion. (*Note de l'auteur.*)

Belleval est tellement occupé des femmes, qu'il néglige parfois d'autres occupations plus sérieuses. Dans la diplomatie, il est connu sous le nom de « Monseigneur Lovelace », appellation qui lui convient fort, si toutes les bonnes fortunes qu'il raconte sont réelles. Lorsqu'en 1827, ayant entendu dire à Paris que M. de Rumigny allait quitter Dresde pour Munich, j'écrivis à mon ancien chef, qui me répondit une longue lettre dont j'extrais les lignes suivantes concernant Belleval : « ... Vous avez l'air de croire que Monseigneur Lovelace a découvert quelque chose à cet égard pendant son séjour à Paris. Vous ne le connaissez donc pas?... C'est le meilleur garçon du monde, mais qui ne sait rien, ne voit rien, ne s'occupe de rien que des commérages des petites dames, dont il est « le beau » par excellence. Il n'a rien compris à tout ce qu'il a vu à Paris et il est si étourdi, si indiscret que personne ne lui dit mot de ce qui se passe. Il confond tout, les choses et les pays, que c'est à mourir de rire. Et, quant à son travail, c'est une véritable curiosité. Aussi, je ne l'en accable pas, et pour cause. On a cédé à la plus malheureuse inspiration, dans son intérêt, en l'envoyant dans un pays dont il ne connaît pas la langue, où il y a beaucoup de détails à suivre et où il ne peut risquer de se trouver seul. Avec tout cela, c'est le meilleur garçon du monde que j'aime beaucoup pour tout ce qui n'est ni travail ni discrétion. »

Avant de rejoindre son poste de Dresde, Belleval était venu me voir à Paris. Je le présentai à quelques amis et, notamment, au maréchal duc de Trévise, chez qui nous allâmes dîner ensemble, au château du Plessis-Lalande. Nous arrivâmes en retard, et quelque peu éclopés, ayant versé en route, sur un mauvais chemin communal, qu'un voisin de terre se complaît, par pure méchanceté, m'a dit le maréchal, à ruiner, en y faisant passer de lourds chariots. « Et savez-vous qui est ce voisin, ajoute le maréchal?... C'est le neveu du fameux et abominable Santerre qui fit faire un roulement de tambour au moment où, sur l'échafaud, le

roi Louis XVI voulait adresser quelques phrases d'adieu à un peuple ingrat qu'il aimait toujours. »

Ce soir-là, j'ai vu au Plessis-Lalande un autre voisin ou plutôt voisine : c'est Mme la maréchale Lefebvre, duchesse de Danzig. Le maréchal nous ayant présentés, Belleval et moi, comme l'ancien et le nouveau secrétaire de la légation du Roi à Dresde, sa voisine dit : « Dans quel pays est-ce?... Est-ce loin?.... Mais on s'est battu par là, dans le temps; le maréchal me l'a dit. Lui aussi connaissait cela. Il s'est promené pour deux. » Puis, regardant et dévisageant mon collègue, la duchesse ajouta : « Vous avez, monsieur, une bien jolie figure », remarque qui plut fort à Belleval.

On a répété nombre de mots fort communs qu'on attribue à la maréchale Lefebvre, bonne, charitable et serviable personne, ayant, selon sa propre expression, « le cœur sur la main ». Je ne l'ai pas entendu faire un seul *pataquès* à ce dîner du Plessis-Lalande; mais le maréchal duc de Trévise, qui est le plus bienveillant des hommes et aime beaucoup sa voisine, assure qu'il a été plusieurs fois l'un des auditeurs de ses mauvaises locutions. Voici quelques mots qui courent sur la vieille maréchale, et que le duc de Trévise nous a racontés lui-même.

Un jour, allant de compagnie avec la maréchale Lannes, faire visite à je ne sais quel haut personnage, elle dit au portier de ce dignitaire : « Vous direz, pékin, que c'est la femme à Lefebvre qu'est venue, ainsi que *la celle* à Lannes .» Son mari, qui craignait les caprices du langage de la maréchale, se refusa longtemps à la conduire à la Cour. Cependant, sur la promesse solennelle qu'elle lui fit, de ne pas parler et de se borner à voir, il consentit enfin à la conduire, un soir, chez l'Impératrice. Placée à une partie de bouillotte, elle ne tarda pas à s'échauffer. Sur un brelan qu'elle avait en main, elle joua tout l'or de sa bourse; un brelan supérieur la décava. Dans son désappointement, la bonne et simple maréchale se laissa aller à frapper fortement du poing sur la table, en s'écriant : « Quel sacré N... de D... de guignon!... Je suis f..tue;

il ne me reste pas un liard, et mon homme sera fichtrement fâché quand il saura comme ça m'a glissé entre les doigts... » Une autre fois, dans une occasion analogue, elle dit : « Je suis f..tue! » Mais, rencontrant, au même instant, le regard improbateur de son mari, elle se reprit ainsi : « Non, non, je ne suis pas f..tue; pardon, excuse! c'est un autre mot que je voulais dire. Je voulais dire fichue... » Voyant de nouveau le maréchal mécontent, elle ajouta : « Que le diable emporte c'te chienne de langue!... Je voulais dire flambée... »

Ces ridicules n'altèrent pas le cœur de cette excellente femme. On en rit un peu, mais elle est fort aimée. Elle est, croit-on, mariée secrètement avec un ancien aide de camp de son mari.

Mon ancien chef de Berlin, M. de Rayneval, a en horreur ce qu'il appelle « l'esprit des bureaux », et il a été satisfait de me voir quitter le ministère. Voici ce qu'il m'avait écrit de Lucerne, le 10 août 1826, alors qu'il était ambassadeur en Suisse et que je venais de lui donner avis de ma nomination de sous-chef de division à Paris : « ...Je sais gré à M. de Damas de n'avoir pas oublié ce que je lui avais dit de vous. Vous me demandez des conseils. Je n'en ai point d'autre à vous donner que de vous conserver tel que je vous ai connu; de vous garder de la contagion de cette maladie qu'on appelle *l'esprit des bureaux*, et de conserver la santé morale qui distingue un véritable diplomate »... L'an dernier (1827), lorsque je lui ai communiqué mes dégoûts et ma résolution de retourner coûte que coûte à l'étranger, il n'en a été nullement surpris et m'a écrit que, tout en me félicitant, un an auparavant, de ce que je devais désormais demeurer à Paris, il avait craint ce résultat, pensant bien, qu'arrivant au ministère contre le gré de tous, on me ferait « grise mine ».

Quand, au ministère, on me dit que j'étais nommé consul à Bucharest, je savais qu'il y avait un travail considérable à faire dans le personnel et que ma nomination *officielle* ne pouvait avoir lieu immédiatement. Je proposai donc au baron de Damas de mettre au courant, tout en conservant mon

titre de sous-chef, celui qui devait me succéder dans ces fonctions, M. Max de Lambert. Le ministre acquiesça et me dit, qu'au bout de quelques semaines, je pourrais aller attendre à Agen, près de mon père, ma lettre de nomination officielle. Les choses se passèrent ainsi, et je fus passer plusieurs mois à Agen, laissant à mon ami Hippolyte Billecocq les instructions nécessaires pour la vente de mon mobilier. Puis je suis revenu à Paris où j'attends mon ordre de départ, continuant mon petit traintrain, et où j'écris ces lignes.

Le grand événement politique de l'année 1827 — événement qui peut avoir, dans l'avenir, une portée immense, fatale pour la tranquillité du pays — c'est le licenciement de la garde nationale de Paris. J'ai su, sur cet événement, certaines particularités; j'ai entendu aussi des opinions que je veux consigner ici. Mais, avant d'arriver à ces derniers jours de la garde nationale, je veux parler un peu du temps que ce service assez simple a réclamé de moi, et des actes politiques ou cérémonies publiques auxquelles m'a fait assister mon grade de capitaine d'état-major de cette caricature de l'armée.

Le service de jour revenait une fois par mois, quelquefois deux. Il consistait, en général, à assister à 11 heures et demie, au renouvellement des détachements qui devaient, pendant vingt-quatre heures, faire le service du château des Tuileries, à viser, à l'état-major général, les livrets des fourriers, à donner le mot d'ordre, à faire la ronde et visiter des postes, vérifier les registres, et, le lendemain matin, à établir un rapport sommaire.

Mais, en sus de ces jours de service régulier, il y avait le service extraordinaire. Ainsi, j'ai été désigné, le 11 décembre 1826, pour assister à Notre-Dame à la messe du Saint-Esprit, dite la veille de la séance royale d'ouverture des Chambres le 31 décembre, pour présenter au Roi et à la famille royale les hommages de la garde nationale, à l'occasion du premier de l'an; le 21 janvier 1827, pour assister au service célébré à Notre-Dame, en commémoration de la mort du roi Louis XVI;

le 16 avril, c'est-à-dire quelques jours avant le licenciement de la garde nationale, pour aller au château féliciter Sa Majesté à l'occasion de l'anniversaire de son entrée dans la capitale, en 1814 (1).

Le commandant en chef de la garde nationale était depuis longtemps le maréchal duc de Reggio, aussi brave homme qu'il est brave guerrier, et sachant montrer dans ses rapports avec les gardes de l'à-propos et de la simplicité. En voici une preuve.

Parfois, le maréchal recevait à sa propre table des officiers faisant le service de jour à Paris. Or, un jour, il s'y trouvait un officier de la garde nationale, bon bourgeois de la rue Saint-Denis qui, probablement, s'asseyait, pour la première fois de sa vie, à une table aussi pompeusement servie. A la fin du repas, les domestiques placèrent un rince-bouche devant chacun des convives, et, dans chaque verre, du rince-bouche flottait, selon l'usage, une tranche de citron. Le bon officier citoyen croit que c'est un verre de punch; il le trouve détestable, et se retourne avec un air d'assurance, d'importance et de fatuité, vers le valet de pied qui était derrière lui. « Laquais! Pourquoi ne m'as-tu pas donné autant de sucre et autant de rhum qu'aux autres?... Ce *punch* est nauséabond. Donne-moi vite ce qu'il me faut »... Le maréchal, qui avait entendu l'algarade, ne voulut pas humilier l'honnête officier de la garde citoyenne. Il fait un signe au domestique qui s'empresse d'apporter sucre et rhum, et notre bourgeois, avec un grand sang-froid, presse la tranche de citron, fait fondre le sucre et verse le rhum. Pour ne pas mettre à la gêne l'officier-citoyen, en l'obligeant à se trop hâter, le maréchal a l'obligeance d'attendre avant de faire usage de son rince-bouche, aussi chacun des convives a-t-il conservé le sien intact devant soi. Enfin, le bon petit bourgeois fut en mesure; il commença à boire et parut satisfait; le maréchal, alors,

(1) Le chevalier de Cussy commet ici une erreur de date. En 1814, c'est le 12 avril, et non le 16, que le comte d'Artois fit son entrée dans Paris. (*Note de l'éditeur.*)

porta son verre à la bouche, et chacun d'en faire autant. Quand il vit tous les convives rejeter l'eau qu'ils avaient prise dans la bouche, le naïf officier bourgeois prit un air triomphant : « N'est-ce pas, dit-il, que c'est détestable?... Ça ne pouvait pas se boire, et, si chacun avait suivi mon exemple, il s'en trouverait bien »... Cet honnête habitant de la rue Saint-Denis quitta la table et l'hôtel, fort satisfait d'avoir mieux fait que les autres, et il ne sait peut-être pas encore l'incongruité qu'il a commise et la comédie qu'il a procurée aux convives du maréchal duc de Reggio, qui devaient se mordre d'autant plus les lèvres pour ne pas rire, qu'ils voyaient le maître de maison garder son sérieux et un imperturbable sang-froid.

Mais, à propos du duc de Reggio, quel inconcevable caprice, quel singulier scrupule a donc eu, tout à coup, l'Autriche, de refuser à nos maréchaux et généraux le droit de porter des noms de duchés, dont les villes ou les pays ayant fourni ces noms sont passés sous le sceptre de l'empereur François!... Afin de conserver certains avantages de fortune provenant d'une dotation de Napoléon, Mme la duchesse d'Istrie, pendant le séjour qu'elle a fait à Vienne, il y a quelques années, a consenti à n'être qualifiée que « duchesse Bessières ». Mais je ne sache pas que personne la nomme, en France, autrement que duchesse d'Istrie; et c'est aussi le titre et le nom de duc d'Istrie que porte son fils, qui a épousé Mlle de Lagrange, propre nièce de Mme d'Agasson, ma tante. J'ajouterai, entre parenthèse, que rien n'est beau au monde comme Mme la duchesse d'Istrie, née de Lagrange, et j'ai vu, *de mes yeux vu*, le très pieux archevêque de Bourges, Mgr de Villèle, absolument ébloui de sa beauté et arrêtant longuement et avec indiscrétion ses yeux archiépiscopaux sur cette ravissante création de Dieu.

Les noms provenant d'un fait d'armes ne sont pas déniés cependant par l'Autriche, et je crois savoir que, par exemple, le duc de Montebello n'est pas compris dans la catégorie de ceux que veut, si puérilement, atteindre l'Autriche. Mais

elle se refuse à reconnaître désormais les titres de duc de Trévise, de Reggio, de Rovigo, de Dalmatie, d'Istrie, de Vicence, de Padoue, etc... La Prusse, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles se montrent moins niais que l'Autriche. Le roi des Deux-Siciles a même racheté, dit-on, en quelque sorte, en espèces sonnantes, à M. de Talleyrand, son titre de « prince de Bénévent », en lui octroyant, en outre, le titre de « duc de Dino » que ce pratique M. de Talleyrand a fait aussitôt passer à son neveu, Edmond de Talleyrand-Périgord, pour plaire à sa jolie nièce, dont il est amoureux, platonique, j'espère. L'Autriche n'a jamais protesté, par contre, au sujet des titres de « duc de Tarente » et de « duc d'Otrante » donnés au noble maréchal Macdonald et à l'infâme ministre Fouché.

Je suis convaincu que le comte d'Appony, l'ambassadeur d'Autriche à Paris, n'a exécuté qu'avec un profond regret les ordres qu'il a reçus de sa Cour, en notifiant cette décision puérile à nos illustres guerriers, et en leur refusant désormais le titre que Napoléon leur a conféré à une époque où personne ne lui contestait le droit de le faire. Lorsque M. le maréchal duc de Reggio se présenta, un soir, chez la comtesse d'Appony, peu après la notification officielle — tenue secrète, sans doute, ce qui a été une sottise de la part du gouvernement — l'huissier de service l'annonça en disant : « M. le duc Oudinot », et répéta une seconde fois cette dénomination avec une sorte d'affectation. Le maréchal, outré, se couvrit et sortit. Il voulait appeler en duel l'ambassadeur d'Autriche, par l'ordre duquel l'huissier avait agi. Le Roi eut beaucoup de peine à le calmer, et dut même lui donner l'ordre positif de ne réclamer aucune satisfaction de la part de l'ambassadeur. M. le maréchal duc de Trévise m'a dit que tous les maréchaux se sont entendus pour ne point paraître dans les salons de l'ambassade d'Autriche, aussi longtemps que l'affaire de leur titre et de leur nom — qui marchent ensemble et ne font qu'un, légalisés qu'ils sont par la victoire — ne sera pas réglée officiellement à leur satisfaction.

Je passe maintenant à la narration de ce très grand évé-

nement qu'a été le licenciement de la garde nationale de Paris.

Sous la date du 26 avril 1827, je reçus la lettre d'avis que j'avais été désigné pour seconder à la revue de la garde nationale qui devait avoir lieu au Champ de Mars, le 29 du même mois, M. le comte de La Ville, colonel d'état-major. A 11 heures et demie, j'étais au Champ de Mars. Le temps était très favorable, et tous les talus ou tertres qui longent les deux côtés de ce terrain étaient garnis d'une foule innombrable. En me rendant à mon poste, j'avais remarqué le comte d'Appony et son fils qui, comme de petits bourgeois, se dirigeaient à pied vers le Champ de Mars, confondus dans les rangs du public.

Lorsque le Roi arriva, je fus du nombre de ceux qui le suivaient, de sorte que je vis parfaitement tout ce qui se passa. La garde nationale était placée en ligne sur les quatre côtés du long parallélogramme que présente le vaste Champ de Mars. Dans plusieurs endroits, et, au moment où le Roi passait, plusieurs cris de : « A bas les ministres! A bas les Jésuites! » partirent de la foule qui se pressait sur les talus. Je répète : *de la foule,* car aucun cri semblable ne se fit entendre des rangs de la garde nationale. Sur un seul point, et sans que j'eusse pu distinguer exactement ce qui se passa, un homme occasionna une petite émotion qui fut sans durée : un garde national, l'arme au bras, était sorti des rangs et avait commencé à lire une remontrance adressée au Roi; mais le maréchal duc de Reggio s'était élancé vers ce garde et l'avait immédiatement fait rentrer dans l'alignement, donnant l'ordre de prendre son nom. Au défilé, qui se passa avec convenance, quelques cris de : « A bas les ministres! », rares et sans échos, sortirent des rangs d'une compagnie de la 11e légion. C'était, sans doute, une inconvenance, un manque de respect au Roi, un acte coupable contre la discipline mais ce fait isolé pouvait-il motiver la mesure qui a été prise, l'espèce de coup d'Etat, devant lequel on n'a pas reculé?... On ne songeait donc pas aux suites probables de

cette grave détermination, et qu'on se rendait hostile à jamais la bourgeoisie de Paris?... Au fait, ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause du licenciement de la garde nationale. En effet, lorsque le Roi, après être descendu de cheval, au pied du grand escalier du pavillon qu'il habite aux Tuileries, se tourna vers les maréchaux pour les congédier, il s'exprima ainsi : « Merci, messieurs. A tout prendre, il me semble que nous pouvons être satisfaits de la manière dont les choses se sont passées. M. le duc de Reggio, vous voudrez bien faire un ordre du jour à la garde nationale, pour lui dire le plaisir que j'ai eu à la voir et la satisfaction que j'ai éprouvée de son excellente tenue. » Je consigne ces paroles de Sa Majesté, sans crainte de faire erreur, car, deux jours après, M. le duc de Trévise, *qui les a entendues distinctement*, me les a dictées lui-même.

Quand la garde nationale rentrait d'un exercice ou d'une revue, les bataillons se disloquaient par petits groupes de vingt-cinq à trente gardes, des mêmes quartiers, regagnant leur logis, sans ordre absolu, ni commandement, ni surveillance, le fusil couché sur l'épaule et causant; ne formant plus, en quelque sorte, un corps sous les armes. Un détachement de cette nature passa dans la rue de Rivoli, sous les fenêtres du comte de Villèle, et la plupart des gardes qui le composaient firent entendre des cris de : « A bas Villèle! A bas les ministres! A bas les Jésuites! », cris qui trouvèrent de l'écho dans la foule. Ce sont ces « A bas Villèle! » qui sont la véritable cause du licenciement. Mais comment, après ce qu'il avait dit aux maréchaux après la revue, le Roi a-t-il pu consentir à une aussi grave mesure?

Ce jour-là même, 29 avril, il y avait un grand dîner chez le comte d'Appony. Plusieurs ministres, au nombre desquels était M. de Villèle, prirent part à ce dîner. Et là, chez cet ambassadeur étranger, devant les domestiques occupés du service de la table, l'amour-propre blessé de certains convives étouffa la voix de la raison et fit oublier toute dignité : on ne craignit pas de discuter tout haut l'opportunité d'une puni-

tion à infliger à la garde nationale, et de proposer son licenciement!... Le baron Dumanoir, que je connaissais du temps où il avait été attaché à la légation de France à Berlin (1), assistait à ce dîner. Il fut si étonné de tout ce qu'il entendit, si choqué d'avoir vu une discussion de cette importance se passer à la table d'un ambassadeur étranger, si effrayé de ce qui semblait se préparer, qu'aussitôt après ce dîner, il se rendit en toute hâte chez M. de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, ami de sa famille — son parent, même, je crois — et son protecteur dans la carrière diplomatique. Dans ce moment, se trouvaient réunis chez M. de Sémonville : le baron Portal, le baron Mounier, le baron Pasquier, le chevalier de Panat (2), et quelques autres personnes encore. Personne ne voulut ajouter une foi entière à ce que raconta Dumanoir, tant cela parut inouï; et l'on crut qu'il donnait trop de portée et trop d'importance à des paroles en l'air, mal interprétées au milieu de la conversation générale. Ce sont le baron Dumanoir et le baron Portal qui m'ont raconté tout ceci.

A minuit, une estafette vint porter un pli au maréchal duc de Reggio. On réveilla le vieux guerrier; le comte de Villèle lui envoyait l'ampliation de l'ordonnance royale qui prononçait le licenciement de la garde nationale. Depuis cinq ou six heures déjà, l'ordre du jour témoignant à la *milice citoyenne* la satisfaction du Roi était envoyé à l'impression. Le maréchal dut se hâter de faire arrêter la presse, et, le lendemain, au lieu de faire connaître aux Parisiens la satisfaction royale, le *Moniteur* leur lançait le plus fort témoignage de mécontentement, en leur annonçant le licenciement de la garde nationale.

On était si loin de soupçonner, dans Paris, un semblable résultat, que, le lendemain, dans les bureaux du ministère

(1) M. de Rayneval étant ministre de France. (*Note de l'auteur.*)

(2) Ce chevalier de Panat est un ancien officier de marine d'avant la Révolution. Je l'ai connu, du vivant du marquis de Bonnay dont il était l'ami. (*Note de l'auteur.*)

— où, comme on sait, la première occupation des employés, en arrivant le matin vers 10 heures, est de lire les journaux — on ne connut que par hasard l'ordonnance du licenciement. En effet, on ne déploie généralement le vaste *Moniteur*, le soporifique *Moniteur*, que lorsqu'on croit devoir y rencontrer quelque acte important, quelque article politique communiqué par le gouvernement. Sans cela, la grave et officielle feuille obtient rarement l'honneur de la lecture. Or donc, le 30 avril, personne n'avait la pensée que le *Moniteur* pût renfermer une nouvelle intéressante, et ce fut avec un étonnement touchant à la stupeur, que nous apprîmes, par la révélation d'un commis qui avait par hasard jeté les yeux sur le *Moniteur*, que la garde nationale n'était plus! *Fuit!...* Cette journée fut perdue pour le travail. Elle fut tout entière consacrée aux commentaires, et nul de nous ne se sentait capable de contraindre sa pensée à se distraire de cette nouvelle si importante et qui peut avoir de si graves conséquences.

Le lendemain, c'est-à-dire le 1er mai, je me rendis de fort bonne heure, ainsi que j'avais coutume de le faire assez souvent, chez le baron Portal. Je le trouvai fort affligé de ce qui se passait, car, d'après lui, le Roi venait de commettre là une faute immense : « Il peut se trouver telle occasion, me dit-il, où la famille royale aura besoin de s'appuyer sur la bourgeoisie de Paris. Elle regrettera alors d'avoir fait usage de verges contre elle, en frappant la garde nationale, et elle trouvera contre elle tous ceux que le licenciement a atteints (1). » Quelques jours après, un propos d'un bijoutier, M. Trufy (2), officier dans la garde nationale, et d'ailleurs un homme tranquille et monarchique, me prouva, qu'en effet, l'affront du licenciement avait été vivement ressenti par la bourgeoisie parisienne. « Ah! monsieur, s'était-il écrié, notre joue brûle encore du soufflet qu'elle a reçu, et *dans dix ans elle sera encore chaude!* »

(1) C'est alors que le baron Portal me raconta l'arrivée de Dumanoir chez M. de Semonville, l'avant-veille. (*Note de l'auteur.*)

(2) Auguste Trufy, bijoutier au Palais-Royal. (*Note de l'auteur.*)

Un matin de la semaine qui suivit, j'allai chez M. de Chateaubriand où je trouvai l'un de ses intimes, M. Agier, conseiller à la Cour royale et colonel de la 12e légion, que je connaissais pour l'avoir rencontré fréquemment dans cette même maison amie, en 1823, et depuis encore (1). M. de Chateaubriand qui, depuis sa sortie du ministère, en 1824, faisait une guerre acharnée de plume à l'administration de M. de Villèle, était fort irrité du licenciement, acte qu'il regardait, nous disait-il, « comme un crime politique de la part du président du Conseil, par les graves résultats que *ce coup de passion* pourrait avoir pour la monarchie, que le ministre entraînait à une perte certaine ». Pendant un instant de silence, qui s'était établi à la suite d'une vive sortie de M. de Chateaubriand sur « les fautes dont le Roi se rendait complice aux yeux de la nation, en conservant le ministère de M. de Villèle », je m'étais emparé d'un volume des œuvres de M. de Chateaubriand. Ce volume, qui se trouvait sur la grande table-bureau placée au centre du cabinet de travail, était celui intitulé : *Les quatre Stuarts*, écrit historique charmant, petit chef-d'œuvre dont on ne peut abandonner la lecture, quand on l'a commencée. Pour rompre le silence, je dis : « Quelle ressemblance il existe entre le sort de cette famille et celui de la famille des Bourbons! » Aussitôt, M. de Chateaubriand répliqua : « Oui, sans doute. De part et d'autre, on rencontre bonté et ineptie, malheur et restauration »... Le bon M. de Chateaubriand fit une pause, puis ajouta, en s'animant et en employant une expression un peu rude, un peu vulgaire, mais que l'intimité autorisait, expression qui rendait, du reste, énergiquement sa pensée visiblement inquiète de l'avenir : « Oui, mon cher ami, votre réflexion est fort juste. Que de rapprochements on peut faire!... Mais, après la restauration de la royauté en Angleterre, les Stuarts ont régné vingt-huit ans avant leur expulsion définitive. Or, croyez-vous que *ceux-ci*, avec leurs fautes, leurs sottises con-

(1) Ce M. Agier était président de la loge maçonnique *les Francs régénérés*.

tinuelles, *en aient encore pour treize ans dans le ventre?...* »

J'ai déjà dit plus haut, que ce n'est point ce qui s'est passé au Champ de Mars qui a provoqué le licenciement de la garde nationale, mais que ce sont les cris de : « A bas Villèle! » poussés dans la rue de Rivoli qui ont amené à soumettre cette proposition au Roi. Si quelque autre motif inconnu du public n'était pas venu agir sur l'esprit du Roi et le ranger à l'avis de son premier ministre, pouvait-il ratifier cette proposition de licenciement, après ce qu'il avait dit, de retour aux Tuileries, aux maréchaux, et, notamment, à M. le duc de Reggio?... Or, ce motif secret, je crois le trouver dans les cris et les paroles atroces proférés autour de Mme la duchesse d'Angoulême, quand elle retournait au château en calèche, après la revue du Champ de Mars. Par ce que j'ai entendu, je puis croire que, sur d'autres points, les mêmes scènes se sont reproduites, les mêmes mots ignobles ont été prononcés. Ces actes ont dû laisser dans l'esprit de la princesse une irritation qui aura gagné le Roi, lorsqu'il les aura appris et, la proposition de licenciement trouvant Sa Majesté dans un moment de vif mécontentement contre les Parisiens, M. de Villèle aura eu plus de facilité qu'il ne l'espérait pour obtenir la signature du Roi, oublieux de ce qu'il avait dit au duc de Reggio.

Au retour de la fameuse revue, le 29 avril, je rentrai donc, lentement, le long de la Seine, au milieu d'une foule fort épaisse. Arrivé sur le quai d'Orsay, à la hauteur du bâtiment public qui s'élève si lentement — et qui deviendra, dit-on, l'hôtel des Affaires étrangères ou celui des Postes (1) — les paroles de la populace qui marchait à côté de la voiture de la duchesse d'Angoulême devinrent plus distinctes pour moi. Dans ce peuple hurlant, des dernières classes de la société, il y avait plusieurs de ces figures sinistres semblables à celles qu'on vit, sans doute, pendant les plus mauvais jours de la Révolution, en 1792, 1793 et 1794. Quelques-uns de ces

(1) Ce magnifique bâtiment est terminé. Le Conseil d'État y est installé. J'ai vu cette belle construction en 1842. (*Note de 1843.*)

hommes hideux brandissaient leur poing fermé, en criant : « A bas les Jésuites!... A bas les cafards!... A bas les prêtres!... » Et l'un de ces chenapans, hurlant à plein gosier, faisant entendre sa voix de stentor au-dessus des bruits de la foule, et s'adressant *directement* à la duchesse d'Angoulême qui, fort pâle, mais, en apparence, fort calme, tournait par hasard la tête de son côté, cria de façon fort distincte : « Oui, madame. A bas les prêtres! Nous leur couperons les..... » ... Et la foule de rire aux propos de cette brute.

L'impression pénible sous l'empire de laquelle la duchesse d'Angoulême se trouvait lorsqu'elle revit le Roi, l'irritation que dut ressentir Charles X, qui, au fond, n'était que médiocrement satisfait de ce qui s'était passé dans la journée, ne suffisent-elles pas pour expliquer la facilité avec laquelle le Roi a accepté la proposition du licenciement de la garde nationale?...

Je me suis servi avec intention du verbe « expliquer » et n'ai pas voulu écrire « justifier », car, de nos jours, le *métier* de Roi doit habituer ceux qui sont appelés, pour leur malheur, à l'exercer, à dévorer en secret bien des affronts.

CHAPITRE XXII

Quelques anecdotes sur M. et Mme de Chateaubriand. — Propositions d'un inconnu. — L'infirmerie de Marie-Thérèse. — Fureur de Charles X contre « cette canaille de journaliste ». — Le singe et le chat de M. de Chateaubriand. — Le cabinet noir. — MM. Billecocq et Bellart. — Suprêmes conseils de ce dernier à Charles X. — Le marquis de Cussy, le célèbre gourmet. — Sa discussion avec Brillat-Savarin. — Le vin blanc de la comète. — L'odorat du marquis de Cussy. — Mort de Désaugiers. — Appréciation du baron Portal sur la solidité du ministère Villèle. — Comment j'ai été mêlé à des intrigues politiques en 1827. — Ce que me dit le baron Pasquier des derniers moments de Louis XVIII.

Paris, août 1828.

Puisque j'ai parlé un peu plus haut de M. de Chateaubriand, je vais, n'ayant pas jusqu'ici trouvé dans ma narration d'occasion propice, rapporter ici sur ce vieil ami quelques anecdotes, telles qu'elles se présentent à ma mémoire.

Voici, d'abord, un fait dont j'ai été témoin et dans lequel j'ai même eu à jouer un rôle, mais de simple comparse, il est vrai.

Quand M. de Chateaubriand quitta le département des affaires étrangères, si indignement expulsé par M. de Villèle — encore omnipotent aujourd'hui (août 1828), mais dont le char semble marcher plus difficilement — il fut habiter une maison dans la rue du Regard, n° 7, et s'occupa d'une édition complète de ses œuvres. Il avait passé avec un libraire un contrat, lui assurant 500,000 francs et 1,000 francs pour chaque nouvelle feuille d'impression fournie par sa plume. C'est dans cette demeure que je le vis, à la fin de l'année 1824, et, plus tard encore, jusqu'au moment où il a pu entrer dans la maison qu'il a fait bâtir et qu'il occupe en ce moment, dans la rue d'Enfer, à côté de l'infirmerie de Marie-Thérèse, fondée par Mme de Chateaubriand.

Un matin, pendant que j'étais chez lui, rue du Regard, son domestique entra, disant qu'un individu qui lui était inconnu demandait à lui parler. M. de Chateaubriand se rasait en ce moment; son secrétaire, Hyacinthe Pilorge, était absent; il me demanda le service d'aller voir ce qu'on lui voulait. Le visiteur inconnu me dit que, puisque M. de Chateaubriand s'occupait alors de donner au public une nouvelle édition de ses œuvres, « Sa Seigneurie » serait sans doute charmée de retirer de la circulation « un ouvrage qui renferme des opinions qui ne sont plus les siennes aujourd'hui. » Et mon interlocuteur ajouta : « Je veux parler des *Etudes historiques*. En voici un exemplaire que je laisserai à raison de 10 francs le volume. Je sais encore une autre personne qui en possède un exemplaire et qui suivra mon exemple. »

Je portai immédiatement la commission à M. de Chateaubriand. Il se retourna aussitôt, en me montrant les rayons de sa bibliothèque :

— Répondez, me dit-il, à ce monsieur, que je le remercie beaucoup de son obligeance, mais que j'ai là quatre exemplaires que je serais charmé de céder au même prix. J'en verserais le montant au profit des malheureux Hellènes.

Sur cette réponse, l'étranger se retira, fort surpris de voir que M. de Chateaubriand ne craignait pas d'avouer, qu'à cinquante-cinq ans il pouvait penser, sur certains points, autrement qu'à vingt-cinq.

En me voyant rentrer dans son cabinet, M. de Chateaubriand me dit avec vivacité : « Pourquoi donc y a-t-il tant de gens pénétrés de cette idée, que jamais on ne doit changer d'opinion?... Moi, j'en change, à la réflexion... Ah! pas comme M. de Damas, par exemple!... Lui, quand il réfléchit, c'est après... » Il fit une pause, puis reprit : « Maintenant que *je suis riche* — et il appuya sur ces derniers mots — et qu'on ne me trouve plus bon pour les affaires, je vais uniquement m'occuper de satisfaire mon éditeur et d'achever mon ermitage de la rue d'Enfer. »

Ceci me fait penser que j'avais voulu quelque peu con-

tribuer aux ornements de l'autel de l'église de l'infirmerie de Marie-Thérèse. Je fis venir à cet effet de la fonderie royale de Berlin, deux grands flambeaux d'autel et deux tableaux en fer noir représentant des sujets religieux. J'ai retrouvé la lettre par laquelle Mme de Chateaubriand me remercie de ce petit souvenir de l'amitié. Elle est datée du 1er mars 1825, au moment où je me disposais à retourner à Dresde.

« Si vous ne faites pas un bon voyage, monsieur le chevalier, ce ne sera pas la faute des pauvres habitants de l'infirmerie de Marie-Thérèse. Ils vous bénissent et prient le Bon Dieu pour vous, après avoir admiré vos deux magnifiques flambeaux et les deux charmants petits tableaux que vous avez bien voulu y joindre. Mais, monsieur, tout en unissant ma reconnaissance à celle de mes bonnes sœurs, je serais tentée de vous gronder et surtout de ne plus charger votre obligeance de commissions que vous ne remplissez pas du tout comme je l'entendais. Je ne vous en renouvelle pas moins mes bien sincères remerciements et vous prie etc... (1)... »

Les articles de polémique dans les journaux et les brochures politiques que M. de Chateaubriand a livrés depuis qu'il vit dans la retraite, battant sans cesse en brèche le ministère de M. de Villèle, ont fort irrité le roi Charles X contre lui. Il y a quelques mois (2), lorsque M. le vicomte de Saint-Priest était à Paris, venant de Berlin pour se rendre à l'ambassade de France à Madrid qui lui a été confiée (3), le marquis de Caraman, son beau-père, arriva, le visage tout bouleversé, chez Mme de Saint-Priest. Il ne voulut pas s'expliquer devant M. Bourjot et moi, qui faisions une visite, dans ce moment, à Mme de Saint-Priest, sa fille. Celle-ci, voyant l'agitation de son père, se retira sous un prétexte quelconque dans la chambre voisine, où M. de Caraman la suivit et ne parut plus, ayant quitté l'hôtel par une autre issue. M. Bourjot

(1) Vicomtesse de Chateaubriand au chevalier de Cussy. *Archives particulières du comte Marc de Germiny.*

(2) Ceci est écrit en août 1828.

(3) M. de Saint-Priest succédait à Madrid à M. de Moustier.

s'était retiré dès que Mme de Saint-Priest s'était levée, et j'allais en faire autant, lorsque survint mon ami Adolphe Billecocq qui suivait M. de Saint-Priest à Madrid, comme second secrétaire de l'ambassade. Adolphe Billecocq, d'ailleurs intime dans la maison des Saint-Priest, me pria de demeurer quelques instants. Sur ces entrefaites, Mme de Saint-Priest rentra au salon. Elle ne nous fit point mystère du trouble de son père et nous dit que le marquis de Caraman venait d'arriver du château où s'était passée une scène d'une violence extrême de la part du Roi. Jamais le vieux marquis n'avait vu Sa Majesté dans un état d'exaltation aussi grande. Colère, élevant la voix « comme un charretier après ses chevaux », parlant des ennuis du trône et d'abdication, le monarque avait prodigué les termes les plus injurieux à tous les hommes de l'opposition qui font imprimer leurs opinions, et nommant M. de Chateaubriand, il avait dit qu'il n'était « qu'une canaille de journaliste... » Le vieux courtisan était stupéfait, tremblant, et redoutant, avant tout, que ces paroles, qui avaient été proférées devant un assez grand nombre d'individus, ne fussent rapportées à ceux qu'elles avaient attaqués et ne les rendissent plus hostiles qu'ils ne le sont en réalité. Je pense que M. de Chateaubriand ignore complètement l'épithète peu gracieuse, sortie d'une bouche royale à son adresse, et, certes, ce n'est pas moi qui la lui révélerai.

M. de Chateaubriand aime beaucoup les animaux. Il a eu longtemps, dans son cabinet, un singe, dont les tours le divertissaient. A cette époque, il s'occupait de mettre en ordre les écrits divers de M. de Fontanes, avant de les livrer à l'imprimeur. Un jour, en rentrant, il voit venir son singe à sa rencontre, ayant un aspect paterne et débonnaire : « Ah! coquin, lui dit-il, en le caressant, tu as brisé ta chaîne et tu as l'air honteux de ta faute. » Il sonne; on rattache le singe, et il ne pense plus à ce fait, fort minime en apparence. Mais, lorsqu'il veut reprendre ses travaux, il trouve ses tiroirs vides : tous ses manuscrits ont disparu. Promenant les yeux autour de lui,

il voit la corbeille à papier entièrement pleine; il visite le contenu de la corbeille : ce sont les manuscrits de M. de Fontanes! Mais, dans quel état!... Le singe les avait déchirés, et, habile imitateur, ayant agi comme agissait son maître, il avait déchiré chaque feuille en quatre parties; de sorte qu'avec un temps infini et une grande patience, il a, du moins, été possible de rapprocher les morceaux et de reconstituer les écrits, sans aucune lacune. Par la même occasion, M. de Chateaubriand visita les autres tiroirs de son bureau, lesquels restaient toujours sans être fermés à clef. Celui qui contenait ses décorations était vide. Que sont-elles devenues?... On cherche partout et longtemps; les recherches restent vaines. Ce n'est que cinq ou six jours après que le domestique, armé d'une « tête de loup » pour enlever les toiles d'araignée, aperçoit les décorations suspendues, avec une quasi-symétrie, à l'angle d'une corniche de la pièce où le singe s'était hissé.

Pour éviter semblable accident, M. de Chateaubriand a congédié le singe et l'a remplacé par un chat, qui reste couché et dormant sur la table de l'illustre écrivain, pendant que sa féconde et brillante imagination fait sortir de sa plume de si belles pages. Dans son amour pour les bêtes, M. de Chateaubriand a poussé la bonhomie pour son chat jusqu'à l'amuser, au moyen d'un pantin en carton dont les membres se remuaient par des ficelles, que M. de Chateaubriand, lui-même, tirait devant son chat, qui, lui, jouait alors de la patte contre le pantin. C'est dans son habitation de l'infirmerie de Marie-Thérèse que j'ai vu cet homme illustre et vénéré se livrer à ces jeux enfantins.

Malgré l'éloignement de sa demeure, depuis qu'il habite la rue d'Enfer, je suis allé fort souvent, le soir, en 1826 et 1827, chez mon vieil ami. Mme de Chateaubriand est d'une déplorable santé et sort peu. Aussi, chaque soir, quelques amis — presque exclusivement des hommes — viennent former son petit cercle. J'y vois souvent des personnes que j'aimerais mieux ne pas y rencontrer : ce sont des gens passionnés qui excitent M. de Chateaubriand, et exploitent, en quelque sorte,

son talent et sa renommée. Je suis convaincu que, dans maintes occasions, il eût été plus modéré, s'il n'avait pas eu, sans cesse, autour de lui, des personnes qui, en le flattant — ce à quoi il est sensible — le poussent en avant et irritent encore davantage son esprit et son amour-propre engagés dans la lutte qu'il a entreprise contre le ministère de M. de Villèle.

M. de Chateaubriand se croit surveillé, partout où il va, par des gens de la police qui épient ses démarches et sa correspondance. J'ai dit déjà, qu'en 1821, pendant qu'il était à la tête de la légation de Berlin, c'est sous mon couvert qu'il recevait sa correspondance particulière, et, notamment, les lettres que lui adressait Mme de Duras. Depuis lors, cette petite manie de mon vieil ami a augmenté, et, dès 1825, il m'a engagé à ne jamais lui écrire que par des intermédiaires sûrs, et point par la poste, persuadé qu'il était qu'aucune des lettres qui lui étaient adressées par cette voie n'échappait à l'inspection du « cabinet noir » établi à la direction générale des postes. « Cela, dans votre propre intérêt, mon cher Cussy, avait ajouté M. de Chateaubriand. Si, par exemple, on voyait dans vos lettres que le prince Antoine est borné, que le comte d'Einsiedel vous regarde de travers, que le chevalier d'Acosta (1) n'est qu'un sot, que le général de Canicoff (2) porte de fausses dents, que la comtesse de Palffy est toujours jolie et la baronne de Maltzahn toujours aimable, que la Saxe vous semble de plus en plus le jouet de la Prusse... Que sais-je encore?... Quel parti en tirerait le cabinet noir?... Ah! vous et moi nous sommes déjà assez révolutionnaires comme cela!... »

Peu de temps après le licenciement de la garde nationale, je causais avec le très honorable M. Billecocq, le père, cet honnête homme par excellence, ce sincère royaliste. Il se montra profondément affligé de la marche du gouvernement, des fautes des ministres, des fautes encore plus grandes de la Cour, qui ne montre pas de bonne foi et se laisse dominer entièrement par la Congrégation : « Le Roi, me dit-il, se fait vieux. Il n'a

(1) Ministre de l'Espagne à Dresde. Voir chap. XVI.
(2) Ministre de Russie à Dresde. Voir chap. XVI.

plus d'énergie; il se laisse conduire facilement, et ceux qui exploitent sa faiblesse lui font peur de l'autre vie, pour obtenir de lui des choses qui conduisent la France à sa perte. Ah! mon cher ami, j'espère ne pas voir ce que je prévois, parce que je n'ai plus longtemps à vivre probablement; mais la Révolution n'est pas finie. Les fautes de la Cour lui font relever la tête, et l'hydre sanglante aux cent têtes dévorera encore plus d'une génération, et, je le crains, entraînera dans l'abîme la famille royale, qui ne veut profiter ni des conseils de ses amis les plus sincères ni des leçons de l'histoire... » M. Billecocq me raconta alors quelques traits de l'entretien que le Roi eut, en 1826, avec M. Bellart, peu de temps avant la mort de celui-ci. Il tenait ces détails de M. Bellart lui-même, son ami intime, et le parrain de son fils Hippolyte. M. Bellart avait tenu à verser ainsi, dans le cœur d'un vieil ami, ses dernières larmes sur le sort de la monarchie.

M. Bellart, à qui Louis XVI, sur l'avis de Malesherbes, préféra Desèze, fut le défenseur du général Moreau et de M. de Rivière, après avoir été celui d'Adélaïde de Cicé, dans l'affaire de la *machine infernale*. Il était membre du conseil départemental de la Seine quand vinrent les événements de 1814, et fut le rédacteur de la proclamation du 1er avril, foudroyant manifeste contre Napoléon, dont le conseil général méconnaissait désormais l'autorité, exprimant le vœu formel que le gouvernement monarchique fût rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes (1). Devenu procureur du Roi à la Cour royale, c'est-à-dire chef du parquet, M. Bellart eut le triste devoir de poursuivre devant la Cour

(1) Deux jours après, le dimanche 3 avril, le Sénat conservateur prononça la déchéance de l'Empereur, et, le lendemain, le gouvernement provisoire fit une déclaration dans le même esprit. Ce gouvernement provisoire était ainsi composé : le prince de Bénévent, le général comte de Bournonville, plus tard maréchal de France; le comte de Jaucourt; M. de Montesquiou-Fézensac, abbé et ancien membre de l'Assemblée constituante; le conseiller d'Etat duc de Dalberg. Le secrétaire général était M. Roux-Laborie. Ainsi, sur les membres de ce *pentemvirat*, il y avait deux prêtres (le prince de Bénévent et M. de Montesquiou) et un quasi-étranger, car le duc de Dalberg n'avait été naturalisé qu'en 1810. (*Note de l'auteur.*)

des Pairs le maréchal Ney, ce qu'il fit avec un acharnement qui fut généralement désapprouvé. Certes, si le maréchal Ney eût été jugé par ses pairs, les maréchaux, et si ceux-ci n'avaient pas commis la faute de se déclarer incompétents, cet illustre capitaine — coupable, sans doute, au point de vue d'où la famille royale devait envisager son acte, mais uniquement entraîné par son dévouement à la cause impériale et par la fascination qu'exerçait Napoléon — n'eût pas été condamné à mort. Telle est l'opinion que j'ai entendu émettre par le maréchal Mortier. Ces vieux guerriers auraient compris, en effet, que l'élan avait dû entraîner « le brave des braves », tout autant que ses propres souvenirs.

Après avoir fait une guerre acharnée aux écarts de la presse, que, dans l'instruction contre Louvel, l'assassin du duc de Berry, il accusa du crime, ce fut, toutefois, avec répugnance que M. Bellart lança un réquisitoire contre le *Courrier français*, à l'occasion de certaines susceptibilités de la Cour de Rome sur la non-observation du maigre le vendredi, que ce journal avait attaquées. Plusieurs fois M. Bellart refusa à M. de Peyronnet, ministre de la justice, de réquisitionner en cette occasion, et il n'obéit qu'aux ordres réitérés du ministre et à la demande expresse que lui adressa le Roi. Ce document, dressé en opposition avec son opinion personnelle, et peut-être avec ses convictions, se ressentit des dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvait son auteur en l'écrivant. Le style en était décoloré et la logique sans fermeté; aussi dit-on, dans le public, à cette occasion : « L'éloquence est un bel art, mais Bellart n'est pas l'éloquence. » Il est certain que cette plaisanterie assez facile ne pouvait s'appliquer qu'à ce seul document sorti de la plume de l'illustre magistrat, tout ce qu'il a écrit, par ailleurs, étant absolument marqué au coin de l'éloquence et du talent. Le chagrin qu'il éprouva, à cette occasion, altéra beaucoup sa santé, que de nombreux travaux avaient déjà fort ébranlée, et, depuis cette époque, il ne fit que languir.

Lorsqu'il vit que son existence était sérieusement menacée,

M. Bellart fit demander une dernière audience au roi Charles X. Il ne put y paraître que porté sur un fauteuil : « Sire, ce sont les paroles d'un mourant et d'un serviteur dévoué, dit-il; daignez les écouter avec indulgence et les prendre en considération. Ce sont mes convictions dont je vais dérouler le tableau, et je crois connaître les hommes. » Alors, M. Bellart, qui s'effrayait, pour les destinées de la France et de la famille royale, des progrès et du triomphe de la société des Jésuites, dont les adeptes se glissaient dans toutes les administrations et dont les confesseurs exerçaient leur influence sur la Cour, aussi bien que sur un grand nombre de familles, développa aux yeux du Roi toutes les menées de la Congrégation, ses projets, son but, et peignit le tableau de si sombres couleurs, que le monarque parut, un instant, ébranlé. Charles X écoutait, la main sur les yeux, le coude appuyé sur un genou et la tête inclinée, dans la position d'une méditation douloureuse. De temps en temps il interrompait le vieux serviteur dévoué qui récitait son testament politique, sa dernière profession de foi, et s'écriait :

— « Mais, monsieur, monsieur! Que voulez-vous donc que je fasse?... — Hélas! je suis si vieux déjà; j'ai un pied dans la tombe. Puis-je donc résister?.. — Monsieur, je vous crois. Je vois que vous dites la vérité; mais j'ai tant à réparer aux yeux de Dieu... — Mais, monsieur, monsieur! Si j'agis comme vous le demandez, *ils* ne me donneront pas l'absolution au moment de mourir. »

La douleur du Roi semblait réelle; mais M. Bellart ne gagna rien. M. le duc de Maillé était seul présent à cette entrevue. Pendant le temps qu'il fallut aux porteurs de M. Bellart pour le sortir du cabinet du Roi, il entendit le duc dire avec force à Charles X :

— « Sire, réfléchissez à ce que vient de vous dire cet honnête homme. Ses fonctions, sa vie au milieu des hommes l'ont mis à même de connaître la pensée des masses...

— Tais-toi, tais-toi, mon cher Maillé. Ceci n'est pas de ta compétence : tu n'y entends rien. »

Telle fut la réponse du Roi et le seul résultat de la conférence. Le chagrin qu'en rapporta M. Bellart a peut-être hâté sa mort, qui survint en 1826. Or, depuis cette époque jusqu'au moment où Charles X s'est décidé, en cette année 1828, à rendre les ordonnances contre les Jésuites, cette société a complètement dirigé le pays.

Ces ordonnances, qui sont dues à l'habileté et à l'énergie du ministère actuel (ministère Martignac), et que l'on est parvenu à faire digérer à la Cour de Rome, ont été l'objet de nombreuses visites de M. de Rayneval (1) à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et de nombreuses négociations avec Rome, négociations pendant lesquelles Belloc, chargé d'affaires auprès du Saint-Siège, avant l'arrivée de M. de Chateaubriand comme ambassadeur, a montré de l'habileté et de l'adresse.

Le digne M. Billecoq a publié une notice historique sur son ami, M. Bellart, dont les œuvres ont été imprimées depuis sa mort. Quelques causes défendues par M. Bellart sont des drames du plus attachant intérêt.

Un déjeuner auquel j'ai pris part dernièrement chez mon homonyme et ami, le vicomte de Cussy (2), marié à une An-

(1) M. de Rayneval était alors ministre par intérim des affaires étrangères. (*Note de l'auteur.*)

(2) A la fin de l'année 1823, pendant le séjour de plusieurs semaines que je fis à Paris, venant de quitter l'ambassade de Berlin, je vis, un matin, entrer chez moi un très élégant capitaine de la garde royale, qui me dit avoir depuis longtemps l'envie de faire ma connaissance, ayant lieu de croire, d'ailleurs, qu'il existait entre nous des liens de parenté. « Je suis, me dit-il, le vicomte Frédéric (ou Fritz) de Cussy, et, dans un voyage que j'ai fait en Allemagne et en Italie, mon nom m'a valu l'accueil le plus bienveillant et le plus flatteur, de la part des ministres du Roi dans les cours étrangères, ainsi que de la part de tous vos collègues, les secrétaires de légation. » Je détrompai le jeune vicomte de Cussy, lui disant, qu'à mon grand regret, nous ne sommes nullement parents, lui appartenant à la famille des Cussy, de Normandie, moi étant de celle des *Cornot* de Cussy, de Bourgogne. Nous nous liâmes fort étroitement, nous traitant réciproquement de cousins, malgré l'absence de parenté.

J'ai revu bien des fois en ma vie l'aimable Fritz de Cussy, et en décembre 1849, alors que j'allais dîner fréquemment chez lui à Saint-Mandé, j'ai fait la connaissance de sa fille Marie, fort belle personne, qui, depuis, a épousé en Normandie un cousin de son nom. Bien que légimitiste, Fritz de Cussy m'a fort excité à cette époque à reprendre du service; mais j'étais destitué par l'infâme gouvernement de la République, auquel il m'eût été pénible de devoir quoi que ce soit. Je refusai donc les offres d'appui que me

glaise, mérite un souvenir spécial, car il met en scène un personnage fort connu à Paris comme gourmet, c'est-à-dire comme gourmand de bonne compagnie : c'est son oncle, le marquis de Cussy. Homme d'esprit, d'excellentes manières et de savoir-vivre, celui-ci s'était rapproché de Napoléon, et avait même porté à cette époque le titre de « baron » que l'Empereur lui avait donné. En 1814, il avait accompagné à Vienne l'impératrice Marie-Louise, en qualité de maréchal du palais.

Pendant que nous mangions les huîtres, je remarquai une chose singulière : le marquis de Cussy avait l'écaillère à côté de lui. Cette femme ne devait pas détacher de la seconde écaille l'huître « qui, nous disait le grand gourmet, continue de vivre et ne cesse de palpiter qu'au moment où le couteau tranche le dernier lien qui la retient à son écaille ». Et, en effet, le marquis faisait lui-même cette « délicate » opération sur le bord de ses lèvres, au moment de humer sa victime.

Il nous raconta que lorsque M. Brillat-Savarin publia son charmant ouvrage connu sous le nom de *Physiologie du goût*, il fut « indigné » d'y lire cet aphorisme : « L'homme naît cuisinier et devient rôtisseur. » — « Je ne connaissais pas alors M. Brillat-Savarin, nous dit le marquis, mais c'était un ouvrage de mérite qu'il avait donné au public, et je voulus contribuer à faire disparaître la *tache* (le marquis de Cussy appuya sur ce mot) que j'avais remarquée. Je me rendis donc chez M. Brillat-Savarin et la conversation suivante s'engagea entre nous :

— « Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, et cependant je viens, sans hésitation, déplorer tout haut devant vous une très grave erreur dans laquelle vous êtes tombé. Peut-être m'excuserez-vous et comprendrez-vous ma démarche quand vous saurez qui je suis : je suis le marquis de Cussy.

faisait Cussy qui, cependant, se livra, à cet effet, à des démarches personnelles près du général de La Hitte, ministre des affaires étrangères.

A ce déjeuner de 1828 dont je parle, assistait aussi le père de Fritz de Cussy, ancien capitaine de vaisseau, portant un bandeau noir sur l'emplacement d'un œil, qu'il avait perdu dans je ne sais plus quel combat naval. Ce vieil officier est mort en 1848. (*Note de* 1853.)

Là-dessus, les phrases complimenteuses que vous pouvez bien supposer, de la part d'un homme aussi distingué que M. Brillat-Savarin...

— Monsieur, continuai-je, dans votre savant ouvrage vous avez dit que « l'homme naissait cuisinier et devenait rôtisseur... » Erreur, monsieur, erreur!... En effet, qu'étaient les hommes, nos premiers pères?... Des rôtisseurs, puisque les produits de leur chasse se rôtifiaient, s'enfumaient sur des charbons. Ce n'est qu'avec le temps qu'ils sont *devenus* cuisiniers. Ainsi, monsieur, c'est entendu : l'homme ne naît pas cuisinier... L'homme, monsieur, l'homme naît rôtisseur, mais il devient saucier! »

M. Brillat-Savarin était, vous le pensez bien, un homme trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en effet toute la science de l'art culinaire, toute sa chimie, consiste dans l'assaisonnement, dans le mélange artistement pondéré de tout ce qui doit former une bonne sauce. Aussi me remercia-t-il avec effusion de mon avis; il me serra affectueusement les mains, et nous sommes restés excellents amis jusqu'à sa mort, survenue trop tôt pour une belle science que trop souvent les grands hommes affectent d'ignorer. — »

Le marquis de Cussy nous raconta aussi qu'un jour, revenant du château de Grosbois, qui appartenait alors au maréchal Berthier, il s'arrêta dans un village où passait une voiture publique se rendant à Paris. Etant arrivé trop tard, il fallut que le marquis attendît jusqu'au soir un second passage. Au commencement de l'après-midi, il entra chez un paysan et lui demanda à se rafraîchir. On lui servit un vin blanc exquis, tel qu'il n'aurait jamais pu en soupçonner de semblable dans les environs de Paris. Vers 5 heures, le souvenir du vin blanc lui revient : il demande au paysan un dîner quelconque et du même vin blanc. Pendant ce temps-là, la voiture publique passa... Il fallut coucher... Sa bonhomie plaisait à la famille campagnarde; on lui établit un lit. Le lendemain, au déjeuner, le vin blanc reparut, et le marquis apprit alors avec regret que ses nouveaux amis n'en possédaient que vingt-cinq

bouteilles. Alors, il prit une décision qui ravit, du reste, les braves paysans : il resta encore pour dîner, coucha, déjeuna de nouveau, dîna encore... « — Bref, nous ajouta le marquis de Cussy, je séjournai ainsi huit jours chez ce brave homme, jusqu'à ce que sa précieuse provision de vin blanc fût épuisée, et, comme mes effets étaient restés à Grosbois, je passai quelques heures au lit, pendant que sa fille blanchissait ma chemise. En le quittant, je le payai généreusement de son hospitalité, et nous nous quittâmes, échangeant force poignées de main et paroles reconnaissantes... Je revis mon ami le paysan, peu après, et plusieurs fois, en allant, en 1813, à Grosbois; mais son bon vin blanc n'avait pas reparu... Celui que j'avais bu naguère, et dont il ne restait plus une seule bouteille, hélas! était devenu, paraît-il, aussi parfait sous l'influence de la comète de 1811. »

Voici encore une anecdote relative à cet incorrigible gourmet; mais, celle-là, il ne nous l'a pas contée ce jour-là. Je la tiens du vicomte de Cussy, auquel le marquis l'avait confiée, pour lui faire comprendre « le rôle important que, disait-il, l'odorat joue chez les amateurs de la bonne chère ».

Très porté sur les femmes, le marquis de Cussy avait, à une certaine époque, — j'ignore laquelle — pour maîtresse une jolie ouvrière dans la fidélité de laquelle il avait une grande confiance. Un jour, il lui proposa, pour une date précise, une excursion de campagne aux environs de Paris. Son amie refusa, lui disant que ce jour est justement le jour de fête de sa mère, qu'elle ne pourra quitter, mais elle promet au marquis qu'elle ira le rejoindre le soir. Le marquis, qui tenait sans doute à son excursion champêtre, se décide à la faire seul. Il se réveille à l'aurore, et, en attendant l'heure à laquelle il a commandé sa voiture, il va, flânant, vers les marchés où son instinct gastronomique l'attire. Ses yeux suivent avec intérêt tout ce qui se présente à la vente. Tout à coup, d'un peu loin, il croit apercevoir deux bottes d'asperges... Des asperges!... Une primeur!... Il s'approche... Plus de doute, ce sont bien deux bottes d'asperges... Certainement, ces bottes d'asperges

sont les seules que présentent les établis... Le marquis se hâte; mais il est quelque peu obèse... il ne va pas si vite que le voudrait son désir de posséder les bottes d'asperges, si bien qu'il a le chagrin de voir un homme assez bien mis s'emparer des raretés. Il lui fallut faire son excursion à la campagne sans les asperges que, par la pensée, il savourait depuis quelques instants...

Le soir de l'excursion, sa tendre amie, fidèle au rendez-vous, le rejoint, et le marquis oublie les bottes d'asperges entrevues en contemplant avec bonheur la jolie personne, dont il est *seul* — il le croit, du moins — le fortuné possesseur. Mais, tout à coup... Voyons, comment dire cela?... Eh bien! cette jeune personne, si mignonne et si aimable qu'elle fût, était, comme tous les humains, obligée de se plier à une nécessité fort vulgaire, car « elle était de ce monde où les plus belles choses ont le pire destin... » Il lui fallut obéir... Grand Dieu! Quelle expression de fureur est passée subitement dans les yeux du marquis, dont le regard, tout à l'heure, était si tendre! — « Julie! dit-il d'une voix foudroyante et tremblante tout à la fois, en saisissant le bras de sa maîtresse, Julie! tu as dîné aujourd'hui en tête à tête avec l'ambassadeur d'Espagne; tu m'es infidèle... » — « Mais, mon ami, balbutie la jeune ingénue, comment peux-tu croire?... » — « Julie! Je répète que tu as dîné aujourd'hui avec l'ambassadeur d'Espagne. La preuve?... La voici. Dans tout Paris, il n'y avait aujourd'hui que deux bottes d'asperges. C'est le maître d'hôtel de cet ambassadeur qui les a achetées ce matin; je l'ai vu... Or, tu viens de révéler, d'indéniable façon, que tu as mangé aujourd'hui des asperges... » Confondue de voir son infidélité dévoilée par une circonstance aussi inattendue, l'amie du marquis n'essaya même pas de se disculper. Elle disparut, et ainsi se termina une idylle dans laquelle on voit que le subtil odorat du célèbre gourmet avait joué un rôle important.

Dans l'année 1827, le 9 août, voici juste un an aujourd'hui, mon cœur fut bien douloureusement affecté par la perte de mon vieil ami Désaugiers. Conservant jusqu'au dernier mo-

ment son imperturbable gaieté, il était mort à la suite de l'opération de la taille, qu'il dut subir.

Marc-Antoine Désaugiers, que l'on nommait en famille Saint-Marc, était le second des trois frères, mes amis. L'aîné, ancien consul général à Copenhague, est un homme d'un grand savoir, mais d'une distraction qui passe toute idée. Ainsi, on le voit, couramment, chercher son chapeau quand il l'a sur la tête ou qu'il le tient à la main. Jules, le troisième, est actuellement consul général à Amsterdam. C'est un homme bon et instruit, mais faible à force de douceur et de facilité dans le caractère. Veuf d'une Danoise, aimable et excellente femme, qui, lors de son mariage, était d'une beauté admirable, dit-on, Jules Désaugiers est aujourd'hui père de trois filles charmantes.

Saint-Marc Désaugiers, qui a mérité d'être appelé « l'Anacréon français », possédait une gaieté inépuisable, comme sa bonté. Je crois que la direction du Vaudeville, dont il s'était chargé depuis 1825, a beaucoup contribué, par les peines et les fatigues dont elle était l'occasion pour lui, à développer le mal qui l'a enlevé. Déjà, en 1823, il était fort souffrant et obligé de s'observer sérieusement. Je possède une lettre qu'il m'écrivit à cette époque, qui prouve que la maladie n'avait pas aigri son caractère, et qu'il ne me gardait aucune rancune d'avoir espacé mes relations avec lui alors que j'étais aux gardes du corps (1). Voici cette lettre : « Mon cher Cussy, j'ai appris avec bien du plaisir que vous étiez de retour à Paris, et avec bien de la peine que vous aviez pris pour venir me voir le moment où j'étais assiégé par les médecins et les hommes d'affaires. Vous voyez que ce n'est pas gai. Vous avez perdu patience, et, prisonnier dans mon lit, je n'ai pu avoir le plaisir de vous embrasser; mais tous les jours ne se ressemblent pas, et la première fois que vous voudrez bien m'apporter un dédommagement, vous serez reçu comme un sauveur qui vient me rendre la santé, et même la gaieté que les tisanes ont repoussée à cent

(1) Voir chap. II.

lieues de moi. Si vous l'avez rencontrée en route, comme je n'en doute pas, vous me la ramènerez, et une franche et joyeuse accolade sera le prix du retour de la fugitive... En attendant, croyez, mon cher Cussy, au plaisir que j'aurai à revoir un ami que j'avais vu partir avec un véritable regret... *Vale et ama ægrorentem.* Désaugiers (1). »

Ses funérailles, qui eurent lieu à l'église Saint-Roch, le 11 août, un samedi matin, furent un spectacle touchant. La douleur de son fils était déchirante, la foule de ses amis avaient les larmes aux yeux, la peine que laissait voir Brazier était sincère. Tous ceux qui ont connu cet excellent homme comprendront combien ses amis ont dû être affligés de sa mort. Saint-Marc Désaugiers faisait beaucoup d'aumônes aux pauvres de sa paroisse, sa réputation comme homme de bien était légitimement établie; aussi a-t-il été d'autant plus pénible d'entendre le prêtre accompagnant ses restes prononcer sur le bord de sa tombe prête à se fermer, en guise d'oraison funèbre, quelques paroles désapprobatrices sur la vie et les ouvrages de celui qui fut à la lettre un *vir probus.* Son frère, Désaugiers l'aîné, interrompit le prêtre que la foule hua; je pris par le bras ce ministre intolérant d'un Dieu de charité et le poussai dans un cabriolet qui s'éloigna au galop.

Le bon Désaugiers était accablé de demandes de billets pour le Vaudeville, et par des gens de toutes les classes. Il ne savait pas refuser. En 1826, je le vis de loin au moment où, dans la rue de Richelieu, un homme des pompes funèbres, portant sous le bras une petit cercueil d'enfant, l'accostait, pour lui demander un billet de faveur. Voulant se soustraire à l'attention du public, Désaugiers s'empressa d'entrer sous la première porte cochère. Curieux de savoir ce que ceci signifiait, je pressai le pas et j'arrivai à temps pour voir ce bon Désaugiers, obligé, sur les instances du *croque-mort,* d'employer le petit cercueil comme pupitre, sur lequel il rédigeait, en faveur du funèbre quémandeur, un billet d'entrée au Vaudeville!

(1) Désaugiers au chevalier de Cussy, 21 juin 1823. *Archives particulières du comte Marc de Germiny.*

Que de joyeux dîners j'avais faits, alors que j'étais aux gardes du corps, avec cet excellent, aimable, et toujours gai compagnon, au *Caveau*, chez Verneuil, chez le capitaine Philibert, chez Chédeville, ou chez moi!... Quel entrain! Quelle verve! Quelles saillies!... Et cela, toujours, toujours!.... Que d'esprit! Quelle douce philosophie! Quelle connaissance du cœur humain! Que de gaieté dans ses chansons, dont plusieurs sont de petits chefs-d'œuvre! Et quels jolis vaudevilles sont sortis de sa plume!

Ce fut à la fin de ce même mois d'août 1827 que je partis pour Agen, faire mes adieux à mon père, dans la pensée que j'allais bientôt aller occuper le poste consulaire de Bucharest. Mais, à mon retour à Paris, j'appris que je n'irai point à Bucharest. Le général comte Guilleminot, ambassadeur du Roi à Constantinople, avait réclamé contre quelques changements projetés, au sujet desquels on l'avait consulté, et tout le mouvement dans le personnel consulaire du Levant était ajourné.

J'en fus fâché, car l'horizon ministériel commençait à se noircir. On parlait beaucoup déjà de la chute du ministère Villèle, et je craignais, dans ce moment où j'étais toujours sous-chef, sans en remplir les fonctions que j'avais remises à M. Max de Lambert, de ne savoir quelle figure faire en présence du ministre qui remplacerait le baron de Damas. Quand il s'occuperait de connaître ses « sujets », il m'ignorerait, car, comme l'on dit, je n'étais « ni chair ni poisson ». Aussi je m'en fus consulter le baron Portal sur la solidité du ministère. Il ne me parut pas le croire en bonne santé, désormais; toutefois il m'ajouta :

« Hier encore, j'ai parlé à Villèle. Je lui ai dit que l'on colportait dans certains cercles que le Roi avait cédé aux sollicitations intimes qui lui avaient été faites, que le parti *cardinaliste* (1) l'avait emporté. » — « Je ne sais pas, m'a répondu M. de Villèle, si le Roi a changé depuis hier, ni si les *pointus* l'ont emporté sur moi dans sa confiance. Les pointus sont puissants, je le sais, et plus puissant que moi les protège; aussi,

(1) Les ultras, ralliés au parti des Jésuites, appelé à la Chambre des pairs le parti des *Pointus*. (*Note de l'auteur.*)

suis-je obligé, en apparence, de me laisser un peu déborder par eux et de les ménager; mais, le jour où je verrai qu'ils vont trop loin, *ou ils me tordront le cou ou je les abattrai...* (1) » Vous voyez, mon cher Cussy, que M. de Villèle croit encore sa position bonne. Quant à moi, je vous l'avoue, je la considère comme fort compromise. »

J'ignore quelles intrigues politiques se liaient, en l'année 1827, ou se sont liées depuis mon retour d'Agen à Paris au commencement du mois de novembre 1827 jusqu'à la chute de M. de Villèle (janvier 1828), mais, durant cette période, je me suis trouvé le centre, en quelque sorte, de communications actives établies entre plusieurs hommes d'Etat, qui craignaient que les lettres à eux adressées directement ne fussent l'objet de l'attention de la police. Voici comment.

Le soir du 1er septembre (1827), étant chez mon père à Agen (2), on vint me dire qu'un inconnu demandait à me parler en particulier. Cet homme, que je reconnus aussitôt pour le valet de chambre de confiance de M. de Rayneval, alors ambassadeur à Berne, me remit de la part de son maître une lettre ainsi conçue : « Je vais vous demander, mon cher ami, quelque chose d'étrange pour un ministre du Roi, mais *je vous jure sur l'honneur que c'est pour le bien du pays.* Des amis, qui professent les mêmes opinions politiques que vous et moi, ont et auront à se communiquer leurs pensées sur ce qui se passe ou se prépare. Nous avons tout lieu de croire que notre correspondance sera surveillée par la police, et j'ai pensé de suite à vous pour nous rendre le service de faire passer nos lettres sous votre couvert... » Après une nuit de réflexion, je répondis à M. de Rayneval qu'il pouvait compter sur moi. Et c'est ainsi que, pendant les deux derniers mois de l'année dernière (1827), j'ai servi d'intermédiaire entre MM. de Rayneval, le baron Pasquier, le baron Mounier et M. de Sémon-

(1) Ce n'est point, en effet, au profit des *Pointus* que la chute de M. de Villèle s'est accomplie. (*Note de l'auteur.*)

(2) Mon père habite Agen, et, l'été, les environs de cette ville où il a pris sa retraite comme directeur de l'enregistrement et des domaines. (*Note de l'auteur.*)

ville, grand référendaire de la Chambre des pairs. Ou je faisais passer les lettres à leurs adresses par des moyens que je savais sûrs, ou, plus habituellement, je les portais moi-même, notamment celles qui étaient destinées au baron Mounier et au baron Pasquier.

Ai-je eu tort, moi, serviteur du gouvernement, d'accepter cette mission d'intermédiaire occulte entre des hommes d'Etat qui, je ne l'ignorais pas, étaient hostiles à la politique du premier ministre de ce gouvernement?... Ces hommes d'Etat étaient, comme moi, des monarchistes sincères, mais, comme moi, et plus peut-être, — car ils avaient une grande expérience de la politique, — ils étaient convaincus que le ministère Villèle menait la royauté vers l'abîme. J'ai estimé qu'en favorisant leurs rapports, j'agissais « pour le bien du pays », selon l'expression de M. de Rayneval. C'est pourquoi je n'ai point regretté d'avoir acquiescé à la demande de mon ancien chef de Berlin, auquel m'attachaient les liens de la reconnaissance et de l'amitié, et d'avoir rendu à M. de Rayneval et à ses amis le même service d'intermédiaire que, plusieurs années auparavant, j'avais rendu à Mme de Duras et à M. de Chateaubriand (1).

Une fois, j'eus la preuve que la police de M. de Villèle se doutait de quelque chose et que j'étais surveillé. Ce que j'ai à dire à ce sujet est délicat, car il est absurde et de mauvais goût de conter ses bonnes fortunes amoureuses; mais, pour l'intelligence de mon récit, j'en suis réduit à cette nécessité. Cependant, comme je ne veux pas faillir aux usages d'un galant homme, je vais écrire les lignes suivantes, sans consigner de noms, ni même d'initiales.

Lors de mon retour d'Agen dans la capitale, j'avais voyagé de Bordeaux à Paris dans le coupé de la diligence, en compagnie d'un riche et ridicule Brésilien qui ronflait, mangeait et buvait sec, contemplait ses bagues et ne disait rien, et d'une fort jolie femme, que le conducteur m'avait dit être l'épouse

(1) Voir chap. XIV.

d'un conseiller de préfecture. Avant Angoulême, ma compagne de coupé et moi nous étions au mieux; avant d'arriver à Paris, elle m'avait accordé tout ce que j'avais voulu. En nous séparant dans la cour des Messageries, la jolie voyageuse m'apprit qu'elle était la femme du préfet de ***, qu'elle se nommait Mme de *** et me demanda mon nom. Ainsi, sans me connaître, cette jeune femme m'avait fait le don de sa personne!... Mais le sentiment va si vite en diligence!... Or, Mme de ***, qui s'arrêtait plusieurs semaines à Paris chez des parents, venait parfois chez moi. Une après-midi de la fin de décembre, elle arriva, affolée, me disant que, sur une liste de la police, elle avait lu mon nom et celui du baron Pasquier. Pressée de questions, cette pauvre femme m'avoua alors, en sanglotant « qu'aimant la toilette et peu fortunée », elle avait accepté les subsides de la police royale, sous condition de surveiller les amis qu'elle pouvait avoir dans la politique. Ainsi donc, la police de Charles X employait les mêmes procédés que les ducs d'Otrante et de Rovigo, sous l'Empire!... Je ne revis plus Mme de ***. Quelques jours après, le ministère Villèle tombait, et j'apprenais que ma jolie compagne de diligence était morte *subitement*. C'est une remarque à faire, que souvent les personnes secrètement employées par la police meurent de façon imprévue.

Mon rôle d'intermédiaire entre M. de Rayneval et ses amis m'a mis à même de recueillir, sur les événements qui ont précédé et suivi la mort du roi Louis XVIII, quelques détails assez curieux.

M'étant rendu, de très bonne heure, un matin, chez le baron Pasquier, je le trouvai occupé à écrire et entouré de nombreux papiers ouverts. Après avoir pris lecture de la lettre que je lui apportais, il fut dans le cas de passer dans une pièce voisine pour y chercher un papier. Pendant son absence, qui fut de dix minutes au moins, j'abandonnai la chaise que j'occupais près de son bureau, et je fus m'asseoir contre la bibliothèque. C'est un usage de discrétion que j'ai toujours pratiqué, lorsque je me trouve seul dans un cabinet où des papiers sont ouverts

et exposés aux regards, de me tenir éloigné de la table sur laquelle ils sont déposés : les yeux voient souvent, sans qu'on leur demande de voir, des phrases qu'on n'a pas le droit de lire, aussi longtemps que la confiance ne vous les communique pas. Le baron Pasquier, en rentrant dans le cabinet, et en me voyant aussi éloigné de son bureau, comprit le motif qui m'avait fait changer de place, et il dut m'en savoir un gré infini, car il me dit aussitôt : « Vous vous êtes, je le vois, non pas défié de vous, mon cher Cussy, car je connais votre discrétion, mais de vos yeux qui sont meilleurs que les miens; et, pourtant, vos yeux, s'ils avaient vu, sans chercher à voir, n'auraient aperçu que des notes griffonnées et bien raturées encore : je m'occupe de mes mémoires politiques, et je relisais, à cet effet, des notes que j'avais prises à l'époque de la mort de Louis XVIII. »

Sur cette déclaration du baron Pasquier, je me crus autorisé à lui demander s'il était vrai que le Roi eût récité, comme l'avaient dit les journaux, les prières des agonisants, disant à l'archevêque de Paris : « Monsieur, vous avez oublié un verset », et pourquoi le clergé n'avait pas accompagné le corps du Roi défunt à Saint-Denis.

— « Tous les détails rapportés là-dessus, à cette époque, par les journaux, sont autant de mensonges, me dit le baron, car ils n'ont pas été informés de ce qui s'est passé. Quand personne ne pouvait plus douter de la fin prochaine du Roi qui, jusqu'alors, ne parlait pas d'appeler son confesseur, la duchesse d'Angoulême le supplia de recevoir les derniers sacrements. Sur le refus du Roi : « N'oubliez pas, Sire, dit-elle, que Votre « Majesté s'appelle le Roi Très Chrétien, et qu'Elle n'a « jamais négligé aucun des devoirs du Roi Très Chrétien! » — « Ma nièce, c'est précisément parce que j'ai dû jouer la comé- « die toute ma vie, comme Roi, qu'au moment où la toile va « tomber, je puis et je veux, comme homme, agir à ma fan- « taisie. » Les larmes, les prières de la duchesse n'obtinrent rien. Et quand, un ou deux jours plus tard, on vint dire au Roi mourant que l'archevêque de Paris, suivi de quelques

membres de son clergé, demandait à entrer, Louis XVIII qui, dans cette visite pieuse, voyait sans doute un acte de petite tyrannie dévote de sa nièce, s'écria sur un ton de fureur qui le tint épuisé assez longtemps après : « Qu'on ne « laisse pas entrer cette canaille noire!... » Force fut à l'archevêque de se retirer. Il ne reparut plus, et jamais, dès lors, il n'eut à réciter avec le Roi les prières des agonisants; aussi, le clergé, ayant été repoussé du lit de mort, se refusa à suivre les funérailles, et, comme cette circonstance était de nature à étonner le public, on la mit sur le compte d'une difficulté qui se serait élevée entre le clergé de Paris et les Cours souveraines de cassation et autres, au sujet des places à occuper dans le convoi...

« Quant aux derniers moments du Roi, voici la vérité sur ce qui se passa, continua le baron Pasquier. La famille royale était tout entière réunie au pied du lit, gardant le plus profond silence. Les yeux de Louis XVIII qui se promenaient d'un air assez mécontent sur l'assemblée se fermèrent tout à coup, en même temps qu'un profond soupir sortait de sa poitrine... Le médecin s'approcha : ne trouvant plus de pouls, il glissa la main sur le cœur, et, après l'y avoir laissé quelque temps, sans sentir de battements, il fit, de la tête et des yeux, quelques mouvements et quelques signes, que le comte d'Artois interpréta comme une annonce que son royal frère n'existait plus. Se croyant Roi, et pressé, sans doute, de le montrer, ou plutôt, obéissant instinctivement à l'étiquette, le comte d'Artois se couvrit. Juste à ce moment, le Roi rouvre les yeux et aperçoit le comte d'Artois ayant son chapeau sur la tête, privilège royal. Aussitôt, il se soulève, par un mouvement violent, sur les deux poignets, lui que deux hommes devaient, depuis longtemps, aider pour bouger dans son lit, et s'écrie à haute voix : « Pas encore, mon frère! » Puis, il retomba lourdement sur sa couche... Ces mots ont été les derniers qu'a prononcés Louis XVIII, et, quelques instants après cette scène, il n'était plus... »

Du maréchal duc de Trévise qui, avec d'autres personnages,

se trouvait dans les salons précédant la chambre où agonisait Louis XVIII, j'ai su aussi que, lorsqu'un maître des cérémonies — M. de Dreux-Brézé, je crois — s'avança sur le balcon du pavillon de l'Horloge, disant les mots traditionnels : « Le Roi est mort, vive le Roi! » M. le duc Decazes, que Louis XVIII avait tendrement aimé et qui était dévoué de cœur à ce monarque, tomba en faiblesse, et aurait été frapper de la tête une console de marbre, si lui, le duc de Trévise, qui se trouvait près du favori du Roi défunt, ne l'eût reçu dans ses bras.

CHAPITRE XXIII

Nouvelle entrevue avec le baron de Damas. — Chute du ministère Villèle. — Je suis sur le point de prendre part aux combinaisons ministérielles. — Je suis appelé au cabinet par M. de Rayneval. — Rue Godot-de-Mauroy, n° 37. — Je suis nommé consul à Corfou. — Mme Saint-Elme. — Le jeune Bernardin de Saint-Pierre. — Entreprises matrimoniales de mes amis en ma faveur. — Mon mariage s'arrange. — Le général Dulong de Rosnay. — Mgr de Sagey. — « Chevalier » et « Monseigneur ». — Aux Tuileries et au Palais-Royal. — Je gagne mon poste par le chemin des écoliers. — Le comte Beugnot. — Le baron de Vitrolles. — *Buona mane.* — Menées politiques de M. de Chateaubriand. — Le ministère du 8 août 1829. — Comment est tombé le ministère Martignac. — La culotte du Roi de Saxe. — Arrivée à Corfou.

Paris, août 1828.

Lorsqu'il ne pouvait plus y avoir de doute sur la chute prochaine du ministère, j'allai trouver M. le baron de Damas. Ce fut — je m'en souviens très bien — le 28 décembre au matin. Le ministre, qui me reçut en robe de chambre et un foulard en désordre sur la tête, paraissait fort abattu :

— Monsieur le baron, lui dis-je, vos intentions ont, je dois le croire, été bonnes pour moi, dernièrement, mais les faits n'y ont pas répondu : quand j'ai manifesté le désir de retourner à l'étranger, j'ai cédé les fonctions du poste dont je suis toujours titulaire. Comment donc vais-je me présenter à la nouvelle administration?...

A ces mots, le baron bondit sur son fauteuil :

— Comment, monsieur?... Qui vous a dit, je vous prie, qu'il dût y avoir une nouvelle administration?

— Mais, monsieur le baron, c'est l'opinion générale. Tous les symptômes le démontrent et tous les journaux le disent.

— Les journaux, monsieur, font, vous le savez, bien souvent métier de mentir.

— Eh bien, monsieur le baron, j'ai une meilleure autorité. C'est le grand christ d'ivoire sur fond de velours noir qui me l'a dit, quand je traversai tout à l'heure le salon d'attente.

— Que signifie cette mauvaise plaisanterie?

— Ce pieux tableau, monsieur le baron, formait le principal ornement du salon des conférences, et devait, sans doute, y rester aussi longtemps que Votre Excellence resterait, elle-même, à l'hôtel Wagram. Or, j'ai trouvé le christ d'ivoire que l'on transportait à votre hôtel du faubourg Saint-Germain..

Ces paroles eurent un effet magique sur le baron : il retomba sur son fauteuil, devant lequel il se tenait droit et raide depuis qu'il s'était imaginé que j'avais plaisanté sur le Christ, inclina la tête comme un ennemi vaincu qui demande grâce, et me dit, en poussant un profond soupir :

— C'est vrai!... C'est vrai!...

Il fit une pause de plusieurs minutes, pour réfléchir, et aussi pour se remettre de son émotion, pendant que, de mon côté, je réfléchissais aux caprices d'un ministre et à tout ce qui en résultait de dommageable pour ma carrière.

— Eh bien! reprit le baron, quand il fut calmé, il est parfaitement juste, j'en conviens, que je vous dois une compensation. Que voulez-vous que je fasse pour vous?... Je le ferai. Dites donc ce que vous désirez; mais, auparavant, apprenez, si vous ne le saviez déjà, qu'il n'y a actuellement de poste vacant, dans les ambassades ou les consulats, que le poste de consul de Pernambouc, dont M. de Lambert, qui doit vous remplacer au département, est titulaire.

— Faute de mieux, monsieur le baron, j'accepte. Mais, quittant la carrière des ambassades pour la voie plus modeste des consulats, je désire aussi que le poste qui m'est confié soit réellement une compensation. Puis-je vous soumettre ici quelques conditions?...

Sur un signe de tête affirmatif de M. de Damas, je continuai :

— Monsieur le baron, ce poste de Pernambouc a un traitement de 12 000 francs : il est insuffisamment rétribué. Certes, je n'ai point envie d'y aller, fût-il encore mieux doté; mais, comme

le temps presse, je demande, afin de me faire une position plus convenable que celle tout à fait fausse dans laquelle je me trouve actuellement : 1° que le traitement du poste soit élevé à 18 000 francs; 2° que j'y sois nommé officiellement de suite; 3° qu'une lettre ministérielle me donne en même temps un congé illimité, avec jouissance du demi-traitement, jusqu'à ce qu'un poste à ma convenance vienne à vaquer.

— Qu'il en soit donc ainsi! Allez trouver M. Deffaudis, et que l'ordonnance royale soit préparée!... »

M. Deffaudis m'engagea à faire moi-même le brouillon de la lettre qui devait m'être écrite par le ministre, pour m'annoncer ses dispositions à mon égard :

— Non, répondis-je à M. Deffaudis. Je prétends que cette lettre renferme des compliments, et je ne veux pas la minuter moi-même. »

Cette lettre du baron de Damas est du 3 janvier 1828 (1). Mes provisions de consul à Pernambouc ne purent être signées que le 13 de ce mois par le Roi; et elles furent contresignées par le comte de La Ferronnays, car l'administration de M. le comte de Villèle n'était plus. Ah! si j'avais pu prévoir que le successeur du baron de Damas dût être le comte de La Ferronnays!... Maintenant, il était trop tard; j'étais définitivement engagé dans la carrière consulaire. Jusqu'à sa chute, M. de Damas, même me voulant du bien, m'avait été fatal.

Le nouveau ministère ne fut pas constitué en entier du premier jet. Les ordonnances royales des 4 et 20 janvier pourvurent d'abord aux affaires étrangères (comte de La Ferronnays), à la justice (comte Portalis), à la guerre (M. de Caux),

(1) Paris, 3 janvier 1828.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par décision du 30 décembre dernier, le Roi vous a nommé consul à Pernambouc. Dans le désir que vous aviez manifesté de reprendre la carrière extérieure, je regrette qu'il ne se soit pas trouvé vacant de poste plus à votre convenance, mais j'espère qu'il se présentera bientôt quelque autre occasion plus favorable de vous placer selon vos désirs. En attendant, je vous autorise à rester à Paris par congé. Vous y jouirez de la moitié des appointements de 18 000 fr. affectés au consulat de Pernambouc.

« Recevez, monsieur, etc.

« Le baron DE DAMAS. »

aux finances (comte Roy), au commerce (comte de Saint-Cricq), et à l'intérieur (vicomte de Martignac). Ce ne fut que le 10 février que M. de Vatimesnil reçut le portefeuille de l'instruction publique. Quant à la marine et aux affaires ecclésiastiques, on y nomma M. Hyde de Neuville et Mgr Feutrier, le 3 mars seulement.

M. de Chateaubriand prit une grande part à ces combinaisons ministérielles, particulièrement aux dernières, dans lesquelles il fit entrer ses amis. Sa part avait été grande aussi à la chute du ministère Villèle, et, le lendemain du jour où elle eut lieu, comme je m'étais rendu chez lui pour lui annoncer comment ma situation avait été réglée, il me dit, en parlant de M. de Villèle et en se frottant les mains : « Le coquin!... Il m'a coûté trois ans et demi de peine, mais enfin, il est tombé! »

En 1823 et 1824, pendant son ministère, M. de Chateaubriand s'était lié avec le curé de l'Assomption, paroisse des affaires étrangères, un M. Feutrier, qu'il avait fait devenir évêque de Beauvais. Aussi, lors des combinaisons ministérielles, désignait-il Mgr Feutrier pour le portefeuille des affaires ecclésiastiques; mais, ce qu'il faisait ici par amitié, il le faisait aussi dans l'embarras de trouver mieux, je crois. En effet, je me trouvai le 3 mars, au matin, chez M. de Chateaubriand, lorsque s'accomplissaient les dernières combinaisons ministérielles.

— C'est Mgr Feutrier qui sera nommé, me dit M. de Chateaubriand; c'est un digne homme; toutefois, pour occuper une situation aussi élevée, j'aurais voulu quelqu'un de plus connu que lui.

— Mais, m'écriai-je, il y avait un excellent prélat à prendre, et qui jouit d'une réputation de vertu, de charité et de tolérance qui le fait aimer et respecter de tous les partis : c'est Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux.

— Ah! parbleu! vous avez bien raison, Cussy. Comment n'y avons-nous pas pensé!...

Et, sur-le-champ, M. de Chateaubriand écrivit un billet

à M. de Martignac, le priant de substituer le nom de Mgr de Cheverus à celui de Mgr Feutrier. Il fit partir, en cabriolet, son secrétaire. J'attendis son retour : il était trop tard. Mgr Feutrier avait accepté, le Roi avait signé l'ordonnance et venait de la renvoyer, l'avis était déjà parvenu au *Moniteur*. Deux heures plus tôt, et tout aurait pu s'arranger!... Ainsi, si j'étais venu la veille au soir chez M. de Chateaubriand, comme cela m'arrivait souvent, ou de très bonne heure, le matin, je me serais trouvé avoir eu ma part personnelle aux combinaisons ministérielles. Et quel digne et respectable prélat mon indication eût donné à la France, comme l'un de ses ministres responsables!

Le comte de La Ferronnays n'avait accepté le ministère des affaires étrangères, qu'à la condition *sine qua non* d'appeler à Paris, en congé illimité, M. de Rayneval, excellent homme d'Etat, des conseils éclairés duquel il disait ne pouvoir se passer. M. de Rayneval confia donc son ambassade de Berne au premier secrétaire et vint à Paris, où il prit, dans la rue de Rivoli, un appartement garni. Sa famille le rejoignit bientôt et resta avec lui jusqu'à la belle saison. Peu de temps après l'arrivée de M. de Rayneval, la santé chancelante de M. de La Ferronnays l'obligea de se rendre à Carlsbad, et mon ancien chef fut, par ordonnance royale, chargé du portefeuille des affaires étrangères, par intérim. Aussitôt, M. de Rayneval m'appela au cabinet. Cette marque de confiance, en même temps que d'amitié, me toucha vivement.

M. de Rayneval occupe un bel appartement à l'hôtel de la Chancellerie de France et c'est là que tous les matins, avant de nous rendre au ministère, pour l'ouverture des dépêches et la distribution de la correspondance dans les diverses directions, Ferdinand Denois et moi, nous venons, depuis un mois (juillet 1828), travailler sous les ordres de M. de Rayneval. Je suis fort occupé, et passe au ministère toute la journée, et y reste souvent très tard; ainsi, il nous est arrivé, à Denois et à moi, de ne quitter le cabinet qu'à 11 heures et minuit. Mais

je suis occupé d'une manière qui me plaît, selon mes goûts tout à fait, et sous la direction d'un homme compétent et digne, en tous points, de mener la barque des affaires étrangères. Mes occupations consistent principalement à rédiger des mémoires confidentiels, à faire pour le Roi des extraits et des résumés des dépêches les plus importantes, puis à prendre, seul avec Denois et le ministre, connaissance de la correspondance secrète de certains agents que la France entretient, *incognito*, dans plusieurs pays limitrophes. C'est le soir seulement que, de temps en temps, je trouve une heure pour continuer cette relation à laquelle j'apporte moi-même plus d'intérêt, à mesure que je la vois grandir et se peupler de faits et de souvenirs qui me la rendront, sans doute, précieuse, un jour, lorsque l'heure de la retraite sera sonnée pour moi, et que, devenu vieux, je ne vivrai plus que dans le passé et par les souvenirs.

L'arrivée d'un nouveau ministère avait amené quelques changements dans le personnel des ambassades. Le duc de Laval-Montmorency, qui était à Rome, fut envoyé à Vienne, et M. de Chateaubriand reçut, à sa place, l'ambassade de Rome. Le prince de Polignac resta à Londres, ayant comme second secrétaire de son ambassade mon ami Flavigny. J'ai entendu M. de La Ferronnays dire que la correspondance du prince de Polignac est une des meilleures que le gouvernement reçoit de ses ministres à l'étranger. Depuis que je suis attaché au cabinet, je suis, du reste, à même de la juger. Elle présente des vues intéressantes, des aperçus, des jugements qui méritent sans doute d'être pris en considération; mais, je lui trouve, aussi, un ton de sécheresse et d'absolu qui est fort déplaisant.

J'ai donc des occupations intéressantes aux affaires étrangères, et les distractions, à Paris et aux environs, ne me manquent pas. Je suis accueilli dans l'intimité chez le maréchal duc de Trévise, au château du Plessis-Lalande; chez le général Pamphile-Lacroix, à Montmorency; chez le bon chevalier de Saint-Projet, à Saint-Germain; chez Mme de Vismes, à Ormesson; à Paris, chez les Flavigny, les Chastellux, les de

Noé (1), les La Ferronnays, les Chateaubriand et les Martignac, toutes agréables maisons où l'on joue la comédie de salon et où se donnent des dîners, des bals et des concerts. Je fais aussi de fréquentes apparitions au Théâtre-Français, aux Italiens, ainsi qu'aux divers théâtres dans lesquels M. de Martignac a sa loge et où je vais habituellement en compagnie de son secrétaire, M. Emile Barateau, poète aimable et léger (2).

Le vicomte de Martignac me veut beaucoup de bien, et me le manifeste à toutes occasions. Dernièrement, il m'a proposé de me nommer préfet au Puy, ce que je n'ai point accepté, ne voulant pas, sans grande fortune, prendre un emploi que le premier changement ministériel pourrait m'enlever. Ah! je garderai toujours une grande reconnaissance à M. de Martignac de ses bons offices, et je voudrais vraiment trouver l'occasion de la lui prouver. Mais comment, dans la situation élevée qu'il occupe, M. de Martignac ne cache-t-il pas plus soigneusement les écarts de sa vie privée?... Voici un fait à l'appui de ce que j'écris :

Il y a deux mois, dans la soirée du 10 juin — je suis certain de la date, parce que c'est le soir où Ferdinand Denois se trouvait chez moi, étant venu m'annoncer la mort subite du maréchal de Lauriston — une estafette du ministère des affaires étrangères sonna à ma porte, ayant à la main une lettre pour M. de Martignac. Mon valet de chambre répondit à l'estafette qu'il faisait erreur, et aussitôt, cet homme frappa en face sur le même palier. Or, cet appartement est occupé par Mlle Amigo, jeune et jolie Espagnole, attachée à l'Opéra italien, et maîtresse de M. de Martignac. Ainsi, les employés des divers ministères connaissent les adresses des personnes pour lesquelles le président du conseil a des bontés!

Lorsque, arrivant de Dresde, en 1826, je vins habiter cette maison où je demeure encore, rue Godot-de-Mauroy, n° 37, l'appartement du premier, en face du mien, c'est-à-dire celui

(1) Le comte de Noé est pair de France. (*Note de l'auteur.*)
(2) Auteur de *Jenny l'ouvrière*.

qu'occupe actuellement Mlle Amigo, était habité par la comtesse de Castello-Fiel. Cette comtesse, vieille et laide, n'est autre que la première femme de don Manuel Godoï, prince de la Paix, qui fut, dit-on, l'amant de la reine d'Espagne, épouse de Charles IV. Il avait épousé, en effet, à Rome, du temps où il y était avec le vieux souverain qu'il a si indignement trompé, une demoiselle Tudo; mais, plus tard, il nia être régulièrement marié, afin de pouvoir épouser l'infante Marie-Thérèse de Bourbon, âgée de quinze ans, cousine du Roi. J'ai entendu nommer le fils de la comtesse de Castello-Fiel, « le comte de la Paix ». C'est de lui que j'ai acheté la calèche qui devait me porter à Bucarest, et qui me portera, je l'espère, dans quelque résidence de mon goût, Dieu aidant, et MM. de Martignac et de Rayneval aussi.

1er octobre 1828.

Le 28 du mois dernier, le Roi m'a nommé son consul à Corfou (1). Ce n'est certes pas tout ce que j'aurais pu désirer; mais ce poste a certains avantages appréciables, dont un des plus grands est d'être fort indépendant et de ne relever que du ministère directement. Je pense être encore pour longtemps à Paris, M. de Rayneval m'ayant dit, que je n'aurai à songer à partir que lorsqu'il cessera l'intérim du ministère des affaires étrangères. Jusque-là, il me gardera avec lui.

En allant, ce matin, annoncer ma nouvelle nomination à quelques amis, j'ai vu chez M. Breauté, mon libraire (2),

(1) Paris, 30 septembre 1828.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur, que, par décision du 28 de ce mois, le Roi, sur mon rapport, vous a nommé consul à Corfou, en remplacement de M. Couteaux, appelé à d'autres fonctions.

« Je me plais à reconnaître, monsieur, que ce choix a été motivé sur les services distingués que vous avez rendus jusqu'ici, et je ne doute pas que vous n'ayez à cœur de le justifier par un nouveau zèle.

« Recevez, etc.

« *Signé :* RAYNEVAL. »

(2) Sous le nom de Stanislas de Monbuse, je venais de faire paraître deux petits volumes de nouvelles imitées du baron de Steigentesch et d'Adalbert de Chamisso, sous le titre de *Soirées allemandes*. (*Note de l'auteur.*)

la fameuse Mme Saint-Elme, vrai grenadier en jupon, qui a publié des mémoires fort amusants, sous le titre de *Mémoires d'une contemporaine*. Un sous-chef des affaires étrangères, M. Desages, m'a dit avoir connu, dans sa jeunesse, la « contemporaine » et avoir joué la comédie avec elle et Tiercelin. Ce Tiercelin, qui est devenu le si parfait acteur des Variétés, était, paraît-il, si timide dans ces comédies de société, qu'il ne pouvait se charger que de rôles de la dernière insignifiance. Propriétaire de plusieurs maisons qui ne lui rapportaient que des assignats sans valeur, la nécessité le poussa vers le théâtre où il réussit si entièrement. Hors de la scène, c'est un homme fort comme il faut dans ses manières. Il compte du reste quitter le théâtre et n'a accordé sa fille à l'acteur Perlet, qu'à la condition qu'elle ne serait jamais actrice. Mais, me voilà loin de la « Contemporaine... » Celle-ci, qui raconte toutes ses faiblesses, dit avoir été la maîtresse de l'amiral Villaret-Joyeuse et passe pour avoir été, en Italie, la femme du général Moreau. L'amiral Villaret-Joyeuse, à ce que m'a dit le duc de Trévise, assurait ne l'avoir jamais connue; et, à l'époque à laquelle il causait de cela avec le maréchal Mortier, en 1811, il avait ajouté que, si cela était vrai, certes il n'en ferait pas mystère, aujourd'hui qu'il était vieux et que la « Contemporaine » elle-même se chargeait de crier en public qu'elle avait été sa maîtresse. Par ailleurs, le maréchal de Trévise se rappelle parfaitement avoir vu, à Milan, chez Moreau, une femme que chacun savait être sa maîtresse, et, plusieurs fois, lui, Trévise, avait engagé Moreau à se plier aux convenances et à renvoyer cette femme qui, au reste, ne passait, aux yeux de personne, pour l'épouse légitime de Moreau.

Chez Bréauté, ce matin, je me suis trouvé aussi avec le marquis d'Audiffret, gendre du baron Portal, directeur général de la comptabilité du royaume. Cette rencontre du marquis d'Audiffret m'a rappelé une commission dont je me suis chargé auprès de lui. Chez mon vieil ami Delbose d'Auzon, capitaine à l'état-major de la place de Paris, je vois fréquemment M. le général de Gazan et sa femme. Mme de Gazan est

fille de Bernardin de Saint-Pierre, mais de son premier mariage (1). Elle m'a demandé de parler au marquis d'Audiffret, en faveur de son frère qui est surnuméraire au ministère des finances. Toujours obligeant, le marquis a pris des renseignements dans les bureaux, et voici ce qu'il m'a dit : « Le jeune Bernardin de Saint-Pierre est fort assidu à son bureau. Il y fait une grande consommation de papier; mais à quel usage emploie-t-il ce papier?... Non pas à écrire; il n'écrit jamais; mais à le mâcher et à le lancer au plancher!... Par égard pour le nom qu'il porte, et vu son absence de fortune, on lui donne chaque année une gratification; mais, en vérité, s'il passe à l'avenir son temps comme il l'a fait jusqu'à présent, il sera impossible de lui donner des appointements fixes. J'ai fait venir ce jeune homme dans mon cabinet pour le sermonner; il m'a promis qu'il allait cesser ses distractions enfantines et se mettre au travail. » Ayant rapporté à Mme de Gazan le résultat de mes démarches, j'en ai reçu cette réponse : « C'est donc vrai!... Mon pauvre frère, le fils du plus grand écrivain des temps modernes, sera obligé de travailler à son bureau *comme les autres employés!...* » Est-il réponse plus hautaine, plus injuste et plus absurde?... Et Mme de Gazan est une femme d'esprit et de distinction!...

S'il est à Paris une véritable épidémie, régnant à toute époque, c'est ce besoin qu'éprouve chacun de marier ses amis. L'autre jour, mon notaire, Me Castel, m'a confié qu'il avait entrepris de me marier et qu'il venait de faire des démarches pour me faire épouser Mlle Mélanie Gudin, fille de la comtesse Gudin, sa cliente, et de feu le lieutenant-général comte Gudin. Il avait échoué, la comtesse Gudin désirant que sa fille ne s'éloigne pas de Paris; mais elle avait dit à Me Castel : « Votre proposition a fait battre mon cœur. J'ai été élevée, en quelque sorte, sur les genoux d'un émigré français du nom

(1) Mme de Gazan se nomme Virginie. Sa mère était Mlle Didot qui, à dix-huit ans, avait épousé Bernardin de Saint-Pierre, en ayant près de soixante. Mlle de Pelleport, la seconde femme de l'illustre écrivain, a épousé l'éditeur Aimé Martin. (*Note de l'auteur.*)

de Cussy (1), en Allemagne, et ce cher souvenir de ma première jeunesse m'aurait fait désirer que mon gendre portât le même nom. » J'ai grondé, comme il convient, Castel, pour ses démarches indiscrètes, et je ne puis avoir aucun regret de cet insuccès, ne connaissant ni la comtesse Gudin, ni sa fille. Au reste, je ne songe certes pas à me marier en ce moment, et il faudrait que je rencontrasse une jeune personne qui me plût bien vivement, pour me décider à courir les chances de danger qui pourraient naître, pour son bonheur et le mien, d'une vie si nouvelle pour elle et de l'obligation de quitter immédiatement sa famille pour Corfou, avant d'être faite à son nouvel état. Aux yeux d'une Parisienne, Corfou, dépourvu de couturières, de modistes et d'Opéra, doit être un pays sans civilisation.

Ce n'est pas le premier projet de mariage à mon sujet. Ces entreprises matrimoniales, toutes faites à mon insu, ont même été nombreuses. Déjà, en 1820, la baronne Pasquier et la marquise de Bonnay avaient pensé pour moi à Mlle Marie de Flavigny (2), sœur de mon collègue à la légation de Berlin. En 1822, le duc de Cumberland s'était mis dans la tête de me marier à la jeune et jolie veuve du général Rapp. Dans le même temps, feu le marquis de Bonnay voulait absolument me voir prendre pour femme une fort jolie personne, morte depuis : Mlle de Meulan, fille de l'ancien sous-préfet de Fontainebleau; puis le comte de Rumigny caressait l'idée de Mlle Pauline de Pouschkine. Le comte de Modène avait pensé pour moi à une de ses filles, puis à la jolie sœur de la baronne de Maltzahn; Delbosc d'Auzon à Mlle de Boulenois, fille d'un receveur particulier des finances; le bon chevalier de Saint-Projet à Mlle d'André, fille de l'ancien ministre de la police; le vicomte Certain de Bellozane à Mlle Dejean, fille de feu le général comte Dejean. Le duc de Rauzan, le comte Eugène

(1) Je ne sais de quel Cussy a voulu parler la comtesse Gudin. Il est possible que ce soit le frère aîné de mon père, le marquis de Cussy-Bligny, disparu pendant l'émigration. (*Note de l'auteur.*)

(2) Voir chap. VIII.

d'Harcourt, M. de Chateaubriand, M. de Rayneval, et d'autres personnes encore, ont noué des négociations matrimoniales en ma faveur, croyant, sans doute, m'être agréables. C'est encore le bon maréchal Mortier qui s'est montré le plus zélé à cet égard. Successivement, il a voulu me faire épouser la nièce de Mme la générale Dulauloy, et je lui dis que la tante, fort belle, à côté de laquelle je me trouvais à sa table, me paraissait encore mieux que la nièce; puis ç'a été la fille du général Farine, qui a, sans contredit, la plus jolie figure que j'ai jamais vue; enfin, la nièce du comte de Wimar, pair de France.

Oui, je le répète, cette manie de marier ses amis est une épidémie; mais je ne compte point être de sitôt une victime de cette épidémie. A combien de mes amis, en effet, mariés depuis un, deux ou trois ans, n'ai-je pas entendu faire des plaintes et des gémissements sur les exigences de leur femme, sur les difficultés sans cesse renaissantes pour les maintenir satisfaites? A combien n'ai-je pas entendu dire des choses qui ressemblaient fort à des regrets de s'être mariés?... Ah! non, je ne songe pas à aliéner encore ma liberté et à tirer un lot à la loterie du mariage!...

1er décembre 1828.

Il ne faut pas dire : « Fontaine je ne boirai pas de ton eau. » Les derniers mots que j'écrivais, le 1er octobre, indiquaient que je ne songeais pas à me marier.... et je suis à la veille de le faire. Le 18 de ce mois, jour où j'accomplirai mes trente-trois ans, je m'unirai à Mlle Amélie Dulong de Rosnay, fille du général de ce nom, un des héros de l'Empire, et de Mlle de Sagey, des vicomtes de Sagey, en Franche-Comté.

Le baron Prevost qui accomplit le miracle de marier le chevalier Ferdinand de Cussy à une jolie jeune fille de dix-huit ans, sortant à peine des bancs de Saint-Denis, m'a fourni tous les renseignements d'usage en pareille circonstance.

Mme Dulong de Rosnay, ma future belle-mère, a des manières très distinguées et a dû être fort belle. Elle épousa son mari lorsqu'il n'était encore que chef de bataillon. Il avait

déjà les plus beaux faits d'armes à son actif. En 1798, âgé de dix-huit ans, il était au siège d'Ancône, comme lieutenant de hussards; puis, en 1800, étant capitaine, il commanda la place de Pesaro, qu'il ne rendit que lorsqu'il ne lui restait plus que quatorze hommes valides. Sa conduite, dans cette circonstance, lui valut les plus grands éloges dans un ordre du jour du général en chef de l'armée d'Italie, éloges mérités à bien des titres, puisque l'étonnante résistance du capitaine Dulong à Pesaro empêcha le corps du général autrichien Sommariva de se trouver à la bataille du Mincio. Le major Dulong fit avec la plus grande distinction les campagnes de Marengo, d'Austerlitz et d'Espagne, et, dans cette dernière, il accomplit, notamment, un fait d'armes qui rappelle le trait d'Horatius Coclès. En 1813, Napoléon le nomma général de brigade et le plaça dans sa garde, et c'est là le plus éclatant témoignage que pût donner l'Empereur de l'estime qu'il avait pour le général Dulong, car on sait que Napoléon n'aimait pas voir autour de lui des soldats ou officiers blessés; or, le général Dulong comptait, à ce moment, treize blessures. Le général Dulong ne prit point part aux événements militaires des Cent-Jours. Au second retour de la famille royale, Louis XVIII le nomma successivement comte, grand officier de la Légion d'honneur, lieutenant-général, et lieutenant-commandant de la 1re compagnie des gardes du corps, dite « compagnie écossaise », dont le capitaine était le duc d'Havré. Le lieutenant-général Dulong de Rosnay assista au sacre de Charles X, fut nommé grand'croix de l'ordre de Saint-Louis et gentilhomme de la Chambre du Roi. Cette année 1828, il se trouvait en congé à Paris (1), lorsque les atroces douleurs que lui faisaient éprouver ses nombreuses blessures causèrent sa mort, survenue le 19 mai (2). La famille royale s'est montrée fort bien, dans ce fatal moment, pour la comtesse Dulong de Rosnay.

(1) Le général Dulong de Rosnay commandait alors la 17e division militaire à Bastia.

(2) Pour la biographie du général Dulong de Rosnay, consulter *Victoires et conquêtes* et *le Carnet de la Sabretache* de janvier 1901. (*Note de l'éditeur.*)

Toutes les formalités matrimoniales sont faites, ou en train de se faire. Ainsi, à moins que le ciel ne tombe, ou que la foudre ne m'écrase — ce qui n'est pas probable, dans ce mois-ci — dans dix-huit jours je serai marié, et alors commencera pour moi une nouvelle vie, vie de bonheur, je l'espère, quoique plus sérieuse. Je puis donc chanter avec le poète :

Oui, c'en est fait, je me marie.
Je veux vivre comme un Caton.
S'il fut un temps pour la folie,
Il en est un pour la raison.

Oui, c'en est fait, bientôt je serai marié, n'en déplaise à mes amis Rouen et de Crussol qui, ce matin même, m'ont plaisanté, affectant de ne pouvoir croire à cette nouvelle. Ce serait, à les entendre, la nouvelle « la plus étourdissante » de toutes celles qu'ils ont apprises à leur retour à Paris. Mon vieil ami Rouen revient d'accomplir une mission en Orient. Il a assisté, sur le vaisseau de l'amiral de Rigny, à la bataille de Navarin (20 octobre 1827), où fut détruite la flotte du Sultan par les escadres réunies de l'Angleterre, de la France et de la Russie. Sans doute, c'est là un beau fait d'armes, puisque les forces maritimes du Sultan étaient supérieures aux trois flottes combinées, et que les fers de la Grèce ont ainsi été brisés; mais, sous un autre point de vue, ce fait d'armes a été déplorable, car il a détruit, au profit de la Russie, les forces navales de la Turquie. Quant au jeune de Crussol, il était aide de camp de M. de Mortemart, quand cet ambassadeur du Roi en Russie a suivi l'empereur Nicolas à l'armée. Il nous a donné des nouvelles de Paul de Bourgoing, cet excellent garçon, qui, toujours quelque peu excentrique, a quitté momentanément sa plume de premier secrétaire d'ambassade pour aller guerroyer contre les Turcs.

5 janvier 1829.

Mon mariage a eu lieu le 18 décembre; voilà donc dix-neuf jours, mais il me semble qu'il n'y en a que trois ou quatre, tant le temps marche vite quand on est heureux avec sa

femme. Sa femme! Quel joli mot nouveau dans mon vocabulaire!...

A l'état civil, de même qu'à la bénédiction nuptiale, j'ai eu pour témoins : François-Joseph-Maximilien Gérard, comte de Rayneval, ministre d'Etat, ambassadeur du Roi près la Confédération helvétique, et l'ami qui a accompli le miracle de me marier, Achille, baron Prévost, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire du cabinet du Roi. Le vicomte de Martignac, le comte de La Ferronnays, le maréchal duc de Trévise, le baron Portal et le baron Pasquier ont signé à mon contrat de mariage.

Donc, le 18 décembre, à 11 heures, l'acte civil de mon mariage a été dressé à la mairie du premier arrondissement, et l'union prononcée par M. Honoré de Viany, premier adjoint du maire. Après quoi, nous nous sommes rendus, avec les témoins et les proches parents, chez l'ancien évêque de Tulle, Mgr de Sagey, grand-oncle maternel de ma femme, lequel évêque nous a donné, dans sa chapelle particulière, en présence du curé de la paroisse de Saint-Louis-d'Antin, la bénédiction nuptiale, cérémonie qui m'a semblé fort solennelle.

L'évêque est un beau vieillard, rempli de dignité et sentant fort son ancien régime. Bénissant l'union d'une petite-nièce qu'il aime beaucoup, il était naturel qu'il dût s'attendrir en prononçant l'allocution d'usage, et cette émotion lui a, quelque peu, fait perdre le fil de son discours. Mais il a repris son calme en temps utile; il s'est arrêté, s'est recueilli un instant et son éloquence ne s'est plus trouvée en défaut.

Un court épisode m'a assez diverti intérieurement, sans me faire perdre la gravité que je devais garder. Au moment de la prononciation du mariage religieux, le prêtre qui le bénit demande, par formalité, à l'époux (puis à l'épouse), quels sont ses noms, puis s'il consent à prendre pour épouse Mlle... Or, voici le petit dialogue qui eut lieu alors entre l'évêque et moi :

— Comment vous nommez-vous?

— Jean-Baptiste-Alexis-Ferdinand de Cornot, chevalier de Cussy.

— Au pied des autels, les titres ne sont pas en usage. Dieu ne reconnaît pas ces distinctions vaines que les hommes ont introduites entre eux... Jean-Baptiste-Alexis-Ferdinand de Cornot de Cussy, vous déclarez prendre pour épouse Louise-Charlotte-Amélie Dulong de Rosnay, ici présente?...

— Oui, monsieur.

Il faut dire : Oui, Monseigneur. — »

Tout cela d'un ton paternel. Le bon évêque, qui veut que, devant l'autel, j'oublie que je suis né gentilhomme, n'entend pas que j'oublie que les hommes ont adopté, pour les évêques, la qualification de « Monseigneur ». Mais, bien qu'il attache du prix à recevoir ce titre, je suis persuadé qu'il aimerait mieux qu'on oubliât qu'il est évêque que vieux gentilhomme, sorti de noble et antique souche.

Le Roi, ainsi que les princes et princesses de la famille royale, m'ayant fait l'honneur de me désigner le jour du 26 décembre, pour honorer mon contrat de mariage de leur signature, je me suis rendu au château avec Me Castel, mon notaire, et le comte Hermand Dulong de Rosnay, mon beau-frère. Sa Majesté a été fort gracieuse. Elle m'a adressé quelques paroles obligeantes sur mes antécédents aux gardes du corps et dans les légations. Ensuite, elle a fait à Me Castel une question sur la marche et le mouvement des affaires notariales :

— Les affaires de votre étude vont-elles bien, monsieur le notaire?...

Et mon pauvre Castel, auquel, en dix occasions semblables, le Roi n'avait jamais parlé, a répondu, déconcerté, ne s'attendant nullement à ce que le Roi causerait avec lui :

— Mais, pas mal, *monsieur*, je vous remercie...

Y a-t-il derrière les portières du cabinet royal des surveillants?... Oreilles qui écoutent, yeux qui voient, bouches indiscrètes qui répètent?... Dans le cabinet du Roi, il n'y avait, outre Sa Majesté, que mon beau-frère, le notaire et moi. Eh bien! trois heures après, me rendant au ministère des affaires étrangères, j'ai été accosté par le comte d'Hauterive, qui m'a dit :

— Est-il vrai que votre notaire a été assez distrait, ou assez déconcerté, pour répondre au Roi, à la question de Sa Majesté s'il faisait de bonnes affaires : « Mais, pas mal, monsieur, je vous remercie. »

La chose a-t-elle paru si plaisante au Roi, qu'il en a ri avec ses entours, l'instant d'après, et que le propos a pu circuler immédiatement?...

En sortant du cabinet du Roi, nous sommes allés chez Mgr le Dauphin. Comme Sa Majesté, le prince s'est montré aimable et bon, mais sans beaucoup d'esprit, bien qu'il ait cherché à en faire quelque peu :

— Vous voilà, monsieur le chevalier, m'a-t-il dit, capitaine d'une jolie frégate, avec laquelle j'espère que vous ferez une longue et heureuse navigation. — »

La métaphore m'a paru assez curieuse dans la bouche du duc d'Angoulême que je ne savais pas si plaisant. Et est-ce en sa qualité de grand amiral de France que Mgr le Dauphin a cru devoir chercher son *mot* dans le dictionnaire de la marine? Quoi qu'il en soit, ce propos, qu'en toutes circonstances j'eus remarqué, tout en lui conservant le sens d'amabilité et d'obligeance qui était dans la pensée du prince, m'a d'autant plus frappé, que, le jour de la signature de mon contrat de mariage, le général comte Coutard, excellent homme, mais d'une écorce un peu rude, m'avait dit, en voulant se faire gai et militairement aimable :

— Corbleu! mon cher ami, voilà une jolie petite frégate avec laquelle vous allez joliment manœuvrer et faire force de voiles!

Depuis Navarin, la marine est fort à la mode, et le brave général Coutard aura sans doute cueilli sa phrase de « capitaine Sabord » dans quelque vaudeville du Gymnase. Mais le duc d'Angoulême, qui ne va pas au Gymnase, où a-t-il pu trouver sa comparaison?...

Lorsque nous sommes arrivés chez Madame la Dauphine, l'huissier de service nous a désigné la table sur laquelle la princesse signerait. Peu après, la duchesse d'Angoulême a paru. Elle est entrée raide, sans la moindre amabilité dans la

physionomie, nous a regardés à peine, a pris la plume, a signé, a salué et s'est retirée, sans avoir dit un mot... Ah! malgré son auréole de fille de roi martyr, Madame la Dauphine n'est pas aimable!

Au reste, la duchesse de Berry n'a pas été plus gracieuse. Quand nous avons été introduits, elle était encore couchée, ayant, sans doute, oublié, et l'audience accordée, et son motif. Il a fallu que la princesse fît sa toilette, et plus d'une grande heure s'est écoulée. Alors, la duchesse nous a reçus, mais plus mal que si elle ne nous avait pas fait attendre aussi longtemps. Elle était placée à une table devant une fenêtre donnant sur le jardin des Tuileries. Nous avons franchi la distance, sans que la princesse ait daigné saluer; elle a pris la plume d'un mouvement brusque, signé, sans ouvrir la bouche, a salué alors, et nous nous sommes retirés... L'air *mousu* qu'avait la figure de la duchesse n'est pas son air habituel. Signifiait-il qu'elle nous savait mauvais gré de l'avoir fait sortir de son lit plus tôt qu'elle n'avait dessein de le faire?

Le long retard éprouvé chez la duchesse de Berry nous a fait arriver, bien après l'heure indiquée, au Palais-Royal. Mgr le duc d'Orléans, sa noble et vertueuse compagne, et sa sœur, Madame Adélaïde, étaient auprès d'une cheminée, à l'extrémité d'un salon très grand et qui m'a paru d'une longueur comparable à celle du Champ de Mars, quand j'ai vu qu'il me fallait franchir cette immense pièce pour arriver près des princes. Mais le duc d'Orléans, toujours bon et gracieux, m'a évité cet embarras en s'approchant, suivi de la duchesse et de Mlle d'Orléans, jusqu'au centre du salon, où se trouvait une table ronde :

— Je commençais à craindre quelque malentendu, me dit le prince d'un ton parfaitement obligeant, quand j'ai vu le temps s'écouler sans vous voir paraître, monsieur le chevalier.

— Je vous prie, monseigneur, de m'excuser. Je ne suis en faute qu'en apparence. Il y a bien un malentendu, mais je dois dire qu'il appartient tout entier au service de la chambre de Mme la duchesse de Berry.

Et j'expliquai au prince le long retard éprouvé aux Tuileries. Le duc d'Orléans a été d'une bonté parfaite. Il m'a parlé en toute simplicité des personnes qu'il connaît dans les sociétés de Berlin et de Dresde, a fait de grands éloges de feu mon beau-père qu'il a beaucoup connu, et dont il a encore déploré la fin prématurée. Puis il a ajouté :

— Mon fils aîné a dû se rendre à l'Ecole polytechnique, et n'a pu vous attendre, monsieur le chevalier; mais il m'a chargé de vous dire qu'il tient à écrire son nom sur votre contrat de mariage, et que, si ce n'est pas abuser de votre complaisance, il serait charmé que vous pussiez revenir demain.

J'ai exprimé au duc d'Orléans toute ma reconnaissance, puis me suis retiré. Le lendemain, je suis revenu au Palais-Royal. Mgr le duc de Chartres, qui est un beau jeune homme, mais fort timide, m'a reçu aussitôt et avec affabilité. Il m'a prié de l'excuser de m'avoir fait revenir, par le plaisir qu'il avait de faire ma connaissance, et a signé.

Toutes les personnes qui ont l'honneur d'être admis dans l'intimité de la famille d'Orléans ont l'éloge sur les lèvres, et même l'affection dans le cœur. Jamais plus d'affabilité, de simplicité dans les manières, ne se sont trouvées réunies à un si haut degré, chez un prince, à tant de noblesse, de distinction et de supériorité intellectuelle. Maintenant que j'ai approché les d'Orléans, je suis beaucoup revenu de ces excessives préventions que nourrissait contre eux mon vieil ami le marquis de Bonnay.

La Cour n'a pas encore pardonné au duc d'Orléans d'avoir servi la République française et d'être le fils du prince qui s'est fait appeler « Egalité ». Et, par surcroît, les intimes des Tuileries ne peuvent pardonner au duc d'Orléans d'être un prince plus distingué, de toutes façons, que ne l'est le duc d'Angoulême et que ne l'était le duc de Berry. Quant aux ultra-royalistes, j'en ai entendu plusieurs dire que, si le duc de Bordeaux venait à mourir, mieux vaudrait cent fois, mille fois, que la couronne fût placée sur la tête du duc de Lucques (1),

(1) Charles-Louis-Ferdinand de Bourbon, né en 1799. Fils de l'infante Marie-Louise, veuve du roi d'Etrurie et fille de Charles IV d'Espagne.

pauvre prince pourtant, que d'être remise « au fils du régicide Egalité (1)! »

Corfou, février 1830.

Treize mois depuis que j'ai laissé la rédaction de ce journal! Il me semble qu'il y a seulement treize jours...

Ayant quitté Paris le 25 avril de l'an dernier, Mme de Cussy et moi avons gagné le poste de Corfou à petites étapes, tout à fait par le chemin des écoliers. A partir de Nice — c'était la fin de mai — nous avons suivi, pour nous rendre à Gênes, la route de la Corniche. Rien de si admirable, de si effrayant, de si grandiose ne se développe nulle part ailleurs, aux yeux d'un voyageur qui suit une route avec des chevaux de poste. Arrivé à certains détours d'où l'on peut voir le chemin que l'on vient de franchir, on est tenté de s'étonner d'avoir pu passer sans accident. Il est regrettable que Mme de Sévigné n'ait pu connaître la route de la Corniche. Quelles belles lettres elle eût adressées à Mme de Grignan!

A Gênes, je refis connaissance avec mon ancien collègue Beugnot. Le vicomte Arthur Beugnot est un homme fort distingué, auteur de plusieurs ouvrages qui lui marquent une belle place dans la littérature (2). Il est le fils du comte Beugnot, cet habile homme d'Etat, qui a été souvent sur le point d'être nommé pair, et a toujours vu, par une circonstance de détail, cette dignité s'éloigner de lui. On disait que lui-même s'était surnommé, à cette occasion, « le Tantale de la pairie ». Il est d'une taille fort élevée, et, quand il parlait à l'Empereur, il avait pris l'habitude de se courber tellement que Napoléon était obligé de se baisser pour l'entendre. Je me souviens avoir lu, il y a quelques années, un article biographique sur lui,

(1) Voici quinze ans bientôt que ces lignes ont été écrites. Malgré les fautes que l'on reprochait à la Cour, en 1828, j'étais alors loin de penser que Charles X ne mourrait pas sur le trône. (*Note de l'auteur* 1843.)

(2) En 1821, *Essai sur les institutions de Saint-Louis*; en 1824, *Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des juifs en France, en Espagne et en Italie, pendant la durée du moyen âge.*

assez plaisamment traité, et qui débutait par ces vers de La Fontaine :

> Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
> Le héron au long bec emmanché d'un long cou...
>
> . . . . . .
>
> Où va, en effet, M. le comte Beugnot?...

A Florence, l'accueil du baron de Vitrolles a été fort aimable, et, surtout, continuellement aimable. Mme de Vitrolles fut charmante aussi et promena Mme de Cussy partout dans sa calèche, le long des quais de l'Arno et aux Cascines. Pourquoi donc la baronne de Vitrolles, une bonne femme tout à fait, est-elle aussi peu distinguée?... Elle me dit, à l'occasion d'une fête récente qu'elle avait donnée dernièrement, que « la réception avait coûté gros et qu'il y avait plus de deux mille bougies ».

M. de Vitrolles à qui, lorsque j'étais au cabinet, j'avais rendu quelques services pour la remise de sa correspondance à M. de Courchant (1), à Paris, m'a traité, je le répète, avec une grande bonté, et même de la confiance et de l'intimité, pendant mon séjour à Florence. Il a donné en l'honneur de Mme de Cussy plusieurs brillants dîners où étaient conviés l'élite de la société florentine, mes vieux amis le baron et la baronne de Martens (2), les ministres étrangers, dont l'aimable lord Burghersh, ambassadeur d'Angleterre, grand amateur de musique, et même compositeur, et plusieurs notabilités françaises de passage, comme la duchesse de Vicence, encore belle, et qui devait l'être magnifiquement, lorsqu'elle épousa M. de Caulaincourt, et la marquise de Castries, très jolie femme, aux pas de laquelle s'est, dit-on, attaché le prince Victor de Metternich, fils du fameux chancelier autrichien.

En 1814, le baron de Vitrolles a joué un rôle politique des plus importants en faveur des Bourbons, en se rendant auprès

(1) Je pense que c'est le même M. de Courchant auquel on attribue un ouvrage fort méchant, mais fort curieux, publié il y a peu d'années sous le nom de *Souvenirs de la marquise de Créquy*. (*Note de l'auteur*, 1843.)

(2) Le baron de Martens est ministre de Prusse près le grand-duc de Toscane. (*Note de l'auteur.*)

de l'empereur Alexandre pendant la tenue du Congrès de Châtillon, dont il obtint, par ses menées, la rupture des négociations. Il a été, on peut le dire, la cheville ouvrière du retour des Bourbons. D'après ce que je lui ai entendu dire, j'ose *assurer* qu'il est l'auteur de l'écrit intitulé *Note secrète*, remis aux puissances étrangères, écrit qui fut généralement blâmé, excepté par les personnes qui appartiennent, ou appartenaient alors au parti exagéré royaliste. Peut-être doit-on attribuer à cette circonstance l'ordonnance qui, en 1818, sans considérant ni motif, raya le baron de Vitrolles de la liste des ministres d'Etat!... Quoi qu'il en soit, M. de Vitrolles rentra dans les affaires publiques. A la fin de l'année dernière (1829) il quitta la mission de Florence (1).

M. de Vitrolles s'était chargé de me commander lui-même mes chevaux de poste à Florence. Ses efforts n'aboutirent qu'à me faire tomber sur le plus mauvais voiturin que j'ai vu de ma vie, et nous n'arrivâmes à Rome que le 12 juin, après un voyage fort lent, ayant été assaillis sur la route et à l'entrée des villages par des nuées de mendiants déguenilles, et avoir été obligés, pour notre malheur, de nous arrêter en d'horribles *locandas*, où nous retrouvions toujours le même fade fromage de brebis, et des puces, en aussi grand nombre que les sauterelles en Egypte, au temps des Pharaons.

Nulle part, sur la route, par exemple, je ne trouvai de diffi-

(1) Je reçus à cette époque de lui, l'aimable lettre suivante :

Florence, 10 octobre 1829.

« J'ai reçu, mon cher chevalier, les deux lettres que vous m'avez adressées, en date du 15 septembre par la voie de terre, et du 18 septembre par la voie de mer. Je vous remercie de la bonté et de l'exactitude que vous avez mises à me tenir au fait des premières nouvelles qui vous arrivaient. Elles m'ont valu d'en être instruit aussi vite que lord Burghersh, et plus tôt que le chargé d'affaires de Russie. Vous savez que ces *priorités* ont bien leur valeur dans notre métier.

« J'ai été frappé, il y a six semaines, d'un malheur bien profond, quoique je n'eusse que trop lieu de m'y attendre. J'ai perdu mon angélique fille, dont la santé avait été le premier motif de mon séjour en Italie. Je pars dans peu de jours pour Paris. Si vous pensiez que je puisse vous y être bon à quelque chose, je vous prie de compter entièrement sur moi... »

« Le baron DE VITROLLES. »

cultés de la part des employés des douanes, car, avec de l'argent, tous les empêchements de cette nature disparaissent en Italie, cette terre bénie de la mendicité générale. Les employés nous réclamaient tout franchement la *buona mane* en échange de leur laissez-passer.

Cet usage de la *buona mane* m'a semblé atteindre en Italie des proportions inouïes, et les domestiques romains tirent parti de toutes les circonstances, même les plus minimes, pour obtenir cette étrenne, qui, avec leurs allures de mendiants, paraît tout à fait une aumône. Ainsi, étant allé *trois fois*, pendant mon séjour à l'ambassade de France que gérait mon ancien collègue Belloc, en remplacement de M. de Chateaubriand retourné à Paris depuis quelque temps, je trouvai *trois fois*, au sortir du cabinet de Belloc, un valet de l'ambassade, avançant la main et me réclamant une *buona mane*, parce qu'il était « celui qui avait eu l'honneur de tourner le bouton de la porte du cabinet où se tenait le chargé d'affaires de France, lorsque mon *Excellence* vint lui faire visite ».

M. de Chateaubriand avait quitté son ambassade pour rentrer à Paris, ayant, je le crois bien, l'espoir de devenir le successeur du comte de La Ferronnays, dont la santé toujours chancelante avait forcé cet homme d'Etat à quitter une deuxième fois la direction des affaires étrangères. Ce département fut alors confié, par intérim, au comte Portalis, garde des sceaux (1).

J'aime beaucoup M. de Chateaubriand; mais je dois reconnaître que son esprit travaille trop et devient inquiet. Il établit, quelquefois, des doctrines à son usage, qu'aucun bon argument ne saurait détruire, et il a une dose de personnalité et d'amour-propre assez forte pour obscurcir, à l'occasion, sa raison. C'est ainsi, par exemple, qu'ambassadeur du Roi à Rome, il trouvait au-dessous de sa dignité de recevoir des instructions du ministre intérimaire, M. de Rayneval, lequel avait été sous ses ordres, lorsque, lui, Chateaubriand, avait

(1) Ordonnance du 11 janvier 1829.

le portefeuille des affaires étrangères. Aussi, pendant l'absence du comte de la Ferronnays, était-ce directement au Roi que M. de Chateaubriand adressait sa correspondance politique.

J'ai toujours ignoré ce qui était arrivé; mais, au ministère des affaires étrangères, peu de temps avant mon départ pour Corfou, je vis, un jour, M. de Rayneval revenir fort irrité du Conseil des ministres tenu chez le Roi, et, sans s'expliquer davantage, il me dit : « Mon cher Cussy, retenez bien ce que je vais vous dire; écrivez-le, mettez-le dans un cachet que vous briserez un jour, quand le moment sera venu de le faire. Eh bien! si la monarchie croule d'ici à quelques années, *M. de Chateaubriand aura été un des principaux auteurs de sa chute.* Son esprit inquiet et dominateur, sa manière de faire les affaires, son besoin de se mêler de tout ce qui ne le regarde pas, le conduiront — à son insu, sans doute — à tout désorganiser et à entraîner le Roi — qui ne l'aime pas, que ses conseils incessants et impérieux fatiguent, et qui ne sait quel homme lui opposer — à faire quelque coup de tête et à remettre la conduite des affaires à des personnes que désignent sans cesse à sa confiance ceux qui dirigent sa conscience, qui agissent sourdement autour de lui, le circonviennent davantage chaque jour, et cherchent à regagner le terrain qu'ils ont perdu par l'arrivée au pouvoir du ministère actuel (1)... » Je dois, certes, désirer que la prophétie de M. de Rayneval ne s'accomplisse pas (2).

Si, en effet, M. de Chateaubriand a eu la pensée de succéder à M. de La Ferronnays, il a dû reconnaître promptement, à son arrivée à Paris, en revenant de Rome, que le vent ne soufflait pas de façon à lui apporter un portefeuille. On hésita longtemps pour celui des affaires étrangères, et, un jour, quelqu'un hasarda, en présence de M. de Chateaubriand, le nom du prince Jules de Polignac. A ce nom — je tiens le fait de Bourjot qui était témoin — M. de Chateaubriand s'écria :

(1) Ministère Martignac.

(2) Hélas! M. de Rayneval n'avait-il pas raison?... Dans les événements de 1830, dans leur origine surtout — l'opposition dans les Chambres et dans la presse — M. de Chateaubriand n'est-il pour rien?... (*Note de l'auteur*, 1842.)

« Comment pourrait-on songer à appeler dans un ministère qui doit faire respecter la charte constitutionnelle, un individu qui a, jusqu'à présent, refusé de siéger à la Chambre des pairs, dont il est membre, afin de n'avoir pas à prêter serment à la charte?... Cela ne saurait, ne pourrait jamais être... Que Polignac soit favori! Qu'il soit l'organe de toutes les pensées de la Cour et le canal de toutes les grâces, tant qu'on voudra. Mais, ministre dirigeant! Jamais!... Malheur au pays, s'il en est un jour ainsi!... »

Dans l'embarras où ils se trouvaient pour le successeur du comte de La Ferronnays, les ministres jetèrent les yeux sur le duc de Laval-Montmorency. Celui-ci est un homme comme il faut, tout à fait, peut-être capable, car j'ai entendu dire beaucoup de bien de ses ambassades de Madrid et de Rome; mais, dans un gouvernement à tribune, à discours, à discussions orales, comment arrêter son choix sur un homme quasi bègue?... Et cependant, par ordonnance royale du 24 avril (1829) le duc fut nommé ministre des affaires étrangères!... Mais il eut le bon esprit de ne pas accepter; en conséquence de quoi une ordonnance du 14 mai donna les affaires étrangères, qu'il dirigeait par intérim, à M. le comte Portalis, et nomma à sa place, comme garde des sceaux, M. Bourdeau qui avait remplacé le vicomte de Martignac à la direction générale des domaines.

Il eût été à désirer que les choses en restassent là. Mais que de changements ont eu lieu, depuis cette époque jusqu'à celle où j'écris ces lignes, à Corfou, tant dans la haute administration que dans les ambassades!... Malgré les protestations de M. de Chateaubriand, une ordonnance royale du 8 août dernier (1829) a nommé le prince de Polignac, ministre de la guerre, et l'ordonnance du 17 novembre l'a chargé de la présidence du Conseil. Ainsi se trouve accomplie la prophétie de M. de Chateaubriand à Berlin, en 1821 : « Jules de Polignac sera un jour le canal de toutes les grâces (1)... »

(1) Voir chap. XIV.

Le même 8 août, le ministère fut ainsi composé : les sceaux M. Courvoisier; guerre, le général comte de Bourmont; marine, l'amiral comte de Rigny; intérieur, le comte de La Bourdonnaye, cet ultra-royaliste, si rude et si absolu; affaires ecclésiastiques et instruction publique, M. de Montbel; finances, comte de Chabrol.

Mais M. de la Bourdonnaye était décidément trop rude, et MM. de Chabrol et de Rigny n'étaient pas, sans doute, assez *purs*. Peu de temps après, le ministère a subi quelques modifications. Le voici tel qu'il est aujourd'hui : présidence du Conseil et affaires étrangères, prince de Polignac; sceaux, M. de Chantelauze; guerre, comte de Bourmont; marine, M. d'Haussez; intérieur, M. de Peyronnet; affaires ecclésiastiques et instruction publique, M. de Guernon-Ranville; finances, M. de Montbel; travaux publics, le baron Capelle.

Quant aux missions diplomatiques à l'étranger, je ne vois que des changements de résidence; point de noms nouveaux. A Vienne, M. de Rayneval; à Rome, le comte de La Ferronnays; à Naples, le duc de Blacas; à Londres, le duc de Laval-Montmorency; à Saint-Pétersbourg, le duc de Mortemart, ayant toujours pour premier secrétaire mon ami de vieille date, Paul de Bourgoing; à Turin, le marquis de La Tour du Pin; auprès de la Confédération germanique, le baron Bourjot, que le prince de Polignac n'a pas voulu conserver comme directeur des affaires politiques; à Berlin, le comte Hector d'Agoult; à Constantinople, le général comte Guilleminot; à Berne, le marquis de Gabriac; à La Haye, le marquis de La Moussaye; à Dresde, le comte Georges de Caraman; à Stockholm, le comte de Montalembert; à Copenhague, le marquis de Saint-Simon; à Munich, le comte de Rumigny; à Stuttgard, le vicomte de Fontenay; à Hanovre, le comte Roger de Caux.

Je vais clore cette énumération par le nom de M. de Vitrolles, qui conserve ses fonctions de ministre plénipotentiaire à Florence, Parme et Modène. A ce propos, je dois dire combien je suis étonné que, dans les changements faits par le parti

ultra, qui est au pouvoir aujourd'hui, le baron de Vitrolles n'ait pas été appelé dans la haute administration, lui dont les capacités sont indéniables, qui est généralement aimé et dont le bon renom contrebalancerait les impopulaires prince de Polignac et comte de Bourmont.

Ainsi donc, M. de Chateaubriand a disparu des affaires gouvernementales; mais, sans doute, il n'y reste point étranger. Le *Journal des Débats* et d'autres journaux conservateurs déplorent les derniers changements de la haute administration et regrettent le ministère Martignac, ministère bien intentionné, ministère de fusion et ministère de capacité. Et comment ce ministère si bien constitué est-il tombé?... Pour ainsi dire, sans préparation aucune; d'une manière tout à fait imprévue et comme le résultat d'un coup de tête. Emile Barateau (1) m'a écrit que la veille, en se couchant, M. de Martignac ne pouvait pas soupçonner la chute de son ministère, et qu'il ne l'a apprise que le matin même, par le *Moniteur*, tant l'intrigue qui l'a renversé est restée cachée entre le Roi, le prince de Polignac et les quelques hommes qui circonviennent le Roi et agissent sur sa conscience timorée, dans laquelle ils savent faire germer des scrupules sur le temps, bien éloigné, de sa jeunesse, et des craintes pour son salut dans l'éternité. Les Bourbons semblent affectionner ces disgrâces brutales, et, précédemment, dans ce journal, j'ai dit comment se sont passées, à Madrid, la destitution de M. de Zéa y Bermudès, et à Paris, celle de M. de Chateaubriand, en 1824. J'ai dû parler alors de l'air gracieux, amical et confidentiel du monarque causant avec un ministre qui n'a pas senti le coup qui lui est *déjà* porté.

Toutes ces digressions sur les affaires politiques de la France m'ont entraîné loin de Rome, où la narration de mes souvenirs personnels m'avait conduit. Je reviens donc à mon passage dans la capitale du monde catholique.

Mme de Cussy et moi, nous allâmes faire visite à M. Horace

(1) Voir plus haut, même chapitre.

Vernet, directeur de l'Ecole des beaux-arts de France à Rome. Ce grand peintre était l'ami de mon beau-père, le général comte Dulong de Rosnay, dont il nous parla avec beaucoup d'affection. Je ne l'avais jamais vu, mais j'avais fort connu son père, M. Carle Vernet, du temps où j'étais aux gardes du corps (1).

Je vais consigner ici une des choses qui m'a le plus frappé, parmi toutes les choses nombreuses, si diverses et si belles, qu'on peut voir à Rome. Ç'a été de contempler, dans une des armoires à glace du trésor du Vatican, le singulier cadeau du roi Antoine de Saxe. L'habit, la veste et la culotte que ce prince a portés, le jour de son couronnement, sont là, étalés, derrière les vitres!... Il est vrai que les boutons sont des diamants! Bizarre idée que celle d'exposer ainsi, en un saint lieu, sa culotte aux yeux de tout venant! C'est une idée, cependant, que l'on ne s'étonne pas trop de savoir jaillie du pauvre cerveau du Roi de Saxe, ce « pauvre sire ».

Nous trouvâmes dans le port d'Ancône le bâtiment à vapeur de la marine anglaise, l'*Africain*, capitaine Kennedy. Nous quittâmes le port le 30 juin, à la nuit tombante, et, le 3 juillet (1829) à 6 heures du matin, nous prenions pied à Corfou.

(1) Voir chap. II.

CHAPITRE XXIV

Visites officielles. — Sir Frédéric Adam, lord haut-commissaire. — Le marquis de Cravesana. — L'Etat septinsulaire. — Sa fictive indépendance sous la « protection » de l'Angleterre. — Le baron Théotoky. — Ses doléances et ses excentricités. — Son ancienne popularité. — Enthousiasme des Ioniens pour les Grecs. — Les îles ioniennes sont une colonie anglaise. — Opinion de sir Frédéric Adam sur le général de Bourmont. — Mort de George IV. — Prise d'Alger. — Propos du roi Charles X et du duc d'Orléans, d'après les gazettes anglaises. — Chute de Charles X. — Espérances des Corfiotes. — Leur haine pour les Anglais. — Le colonel de Concili. — Sa conversation avec sir Frédéric Adam. — Les réfugiés italiens à Corfou. — Leurs appréciations sur les derniers événements révolutionnaires de la basse Italie. — Confidence de M. Canuti. — Lettre d'Emile Barateau. — Commentaires à cette lettre.

Corfou, 1er juin 1830.

Depuis un an bientôt que je suis arrivé ici, ma vie a été heureuse et paisible, et, pour ce temps écoulé doucement, j'aurai à recueillir, au profit de mes souvenirs, beaucoup plus de faits étrangers que personnels.

J'ai reçu un accueil bienveillant des autorités, qui viennent toutes se résumer dans la personne et la volonté du « lord haut-commissaire », le personnage absolument omnipotent de la petite République, qualifiée « indépendante ». La « société », dans laquelle, au reste, on trouve peu de Corfiotes, a été charmante pour ma femme et moi qui avons, en outre, trouvé quelques personnes paraissant s'être plus particulièrement attachées à nous. Malgré qu'il fasse très chaud pendant certaines heures du jour de l'été, le climat est magnifique, et des routes charmantes, commodes, bien faites et bien roulantes qui, soit dit en passant, ont été commencées par les Français, permettent de faire, au travers de l'île, de délicieuses promenades.

Mes visites officielles commencèrent, naturellement, par le lord haut-commissaire, sir Frédéric Adam. C'est un homme aimable, instruit, de manières charmantes, homme du monde tout à fait, mais despote dans ses fonctions, et même, dit-on, quelque peu violent dans le service. Lieutenant-général, fort protégé du duc d'York, ami de son père, lequel occupe une grande charge en Ecosse, sir Frédéric Adam est marié à une Corfiote, qui a dû être fort belle, mais qui, ayant divorcé pour l'épouser, s'est vu fermer plus d'un salon à Londres, et, notamment celui de la *fashion*, le salon d'Allmagh. Tant à la ville qu'à sa maison de campagne, les réceptions de sir Frédéric Adam — soirées dansantes ou dîners — sont fort brillantes.

Je continuai par le commandant en chef des troupes, le général sir Alexandre Woodfort, homme de fort bonne compagnie, d'un caractère facile et obligeant, dont la femme, qui doit se classer d'emblée parmi les très belles femmes, est aussi très aimable; puis je vis le Président de la République des îles Ioniennes, homme nul, qui passe inaperçu et ne reçoit jamais, ayant le sentiment de l'insignifiance de sa personne et de ses fonctions, qui sont celles d'un soliveau.

Je fis aussi visite au secrétaire du lord haut-commissaire, au président du Sénat, à l'ancien Président de la République septinsulaire, le baron Théotoky, sur le compte duquel je reviendrai. J'allai encore me présenter au très petit nombre de Corfiotes qui font partie de la société : le comte Bulgari, dont la femme est Française; un autre comte Bulgari, marié également; le comte Georges Capo d'Istria, frère puîné du président de la Grèce; le chevalier Dandolo, grand bavard, dont la femme, en considérant un tableau représentant le serment des Horaces, me dit qu'il n'y avait plus de Grecs comme ceux-là.

Enfin, je terminai par mes collègues, les consuls étrangers. Le consulat général d'Autriche est géré par le chevalier de Mayerbach; celui du Saint-Siège a pour titulaire le comte d'Egli Oddi. Le consul général de Sardaigne, le marquis de Cravesana, est un sot et un fanfaron, rempli de prétentions

et gonflé de vanité. Un jour — et certes, c'était fort innocemment — je passai avant lui, mon ancien ici, à un lever chez le lord haut-commissaire. Le chevalier de Mayerbach vint, de sa part, dès le lendemain, me demander si, en qualité de consul de France, je croyais avoir le droit de prendre le pas sur lui. Je répondis à M. de Mayerbach :

— Mon cher chevalier, dites bien textuellement à M. de Cravesana, que je n'entreprends jamais de lutte de cette nature, que là où il sera, et quel que soit le rang qu'il prenne, ou se croie en droit de prendre, je suis convaincu que je serai recherché de préférence à lui, que personne ne peut souffrir. Toutes les fois que l'aide de camp de service m'appellera, ainsi qu'il est arrivé hier, pour passer, je ne m'occuperai pas si M. de Cravesana a eu, oui ou non, son tour.

Depuis cette explication avec l'aimable et excellent chevalier de Mayerbach, je n'ai plus eu affaire au marquis de Cravesana, qui a eu, un peu partout, des aventures sottes et ridicules, et, du plus loin qu'il m'aperçoit, il quitte la rue, afin de n'avoir pas à échanger un salut avec moi.

Les Etats unis des îles Ioniennes — ou Etat septinsulaire — forment une République indépendante, ou plutôt soi-disant telle, dirigée par un Corps législatif de quarante-cinq membres, au-dessus duquel se trouve encore un Sénat de cinq membres, dont le président porte le titre de « Président de la République septinsulaire ». Mais, s'il en porte le titre, il n'en a point l'autorité.

Le traité de Paris, du 5 novembre 1815, a, en effet, placé ce petit Etat sous la protection du Roi de la Grande-Bretagne, représenté par un lord haut-commissaire, chargé de « maintenir la Constitution ». C'est assez dire que l'indépendance de l'Etat septinsulaire est fictive. Le lord haut-commissaire, sir Frédéric Adam, qui a succédé à sir Thomas Maitland, ivrogne et méchant, dit-on, est, comme je l'ai déjà dit, tout-puissant. Ce qu'il veut, il faut que le Sénat et le corps législatif le veuillent. Lui seul a l'initiative des projets de loi, et, si la loi est amendée par le Sénat ou le Corps législatif, elle

n'en parait pas moins, dans le journal officiel, *telle que l'avait proposée le lord haut-commissaire, et comme si elle avait été adoptée par les pouvoirs législatifs.*

Les finances du pays suffisent pour couvrir les dépenses, mais celles-ci ne profitent pas entièrement aux habitants, en ce sens qu'un plus grand nombre parmi eux pourraient être employés officiels et recevoir des émoluments. Au lieu de cela, les meilleurs emplois sont donnés à des Anglais, lesquels reçoivent des appointements doubles de ceux attribués aux Corfiotes remplissant les emplois identiques. Aussi, l'administration anglaise parait lourde aux Corfiotes. Cependant, il est juste de dire qu'elle a fait beaucoup de choses utiles au pays, et l'on n'entend plus parler, comme au temps des Provéditeurs vénitiens, de meurtres, de vols, d'attaques nocturnes, dont les coupables étaient rarement punis, les provéditeurs fermant les yeux, quand la famille pouvait acheter sa *cécité* momentanée. Rien de tout cela aujourd'hui. La police est bien faite, les routes sont sûres, et l'on n'entend jamais parler de meurtre. Les Anglais sont des politiques avisés, et ils ont eu soin de flatter les Ioniens dans leur faible. Ainsi, deux fois par an, on voit le lord haut-commissaire, les autorités et les troupes anglaises, rendre hommage à Saint Spiridion, en suivant solennellement, eux protestants, la procession des reliques du grand et vénéré patron de Corfou.

Cette marque de déférence et de respect de la part des Anglais fait un peu oublier la haine que l'on nourrit contre eux. Au reste, les Corfiotes sont comme les autres peuples dont le sort a été d'être toujours soumis à un prince étranger, et qui ne sont jamais satisfaits du gouvernement actuel, regrettant le précédent, ou en désirant un nouveau. Les Corfiotes ont été mécontents du gouvernement de Venise, de ses provéditeurs et de leurs exactions; ils n'ont pu supporter ni l'administration turco-russe, ni l'administration des Français; aujourd'hui ils sont mécontents des Anglais. Quelques notables Corfiotes m'ont fait des confidences de ce genre, me manifestant leurs regrets de n'être plus soumis à la France,

puisqu'il semble que la Providence a décidé que jamais les Ioniens ne se gouverneront par eux-mêmes. Ainsi ont été les Belges et les Flamands qui ont détesté, tour à tour, les jougs espagnol, autrichien, français, et qui en ont assez, actuellement, du gouvernement hollandais.

Parmi les Corfiotes qui regrettent d'avoir les Anglais pour « protecteurs », est le baron Théotoky, ancien président du Sénat, et, aujourd'hui, simple sénateur. Ses regrets n'ont peut-être pas d'autre cause que de ne pas avoir été continué dans la présidence. Ayant perdu les honneurs qui l'avaient séduit, il se repent maintenant d'avoir prêté l'autorité de son nom et de son influence au gouvernement anglais. Les souvenirs de ce qu'il a fait pour eux, et qu'il regarde désormais, selon sa propre expression, comme « des actes de mauvais citoyen et de mauvais patriote », vont, quelquefois, jusqu'à faire croire que sa raison l'a abandonné. Le baron Théotoky m'a dit un jour : « Ah! fous que nous avons été, et plus grand fou que j'ai été moi-même, quand nous avons vu avec plaisir que nous échappions à la France, et, plus tard, que nous étions placés sous la protection de l'Angleterre!... Avec les Français, on avait l'aisance, la richesse. Chaque mois l'argent venait du dehors et circulait dans le pays; jamais les Français n'ont rien pris aux Corfiotes, ils leur ont tout donné. Mais les Anglais... ce sont autant de sangsues qui se gorgent de notre sang!... Ah! ma conscience se révolte, quand je viens à me rappeler que je me suis livré à ces gens-là, que je me suis fait leur âme damnée, que j'ai employé mon influence à leur profit, pour leur asservir mon pays!... Et puis, quand ils m'ont eu bien pressé comme une éponge, quand ils m'ont eu bien exprimé comme un citron, ils m'ont mis de côté. Mais l'or que j'ai reçu d'eux, cet or me brûle quand j'y touche.. Aussi, je n'y touche plus, et, si une dette contractée lorsque j'étais le premier magistrat du pays, dépensant avec mes forces toute ma fortune, vient à m'être réclamée, je dis à cet homme qui réclame : Tenez, voilà dans ce tiroir de l'or anglais. Payez-vous, osez y porter la main, mais crai-

gnez que cet or ne vous corrompe comme il m'a corrompu!...

Ce pauvre baron Théotoky a, je pense, eu toujours, par quintes du moins, la tête un peu à l'envers. Président de la députation ionienne à l'époque du couronnement de Napoléon, le baron Théotoky se présenta chez le prince de Bénévent, lequel crut faire quelque chose d'obligeant pour le président de la députation d'une contrée grecque en adressant à son visiteur la parole en grec moderne. Mais, par malheur, le baron Théotoky ne savait ni le grec moderne, — qu'on ne parle pas à Corfou et que les habitants de la campagne, seuls, parlent entre eux, — ni même le grec ancien. Il en fut pour la honte d'avouer sa totale ignorance de la langue grecque. De retour à Corfou, le baron Théotoky se mit à apprendre, sans relâche, et le grec moderne, et le grec ancien, et il se passionna tellement pour Homère et les usages domestiques dont il y lisait la description, qu'il organisa tout son intérieur à l'instar de ses homériques lectures. Sa femme ne parut plus à table, et dut, désormais, préparer les mets et les servir. A l'exemple de Nausicaa, sa fille (morte actuellement) devait laver les caleçons de son père. Sur sa table, on ne vit plus que des chevreaux ou des moutons entiers, et chaque repas commençait par des libations... Avec le temps, le baron Théotoky a modifié toutes ces bizarreries, pour adopter petit à petit les usages introduits par les Anglais.

Un fait qui prouve combien les Anglais sont peu aimés, c'est que, depuis le mois de septembre dernier (septembre 1829), leurs officiers sortent toujours armés. Plusieurs d'entre eux ont été, en effet, insultés et frappés, et l'on croit que c'est par suite des bruits qui avaient circulé, que les troupes britanniques voulaient s'opposer aux succès des Russes. D'après le baron Théotoky, à Zante et à Céphalonie, les dispositions des indigènes seraient encore plus mauvaises qu'à Corfou.

Le baron Théotoky me disait dernièrement, d'un ton pénétré, qu'avec de bonnes intentions — mais dupe de ses propres idées et de l'administration étrangère qu'il avait secondée de tous ses moyens, — il reconnaissait avoir fait beaucoup de

mal à son pays. Ce personnage, malgré la déconsidération que lui a causée sa conduite politique, est cependant à la tête de la société indigène. Son caractère ardent le rend amateur de changements. Fatigué de l'autorité anglaise, il appelle de tous ses vœux la réunion des îles Ioniennes à la Grèce libre et indépendante. Il croit que du sort de l'Epire dépend celui du gouvernement septinsulaire, et que si, dans un avenir peu éloigné, le gouvernement grec possède cette province, « il n'y aura aucune force qui pourra s'opposer à une réunion que tout démontrera naturelle et indispensable ». Cette expression du baron Théotoky indique-t-elle que la population des sept îles aurait recours à son courage?... Je ne le pense pas. Zante et Céphalonie, peut-être, en auraient l'audace; mais Corfou, jamais, car, ici, il se rencontrerait, moins qu'ailleurs, des masses pour agir et des chefs pour les guider. Le baron Théotoky sait très bien l'apathie des dernières classes corfiotes, et la frayeur qui retiendrait les gentilshommes, dont beaucoup sont, d'ailleurs, dans les mains du gouvernement. Et, cependant, il se livre encore à l'espérance d'une prochaine régénération.

Autrefois, le baron Théotoky a joui d'une immense popularité, laquelle s'est évanouie quand on a vu qu'il aidait au mal dont on souffrait, au lieu de lutter énergiquement contre les mesures administratives qui causaient ce mal. Depuis qu'il a quitté le premier rang dans l'Etat, le baron Théotoky a retrouvé un peu sa popularité, et, dans les campagnes, son nom est synonyme de l'espoir en un meilleur avenir. Je ne crois pas, cependant, que le gouvernement septinsulaire, qui le caresse, mais qui n'hésiterait pas à sévir contre lui s'il y donnait lieu, ait rien de sérieux à craindre de lui, car il n'a point une tête assez calme, ni des partisans assez résolus pour être dangereux. Mécontent des hommes et des choses, regardant le changement des uns et des autres comme prochain et indispensable, retenu, sans doute, par le souvenir du traitement qu'éprouvèrent, en 1825, les notables de Zante qui manifestèrent quelque opposition contre l'état de choses actuel, le baron Théo-

toky n'entreprendra jamais rien de vraiment hostile, et se bornera toujours à l'expression de sa mauvaise humeur. C'est un homme frondeur en paroles, duquel on peut dire qu'il pense tout haut ce que les dix-neuf vingtièmes pensent tout bas; mais ce n'est ni un homme d'action, ni un caractère.

Mes collègues étrangers qui, comme moi, envisagent les événements plus froidement que les Corfiotes, et regardent comme impossible que le cabinet britannique consente jamais à faire évacuer Corfou par ses troupes, croient cependant que ce cabinet consentirait volontiers à la réunion des autres îles ioniennes à la Grèce, pourvu qu'on laissât, en toute propriété, à l'Angleterre, Corfou, Paxo, qui en dépend, et, probablement, Sainte-Maure, qui lui deviendrait nécessaire si elle pouvait obtenir en même temps Préveza. Cet arrangement ne déplairait pas, jusqu'à un certain point, aux Corfiotes, qui se disent qu'ils seraient mieux traités comme « sujets de la Grande-Bretagne » qu'ils ne le sont comme « ses protégés ». Au reste, le peuple de Corfou est doux, et l'on fera toujours de lui ce que ses maîtres voudront en faire. Mais ceci ne s'applique point aux habitants des autres îles.

L'enthousiasme pour tout ce qui touche à la Grèce est fort prononcé à Corfou, et les succès russes ont accru encore cet enthousiasme, dont voici un exemple entre cent. Lorsque, en novembre dernier (novembre 1829), la duchesse de Plaisance (1) s'embarqua pour rejoindre le brick du jeune Miaoulis, une grande partie de la population se lança dans toutes les barques du port, escortant la duchesse et l'acclamant aux cris répétés de : *Vive la Grèce! Vive la France!* pendant que plus de 4 000 personnes couvraient les remparts du côté de la mer aussi longtemps que le brick grec resta en vue. Mais il faut bien le dire, cet enthousiasme n'est que platonique... L'égoïste Angleterre ne voit pas avec plaisir s'établir une Grèce indépendante près d'îles qu'elle ne compte point abandonner de sitôt; et l'omnipotent sir Adam s'est empressé d'édicter une

(1) Sophie de Barbé Marbois, épouse du lieutenant général duc de Plaisance, fils du célèbre architrésorier de l'Empire.

loi prononçant la confiscation des biens de tout septinsulaire qui passerait au service de la Grèce. Aussi Corfou n'a-t-elle fourni que peu de combattants aux troupes grecques. Céphalonie, Zante et Sainte-Maure ont, à elles toutes, donné environ 400 à 500 volontaires.

Parmi les hommes les plus remarquables des îles Ioniennes qui sont passés en Grèce, je citerai : le comte Jean Capo d'Istria, président actuel de la Grèce; son frère aîné, le comte Viaro, secrétaire des finances, jurisconsulte habile, homme doux et généralement estimé; le comte Augustin, frère puîné de Jean, homme ordinaire et autoritaire, peu aimé (1), le comte Nicolas Piéri, ancien capitaine de l'artillerie septinsulaire, au temps des Français, aujourd'hui colonel commandant le château de Lépante; le docteur Jean Gennata, le jurisconsulte le plus habile des îles Ioniennes, et que le comte Capo d'Istria a chargé de la rédaction des codes; Jean-Baptiste Théotoky, employé déjà en Grèce, lors du gouvernement de Mavrocordatos; Pillarinos, céphaloniste, ayant fait ses études à Paris, où il s'est marié, est commissaire du gouvernement grec à Missolonghi; Michel Ceciliani, de Sainte-Maure, qui vient de renoncer à un emploi dans la magistrature pour passer au service de la Grèce; les comtes Metaxa, de Céphalonie, qui sont, je crois, les seuls indigènes de l'Etat septinsulaire auxquels ait été appliquée, dans toute sa sévérité, la loi de confiscation, etc... Ces divers personnages ont conservé beaucoup de relations avec les îles Ioniennes et y entretiennent les idées de réunion à la Grèce.

Je ne veux pas terminer cet aperçu politique sans consigner un bruit qui prend depuis quelque temps de la consistance : L'Angleterre aiderait la Porte ottomane de son or, pour ac-

(1) Le troisième et le plus jeune des frères du président de la Grèce, le comte Georges Capo d'Istria, est resté à Corfou où il fait partie du fantôme de corps législatif. C'est un homme agréable, assez distingué de manières, mais de capacités ordinaires. Il passe pour n'être resté aux îles que pour gérer et surveiller les biens assez considérables de sa famille. C'est le seul des Capo d'Istria qui soit marié. Sa femme est une sœur de Mme Palatiano, belle-sœur de lady Adam. (*Note de l'auteur.*)

quitter les contributions de guerre, et occuperait, jusqu'au remboursement de sa créance, l'île de Candie. Si les Anglais mettent une seule fois le pied sur cette île, il est probable qu'ils ne l'abandonneront plus. Maîtres absolus de la Méditerranée par Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes et Candie, ils commanderont également dans l'archipel, et l'Etat grec, bloqué en quelque sorte de tous les côtés par les Anglais, ne sera plus qu'un instrument de la politique britannique, tout comme l'Etat septinsulaire, qui, malgré les formes extérieures de l'indépendance, n'est qu'une colonie anglaise, et est, du reste, regardé et traité comme tel par sir Frédéric Adam, homme aimable, d'ailleurs, et de bonne compagnie, qui y règne en maître souverain, sans entraves réelles.

Corfou, 1er juillet 1830.

Ce que m'a dit hier sir Frédéric Adam, au sujet du général de Bourmont, m'a surpris au dernier point et mérite que je le consigne ici, sans plus de retard.

« Que tout ceci, mon cher chevalier, reste entre nous, mais la confiance que vous m'avez inspirée, la droiture de votre caractère, et la modération, l'impartialité avec lesquelles vous jugez les hommes et les événements, me permettent, avec vous, de penser tout haut. Je vous l'avouerai donc : j'ai vu avec un véritable chagrin, comme militaire, le choix de M. de Bourmont comme ministre de la guerre; je le vois, avec un chagrin plus vif encore, chargé de l'expédition contre Alger.

« M. de Bourmont ne saurait inspirer de confiance à l'armée française, qui n'a point oublié sa conduite à Waterloo, et cette disposition des esprits envers le chef peut compromettre le succès de l'expédition. Aux yeux des soldats, les opinions politiques ne peuvent jamais excuser un transfuge au moment du combat, surtout quand ce transfuge est un général, que sa position élevée a mis à même de connaître les projets et les plans de ceux qu'il quitte, et qu'il vient en donner connaissance à ceux contre lesquels, la veille encore, il semblait vouloir combattre.

Bien que sa défection ait été utile aux succès remportés par le duc de Wellington, bien que je me sois trouvé dans les rangs du parti qui en a profité, je ne puis que réprouver l'action du général de Bourmont, qui, après avoir *sollicité*, sans doute, mais, en tous cas, accepté un commandement dans l'armée de Napoléon, en 1815, quitta sa division pour se rendre d'abord à notre quartier général, puis, à Gand, auprès du roi Louis XVIII, emportant avec lui la connaissance de la position, de la force des corps, et des projets du général en chef (1).

« Je commandais l'avant-garde. C'est vers moi que se rendit le général de Bourmont. Son action me révolta, je l'avoue. Je ne voulus pas entendre ses confidences; je lui dis que ce n'était pas mon office, et je le fis conduire au quartier général du duc de Wellington.

« Ces souvenirs m'ont porté à apprendre sa nomination, comme ministre de la guerre, comme un fait déplorable, et je redoute beaucoup pour l'esprit des soldats qu'il va commander aujourd'hui les souvenirs de la conduite de M. de Bourmont, avant Waterloo, et, aussi, de sa conduite dans l'affaire du maréchal Ney, que sa déposition devant la Cour des pairs a fortement chargé. »

13 juillet 1830.

La mort du roi George IV d'Angleterre, arrivée le 26 juin, nous a été apportée de Malte, dès le 10 de ce mois, par le vaisseau de premier rang anglais, *la Revanche*, venant relever, pour la station de Corfou, *le Wellesley* du capitaine Maitland. Le commandant de *la Revanche* est ce capitaine Bridgeman qui a conduit *le Rattelsnake* à Alger, il y a quelques mois, pour y prendre le consul anglais.

La nouvelle de la mort du monarque anglais a été reçue avec une complète indifférence, *même par les Anglais*, un seul excepté, peut-être, le général sir Frédéric Adam, qui doit

(1) Quand il me parlait de la campagne de 1815, le général sir Frédéric Adam disait presque toujours « le général en chef » pour désigner Napoléon. (*Note de l'auteur.*)

sa fortune aux bontés suivies de George IV. Cet événement a suspendu l'exécution d'un voyage que le général allait faire à Céphalonie. Il pense que sa présence y est nécessaire, voulant, je crois, y étudier par lui-même l'esprit et les moyens d'influence de certains individus. L'indépendance accordée à la Grèce fait, en effet, fermenter beaucoup de têtes à Céphalonie, dont les habitants sont, de tous les Ioniens, les plus prononcés contre l'administration anglaise.

En même temps que la nouvelle de la mort du roi George IV, *la Revanche* nous a porté des nouvelles d'Alger jusqu'au 27 juin La continuation des succès de nos armes a été apprise avec une vive satisfaction par toutes les classes de la population. Chacun prend part à tout ce qui se rapporte à notre expédition, comme s'il avait un frère qui en fit partie. Les imaginations devancent même les événements. Selon quelques nouvellistes du pays, déjà Alger a succombé, et déjà le Roi a prononcé sur le sort du pays conquis, lequel, destiné désormais à être habité par des Français, a reçu le nom de Carlopolis.

Malgré l'amabilité croissante des nombreux Anglais d'ici, pour moi, consul de France, et malgré les belles paroles de félicitations qu'ils nous adressent sur les succès de nos soldats, il est certain que, dans le fond de leurs cœurs, ils sont désolés de nos progrès là-bas. C'est pourquoi, sans doute, la mort du roi George IV a fait aussi peu d'effet parmi les Anglais eux-mêmes, car cette mort est un bien petit événement, en comparaison de la conquête d'un royaume par la France.

Corfou, 10 août 1830.

La nouvelle de la prise d'Alger est arrivée ici le 27 juillet, et des détails plus ou moins véridiques nous parviennent chaque jour sur la conquête de cette place, devant laquelle, tant de fois, les chrétiens avaient fait de vains efforts. Le coup d'éventail que le Dey d'Alger a donné sur le nez de M. Duval lui coûte cher.

Notre conquête fait l'objet de toutes les conversations et

répand la joie sur toutes les physionomies des habitants de ce pays. Je me sens heureux et fier d'avoir à recueillir, de tous côtés, des témoignages de la satisfaction générale, à l'occasion de cet éclatant succès de nos armes. Chacun a lu avec avidité les détails donnés par le général en chef, et, parmi les articles des journaux, on a remarqué et commenté avec bienveillance une phrase empruntée au journal d'Alger, lequel, en parlant du pays conquis, prononce les mots de « future colonie française ».

Surpris d'un aussi prompt et d'un aussi brillant résultat, les Anglais parlent, eux-mêmes, en fort bons termes, de nos succès en Afrique. Oui, sans doute, mais par politesse, lorsqu'ils sont avec moi; car, hors de ma présence, leur langage est tout autre, et la jalousie — cette jalousie qu'ils ont dans le sang contre toutes les nations, et surtout contre la France — perce alors dans leurs discours. Ils craignent que la France, usant de son droit, ne veuille garder Alger à jamais, et ils ajoutent, du reste, que, certainement, leur cabinet ne le souffrira pas.

A l'occasion de la somptueuse fête qu'au Palais-Royal Mgr le duc d'Orléans a donnée au roi de Naples, alors que ce souverain était à Paris, au commencement de juin dernier, les gazettes anglaises ont raconté que le duc d'Orléans causait avec plusieurs personnes, auprès d'une fenêtre ouverte, lorsque le roi Charles X s'approcha et dit :

— Quelle belle lune pour éclairer la marche de ma flotte qui fait voile pour Alger!

Le Roi s'étant retiré après ces mots, le duc d'Orléans ajouta :

— Le temps est, en effet, magnifique, et c'est tout à fait une nuit napolitaine.

— Oui, monseigneur, a repris M. de Salvandy, et, comme à Naples, nous dansons sur un volcan. —

Ce dernier propos est fort commenté par les journaux anglais, qui s'effrayent, avec raison, de la violence de l'opinion publique et de l'impopularité dont est frappé le ministère actuel. M. de Polignac ne connaît pas la France; et c'est lui qui possède, en entier, la confiance du Roi, qu'il partage peut-être avec le comte de Vaudreuil, premier secrétaire de l'ambassade de France à

Londres, qui a épousé la jolie et richissime Mlle Collot, fille du directeur des monnaies du royaume. Ce pauvre M. de Polignac est frappé de cécité : il est arrivé au pouvoir contre l'opinion publique et il ne fait rien pour la ménager, au contraire.

Sir Frédéric Adam qui, comme un bon Anglais, les regrette au fond, semble espérer que nos succès à Alger feront un bon effet sur l'esprit public en France, et donneront, dans la nouvelle Chambre, une majorité ministérielle.

Corfou, 1er septembre 1830.

Trois semaines sont à peine écoulées depuis que j'ai écrit les lignes précédentes, et, quand je les traçais, le 10 août, déjà le roi Charles X était parti pour l'exil, une grande révolution était accomplie, une nouvelle dynastie était montée sur le trône, et un prince, digne de régner, par ses vertus, par ses talents, par ses opinions politiques conformes à celles du pays, était proclamé « Roi des Français » et avait juré de respecter les libertés publiques et la charte constitutionnelle qui les établit.

Quelle distance franchie entre le 1er août et le 1er septembre de cette année! M. de Polignac vient de perdre la famille royale à laquelle il était dévoué; il l'a perdue, à jamais sans doute, complétant ce qu'avait commencé le maladroit duc de Blacas, en 1815. La vanité et l'incapacité de ces deux hommes, qui n'ont rien su prévoir ni rien su ménager, ont précipité leurs souverains dans l'abîme. En 1815, les rancunes des monarques étrangers contre Napoléon ont retiré Louis XVIII du précipice et l'ont replacé sur le trône. Les mêmes causes n'existent plus pour que l'Europe prenne parti en faveur de Charles X et contre ce qui vient de se passer en France.

Je ne sais ce qu'il adviendra de la nouvelle dynastie et du roi Louis-Philippe, à qui je veux, loin de Paris et des influences d'amis et de parents, rendre, aujourd'hui même, la justice qu'il mérite : c'est un prince instruit, habile, honnête homme, entouré de fils qui ont reçu, ou reçoivent encore, une éducation virile, en rapport avec les besoins et les idées du siècle. Ceci

di', je déplore la révolution dernière, car elle brise un principe, notre ancre de salut. Je reste, d'ailleurs, convaincu que le roi Louis-Philippe n'a contribué en rien, comme duc d'Orléans, à amener la chute de la branche aînée des Bourbons, et qu'en acceptant la couronne, il vient de sauver la France de l'abîme qui s'était ouvert.

La chute de Charles X a été bien accueillie en France par les masses. Celles-ci raisonnent-elles?... Non, mais il faut compter avec ce sot besoin de nouveau et ce levain révolutionnaire que renferme l'âme de mes compatriotes. Quant aux Anglais, ils ont vu *avec une énorme sympathie* la révolution des trois journées de Juillet, par l'espérance et la pensée que l'agitation en France, en suspendant la marche du commerce et les créations de l'industrie, doit profiter à la Grande-Bretagne. Je m'en suis bien aperçu par le succès de la négociation que j'ai dû ouvrir avec sir Frédéric Adam au sujet du pavillon tricolore à placer sur ma maison.

Le duc de Rauzan (1) m'écrit que le vieux roi Charles X et sa famille viennent d'arriver en Angleterre où ils habiteront le château d'Holyrood. Des commissaires, nommés à cet effet, ont conduit le monarque détrôné jusqu'à Cherbourg, et avec les plus grands égards. Ainsi Odilon Barrot, l'un des commissaires, a dit à Charles X, en prenant congé de lui et faisant allusion au jeune duc de Bordeaux : « Sire, surveillez bien et conservez la vie de cet enfant. Tout l'avenir de la France repose encore sur sa tête. » Comme dit Henri de Rauzan, « pouvait-on croire cet avocat vague et retors capable de prononcer des paroles aussi graves et d'énoncer, lui l'un des chefs du libéralisme, de tels espoirs de restauration monarchique?... »

Corfou, 6 novembre 1830.

Un Grec céphaloniste, M. Métaxa, est arrivé hier de Paris, se disant chargé d'une mission secrète par le prince Paul de Wurtemberg, qu'il annonce avoir été élu, définitivement, prince

(1) Henri de Chastellux, duc de Rauzan. Voir chapitres antérieurs.

souverain de la Grèce. L'indiscrétion et la forfanterie de ce M. Métaxa qui, sur sa route, s'est attaché au jeune Macdonald, fils de l'adjudant-général des troupes anglaises (lequel se rend également en Grèce, dit-on), doivent faire douter de la réalité de la mission, ou plaindre le prince qui emploie un tel agent. Quoi qu'il en soit, l'annonce faite par cet individu, de l'élection, vraie ou fausse, du prince Paul — car nulle nouvelle de source certaine n'est encore parvenue ici sur ce point — a reporté sur le sort futur de la Grèce l'attention du public, distraite, un instant, par les mémorables événements de Paris et par ceux qui se passent encore dans le nord de l'Europe.

Les Grecs de l'Etat septinsulaire espèrent que la France nouvelle, forte à l'intérieur, respectée au dehors, va faire usage de son influence pour terminer l'affaire grecque. Cette espérance fait plus que jamais fermenter les têtes ioniennes. La haine de ces populations pour l'administration anglaise — laquelle, il faut l'avouer, ne fait rien pour se rendre agréable — augmente chaque jour, et, avec elle, augmente aussi le désir d'une réunion au nouvel Etat grec.

La haine des Ioniens pour les Anglais est, en vérité, générale et extrême. Les Anglais, si fiers, et avec raison, de leurs institutions et des libertés dont ils jouissent, portent le despotisme fort loin à l'égard de toutes leurs populations coloniales et de celles qui sont placées sous leur protection. Les îles Ioniennes, entre autres, en fournissent mille preuves, depuis 1814. Quelques formes extérieures d'un Etat indépendant sont conservées à ce gouvernement, mais tout y tremble devant la volonté du lord haut-commissaire, parce que cette volonté est sans contrepoids, qu'elle seule tient lieu de tout, et qu'elle est, sans cesse, substituée à une constitution qui n'est qu'un amas de phrases conçues beaucoup plutôt pour lier les peuples auxquels elle a été donnée, que pour leur assurer la liberté. Cet état de choses est unanimement reconnu et senti, alors que tous les cœurs ioniens se rappellent, au contraire, l'administration française qui n'a laissé que de très honorables souvenirs.

Corfou, 6 mars 1831.

Le colonel de Concili, ancien chef d'état-major du général Guillaume Pepe, était, depuis plusieurs années, retiré à Corfou où on le traitait avec beaucoup d'égards. Il appartient à la catégorie des réfugiés napolitains condamnés à mort. Les événements de la Basse-Italie ont réveillé en lui le désir de contribuer à la régénération de sa patrie, qu'il voudrait voir dotée d'institutions constitutionnelles monarchiques; et le colonel de Concili est, en conséquence, parti subitement, le 1er mars, pour Ancône, d'où il se dirigera sur Rome. Mais le temps qui s'écoulera pendant sa traversée et pendant la quarantaine le fera, problablement, arriver trop tard; la révolution de Naples sera terminée, ou bien le roi des Deux-Siciles aura su la prévenir en se rendant aux vœux de ses peuples. Déjà, dit-on, le ministère napolitain a reçu quelques modifications, et si le choix que l'on assure avoir été fait pour le département de la police générale ne satisfait pas l'attente publique, on croit que, du moins, le jeune souverain a donné l'ordre de dresser l'ordonnance de rappel de tous les proscrits. Cette nouvelle n'est arrivée que depuis le départ du colonel de Concili.

Le nom de cet officier est tout-puissant dans la province d'Avellino. C'est sans doute là qu'il cherchera à se rendre, s'il peut pénétrer dans le royaume de Naples. Le général Adam, qui sait toute l'influence que peut exercer la présence du colonel, et qui voit, dans le succès des révolutions italiennes, l'accroissement de la prépondérance de la France sur la politique européenne, a cherché à détourner le colonel de son projet de départ. Celui-ci, homme ardent, ulcéré par les chagrins d'un long exil, s'est facilement irrité de quelques observations que lui a faites le général Adam sur les résultats que pouvait amener le mouvement italien.

— Général, lui a-t-il dit, les nobles sentiments qui animent les Français irritent les rois absolus. Nous devons seconder la France : sa révolution est notre modèle, sa charte sera notre évangile.

— Eh bien! monsieur, a reparti le général Adam, craignez alors que la France, enorgueillie de se voir choisie comme gouvernement modèle, ne reprenne ses goûts de conquêtes, ou, du moins, de dictature politique, car, certainement, l'Angleterre serait la première, en pareil cas, à coaliser l'Europe entière contre elle, et elle saurait mettre, encore une fois, les masses en mouvement pour l'écraser.

— Votre pays, général, où l'on n'aime la liberté des peuples qu'autant qu'elle est profitable aux intérêts anglais, ne ferait que continuer, alors, le rôle qu'il a joué depuis quarante ans; mais, alors aussi, l'Italie croirait encore combattre pour sa propre liberté, en combattant pour la France.

Je crois pouvoir garantir l'exactitude, presque textuelle, de cette conversation. Par la position élevée qu'il occupe et par ses relations politiques et particulières, le général Adam est aussi à même que qui que ce soit de connaître la pensée du cabinet britannique et l'opinion publique de son pays. Cet officier général désire la paix, parce qu'il sent que l'état intérieur de l'Angleterre la réclame; mais, quoique plus juste à l'égard de la France que la généralité de ses compatriotes, qui n'aiment et n'estiment qu'eux-mêmes, il ne voit qu'avec un œil jaloux tout ce qui peut accroître la puissance morale et matérielle de notre patrie.

Le départ du colonel de Concili ne s'est pas effectué, je pense, entièrement *de proprio motu*. Il doit se lier à quelque combinaison dont je n'ai pas le secret. Par exemple, j'ai lieu de croire qu'à Bristol il existe un centre, ou, du moins, un intermédiaire de correspondance au sujet des affaires d'Italie.

On ignore encore, ici, si la révolution est arrivée jusqu'à Rome. On est convaincu, d'ailleurs, qu'elle ne saurait s'arrêter, désormais, qu'au détroit de Messine. Quelque bon que semble être le choix du cardinal Bernetti pour secrétaire d'Etat, on pense qu'il est arrivé trop tard. Ce ne seront point les foudres spirituelles, dont — par l'entraînement de sa position et par les habitudes de langage à la Cour papale — il menace les populations de l'Etat romain, qui pourront arrêter l'élan

imprimé aux esprits. Ces sortes d'interdits lancés sur toute une contrée ont, aujourd'hui, bien perdu de leur valeur et ne suspendraient en aucune sorte les opérations du gouvernement provisoire établi à Bologne, lequel, dit-on, a choisi pour commandant général des troupes un Polonais habitant cette ville, le général Grabinski. Entre parenthèse, je dirai que je connais de vue ce général et qu'il m'a paru bien vieux et bien cassé pour pouvoir remplir des fonctions réclamant une grande activité.

Corfou, 28 avril 1831.

Le nombre des réfugiés italiens s'est considérablement accru. Quelques-uns sont partis avant la capitulation d'Ancône et ont été longtemps retenus par les vents contraires, sur l'Adriatique; les autres, arrivés il y a trois jours, n'ont quitté l'Italie que lorsque la Cour de Rome, annulant les capitulations, a donné l'ordre d'arrêter tous les *constitutionnels* qui se retiraient dans leurs foyers, sur la foi des conventions. Parmi ces derniers se trouve le général Armandi, ministre de la guerre, au nom du gouvernement provisoire. Il a été accueilli avec un sentiment d'horreur par tous les Italiens, qui l'accusent, non seulement de trahison, mais de lâcheté personnelle. L'un d'eux a voulu se précipiter sur lui au moment de son débarquement : il a été retenu par ses compagnons, qui se sont tous promis de ne faire aucune insulte directe, mais de manifester le mépris le plus complet, et de quitter, d'un commun mouvement, tous les lieux où se trouverait le général Armandi.

Cet officier général, ainsi frappé de réprobation, vit, nécessairement, fort isolé, et porte, du reste, sur sa figure, l'empreinte de la plus profonde douleur. Il veut, dit-on, se retirer à Constantinople. Quelques personnes assurent qu'en acceptant un emploi élevé dans la révolution italienne, le général Armandi avait eu pour but de diriger le mouvement en faveur du jeune Napoléon, comte de Saint-Leu, mort dernièrement à Forli. Mais les Italiens ont repoussé les deux

fils du prince Louis-Bonaparte, craignant que leur présence et leur nom ne fussent des obstacles à l'établissement de la liberté. Un des réfugiés, nommé Roccaserra, un Corse de Porto-Vecchio, qui était attaché à la maison de Saint-Leu, m'a dit avoir laissé la duchesse de Saint-Leu (1), cachée dans une propriété aux environs d'Ancône, où elle soigne son dernier fils, le comte Louis, dont la santé donne les inquiétudes les plus sérieuses. On croit ce jeune homme atteint de la même maladie qui a enlevé son frère aîné (2).

Parmi les réfugiés les plus distingués qui se trouvent en ce moment à Corfou, je citerai : le général Grabinski (3); le marquis Banzi, de Bologne, ancien page de l'empereur Napoléon; le marquis Nicolini, de Florence; le général Armandi dont j'ai déjà parlé; M. Sebastiani, de la Romagne, qui s'est trouvé, en qualité de peintre, auprès de Napoléon, pendant son séjour à l'île d'Elbe, et qui est, je crois, parent du prince Spada, résidant actuellement à Paris; le comte Boni et le chevalier Manderi, tous deux de Florence; le comte Boffondi, qui était désigné par le triumvirat pour remplir une mission auprès du gouvernement du Roi; le capitaine Picchi, neveu du feu pape Pie VII, etc... On compte encore, dans les Sept Iles, soixante-dix ou quatre-vingts autres réfugiés italiens, moins importants, soit comme naissance, soit comme fortune ou influence, mais qui ont occupé, pour la plupart, pendant la récente révolution, des fonctions de préfets ou de chefs de comités.

Un brick, arrivé d'Ancône, le 22 de ce mois, a apporté la nouvelle, qu'il donne comme certaine, que sur les sommations de la France, les Autrichiens avaient reçu l'ordre de

(1) En 1814, le roi Louis XVIII a créé la reine Hortense duchesse de Saint-Leu.

(2) Quels sont les secrets de la Providence? Ce jeune prince, dont la vie était, en effet, fort en danger à cette époque, et dont la présence était regardée comme un obstacle au succès de la révolution italienne, est, aujourd'hui, empereur des Français! (*Note de* 1853.)

(3) Sa femme est une Ionienne, de l'île de Zante, où elle possède d'assez grandes propriétés. Elle ne vit pas avec le général et est ici depuis plusieurs mois. C'est une jolie femme, coquette et des plus aimables. (*Note de l'auteur.*)

se retirer et d'abandonner entièrement les Etats romains. « La Révolution va donc recommencer! » Tel a été le premier cri de joie proféré par le plus grand nombre des réfugiés italiens, dont les appréciations peuvent se résumer ainsi :

« La révolution sera terrible. Nous savons les fautes que nous avons faites, en voulant trop ménager tous les intérêts et nous ne les commettrons plus. Nous n'aurons plus, pour chefs de l'administration, ni des professeurs de chimie, ni des professeurs de belles-lettres, gens timides qui ne comprennent pas leur devoir, ni leur position au milieu d'une nation qui, cherchant la liberté, ne peut la fonder que par l'action et la rapidité et non par des utopies de gouvernement régulier. La haine qui anime déjà toutes les populations contre un gouvernement qui n'a de confiance que dans les prêtres, a dû s'accroître encore dans le cœur de tous par l'odieux des capitulations violées, par les menées des prêtres et par l'ingratitude qu'ils nous ont montrée en retour du respect que nous avons eu pour eux, enfin, par les cruautés commises par les Autrichiens... Aujourd'hui nos forces sont doubles... Oui, nous obtiendrons la liberté et nous prouverons que si nous n'avons pas opposé une digue solide aux flots des soldats autrichiens, comme les braves Polonais en face des Russes, ce n'est pas seulement parce que nous n'avions pas d'armes, mais parce que nous avons été trahis par des chefs indignes de notre confiance... »

D'autres, plus calmes, regrettent, au contraire, que les Autrichiens aient obtempéré si facilement aux généreuses sommations de la France. Ils craignent que les Autrichiens, avant de se retirer, n'aient arrêté et conduit en prison tous les individus désignés par les conseils du Vatican et que les constitutionnels ne se trouvent ainsi privés des chefs dont ils pourraient avoir besoin pour agir, avant que ceux éloignés du sol de la patrie aient trouvé les moyens d'y reparaître. Ils pensent, d'ailleurs, que la présence prolongée des Autrichiens aurait amené les armes françaises :

« Avec elles, disent-ils, la Révolution eût été accomplie

facilement et sans causer une subversion générale. Sans elles, au contraire, la Révolution, en recommençant dans un temps plus ou moins éloigné, mais immanquablement, sera sanglante dès son début, et les vengeances particulières, se couvrant du manteau du bien public, occasionneront beaucoup d'inutiles et déplorables massacres. »

Jusqu'à présent, je n'ai eu, avec les réfugiés italiens, que des rapports de société et des conversations de salon, où la confiance a régné plus qu'avec d'autres personnes peut-être, par suite des dispositions favorables que les Italiens nourrissent pour la France, qu'ils regardent « comme leur Providence et l'auguste gardienne de la liberté, dont l'évangile deviendra, dans un avenir peu éloigné et malgré les efforts des monarques absolus, le principe fondamental de tous les gouvernements de l'Europe ».

Un Marseillais, M. Gautier, que des opérations commerciales font séjourner depuis quelques années à Corfou, remplit avec zèle, près de moi, les fonctions de chancelier du consulat. Né à Pise, d'une mère Italienne, et parlant très purement la langue italienne, M. Gautier vit avec plusieurs réfugiés dans une sorte d'intimité qui a bientôt amené la confiance. Ce qui a valu à mon chancelier, de la part de l'un des réfugiés, M. Canuti, de Bologne, préfet d'Arcoli, une confidence qu'il s'est fait un devoir de Français de me rapporter, le secret, d'ailleurs, ne lui ayant point été demandé. Voici cette confidence que, de mon côté, je me suis empressé de communiquer au comte Molé, comme étant de nature à intéresser le gouvernement du Roi (1).

Depuis plusieurs années, le duc de Modène entretenait, avec l'approbation de l'Autriche, des agents en Italie, chargés de disposer les esprits à un mouvement qui aurait eu pour but de former un royaume italien dont lui, duc de Modène, aurait été le souverain. Ses agents principaux étaient un sieur Misley, qui est maintenant en France, et le sieur Cyrus Menotti,

(1) Dépêche officielle du 25 avril 1831, n° 77.

de Modène. Ces individus étaient en correspondance avec M. Canuti, lequel possède encore ici un document signé par Menotti, prouvant l'existence de ces menées. Mais les deux agents du prince n'avaient accepté la commission que parce qu'elle leur procurait les moyens de travailler secrètement pour la liberté, sans être suspects à l'Autriche, dont les yeux sont partout en Italie et parce qu'elle mettait à leur disposition de grandes sommes d'argent, utiles à leurs desseins. En éclatant trop tôt à Modène, la révolution a révélé au duc qu'il avait été le jouet de ses agents, et c'est la raison pour laquelle il a entraîné avec lui, à Mantoue, Cyrus Menotti, malgré les blessures dont il était couvert, afin que celui-ci ne pût faire aucune révélation, ni livrer aucun papier. C'est une raison semblable, ajoute M. Canuti, qui a porté l'Autriche à poursuivre partout, avec acharnement, le général Zucchi (1). On savait, en effet, ce dernier possesseur de nombreux documents dont la publication aurait démontré la connivence de l'Autriche dans l'intrigue nouée depuis longtemps, et que le duc de Modène croyait ourdir et conduire dans le silence, pour fonder, à son profit, un royaume italien.

M. Canuti a confié aussi à M. Gautier que, dans la révolution italienne de février dernier, on doit compter quatre traîtres avérés. Les voici, avec les appréciations de M. Canuti.

Misley, après avoir trompé longtemps le duc de Modène, en feignant d'agir pour le faire roi d'Italie, mais en n'usant réellement de sa protection et de son argent que dans l'intérêt de la liberté italienne, changea tout à coup d'opinion, et, sans s'ouvrir à Cyrus Menotti, dévoila tout au duc de Modène, et partit, aussitôt après, pour l'Angleterre. Cette révélation mit le prince à même de surprendre les conjurés dans son pays et obligea, en quelque sorte, les constitutionnels à précipiter la révolution, laquelle, en éclatant deux mois plus tôt qu'il n'était convenu, s'est trouvée dépourvue d'ensemble, de direction et de tous moyens matériels de succès.

(1) Cyrus Menotti fut condamné à mort et exécuté; le général Zucchi fut enfermé dans une forteresse autrichienne.

Orioli a entretenu avec Rome une correspondance cachée qui a livré les secrets du gouvernement provisoire. Cet individu, compromis en apparence par la situation qu'il a occupée dans la révolution, est resté, cependant, à Bologne, sans être inquiété.

La conduite du général Zucchi reste un mystère. Deux fois, il a laissé surprendre son armée, négligeant, malgré les avis du général Grabinski, les précautions les plus ordinaires pendant la guerre, en présence de l'ennemi. Après s'être mis dans une position qui ne pouvait lui laisser espérer aucune indulgence de la part de l'Autriche, il a semblé vouloir décourager ses troupes et les livrer sans défense au feu des Autrichiens.

J'ai dit plus haut la réprobation dont est frappé ici le général Armandi. Il vit à Corfou, sans être insulté, mais, partout ailleurs, il eût été, de la part des Italiens, l'objet de toutes les démonstrations de la haine qu'on lui porte. S'il quitte ce pays et qu'il se trouve jamais dans une ville habitée par des réfugiés constitutionnels, il ne saurait se soustraire à un grand nombre de duels.

Corfou, mai 1831.

Je m'aperçois que, dans les pages précédentes, je me suis laissé allé à m'étendre sur la révolution italienne. La chose est assez naturelle, puisque je vis au milieu des réfugiés, mais je m'en veux quelque peu de n'avoir plus soufflé mot de notre révolution de juillet dernier, qui, après la chute de Napoléon en 1814, est l'événement le plus colossal qui se soit passé depuis que je suis au monde. Aussi, je vais combler cette lacune en consignant à cette place la lettre humoristique que j'ai reçue, voilà six mois déjà, d'Emile Barateau, le très spirituel secrétaire du bon M. de Martignac.

« Paris, 17 novembre 1830. Mon cher chevalier, j'avais bien réellement l'intention de vous écrire après nos immenses événements politiques, mais, chaque fois que je prenais la

plume, il passait par ma tête comme un bruit de canon qui brouillait mes idées et arrêtait mes doigts. Votre lettre du 20 octobre m'apporte des reproches et je me hâte de vous remercier de ce témoignage de votre amitié. Je ne vous dirai rien des trois grandes journées de Juillet. Le peuple s'est élevé *au sublime* (!) et y est resté pendant quelque temps : c'étaient « les saturnales de la probité » (1). Vous savez le reste.

« J'ai été respecté des balles, mon ami, mais la mitraille du système économique, besoin et mode du moment, m'a atteint. La partie du service auquel j'étais attaché a été supprimée, et me voilà *jouissant* de mes rentes, à la vérité comme un malade *jouit* d'une mauvaise santé. M. Guizot a mis à ma suppression des formes polies. Il y a ajouté la promesse de me dédommager. J'attendais, avec mille chances de succès, quand M. Guizot a été renvoyé lui-même, et me voilà, fluet sans être audacieux, en face de M. le comte de Montalivet qui, peut-être, ne me portera pas le même intérêt que son prédécesseur. Je suis donc rentré dans cette classe nombreuse d'honnêtes philosophes qui voient jouer la comédie politique sans y prendre part.

« M. de Chateaubriand s'est retiré du *commerce*, pauvre et sans avoir fait banqueroute. Il va, dit-on, se reposer d'une vie agitée, au milieu de cette douce étude qui console de tout. Du reste, et pour la première fois, on n'entend plus parler de lui.

« Quant à M. de Martignac, il a cru devoir rester à la Chambre des députés; il a cru devoir aussi se charger de la défense de M. de Polignac, dont il a tant à se plaindre : c'est là un immense fardeau.

« Je quitte la politique que je n'aime pas, pour m'occuper de vous que j'aime. Je vois que vous êtes père et je vous en félicite... (2).

(1) Expression niaise de l'époque. (*Note de l'auteur*, 1841.)

(2) Le 9 octobre 1830, j'avais eu en effet un fils, Henry-Achille qui, selon l'usage des pays corfiotes, eut deux parrains : mes amis le duc de Rauzan

« Casimir Delavigne est marié depuis quelques jours. Il a épousé une demoiselle Elisa de Courten, que vous avez dû voir, autrefois, chez les dames Aspelly. Cette personne, qui a maintenant trente-quatre ans — dit-on et *dit-elle* — a été dame de compagnie de la reine Hortense. *Sic transit gloria mundi!* disent quelques sots. Moi, je trouve, au contraire, qu'il vaut mieux porter le nom de Casimir qu'avoir un titre que tant d'autres avaient.

« J'ai communiqué votre lettre à M. de Martignac : il vous remercie de votre souvenir.

« Adieu, mon cher Cussy. Chassez vos fièvres : c'est la maladie des Basiles et ce ne peut être la vôtre. Guérissez-vous avant de revenir en France : je n'ai plus de place à vous offrir dans un hospice depuis que l'on m'a réduit à l'hôpital... Cela ne m'empêche pas d'être gai, très gai, presque aussi gai qu'un Allemand!... Vive la joie donc!

« Le comte Roger de Caux est venu me voir avant-hier. Il a donné sa démission de ministre à Hanovre. Je crois qu'il a quatre enfants : cela lui fait beaucoup d'honneur. (Je veux dire d'avoir démissionné.)

« Je crois qu'il vous sera très facile de vous rapprocher de nous avec l'appui du duc de Trévise et du vicomte de Rumigny. L'autre personne que vous me nommez ne vous serait d'aucun secours dans cette circonstance; le duc et le vicomte, au contraire, peuvent beaucoup. Je vous engage à leur écrire.

« M. le maréchal Maison, qui avait remplacé aux affaires

(Henry), député, ancien ministre plénipotentiaire, et le baron Rouen (Achille), résident de France auprès du gouvernement grec. (*Note de l'auteur.*)

Voici quelques détails sur ce fils unique de l'auteur de ces Souvenirs. Henry de Cussy suivit la même carrière que son père. Pendant la guerre franco-allemande de 1870, étant consul de France à Luxembourg, sa conduite fut admirable : il réussit à habiller en civil 6 à 7,000 prisonniers français fugitifs et à les rapatrier. Aussi la colère de M. de Bismarck, au courant de ces faits, ne connut plus de bornes, et l'irascible chancelier fit retirer l'*exequatur* à notre consul. Après avoir séjourné plusieurs années à Dublin comme consul général, Henry de Cussy est mort à Morlaix en 1895. (*Note de l'éditeur.*)

étrangères le comte Molé, est remplacé à son tour par le général Sebastiani.

« Adieu, pour de bon cette fois, mon cher ami; il me tarde beaucoup de vous revoir : cela est tout à fait vrai. Votre dévoué, EMILE. »

Je crois utile de faire quelques commentaires sur cette lettre d'Emile Barateau.

Il était inspecteur des hospices de Paris, au moment de la Révolution de Juillet et cette place a été supprimée. Mais l'aimable Barateau a, pour vivre et même pour se faire un nom, bien d'autres cordes à son arc.

Après avoir paru un instant à la Chambre des pairs, M. le vicomte de Chateaubriand a donné sa démission et semble vouloir se retirer tout à fait des affaires politiques.

M. le vicomte de Martignac, que M. de Polignac chassa en quelque sorte du ministère, sans formes aucunes — tout comme, en 1824, M. de Villèle avait chassé M. de Chateaubriand — a été cependant désigné par M. de Polignac pour le défendre devant la Cour des pairs, ce que M. de Martignac a noblement accepté. Rien n'est plus beau, plus éloquent que cette défense et la réplique qui l'a suivie. Les immenses travaux que M. de Martignac a dû entreprendre pour préparer cette défense, la fatigue qu'il a éprouvée en parlant durant de longues heures devant la Cour des pairs, le 18 décembre 1830, ont, je le crains bien, épuisé les restes d'une vie si frêle, si chancelante, et seront, peut-être, la cause de la fin prématurée de cet homme excellent et capable, de ce ministre de grande valeur, dont le pauvre vieux Charles X n'eût jamais dû se séparer. Depuis cette époque, la santé de M. de Martignac ne cesse de donner les plus vives inquiétudes à sa famille et à ses amis. Oserai-je l'ajouter? Si M. de Martignac est, dans la vie publique, l'homme du devoir par excellence, il se laisse aller, dans la vie privée, à l'entraînement de ses sens et ceci hâtera, sans doute, sa fin (1).

(1) Mort à Paris, le 3 mars 1832.

Je lui ai connu plusieurs maîtresses qui, toutes, dit-on, l'ont aimé d'une véritable affection, ce qui est un fait assez remarquable pour être noté.

Au début de ce journal de ma vie, j'ai parlé de la jolie Elisa de Courten, fille d'un officier supérieur originaire de la Suisse, nièce du capitaine de vaisseau Philibert, et filleule de la reine Hortense (1). En sortant d'Ecouen où elle a été élevée, Elisa de Courten vint habiter le palais de la reine Hortense, laquelle portait alors le titre de duchesse de Saint-Leu. La dernière fois que je l'ai vue, en 1827, à la grille du couvent du Sacré-Cœur, à Paris, elle était toujours belle, bonne et gracieuse. Il est possible qu'Elisa de Courten ait fait un beau mariage en épousant un jeune académicien, l'illustre auteur des *Vêpres siciliennes*, de l'*Ecole des vieillards* et de *Marino Faliero*, mais Casimir Delavigne, de son côté, eût-il pu mieux faire que d'épouser une femme aussi accomplie en tous points que la belle Elisa de Courten?... Dans la loterie du mariage, Casimir Delavigne a tiré un bon numéro. Ce bon Barateau semble croire que Mme Casimir Delavigne se rajeunit : elle n'a pas cependant beaucoup plus de trente-cinq ans, car elle est exactement de mon âge, au sens littéral du mot, étant, je crois, née le même jour que moi, c'est-à-dire le 18 décembre 1795.

Le comte Roger de Caux est fidèle à ses opinions politiques et à ses affections. Il y a longtemps qu'il m'a dit qu'il cesserait de servir s'il voyait arriver, par exemple, « un ministère Bignon ». Le secrétaire de sa légation, M. Septime de La Tour-Maubourg, a envoyé sa démission en lisant les ordonnances du 25 juillet. Ainsi, le ministre et le secrétaire se sont démis de leur emploi, mais pour des motifs diamétralement opposés.

J'ai déjà dit maintes fois l'affection que veulent bien me témoigner le maréchal duc de Trévise et son gendre, le comte de Rumigny.

(1) Voir chap. II.

Le comte Molé, *vir probus*, ministre capable, organe digne de la France envers les puissances étrangères. Je regrette, certes, qu'il ait quitté les affaires et je dois désirer qu'il y revienne. Lors de l'arrivée du comte Molé au ministère, le duc de Rauzan m'a donné un témoignage de son affection pour moi, en allant, de son propre mouvement, trouver le nouveau ministre et lui parler en ma faveur, lui rappelant que je suis entré dans la carrière diplomatique sous le patronage du marquis de Bonnay, ami de cœur du comte Molé.

Je ne connais point M. le maréchal Maison, mais je me suis rencontré plusieurs fois avec son successeur, le général Sébastiani. C'est, on le sait, un habile général, mais ambassadeur, mais ministre... point. Henry de Rauzan m'a mandé que le général Sébastiani a répondu, un jour, à l'un des directeurs de son ministère, lequel le pressait de prendre une détermination sur une affaire :

« Ma foi, mon cher, vous me *canulez* trop; nous verrons cela plus tard. Je n'aime pas qu'on me *scie le dos*... »

Ce langage vulgaire est le langage usuel du général Sébastiani, brave soldat, à l'enveloppe rude, personnage bourru, sauvage et sans formes aucunes. Au surplus, n'ai-je pas entendu, il y a quelques années, un homme de race et d'éducation parfaite, le baron de Damas, me lâcher, en plusieurs circonstances, des expressions à côté desquelles celles que je cite du général Sébastiani paraissent des propos de Cour (1)?..

(1) Voir chap. XIX.

CHAPITRE XXV

Je quitte Corfou. — L'affaire d'Egli Oddi. — L'ordre de l'« Eperon d'or ». — Séjour à Naples. — Le marquis de Bassano. — La duchesse de Plaisance et sa fille. — Souvenirs de Napoléon. — Le dey de Delvino. — Au lazaret de Malte. — Je revois Paris. — Mort de M. de Martignac. — Le choléra. — Mort du général Lamarque. — Court séjour en Hollande. — Je retrouve le général Janssens. — Le lieutenant-général comte de Rochechouart. — Ses idées sur le mariage de Mme la duchesse de Berry avec le comte de Luchesi-Palli. — Un mot de M. de Chateaubriand.

Au Lazaret de Malte, 3 février 1832.

Le 30 janvier, à midi, j'ai quitté Corfou avec la pensée — et je dirais même l'espoir — de n'y plus revenir. J'y ai eu une vie heureuse, malgré la raideur de la société anglaise; sir Frédéric Adam, homme d'esprit et parlant parfaitement le français dont il connaît les nuances, a été, dans toutes les circonstances, fort obligeant pour moi. Mais la situation que la Constitution du pays a faite aux consuls est véritablement trop fausse. Il faut s'estimer heureux de n'y avoir pas d'affaires épineuses à conduire, et, étant donnée la monstrueuse omnipotence du lord haut-commissaire, il vaut mieux, dans l'intérêt du pays qu'on représente, traiter les affaires, non en qualité de consul, mais, en quelque sorte, *officieusement*, dans une conversation privée. C'est étrange, mais c'est ainsi.

Quant à la toute-puissance et au bon plaisir du lord haut-commissaire, l'aventure arrivée au consul général du Saint-Siège en est une preuve entre cent. Dans le courant de l'année 1830, le représentant du Vatican à Corfou, le comte d'Egli Oddi, aimable et honorable vieillard, jouissant de l'estime générale, se trouva compromis bien innocemment dans une histoire de lettres de change endossées par lui. Ces lettres

de change étaient fausses, et, sur le simple soupçon que le comte d'Egli Oddi le savait, et sous le prétexte qu'il avait nui ainsi au bon renom des ministres étrangers à Corfou, sir Frédéric Adam fait enlever de son domicile le représentant du Saint-Siège, l'arrache aux affaires qui lui sont confiées par son gouvernement, à la garde des archives de son consulat et des dépôts importants qui peuvent s'y trouver, et fait jeter cet envoyé étranger dans une prison publique. Profitant de mes relations amicales avec sir Frédéric Adam, j'intervins alors en faveur du comte d'Egli Oddi. Mes démarches officieuses eurent pour résultat de faire adoucir la captivité de mon collègue, puis de lui faire donner sa propre maison pour prison, sous la garde d'un gendarme, et, comme les événements politiques de la Romagne occupèrent trop, paraît-il, le cabinet du Vatican, pour qu'il pût penser à son consul à Corfou, il m'arriva plusieurs fois de remettre des secours en argent au comte d'Egli Oddi qui restait sans aucune nouvelle de Rome!...

Cette affaire d'Egli Oddi, qui dure depuis les derniers mois de l'année 1830, n'était point terminée lorsque j'ai quitté Corfou. J'avais saisi cette occcasion pour soumettre, voilà un an, au gouvernement du Roi, des observations sur la situation fausse des consuls dans les Etats-Unis des îles Ioniennes et sur la nécessité d'obtenir des puissances signataires du traité du 5 novembre 1815 une interprétation plus équitable de l'article 7, relatif à l'admission des consuls, de même qu'une modification de la Constitution, en ce qui concerne les fonctions consulaires dans l'Etat septinsulaire (1). Le ministre m'adressa des éloges sur ce rapport et, au mois d'octobre de l'an dernier, ayant accompagné jusqu'à Naples ma femme et mon fils que je faisais rentrer en France, notre ambassadeur, le comte de La Tour-Maubourg, voulut bien me dire les paroles obligeantes suivantes : « Votre passage à Corfou n'aura pas été inutile pour le dépar-

(1) Rapport officiel du 6 février 1831. Le chevalier de Cussy au général comte Sébastiani.

tement des affaires étrangères, qui doit avoir, jusqu'à ce jour, été fort mal renseigné sur l'Etat septinsulaire et vous aurez fait connaître au ministère un pays qui lui était, en quelque sorte, inconnu... »

Avant mon intervention en faveur du comte d'Egli Oddi, j'avais déjà eu l'occasion de prêter mes bons offices à la Cour de Rome, au sujet des ecclésiastiques qu'elle a envoyés dans l'archipel grec et dans le Levant. Aussi le Saint-Siège m'a-t-il fait demander par l'archevêque latin, Pierre-Antoine Nostrano, le témoignage de satisfaction qu'il me serait agréable de recevoir. Le bon archevêque m'a parlé de l'ordre de l'Eperon d'or. Je l'ai tout à fait décliné : on donne cet ordre à qui le veut, moyennant quelques écus, et il est tellement tombé en discrédit qu'on dit, par dérision, que tout homme qui a écarté un chien au moment où il allait lever la patte contre une basilique, a des droits à l'ordre de l'Eperon d'or. J'ai ajouté que je recevrais avec reconnaissance l'ordre du Christ; mais, depuis cette époque, un an s'est écoulé sans que le Saint-Siège m'ait rien envoyé : je regarde donc ses offres comme une gasconnade.

Pendant le temps que j'ai séjourné à Naples, en octobre dernier, à l'occasion dont je viens de parler, j'ai eu l'honneur et le plaisir de vivre à l'ambassade de France. Ah! quelles heureuses soirées passées dans l'intérieur paisible de cette aimable famille de La Tour-Maubourg, où une douce gaîté savait tempérer la gravité des mœurs austères qui la distinguent!... Mme de La Tour-Maubourg, grande et belle femme, est Piémontaise et nièce du comte de Castelalfer, que j'ai connu ministre de Sardaigne à Berlin, en 1816, et que j'ai revu, en 1829, à Florence, comme représentant de son pays.

Je retrouvai à Naples d'autres amis de Berlin, et, notamment, le comte de Lottum, marié à une fille du prince Malte de Puttbus. Mme de Lottum est bien une des femmes les plus ravissantes que j'ai vues. Elle est gracieuse, élégante, mais coquette en diable. Au dîner qu'ils offrirent à Mme de

Cussy et à moi, se trouvait le banquier berlinois S... Il avait épousé, en secondes noces, lorsque j'étais encore en Prusse, une fort jolie femme, qui avait pour amant, à l'époque même de son mariage, un énorme capitaine de lanciers de ma connaissance, M. de Krutisch. Partant de ce principe que les maris sont les derniers à apprendre ces calamités conjugales, je demandai à M. S..., avec une sorte d'intérêt, des nouvelles de Mme S..., et si je n'aurai pas l'honneur de la voir à Naples. Il me répondit, sans mâcher ses paroles : « C'est une catin dont je ne m'occupe jamais... » A cette réponse si inattendue, il y eut naturellement de ma part un instant de froid et d'embarras; mais M. S... rompit lui-même le silence gênant, en ajoutant : « Oui, mon cher ami, depuis plusieurs années que je suis séparé de ma femme, je n'ai plus du tout entendu parler d'elle. Vraiment Mme S... n'a mis aucune discrétion dans les infidélités qu'elle m'a faites. J'ai fait le compte des hommes qui, à Berlin, *lui ont passé sur le corps :* une trentaine; et vous étiez du nombre... Ne niez pas, mon cher Cussy. Pourquoi vous défendre?... Regrette-t-on les bons repas qu'on a faits?... »

A Naples, je fus rendre visite au vicomte de Saint-Priest, qui, en quittant son ambassade de Madrid, s'était réfugié dans la capitale napolitaine, auprès de Mme la duchesse de Berry. En envoyant sa démission, au moment où il apprit la chute de Charles X, il écrivit une lettre fort noble. Il me parla, sans passion aucune, de tous les derniers événements politiques de la France, et m'apprit la destitution de son beau-frère, Georges de Caraman, et celle du comte de Rayneval.

Georges de Caraman, ministre à Dresde, était en possession d'un congé pour venir en France, quand vinrent les journées de Juillet. Depuis longtemps il différait son départ; les derniers événements le décidèrent, espérant tourner la difficulté de transition politique, en quittant son poste dans ce moment critique : on lui sut mauvais gré à Paris et il fut révoqué. M. de Saint-Priest blâmait nettement la conduite

de son beau-frère, qu'aucun antécédent n'engageait à suivre une autre ligne de conduite que son père, le duc de Caraman, qui est resté à la Chambre des pairs, et que ses deux frères, Victor et Adolphe, qui n'ont point quitté l'armée.

Quant au comte de Rayneval, ambassadeur à Vienne, qui s'était également rendu à Paris, regardant sa mission comme terminée, et que, pour le même motif, on révoqua, M. de Saint-Priest déplore, comme Français, que le gouvernement de Juillet se soit privé des services d'un homme aussi essentiel dans les affaires diplomatiques. Il est impossible qu'on ne le reconnaisse pas bientôt en haut lieu et qu'on ne réclame pas l'aide et l'habileté d'un homme d'Etat aussi distingué que le comte de Rayneval (1).

Je ne pus voir Mme de Saint-Priest, qui se trouvait auprès de la duchesse de Berry. M. de Saint-Priest me parut, du reste, vouloir éviter de parler de sa femme.

Parmi les Français qui sont passés à Corfou durant mon séjour et que j'ai tous reçus à ma table, je citerai : le comte d'Altonsée, jeune pair de France, n'ayant pas encore pris séance et voyageant pour son instruction et son plaisir; M. de Parseval, commandant la frégate de l'Etat, *l'Armide;* le comte de Corberon, homme d'infiniment d'esprit, gai, boiteux à un degré très prononcé. Mais les compatriotes les plus remarquables que j'ai eus à accueillir sont le marquis de Bassano, la duchesse de Plaisance et sa fille.

Le marquis de Bassano, fils aîné du ministre secrétaire d'Etat de Napoléon, est un jeune homme d'excellentes ma-

(1) En effet, M. Casimir Perier, président du Conseil, chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, pria M. de Rayneval de sortir de la retraite où il vivait dans sa petite habitation de la forêt de Senart, et de venir l'aider de ses conseils et de son expérience. M. de Rayneval était souffrant : il vint cependant à Paris. Peu après, il fut envoyé comme ambassadeur à Madrid où il est mort de la goutte. Son fils aîné, Alphonse, est devenu chef de cabinet du comte Molé, pendant son second ministère, et quand ce ministre, homme de bien, a quitté ses fonctions, le jeune comte Alphonse de Rayneval a été nommé premier secrétaire d'ambassade à Rome. En 1848, Alphonse de Rayneval s'empressa, à mon grand étonnement, de se rapprocher du gouvernement républicain, et, depuis cette époque, il est ambassadeur à Rome, où, du reste, il fait bien. (*Note de 1853.*)

nières, beau, bien fait, et d'une grande gaîté. Il m'a raconté que, pendant les Cent-Jours, l'Empereur avait dit au duc de Bassano de donner l'ordre, par le télégraphe, de s'emparer de la personne du duc d'Angoulême qui s'évertuait à tenir encore la campagne dans le Midi. Le ministre, qui n'approuvait pas cette mesure, mais qui n'osait pas résister ouvertement à Napoléon, laissa la conversation s'engager sur d'autres sujets d'affaires, et, la nuit approchant, il pensa qu'il serait impossible de faire jouer le télégraphe, et que, le lendemain, l'Empereur changerait d'opinion. C'est, en effet, ce qui arriva et le duc d'Angoulême put quitter la France, sans qu'il ait, probablement, jamais appris que, s'il n'avait point été arrêté au retour de Napoléon, c'est au duc de Bassano qu'il le devait.

La duchesse de Plaisance, née Sophie de Barbé-Marbois, belle-fille de l'architrésorier de Napoléon, séjourna aux îles Ioniennes à la fin de l'année 1829, puis en 1831, avec sa fille unique, accompagnées d'une nuée de domestiques, d'un énorme chien des Pyrénées et d'un tout petit cheval pas plus haut que le chien.

Toutes les deux sont des femmes d'instruction et d'esprit, mais visant à l'excentricité et donnant la comédie au public à leurs dépens, soit par leurs costumes étranges, soit par leurs bizarres coiffures, généralement coniques et rappelant les bonnets des pierrots de foire. Mlle de Plaisance monte son cheval à califourchon, avec des jupons fendus sur les côtés et coiffée d'un bonnet bleu pointu. A table, la mère et la fille ne touchent à aucune viande, trouvant contre nature que nos estomacs « servent de sépulture aux animaux », et ne voulant pas admettre que la chair est une nourriture indispensable aux humains.

Ces deux dames, philhellènes enthousiastes, se rendaient en Grèce, et comme le baron Rouen n'avait pu leur trouver à Nauplie « un petit hôtel entre cour et jardin », selon ce qu'elles l'avaient prié de leur procurer, elles firent venir toutes les pièces numérotées d'une maison en bois, distribuée à

leur convenance, qui s'éleva sous leurs yeux en une journée.

Lorsque la duchesse de Plaisance quitta Corfou pour Nauplie, je lui prédis que son enthousiasme pour les Grecs tomberait et qu'elle allait au-devant de la perte de ses illusions. Au mois de septembre 1831, je la trouvai à Zante où, depuis deux mois qu'elle était revenue de Grèce, elle habitait une charmante maison de campagne. Je savais qu'elle avait changé d'opinion sur le compte des Grecs. Elle ne voulut pas me l'avouer, mais elle me dit : « Il y a, en effet, beaucoup à faire encore et à améliorer dans les mœurs et l'éducation politique des Grecs, pour qu'ils deviennent un peuple au milieu duquel on éprouve le désir de passer sa vie. »

Le lendemain, en m'embarquant à Sainte-Maure sur le bâtiment à vapeur qui retournait à Corfou, je vis, installées à bord, la duchesse de Plaisance et sa fille, qui m'avouèrent alors « qu'elles en avaient assez de la Grèce et des îles Ioniennes » et qu'elles rentraient en France. Mlle de Plaisance, surtout, paraissait désabusée, et disait : « La vie n'est qu'une suite d'illusions »; réflexion qui étonnait chez une jeune fille de vingt ans à peine.

Au reste, Mlle de Plaisance a des reparties stupéfiantes. Sur le vapeur, m'entendant répondre à la duchesse que je n'avais qu'un enfant, cette originale jeune fille me tint le petit discours suivant : « Si tout le monde faisait comme vous et mon père, le monde ne durerait pas longtemps; car, si *deux* ne produisent jamais qu'*un*, on peut facilement calculer l'époque où la terre sera réduite au même nombre d'habitants qu'elle en a eus au début, en admettant que la genèse dise vrai. »

Passons maintenant aux étrangers les plus remarquables qui touchèrent à Corfou pendant mon temps de consul.

J'y ai revu le prince Guillaume Radziwill, que j'avais beaucoup connu à Berlin, et retrouvé deux officiers anglais, déjà rencontrés en France en 1827 ou 1828 : le capitaine Taylor, qui avait pour domestique un magnifique Albanais, colonel dans l'insurrection grecque, et qui, selon le capitaine,

avait eu un avancement réel en devenant son serviteur; puis le colonel Russel, l'un des frères de lord John Russel, excellent écrivain et champion du parti libéral anglais (1). Le colonel Russel est un homme d'infiniment d'esprit et de bonnes manières, et est fort lié avec le comte de Rayneval, ce qui est une raison suffisante pour que je sois son ami.

A Corfou, j'ai été fréquemment en relation avec le capitaine Maitland, devenu amiral, et avec l'amiral sir Puttley Malcolm. J'ai donc connu à cette même époque les deux officiers de la marine anglaise, dont la vie se trouve le plus liée à celle de Napoléon. Le capitaine Maitland commandait *le Bellérophon*, sur lequel l'Empereur fut réclamer l'hospitalité de l'Angleterre, après Waterloo; l'amiral sir Puttley Malcolm a conduit Napoléon à Sainte-Hélène. Tous les deux conservent un souvenir de vénération pour l'Empereur, tous les deux aiment ce grand homme et honorent sa mémoire. Le capitaine Maitland ne me parlait que les larmes aux yeux du rôle qu'on lui avait fait jouer, en 1815 : lui avait reçu Napoléon comme un hôte malheureux, et son pays, plus tard, l'avait traité en prisonnier.

A propos des sentiments des Anglais pour l'Empereur, j'ai souvent entendu des officiers de cette nation, ainsi que des personnages appartenant à l'administration, nommément le colonel Caroll, commandant le 18e Irlandais, et M. Baynes, secrétaire du Sénat ionien, blâmer ouvertement leur gouvernement pour sa conduite et ses procédés envers l'illustre captif, et vouer à l'exécration la mémoire de sir Hudson Lowe, lequel, selon eux, n'est point Anglais, mais Hanovrien. Je me souviens aussi avoir vu dans la salle à manger d'un des régiments anglais de Corfou, dont le numéro est sorti de ma mémoire, sous verre et dans un cadre de bronze doré, suspendu à la place d'honneur, un livre que Napoléon avait donné au colonel de ce régiment, lorsque celui-ci tenait garnison à Sainte-Hélène.

(1) Lord John Russel est le fils cadet du duc de Bedford. (*Note de l'auteur.*)

Ayant pris part à la révolte albanaise contre la Porte, le Dey de Delvino avait, ainsi que plusieurs de ses collègues, fui son pays pour éviter le fatal lacet ou tout autre genre de mort. Il vit à Corfou, et venait fréquemment me voir chez moi, où il prenait le café et des liqueurs qu'il trouve fort bonnes; aussi il me disait chaque fois : « Ah! que je me trouve bien chez le consul de France! Bon accueil, conversation agréable, et pas de *mauvais café*, comme là-bas. » Ce seigneur d'Albanie n'a pu prendre avec lui que son or et ses pierreries, et la plus jeune et la plus jolie de ses femmes. Il me demanda, un jour, d'écrire à mon gouvernement pour lui obtenir la permission de se retirer en France, « car, ici, disait-il, je suis bien près de la Porte. » Je n'ai jamais reçu de réponse, et j'ai eu beaucoup de peine à persuader au Dey, « mon grand ami », — titre que je lui rendais, car il ne me nommait jamais autrement — que la démarche qu'il me demandait de faire était tout à fait inutile, attendu qu'on le laisserait fort tranquille s'il allait s'établir en France, mais que le gouvernement ne voudrait pas, probablement, donner, à cet égard, une autorisation officielle.

Lorsque, en compagnie de ma femme et de sir et lady Frédéric Adam, je fus rendre visite au dey de Delvino, lady Frédéric Adam et Mme de Cussy furent, seules, admises auprès de la jeune femme du dey, et, dans les deux appartements, le café fut servi à l'orientale. Le Dey m'assura que, s'il ne conservait pas l'espoir de rentrer, un jour, dans son pays, il me laisserait voir sa femme, étant, sur ce point, personnellement exempt de préjugés, mais non pas au regard de ses coreligionnaires, s'ils apprenaient que des Européens chrétiens avaient été admis dans son harem, même réduit à une seule épouse.

Rotterdam, 25 octobre 1833.

Près de vingt mois se sont écoulés pendant lesquels cette narration est restée suspendue : peu de pages suffiront pour la mettre au courant.

Je retrouvai au lazaret de Malte — où je séjournais en fe-

vrier de l'an dernier — comme gardien, un nommé Cazot, né Maltais. C'était un homme d'une soixantaine d'années qui avait longtemps servi dans les armées de la République et de Napoléon et avait été sergent-major dans la garde impériale. Ce vieux brave, qui me reconnut parfaitement pour m'avoir vu, dix-huit ans auparavant, aux côtés du général Janssens, le matin d'Arcis-sur-Aube, avait épousé depuis peu de temps une jeune indigène, qu'il tint à me présenter comme la fille d'un des derniers chevaliers ayant résidé à Malte (1). Si ceci est vrai — ce qui ne m'a pas paru impossible, en voyant l'allure et les traits distingués de Mme Cazot — lord Ponsonby, gouverneur actuel de Malte, avait donc raison, lorsqu'il me disait que, du temps de l'Ordre, peu de jeunes filles échappaient aux caresses des chevaliers, et que, généralement du reste, les familles du pays se considéraient comme fort honorées de voir une de leurs filles devenir la maîtresse d'un chevalier. Pensant probablement flatter mon patriotisme, lord Ponsonby m'avait ajouté : « Les Français étaient les plus galants. Je connais dans l'île vingt descendants, au moins, du grand maître Emmanuel de Rohan (2). »

Je quittai Malte le 21 février, et arrivai à Paris, le 4 mars, fort heureux d'embrasser ma femme et mon fils qui étaient rentrés en France depuis six mois; fort aise aussi de retrouver mon pays et Paris dont j'avais été exilé durant près de trois années.

Mgr de Sagey, grand-oncle de Mme de Cussy, cet ancien évêque de Tulle, qui nous avait mariés, se montra fort aimable pour nous, et je le trouvai des plus amusants quand, dans son *légitimisme*, il me taquinait et me reprochait de servir « ce gouvernement de brigands ». Il n'appelait jamais le Roi que « monsieur Philippe », mais il donnait, d'ailleurs, à la reine, la qualification de « madame la duchesse d'Orléans ».

(1) En 1798, lors de l'expédition des Français en Egypte, l'île tomba entre les mains du général Bonaparte.

(2) Le Français Emmanuel de Rohan fut, en effet, le prédécesseur de l'Allemand Ferdinand de Hompesch, qui lui succéda en 1797, et qui fut le dernier grand maître souverain de l'ordre.

Parmi les amis que je visitai les premiers, devait se trouver nécessairement M. de Martignac, qui s'était toujours montré si parfaitement bon et obligeant pour moi. Je le trouvai dans un état pitoyable de santé, ne pouvant plus sortir de son lit, où il travaillait sans cesse. C'est ainsi qu'il a mis la dernière main à son bel ouvrage intitulé : *Essai historique de la révolution d'Espagne et de l'intervention de* 1823, publié en 1832, après sa mort, et auquel il n'a pu donner une suite. Cet excellent, digne et habile homme d'Etat, qui a épuisé ce qui lui restait de santé dans la belle défense qu'il a faite, comme avocat, du prince de Polignac traduit devant la Cour des pairs, est mort dans les premiers jours du mois d'avril 1832, laissant, à défaut de postérité directe, son nom à un neveu de sa femme, Gustave Desgranges, lequel s'appelle, en conséquence, aujourd'hui, Gustave de Martignac. C'est un simple employé de l'enregistrement, administration dans laquelle l'avait fait entrer son oncle, lorsqu'il en était directeur général.

J'étais, le 26 mars, à déjeuner chez le général de Rumigny, aide de camp du Roi, lorsqu'on parla, pour la première fois, de l'arrivée du choléra à Paris. On croyait en avoir observé déjà quelques cas. Le lendemain ou le surlendemain, les autorités annoncèrent officiellement la présence du fléau par des affiches indiquant les mesures de précautions à prendre. J'entendis alors plusieurs hommes du peuple qui disaient : « Je n'y croirai que lorsque je le verrai se promener dans les rues. » Et peut-être ces mêmes hommes étaient-ils de ceux qui ont égorgé des marchands de vin que la populace accusait d'avoir empoisonné leur vin!... Que d'inconséquences on commet dans la vie!

Mais les incrédules ne durent pas tarder à être convaincus de l'invasion du terrible mal asiatique, qui, après avoir exercé ses ravages à Londres, avait gagné Paris, d'un seul bond, peut-on dire, puisqu'il n'avait pas touché aux régions intermédiaires. Chaque jour la mortalité s'accrut d'une manière effrayante : le 11 avril, ce chiffre funèbre fut 1 700, et l'on porte à 23 000 le nombre des victimes du choléra, pendant les

quatre mois que ce fléau a séjourné à Paris. Des rues entières, dont celle de la Mortellerie, par exemple, furent dépeuplées; les cercueils manquèrent, et l'on fut obligé, pour conduire les morts au cimetière, d'employer des voitures de déménagement, dans lesquelles on empilait par dizaines les cadavres recueillis de porte en porte. Au milieu d'une des rues qui conduisent au cimetière du Père-Lachaise, la rue Charonne, l'une de ces voitures fléchit sous le poids et se rompit : les cadavres roulèrent sur la voie, et ce quartier qui, jusqu'alors, ne comptait pas un seul malade, fut, à partir de ce jour, décimé par le fléau.

Le choléra qui, pendant les premiers temps de sa présence, n'avait atteint que les gens des basses classes, gagna aussi les riches. La baronne de Varange, belle-mère de mon ami de Caux, fut l'une des premières personnes de la société que le fléau enleva. La veille de sa mort, je l'avais accompagnée jusqu'à la porte de son hôtel, et comme, à son habitude, elle me disait du mal de son gendre, je lui avais dit, en souriant : « Prenez garde, madame, d'être punie de vos médisances! » Je ne me savais pas, hélas! si bon prophète.

Dès le début de l'invasion, la famille royale donna l'exemple du courage et de la charité. Au reste, toutes les personnes riches de Paris furent admirables à tous égards : les aumônes furent abondantes, et les dons de couvertures et de vêtements arrivaient de tous côtés entre les mains des curés, des bureaux de bienfaisance et des divers établissements de charité. Le prince royal visita plusieurs fois les hôpitaux, affrontant le mal et cherchant ainsi à rassurer la population. Une chose bien remarquable, c'est qu'au travers de ce fléau contagieux qui ravagea Paris, les médecins et les prêtres, en contact permanent avec les cholériques, eurent peu de victimes parmi eux.

On a prétendu que le général Lamarque, ce pacificateur de la Vendée, ce grand orateur de l'opposition, dont les funérailles furent le signal des sanglantes émeutes des 5 et 6 juin, est mort du choléra (1) : ce n'est pas exact. Encore faible et

(1) 1er juin 1832.

relevant de maladie, le général Lamarque avait dû se livrer, pendant plusieurs jours, à un travail ininterrompu, de façon à pouvoir répondre, à la tribune, à une attaque du général Sébastiani. Cette fatigante tension d'esprit amena une rechute qui enleva le général Lamarque. J'étais placé à l'une des fenêtres du ministère des affaires étrangères, lorsque son convoi passa sur le boulevard, le 5 juin, allant de la rue du faubourg Saint-Honoré à la place de la Bastille, d'où le corps devait partir pour les Landes. Plusieurs des partisans du général Lamarque tendirent les bras vers moi, me montrant le poing et criant : « Misérable! c'est toi qui l'as tué! » Et quelques-uns d'entre eux firent mine de me lancer des projectiles, si bien que Jules Désaugiers, directeur des affaires commerciales, me força de quitter la fenêtre : j'avais été pris pour le général Sébastiani!

Cette confusion était d'autant plus piquante que je ne ressentais pas une grande sympathie pour le général Sébastiani. Quelques jours auparavant, j'avais été reçu par ce ministre. Grand Dieu! Quel pacha! Quel marquis de Montorgueil!... Vraiment, je ne crois pas qu'il soit possible de rencontrer un chef plus désagréable envers ses subordonnés.

Quel accueil gracieux, au contraire, avait daigné me faire le prince royal, ce beau et noble duc d'Orléans! Avec quelle bonté il m'avait parlé de mes services, de ma correspondance et de tout ce qui m'intéressait!... A cette époque, je n'avais point encore été reçu par le Roi, et ce n'est que plus tard, lors de ma nomination au poste de Rotterdam, que j'eus l'honneur d'être admis en présence de Leurs Majestés.

Le 15 mai de cette année (1833) j'ai reçu une lettre aimable du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères depuis quelques mois, pour me dire que le Roi me nommait consul à Rotterdam, tout en regrettant qu'il n'y ait pas en ce moment de poste plus important à pourvoir. J'ai quitté Paris à la fin du mois suivant et suis arrivé à Rotterdam le 1er juillet. Mon séjour en Hollande a été des plus courts, puisque je viens d'être nommé, par décision du 20 de ce mois, consul général à

Dublin, en remplacement du comte de Canclaux, et que je m'apprête à quitter, sous peu de jours, ces maussades Pays-Bas.

Mon séjour se sera passé autant à La Haye qu'à Rotterdam. Avant de quitter Paris j'y avais vu le marquis de Dalmatie, ministre de France à La Haye, et dont l'intérim était fait par le jeune et charmant marquis d'Eyragues, homme capable et dont le ministère fait le plus grand cas. M. d'Eyragues avait comme attaché le jeune Drouyn de Lhuys, fils d'un ancien receveur général. Il y a plusieurs années, j'avais déjà rencontré cet aimable jeune homme, lorsqu'il s'apprêtait à suivre à l'ambassade de Madrid le comte de Rayneval. M. Drouyn de Lhuys est fort instruit, intelligent et adroit. Ambitieux, il sait flatter, quand il le faut, les chefs. Il arrivera (1).

A La Haye, j'ai retrouvé plusieurs de mes amis de Berlin : le comte Allegri, chargé d'affaires d'Autriche; puis le comte Mortimer de Maltzahn, ministre de Prusse, dont la femme, née de Goltz, est toujours d'une grande distinction et d'une grande beauté. Ils ont une fille de seize ans, fort jolie, mais moins belle cependant que sa mère.

Une des personnes que j'ai cherchées avec le plus d'empressement, et que j'ai trouvées avec grand plaisir, c'est mon vieux général, le baron Janssens, sous lequel j'ai commencé à servir mon pays. Après avoir été ministre de la guerre, il est devenu chancelier de l'ordre du Lion des Pays-Bas. Avec quelle tendresse il m'a accueilli! Il semblait rajeuni de vingt ans. C'est qu'il y a bientôt vingt ans, en effet, de cette époque de la campagne de France... Le jeune fils du général, que j'avais vu enfant, à Paris, est aujourd'hui capitaine

(1) M. Drouyn de Lhuys est *arrivé*, en effet. Par la presse, il est parvenu à se faire nommer directeur aux affaires étrangères. Envoyé député à la Chambre, il a fait de l'opposition; M. Guizot l'a destitué. L'opposition s'est faite plus prononcée, est devenue plus haineuse; M. Drouyn de Lhuys a été de ceux qui ont miné l'autorité et la popularité de la famille d'Orléans. Devenu républicain, il a été nommé ambassadeur à Londres, puis ministre des affaires étrangères, haute situation qu'il occupe actuellement. Il a épousé sa cousine, Mlle de Saint-Cricq, fort jolie et fort mignonne. Drouyn de Lhuys est très riche, ce qui ne l'empêche pas d'être fort mal tenu et fort ladre, ce qui arrive souvent. (*Note de* 1853.)

de cavalerie. La si belle et si bonne Caroline Janssens n'est plus. Quant à mon vieux chef, toujours jeune de cœur, il est marié en secondes noces et a, de cette union, un garçon de neuf ans, joli enfant tout à fait. Le général a, de nouveau, déblatéré contre les Belges qu'il déteste.

A La Haye, j'ai connu et me suis quelque peu lié avec le lieutenant-général comte de Rochechouart. Cet ancien gouverneur de Paris, qui est le gendre du fameux munitionnaire Julien Ouvrard, s'est retiré à La Haye par esprit de légitimité. Le marquis de Dalmatie, sachant que je prenais mes repas à *l'hôtel du Vieux Doël*, en compagnie de ce légitimiste de marque, a voulu me décider à espacer mes visites avec le comte de Rochechouart; mais je n'ai tenu aucun compte de ses *conseils*, car je penserai toujours, qu'en dehors du service, j'ai le droit de fréquenter qui je veux. C'est un principe que j'ai toujours appliqué et que je suivrai toujours.

Le comte de Rochechouart m'a raconté, qu'à sa croyance, la négociation du mariage de Luchesi-Palli avec la duchesse de Berry a été Mme du Cayla. Le jeune comte de Luchesi-Palli, fort joli cavalier, se trouvait à La Haye, comme secrétaire de la légation napolitaine, lorsque cette proposition de mariage lui a été faite, et le comte de Rochechouart l'en a vu fort malheureux et fort affligé. « Mais, m'a ajouté M. de Rochechouart, c'était pour le beau Luchesi-Palli un ordre de son souverain. Le Roi de Naples a, du reste, fait dire au secrétaire de légation, qu'en réclamant un service de cette nature, il n'oublierait jamais que son beau-frère lui aurait donné, en cédant à ses désirs, la preuve la plus complète de son dévouement comme sujet. »

Vis-à-vis de M. de Rochechouart, comme de la plupart des légitimistes, la duchesse de Berry a, tant par sa grossesse — qui prouve qu'elle n'était pas uniquement occupée des grandes pensées qui devaient l'animer — que par son mariage avec le comte de Luchesi-Palli, perdu son double prestige de mère du duc de Bordeaux et de régente. « Ce mariage, disent les légitimistes, lui retire absolument tous les droits de Française

qu'elle conservait comme veuve du duc de Berry. Celle-ci avait le droit de se dire régente; la comtesse de Luchesi-Palli ne l'a plus, puisqu'elle a perdu sa qualité de Française. »

Encore un mot à propos de la duchesse de Berry qui, on le sait, fut livrée traîtreusement à Nantes par l'infâme Deutz.

A l'époque de l'arrivée en France de la duchesse, M. de Chateaubriand lança dans le public une brochure en faveur de la branche aînée des Bourbons, qu'il avait terminée par ces mots : « Madame, votre fils est mon Roi (1)! » Traduit devant les tribunaux à l'occasion de cette brochure, M. de Chateaubriand voulut plaider lui-même sa défense. Or, la veille du jour où il devait parler, la grossesse de la duchesse fut connue dans Paris. Cette circonstance était sans doute de nature à changer quelque peu le discours qu'avait préparé M. de Chateaubriand; aussi l'on assure que, dans un premier mouvement de mauvaise humeur, il laissa échapper l'exclamation de « catin! » Je le vis deux ou trois jours après son procès, qui se termina heureusement pour lui. Il me parut fort irrité contre la duchesse de Berry « qui, me dit-il, dans le grand rôle qu'elle avait adopté, n'avait pas su faire taire les passions de la femme »; mais il ne laissa échapper aucune expression vigoureuse du genre de celle qu'on lui attribue.

(1) *Mémoire à consulter pour Mme la duchesse de Berry.*

CHAPITRE XXVI

A Dublin. — Mes démêlés avec les chambellans du vice-roi d'Irlande. — Chez le marquis de Wellesley. — Lady Morgan. — Ses idées en littérature; ses prétentions et ses ridicules. — Grand dîner chez le vice-roi. — Catholiques et protestants. — Torts respectifs de l'Irlande et de l'Angleterre. — O'Connell. — Caricatures anglaises. — *Criminal conversations*. — Réflexions sur la pruderie et la vertu des Anglaises. — Ce que j'ai vu à Brighton dans l'été de 1834.

Danzig, novembre 1843.

Voici dix années écoulées depuis que j'ai terminé la précédente narration de mes souvenirs. Je quittais à cette époque le consulat de Rotterdam, pour aller prendre possession, après être passé par Paris, du poste de Dublin où j'arrivai à la fin de décembre 1833. Puis, au commencement de l'année 1835, je quittai Dublin, séjournai quelques mois en France et vins continuer mes services à Danzig où je m'installai au mois de septembre de cette même année 1835.

Depuis le jour où j'ai posé ma plume, j'ai été nommé consul général de France (1833), officier de la Légion d'honneur (29 avril 1835) et admis chevalier de Malte (16 août 1842). Je vais essayer de réparer cet abandon de dix années fait au journal de ma vie.

En 1833, la France était la seule puissance qui entretînt un représentant à Dublin. Je n'avais donc personne que je pusse consulter, — ne connaissant, d'ailleurs, âme qui vive dans la capitale de l'Irlande — pour savoir ce que j'avais à faire touchant mes rapports avec les autorités et avec la société.

J'étais muni de nombreuses lettres d'introduction, mais toutes ces lettres devaient-elles être remises? En ce pays où je venais d'arriver, les préjugés sont nombreux et si enracinés,

que j'avais à craindre si, au début, je me liais avec telle ou telle famille, de voir se fermer à jamais pour moi les salons où j'étais naturellement appelé à figurer par ma position. Tout ce que je savais de positif, c'était que les catholiques n'étaient reçus que par exception dans les salons protestants ou orangistes, et que ces derniers n'avaient pas accueilli avec sympathie la révolution de 1830. Comme agent français, aussi bien que comme chevalier de Cussy, j'avais donc à redouter de faire à mon début de fausses démarches, et la prudence s'imposait.

En conséquence, je me décidai à ne faire d'abord que le strict nécessaire. Je notifiai officiellement mon arrivée et la prise de possession de mes fonctions au lord lieutenant ou vice-roi d'Irlande, le marquis de Wellesley, ainsi qu'à sir J. Gosset, secrétaire du gouvernement; puis je remis quelques-unes de mes lettres d'introduction : à lady Morgan, l'auteur de nombreux ouvrages qui ont eu plus de vogue qu'ils n'ont de valeur réelle, et que je savais être très bien vue dans la société de la *fashion*; à lady Clarke, sa sœur, pourvue de trois jolies filles fort agréables; à M. Henry Grattam, membre de la Chambre des communes, fils du grand Grattam, de l'ancien parlement irlandais. Plus tard, je continuai la remise de mes lettres d'introduction et fis, successivement, la connaissance des personnes que leur naissance, leur situation, leur fortune et la mode plaçaient à la tête de la société : lord Vivian, commandant supérieur des forces militaires en Irlande, possesseur d'une fort jolie femme; l'évêque catholique; les colonels d'Aguilar et Fuller, M. Littleton, Mmes Vaughan, O'Brien, O'Farell, Mac Alpine, Puttland, etc.

Je ne reçus aucune réponse du vice-roi : tout ce qui composait sa Cour était tory, et voyait fort mal ce qui se passait en France. Les invitations à dîner, aux bals, aux soirées de toute nature, se succédaient chez le vice-roi, mais aucune ne m'était adressée. Deux mois au moins s'écoulèrent ainsi. Lady Morgan voulut me persuader qu'il y avait erreur, et non mauvais vouloir comme je le croyais, et me proposa d'en

parler au chambellan, à l'occasion d'une grande réunion qui se préparait, pour la Saint-Patrick, je crois.

— Gardez-vous-en bien, chère lady. Le long oubli dans lequel le vice-roi a affecté de me laisser est un manque d'égards, dont une invitation *quêtée* pour une réunion de 7 à 800 personnes à laquelle mon tailleur, mon chapelier et mon bottier vont, sans doute, assister comme membres de leurs corporations respectives, ne saurait effacer la trace. Vous useriez votre crédit tout à fait inutilement, car je refuserais. Ce qu'il faut aujourd'hui au chevalier de Cussy et au consul général de France, ce sont des invitations aux petits dîners, aux petites réunions. Dans de pareilles circonstances, j'imagine que la liste des personnes invitées est soumise au vice-roi, tandis que pour les énormes *raouts* et les fêtes immenses, qui sont de véritables cohues, c'est le grand chambellan seul qui se charge de lancer les invitations à la foule.

— Vous refuserez, dites-vous, mon cher chevalier? Mais vous ne le pouvez pas. Les usages de la Cour sont strictement observés dans l'entourage du vice-roi : une invitation de sa part doit rompre tout autre engagement, eût-on même chez soi, ce jour-là, une société réunie.

— Cependant, chère lady, je vous le répète, je refuserai toute invitation qui ne me semblera pas avoir un caractère de spécialité et qui ne me prouvera pas que le vice-roi veut *positivement* voir chez lui le chevalier de Cussy, consul général de France...

J'ignore si lady Morgan a parlé ou non; je ne m'en suis jamais informé; mais deux ou trois jours après, je reçus par la poste une invitation pour la grande réunion attendue. Or, l'usage est d'envoyer les invitations du vice-roi par un valet de pied de la Cour, et non par la poste. Je vis donc dans ce sans-façon un nouveau manque d'égards; aussi répondis-je au chambellan par un refus et par la même voie de la poste. Dix jours après, nouvelle invitation, toujours par la poste et le matin même de la réunion. Nouveau refus de ma part...

Il est grand nombre de gens — et les Anglais sont, en général

de cette catégorie là — avec lesquels il faut savoir lutter d'indépendance, et même d'impolitesse, pour réussir avec eux et les amener à être plus convenables à l'avenir. C'est ce qui m'est arrivé à Dublin. Le major Doran et sa femme logeaient chez moi depuis quelques jours, le 18e régiment d'infanterie qu'il commandait ayant été rappelé de Corfou pour tenir garnison à Dublin, à Pigeon-House. Il approuva complètement ma manière d'agir. Que se passa-t-il au château? Je n'en sais rien; mais, deux jours après, puis le troisième, et encore le quatrième, je reçus, successivement, trois invitations portées à mon domicile par des valets de pied — c'est-à-dire selon les règles — pour deux dîners et un *drawing-room*, invitations comprenant également Mme de Cussy. J'acceptai ces trois invitations. Ma leçon de politesse avait porté ses fruits.

C'est à la première de ces invitations que ma femme et moi fûmes présentés au vice-roi et à lady Wellesley. C'était un dîner de quarante personnes, toutes appartenant à la plus haute société. Lorsque tous les invités furent présents, vers 8 heures du soir, un huissier annonça le vice-roi. Son Excellence parut, suivi de lady Wellesley : je n'avais pas lieu d'être assez satisfait pour me tenir au premier rang et chercher avec un grand empressement les regards du vice-roi. Je voulais, d'ailleurs, en me tenant quelque peu derrière les courtisans — car tous les invités en avaient les allures obséquieuses et à dos courbé — voir plus à mon aise les traits de mes hôtes quasi-royaux et m'assurer par ce qui se passerait si ma présentation avait été chose *prévue*.

Le marquis de Wellesley s'avança lentement, promenant les yeux sur tous les assistants qui élargissaient le cercle et ouvraient les rangs au fur et à mesure qu'il approchait. Il regardait attentivement, semblant chercher quelqu'un. Enfin, il m'aperçut — car c'était moi qu'il cherchait — fendit la foule, et s'avançant directement vers moi, il me dit à haute voix, en français :

— Monsieur le chevalier de Cussy, je suis charmé d'avoir

l'honneur de vous voir chez moi, ne pouvant m'expliquer comment ce moment a été si longtemps retardé. Je désire, par tous les moyens qui dépendent de moi, rendre votre séjour en Irlande aussi agréable que possible, et si jamais quelque difficulté officielle ou privée vient à s'élever, et qu'il soit en mon pouvoir de l'aplanir, je vous prie de vous adresser toujours à moi, sans aucun intermédiaire, car, voyez-vous, dans les questions d'étiquette et de protocole, les maîtres de cérémonie commettent souvent des excès de zèle dont leurs chefs ne peuvent être rendus responsables, car, la plupart du temps, ils les ignorent. La France est une noble et grande nation, et je suis heureux que votre gouvernement vous ait choisi pour la représenter ici. Soyez, vous et Mme de Cussy, les bienvenus parmi nous.

Le vice-roi me tendit la main, me présenta en termes aimables à lady Wellesley, et ma femme fut également présentée et reçut les compliments les plus gracieux.

Ce discours du vice-roi, qui se savait entouré de tories, était évidemment préparé, dans le but de montrer à tous qu'il voulait que l'agent politique de la France fût traité avec tous les égards auxquels il avait le droit de prétendre. Pendant que le lord gouverneur parlait, le plus profond silence régnait dans l'assemblée, et personne, je le crois, n'en perdit un mot, car chacun des assistants connaissait la langue française.

Dès ce moment, ma situation à Dublin était faite. Les journaux racontèrent cette scène, et chacun fut des plus convenables et même des plus aimables avec moi. Les visites — que, selon l'usage anglais, les étrangers doivent attendre et non pas faire à leur arrivée — furent nombreuses, et, de la part de la *fashion* et des autorités, les invitations furent des plus fréquentes. J'eus à Dublin une tout autre situation que mon prédécesseur, le comte de Canclaux, qui y avait vécu ignoré, ou plutôt volontairement oublié. Je l'ai dit, ma leçon aux employés du cérémonial n'avait pas été inutile.

Le marquis de Wellesley, mort aujourd'hui, avait alors (1834) soixante-treize ans. Né en Irlande, il était le frère

aîné du duc de Wellington et appartenait au parti whig. Il était marié, en secondes noces, avec la veuve d'un négociant américain, une dame Patterson, née Caton, qui se trouvait donc, par cette première alliance, tante de Jérôme Bonaparte. Très belle femme, fort aimée du parti catholique irlandais, lady Wellesley était dame d'honneur et amie intime de la reine Adélaïde (1), épouse du roi Guillaume IV, alors sur le trône anglais. C'était la deuxième fois que le marquis de Wellesley était vice-roi d'Irlande. Entre temps, il avait été ministre de la guerre et gouverneur dans l'Inde, à l'époque de la chute de Tippo-Saïb.

Lady Morgan, qui n'était plus jeune, d'ailleurs, était fort occupée de ses ouvrages, et, surtout, de courir les châteaux. Jamais cette brave, mais un peu ridicule femme, n'était plus heureuse que quand elle pouvait citer dans sa conversation, comme étant ses amis, des lords, des comtes ou des marquis. Elle jouissait, au reste, d'une certaine vogue, car, comme elle se permettait toutes espèces d'observations dans ses ouvrages, alors qu'elle écrivait des noms, rapportait des conversations ou faisait des portraits, on la flattait : les uns, pour n'être pas acteurs de ses romans, les autres, au contraire, pour y voir leur portrait ou leur éloge. Cette vogue a beaucoup abusé lady Morgan sur le mérite et la valeur réelle de ses écrits, et ses prétentions à la supériorité percent dans toutes ses pages. Elle parle bien le français, sans doute; mais non pas mieux que la plupart des étrangers qui ont fait entrer cette langue dans les études de leur première éducation. La « brave femme » est, il faut le dire tout crûment, quelque peu pédante : elle se croit sûre de son fait, glisse dans ses ouvrages un grand nombre de mots et de phrases qui tendent à démontrer qu'elle est très familière avec le français et tout ce que notre langage intime autorise. Or, trop fréquemment, les bévues les plus risibles sont sorties de sa plume. *La France*, ce pitoyable ouvrage, publié en 1816, *la Princesse*, cette faible production, venue

(1) Adélaïde de Saxe-Meiningen épouse, le 11 juillet 1818, le duc de Clarence, devenu, en 1830, roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume IV.

au jour en 1835, sont remplies de ces citations françaises inexactes, lourdes, sans esprit, et, toutefois, fort prétentieuses.

Une fois, cette *authoress* me dit :

— Les lettres de *votre* Mme de Sévigné sont-elles si admirables que cela?... Le style en est cherché, prétentieux... Aurait-on remarqué ces lettres si leur auteur n'avait pas été la femme d'un grand seigneur?... Et puis, voyez-vous, mon cher chevalier, permettez-moi de vous le dire, votre pays a fourni de valeureux guerriers, de grands diplomates, *quelques* écrivains; mais comme femmes-auteurs, je n'en vois guère. Dans un royaume de borgnes, Mme de Sévigné n'a pas eu de peine à être reine...

— Permettez, chère lady, lui repartis-je un peu choqué, mais la littérature française compte bien d'autres gloires féminines. Ignorez-vous les noms de Mlle de Scudéri, de Mme de La Fayette, de Mme de Staël?...

Je regardai fixement lady Morgan et je vis à son attitude qu'en effet elle *ignorait* les noms que je venais de citer.

Une autre fois, lady Morgan me fit sur Shakespeare une réflexion extraordinaire :

— Certainement Shakespeare est un bon écrivain. Mais je m'explique peu l'engouement, l'enthousiasme qu'on a eu pour lui. Cet Anglais n'a écrit que sur l'Angleterre; moi Anglaise, j'ai abordé tous les sujets avec un égal succès... »

Je trouvai que lady Morgan, tout instruite qu'elle soit, ne péchait pas par la modestie et appréciait fort mal les littératures anglaises et françaises.

En notant mes souvenirs sur lady Morgan, je crains de faire œuvre de malveillance ou d'acharnement. Voilà, si je suis jamais lu, ce qu'on pensera de moi plus tard, et cependant j'affirme que j'écris ceci avec sincérité et sans la moindre animosité. Mais, je crois l'avoir dit dans des pages antérieures : les portraits que je trace, je veux les faire exacts, que les personnes aient été mes amis ou mes ennemis. Je ferme cette parenthèse, car je n'en ai pas terminé avec lady Morgan.

Sa prétention en permanence se voit jusque dans son costume, toujours excentrique : béret immense en velours rouge garni de grosses perles blanches; spencer fort décolleté, laissant voir le cou, les épaules, le dos; écharpe jetée avec la pensée de faire tableau, ou qu'on laisse flotter, en courant dans le salon. Petite et toujours s'agitant, lady Morgan est, avec ses bizarres costumes, fort plaisante à voir. Causeuse intarissable, elle est intéressante et amusante pendant un quart d'heure, mais, à la longue, fatigante et même déplaisante par les aperçus faux et prétentieux et son besoin de juger tout et de se prendre toujours comme terme de comparaison. Au fond, c'est une bonne femme, facile à vivre, quand on veut bien trouver qu'elle a raison et qu'on loue ses aperçus politiques et littéraires.

Lady Morgan est née miss Owenson, fille d'un comédien d'Irlande. Bien qu'elle eût quelque léger défaut dans les yeux et dans l'épaule, elle devait, à l'âge de seize ans, quand elle était actrice et qu'elle publiait son premier ouvrage, avoir tout ce qu'il faut pour être bienveillamment remarquée. Lord Abercrome la fit épouser, en 1811, à son médecin particulier, M. Charles Morgan, auquel il fit donner par un lord lieutenant d'Irlande, le titre de *sir*, qui emporte pour la femme celui de *lady*. Tel est aussi l'origine de sir Arthur Clarke, mari de la sœur cadette de lady Morgan. La vue de lady Morgan s'étant affaiblie, et s'opposant à ce qu'elle se livre désormais, avec autant de suite, à ses travaux littéraires, le gouvernement anglais lui a assuré une pension. Elle vit, je crois, à Londres, actuellement (novembre 1843), étant veuve depuis quelques semaines de son brave homme de mari.

Au premier dîner auquel j'assistai chez le vice-roi avec Mme de Cussy, se trouvait un comte Milton, fort grand seigneur au point de vue de la naissance, mais triste sire, tant au moral qu'au physique : joueur et libertin, ayant les jambes dans un tel état de paralysie, bien que fort jeune encore, qu'il est constamment placé dans un fauteuil à roues qu'il fait manœuvrer lui-même au moyen d'une mécanique.

La comtesse Milton, jeune et jolie, était assise, à table, fort près du vice-roi. Appartenant au parti tory, elle fit sur le Roi et la Reine quelques critiques qui déplurent au vieux marquis de Wellesley, du parti whig. Je ne pus entendre distinctement ni savoir au juste ce qu'elle dit, mais, sans doute, dut-elle dépasser la mesure, car le vice-roi, élevant la voix, lui adressa tout haut une fort dure réprimande sur la légèreté de ses propos. La jolie comtesse ne parut nullement décontenancée; elle tourna la tête vers moi et me dit en souriant finement : « N'est-ce pas, qu'en France, monsieur le chevalier, les hommes, et surtout les grands seigneurs, sont toujours polis et galants avec les femmes? » Comme, à ce moment, un gros évêque anglican, placé en face de la comtesse Milton, venait, en mangeant fort goulûment, de renverser tout le contenu de son assiette de crème au beau milieu de sa poitrine épiscopale, mon interlocutrice ajouta : « Et dans votre pays, on n'avale pas les mets ainsi que des animaux qui se remplissent à tort et à travers; on y sait manger, et manger proprement. »

Dans la suite, je remarquai, qu'à tous les grands dîners du vice-roi, un orchestre de trompettes est installé à l'une de extrémités de la salle, et j'appris, à ce sujet, que, selon la règle, cet orchestre doit se composer d'autant d'exécutants que de convives. J'ai assisté chez le marquis de Wellesley à des dîners de deux cents couverts, mais n'ai pas eu la curiosité de compter si les trompettes atteignaient ce nombre.

Je vais dire maintenant quelques mots des catholiques et des protestants de l'Irlande.

La succession des temps a amélioré le sort des catholiques, mais le gouvernement, en n'accordant jamais de bonne grâce les concessions qu'il a faites, n'a jamais satisfait la population. Depuis 1782, il est permis aux catholiques d'acquérir du sol, mais les sept huitièmes des propriétés territoriales appartiennent encore aux protestants, qui forment à peine le huitième de la population. Le commerce a amené quelques richesses chez un petit nombre de catholiques; cependant, il

n'y a de misère réelle que parmi les seuls catholiques et il n'y a que des épaules « papistes » à porter des haillons.

L'acte d'émancipation est venu améliorer encore le sort des catholiques, en promettant l'égalité des droits et en faisant naître l'espoir d'un meilleur avenir; mais cet acte n'a pas reçu la plénitude de son exécution : le Parlement a été ouvert aux catholiques, et les corporations des métiers leur sont toujours interdites!... M. O'Connell est, malgré tout, arrivé à un résultat inouï, puisque, en 1841, il a été élu lord-maire de Dublin.

Depuis la publication du bill d'émancipation, les catholiques ont bâti beaucoup d'églises, ce qu'ils ne pouvaient pas faire auparavant, mais leur clergé, qui ne reçoit de l'Etat aucun traitement, est plutôt toléré que reconnu. Les prêtres élisent leurs évêques, qui reçoivent ensuite du pape la confirmation de leur élection. Les catholiques irlandais ont, d'ailleurs, plusieurs fondations pour l'éducation, et, aussi, des séminaires et des couvents d'hommes et de femmes.

Ainsi que diverses conversations avec plusieurs d'entre eux ont pu m'en convaincre, les prêtres catholiques de l'Irlande confondent, dans une idée commune de résistance et de lutte, le dix-huitième siècle avec le seizième, la Révolution française avec la ligue, le général Lafayette avec le duc de Guise, et ils ont la même vénération pour Bolivar que pour Charles X « que la France athée a chassé ».

Au jour du combat, le prêtre catholique irlandais déposerait l'encensoir pour prendre le mousquet. « Les peuples n'arrivent au dernier degré de la dégradation et de l'abjection, me disait, en terminant une conversation, un membre du clergé catholique de ce pays, que lorsqu'ils ont été longtemps assez lâches pour ne pas savoir secouer le joug de leurs oppresseurs. »

L'influence des prêtres catholiques irlandais sur les masses st immense, et celle qu'exerce le clergé espagnol ne saurait, peut-être même, lui être comparée. En Espagne, le clergé est riche, et compatit moins aux douleurs environnantes;

ici, le prêtre catholique est sorti de la hutte du paysan; il est pauvre comme le paysan, et il connaît mieux les mots qu'il faut prononcer pour soulager la douleur et les misères de ses frères. La sympathie qu'il montre ajoute au respect qu'on porte au saint caractère dont il est revêtu, et la reconnaissance devient un sentiment d'obéissance et de dévouement. O'Connell, qui a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de l'influence des prêtres catholiques, s'est beaucoup rapproché d'eux, mais, à force de s'en servir comme moyen, il est devenu lui-même leur instrument.

Passons aux protestants.

Bien qu'ils forment à peine le huitième de la population irlandaise, les protestants possèdent, cependant, les sept huitièmes du sol de ce pays. Leur clergé, presque partout inutile, faute de congrégations à diriger, reçoit le dix-septième des revenus territoriaux, par les terres qu'il possède en toute propriété, et le onzième par les dîmes qu'il y ajoute. Le clergé catholique, lui, ne possède rien. Et c'est cette inégalité qui révolte avec raison les catholiques.

Dur, généralement, pour la rentrée des dîmes, maladroit dans sa conduite, là même où sa présence n'est point réclamée par des fidèles anglicans, le clergé protestant accroît la haine de la population, en augmentant sans motif le chiffre des contributions. On cite la réponse que fit l'évêque protestant de Limerick, auquel on demandait pourquoi il bâtissait autant d'églises, là où il n'y avait point de fidèles pour les remplir. « C'est, dit-il, que je tiens à civiliser le pays, et que beaucoup de clochers donnent un air de civilisation... » Les *vestry-cess*, ou contributions extraordinaires pour l'église établie — contributions qui se renouvellent sans cesse — n'ont pas, souvent, de meilleure cause que celle qu'avait l'évêque anglican de Limerick pour bâtir des églises.

Quelques protestants généreux et libéraux sont favorables aux catholiques, mais le plus grand nombre d'entre eux — qui forment ce qu'on nomme le parti *orangiste* ou *conservatif* — veut le maintien de tout ce qui est. De là, les haines vives,

tranchées, qui existent ici entre le parti catholique et le parti protestant.

Souvent orgueilleux, vains et méprisants, les protestants ne semblent pas comprendre que la misère puisse porter le peuple des campagnes à l'agitation et au désespoir. Peu disposés à l'obligeance et à la bonté pour « la misérable tourbe catholique », ils ne font rien pour diminuer cette misère qui ronge la nation et qui la conduit à une dégradation effrayante, en entretenant son oisiveté. Habitués à la suprématie, trop orgueilleux pour craindre une race qu'ils méprisent, les protestants ne voient pas les dangers qui peuvent tout à coup surgir pour eux du sein de cette masse malheureuse, et ils regardent le pauvre *paddy* — sobriquet servant à personnifier le peuple irlandais, de même que *John Bull* personnifie le peuple anglais — comme un brigand, ou, tout au moins, comme un sauvage indigne de leur pitié; aussi la manière dédaigneuse et souvent cruelle avec laquelle ils en parlent, rappelle, ainsi qu'un homme d'esprit l'a déjà noté, ce qu'un voyageur disait d'un animal dont il donnait la description : « Cet animal est si féroce, qu'il se défend quand on veut le tuer!... »

D'un autre côté, on constate que les rares catholiques devenus riches ne sont plus animés que par l'idée de pouvoir appartenir à la classe qui singe ici l'aristocratie anglaise, de fréquenter des salons et de prendre rang parmi les gens dits de la *fashion*. Misérables petits esprits pétris de préjugés et de vanité, blâmant tout, à tort et à raison, faisant parade de principes libéraux, mais simplement par ton et pour avoir l'air de posséder une opinion indépendante, et ne se montrant, en réalité, occupés que des puériles manies et façons aristocratiques du *high-life!*... En adoptant, peu à peu, les idées de la *fashion* protestante, ces catholiques riches ne deviennent pas tout à fait rénégats, mais c'est avec bien de la tiédeur qu'ils pensent aux malheurs de leurs coreligionnaires.

Au reste, beaucoup des membres de cette catégorie de catholiques, fatigués et énervés du lamentable spectacle de

leur patrie, ou gênés d'y jouir paisiblement de leur fortune, ajoutent à la misère publique, en quittant leur pays et en abandonnant leurs terres à des *middlemens* (ou principaux locataires), toujours avides et durs. Employés sur la terre étrangère, leurs revenus ne portent aucun profit au pays qui les leur fournit.

En résumé, la presque totalité de la population catholique irlandaise, sans pain, sans vêtements, dégradée par la misère et se dégradant encore davantage, chaque jour, par l'usage immodéré des spiritueux, sa seule jouissance, se regardant, d'ailleurs, comme vouée au malheur sur cette terre, s'abandonne à l'oisiveté et ne retrouve quelque énergie que quand il s'agit de s'opposer à la levée des dîmes, ou bien de détruire et d'incendier les châteaux et les granges des protestants, ou, même, d'assassiner quelque membre du clergé anglican, pour accomplir les vengeances commandées au nom du « capitaine Rock ».

Ce capitaine Rock, qui a existé réellement, n'est plus, depuis longtemps, qu'un personnage fictif, qui reste toujours, cependant, le chef des insurrections dans la campagne. C'est de son nom que sont signées toutes les lettres comminatoires adressées aux individus, quand on veut qu'ils renoncent à une entreprise, ou qu'ils adoptent une mesure quelconque. Un prêtre anglican demeurant à Black-rock, écrivain exalté du parti orangiste, ayant nom sir Harcourt Lees, cherche à jouer parmi les protestants irlandais le rôle du capitaine Rock.

J'ai dit les torts des catholiques irlandais; voici ceux de l'Angleterre protestante.

Dans les causes de l'état déplorable de l'Irlande, la part de l'Angleterre est fort large. Les gouvernements, en effet doivent envisager et juger les circonstances et les hommes avec un esprit plus élevé que ne le font les individus, que de fausses notions, des préjugés ou des intérêts particuliers rendent souvent aveugles ou injustes.

Après une si longue possession par l'Angleterre, comment ce

pauvre pays d'Irlande ne forme-t-il pas une seule et même nation avec le peuple qui s'en est emparé?... Certes, il faut que l'Angleterre ait été, dans sa conduite à l'égard de l'Irlande, ou bien maladroite, ou bien malintentionnée, et c'est, sans doute, à elle seule qu'elle doit s'en prendre, si la fusion n'existe pas et si les traces de la conquête subsistent partout. Au lieu de traiter l'île irlandaise comme une sœur jumelle, l'Angleterre n'a eu pour elle que des démonstrations de dédain et de haine.

Au mépris des traités et des promesses solennelles, l'Angleterre a confisqué toutes les terres pour en doter des Anglais protestants, faisant, d'ailleurs, défense à tout catholique de devenir propriétaire. Puis, au moyen d'un code inique, dont les dispositions n'étaient applicables qu'à la seule population irlandaise, elle a placé ce pays catholique dans une sorte d'ilotisme. On a vu, dans plusieurs circonstances, le gouvernement anglais prendre à tâche d'empêcher la prospérité de se répandre parmi les catholiques. Par exemple, un jour, elle a prohibé la fabrication des laines; un autre jour, l'exportation des bêtes à cornes; plus tard, enfin, en accordant une prime à l'exportation de certains produits des manufactures anglaises pour l'Irlande, elle a accéléré la ruine des manufactures analogues dans ce pays.

Toujours partiale dans ses mesures administratives, même depuis que la marche des siècles et de la civilisation l'a contrainte à faire quelques concessions, tantôt l'Angleterre organise une milice irlandaise soldée, sous le nom de *yeomanry*, et n'y admet que des protestants; tantôt, elle ferme brusquement les clubs où les catholiques se réunissent, et, à la même époque, elle accorde protection aux clubs orangistes.

Partout, en un mot, et en toutes circonstances, la protection de l'Angleterre en faveur du parti protestant se manifeste, et, quand elle rend des lois en faveur des propriétaires, ce sont encore les protestants qui sont favorisés, puisqu'ils possèdent, ainsi que je l'ai déjà dit, la presque totalité du sol de l'Irlande.

La faveur du gouvernement se portant entièrement sur le parti protestant, celui des catholiques, dont les plaintes restent sans être écoutées, celui dont les souffrances et les misères ne sont consolées par aucune démonstration de pitié de la part de l'administration, cherche à se venger ou à se faire justice par des rébellions armées. De là, les associations politiques : l'*association catholique*, établie en 1821 par O'Connell et fermée par acte du Parlement, puis renouvelée en 1826 et fermée de nouveau; l'*union nationale;* le *council national*; puis, enfin, tous ces meetings pour « le rappel de l'union » et pour l'abolition des dîmes. De là, encore, la formation de ces bandes incendiaires connues sous le nom de *white boys et white feel*, la création — en opposition à la *yeomanry* — des *volontaires catholiques* d'Irlande (1); enfin, des révoltes dans les comtés de Clare et autres, pour obtenir l'abaissement du taux des fermages; et, partout, ces incendies, ces meurtres, ces résistances à main armée contre les collecteurs des dîmes, crimes presque toujours commandés par ce « capitaine Rock » dont j'ai parlé plus haut.

Chez lady Morgan, j'ai rencontré plusieurs fois le grand agitateur O'Connell. L'esprit de cet homme est rempli d'anomalies; mais n'est-ce pas ainsi qu'est fait le peuple irlandais?... Or, M. O'Connell est de ce peuple, et il s'est fait le miroir dans lequel il veut que l'Irlande catholique se voie elle-même.

L'influence d'O'Connell est immense en Irlande. Sur un signe de lui, tout catholique des basses classes deviendrait un séide dévoué, obéissant, aveugle. Un mot d'O'Connell a plus de puissance que vingt décrets du vice-roi; on en a eu la preuve cette année même (1843). Ses ennemis l'appellent « le grand agitateur », ses amis « le libérateur », le peuple « le vrai roi de l'Irlande ». Son éloquence est sublime et familière, selon les besoins et les émotions du jour; mais, parfois, il se laisse aller à des trivialités dégoûtantes, à des injures monstrueuses et d'une vulgarité répugnante. C'est ainsi que lord

(1) Ces *volontaires catholiques* d'Irlande furent dissous, quelques mois après leur formation, par l'application du *Coercionbill*. (*Note de l'auteur.*)

Brougham, lord Londonderry, le duc de Wellington et le roi Louis-Philippe ont, dans des meetings monstres de 50 000, de 100 000, et même de 500 000 personnes — qu'il a su maintenir dans un ordre impossible à croire, tant sa popularité est grande — été insultés par O'Connell de la manière la plus passionnée. Je tiens de MM. O'Hégerty (1) et de Puysieux, gentilshommes français, ardents légitimistes venus en Irlande après la révolution de Juillet, que dans un discours en plein vent, ils ont entendu O'Connell offrir une brigade irlandaise au duc de Bordeaux « pour l'aider à conquérir le royaume sur lequel ses ancêtres ont régné ». Je ne pense pas que ce soit pour prendre le commandement de cette brigade que le duc de Bordeaux, voyageant sous le nom de comte de Chambord, se trouve en ce moment (novembre 1843) en Angleterre, où de nombreux légitimistes se sont rendus pour lui faire leur cour.

Malgré son caractère passionné, O'Connell a le talent de se tenir, dans son agitation politique, dans les voies légales et constitutionnelles. Une seule fois, il y a quelques années, il fut traduit devant les tribunaux, pour avoir attaqué, au cours de ses meetings, le ministre et les pairs d'Angleterre, et cette affaire tourna au profit de son influence. Cette année-ci (1843), le gouvernement britannique l'a, de nouveau, envoyé en justice; l'affaire est encore pendante.

O'Connell est un charmeur dans la conversation et il sait, quand il veut, modérer ses paroles et être aimable avec chacun. Au cours d'un dîner, où je me trouvais, à titre d'ami, chez ce M. de Puysieux que j'ai nommé plus haut, O'Connell entonna les louanges du vieux roi Charles X et vomit l'injure contre la révolution de Juillet. M'apercevant en ce moment, et se rappelant sans doute que je représentais en Irlande le roi Louis-Philippe, O'Connell s'écria : « Le roi actuel des

(1) Gentilhomme d'origine irlandaise, attaché aux écuries du roi Charles X. Il dirigeait à Dublin un manège fort à la mode et était reçu partout dans la société. Vers la fin de mon séjour, il quitta brusquement Dublin pour retourner à Paris. (*Note de l'auteur.*)

Français a bien des qualités. N'en est-ce pas une grande que de savoir choisir ses représentants à l'étranger?... » A ce dîner, se trouvait le docteur Tully qui, en 1815, se trouvait au nombre des spectateurs de ce fameux duel dans lequel O'Connell tua son adversaire, l'alderman d'Esterre. Il nous dit que des milliers d'individus s'étaient rendus sur le lieu du combat, qu'une rage féroce brillait dans les yeux de tous ces hommes, et que, très certainement, si O'Connell avait été blessé par son adversaire, celui-ci ne serait pas sorti vivant du théâtre du combat : les partisans d'O'Connell l eussent déchiré en mille morceaux.

A Dublin, j'ai vu bien des caricatures sur O'Connell, s'étalant en public et provoquant les rires et les lazzis des passants, cependant admirateurs, pour la plupart, du « libérateur ». Au reste, les pays anglais abusent des caricatures, et celles-ci ne ménagent personne : rois, reines, ministres, pairs, officiers généraux, tout le monde y passe. Lorsque la princesse de Galles (princesse Charlotte), fille de George IV dut se marier, elle fut représentée au milieu des nombreux aspirants à sa main, ceux-ci lui offrant quelque présent qu'ils supposaient de nature à attirer l'attention de l'héritière de la couronne d'Angleterre. C'était le prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas, qui, costumé en Pâris, offrait une orange; c'était le prince Léopold de Cobourg, actuellement roi des Belges, présentant un saucisson et d'autres victuailles allemandes. Ce dernier prince fut l'heureux élu.

Et dans ces pays anglais, pays de pruderie par excellence, et aussi pays d'hypocrisie, combien ne voit-on pas de caricatures sur les *criminal conversations*, ou intrigues galantes? Et à quel degré d'indécence ont été poussées dans le temps les dessins sur les amours de Bergami et de la princesse de Galles, femme de George IV?...

A propos de *criminal conversation*, voici un fait qui est arrivé à Dublin, pendant mon séjour. Un jeune officier décide la femme de son colonel à le suivre. Les deux amants passent le canal Saint-Georges, et d'Holyhead, le séducteur écrit au

mari trompé « qu'il n'ignore pas qu'il lui a fait l'outrage le plus sanglant que l'on puisse faire à un homme, et qu'il est prêt à lui fournir toutes les réparations qui seront exigées par lui, le mari trompé. En conséquence, et afin de se mettre tout à sa disposition, il vient d'envoyer sa démission d'officier... » Que fait le colonel?... Il rend cette lettre *publique*, en même temps que sa réponse, laquelle dit en substance ceci : « Vous croyez, monsieur, m'avoir fait l'outrage le plus sanglant en enlevant lady... ma femme, et vous m'offrez toutes les réparations qui pourront me convenir. Mais, ce sont des remercîments que je vous dois moi-même... J'abritais sous mon toit, sans m'en douter, une femme de mauvaises mœurs; je pressais, tout confiant, dans mes bras, une odieuse vipère. Vous m'avez rendu un réel service en retirant de ma maison ce serpent venimeux, cette catin (1)... »

Cette aventure me pousse à noter ici quelques réflexions philosophiques.

Certes, il y a moins d'intrigues amoureuses secrètes en Angleterre que dans d'autres contrées d'Europe. Mais j'en suis désolé pour les Anglais, ce n'est point, en vérité, à de meilleures mœurs chez les femmes et chez les hommes qu'il faut l'attribuer. Non, c'est *uniquement* aux difficultés que présentent les habitations elles-mêmes pour commencer, nouer et suivre une intrigue, sans que le public s'en aperçoive. Aussi, dans les pays anglais, quand une femme se décide à prendre un amant, le fait-elle avec éclat : elle quitte son mari, ses enfants, occasionne un grand scandale public et de famille, et s'enfuit avec son amant.

Ce mode de procéder trouve des avocats, ceux-ci pensant qu'une femme de tempérament ardent agit plus noblement en quittant la maison du mari qu'elle a outragé, qu'en continuant à le tromper secrètement sous le toit conjugal. Peut-

(1) Le colonel trompé avait raison : son lieutenant lui a rendu un réel service en lui enlevant sa femme. Lady... a roulé dans tous les bas-fonds; son séducteur s'est suicidé, tandis que le colonel a été « le plus heureux des trois », puisque, délivré de cette catin, il est parvenu aux plus hauts grades. (*Note de* 1847).

être y a-t-il du vrai dans cette manière d'envisager les choses, mais je maintiens que la femme anglaise n'agit ainsi, que parce que les habitudes de la vie, les usages, les intérieurs des maisons s'opposent à ce qu'elle fasse autrement et à ce qu'elle continue, en cachant sa faiblesse, à savourer les plaisirs de l'amour défendu dans le lit conjugal. Comme preuve, voyez les Anglaises sur le continent, à Paris, à Vienne, à Florence surtout!... Là, tout ce qui les gênerait en pays britannique n'existant pas, et rencontrant des habitudes et demeurant dans des maisons propres à favoriser le mystère, elles usent et abusent de ces facilités, elles ont des amants, tiennent leurs liaisons secrètes, trompent sans vergogne leurs maris sous le toit conjugal, où elles continuent à rester bien tranquillement, sans faire le moindre scandale, se gardant d'arriver à un éclat qu'il leur est facile d'éviter.

Conclusion : pour grand nombre de femmes anglaises, dont les charmes du corps et de l'esprit attireraient les amants, ailleurs qu'en pays britannique, leur sagesse, leur vertu, n'est que factice, car elle tient surtout aux difficultés de l'intrigue provenant, je l'ai dit, des habitudes de société et de la distribution des maisons en Angleterre. Ah! oui, il y aurait beaucoup à dire sur la pruderie anglaise, véritable hypocrisie! Car n'est-ce pas de l'hypocrisie chez les femmes et les jeunes filles de ces pays, que de tonner contre les romans immoraux français et d'apprendre en même temps notre langue, mais en cachette, dans *les Liaisons dangereuses*, *le Portier des Chartreux* ou les poésies érotiques de Parny? (1)... N'en est-ce pas une encore, que de ne jamais prononcer les mots de « chemise » ou de « pantalon », mais, par contre, de se complaire dans le spectacle d'hommes tout nus?... Ceci demande une explication. La voici.

Dans l'été de 1843, je me promenais sur la plage de Brighton,

(1) Lady Morgan, sa sœur Lady Clarke, Mmes Vaughan et Mac-Alpine et autres Anglaises m'ont avoué qu'elles avaient lu ces livres immoraux dont certes, en France, aucuns parents n'autoriseraient la lecture à leurs enfants. (*Note de l'auteur.*)

en compagnie de M. de Puysieux, de lord Vivian (1), de lady O'Brien et de trois ou quatre jeunes Anglaises du meilleur monde confiées à cette dernière. Les *misses* nous ayant quittés à un certain moment, nous les rejoignîmes quelque temps après dans des rochers, sans qu'elles nous aient vus ni entendus venir. Elles nous tournaient le dos et se passaient une lorgnette, très occupées à regarder un groupe de jeunes hommes qui, selon l'habitude des gens du peuple, sortaient du bain, sans le moindre vêtement. Il n'y avait pas besoin de lorgnette pour le constater... Ayant deviné notre présence les *misses* affectèrent de s'intéresser au vol d'un oiseau de mer. M. de Puysieux, ayant alors laissé échapper à mi-voix une exclamation sur le sans-gêne de ces baigneurs, qui eussent pu « garder, dit-il, un vieux pantalon », lord Vivian lui repartit, en éclatant de rire : « Fi, monsieur! N'avez-vous pas honte de vos expressions devant des jeunes filles?... » Je pensai, qu'après avoir considéré à la lorgnette des jeunes hommes en costume de notre premier père, les *misses* pouvaient entendre sans rougir le mot de « pantalon ».

(1) Lord Vivian a été créé pair en 1841, et est mort l'an dernier (1842). Il s'était fort distingué en Espagne et à Waterloo, sous les ordres de Wellington. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XXVII

Je quitte Dublin. — Le comte Edouard Pontois. — Bienveillance que me témoigne la famille royale. — Mlle Eve de Trévise. — L'attentat de Fieschi. — Arrivée à Danzig. — Le camp de Kalisch. — Pots-de-vin russes. — Nombreuses anecdotes à ce sujet. — Séjours à Berlin et à Vienne des ducs d'Orléans et de Nemours. — Projet présumé de mariage entre le duc d'Orléans et l'archiduchesse Marie-Thérèse. — Opposition de la haute aristocratie viennoise. — Le comte de Corberon. — « Crème », « lait », « petit lait ». — Le comte de Tengoborsky. — A propos des fameuses ordonnances de M. de Polignac. — Ouvrages du baron d'Haussez, de M. Creuzé de Lesser et de Mme de Staël sur la « belle Italie ». — Mort de M. de Rayneval. — Mort de Mme Malibran. — Détails sur le mariage du duc d'Orléans. — Dépit du duc Charles de Mecklembourg-Strélitz. — Mort de Gustave-Adolphe IV. — Naïvetés du baron de Wrangel.

Danzig, novembre 1843.

Mon successeur intérimaire (1), le jeune baron de Laistre, arriva, je crois, le 31 janvier 1835, à Dublin. Je lui remis immédiatement les affaires et montai en voiture le 2 février, ayant pour compagnon de route, jusqu'à Kingstown, le docteur Graves.

Marié à une jeune et agréable Française, le docteur Graves aimait la conversation intelligente, animée, variée, et il déplorait que, dans son pays d'Irlande — comme, disait-il, dans toutes les contrées britanniques — il n'y eût, à l'exception des médecins et des savants, personne avec qui il fût possible de *causer*, tant les hommes et les femmes de la société étaient occupés de niaises choses, de frivolités, de

(1) Mon successeur officiel à Dublin fut M. de La Boutraye, que j'allai remplacer à Danzig. Sa fille, la jolie Julie de La Boutraye, a épousé, il y a quelques années, le vicomte Dutillet de Villars, qui, à la suite de grosses pertes de fortune, a voulu utiliser son talent musical et sa belle voix de basse sur les planches. Il a débuté, mais sans succès, au théâtre de la Scala, à Milan, et n'a réussi qu'à plonger son ménage dans la misère. (*Note de* 1845.)

préjugés de toute nature : petits respects pour la mode et les usages de la *fashion*, etc... Avant de me quitter sur le quai de Kingstown, l'excellent docteur me répéta ce propos, que je lui avais entendu tenir bien des fois : « J'aime cent fois mieux converser avec votre domestique français qu'avec mes compatriotes. Son esprit naturel lui fournit plus d'idées saines et intelligentes que l'éducation n'a pu en donner à tous les gens frivoles d'Irlande ou d'Angleterre. Dans ces pays, on parle et l'on crie plus ou moins fort; en France, vous savez *causer.* »

A Londres, je dînai chez mon collègue, M. Durant de Saint-André, avec ma vieille connaissance, Edouard Pontois, qui avait remplacé à Londres, comme premier secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires, M. de Bacourt, nommé ministre de France à Carlsruhe, puis à Washington.

Singulière et rapide carrière que celle d'Edouard Pontois!... Attaché au ministère des affaires étrangères en 1827, aux appointements de 7 000 francs, employé de confiance du chef de la Direction politique, M. Bourjot, beau garçon, excellent camarade, homme à bonnes fortunes, mais aussi de bonne compagnie, aimant avant tout la vie de Paris, ses plaisirs et ses théâtres, et surtout le théâtre italien, où l'on disait qu'il avait pour maîtresse la belle Mme Pasta, Edouard Pontois serait, malgré la protection de son chef, toujours resté ignoré dans les bureaux du ministère, où, peut-être, il serait parvenu au grade de sous-directeur, sans une circonstance forfuite : indiscrétions commises au cours d'une négociation entamée entre le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, et l'envoyé d'une cour allemande de second ordre. Edouard Pontois sut habilement réparer les bévues de l'entourage du ministre, ou du ministre lui-même. Il fut décoré, et envoyé comme premier secrétaire de légation au Brésil. Venu à Paris en congé, dans le cours de 1834, on le prend au pied-levé pour aller remplacer M. de Bacourt à Londres. Peu après mon passage dans cette capitale, Pontois est nommé ministre plénipotentiaire à Rio-Janeiro, puis à

Washington, En 1840, il se trouvait à Paris, quand il fallut donner un successeur au baron Roussin, à Constantinople, et, comme on n'a personne sous la main, Pontois est choisi, d'abord comme envoyé extraordinaire en Turquie, et reçoit bientôt le titre d'ambassadeur!

Ce n'est pas tout. Lorsque Pontois rentra des Etats-Unis, le Roi, qui, pendant son émigration, avait séjourné longtemps dans ce pays, lui fit de nombreuses questions sur les mœurs et les usages américains. Pontois raconta à Sa Majesté, qu'au sein de cette République, les usages et les titres aristocratiques sont un besoin inconcevable dans les salons, et que lui, dont les cartes de visite portaient en gros caractères ses noms : *Edouard Pontois*, ne pouvait échapper, dans les salons, à la qualification de *comte*. Sa Majesté a bonne mémoire; aussi, quand, plus tard, le ministre des affaires étrangères présenta à la signature royale l'ordonnance de nomination de Pontois à Constantinople, le roi ajouta, de sa main, le mot « comte », en disant : « C'est un titre auquel il est habitué. »

Ainsi, Edouard Pontois, d'une honnête, honorable mais modeste famille bourgeoise, est, par un enchaînement d'heureuses circonstances, devenu, en peu d'années, ambassadeur de France, comte de Pontois, et grand officier de la Légion d'honneur!... Mais je me hâte de dire que faveur et bonheur sont ici bien tombés, et que personne ne porte plus dignement et avec des manières plus parfaites de gentilhomme, décoration et titre nobiliaire (1).

En dehors de mérites réels, du reste, Edouard Pontois possède des qualités fort rares chez les personnages *arrivés* : il est modeste et serviable (2). Ce m'est un souvenir bien cher de consigner ici, à ce sujet, un fait personnel.

Dans les premiers jours du mois de janvier 1842, je dînais

(1) Pontois, que je n'ai pas vu depuis 1842, a passé de l'ambassade de Constantinople à celle de Berne, et a été créé pair de France. (*Note de* 1853.)

(2) Ah! Oui. Combien je trouve juste cette réflexion écrite voilà dix ans. Plus on avance dans la vie, et plus on le constate. (*Note de* 1853.)

chez M. Guizot. J'étais placé à la gauche de la comtesse de Meulan, belle-sœur du ministre, laquelle avait à sa droite le comte Edouard Pontois, ambassadeur de France à Constantinople, en congé à Paris, remplacé momentanément dans l'exercice de ses fonctions par le baron Adolphe de Bourqueney. Pontois me présenta à Mme de Meulan, de qui je n'étais pas encore connu, en disant : « Vous voilà placée, madame, entre deux vieux amis dont la fortune a été bien différente : la mienne, dont je suis encore ébloui, m'a conduit au poste d'ambassadeur; celle de M. de Cussy, dont, cependant, le mérite et les services valaient toute autre chose que l'oubli, s'est arrêtée à moitié route. Une bien légitime réparation lui serait due, car le département des affaires étrangères ne présente pas deux exemples semblables : dans ma personne, la faveur la plus grande, dans celle de M. de Cussy, l'oubli le plus injuste... » A tout prendre, tout ceci n'était pas rigoureusement exact; c'était un excès de zèle amical rappelant le pavé de l'ours de La Fontaine. Si, il y a une quinzaine d'années, mes désaccords avec le baron de Damas m'ont fait quitter la carrière des ambassades où j'avais débuté sous de bienveillants et illustres auspices et où j'ai été si heureux, je n'avais pas à me plaindre, m'étant trouvé consul général à trente-huit ans et officier de la légion d'honneur à moins de quarante. Mais, de cet exemple de modestie et de courage de la part d'Edouard Pontois, je garderai un souvenir ému et une reconnaissance éternelle.

Mais j'ai laissé courir ma plume et ai sauté dans cette narration de ma vie au-dessus de plusieurs années. Revenons à 1835.

J'arrivai à Paris dans les premiers jours de février, et je retrouvai avec joie ma femme et mon fils installés fort confortablement, rue du Mont-Blanc, dans la maison où est mort Mirabeau.

Le Roi et le prince royal me reçurent peu de jours après, avec une grande bonté, et me firent l'honneur de m'adresser de nombreuses questions sur l'état de l'Irlande, sur O'Connell et sur les partis politiques et religieux de ce malheureux

pays. Sa Majesté me dit qu'il avait lu avec un grand intérêt ma correspondance officielle et me cita certains détails qui témoignaient de la fidélité de sa mémoire. De son côté, la Reine me donna une preuve de son amabilité, en me demandant des nouvelles de Mme de Cussy, et en ajoutant : « Nous n'avons point oublié, le Roi et moi, monsieur le chevalier, que nous avons signé votre contrat de mariage. »

Depuis la fin de novembre de l'année précédente (1834), le ministère était renouvelé. Le maréchal duc de Trévise était président du Conseil, position qu'il ne garda plus fort longtemps après mon arrivée; il passa à la grande chancellerie de la légion d'honneur; le duc de Broglie le remplaça, le 12 mars, à la présidence du Conseil, et fut, en même temps, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

Après avoir séjourné avec les miens deux mois aux environs d'Agen, chez mon père, je fus de retour à Paris, le 2 juillet, et commençai mes préparatifs de départ pour Danzig.

A cette époque, je vis presque journellement à Paris mon ancien et excellent chef, le comte de Rumigny, qui habitait l'hôtel de la Légion d'honneur avec son beau-père, le maréchal de Trévise. M. de Rumigny entama avec moi des négociations pour faire épouser à l'aîné de mes beaux-frères, le comte Hermand Dulong de Rosnay, la troisième fille du maréchal, Mlle Eve, nommée, en famille, Effiène. Le projet plaisait fort au maréchal, qui désirait, seulement, qu'Hermand reprit le service militaire. Mon beau-frère commença les formalités nécessaires, mais alors survint un événement inattendu, l'horrible attentat de Fieschi dans lequel périt le maréchal de Trévise. Au moment de la mort de cet illustre brave, tombant sous des balles d'assassins destinées au Roi, la famille royale, dans son affection pour le maréchal Mortier, eut, un instant, la pensée, à ce que m'a assuré depuis M. de Rumigny, de faire épouser la jolie Eve de Trévise au duc d'Orléans (1). Bref, la catastrophe du 28 juillet (1835), la

(1) Paul de Bourgoing et le comte Pontois m'ont aussi confirmé ce projet, que je crois, cependant, connu de peu de personnes. (*Note de* 1844.)

longueur des formalités entreprises par mon beau-frère, le généreux projet de la famille royale sur Mlle Eve de Trévise vinrent à la traverse des négociations matrimoniales auxquelles M. de Rumigny et moi nous appliquions. Un an plus tard, Mlle Eve de Trévise épousait le comte Gudin, colonel d'un régiment de cavalerie légère, fils du célèbre lieutenant-général de ce nom. Ainsi s'est trouvé accompli le souhait souvent formulé par le brave maréchal Mortier : marier sa fille préférée, Eve, au descendant d'un des héros des guerres impériales, dont lui-même avait été l'une des gloires les plus pures.

Voici maintenant quelques détails sur l'abominable attentat du 28 juillet, qui a été dirigé par le corse Fieschi, lequel était logé au troisième étage de la maison portant le numéro 50 du boulevard du Temple, maison appartenant à mon ami Hippolyte Billecocq, lequel a été si malheureux de cette circonstance, qu'il a poussé la sentimentalité jusqu'à s'en débarrasser pour le tiers de sa valeur.

Le 27, j'avais déjeuné, dans l'intimité, à la Chancellerie de la Légion d'honneur, entre le maréchal duc de Trévise et M. de Rumigny. Tous les autres membres de la famille étaient absents; le marquis de Trévise et sa femme se trouvaient à leur terre de Sceaux; la maréchale, Mlle Eve, M. de Rumigny et ses filles à ce château du Plessis-Lalande, au delà de Saint-Mandé, où, depuis maintes années, j'avais trouvé une si cordiale hospitalité. Pendant le déjeuner qui, fut très gai, le maréchal nous conta certaines anecdotes assez lestes de ses campagnes, puis, comme je parlais de la grande revue du lendemain, M. de Rumigny engagea son beau-père, un peu souffrant depuis quelques jours, à ne point s'y rendre, à cause de la grande chaleur. Mais le maréchal répondit vivement à M. de Rumigny, qu'il regardait comme un devoir d'y paraître, et il termina sa réponse par ces paroles, dont je me souviens *textuellement :* « Rien au monde, messieurs, ne pourra me détourner, dans aucune circonstance, de faire ce que je regarderai comme un devoir. » Voilà les

nobles paroles prononcées à ce moment par le brave maréchal. Des biographes enthousiastes et des gazetiers zélés ont écrit, que « la veille du 28 juillet, le maréchal de Trévise, répondant aux sollicitations de sa famille, le suppliant de ne point assister à la revue du lendemain, que l'on soupçonnait devoir être attristée par une catastrophe, dit : « Il faut que je m'y rende, car, si l'on tire sur le Roi, avec mon grand corps, je puis lui servir de bouclier contre les balles... » Sans aucun doute, si une tentative d'assassinat dirigée contre le Roi, avait pu être seulement soupçonnée, ce motif eût déterminé le maréchal à assister à la cérémonie, en admettant que son désir d'y paraître eût, en toute autre circonstance, été faible ou douteux; mais ce propos qu'on lui prête, et qui semblerait lui avoir été inspiré par un intime pressentiment, a été inventé par les amateurs du merveilleux. M. de Rumigny et moi avons déjà eu l'occasion de démentir ces paroles « prophétiques » du bon maréchal, mais rien n'y a fait; les biographes ne doivent jamais se tromper.

Pendant la matinée du 28, revenant de chez un peintre qui achevait le portrait de ma femme, je m'arrêtai sur les boulevards, en face des Bains chinois, pour écouter l'ouverture des *Puritains*, exécutée par la musique d'une légion de la garde nationale, morceau que mon voisin, le chevalier de Kerry, élégant et aimable Anglais, assurait, d'ailleurs, être l'*air national britannique*, lorsque, tout à coup, plusieurs aides de camp passent comme une trombe, galopant vers la rue de la Paix, et criant à la foule : « Place! place! On vient de tirer sur le Roi!... » Des groupes se forment, des détails arrivent; on apprend bientôt, qu'il s'agit d'une machine infernale, qu'un grand nombre de personnes ont été tuées par l'explosion, et que le Roi, qui continue bravement la revue, a été blessé à la tête, ce qui, grâce à Dieu! ne se confirma pas. Je rentrai en toute hâte chez ma belle-mère; mon beau-frère, le comte Dulong de Rosnay, y arriva peu après moi, apportant des détails plus circonstanciés, au nombre desquels était la mort du maréchal duc de Trévise. Je sortis

sur-le-champ, et me rendis en toute hâte à la chancellerie de la Légion d'honneur. Le fatale nouvelle n'était que trop vraie; le corps du maréchal venait d'y rentrer!

Ce fut une imposante et bien lugubre cérémonie que celle de l'enterrement des victimes de l'attentat du 28 juillet. De cette longue suite de cercueils, le premier contenait les restes d'un illustre maréchal de France, orné de tous les insignes de ses dignités; le dernier, celui d'une jeune fille, revêtu de draperies blanches. Les dépouilles mortelles de ces infortunés furent déposées dans les caveaux du dôme des Invalides.

Je quittai Paris dans le courant du mois d'août et arrivai à Danzig le 4 septembre.

C'était l'époque du camp tenu à Kalisch par l'empereur de Russie, assemblée militaire durant laquelle les officiers prussiens furent traités si splendidement et à la manière des anciens princes d'Asie, par ordre du tzar Nicolas. Un grand nombre d'officiers russes vint s'embarquer à Danzig pour retourner dans leur pays : des bâtiments à vapeur, sous le commandement de l'amiral Riccord, les attendaient dans la rade. Au nombre des officiers supérieurs russes qui passèrent ainsi par Danzig, se trouvait ce colonel de Lieven qui, actuellement, joue un rôle politique en Serbie, où il est chargé de faire prévaloir les volontés de son Empereur dans les troubles qui ont éclaté en ce pays, au sujet du souverain, rejeté, puis repris.

On a raconté qu'un des fournisseurs prussiens du camp de Kalisch, ayant présenté son mémoire à un grand personnage de la maison du Tzar, chargé de la revision des comptes, reçut de ce haut fonctionnaire l'ordre de lui livrer une quittance portant un chiffre supérieur de la moitié à celui du mémoire. Le fournisseur prussien s'y étant refusé, par un sentiment naturel de probité, il lui fut répondu que, s'il n'agissait pas ainsi qu'il lui était prescrit, son compte serait placé à l'« arriéré » et « qu'on verrait à le payer plus tard. » Le Prussien parla de ce qui lui arrivait au prince royal (au-

jourd'hui Roi); celui-ci pensa qu'il y avait là un simple malentendu, se refusant à croire qu'à l'occasion d'un mémoire de 100 000 écus, il s'agissait d'assurer d'un trait de plume un bénéfice de 50 000 écus au haut fonctionnaire impérial. Il en parla lui-même, cependant, au Tzar, son beau-frère, qui, d'abord, ne voulut pas croire la chose. Mais bientôt, Sa Majesté Impériale acquit la certitude que le haut fonctionnaire en question avait, en effet, enjoint au fournisseur prussien d'agir ainsi qu'il était rapporté, et, aussitôt, il fit engager le Prussien à obéir!... On dit que tout est ainsi au pillage en Russie : à la Cour, dans les ministères et à l'armée, et que l'Empereur, qui ne l'ignore pas, ne peut empêcher ces honteux abus, malgré sa toute-puissance, car il faudrait s'attaquer, pour les faire cesser, à trop d'individus haut placés.

On a aussi rapporté que le Tzar, ayant fait cadeau, il y a quelques années, au régiment prussien dont il est colonel honoraire, d'une musique d'instruments à vent en *argent*, et ayant, deux ans plus tard, assisté, à Potsdam, à des exercices de ce régiment, au cours desquels la susdite musique avait fait entendre ses plus belles symphonies, dit au colonel effectif « qu'il était charmé de ce qu'il avait entendu, car il avait craint que des instruments en métal d'argent ne donnassent pas des sons aussi satisfaisants, tandis que maintenant il pouvait constater que la sonorité était la même pour les instruments en argent que pour ceux en cuivre. »

— Mais, sire, répondit le colonel, nos instruments sont en *cuivre!*

— Comment cela?... J'ai donné ordre à *un tel* de vous faire parvenir, mon cher colonel, une musique entière en argent.

— Celle que nous avons reçue, Sire, est en cuivre argenté..

Et l'Empereur de Russie acquit encore, en cette circonstance, une preuve de quelle manière ses ordres étaient exécutés et comment ceux qui sont chargés de les remplir savent faire leur part.

Ces deux anecdotes sont considérées comme absolument

vraies, en Prusse, du moins. Pour moi, je ne saurais en certifier l'exactitude absolue, mais voici plusieurs faits, dont je suis aussi certain que si je les avais vus et qui sont de nature à me faire croire tous les autres.

En 1841, le prince Wolkonsky, grand maréchal de la Cour de l'empereur Nicolas, s'arrêta pour déjeuner, à Dirschau, à 4 milles de Danzig; et l'on fit usage, pour le thé du prince, d'une belle et riche bouilloire et d'un service à déjeuner, le tout en *argent*, objets qu'il a reçus, en cadeau, de l'Impératrice, et qui le suivent, partout, en voyage. Au moment du départ, les gens du prince s'aperçoivent de la disparition d'une théière. Les recherches pour la trouver sont vaines et, le prince Wolkonsky, ne pouvant s'arrêter plus longtemps, écrit, avant de continuer sa route pour Saint-Pétersbourg, au président de la Régence, à Danzig, pour l'informer de ce fait et réclamer de nouvelles recherches M. Oppenhoff, assesseur de Régence, de qui je tiens directement ce récit, est chargé de l'enquête. Une servante de l'auberge de Dirschau, interrogée par lui, s'embarrasse de suite et s'avoue coupable du vol : elle a jeté, dit-elle, la théière dans la fosse d'aisance. L'objet dérobé s'y trouve, en effet, mais en fort mauvais état. On le remet à un orfèvre, qui découvre que cette théière n'est point en argent, mais en un métal solidement argenté!... L'impératrice de Russie faisant un cadeau au prince Wolkonsky ne pouvait lui donner un service d'une composition métallique argentée. La personne chargée d'exécuter ses ordres avait donc trompé l'Impératrice, malgré que le cadeau fût destiné à l'un des plus grands personnages de la Cour de Russie!

Les faits suivants m'ont été contés par l'intègre et sincère M. Th. Behrend, l'un des plus considérables négociants de Danzig.

Une première fois, il s'agissait des fournitures en vivres à faire aux bâtiments de l'Etat russe, chargés de rapatrier les troupes du camp de Kalisch. Mon collègue russe à Danzig, M. de.... s'est fait remettre une partie des bénéfices et de la

commission, que le courtier, M. de Rottenburg, et ses agents avaient effectués et perçus.

Une seconde fois, ce fut à l'occasion d'une fourniture considérable de seigle que ce même consul général de Russie fut chargé de contracter, à Danzig, pour le compte de son gouvernement. Il s'agissait d'une livraison de plus de quinze cent mille francs. Voici comment s'y prit mon collègue moscovite. Il s'adresse à la maison Th. Behrend et lui demande, par écrit, tous frais faits jusques et y compris l'embarquement, le prix par *last* (30 hectolitres) de seigle. Le négociant dut donc comprendre, dans ce chiffre qu'on lui demandait, l'achat, le pesage, le nettoiement, les salaires des hommes de peine pour l'embarquement, etc.... et enfin, son propre et légitime bénéfice... Le chiffre, une fois accepté à Saint-Pétersbourg, le contrat est passé et les expéditions commencent et se terminent... Vient le moment de solder le compte de la maison Behrend, laquelle s'étonnait du désintéressement du haut fonctionnaire moscovite, sachant, qu'en Russie, il y a toujours une large part, dans les affaires, pour l'agent du gouvernement. Mais, attendons la fin...

Le compte ayant été établi du nombre de *last* expédiés par chacun des bâtiments frétés à cet effet, à tant par *last* « tous frais faits sous voiles », le consul général, sans embarras dans son langage ni dans sa figure, et ne réclamant même pas le mystère, dit à M. Th. Behrend : « Mon cher monsieur, bien que votre commission soit comprise dans le prix arrêté et convenu par *last*, comme cette circonstance est en dehors des usages commerciaux, ajoutez actuellement, je vous prie, au chiffre total, une commission à 2 pour 100, dont vous alloz me remettre sur l'heure le montant!... » De cette sorte et sans rien réclamer sur les bénéfices du négociant, qui ayant quelque peu forcé le chiffre, dans la pensée où il était que, selon l'usage en Russie, il aurait un cadeau à faire au haut fonctionnaire, mon « honorable » collègue, qui recevait un traitement et des indemnités montant annuellement à plus de 50 000 francs, reçut, en cette circonstance, une somme

de 35 000 francs, fraude monstrueuse, sur laquelle son gouvernement a fermé les yeux.

Et c'est ainsi que, partout et toujours, en Russie, lorsqu'il y a une fourniture à faire à l'Etat, les choses se passent! Je l'ai dit, le pillage est partout et dans tous les emplois, dans l'empire russe.

Je le répète, je certifie absolument les anecdotes précédentes. Ah! si je voulais écrire ici tout ce qui se colporte, tous les *on-dit*, à ce sujet, j'en remplirais des pages!

Par exemple, j'ai souvent ouï dire, que la contrebande pour l'introduction en Russie se faisait avec régularité et sûreté, au moyen d'une prime accordée aux officiers du cordon militaire chargé de seconder la surveillance de l'administration des douanes impériales... J'ai ouï dire aussi, que, lors des fournitures faites par le commerce de Danzig aux troupes russes, à l'époque de la guerre de Pologne, en 1831 et 1832, le consul général de Russie chargé des marchés avec les négociants de cette ville avait reçu de ceux-ci une large part dans les bénéfices qu'ils avaient effectués... Et j'ai ouï raconter, encore, que le successeur de ce dernier, l' « honorable » collègue dont j'ai parlé plus haut, ayant à faire passer à Varsovie, de 1836 à 1842, époque de son départ, les canons que le gouvernement du Tzar faisait fondre en Suède, pour en hérisser les nouvelles forteresses du royaume de Pologne, ainsi que les caisses des projectiles les accompagnant, a fait, à son profit, une contrebande active de marchandises introduites, soit dans les canons eux-mêmes, soit dans les caisses de boulets et de bombes... Mais je veux m'arrêter dans cette énumération de faits qui, chez nous, paraîtraient monstrueux, et semblent tolérés en Russie.

Dans les premiers jours de mai 1836, je me rendis à Berlin, sur l'invitation du ministre de France en Prusse, M. Charles Bresson (aujourd'hui comte et pair de France). Le 11 de ce mois, les ducs d'Orléans et de Nemours arrivèrent à Berlin, où ils furent parfaitement reçus par Frédéric-Guillaume III, qui leur montra, même, une touchante affection paternelle.

M. Bresson donna aux princes français une fête splendide à laquelle parut Sa Majesté Prussienne.

Les princes restèrent dix jours à Berlin, où ils surent se faire aimer de tous et arrivèrent le 29 à Vienne. Dans cette ville, où la haute aristocratie s'est montrée si hostile au gouvernement français de 1830, quelques grandes dames affectèrent de partir pour leurs châteaux, afin de ne se point rencontrer avec les fils de « l'usurpateur ». L'empereur d'Autriche, qui, pour sa part, accueillit fort bien les princes, croyait que le duc d'Orléans désirait épouser l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Charles, et, à la Cour d'Autriche, on était, de plus, persuadé, que l'archiduc Charles, lui-même, espérait cette alliance. Mais les dames de la haute noblesse, qui donnent le ton à la Cour, circonvinrent et tracassèrent tellement l'archiduc que, contre son gré, il permit que sa fille s'absentât à ce moment. C'est cette princesse qui a épousé, le 8 janvier 1837, le roi Ferdinand II des Deux-Siciles.

Au sujet de l'irréductible opposition que montrait l'aristocratie viennoise au mariage du duc d'Orléans avec une archiduchesse, voici une anecdote que j'ai entendu rapporter de divers côtés (1), et notamment par le comte de Corberon, ce légitimiste que j'avais vu précédemment à Corfou (2) et que je rencontrai de nouveau aux eaux de Toeplitz, en 1840.

Fort gai, fort spirituel, le comte de Corberon est très répandu dans la société de Vienne. En juin 1836, pendant le séjour des princes français dans la capitale autrichienne, comme, dans un cercle d'intimes de la Cour, on parlait des projets présumés du duc d'Orléans, une grande dame — la comtesse Zichy, je crois — dit, de façon à être entendue de l'archiduchesse Marie-Thérèse : « Comment une femme qui désire des enfants pourrait-elle épouser le duc d'Orléans?...

(1) Le général de Natzmer, commandant le 1er corps de l'armée prussienne à Kœnigsberg, M. Bresson, ministre de France à Berlin, le comte de Raynaval, alors ambassadeur à Madrid, et mort depuis. (*Note de l'auteur.*)

(2) Voir chap. XXV.

De postérité, il n'en aura jamais. Voyez, mesdames, *une telle* et *une telle*, ses maîtresses; malgré tout ce qu'elles ont fait pour cela, elles n'ont pu être grosses!... » L'archiduchesse Marie-Thérèse, qui voulait, sans doute, être grosse, épousa donc le roi Ferdinand II (1).

Puisque j'en suis aux anecdotes du comte de Corberon, voici ce qu'il me dit encore de la société viennoise. La plus grande légèreté de mœurs règne dans toutes les classes. A quelques exceptions près, toutes les femmes de la haute aristocratie ont des amants et l'on parle sans mystère de « l'engagement de *telle* avec *tel* ». Les dames de grande noblesse, celles qui prétendent compter quarante quartiers, sont fort dédaigneuses avec les femmes d'une noblesse moindre que la leur et toutes ces dames de la noblesse se classent par catégories de « crème », de « lait » et de « petit lait ». Il m'a raconté qu'une vieille femme de la « crème », dont j'ai malheureusement oublié le nom, entrant un soir dans un salon, et voyant tous les sièges occupés, promène les yeux sur l'assemblée, et ayant aperçu la comtesse de Tengoborska, qu'elle considérait comme la moins qualifiée, comme n'étant que du « petit lait », traversa le salon et eut l'impertinence de venir s'asseoir sur ses genoux. Mme de Tengoborska, élevée en France, jolie femme, un peu coquette et fort intelligente, s'en tira avec esprit et mit les rieurs de son côté, en disant : « Oh! de la vieille crème! Cela fait tourner le lait!... » Elle se leva et *tourna* en effet le dos à la vieille représentante de la « crème ».

Le mari de l'héroïne de cette aventure, le comte de Tengoborsky, que j'ai plusieurs fois rencontré, est un Polonais au

(1) La comtesse Zichy s'est bien trompée sur la virilité du duc d'Orléans. Quant à l'archiduchesse Marie-Thérèse, elle a bien fait d'épouser le roi Ferdinand II, puisque le duc d'Orléans a péri de mort violente et que la révolution de 1848 a renversé le roi Louis-Philippe. Et puis, elle a été grosse, et, si souvent, qu'on peut dire qu'elle n'a eu d'autre bonheur que d'être enceinte. Mais quelle triste compagne a eu là le roi des Deux-Siciles! Elle manque totalement de grâce, est acariâtre, sans initiative, et a toujours montré un petit esprit, rétréci encore par des pratiques mal entendues de sa religion. (*Note de* 1853.)

service de la Russie, dont il est actuellement conseiller privé. A l'époque de la révolution de Pologne, il a été consul général de Russie à Danzig et a rendu de grands services au gouvernement du Tzar, en faisant parvenir de nombreux approvisionnements à l'armée impériale, ce qui n'a pas peu contribué à l'écrasement de son malheureux pays d'origine. Le commerce de Danzig y a beaucoup gagné, et, d'après ce que m'ont dit plusieurs négociants qui ont eu affaire avec le comte de Tengoborsky, celui-ci n'y a pas perdu non plus. Les Tengoborsky vivent à Vienne depuis une dizaine d'années. Le comte est chargé de reviser la constitution de Cracovie, et touche, à cet effet, des appointements énormes. Il vient de publier, sur les finances et le crédit public en Autriche, un ouvrage dont on fait beaucoup d'éloges.

C'est, je l'ai dit, à Teplitz, qu'en 1840, j'avais retrouvé le comte de Corberon. Il y était en compagnie de son ami intime, le duc Adam de Wurtemberg, avec lequel je suis moi-même fort lié. Le duc me dit un jour : « Savez-vous que, bien que boiteux, Corberon désire entrer au service militaire de la Russie?... Il y entrera. L'Empereur, qui n'a jamais trop de têtes à faire casser dans son armée du Caucase, le prendra malgré son infirmité. »

Une des marottes les plus chères à M. de Corberon, est de prétendre que les fameuses ordonnances de Juillet 1830 étaient justifiées et d'assurer que M. de Polignac, dans sa prison de Ham, ne les a jamais regrettées. Cette opinion est, je dois le dire, partagée par la plupart des légitimistes, et voici, à ce propos, un souvenir bien personnel.

En 1835, un peu avant mon départ de Paris pour Danzig, je me trouvai en visite chez la marquise de Bonnay, que les antécédents de feu son mari et ses relations avec le Faubourg Saint-Germain attachaient au parti légitimiste. Survient un visiteur et je choisis ce moment pour me lever, comme pour me retirer. Mais Mme de Bonnay me fait signe de rester et demande au survenant des nouvelles de son voyage. Ce visiteur — dont je regrette que le nom soit sorti de ma mé-

moire — semble hésiter à répondre et il faut que Mme de Bonnay le tire d'embarras en disant : « Vous pouvez parler sans inconvénient; mon ami, le chevalier de Cussy est un loyal gentilhomme ». Alors, le nouveau venu, rassuré, et me croyant sans doute aussi de son parti, raconte qu'il a été à Holyrood, qu'il y a été fort bien accueilli par les royaux exilés et que Mme la duchesse d'Angoulême l'a spécialement chargé de porter ses compliments au prince de Polignac. Muni des autorisations nécessaires, il a pénétré dans le château de Ham, où il a trouvé le prince de Polignac fort calme, ne regrettant en rien les mesures politiques qu'il fit adopter en juillet 1830. Le prince avait insisté à ce sujet, disant que ces ordonnances étaient bonnes en elles-mêmes, et que, si elles étaient encore à prendre, il n'hésiterait pas à le faire, convaincu qu'il était de leur urgence.

Au mois d'octobre 1836, les ex-ministres de Charles X, détenus au château de Ham, furent élargis. MM. de Peyronnet, de Chantelauze et Guernon de Ranville durent se retirer sur leurs terres. Quant au prince de Polignac, exilé pour vingt ans, il se rendit en Bavière, où il acheta une propriété considérable et fit partie de la noblesse du royaume.

Tous les anciens ministres du roi déchu n'ont pas été emprisonnés (1). Au sujet du *Recueil des traités de commerce et de navigation*, que j'ai publié en société de M. Auguste d'Hauterive, j'ai correspondu plusieurs fois avec MM. de Montbel et d'Haussez, collègues plus heureux que le prince de Polignac, puisqu'ils ont pu jouir, hors de France, de leur liberté.

Dans son exil, le baron d'Haussez a publié sur l'Italie un voyage de touriste des plus intéressants, fort amusant et très bien écrit (2). J'ai trouvé dans ce livre d'un homme de

(1) Le général de Bourmont, absent lorsque les ordonnances de juillet furent rendues; le baron Capelle qui s'est retiré à Berlin, où il est devenu quasi aveugle et où il vient de mourir; le baron de Montbel, qui a vécu à Vienne, et le baron d'Haussez, qui a passé son temps à voyager. (*Note de* 1843.)

(2) *Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile...*, Paris, 1835.

goût, d'esprit et de savoir, les impressions que j'ai éprouvées, les opinions que j'ai prises et conservées sur l'Italie. Toutes ces opinions qui — je le croyais — m'étaient personnelles, n'étaient pas en faveur de ce pays; aussi ne les avais-je émises qu'en famille, afin de ne pas passer pour un vandale dépourvu de tout instinct poétique et de tout sentiment artistique et pour un Velche sans goût et un barbare ennemi du beau. En effet, pour certaines gens, on est tout cela, quand on n'est pas laudateur sans restriction de l'Italie. Je gage même que beaucoup de touristes, racontant dans les salons leurs voyages en ce pays, ont, dans bien des circonstances, tout loué, tout prôné, dans la crainte d'être tenu pour un barbare, tant on est habitué depuis longtemps, dans le nord de l'Europe, à ne parler que de « la belle Italie », de son « beau ciel », de ses antiquités, des collections de « cette terre natale des beaux-arts », etc..., toutes expressions qu'on doit énoncer avec un air et un ton enthousiastes.

Ceux qui ont fait le voyage d'Italie, comme ceux qui ne l'ont pas fait, se croient, en général, obligés de faire du sentiment artistique, d'adopter un langage laudatif, en parlant de cette « belle Italie », les uns par ton, les autres par désir ou regret; mais, tous, pour se faire classer dans la catégorie des gens de goût, de poésie, amateurs du beau, de l'art, etc... Or, le baron d'Haussez a été impartial et il a osé dire la vérité. La part du beau est, en Italie, assez large, pour qu'on puisse avouer qu'il y a aussi une part de laid à faire. M. d'Haussez, dans ce livre *vrai*, n'est point laudateur exclusif, pas plus qu'il n'est critique morose, ni injuste.

L'ouvrage de M. d'Haussez sur l'Italie me rappelle une anecdote qui vient parfaitement à sa place ici.

Je dînais, en 1835, chez le comte Auguste d'Hauterive. L'un des convives était M. Creuzé de Lessert, auteur de plusieurs comédies et vaudevilles et aussi d'un *Voyage en Italie et en Sicile* en 1806 (1). Il nous raconta le fait suivant.

(1) M. Creuzé de Lessert avait fait ce voyage dans les années 1801 et 1802, mais il ne publia son livre qu'en 1806.

En 1806, Mme de Staël, qui, par ordre de l'Empereur, ne pouvait résider qu'à quarante lieues de Paris, mais que, cependant, on laissa, sans l'inquiéter, s'installer dans un château de M. de Castellane, à douze lieues de la capitale, où elle se rendait plusieurs fois, soi-disant *incognito*, s'occupait du plan de l'ouvrage qu'elle ne tarda pas à publier sous le titre de *Corinne*, dont le succès fut immense. Cet ouvrage n'était encore qu'à l'état de conception, quand elle vint à Paris, fit appeler le libraire-éditeur qui publiait ses œuvres et lui dit qu'elle avait promis, pour un hôpital qu'on devait élever aux environs de Coppet, une somme de 20 000 francs. N'ayant pas en ce moment cette somme à sa disposition, elle la lui demandait, en avance de ses futurs bénéfices sur le manuscrit d'un roman en quatre volumes sur l'Italie, qu'elle lui livrerait bientôt. L'éditeur, sans plus amples informations, accepte, persuadé qu'il était qu'un ouvrage en quatre volumes, sorti de la plume habile et célèbre de Mme de Staël, obtiendrait la faveur du public... Arrivée à la porte de son hôtel, Mme de Staël voit devant elle son éditeur. Celui-ci s'est ravisé et désire obtenir quelques explications complémentaires :

— Un mot encore, je vous prie, madame la baronne. J'ai omis de vous demander si le nouveau roman que vous allez me livrer est *pour* ou *contre* l'Italie?...

— Contre, monsieur, contre. Après avoir rendu au beau ciel de l'Italie la justice qui lui est due, après avoir parlé des belles collections de peinture et de sculpture qu'elle possède et indiqué les ruines majestueuses qui existent encore et dont tout le monde a parlé, que voulez-vous qu'on dise *pour* l'Italie, ce pays sans mœurs, sans gouvernement, sans police, ce pays où il n'y a plus d'énergie que parmi les brigands qui infestent les grandes routes, où l'esprit de conversation est borné comme la loge au théâtre, dans laquelle la société italienne fait et rend ses visites?... Ce pays où l'on ne voit plus qu'un luxe fané, où les palais sont en dégradation croissante, où les auberges sont des bouges affreux?... Oui, que dire *pour* un tel pays, monsieur?...

— Mais alors, madame la baronne, si votre ouvrage est *contre*, j'ai le regret de vous avouer que je ne puis me charger de le publier...

— Comment cela?...

— La raison, madame, en est simple. Il y a peu de temps, j'ai édité le voyage d'Italie de M. Creuzé de Lessert. Cet ouvrage est contre l'Italie, et, en vérité, dans l'intérêt de mon commerce, je ne puis, en aussi peu de temps, publier deux ouvrages contre l'Italie... Il faudrait, madame, que le vôtre fût pour...

— Mais, monsieur, j'ai besoin de mes 20 000 francs...

— J'aurai, madame, l'honneur de vous les prêter, de devenir votre créancier; mais, je le répète, je ne puis vous les donner en échange du manuscrit. Celui-ci est probablement fort avancé. Vous le remettrez à un autre éditeur, et je n'ai aucune crainte pour mes 20 000 francs, vous pourrez me les rembourser promptement avec le succès qu'obtiendra votre livre...

— Qu'appelez-vous *avancé?*... A vrai dire, je n'ai pas encore écrit une seule ligne de ce manuscrit. J'ai dans ma tête le plan de mon ouvrage, et, par écrit, le sommaire des chapitres; voilà tout!...

— Eh! bien, madame la baronne, j'attendrai plus longtemps le remboursement de ma créance, m'estimant heureux de vous avoir rendu un léger service.

— Non, monsieur, ceci ne me convient pas, reprit Mme de Staël, après quelques moments de réflexion. En échange des 20 000 francs que vous me remettrez, je m'engage à vous livrer, dans les trois mois, le manuscrit de l'ouvrage en quatre volumes que je vais écrire... Et, *puisqu'il le faut*, l'ouvrage sera *pour* et s'appellera *Corinne*...

En lisant *Corinne*, pourrait-on croire que son auteur avait projeté d'écrire cet ouvrage contre l'Italie?....

M. Creuzé de Lessert tenait toute cette conversation de son libraire-éditeur. Cette anecdote m'a tellement frappé, tant elle dénote chez Mme de Staël de facilité à composer

un plan d'ouvrage, à en changer et à écrire avec feu et enthousiasme, lors même qu'il lui a fallu renverser, de fond en comble, l'édifice déjà élevé dans sa pensée, et agir dans un cercle d'idées tout différent du premier, que je crois avoir rapporté textuellement ce que j'ai entendu raconter, voilà huit ans passés, par M. Creuzé de Lessert.

Un dernier mot sur Mme de Staël. Ce n'est qu'en voyant la mort venir (1817), qu'elle fit connaître à son gendre, le duc de Broglie, son union avec M. de Rocca, ancien lieutenant de hussards (1). Le duc de Broglie ne fut pas charmé de cette révélation; cependant, il s'est montré fort bon pour le fils né de ce mariage. Ainsi, en 1835, le duc m'a présenté chez lui ce jeune homme, en ces termes : « Mon beau-frère, que j'aime beaucoup... » M. le duc de Broglie en a d'autant plus de mérite, que ce tardif rejeton de Mme de Staël — mort, je crois, depuis — passait pour quelque peu borné et en avait l'air effectivement. Ce qui ne l'avait pas empêché d'épouser une fille du comte de Rambuteau, le célèbre préfet de la Seine.

A la fin d'août 1836, je reçus d'Alphonse de Rayneval une lettre désolée, m'annonçant la mort presque subite de son père, le comte de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid. Il n'avait guère que cinquante-sept ans. Obligé de se rendre, la nuit, auprès de la régente, qui habitait une résidence d'été, la goutte que M. de Rayneval avait au pied lui remonta dans la poitrine et le tua. Perte immense, j'ose le dire, pour l'Etat et pour la diplomatie française! La mort de cet homme éminent, du plus excellent des chefs, m'a bien sincèrement affligé. Son fils aîné, Alphonse, jeune homme d'une parfaite instruction et de la plus grande distinction de manières et d'esprit, est devenu chef du cabinet du comte Molé, nommé ministre des affaires étrangères le 6 septembre 1836, et est actuellement (1843) à Rome, comme premier secrétaire de l'ambassade de France (2). Eugène, le second fils, vient d'être

(1) Mort le 30 janvier 1818.

(2) Depuis deux ans, Alphonse de Rayneval est ambassadeur à Rome. Il a épousé la fille de M. Bertin de Vaux, propriétaire et rédacteur en chef

nommé lieutenant de vaisseau. Quant à la fille du comte de Rayneval, l'aimable et belle Constance, si bonne musicienne, qui doit avoir aujourd'hui vingt-cinq ans environ, elle ne se marie point, malgré tous ses avantages physiques et ses qualités du cœur et de l'esprit. Pourquoi?... Parce que cette délicieuse Constance est sans fortune, et, aujourd'hui, la dot joue un grand rôle dans toutes les unions.

Le 23 septembre de cette même année (1836), était morte aussi Mme Malibran, fille du grand ténor Garcia et épouse de M. Bériot. Cette charmante actrice, cette admirable cantatrice, qui, gracieuse Desdemona ou imposante Sémiramis, était excellente dans tous ses rôles, était, dans la société, délicieuse, rieuse et enjouée et la femme du monde la plus accomplie. Chez le regretté M. de Martignac, dont elle fut, en tout bien tout honneur, l'amie, et à beaucoup d'égards, le conseiller, j'ai, plusieurs fois, entendu chanter Mme Malibran et causé avec elle.

Un soir, chez ce ministre, Mme Malibran chantait un duo avec la Pezaroni. Paër tenait le piano. Tout à coup une bougie trop rapprochée du célèbre maëstro enflamme la chevelure *astrakan* dont il était si fier (1). Avec quelle grâce, enveloppant la tête de Paër de son riche mouchoir garni de larges dentelles, Mme Malibran étouffa ce commencement d'incendie!...

L'illustre violoniste Rode, de Bordeaux, se fit entendre à ce même concert. C'est la dernière fois qu'il joua en public. Depuis longtemps, il ne le faisait plus et il avait cédé, ce soir-là, aux instances de son compatriote, M. de Martignac (2).

En juillet 1837, à Berlin, le comte Bresson, ministre de France, m'a fourni maints détails intéressants sur le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène, fille du deuxième lit de feu le grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin,

du *Journal des Débats*, auteur du malencontreux article de juillet 1830, mort l'an dernier. (*Note de l'auteur*, 1843.)

(1) Ses cheveux étaient gris, bouclés. (*Note de l'auteur.*)

(2) Peu de temps après cette soirée, Rode mourut à Bordeaux. (*Note de l'auteur.*)

Frédéric-Louis. La duchesse avait été reçue, à son entrée à Paris (29 mai 1837), avec de grandes et nombreuses acclamations de joie. Tout ce qu'elle avait dit de gracieux sur sa route, depuis Saarbruck jusqu'à Fontainebleau, l'avait fait connaître aux Parisiens comme une princesse affable et d'un esprit distingué. Le comte Bresson, qui accompagnait à cheval la voiture de la princesse entrant dans la capitale, me dit que Son Altesse Royale était fort émue, et, qu'à plusieurs reprises, elle se pencha vers lui, en disant : « Quel bon peuple et que je me sens heureuse que le ciel m'ait destinée à vivre au milieu des Français! » Pauvre femme! Infortunée princesse! Son bonheur a été de courte durée : cinq ans plus tard, le 13 juillet 1842, son noble époux n'était plus!

Le mariage de la princesse Hélène a été fait par le feu roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et le comte Bresson. Dans son affection paternelle pour le duc d'Orléans, le roi de Prusse lui avait dit avec effusion : « Ah! mon jeune ami, que n'ai-je encore une fille! Je vous désirerais pour gendre et je n'aurais qu'une crainte : celle que vous me refusiez. » La pensée de trouver une femme digne de devenir la compagne du duc d'Orléans ne le quitta plus : il jeta les yeux sur la princesse Hélène qui lui semblait réunir toutes les qualités désirables de cœur et d'esprit. Le duc d'Orléans connaissait cette aimable princesse pour l'avoir rencontrée dans une localité de bains d'Allemagne et l'avait fort appréciée. Il accueillit avec joie les ouvertures qui lui étaient faites et M. Bresson commença les négociations.

A cette époque, il y avait, parmi les princes des familles souveraines allemandes, un grand nombre de rancuniers contre la révolution de 1830, qui espéraient que, ne trouvant aucune alliance à l'étranger, la nouvelle famille royale de France verrait sa dynastie s'éteindre. Quelle déraison!... A la tête de ces mécontents et parmi les plus violents et les plus opposés à ce projet de mariage de la princesse Hélène, se trouvaient le grand-duc, frère de la princesse, le roi de Hanovre et le duc Charles de Mecklembourg-Strélitz. Ce

dernier, surtout, se montra particulièrement hostile et très haineux. On lui attribua des pamphlets qui circulèrent, blâmant ce mariage et déversant l'injure sur la France et les princes d'Orléans. Mais le roi de Prusse tint bon : M. Bresson ne salua plus le duc Charles et continua hardiment les négociations.

J'ai dit que je me trouvais à Berlin dans le mois de juillet 1837. Un matin, j'entends colporter la nouvelle de la mort du duc Charles de Mecklembourg-Strélitz; je me rends en toute hâte près de M. Bresson, auquel le bruit de cette mort n'était pas encore parvenu. Le ministre de France se lève, prend dans un carton la minute d'une dépêche qu'il avait écrite en mai ou juin, et il me lit un passage dans lequel il annonçait, que la conclusion du mariage de la princesse Hélène avait tellement irrité le duc Charles, que celui-ci en était tombé malade. M. Bresson m'ajouta qu'il ne serait point étonné que le duc n'en mourût de dépit. La nouvelle se trouva fausse, mais ce ne fut qu'un retard : le duc, qui était à cette époque aux eaux de Bohême, mourut le 1er septembre suivant.

Le duc Charles de Mecklembourg-Strélitz était un homme aux passions violentes, mais doué d'une certaine capacité, comme militaire et comme homme d'Etat. Le roi de Prusse, qui l'aimait beaucoup, perdit presque dans le même temps deux autres de ses meilleurs amis : le lieutenant-général de Witzleben, ministre de la guerre, son confident, qui a été longtemps son aide de camp général, et le comte de Bruhl, intendant des théâtres.

Au mois de février 1837 était mort Gustave-Adolphe IV, roi de Suède détrôné en 1810 et connu sous le nom de « colonel Gustafson ». Le général Barner, brigadier de cavalerie à Danzig, raconte sur ce monarque étrange et déchu, qu'il a beaucoup connu, les choses les plus extraordinaires. Ainsi, l'une des folies de l'ex-roi de Suède était de chercher à comprendre l'Apocalypse et de découvrir ce que voulait dire le nombre 666 que la bête portait sur le front. De mauvais plaisants ont prétendu que Louis XVIII était cette bête

apocalyptique, car son nom latin *Ludovicus*, par l'addition de la valeur de chacune des lettres, donnait le nombre mystique (1).

L'aide de camp du général Barner est ce baron de Wrangel qui, au retour des grandes manœuvres de Wosnesenck, dans le gouvernement de Cherson (2), publia une relation de son séjour à Constantinople, laquelle fit beaucoup rire par ses naïvetés. Par exemple, dans la description de je ne sais plus quelle curiosité de Constantinople ou de ses environs, M. de Wrangel fait cette phrase un peu à la Jeannot : « On admire trois pyramides, dont un obélisque. »

(1)

L.....	50
V.....	5
D.....	500
O.....	0
V.....	5
I.....	1
C.....	100
V.....	5
Summa	666

(2) Septembre 1837.

CHAPITRE XXVIII

Aux eaux de Bohême. — Le duc Adam de Wurtemberg. — Froideur existant entre le tzar Nicolas et le roi Louis-Philippe. — Comment le prince Adam Czartoriski a perdu sa fortune. — Le général de Chrapowitzki. — Son journal. — *Souvenirs* de la marquise de Créqui. — Patriotes polonais. — Le ménage de Martens et l'affaire Lafargue. — Le colonel de Muchanow. — Ce qu'il sait de la mort de Paul Ier. — Le colonel de Felz. — Anecdote concernant le général Jacqueminot et M. Thiers. — Bernadotte, roi de Suède, et ses parents. — Le glacial M. Desages. — Entrevue avec M. Guizot. — L'abbé de Pontchevron. — Mgr de Forbin-Janson. — On peut modifier sa foi politique, on ne peut transiger avec les préceptes de sa religion.

Danzig, 30 novembre 1843.

Du mois de juillet à la fin de septembre 1840, je fis aux eaux de Bohême un long séjour nécessité par de douloureuses névralgies faciales causées par le climat de Danzig. Je restai plusieurs semaines à Tœplitz, Carlsbad, Egra, Franzensbad, et allai à Mariembad pour voir le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, diplomate capable et homme d'une amabilité, d'une politesse et d'une distinction exquises, qui prenait les eaux, en compagnie de sa fille et de son gendre, le baron de Langsdorff (1).

Tous ces lieux pittoresques et charmants que j'avais vus quinze ans auparavant, je les revis avec un grand plaisir, en compagnie de ma femme et de mon fils. Là, je fis quelques agréables connaissances et retrouvai d'anciens amis, tels que le duc Adam de Wurtemberg, le lieutenant-général russe de Chrapowitzki, le baron et la baronne de Martens, Mme de Lucadow, Mme Faustine Pstrokonska, le comte de Corberon,

(1) Actuellement, le comte de Saint-Aulaire est ambassadeur à Londres, et son gendre Langsdorff, ministre de France à Rio-Janeiro. (*Note de l'auteur*, novembre 1843.)

le colonel russe de Muchanow et sa famille, le colonel baron de Felz, etc... personnages sur la plupart desquels il me semble intéressant de tracer quelques notes.

Fils du prince Louis de Wurtemberg, mort en 1817, et de sa première femme, la princesse Marie-Anne Czartoriska (1), le prince (ou duc) Adam de Wurtemberg, né en 1792, est lieutenant-général au service de Russie et aide de camp général de l'empereur Nicolas. C'est un homme de très grande taille et d'excellentes manières, dont, je dois l'avouer, la réputation, au point de vue des mœurs, est détestable. Il est détesté des Polonais pour trois motifs principaux : 1° parce qu'il est fort dévoué au Tzar et tout à fait Russe de cœur, lui, fils d'une Polonaise; 2° parce qu'en 1831, commandant d'un des corps qui ont attaqué Varsovie, il n'a pas hésité à canonner le faubourg où était situé le palais de sa mère, qui l'habitait en ce moment; et 3°, enfin, parce qu'il a, sans hésitation, accepté de l'Empereur une partie des biens confisqués sur le prince Adam Czartoriski, son oncle.

Chaque matin, le duc Adam de Wurtemberg et moi faisions, ensemble, une promenade d'une heure ou deux à travers le parc du prince Clary (2). Au cours de ces longues promenades quotidiennes, pendant plus de trois semaines, le duc et moi avons échangé nos idées sur bien des sujets. Voici, entre autres choses, ce que le duc m'a dit de l'opinion du tzar Nicolas sur le roi Louis-Philippe.

L'empereur de Russie rend justice à l'habileté, aux grands talents politiques et administratifs du roi des Français. Il admire tout ce qu'il lui a fallu de savoir-faire, d'adresse et d'énergie pour se diriger au milieu des partis, des émeutes et des attentats contre sa vie; et cette admiration est sincère de sa part, malgré que nombre de princes souverains soient défavorables aux événements de 1830, et les déplorent encore.

(1) Dont il se sépara en 1792.

(2) Prince de Clary et Aldringen, dont les deux sœurs, Mathilde et Léontine, ont épousé les deux frères, Guillaume et Boguslaw, princes Radziwill, fils du feu prince Antoine et de la princesse Louise de Prusse, nièce de Frédéric le Grand. (*Note de l'auteur.*)

Mais le Tzar, qui aimerait le roi Louis-Philippe, s'il était arrivé au trône par l'hérédité, lui en veut, parce qu'il est convaincu qu'il ne s'est pas borné à profiter des événements de Juillet, mais qu'il les a préparés de longue main. Quoi qu'il en soit de cette désaffection du Tzar, il est faux que celui-ci se soit laissé aller, comme on l'a dit, à des sarcasmes, à des plaisanteries, à des mots injurieux, en pleine Cour, contre Louis-Philippe. Le duc Adam de Wurtemberg, qui a l'honneur d'appartenir aux cercles intimes de son Empereur, assure que jamais, pour sa part, il n'a rien entendu qu'il ne pourrait répéter devant un Français servant le gouvernement de Louis-Philippe.

Je ne sais pourquoi, mais j'ai toujours pensé qu'en ceci le duc Adam faisait la part de son Empereur plus belle qu'elle n'est réellement, et que Sa Majesté Impériale n'a pas eu toujours le bon goût de taire ses pensées hostiles contre le roi des Français.

Au reste, Louis-Philippe n'ignore pas ces dispositions malveillantes à son égard existant dans l'esprit du tzar Nicolas. Lorsque j'eus l'honneur d'être reçu par le Roi, en janvier 1842, il m'interrogea, durant près d'une heure, sur l'esprit public en Allemagne et sur le peu de popularité dont y jouissait le Tzar. Le Roi me dit, entre autres choses : « Je suis très satisfait de mes rapports avec le roi de Prusse. Je n'en puis dire autant, loin de là, de mes rapports avec l'empereur Nicolas. Les affaires de légation, celles de gouvernement, même, marchent, parce que le concours général de l'Europe entraîne l'Empereur malgré lui; mais il ne m'aime pas. Il m'estime peut-être, je le pense, je l'espère, et il prend patience, me tolérant comme un obstacle qui ne doit pas durer longtemps; mais rêvant toujours l'espérance de venir faire chanter un jour une messe grecque sur la place de la Concorde, comme son père l'a pu faire en 1814. Il se trompe : la France ne le permettra pas, et mon fils continuera mon œuvre. »

Malheureux père! Six mois après cet entretien, dans lequel il me parla plusieurs fois avec amour de son fils, le duc d'Orléans, ce prince aimable et distingué n'était plus!...

Il faut rendre cette justice à l'empereur Nicolas : en recevant la nouvelle de la mort foudroyante du duc d'Orléans, il donna immédiatement des ordres pour contremander une réunion dansante qui devait avoir lieu le soir chez l'Impératrice, bien que la nouvelle n'eût encore aucun caractère officiel.

Au surplus, j'ai lieu de croire que le Tzar voudrait voir cesser l'état de froideur qui existe entre lui et le roi Louis-Philippe, froideur qu'il a été le premier à établir et à entretenir; mais, après douze à treize ans de démonstrations malveillantes, il ne sait comment s'y prendre pour que cet état de choses finisse, sans compromettre sa dignité, ou, tout au moins, son amour-propre. Je sais d'une manière positive qu'en apprenant la mort si inattendue et si déplorable du duc d'Orléans, le roi de Saxe s'écria : « Si l'empereur Nicolas a un peu d'âme, il saisira cette fatale circonstance pour se rapprocher du roi de France, comme, au fond, il a envie de vouloir le faire. Bon père, en parlant au cœur paternel si cruellement déchiré du roi Louis-Philippe, il ferait fondre la glace entre les deux souverains (1). »

Le duc Adam de Wurtemberg m'a raconté la curieuse façon dont son oncle, le prince Adam Czartoriski, avait perdu sa fortune en Russie.

La couronne s'est faite banquier des grands propriétaires; elle est même quelque peu usurière. Elle prête, à réméré, des sommes fort considérables aux nobles, et le terme du remboursement arrivant presque toujours sans qu'il puisse avoir lieu, par suite du désordre qui existe dans la plupart des fortunes russes, la couronne devient ainsi, peu à peu, propriétaire des plus belles terres. Le prince Adam Czartoriski, qui était entré dans la conspiration qui s'ourdissait en Pologne, envoya à Saint-Pétersbourg son prin-

(1) Mes conversations de Tœplitz avec le duc Adam sont de 1840, la mort du duc d'Orléans est de 1842; et, bien que l'empereur Nicolas n'ait pas agi comme le roi de Saxe pensait qu'il eût dû le faire, je crois encore que je ne me trompais pas, quand j'écrivais qu' « il voudrait voir cesser l'état de froideur »... En effet, le traité de commerce de 1846, les décorations octroyées à des Français, le voyage du grand-duc Constantin à Toulon et à Alger ont établi de meilleurs rapports. (*Note de* 1853.)

cipal homme d'affaires pour contracter, avec la couronne, un emprunt, lequel, soit que la révolution polonaise réussît, soit qu'elle n'atteignît pas son but, laisserait, de toutes façons, aux mains du prince, une somme considérable, au moment où la confiscation de ses terres serait prononcée. L'envoyé du prince fut bientôt nanti du montant de l'emprunt contracté. Il allait retrouver son maître, quand il en reçut l'ordre de rester à Saint-Pétersbourg, le prince Czartoriski ne voulant éveiller aucun soupçon par le départ précipité de son intendant. Le tort du prince fut de ne pas mettre dans la confidence de ce qui se tramait cet homme sûr et dévoué; aussi ce dernier, effrayé de posséder dans son logis un trésor, crut devoir, par sûreté et dans l'intérêt du prince, déposer à la Banque, qui, d'ailleurs, lui en remettrait le revenu, la somme immense reçue de la couronne. Sur ces entrefaites, les principaux meneurs polonais, ayant cru reconnaître que le gouvernement russe commençait à soupçonner la vérité, se virent dans la nécessité de faire éclater la révolution quinze jours plus tôt qu'il n'avait été convenu. Le prince Adam Czartoriski ne put prévenir, en temps utile, son homme de confiance, et le gouvernement du Tzar, qui, dans la suite, confisqua les terres de ce grand seigneur, retrouva, intacte, à la Banque, l'énorme somme qu'il avait prêtée.

Le général de Chrapowitzki, dont la conversation était variée et des plus intéressantes, était, quoique fort âgé, marié à une jeune et très jolie femme. Je l'ai trouvé grand admirateur de la science stratégique de Napoléon, dont il cite, surtout, la campagne d'Italie et la campagne de France de 1814. D'accord avec le duc Adam de Wurtemberg, il m'a dit que l'armée russe est composée d'admirables soldats, mais qu'elle manque tout à fait d'officiers. Les études militaires en Russie sont franchement mauvaises, les examens presque nuls, tant ils sont faciles, et les officiers peu instruits. Et, d'après ce que m'ont encore dit ces deux lieutenants-généraux, je suis porté à croire que la solidité si vantée de l'armée russe a peut-être été exagérée.

Pendant la révolution de Pologne, le général de Chrapowitzki commandait à Wilna. Les Polonais lui ont voué une haine féroce, à cause des nombreuses exécutions militaires qu'il a ordonnées contre des officiers patriotes : ils le nomment « le bourreau de Wilna », appellation dont se vante le vieux général, qui dit volontiers avec une franchise dénuée de bon goût : « Oui, je mérite bien ce titre. J'en ai supprimé (des patriotes polonais) plus encore *qu'ils* ne croient! »

Un jour, après m'avoir confié qu'il tient fidèlement un journal de ses voyages, que l'Empereur ne manque jamais de lire avec intérêt, le général de Chrapowitzki ajouta :

— « Vous savez, votre nom y figure plusieurs fois, et Sa Majesté, qui a certainement conservé le souvenir des anciennes relations du grand-duc Nicolas avec le chevalier de Cussy (1), l'y verra avec plaisir. Ne voulez-vous pas me dire, sur l'Empereur, quelques mots que vous m'autoriserez à consigner sur mon journal?...

— Eh bien! mettez : que le chevalier de Cussy se rappelle avec reconnaissance toutes les bontés que lui a témoignées autrefois le grand-duc Nicolas; qu'il aime l'empereur de Russie et que c'est pour cela qu'il se permet de déplorer les préventions qu'il nourrit contre le roi Louis-Philippe. »

Je ne sais si le général de Chrapowitzki a fidèlement consigné mes paroles sur son journal; mais je suis sûr que, si on les rapportait à S. M. le tzar, celui-ci ne m'en voudrait pas, car son esprit juste et droit reconnaîtrait que les souverains peuvent, comme les autres hommes, se tromper (2).

A Tœplitz, j'avais commencé la lecture des *Souvenirs de la marquise de Créqui*. Cet ouvrage, qu'on attribue à M. de Courchant, est fort amusant à parcourir, mais écrit — cela se re-

(1) A Berlin, en 1821. Voir chap. VIII.

(2) Le 4 novembre de cette année, au début du long entretien que j'ai eu avec S. M. I. au palais de l'Olivuzza, à Palerme, l'Empereur m'a dit en riant : «Ah! Ah! M. de Cussy, vous vous permettez de donner des conseils à l'empereur de Russie! »... Et il a remué la tête de bas en haut, à plusieurs reprises, d'une façon plaisante qui m'a fait comprendre que ces paroles de gronderie étaient, surtout, amicales. (*Note de décembre* 1845.)

connaît à chaque page — dans un but d'hostilité contre tous les personnages qui se sont rattachés au gouvernement de Juillet. L'auteur, en effet, s'est étudié à faire ressortir tout ce qui peut jeter du blâme, du ridicule ou de la honte, sur le caractère, les actions et les habitudes des pères, grands-pères ou aïeux des familles dont les descendants continuent, depuis 1830, à servir leur patrie. Personne n'est épargné : le roi Louis-Philippe y est traité avec une acrimonie inouïe. Calomnie, attaque sous tous les rapports. Quoi qu'il en soit, on lit avec intérêt, et, même, avec un curieux plaisir, cette narration, souvent mensongère, de faits intimes, d'anecdotes piquantes commençant sous Louis XIV et finissant sous le Consulat; car le style y marche rapide, spirituel souvent, et comme la causerie d'une grande dame.

Le duc Adam de Wurtemberg m'ayant manifesté le désir de lire cet ouvrage, je le lui communiquai, et, quelques semaines après, à Franzensbad, lorsque je voulus en continuer la lecture, j'y trouvai plusieurs notes au crayon écrites par le duc.

Dans le premier volume, l'auteur des souvenirs susdits écrit que le tzar Pierre, arrivant auprès de Mme de Maintenon, « avait commencé par saluer en fermant les yeux (politesse russe)... » Le duc Adam a tracé ces mots en marge : *Jamais cet usage n'a existé en Russie.*

Au cours du second volume, l'auteur avance que la maison de Wurtemberg ne pourrait pas faire les preuves qui sont exigées des gentilshommes de France pour être présentés à Versailles. A hauteur de cette phrase, le duc Adam s'est hâté d'écrire ceci : « Bien des remerciements à Mme de Crequi!... Il me paraît qu'une maison qui date à peu près de mille ans, est assez comme il faut!... » Le comte de Las-Cases, dans son admirable atlas historique, publié sous le nom de Le Sage, dit, en effet, que la maison de Wurtemberg « se perd dans la nuit des temps » et qu'en tous cas, la date d'où part la généalogie *certaine* de cette maison remonte à Ulric Ier, comte de Wurtemberg, mort en 1265. Les Wurtemberg sont donc gens

« comme il faut » et n'eussent sans doute pas eu grand'peine à être présentés à Versailles (1).

Un dernier mot sur le duc Adam de Wurtemberg. Comme une chose qui me parut assez bizarre et d'un goût hasardé, je citerai que les cartes de visite du duc étaient ainsi conçues : « Mgr le duc Adam de Wurtemberg ». Ce « monseigneur » me semble, là, de trop.

A l'hôtel de la *Reine d'Angleterre* (Kœnigin von England) à Tœplitz, notre voisine d'appartement était Mme Faustine de Pstrokonska, des environs de Kalisch, jolie veuve polonaise, ardente patriote. Elle trouvait qu'elle avait oublié quelque peu la langue française — ce qui ne nous paraissait nullement — « car, nous disait-elle, depuis que la Russie s'efforce de faire disparaître la langue polonaise, les patriotes de mon pays se sont engagés d'honneur à la maintenir pure, en la parlant désormais entre eux, continuellement, tandis qu'autrefois on parlait beaucoup plus le français dans les salons et dans les familles de gentilshommes ». Cette circonstance m'a été confirmée par un grand nombre d'autres Polonais, notamment par MM. Rulikowski et Kossowski. Ce dernier, que j'ai connu autrefois à Berlin, et que j'ai revu cette année même à Danzig, est fixé en Prusse, sur les frontières du duché de Posen. Cet enthousiaste patriote, qui a pris part à la révolution de Pologne, est marié depuis sept ans avec Mlle Zkarskich, charmante femme aux joues veloutées, délicieuse de fraîcheur, de grâce et de jeunesse, paraissant dix-sept ans à peine, quoi qu'elle ait trois enfants déjà. Dernièrement, le général de Wurmb, chez lequel j'ai passé la soirée avec ces trois Polonais, a montré une bague en or qui a appartenu au grand Thadéus Kosciusko. Quel feu, quelle ardeur, quel enthousiasme brillaient dans tous ces yeux polonais, en examinant cette relique de l'illustre patriote!

A Tœplitz se trouvait encore Mme de Lucadow, fille du conventionnel Roberjot, assassiné par les hussards autrichiens,

(1) Les comtes souverains de Wurtemberg ont été créés *ducs* en 1495, *électeurs* en 1803, et *Rois* le 26 décembre 1806. (*Note de l'auteur.*)

au retour du congrès de Rastadt. Epouse d'un général prussien, cette douce et aimable femme s'était rendu à Tœplitz avec ses enfants pour s'y rencontrer avec son amie intime, la baronne de Martens, née Hermine Collard. C'était à l'époque où se déroulait, en France, le retentissant procès de Mme Lafargue, née Marie Capelle. Tante de celle-ci, Mme de Martens avait sans doute quitté la France pour échapper à l'obligation de venir déposer devant le tribunal chargé de juger sa nièce. Chaque jour, les gazettes françaises apportaient de nouveaux détails, de nouvelles charges contre l'accusée; mais Mme de Martens conservait le même enjouement, la même indépendance d'esprit et de conversation, et le même entrain que si elle se fût complètement désintéressée de l'horrible procès qui s'instruisait. Jamais elle n'en a dit un mot à Mme de Lucadow elle-même, et son mari continuait à porter le nez au vent et sa figure satisfaite dans tous les endroits où l'on se réunit. Singulière affectation! Et je suis convaincu qu'au fond de l'âme Mme de Martens était bourrelée de chagrin. Quant à son mari, son esprit est trop futile pour que ce qui se passait pût le toucher.

M. de Martens portait le titre de ministre de Prusse à Lisbonne, mais les relations diplomatiques n'ayant pas été reprises entre les deux Cours, le baron de Martens vivait à Paris, y recevant la moitié de son traitement. Le roi de Prusse, qui n'a jamais aimé le baron de Martens, et qui, probablement, n'avait nulle envie d'envoyer, désormais, pour le représenter dans une Cour étrangère, un ministre dont le nom avait paru plusieurs fois dans les débats Lafargue, mit poliment à la retraite M. de Martens qui, toujours l'air satisfait, continue à vivre à Paris.

On m'a raconté qu'en toutes occasions M. de Martens met la conversation sur le procès Lafargue, disant avec indignation : « Oh! l'abominable empoisonneuse!... Oh! l'affreuse femme!... Que je plains sa famille!... » Tout cela, sans doute, pour donner le change, croyant ainsi, le pauvre naïf, mieux cacher sa parenté avec l'héroïne du triste procès. J'ai entendu

des personnes dire que M. de Martens montre là de l'habileté. Pour ma part, je trouve que c'est de l'inconscience.

Le colonel de Muchanow (prononcez Moukanoff), ancien aide de camp des généraux Diébitsch et Paskévitsch, est fils du grand écuyer de la Cour de Russie, du temps de l'empereur Paul. Sa femme, fille du comte Mostowoki, ancien ministre des finances de Pologne, qui vient de mourir à Paris, où il habitait, est veuve de M. de Mohrenheim. C'est toujours une fort gracieuse femme, qui était très jolie en 1824, époque à laquelle je la connus à Berlin. La fille aînée de son premier mariage, Mlle Léonie de Mohrenheim, âgée actuellement d'une vingtaine d'années, est l'épouse de M. de Fontow, conseiller de légation russe à Berlin. Mme de Fontow est ravissante, et si fraîche, si pure de teint, si idéalement belle, qu'en vérité elle semble une des plus jolies vierges de Raphaël, ayant quitté la toile sur laquelle le grand peintre avait cru la fixer.

D'un aspect glacial au premier abord, le colonel de Muchanow est, en réalité, un homme aimable, instruit, d'une conversation fort intéressante, et du caractère le plus doux et le plus facile. Dévoué à son Empereur, et excellent Russe, le colonel de Muchanow n'en déplore pas moins le sort des malheureux Polonais et cherche, par ses écrits, à émousser les aspérités et à faciliter la fusion des deux nations. Pensée généreuse, mais chimérique! Jamais, en effet, les Polonais n'aimeront les Russes. Obligés de courber la tête sous le joug, ils céderont à la force, sans se fondre dans la nation moscovite, malgré les efforts du Tzar; car ils conserveront indéfiniment l'espérance de redevenir, un jour, une nation indépendante. Au reste, ce même esprit existe aussi chez les Polonais qui sont passés sous le sceptre de l'empereur d'Autriche, ainsi que dans le cœur des Posnaniens.

Le colonel de Muchanow a vu le choléra attaquer le général Diébitsch, il a assisté aux soins des médecins, il a recueilli le dernier souffle de son chef, et il est révolté du bruit qui a couru que le général Diébitsch avait été empoisonné.

Il blâmait la vie, les actions, les manières et l'administra-

tion du grand-duc Constantin, mais il est du nombre de ceux — et j'en ai connu beaucoup — qui assurent que ce prince était parfait avec les personnes de son service, très facile pour elles, et un chaud protecteur dans leur carrière.

Le père du colonel lui a raconté le sang-froid imperturbable avec lequel, en sa présence, le général comte de Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg, répondit à l'empereur Paul, auquel un des conjurés, repentant, avait fait parvenir un avis, ainsi que les noms d'un grand nombre de conspirateurs :

—« Pahlen, que dois-je croire de tout ceci, et de la présence de votre nom sur cette liste?

— Sire, il faut croire ce qu'on vous dit. La conjuration existe : je me suis mis sur sa trace, et n'ai point voulu, sans utilité, donner des inquiétudes à Votre Majesté. Mais je veillais, et, pour mieux connaître la trame, les moyens des conjurés et leurs noms, je me suis associé à eux. »

Cette réponse audacieuse rendit toute sa confiance première à l'Empereur, et le comte de Pahlen, chef des conjurés, put d'autant plus facilement poursuivre et accomplir ses projets régicides, lesquels, selon le récit que le colonel de Muchenow tient de son père, s'accomplirent ainsi qu'il suit.

Lorsqu'au milieu de la nuit les conjurés arrivèrent au palais, le Tzar voulut quitter sa chambre par une trappe ouvrant un passage sur l'appartement de l'Impératrice. Le ressort fit résistance, et l'infortuné monarque se réfugia — non pas dans un cabinet d'aisances, comme on l'a dit — derrière un écran dissimulant le foyer d'une cheminée. Le lit était encore chaud; on crut l'Empereur disparu par la trappe, à laquelle on remarquait un léger ébranlement. Fort désappointés, les conjurés allaient se retirer, et Pahlen se résignait à la probabilité d'être arrêté, quand quelqu'un aperçut le Tzar. Celui-ci, à genoux, demanda alors la vie, promettant de se retirer dans un cloître. Il y eut un moment d'hésitation, mais l'un des conspirateurs, ayant poussé du pied Paul Ier, un autre lui passa autour du cou une écharpe militaire, plusieurs mains saisirent les bouts de l'écharpe, et la strangulation détermina

la mort... L'empereur Alexandre, alors prince impérial, fut instruit de la conspiration. Il ne l'approuva point, mais, timide, il n'osa pas s'y opposer, d'autant plus qu'on lui annonçait qu'il subirait le sort réservé à son père si un seul mot, une seule démarche de sa part, venait à trahir le mystère. Quand on vint lui annoncer que l'empereur Paul était mort, *frappé d'apoplexie*, le nouveau Tzar laissa échapper cette exclamation : « Quelle page dans l'histoire!... »

Le colonel baron de Felz, gouverneur d'Egra, homme distingué et aimable, est un aimable causeur et l'homme le plus plaisant du monde quand il raconte les campagnes en Italie contre les Français. Je ne sache pas une localité italienne qu'il ait nommée devant moi, sans qu'il ait aussitôt ouvert une parenthèse, dans laquelle il plaçait, invariablement, cette exclamation : « Dieu de Dieu! Avons-nous été *rossés* dans cet endroit-là par les Français!... »

Au mois de septembre 1841, j'obtins un congé d'un an et quittai Danzig, emmenant en France ma femme et mon fils. Nous voyageâmes lentement, en touristes, allant de ville en ville, par les chemins des écoliers, ce qui me donna l'occasion de constater, une fois de plus, que, de tous les pays que je connais, le plus arriéré, comme confortable, est, certainement, le midi de la France.

Le 26 novembre, nous arrivâmes à Pau, où nous séjournâmes quinze jours dans la famille Deville, parente de mon beau-frère, le comte Dulong de Rosnay. Nous dînâmes, un soir, chez le préfet, qui avait à sa gauche, à table, le vicomte Napoléon Duchâtel, aujourd'hui préfet de Toulouse, frère du ministre de l'intérieur. Dans cette ville, je fis d'interminables parties de whist avec le vieux, sourd et richissime comte de Saint-Cricq (1), pair de France, ancien ministre du commerce, et le lieutenant-général Jacqueminot, qui, actuellement, commande en chef la garde nationale de Paris et du département de la Seine. Le général, qui se trouvait à Pau pour la santé de

(1) Beau-père de M. Drouyn de Lhuys. (*Note de l'auteur.*)

sa femme, m'a raconté, à l'occasion de M. Thiers, président du dernier ministère, une anecdote assez curieuse.

Lorsque le Roi chargea M. Thiers de former un ministère, cet homme d'Etat vint, le soir même, causer de cette circonstance avec le général Jacqueminot et lui demander des conseils. Le général, qui connait beaucoup M. Thiers, et dont le langage, rude mais sincère, est une conséquence de son caractère énergique et ardent, le détourna d'accepter cette mission, ou, du moins, de ne point prendre, dans le ministère, la situation de président du conseil et de ministre des affaires étrangères. Il lui donna, pour motiver ces conseils, trois raisons majeures, qu'il lui exposa ainsi :

— « A tort, j'en suis convaincu, et c'est pour cela que je suis votre ami, l'opinion publique vous a accusé de n'être pas sorti les mains nettes de votre poste de secrétaire d'Etat aux finances, sous le ministère Laffitte. Voilà la première raison; passons à la seconde... A tort ou à raison — c'est ce que je ne cherche pas à approfondir — l'opinion publique vous accuse encore d'avoir été et d'être toujours l'amant de votre belle-mère... Ne trouvez-vous pas que ce sont là deux choses qui doivent nuire à votre dignité, et qui vous empêchent d'être, auprès du corps diplomatique, l'homme pur qui doit être l'organe de la France envers les nations étrangères, auxquelles, déjà, vos opinions politiques connues n'inspirent pas beaucoup de confiance?... Enfin, permettez-moi de vous le dire, au milieu de ces ambassadeurs, de ces envoyés de l'Europe, appartenant, tous, à l'aristocratie nobiliaire de leur pays, il faudrait, tout au moins, vous « le Démocrate », avoir un extérieur digne, imposant, austère. Or, en vérité, l'exiguité de votre taille s'y oppose. Vous pouvez être un excellent ministre de l'intérieur, mais vous ne sauriez être, convenablement, et dans l'intérêt de notre patrie, un président du conseil des ministres, ni un ministre des affaires étrangères. »

Après quelques minutes de silence, M. Thiers dit au général qu'il se rendait à ces raisons, et, sans ajouter le moindre commentaire, il quitta le général, vers 2 heures du matin, lui disant

qu'il ne refuserait pas au Roi son concours, qu'il remplirait la mission que Sa Majesté lui avait donnée de former un nouveau ministère, mais qu'il n'y entrerait pas, ou, du moins, qu'il n'y serait — c'était bien convenu — ni président, ni ministre des affaires étrangères. Le général Jacqueminot lui promit alors, sur sa demande, de se rendre chez lui, vers 7 heures du matin, pour travailler ensemble à la composition du ministère en formation.

Fidèle à sa parole, le général Jacqueminot était, en effet, chez M. Thiers à 7 heures du matin. Il trouva Mme Dosne dans le cabinet de son gendre, et celui-ci lui déclara, aussitôt, et à sa grande stupéfaction, que *son* ministère était composé, et qu'il en ferait partie comme président du conseil, chargé du portefeuille des affaires étrangères.

— « Ce n'était pas la peine de me faire me déranger aussi matin, dit le général, après les promesses qu'il n'y a pas cinq heures vous m'avez faites, et sur lesquelles vous m'avez quitté cette nuit, après quatre heures de conversation... »

Et là-dessus, le général Jacqueminot, fort en colère, prit son chapeau et sortit de l'appartement.

Dans la Chambre des députés, à la séance de ce jour, M. Thiers et le général Jacqueminot faisaient partie du même bureau. En arrivant au comité, le général trouva, déjà établi, M. Thiers, lequel eut l'air de ne pas remarquer l'entrée de son collègue. Le général dissimula son mécontentement, mais, à la fin de la séance, il dit : « Thiers, j'ai un mot à vous dire; » et, ensemble, ils quittèrent la Chambre, se dirigeant vers la place de la Concorde... Le général rompit le premier le silence, qui durait depuis la sortie du palais Bourbon :

— « Ce matin, monsieur, dit-il à M. Thiers, j'ai eu lieu d'être étonné de votre légèreté, en me laissant arriver chez vous, après ce dont nous étions convenus quelques heures auparavant, uniquement pour m'apprendre que vous agissiez tout autrement que vous ne vous étiez engagé avec moi à le faire. Je vous ai montré mon mécontentement, en abandonnant la place à Mme votre belle-mère, dont, en cette circonstance,

vous avez écouté les avis mieux que les miens; mais ce juste mécontentement que j'ai laissé percer n'autorisait nullement de votre part l'impolitesse dont vous vous êtes rendu coupable envers moi, en ne me saluant pas, quand je suis entré dans le bureau, et quand moi, monsieur, je vous faisais l'honneur de vous saluer. Eh bien! monsieur, je veux bien, cette fois-ci, me borner à un avis dont je vous engage à profiter. Je n'ai jamais toléré aucune impertinence envers moi. Si le Roi, si un prince de la famille royale, si mon père, oui, monsieur, si mon père affectait de ne pas répondre à mon salut, je ne le reverrais de ma vie; mais toute autre personne, — fût-ce vous, monsieur, — qui agirait ainsi, je lui donnerais publiquement de mon pied dans le derrière... »

« M. Thiers, m'ajouta le général Jacqueminot, se rejeta sur sa mauvaise vue, sur un moment de préoccupation, de distraction, et me dit que je prenais bien au vif une chose fort insignifiante. Il affecta un ton d'abandon et d'enjouement avec moi, me quitta en me tendant une main que je ne pris pas, et, depuis, il n'a plus omis de me saluer. »

Le général Jacqueminot me mena un jour visiter la prison de Pau. Le geôlier nous montra un prisonnier accusé de parricide, et voulant, je ne sais pourquoi, le faire parler, il lui adressa ces mots étranges :

— « Hé ben! mon brave homme, nous avons donc tué notre papa?...

— Que voulez-vous, repartit le parricide, d'un air un peu timide, on ne peut pas être parfait! »

Un autre jour, à propos des hommes illustres nés à Pau, le général Jacqueminot me dit qu'il y a dans cette ville un grand nombre de Bernadotte, dans toutes les classes et exerçant toutes les professions. Il m'ajouta que le roi Charles XIV Jean a eu la sagesse de laisser les membres nombreux de sa famille ce qu'ils étaient, mais, à tous, et selon leur position, éducation ou profession, il fait remettre une pension calculée sur leurs besoins présumés. L'ancien maréchal de France, devenu roi de Suède, n'a voulu attirer dans sa patrie d'adoption aucun de ses parents.

— « La Cour de Suède en eût été bientôt inondée, disait le général. Et c'eût été d'une mauvaise politique de sa part. Quand on a l'honneur de lui tenir par les liens du sang, il y a maladresse, si l'on a besoin de lui, à se présenter à Stockholm, en qualité de parent, pour réclamer ses bienfaits et sa protection. Il ne les refuse jamais de loin, d'ailleurs, mais il ne veut pas, non seulement par dignité pour lui-même, mais encore par égard et convenance pour le pays qui l'a élu Roi, que ses parents considèrent la Suède comme leur héritage patrimonial. »

Voici un fait, que je sais de source certaine, qui vient confirmer cette assertion du général Jacqueminot.

Il y a six ou sept ans, lorsque mon ami Adolphe Billecocq, aujourd'hui (1843) consul général à Bucharest, était chargé d'affaires de France à Stockholm, un Français, porteur de lettres de recommandation, se présenta à la légation, demandant à être présenté à *son cousin*, le roi Charles-Jean. Billecocq, qui connaissait les principes que s'était formés le roi de Suède en ce qui concerne ses parents français, fit entrevoir au cousin une réception probablement peu agréable, si même le Roi consentait à le voir. Le jeune Béarnais insista et fut annoncé au maréchal du palais ou tel autre officier de la Cour, chargé de prendre, en pareille circonstance, les ordres de Sa Majesté Suédoise. Le roi Charles-Jean fit engager Billecocq à accompagner son compatriote. Dès l'entrée du cousin, le Roi prit un air sévère, et lui dit qu'il trouvait fort mauvais qu'il fût venu à Stockholm sans sa permission, dans l'intention de lui demander un service. Il n'avait pas oublié sa famille; elle recevait, chaque année, des preuves de sa bienveillance; mais tous et chacun de ses parents devaient rester bien convaincus que si la Suède l'avait choisi pour Roi, ce n'était pas à leur profit que l'élection avait eu lieu. Son jeune parent pouvait retourner en France; s'il partait immédiatement, son voyage lui serait payé... Et, sans plus de façons, le roi de Suède congédia son jeune parent.

Adolphe Billecocq, qui trouvait tout au moins singulier de

n'avoir été appelé que pour assister à cette royale bourrade, crut devoir dire quelques mots pour excuser son compatriote.

— « J'ai désiré, monsieur, lui déclara le Roi d'un ton sec, que vous pussiez constater par vous-même que je ne regarde pas la Suède comme un gâteau dont je veuille faire des parts à jeter à la faim de tous ceux qui se disent mes parents, ou de tous ceux qui prétendent avoir servi avec moi autrefois, en France. J'ai désiré que vous connussiez ma pensée, afin que vous la fissiez vous-même connaître au loin. J'ai désiré que l'arrivée, la réception et le départ de ce jeune Français, mon parent, fussent bien connus, dans le cas où il en serait fait un vaudeville qui n'altérât pas la vérité. »

Le mot de « vaudeville » prononcé ici par le roi de Suède appelle une explication. Depuis quelque temps, Charles-Jean témoignait quelque humeur à Adolphe Billecocq, dans la persuasion que ce dernier était l'un des auteurs d'un petit vaudeville qui venait d'être récemment représenté à Paris, sous le titre de *Camarade de lit*. Il est clair que dans cette bluette assez gaie, où l'auteur met en scène deux Français, anciens camarades de lit à la caserne, l'un devenu roi, l'autre resté simple soldat, on a eu en vue le roi Charles-Jean, à qui on a fait jouer un rôle assez vulgaire : *inde iræ*. Mais comment le roi de Suède a-t-il pu s'arrêter à la pensée que Billecocq, chargé d'affaires de France auprès d'un monarque qui le traitait avec beaucoup de bonté, eût pu se laisser aller à l'action coupable et ingrate de participer à un vaudeville qui devait être, très certainement, de nature à déplaire à ce prince?... Billecocq m'a dit positivement qu'il n'avait aucunement contribué au *Camarade de lit*, ce dont j'étais certain avant l'affirmation de mon ami. Je dirai donc de nouveau : les rois, comme les autres hommes, se trompent quelquefois.

Nous arrivâmes le 18 décembre à Paris. Lorsque je fus établi dans le logement que j'ai occupé pendant tout mon séjour, rue Caumartin, nº 6, je fis des visites à mes amis et aux chefs divers du ministère des affaires étrangères : M. Drouyn de Lhuys, de la direction commerciale, qui me fit un parfait

accueil; M. Brenier, directeur de la comptabilité, toujours aimable et bon; M. Mignet, directeur des chancelleries, si gracieux et si poli; M. Desages, directeur de la politique, si froid, si glacial, si raide, qu'on dit de lui qu'il est comme une corde à puits en hiver. C'est, d'ailleurs, un homme de mérite.

Lorsque M. Desages était à Constantinople, en qualité de premier secrétaire de l'ambassade de France, il avait l'habitude régulière, quotidienne, à la même heure, de se promener pendant quelque temps sur une terrasse dépendant du palais de l'ambassade. Un Turc, logé en face, voyant l'air sérieux de M. Desages et frappé de la régularité avec laquelle avait lieu la promenade quotidienne, crut qu'il accomplissait une punition qui lui était imposée par l'ambassadeur. Au bout de quelques semaines, jugeant que ce Français, condamné à ce mouvement régulier et prolongé, était assez puni, le Turc d'en face fit demander sa *grâce* à l'ambassadeur!

L'anecdote est-elle vraie?... Je l'ai entendu conter par Feuillet de Conches, directeur du protocole, par le comte de Viel-Castel, par Théodore de Lesseps, par l'aimable comte de Marescalchi, par d'autres diplomates encore. En tous cas, c'est ici qu'on peut dire : *Se non è vero, è bene trovato.*

Ce fut M. Sylvain Dumon, membre de la Chambre des députés pour le Lot-et-Garonne, qui, dans une audience du matin, me présenta à M. Guizot, ministre secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères. Le ministre me reçut avec une grande distinction, me parla avec force éloges de mes services, de ma correspondance, qui avait beaucoup attiré, me dit-il, l'attention du Roi et la sienne propre, et finalement me proposa le consulat général de Gênes, dont le titulaire, M. Tellier de Blanriez, avait fait connaître, d'une manière officieuse, l'intention de se retirer. Je fus donc fort satisfait de l'accueil du ministre et de sa proposition, mais M. Guizot différa le travail de nomination; M. Tellier de Blanriez changea de résolution, et l'affaire manqua. M. Guizot me proposa à la place le poste de Barcelone, offre que je déclinai sur l'instant, un peu piqué, je l'avoue, après avoir cru tenir l'agréable con-

sulat de Gênes, de ne plus être doté que d'un poste à peine équivalent à celui dont j'étais en possession, dans un pays agité, où je ne devais pas trouver, d'ailleurs, pour mon fils, les moyens d'instruction classique que j'avais en Allemagne. M. Guizot comprit mon refus, l'approuva, et, voulant me donner un témoignage de grande satisfaction, il me dit d'emporter la promesse que, dans le délai d'un an, j'aurais la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Hélas! voici bientôt deux années écoulées depuis cette formelle promesse du ministre, et j'attends toujours cette distinction, et peut-être l'attendrai-je longtemps!... *Verba volant* (1)...

Un peu plus loin, j'aurai à revenir sur cette affaire et à dire mon opinion sur M. Guizot et ses fallacieuses promesses.

Je retrouvai avec plaisir l'abbé de Pontchevron, que j'avais bien connu, quelque quinze ans auparavant, alors qu'il était aumônier de Mme la duchesse de Berry. Homme distingué par ses manières et son éducation, prêtre éminent, le marquis abbé de Pontchevron exerçait, avant 1830, en même temps que ses fonctions près de la duchesse de Berry, celles de grand vicaire du diocèse de Beauvais, et se trouvait, dès lors, destiné à devenir évêque avant peu.

Légitimiste par le cœur, l'abbé de Pontchevron ne parle qu'avec convenance de la dynastie que la révolution de 1830 a appelée au trône. Il voulut bien se charger de l'instruction religieuse de mon fils, pour lui faire faire sa première communion et recevoir la confirmation; mais il accepta après force taquineries.

— Oui, c'est entendu; je prends votre fils, et j'en ferai un légitimiste, monsieur le consul général de « l'Usurpateur... »

— Mais, mon cher abbé, faites-en d'abord un bon catholique.

Ces deux grands actes de la vie du catholique eurent lieu,

(1) Oui, *Verba volant*. Ces années ont marché, sans m'apporter la distinction promise par M. Guizot; 1848 est arrivé, puis la stupide république. Ce ne sont pas ces gens qui m'ont disgracié qui me donneront la cravate de commandeur. (*Note de l'auteur*, 1849.)

au mois de mai 1842, le même jour, par les mains et dans la chapelle particulière de Mgr de Forbin-Janson, ancien évêque de Nancy, le duc de Rauzan et la marquise de Bonnay, parrain et marraine de mon fils, étant présents.

Homme de bien, d'un esprit ardent, ultra-royaliste avant 1830, légitimiste prononcé depuis, Mgr de Forbin-Janson avait cru, après la révolution de Juillet, par suite de ses opinions politiques, devoir quitter l'administration de son diocèse, et s'était retiré à Paris, faisant, d'ailleurs, de fréquents voyages à l'étranger. Pendant le dernier séjour qu'il a fait à Rome, en 1842, le Pape lui exprima le désir qu'il éprouvait de le voir se rapprocher du roi Louis-Philippe. Mgr de Forbin-Janson a saisi l'occasion de la funeste catastrophe de la mort du prince royal, pour aller exprimer au roi Louis-Philippe les sentiments de tristesse qui avaient animé son cœur en cette fatale circonstance. Il a dit une messe pour le repos de l'âme du prince dans la chapelle ardente où étaient déposés les restes de l'auguste défunt, et, en quittant l'autel il a eu, dans le cabinet du Roi, une conférence de près de deux heures dont il revint fort édifié et satisfait. Lui-même me raconta ces détails, quelques jours après, en présence de M. Charles de Müller, mon ancien camarade des gardes du corps.

— Cependant, avait ajouté le prélat avec force et fierté, sachez que je suis toujours légitimiste. Le roi Louis-Philippe peut être le meilleur des souverains, jamais il ne sera pour moi qu'un usurpateur. Comme je dois être charitable, j'excuse, toutefois, ceux des anciens fidèles des Bourbons qui ont cru devoir se rallier au gouvernement de Juillet. On peut modifier sa foi politique, selon l'intérêt de son pays, les influences et les circonstances du moment; ce qu'on ne peut faire, par exemple, c'est de renier les préceptes de sa religion ni de transiger avec les lois de l'Eglise, et c'est pourquoi je déplore, comme prélat et comme catholique, l'insigne faiblesse des autorités diocésaines qui se sont si facilement laissé circonvenir lors des obsèques de M. Humann.

Mgr de Forbin-Janson faisait allusion au fait suivant. Le 25 avril, était mort M. Humann, ministre des finances, frappé d'apoplexie dans son bureau. Les funérailles avaient été brillantes et somptueuses et l'église de la Madeleine s'était ouverte pour la première fois à l'occasion de recevoir le corps de M. Humann, bien qu'il fût protestant (1).

(1) M. Humann eut comme successeur M. Lacave-Laplagne.

CHAPITRE XXIX

Aux Tuileries. — « L'austère intrigant ». — Mort du duc d'Orléans. — Détails de la catastrophe par le général de Rumigny. — Opinion de M. de Kœnneritz sur le duc d'Orléans. — Paul de Bourgoing, pair de France et inventeur. — Le docteur Koreff. — Bon accueil de Maurice de Flavigny. — Invitation à l'inauguration de la *Walhalla* de Ratisbonne. — Rapports de société de Danzig. — Raideur et hiérarchie à outrance du monde militaire. — M. de Butzow. — Les Français jugés par les Danzigoises. — Mémoires du comte de Lion. — Les recrues de Danzig, de 1827 à 1834. — Réunions sans charme. — Soirées d'hommes. — Idées erronées des Allemands sur les Français; conséquences. — M. Jean Bon de la Boutraye. — « L'homme à la montre volée ». — Comment les Russes écrivent l'histoire.

Danzig, 18 décembre 1843.

Peu de temps après mon arrivée à Paris, j'avais eu l'honneur de faire ma cour au Roi. C'est dans cette audience, qui dura près d'une heure, que Sa Majesté, après m'avoir parlé du roi de Prusse, dont elle se disait fort satisfaite, eut, au sujet de l'empereur Nicolas, la conversation que j'ai rapportée plus haut (1).

En quittant le Roi, je trouvai dans la salle d'attente le général Ventura, qui a succédé, dans le commandement de l'armée du roi de Lahore, au général Allard, mort depuis deux ans. Au moment où je trace ces lignes, la situation du général Ventura est devenue fort critique. Plusieurs assassinats ont ensanglanté les marches du trône, le souverain actuel de Lahore est un enfant, et les partis se font une guerre acharnée.

Le 27 avril (1842), je fus reçu par Mgr le duc d'Orléans, avec cette affabilité, cette distinction de manières que cet

(1) Voir chap. XXVII.

aimable prince savait apporter dans l'accueil qu'il faisait. Comme son auguste père, il m'entretint beaucoup de la Prusse et de la Russie.

Je n'eus l'honneur de voir la Reine et la princesse, que le jour de la fête du Roi, le 1er mai, à la réception du soir. Plusieurs consuls qui se trouvaient en congé à Paris étaient aux Tuileries. Ils voulurent que je me misse à leur tête. Le Roi daigna m'arrêter, et, devant mes collègues et les personnes de son entourage, il voulut bien, à haute voix, faire l'éloge de mes services et dire combien il les appréciait.

La satisfaction du Roi exprimée publiquement, et les promesses si formelles que m'avait faites M. Guizot du poste de Gênes, n'auraient-elles pas dû être pour moi la garantie que ce poste me serait donné quand il viendrait à vaquer?... Mais, point. Cet homme, qui s'est fait une réputation d'austérité et de loyauté — mais à laquelle on ne croit plus depuis qu'il s'est placé dans la coalition qui a renversé le ministère du comte Molé — cet homme, d'un grand mérite sans doute, mais vain, ambitieux, despote, et que M. Royer-Collard, qui le jugeait mieux que les autres, appelait « l'austère-intrigant », cet homme, dis-je, s'est montré avec moi, sans foi, sans loyauté. Ainsi, il a *fait vaquer* le poste de Gênes, en mettant d'office à la retraite le titulaire, M. Tellier de Blanriez, et a nommé à sa place un M. Alletz, attaché aux affaires étrangères, homme de lettres, sec, froid, protégé par le *Journal des Débats*, et contre lequel M. Guizot a fait intriguer ses amis et ses agents, quand, en 1842, M. Alletz s'est présenté aux électeurs de Nérac, pour remplacer à la Chambre M. Barsalon, député ministériel.

Voilà donc un homme que M. Guizot regardait, en 1842, comme opposé à son système, contre lequel il a dressé les batteries du pouvoir, qu'il appelle, en 1843, à l'un des premiers postes de la carrière consulaire, ce poste qu'il m'avait formellement promis!... Mais le *Journal des Débats* voulait, a ordonné..., et M. Guizot, humble et obéissant devant la presse, a, sans hésiter, manqué à ses promesses et à sa parole!

Certes, le gouvernement représentatif est préférable à tous les autres, pour les affaires en général et l'intérêt du pays, quand les factions, dans le parlement, ne sont pas uniquement occupées à renverser les cabinets, mais, pour les fonctionnaires publics, c'est le pire de tous. Les serviteurs bons, utiles et loyaux, y sont sans cesse sacrifiés aux « exigences parlementaires » — expression consacrée par M. Guizot — et aux exigences des journaux dont le cabinet réclame l'appui. Et c'est ainsi que l'on voit, tous les jours, entrer dans les carrières diplomatiques et consulaires, des hommes nouveaux, sans aucun antécédent qui dût leur ouvrir ces carrières jumelles. C'est encore ainsi qu'il y a, dans ces deux carrières, des avancements inouïs, des passe-droits sans nombre qui froissent les services acquis et portent le découragement chez les meilleurs serviteurs de l'Etat. Peu importent les services rendus, ce sont les services à rendre qui comptent!... Mais me voilà parti dans des considérations politiques! M. Guizot m'entraîne un peu loin, avec ses manquements de parole. Je ne suis pas le seul qu'il ait trompé, et c'est vraiment trop d'honneur à « l'austère-intrigant » que de s'occuper de lui aussi longtemps.

C'est le 13 juillet (1842) qu'arriva la mort si inattendue, si déplorable, du plus aimable des princes, du duc d'Orléans prince royal de France. Depuis longtemps déjà, des biographes, parmi lesquels M. Eugène Briffault, ont publié en détail les circonstances de ce fatal événement. Ces détails diffèrent, en quelques points, du récit que, pour ma part, j'en ai entendu faire, peu de temps après, au château de Cannes, près de Montereau, chez la comtesse d'Hannemer (1), par le général de Rumigny (2), dont la haute situation près de la famille royale l'a mis à même d'être bien informé.

(1) Grand'mère de la comtesse Dulong de Rosnay, ma belle-sœur. (*Note de l'auteur.*)

(2) Marie-Théodore de Gueulluy de Rumigny. Il a été aide de camp du général Gérard, puis, en 1818, aide de camp du duc d'Orléans. C'est un officier fort distingué. Il est le frère du comte Hippolyte de Rumigny, mon ancien chef de Dresde, en 1825. (*Note de l'auteur.*)

Le duc d'Orléans se disposait à partir pour un camp de manœuvres, dont il devait avoir le commandement. Il s'occupait à donner à l'intendant militaire ses dernières instructions, lorsqu'on vint lui annoncer que la voiture qu'il avait commandée pour se rendre à Neuilly — où se trouvaient alors ses augustes parents — était avancée. Supposant que sa conférence avec l'intendant militaire devait encore durer longtemps, le prince donna l'ordre de renvoyer la voiture; malheureusement, le valet ou l'huissier de service comprit que Son Altesse Royale avait dit « qu'on attendît ». Une fois la conférence terminée, le duc d'Orléans sortit avec l'intendant militaire, et fut surpris de trouver sa voiture. Il consulta sa montre, et dit : « J'aurai encore le temps d'aller jusqu'à Neuilly. » Quelle fatalité! Une demi-heure de conversation de plus avec l'intendant militaire, et le temps dont le prince pouvait disposer avant son départ (1), ne lui permettait plus de se rendre à Neuilly et de profiter à cet effet de la voiture qu'il ne s'attendait plus à trouver devant la porte de son pavillon des Tuileries, et qui ne l'avait attendu que par suite d'une erreur!...

Cette voiture était une petite calèche très basse, conduite à deux chevaux, par un postillon. A la hauteur de la porte Maillot, le cheval monté prit peur, s'emballa; l'autre fit de même, et bientôt le postillon ne fut plus maître de ses bêtes. Le prince s'était levé pour parler au postillon. On a prétendu qu'en voyant que celui-ci ne pouvait plus contenir ses chevaux, bien qu'il les dirigeât encore tant soit peu, le prince, confiant dans son agilité et son adresse extraordinaire, s'était élancé de sa voiture et qu'il était retombé violemment sur le pavé. Ceci n'est pas exact. Malgré qu'une contusion à la région frontale ait été constatée, le prince, d'après le général de Rumigny, ne s'est pas jeté de sa voiture, mais en a été précipité, la tête en arrière, par un cahot violent. Il était debout, parlant au postillon, surveillant le galop des chevaux,

(1) Le prince devait partir à midi pour Saint-Omer. (*Note de l'auteur.*)

et se tenant avec une seule main à l'avant de sa calèche, quand, par suite d'un fort balancement de roulis ou de tangage, que la rapidité de la course imprime souvent aux voitures dont les ressorts ont beaucoup de jeu, il fut lancé hors de la calèche. Le malheureux prince resta étendu, insensible, sur le pavé de la grande route, fut transporté par des ouvriers dans la maison du sieur Cordier, épicier. Aucun soin ne put rappeler à lui le duc d'Orléans, et il rendit le dernier soupir à quatre heures et demie, ayant prononcé en langue allemande quelques mots qui, sans doute, s'adressaient à sa femme, la princesse Hélène, alors à Plombières. Cent pas plus loin que l'endroit où l'infortuné prince royal avait été précipité de la voiture, le postillon était parvenu à se rendre maître de ses chevaux. O desseins insondables de la Providence!...

L'héritier du trône était adoré de l'armée et aimé de tous. Quelle stupeur dans Paris, le soir de ce fatal événement. Le lendemain, dans un cabinet de lecture, *j'ai vu* les larmes couler des yeux de ceux qui lisaient les feuilles publiques. M. de Kœnneritz, ministre de Saxe à Paris, me dit ces paroles : « Quelle perte pour l'Europe!... Je connais toutes les familles souveraines. A mon avis, le duc d'Orléans était, en toutes choses, supérieur à tous les princes qui les composent. Mais quelle perte pour la France en particulier!... Votre excellent prince royal avait toutes les qualités qui doivent faire réussir et qui trouvent l'amour du Français. Beau, gracieux, affable, instruit, courageux, aimant les arts, les lettres, l'administration, la guerre, il était parvenu, comme il le disait lui-même un jour, à se faire aimer des libéraux exagérés eux-mêmes, et à se faire pardonner d'être né prince... »

Le 20 juillet, les Chambres votèrent la loi de régence, prévoyant le cas, fort probable, hélas! où le roi régnant quittera ce monde, laissant, pour héritier du trône, un roi mineur, dans la personne de son petit-fils, le comte de Paris, ou du frère puîné de ce jeune prince, le duc de Chartres. Mgr le duc de Nemours, second fils du roi Louis-Philippe et oncle des deux jeunes princes, est désigné, éventuellement, comme

devant être chargé de la régence. Par ses qualités, par son instruction et ses talents militaires, ce prince est digne de cette grande mission.

Ce même jour 20 juillet, mourait, à Baden-Baden, lord Richard Hussey Vivian, ce lieutenant-général anglais, que j'avais beaucoup connu à Dublin, où il résidait alors, comme commandant en chef des troupes. C'était un aimable causeur et un homme aux manières affables, ce qui n'est pas fréquent en Angleterre, je dois le dire. Lord Vivian avait une jeune et fort jolie femme, faisant parfaitement les honneurs de cette agréable maison.

A cette époque, je revis, à Paris, mon vieil ami, le baron Paul de Bourgoing, ministre de France à Munich, marié en secondes noces à une fort belle Bavaroise. Il venait d'être nommé pair de France et de publier un ouvrage sur les chemins de fer. Bourgoing, doué d'un esprit vif et chercheur, a des connaissances un peu universelles. Il y a douze ou treize ans, il a inventé la *lithophanie*, cette porcelaine qui, par ses cavités calculées, représente, placée devant une fenêtre ou une lampe, des dessins fort doux en tons, ombres et dégradations de lumière. Je le trouvai occupé d'une autre invention de même nature.

Pendant qu'il me l'expliquait, nous fûmes interrompus par l'entrée de ce docteur Koreff, que nous avions tous deux connu autrefois, à Berlin, et que M. de Chateaubriand prisait tant, je n'ai jamais compris pourquoi.

Entendant parler d'invention, Koreff nous recommanda l'achat de *bottes* du docteur Junot, qui venait de découvrir, nous dit-il, un système de ventouses, panacée de tous les maux. Dans des bottes en cuivre, le docteur Junot a établi le vide, au moyen d'une puissante machine pneumatique, dans le but de détourner le sang et d'attirer vers le bas du corps, sans crainte d'occasionner des varices, toutes les affections pouvant attaquer les parties organiques essentielles.

— Allons, acheva Koreff en nous quittant, achetez chacun des bottes du docteur Junot, homme doux, aimable, savant, *je le crois*, mais un peu charlatan.

Koreff n'avait pas disparu que Bourgoing disait, en riant :

— Koreff est instruit, *je le crois*, mais est-il un plus grand charlatan que lui?... Il en a toutes les manières. Son visage de juif, qui grimace comme les gueules de fontaine ou comme les marteaux des portes cochères, contribue admirablement à le faire prendre pour un charlatan. Je lui en demande bien pardon, mais, en lisant les *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, je ne peux m'empêcher de penser à la figure de Koreff, toutes les fois qu'il est question du docteur Bradamanti. —

J'avouerai que, moi aussi, je partage absolument la manière de voir de Bourgoing...

Je revis aussi un autre de mes vieux amis, le vicomte Maurice de Flavigny, qui a été fait pair de France, par cette même fournée qui a nommé Bourgoing.

Mis en disponibilité à la révolution de 1830, qui l'avait trouvé sous-directeur de la politique aux affaires étrangères, où le prince de Polignac, sous lequel il avait servi à Londres, l'avait nommé, Flavigny n'a pas repris de service et s'est consacré aux soins de son département d'Indre-et-Loire, dont il est membre du Conseil général. Il n'a, d'ailleurs, pas témoigné d'hostilité particulière au gouvernement actuel que son beau-père, le duc de Montesquiou-Fézensac, a servi comme ambassadeur à Madrid.

Flavigny m'accueillit comme il devait m'accueillir, avec affection, simplicité, sans faire parade de sa nouvelle dignité, et se dépouillant de cette morgue et de cette hauteur que je crois innées chez lui. Il va sans dire, que je m'abstins de lui parler de sa sœur, cette jolie Marie, pâle, blonde, aux formes si gracieuses, qui, par principes de religion et de morale, n'est jamais entrée, jeune fille, dans un théâtre, si ce n'est pour aller entendre un oratorio ou quelque morceau de musique grave, comme un *Stabat*. Mariée avec le comte d'Agoult, la douce et jolie Marie s'est émancipée. Elle a quitté son mari et a suivi en Suisse le pianiste Liszt, dont elle a eu des enfants. Grande amie, d'ailleurs, de la baronne Dudevant connue dans le monde littéraire sous le nom de George Sand,

et ayant tout à fait adopté les principes de cette femme-auteur sur l'émancipation de la femme au dix-neuvième siècle, ainsi que le prouve sa conduite, la comtesse d'Agoult est devenue, elle-même, femme-auteur, et signe ses écrits du pseudonyme de Daniel Stern, déjà illustre.

Ainsi, si, il y a vingt-deux ans, les efforts de la marquise de Bonnay eussent abouti (1), je serais l'époux d'une femme célèbre, le beau-frère d'un pair de France, et en passe moi-même, peut-être, d'obtenir cette dignité!... Mais je serais, aussi, un de ces maris tant ridiculisés par Molière...

Mais quittons Paris et revenons en Allemagne.

De retour le 8 octobre (1842) à Danzig, j'y trouvai une lettre d'un chambellan de ce grand comédien royal, Louis-Charles-Auguste de Bavière, invitant le consul général de France à l'installation officielle de la *Walhalla* de Ratisbonne, sorte de Panthéon germanique ouvert à toutes les gloires de l'Allemagne, devant avoir lieu le 18 octobre « jour anniversaire de la bataille de Leipzig », disait la lettre. Cet honneur qu'on faisait au consul général de France, je le déclinai, comme l'on pense; et ce me fut une occasion de plus de constater la maladresse, la... grossièreté des Allemands, qui ne savent pas faire du patriotisme sans qu'il s'y mêle un esprit d'hostilité, de rancune, de fanfaronnade contre la France. Les peuples germaniques, parce qu'ils sont encore meurtris, au fond de l'âme, des blessures que leur a faites l'Empire français; leurs souverains, parce qu'ils sont honteux, les uns de leurs défaites, les autres, de devoir leur titre royal à Napoléon, et tous, d'avoir rampé aux pieds du grand homme, se vengent de cette façon. Esprit allemand!...

Les rapports de société, à Danzig, sont froids et sans aucune intimité. Les militaires veulent y tenir le premier rang, et la hiérarchie qui règne, non seulement parmi les différents grades, mais aussi parmi les femmes d'officiers, tue, en effet, toute bonhomie et toute intimité. D'un autre côté, les bour-

(1) Voir chap. XXIII.

geois de Danzig aiment peu à se rencontrer dans les salons avec les militaires; car, anciens patriciens ou bourgeois enrichis depuis peu, les habitants natifs de Danzig ont de l'orgueil et de la vanité, et n'aiment pas les airs de supériorité que les employés de l'Etat et les officiers veulent prendre dans les salons. En cela, ils ont raison; mais, de cet état de choses, et de la circonstance aussi que, les familles étant nombreuses, les membres d'une même famille vivent beaucoup entre eux, il résulte que le séjour de Danzig est triste et monotone pour les étrangers.

A tout prendre, j'aime mieux, cependant, avoir des rapports de société avec les bourgeois de Danzig qu'avec les militaires, si compassés, si raides dans leurs formes hiérarchiques, lesquelles se portent partout, même, je le répète, entre les femmes. Dans un bal où se trouvent des bourgeois et des militaires, on voit le lieutenant s'occuper de « Mme la capitaine » et de « Mme la majoresse », le capitaine de « Mme la majoresse » et de « Mme la colonelle », le major et le colonel, de Mmes les « colonelles » et les « générales », le général major de « Son Excellence Mme la lieutenante-générale », et le lieutenant-général enfin, quelquefois, de Mmes les « générales, majoresses » et « colonelles », mais, plus habituellement, de... personne. De tous ces procédés hiérarchiques à outrance, il résulte que les filles de militaires, les vieilles et les laides comprises, ne manquent jamais de danseurs, car les lieutenants affluent, tandis que les plus jolies femmes de la bourgeoisie restent fréquemment sur leurs chaises, la bourgeoisie fournissant peu de jeunes gens en position d'être invités aux grands bals donnés par les autorités.

Malgré cette raideur militaire dont je me plains, j'ai été, ou je suis en rapports agréables avec plusieurs familles d'officiers, tels que les suivants : le colonel de Below, des hussards, aujourd'hui général et aide de camp de Roi, ayant pour femme une Kayserling, personne distinguée, sous tous rapports; les colonels d'infanterie de Buddenbrock, de Dedenroth, de Freisleben, de Hulsen; le général-major de cavalerie de

Wurmb, dont la femme, un peu *braque*, est, au fond, une excellente et agréable personne, et dont les deux filles, Marie et Albertine, sont de véritables beautés; les majors de Witzleben et de Kœnneritz, celui-ci frère des Kœnneritz que j'ai connus à Dresde, et cousin de celui qui est ministre de Saxe à Paris.

J'ai eu aussi d'agréables relations avec plusieurs de mes collègues étrangers, tels que le chevalier Edouard de Henneberg, de l'Autriche, M. de Ségestrom, de Suède, et M. de Butzow, consul général de Russie. Ce dernier est le neveu du défunt comte d'Alopéus, mort à Berlin il y a douze ou treize ans, et dont la veuve, d'une grande beauté, a épousé le prince Lapoukine. Avant de venir à Danzig, M. de Butzow a été directeur du bureau particulier de la police secrète du grand duc Constantin, à Varsovie, où, à l'époque de la révolution polonaise, il faillit être pendu, ce qui a donné plus de force à la haine qu'il portait déjà, comme Russe, à cette nation. Il a épousé cependant une jolie petite Polonaise, fille d'un juif, appartenant à cette singulière secte, dont les membres, sans admettre le baptême des chrétiens, et, tout en conservant quelques-unes des cérémonies hébraïques, ont cherché à se greffer sur le catholicisme.

Quant aux mœurs, bien que les basses classes aient peu de moralité, la galanterie n'est pas chose commune parmi les femmes qui appartiennent aux premiers cercles. Est-ce vertu?... Je veux bien le croire. Cependant, je suis convaincu que les rapports compassés de société, le peu d'amabilité des hommes, toujours occupés d'affaires, l'absence de recherche de leur part à former des *engagements* de bonne compagnie, sont pour quelque chose dans cette pruderie des femmes dont la sagesse n'est jamais attaquée.

Dans leur excessive pruderie actuelle, les danzigoises pensent encore, en ce qui concerne les Françaises, comme elles pensaient il y a cent cinquante ans. Le thème est adopté; les années qui se sont écoulées, les rapports plus fréquents qui ont existé entre les peuples, n'y ont rien modifié; elles

croient que la galanterie des femmes françaises est générale et est le type de leurs mœurs dans toute l'étendue de notre pays.

Je lisais, il y a peu de temps, dans les mémoires, publiés en 1716, d'un Français, M. de Brassey, comte de Lion, qui fut colonel du régiment des dragons de Kasanski et brigadier général major des armées russes, quelques détails au sujet de cette opinion des Allemandes sur les Françaises. Ils résument parfaitement l'opinion que j'ai été, moi-même, dans le cas de me former, après un séjour de plus de seize ans dans les pays germaniques.

« ...Je vous dirai en passant, que j'ai souvent eu des disputes dans différentes garnisons de l'Allemagne où je me suis trouvé, au sujet de leur manière de parler de la France, sur la galanterie outrée que les dames allemandes attribuent à nos dames sans leur faire l'honneur d'en croire une vertueuse et fidèle. Ce n'est qu'à Paris, disent-elles, ce n'est qu'en France que les femmes de toute espèce sont galantes et coquettes; et cela est fondé sur ce que leurs barons allemands, quand ils retournent de Paris, où ils n'ont abordé que des maisons comme celle de la Fillon, étourdissent toute leur contrée de leurs bonnes fortunes, qui, tout au plus, ne sont que des plastrons de maquignons, si ce n'est pas le reste des laquais de Paris...

« ... Je ne dirai pas que la France soit exempte de ces femmes galantes, chez qui le tempérament l'emporte sur la vertu; ce serait me donner un ridicule. Il est vrai qu'il y en a eu et qu'il y en a qui ont illustré leur nom, et qui, peut-être, ont donné lieu au mauvais jugement que presque toute l'Allemagne fait de nos dames françaises; mais je soutiens contre toute l'Allemagne, qu'il y a beaucoup moins de débauche en France que dans toutes les parties qui composent l'Allemagne, et que, si nous avons des femmes coquettes, elles gardent, du moins, plus de mesures et donnent moins de scandale public. Cela est sans contredit, et je puis en décider hardiment... J'ai des yeux et des oreilles qui n'ont pas été

inutiles, dans les différentes Cours où je me suis trouvé depuis quatre ans, *sans compter quelques légères épreuves qui m'ont mis au fait...*

« ...Rendons hardiment justice à nos dames françaises, qui, quoique plus vives et plus spirituelles, il n'y a pas de comparaison, sont mille fois plus retenues, parce qu'elles ont eu une éducation foncière, ce qui est très rare en Allemagne, *où la grossièreté est une vertu...* »

Sauf ces derniers mots, que j'ai soulignés, et qui ne sauraient s'appliquer qu'aux hommes, en général, dont les manières ont peu de poli et manquent absolument de délicatesse, ce que disait le comte de Lion, en 1716, est encore de saison, en 1843. Les femmes allemandes pensent, en effet, ou affectent de penser que les Françaises sont, *toutes*, galantes. Elles oublient qu'elles-mêmes, après tout, sont, en général, assez faciles, quand on les prend par la sentimentalité, par les phrases emphatiques du *Sehnsucht*. Et, en un mot, d'après ce que je connais par moi-même, d'après ce que j'ai entendu raconter par un grand nombre de personnes non suspectes de partialité : par des Prussiens, sur Berlin; par des Bavarois, sur Munich; par des Viennois, sur Vienne; enfin, par des habitants de Danzig, sur cette ville où je réside, les Allemandes ont vraiment mauvaise grâce à taxer les Françaises de galanterie et à se présenter elles-mêmes comme des femmes irréprochables.

Pour ce qui est des Danzigoises, voyez ce qu'elles ont été, lorsque les Français occupaient leur ville, de 1807 à 1814! A cette époque, la plus grande partie d'entre elles n'avaient-elles pas des amants?... C'est qu'alors, les facilités étaient grandes. L'amant, militaire français — officier ou soldat — demeurait sous le même toit; le mystère pouvait durer longtemps, les occasions de sentimentalité étaient fréquentes. Cette sentimentalité s'exerçait sans entraves, et, un jour ou l'autre, les voluptés suivaient. Et je ne parle pas des classes secondaires. Là, la corruption était, comme elle l'est encore, générale; mais j'entends parler de la meilleure société elle-

même. Eh! bien, plusieurs officiers généraux et supérieurs de l'armée prussienne m'ont souvent répété que les plus beaux hommes, que les plus jolies figures d'hommes à cheveux et yeux noirs, qui se trouvaient, en grand nombre dans les recrues, fournies par Danzig, de 1827 à 1834, étaient des fils de Français; ce que constataient les actes de naissance : « N... fils de Wilhelmine... et d'*un* officier français » ou « N... fils de Victoire... et d'*un* sergent français ». Depuis 1835, plus ou presque plus, parmi les recrues, de têtes à cheveux noirs, plus de figures à traits réguliers ou spirituels, mais, sauf quelques rares exceptions — car en Allemagne comme partout on peut trouver quelques chevelures brunes et quelques visages réguliers — un amas de cheveux blonds — blond filasse, quand la recrue est tirée de la campagne — et de gros *mufles* hébétés et vulgaires...

Les Allemandes ont donc des Françaises une opinion peu favorable. Ce qu'elles pensent des Français est à l'unisson.

Le comte de Lion, que j'ai déjà cité, traçait ainsi, en 1716, l'opinion des peuples germaniques sur nos pères :

« Un Français est un étourdi, toujours en l'air, sans consistance, crème fouettée en esprit, un perroquet, une pie, hardi, familier, présomptueux, une bagatelle enfin... »

Puis il ajoute qu'une Allemande lui disait un jour :

— O l'aimable bagatelle qu'un Français, en comparaison de nos lourdes machines d'Allemagne!

Aujourd'hui, tel est encore, dans l'esprit des Allemands, le caractère français; tous pensent que, par légèreté, présomption, immoralité, un Français ne s'approche d'une femme que dans l'intention d'obtenir ses dernières faveurs. Et aujourd'hui, de même, combien d'Allemandes disent : « O l'aimable bagatelle qu'un Français, en comparaison de nos lourdes machines d'Allemagne! »

Au nombre des usages de Danzig qui contribuent à rendre les réunions sans charme, et à éloigner de la tête des hommes de cette ville la pensée qu'on puisse trouver quelque attrait à causer avec les femmes, sans avoir l'intention de rechercher

leurs faveurs et de tâcher de former avec elles des liens secrets, c'est l'habitude où l'on est ici de les éloigner, continuellement, des réunions. Les clubs sont très nombreux, et sous tous les noms possibles : *casino*, *concordia*, *amitié*, *unité*, etc...

Là, les hommes se réunissent pour fumer, boire et jouer. Mais ce n'est pas tout; les hommes ont encore l'habitude de fréquents dîners par souscription, à l'auberge ou dans les clubs, et chacun des bourgeois ou des fonctionnaires publics et militaires donne, pendant l'hiver, des dîners auxquels sont seuls convoqués les représentants du sexe fort. Enfin, grand nombre parmi eux donnent, également, des *soirées d'hommes*, pendant lesquelles on joue aux cartes, on boit, on fume et on soupe. Et c'est ainsi que ces bons habitants de Danzig s'habituent à se passer de la société des femmes, et qu'ils n'apprennent jamais la manière de leur parler et de se conduire en leur présence. C'est pourquoi ces grands buveurs et ces engloutisseurs de choucroute et de volailles prêtent facilement une intention secrète à tout représentant du sexe fort, surtout Français, qui, dans les réunions où les femmes sont invitées, trouve du plaisir à s'entretenir avec celles-ci et préfère leur gazouillement et leurs épaules nues à la conversation nulle des hommes et à l'odeur rance de tabac que leurs bouches vous lancent.

En résumé, tout Danzigois sait à peine ce que c'est que de causer avec des femmes. Où et comment, au reste, aurait-il pu l'apprendre?... Durant le temps des fiançailles, il voit une femme, sa *promise*, qu'il quitte rarement. Mais, à peine marié, il fait lui-même partie de toutes ces réunions d'hommes et laisse au logis sa jeune femme, de laquelle il reçoit, quasi chaque année, un enfant.

La plupart des Français que j'ai vus passer ici ont subi la conséquence des idées erronées des Allemands sur nous et de cette incapacité des Danzigois pour la conversation. Le comte de Grandesse, homme de fort bonne compagnie, qui s'était rendu à Danzig pour vendre le château de Montbrillant qu'il possédait dans les environs d'Oliva, a écourté son

séjour, de crainte d'affaires querelleuses suscitées par suite de son empressement de gentilhomme poli près de plusieurs jeunes Danzigoises; le comte de Circourt, revenant de Russie, a fui, lui aussi, au plus vite « ce pays de sauvages », préférant, me disait-il, sacrifier les intérêts qu'il y a, plutôt que d'y demeurer trois jours de plus. Mon chancelier, M. de Combles, lui, n'a pu s'en aller à temps. Soupçonné par des maris jaloux, et fort à tort, car le pauvre homme était, à son âge, incapable des « légères épreuves » dont parle dans ses mémoires le comte de Lion, le malheureux de Combles s'est fait une telle bile de tous les racontars et les *cancans* sur le compte de sa moralité, qu'il en est mort!... Pour ce qui est de moi, si la Providence veut que je trépasse dans ce maussade pays, ce ne sera pas des suites de soucis de ce genre, et, au surplus, j'ai, en connaissance de cause, résolu de borner mes rapports de société avec le beau sexe danzigois à ceux de quelques femmes d'officiers, d'allures et de sentiments moins allemands que les autres.

Mon prédécesseur à Danzig, M. de La Boutraye, a eu, dans le temps, bien des désagréments avec les maris de cette ville. Il est vrai que, pour lui, il y avait une raison particulière. Il était, en effet, aussi maladroit qu'il l'est dans sa correspondance et ses autres faits et gestes.

On m'a assuré au ministère, que le prénom de M. Bon de La Boutraye était Jean, et qu'il l'avait changé en celui de Jules, pour éviter la rencontre peu euphonique des mots *Jean* et *Bon*. Ce qui ne l'empêchait pas de crier sur les toits que sa femme, Mlle Bourdin, devait à son mariage d'avoir un beau nom. Ce propos faisait un peu rire. Un propos du même genre avait été tenu autrefois par M. de Moustier, disant que sa femme, Mlle de La Forest, qu'il regardait comme fort au-dessous de lui par la naissance, avait reçu, en l'épousant, le baptême d'un autre nom (1).

Envoyé au poste consulaire de Dublin, M. de la Boutraye

(1) Voir chap. v.

ne put réussir dans la société précieuse, élégante et *collet-monté* de cette grande ville. Ses manières vulgaires, son parler rude, sa loquacité fatigante, son manque de tact continuel le firent surnommer le *Snob* : il ne tarda pas à se déplaire à Dublin. De retour à Paris, il eut l'honneur d'être reçu par le Roi, à qui M. de la Boutraye rappela qu'il avait été consul à Danzig.

« Eh! quoi, monsieur! s'écria Sa Majesté en riant de bon cœur, seriez-vous le consul auquel les Polonais ont volé une montre? »

Cette exclamation du Roi se rapportait à ce que, dans plus de vingt dépêches, écrites à l'époque de la révolution de Pologne, et que, pour cette raison, Louis-Philippe avait lues, M. de la Boutraye, qui n'aimait pas les Polonais, avait cherché à démontrer qu'ils ne méritaient pas l'intérêt que la France leur avait témoigné, et citait toujours, à l'appui de son opinion, qu'un Polonais lui avait « volé une montre ». Aussi l'histoire de cette montre volée, revenant à tout propos comme une idée fixe, avait été l'occasion de quelques moments de gaîté entre le Roi et le ministre des affaires étrangères.

En voyant rire le Roi, M. de la Boutraye se lança, s'empara de la conversation, et l'aurait gardée deux heures durant, si le Roi ne lui eût pas dit, pour y mettre fin :

— « Mais, monsieur, il me semble que ce n'est pas la première fois que j'ai le plaisir de vous voir, et je crois vous avoir rencontré sous un autre uniforme, sans pouvoir me rappeler... »

— Sans doute, Sire. J'ai été, autrefois, colonel d'état-major de la garde nationale, et, en cette qualité, invité fréquemment aux bals de Mme la duchesse de Berry. Alors, l'avenir était large devant moi, et je m'attendais à poursuivre d'une manière plus brillante ma carrière politique; mais, depuis cette époque, mon étoile a pâli, tandis, qu'au contraire, celle de Votre Majesté a fait une ascension, toujours plus éclatante, et toujours jetant de plus éblouissants rayons sur le firmament de la politique!

— Très joli, très joli, monsieur... »

Et le Roi, stupéfait de l'aplomb et du pathos de son interlocuteur et peu charmé de cette comparaison, congédia M. de la Boutraye, lequel, enchanté d'avoir vu le Roi rire, n'eut rien de plus pressé que de venir raconter, dans les bureaux du ministère, son entretien avec le monarque. Personne ne voulut y croire, tant le manque de tact était flagrant; mais ce qui arriva confirma la vérité des paroles de M. de la Boutraye.

M. Désaugiers, directeur des consulats, de qui je tiens ces détails, ayant porté, sur un travail de nominations, M. de la Boutraye pour le poste de Palerme, reçut le projet approuvé par le Roi, mais vit le nom de la Boutraye biffé, avec la mention « à mettre à la retraite ». Le comte Molé dit à M. Désaugiers, que c'était, en effet, l'intention du Roi, et la sienne propre, que M. de la Boutraye ne fût plus envoyé à l'étranger, que c'était vraiment un trop ridicule représentant que la France avait en lui, partout où il paraissait. Alors, par la même occasion, le comte Molé conta à M. Désaugiers, que le Roi, qui n'avait pu s'empêcher de rire en se trouvant en face de « l'homme à la montre volée », lui avait gaîment répété tout son entretien avec M. de la Boutraye, sans oublier la comparaison des deux étoiles.

« Mais, avait ajouté le Roi, ce consul, par tout ce qu'il a dit sur les hommes et sur les choses qu'il a été appelé à observer, m'a paru tenir le langage d'un fou. Ce fou, puisqu'il a l'âge de la retraite, doit la recevoir. »

Ce comte de Circourt dont j'ai parlé plus haut, et qui avait pour femme une jolie et intelligente Russe, élevée en France, m'a raconté des faits fort curieux sur les procédés de gouvernement, la police, l'administration, le caractère et les mœurs de la Russie. De l'ouvrage du marquis de Custine, publié sous le titre de *la Russie en 1839,* il me disait, qu'il n'est pas vrai dans toutes ses parties, mais que les idées générales en sont exactes (1), ainsi que ses affirmations sur la façon dont s'écrit l'histoire en Russie.

(1) Dans *la Russie en 1839*, le marquis de Custine semble, au reste, avoir parfois cherché le scandale plutôt que la peinture vraie des mœurs, et,

« Voyez, disait M. de Circourt, ce qu'en 1716 déjà, le comte de Lion écrivait : *Les Polonais sont voisins des Russes, et en ont pris la qualité dominante : ergo fourbes,... mais fourbes!...* C'est encore aujourd'hui une vérité qu'exprime ainsi le marquis de Custine : *La dissimulation, le mensonge se rencontrent chez tous les Russes, depuis le plus grand seigneur jusqu'au dernier moujik, paysan ou serf...* »

Je garde de la reconnaissance et une respectueuse affection à l'empereur Nicolas, mais, il faut bien l'avouer, lui-même, que Dieu a cependant doté de grandes qualités, est loin d'être exempt de cette tache originelle. Est-il, en effet, une plus insigne fourberie, une plus odieuse impudeur, un plus cynique mépris de la vérité, que ce qui s'est passé il y a quatre ans en Russie, quand le Tzar a donné à l'Europe le spectacle de Borodino?... Là ont été exécutées des manœuvres qui devaient rappeler exactement la sanglante bataille de 1812, connue en France sous le nom de la Moskowa; là une pyramide a été élevée, pour solenniser *la victoire remportée par les Russes!...* Quel impudent démenti donné à l'histoire contemporaine!... N'est-ce pas cette bataille gagnée par les Français qui leur a livré Moscou? Car, si les Français n'eussent pas écrasé les Russes dans cette journée mémorable, auraient-ils trouvé, dégagée de tout obstacle, la route de la ville sainte?... On n'y regarde pas de si près en Russie : on y écrit l'histoire comme l'Empereur veut qu'elle soit écrite, et la vérité est la dernière chose qu'on consulte et qu'on observe.

C'est ainsi, encore, que par ordre de l'empereur de Russie, il est défendu, dans les écoles, d'apprendre, que Pierre III et que Paul Ier ont été assassinés. Non, ces deux souverains « sont morts subitement d'apoplexie », ainsi que l'écrivait M. de Krudener, chargé d'affaires de Russie à Berlin, en annonçant, par un billet *que j'ai vu et lu*, la mort de l'empereur Paul, au général de Beurnonville, ministre de France en Prusse.

Le bon plaisir impérial arrange l'histoire qui, élaborée selon

par ses indiscrétions, il a compromis bien des personnages dont il a recueilli les confidences et cité les noms. (*Note de l'auteur.*)

les instructions, les *ordres* du Tzar, devient, cependant, pour tout bon Russe, une vérité si incarnée, que j'ai vu ici le consul général moscovite, M. de Butzow, tancer vertement une institutrice française, Mlle Narbèle, pour avoir appris à ses filles, dans son cours d'histoire, que Pierre III et Paul Ier avaient été assassinés.

« Oui, disait M. de Butzow, cette personne a osé énoncer, devant mes filles, de telles infamies, de tels mensonges! »

CHAPITRE XXX

La secte des *Mucker*. — L'affaire Finkenstein. — Le général de Below. — Une de ses conversations avec l'ex-prince royal de Prusse (Frédéric-Guillaume IV). — Idées politiques de Frédéric-Guillaume IV. — Inquisition et tracasseries de la police russe. — Mlle Lolla Montès. — Voyage de l'ingénieur français Leroux en Russie. — Un descendant des Jagellons privé de la noblesse. — Propos du lieutenant-général de Rüchel-Kleist sur l'éventualité d'une guerre entre la Prusse et la France. — Conversation avec M. de Jordan. — Fanfaronnades des journaux allemands. — La mission de M. de Liéven à Constantinople. — Le chansonnier Hoffmann de Fallersleben. — Mon entrevue avec Frédéric-Guillaume IV en juin 1843. — Froideur du roi de Prusse envers le consul de Russie. — Autre entrevue avec Frédéric-Guillaume IV (août 1844). — Mes idées sur la Prusse. — Chansons antifrançaises. — Un espion du Tzar. — « Tout entière à sa proie attachée ».

Danzig, décembre 1844.

Après avoir noté la plupart de mes souvenirs personnels depuis mon arrivée à Danzig, je vais continuer ce journal en consignant ici, et en suivant autant que possible l'ordre chronologique, des faits d'un intérêt général, et, en quelque sorte, d'un intérêt historique, concernant les événements publics ou les individus; faits qui, en grande partie du moins, ont du reste trouvé place dans ma correspondance officielle.

Voici, d'abord, au sujet de la secte des *Mücker* (1), quelque

(1) Tout en admettant les anciennes Ecritures, tout en reconnaissant Jesus-Christ pour le Messie, tout en considérant les Evangiles de ses disciples comme des livres saints et sacrés, les *Mücker* prêchent la venue d'un nouveau messie regénérateur. Celui-ci doit naître de l'homme et de la femme, selon les voies ordinaires de la nature, mais sans que les sens interviennent dans cette venue, autrement que comme des instruments nécessaires et passifs, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Les hommes et les femmes qui, à cette époque (1835), étaient à la tête de l'association et se considéraient comme des *élus*, c'est-à-dire parmi eux où l'Esprit-Saint devait choisir le père et la mère du nouveau messie, paraissaient, dans leurs réunions secrètes, sans aucun vêtement, de façon à habituer leurs sens

chose de curieux qui se passa, en 1835, à Kœnigsberg. Je tiens le fait de M. de Schœn, ministre d'Etat, président de la province de la Prusse orientale, qui résidait à Kœnigsberg, où les *Mücker* avaient établi le siège principal et directorial de leur association. M. de Schœn avait été chargé par le feu roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, de détruire cette secte, lorsqu'elle commença à s'étendre et qu'éclata l'indignation générale soulevée par leur doctrine.

Portés au *piétisme*, dont la secte des Mücker est un dérivé, le comte et la comtesse de Finkenstein étaient entrés dans cette bizarre association, sans en connaître toutefois ces conciliabules secrets où certains adeptes, hommes et femmes, se réunissent absolument nus (1). Une fois membre de l'association, le comte de Finkenstein, grand propriétaire foncier, se trouva en face d'embarras d'argent, et, en vertu des statuts de la secte, il eut recours à la caisse des *Mücker*. Il souscrivit des obligations, mais, à l'époque de l'échéance, il ne fut point en mesure de payer ses billets. Les chefs de la secte n'exigèrent pas le payement et laissèrent le « cher frère » libre de le différer, à condition de continuer la remise des intérêts.

Or, il paraît que l'Esprit-Saint avait, de l'avis des *Mücker*, la faculté de choisir la mère du nouveau messie en dehors des femmes membres des fameux conciliabules secrets. En effet, la jeune et ravissante comtesse de Finkenstein reçut, un jour, de la part du chef des pieux croyants, une sommation mystique lui ordonnant, au nom de l'Esprit-Saint, dont elle était « la glorieuse et pure élue », de se rendre dans la salle des réunions secrètes pour travailler au grand œuvre de la régénération, et, d'accord avec le « frère » désigné à cet effet, d'y accomplir, devant les adeptes, l'acte de procréation du messie... Etonnée, à bon droit, de recevoir un pareil message, la comtesse de Finkenstein remet le billet à son mari. Ce dernier va aux informations, apprend ce dont il s'agit, et, indigné, refuse.

à rester muets et à pouvoir accomplir, en quelque sorte, passivement, l'acte de procréation. (*Note de l'auteur*, 1844.)

(1) Voir renvoi précédent.

Aussitôt l'anathème est lancé sur sa tête; il est exclu comme « mauvais frère », sans foi, sans dévouement, sans piété, de la secte des *Mücker*, et reçoit, dès le lendemain, la sommation légale, sous peine de poursuites judiciaires, de rembourser *immédiatement* les sommes considérables qu'il doit à la caisse de l'association. Fort embarrassé, le comte de Finkenstein va confier son aventure à son amie et parente, la comtesse de Dohna (1). Séduite par les prédictions publiques des *Mücker*, et n'ayant envisagé que certains côtés de la nouvelle secte, la comtesse de Dohna s'y était associée. Stupéfaite et justement écœurée de ce que lui révéle son parent, la comtesse de Dohna fait remettre sur l'heure au comte de Finkenstein la somme dont il a besoin pour se libérer, et, en même temps, écrit aux chefs de la secte pour leur manifester son indignation et leur faire connaître qu'elle n'entend plus faire partie de l'association.

Tenue secrète pendant quelque temps, cette affaire finit cependant par arriver aux oreilles du public. Elle eut un grand retentissement. Le roi Frédéric-Guillaume III fut d'autant plus indigné, qu'il s'était jusque-là montré favorable aux *piétistes*. Il ordonna à M. de Schœn une enquête sévère : les réunions de la secte des *Mücker*, publiques ou secrètes, furent interdites, comme ennemies de la religion chrétienne et de la morale, et les ecclésiastiques qui en faisaient partie furent suspendus et privés de leurs appointements.

L'enquête poursuivie par M. de Schœn lui fit connaître tous les détails qui précèdent sur la tenue des conciliabules

(1) La comtesse de Dohna était la femme de ce lieutenant-général comte de Dohna qui, au mois de décembre 1839, succéda au général de Natzmer dans le commandement du 1er corps d'armée à Kœnigsberg. Le comte de Dohna avait été envoyé en France, en 1837, à l'époque du camp tenu à Compiègne par Mgr le duc d'Orléans. C'est un fort bel homme, mais d'assez peu de capacités, au sujet duquel le général de Below, qui se piquait de quelques connaissances en littérature française, m'envoya, un jour, les vers suivants :

Belle tête, dit-il, mais de cervelle point.
Illustre nom, Dohna, mais de mérite peu.

(*Note de l'auteur*, 1844.)

secrets, et le mit bientôt sur la trace de nombreuses escroqueries. L'affaire, dans son ensemble, fut portée devant les tribunaux; mais, malgré tout, les journaux ne parlèrent que peu ou point du tout de cette *pasquinade*, dont on chercha à ensevelir l'existence dans le secret, par égard pour les familles nobles dont les noms ont été salis par cette ridicule histoire.

Aujourd'hui (1844) la désignation de *Mücker* est encore en usage, mais elle ne s'applique plus que, dans le langage un peu sarcastique, aux piétistes exagérés (1). Or, les piétistes ne sont pas généralement bien vus en Prusse, quoiqu'on sache que le roi Frédéric-Guillaume IV a, tout comme son prédécesseur, des tendances marquées vers ces idées, et qu'on ne craigne, même, qu'il ne finisse par être dominé et circonvenu par la propagande piétiste qui s'est établie à Berlin, sous la protection immédiate du monarque, en quelque sorte.

Au mois de mars 1838, le colonel de Below fut nommé général et aide de camp de Sa Majesté Prussienne, et quitta Danzig pour Berlin. Je ne regrettai pas uniquement, à titre d'ancien ami, le départ de M. de Below, dont l'avancement, comme tel, me réjouit, mais j'eus lieu de le déplorer, sous le rapport des utiles renseignements que je recevais de lui, soit comme grand propriétaire, membre des Etats provinciaux, soit comme homme du monde, dont les relations avec la société prussienne étaient fort étendues. Sa correspondance avec un grand nombre de personnes fixées à la Cour par leurs fonctions était, pour moi, une source d'informations curieuses, où j'ai, quelquefois, puisé des indications qui n'ont peut-être pas été dénuées d'intérêt pour le gouvernement de mon pays.

Les hautes relations de M. de Below à Berlin, où il faisait de fréquents voyages, le mettaient en mesure de me révéler, dans nos conversations d'amis, des détails sur des faits intérieurs de Cour, dont l'existence n'était connue que des per-

(1) Le terme de *Mücker* est un nom de moquerie, en quelque sorte. Il vient du verbe allemand *mucken*, qui peut s'appliquer à toute personne qui, la tête baissée, les yeux fixés sur le sol, semble absorbée dans une profonde méditation. (*Note de l'auteur*, 1844.)

sonnes appartenant à l'intimité des princes. Je vais consigner ici quelques particularités relatives au prince royal d'alors, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV, qui m'ont paru mériter d'être recueillies. La conversation entre le prince royal et M. de Below, à laquelle j'emprunte ce qui suit, remonte à l'époque de la mort du général de Witzleben (1837), ministre de la guerre, ami et confident du roi Frédéric-Guillaume III, aussi longtemps que vécut le général.

« Witzleben est mort — c'est le prince royal qui parle — et, avec sa mort, est partie ma rancune; mais je lui ai toujours su mauvais gré d'avoir persuadé à mon père que je ne partageais pas ses vues politiques, depuis les événements de juillet, en France. Il lui avait, en outre, persuadé que je désirais la guerre. Moi, vouloir la guerre!... Et dans quel but?... Pour y jouer le rôle d'un général d'armée?... Mais, avec ma mauvaise vue, qui ne porte pas à trois pas devant moi, je ne puis prétendre au rôle de prince conquérant, ni à celui de roi guerrier, dans un temps où les princes doivent commander les armées qu'ils envoient au combat... Serait-ce alors pour combattre un principe politique, dont l'adoption dans un pays voisin ne menaçait pas absolument le repos public dans les Etats prussiens, auxquels, avant tout, je dois penser?... Mais une bonne administration et des mesures gouvernementales qui attachent les peuples au trône, en favorisant leurs industries, en accroissant leurs richesses, en élargissant la base de l'aisance générale, seront plus utiles qu'une guerre pour empêcher ce principe de travailler les esprits, au point d'amener la perturbation du bonheur public et de donner des inquiétudes au trône!... Certes, quand l'intérêt bien positif de l'Etat en dépendra, ou que l'honneur de la nation le réclamera, je ne craindrai point de faire la guerre; mais, en principe, je la redoute, pour la perturbation, pour les secousses, pour les malheurs, pour la longue agitation qui marchent à la suite; et, en outre, mes goûts personnels me portent à ne la point aimer. Toutes les dépenses que la guerre occasionne sont un vol fait aux travaux utiles du pays, ainsi qu'à la protection

et aux encouragements qu'on doit accorder aux beaux-arts et à l'industrie, que j'aime. Le temps, lui-même, que la guerre, la vilaine et cruelle guerre, réclame pour la préparer, pour la conduire, puis pour réparer les maux qu'elle a engendrés, même quand elle a été heureuse, ne peut que me détourner, d'une manière forcée et pénible, des occupations littéraires et scientifiques, ainsi que des études d'administration publique, que, toujours, je préférerai à toutes choses. »

Bien que Frédéric-Guillaume IV ait pu manifester, parfois, des opinions aristocratiques prononcées, et son désir de favoriser les familles nobles, en leur confiant les premiers emplois de l'administration publique, et bien, qu'au fond, il donne la préférence aux gouvernements absolus sur les gouvernements représentatifs, ses principes sont modérés, si j'en juge par plusieurs traits de conversations intimes qui m'ont été rapportées. Ses idées sont surtout moins absolutistes que celles de ses frères, grands partisans du gouvernement russe. Mais, je le répète, le roi de Prusse désire que les noms historiques ne disparaissent pas du souvenir de la génération actuelle et des fastes futurs de la monarchie, derrière la quasi-pauvreté qui atteint aujourd'hui un grand nombre de familles nobles. Aussi ne pouvant recréer pour elles la position et la fortune que le temps a fait disparaître, il protège, du moins, leur entrée dans les fonctions publiques. Et c'est ainsi que les Alvensleben, les Arnim, les Rochow, etc., sont entrés dans l'administration, et y ont fait une carrière rapide, sous le patronage du prince royal, qui leur a continué sa faveur, comme Roi.

Frédéric-Guillaume IV veut qu'un roi gouverne, mais il veut aussi qu'un roi étudie les besoins du pays et du siècle, et que les actes de son administration soient basés sur ces besoins. Il veut encore qu'une certaine mesure de liberté soit étendue à tous les administrés, et que le gouvernement soit ferme, mais paternel. Bien que, personnellement, il aime l'empereur Nicolas, il n'est nullement approbateur du gouvernement russe, ni pour l'administration intérieure, ni pour les vues

présentes et futures de cette autocratie en ce qui concerne sa politique étrangère, qu'il voudrait voir exclusivement dirigée sur l'Orient, et qu'il craint pour l'Europe.

Un dernier mot sur les idées du roi de Prusse. A l'époque du soulèvement des Grecs, le futur Frédéric-Guillaume IV plaidait en leur faveur contre M. Ancillon et le général de Knesebeck. Il appelait ceux-ci « mes chers Turcophiles », dans des entretiens qui étaient si animés que, souvent, les interlocuteurs se séparaient fâchés. Un soir, notamment, la princesse royale, qui s'était déjà retirée, fut, bien qu'à moitié déshabillée, sur le point de rentrer précipitamment, effrayée qu'elle était de la chaleur de la discussion et du bruit qu'avait occasionné le général de Knesebeck, en frappant avec colère la table du poing. Le lendemain, le prince royal retint à dîner les deux « chers Turcophiles » qui l'avaient quitté, la veille, de fort mauvaise humeur, et la discussion recommença, le prince s'étant mis à lire, pour exciter un peu ses amis, quelques fragments de lord Byron en faveur des Grecs.

Dans l'automne de l'année 1838, je vis, retour de Russie, un M. Charles Bernard, fils du maire de Bourg, lequel a été membre de la Chambre des députés et aide de camp du général comte Puthod. M. Charles Bernard me conta de la Russie des faits conformes à ce qu'en disent tous les voyageurs, concernant l'inquisition incessante de la police, et la nécessité d'avoir, sans cesse, l'argent à la main, pour payer le moindre service, la moindre facilité de la part des agents subalternes de l'administration publique. De cette surveillance continuelle d'une police aux cent yeux entourant les étrangers en Russie, voici des exemples qui m'ont été cités par M. Gréau de Réverseaux, qui, en 1838, séjourna à Danzig, revenant de Varsovie.

A Varsovie, M. Gréau de Réverseaux était entré, avec un ami, dans un bal public, où devait se trouver le gouverneur de la Pologne, le prince Paskewitsch, à qui il était recommandé, et qu'il était fort désireux de voir. Il se penche, à un certain moment, à l'oreille de son ami, et lui dit à mi-voix : « Mais, où

est donc ce *farceur* de prince Paskewitsch? » Le lendemain, M. de Réverseaux est mandé à la police, qui lui demande de s'expliquer sur l'épithète qu'il a accolé au nom du gouverneur : il eut beaucoup de peine à se tirer d'affaire et dut quitter Varsovie dans les vingt-quatre heures.

A la même époque, malgré l'appui du prince Paskewitsch lui-même, Mlle Lolla Montès, danseuse espagnole, se disant fille d'un général de don Carlos, ne put échapper aux vexations de la police russe. Elle se rendait à Pétersbourg et s'était arrêtée à Varsovie. Jeune et très jolie, Mlle Montès montrait un esprit décidé et des manières un peu hardies. Le colonel Abranovitch, chef de la gendarmerie de Varsovie et chargé de la police des théâtres, crut pouvoir mettre aux représentations de la danseuse un prix, que celle-ci, sage alors, dit-on, ne voulut pas accorder. De là, difficultés sans fin de la part du colonel. Mlle Montès se présente au palais du gouverneur et obtient l'ordre nécessaire pour les représentations, auxquelles le prince Paskéwitsch, devant s'absenter momentanément de Varsovie, ne pourra assister. Une cabale se monte contre la jolie danseuse; elle s'arrête alors au milieu de ses exercices chorégraphiques, s'avance sur le bord de la scène et désigne au public, comme auteur de la cabale, le colonel Abranovitch, placé dans la loge qu'elle montre du doigt. Charmé de l'occasion de manifester son mauvais vouloir contre un fonctionnaire russe qui abuse de son autorité, le public polonais jette des clameurs et fait un affreux tapage : le désordre est bientôt à son comble, tout est brisé dans la salle. Dans la nuit, Mlle Lolla Montès est enlevée, et reconduite, escortée par la gendarmerie, jusqu'à la frontière prussienne. De retour à Varsovie, le prince Paskewitsch se montra fort irrité contre le colonel Abranovitch, mais il était trop tard pour rien réparer. La police russe mit, du reste, ce tumulte au théâtre sur le compte d'une impertinence faite au public par la jolie danseuse; ce qu'on crut, en général, car on savait Mlle Montès fort indépendante de manières et des plus énergiques dans ses propos. Peu de temps auparavant, à Berlin, elle avait cravaché au

visage un gendarme qui s'était permis de saisir la bride de son cheval, alors que ce gentil dragon féminin caracolait sur le terrain d'exercices devant les troupes de la garnison.

Mais voici quelque chose de tout récent.

Au mois de décembre de cette année (1844), M. Leroux, ingénieur de la marine, en résidence à Brest, est arrivé à Danzig, après avoir rempli en Russie la mission qui lui avait été confiée par le ministre secrétaire d'Etat au département de la marine. Au milieu des démonstrations de politesse qui lui ont été faites et des facilités *apparentes* qui lui ont été accordées pour visiter et examiner les établissements, il a été l'objet d'une surveillance attentive, qui ne l'a quitté qu'à la frontière, et qui lui a fait éprouver, comme à tout voyageur sortant de Russie, une espèce de sentiment de bien-être.

A Saint-Pétersbourg, où l'on croit, qu'en disant belles et parfaites toutes les institutions publiques, le voyageur les prendra pour telles, on ne tolère que bien difficilement un examen approfondi de la part de tout homme auquel sa position et sa science doivent donner un coup d'œil sûr et juste de ce qu'il voit. Avec de grands dehors de politesse, on a donc fait voir, à peu près et rapidement, à M. Leroux, les établissements de la marine, et on a cherché à le persuader, d'ailleurs, que l'état des glaces sur la Néva s'opposait à ce qu'il pût visiter ceux de Cronstadt. En montant en voiture publique à Saint-Pétersbourg, pour se diriger vers la Prusse, il a vu s'établir à côté de lui un colonel de police, homme de fort bon ton, « voyageant pour ses affaires personnelles », et qui, avec les mêmes démonstrations de politesse et d'obligeance des fonctionnaires publics de Russie, s'est toujours trouvé, par les plus grands des hasards, avoir à s'arrêter précisement là où M. Leroux avait à s'arrêter lui-même. Et, coïncidence véritablement surprenante, ce fonctionnaire russe avait « dans l'intérêt de ses affaires personnelles » à faire, jusqu'à la frontière russe, exactement la même route que celle suivie par l'ingénieur français!...

On est très antirusse à Danzig, et les habitants de cette

ville manifestèrent bruyamment leur joie, en apprenant la nouvelle de la mauvaise issue de l'expédition moscovite de Chiva. « Au reste, disait-on couramment, le gouvernement russe, qui ne compte pour rien la vie des hommes, n'espérait pas réussir. Cette première campagne n'était qu'un essai, qu'une sorte d'étude, et, comme elle devait coûter beaucoup d'existences, le Tzar a eu soin d'envoyer un grand nombre de Polonais à l'armée d'expédition. »

Parmi les Polonais employés dans les armées du Caucase, se trouvait alors un noble descendant des Jagellons, ce charmant prince Roman Sangusko, que j'avais autrefois bien connu, à Berlin, quand il avait une quinzaine d'années (1). Compromis dans les complots polonais, le prince Roman s'était vu privé de la noblesse par l'empereur de Russie. Un descendant des Jagellons, privé de la noblesse!... Que peut la volonté d'un Tzar, si absolue qu'elle soit, sur l'opinion publique, en pareille matière?... Après que le prince Roman eut fait cinq à six ans de services comme simple soldat, le Tzar, sur la demande instante que lui en adressa Mme de Metternich, pendant le dernier voyage de ce monarque à Vienne, consentit à le pourvoir d'un grade d'officier, mais sans que le prince pût reprendre ses titres et ses droits de gentilhomme. Je le répète, je conserve une respectueuse affection à l'empereur Nicolas, et je ne puis m'empêcher d'écrire que ceci est tout simplement absurde.

Bien qu'il soit connu que Frédéric-Guillaume IV fera tout son possible pour maintenir la paix, dès son avènement au trône (1840), en Prusse on craignit la guerre avec la France. L'entourage du monarque était, en effet, fort mal disposé pour notre pays; et l'on peut nommer parmi tous ces personnages, ennemis acharnés des gouvernements représentatifs et ayant un grand empire sur la mobilité du Roi : la Reine, les princes frères du Roi, MM. de Rochow, d'Alvensleben, de Knesebeck, et de Natzmer (2).

(1) Voir chap. IV.

(2) Ceci m'a été dit par M. de Jordan, lui-même, à mon passage à Dresde, lorsqu'en 1840, je revenais des eaux de Franzensbad. (*Note de l'auteur*, 1844.)

Au mois d'octobre 1840, je recueillis un propos, auquel la situation de son auteur donne une grande valeur. Le lieutenant-général de Rüchel-Kleist, gouverneur de Danzig depuis plusieurs années, avait été précédemment, et durant douze ou quinze ans, général divisionnaire en Poméranie, et placé, de ce fait, en rapports immédiats, personnels et fréquents avec le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV.

Ce général a souvent entendu l'ex-prince royal exprimer ses opinions sur les événements publics. Or, il me racontait — c'était le 16 octobre 1840, j'ai noté la date exacte — qu'en 1830, le prince royal lui avait dit ceci, qu'il lui avait répété plusieurs fois dans la suite :

« Selon lui, si jamais quelques différends propres à faire éclater la guerre entre la France et la Prusse venaient à s'élever, la politique de la Prusse devrait être, avant de faire aucuns préparatifs de guerre, d'attendre que la France eût forcé, avec ses armées, le territoire prussien. Car, ajoutait-il, de nos jours une guerre contre la France ne pourrait être faite avec énergie et sentiment national de la part du peuple prussien, que si la France se donnait le tort, aux yeux des Prussiens, d'attaquer la première. »

En me rapportant ce propos, qui, ainsi que je l'ai dit, s'est produit plusieurs fois dans la bouche du prince, actuellement roi de Prusse, le général de Rüchel-Kleist voulait me persuader que, malgré le traité du 15 juillet 1840 (1), Frédéric-Guillaume IV, à moins d'être entraîné par des circonstances qu'on ne saurait prévoir, resterait neutre au milieu d'une lutte européenne qui prendrait son origine dans les événements d'Orient, et qu'il garderait la neutralité jusqu'à ce que nos armées envahissent le territoire prussien.

« Et, quant à présent, continua le général de Rüchel-Kleist, malgré les inquiétudes de guerre qui agitent les esprits, malgré la pensée que l'on semble généralement avoir que cette guerre est désirée par la nation française, le Roi est fidèle au

(1) Traité signé à Londres, pour régler les affaires d'Orient entre le sultan et le vice-roi d'Egypte Méhemet-Ali. (*Note de l'auteur*, 1844.)

principe qu'il a énoncé. Il ne se fait chez nous aucun préparatif. Loin de là, et, comme tous les ans, le tiers des soldats a été renvoyé dans ses foyers. Il est vrai, — et vous le savez aussi bien que moi — qu'en Prusse, au moyen de notre admirable institution de la *landwehr*, il faudrait bien peu de jours pour réunir, équipée, habillée, exercée, une armée de 500,000 hommes de vingt à trente-deux ans, sans compter les garnisons qui seraient fournies par les Allemands de trente-trois à cinquante-cinq ans. Sachez que nos magasins renferment au grand complet les uniformes et les armes de la *landwehr*, que les régiments possèdent ceux de la « réserve », et que nos arsenaux sont remplis de fusils et de sabres de rechange, de canons nouveaux et de projectiles; sachez aussi que notre cavalerie et notre artillerie sont bien montées, habiles aux manœuvres... N'en doutez pas, monsieur, tout ceci est, dans tous les points, rigoureusement exact; et, s'il est vrai de dire que si la guerre portée par la Prusse contre la France serait antipathique à la nation, elle serait, par contre, faite avec un enthousiasme extrême et adoptée avec un esprit patriotique, qui réveillerait d'anciennes rancunes, si les Français, attaquant les premiers, annonçaient le désir de reprendre les provinces du Rhin. De là cette chanson nationale et populaire sur le Rhin, chanson assez niaise, comme mots et comme idées, mais, qu'au besoin, *nous nous empresserions tous de trouver belle quand il s'agirait de réchauffer la haine contre la France* (1)... Sachez, toutefois, que le plus grand nombre des Prussiens verraient avec un profond chagrin que la France commençât la guerre contre nous. Car cette circonstance du « besoin de la défense » éloignerait indéfiniment, pour la Prusse, le moment où les vœux de *Constitution* et d'*Etats généraux* pourraient être entendus... Mais, je le dis encore, si notre souverain — ce que personne ne veut, d'ailleurs, admettre comme possible — appelait les populations aux armes, sans que la France eût commencé à envahir le territoire, il le ferait contre le gré de la

(1) Notamment, le roi de Bavière, qui nous hait de toutes ses forces. (*Note de l'auteur.*)

nation, et, du moins, ne saurait le faire, sans des promesses pour l'avenir, qu'il faudrait réaliser au retour de la paix (1)... »

Ces propos du général de Rüchel-Kleist me rappellent une conversation, dans laquelle, au mois de mars 1840, je m'étais trouvé engagé familièrement avec un des hommes d'Etat de la Prusse, que je connais depuis vingt-huit ans, et qui, depuis plus longtemps encore, prend une part active à la politique et à l'administration de son pays. Je veux parler de M. de Jordan, ce diplomate retors, avec lequel j'avais eu, à Dresde, en 1824, maille à partir, au sujet de M. Victor Cousin. En 1840, je le vis à Tœplitz, puis je le revis à Dresde, à mon retour de Franzensbad : comme seize années avant, il était ministre de Prusse en Saxe et venait d'accomplir la cinquantième année de son entrée au service et de célébrer ce qu'en Prusse on nomme son *jubilé* de serviteur de l'Etat.

Après m'avoir entendu m'exprimer, avec éloge, sur les améliorations nombreuses que j'ai trouvées introduites en Prusse, lorsque j'y suis revenu en 1835, après avoir été éloigné de ce pays pendant douze ans seulement, M. de Jordan, grand protecteur d'un système qu'il a aidé à créer et à étendre, n'a pas manqué de me parler de l'*Association douanière* ou *Zollwerein*.

— « Ce n'était qu'un nain, en naissant, me dit-il, mais, grâce à ses pères nourriciers, il est devenu géant (2).

— Et avec lui, répliquai-je, vous avez, en dépit de la dissolution de 1806, recréé, au profit de la Prusse, un nouvel empire d'Allemagne.

(1) Les hallucinations politiques de la France en 1848, et les niaiseries de Francfort-sur-le-Meun, à la tête desquelles l'archiduc Jean s'est laissé placer, ont amené la Prusse à s'empêtrer d'une constitution représentative. Je croyais, je l'avoue, que les niaiseries de Francfort, en tombant, auraient apaisé la manie des constitutions représentatives en Allemagne. (*Note de l'auteur*, 1851.)

(2) Le libraire Cotta, de Stuttgard — qui fut, au congrès de Vienne, chargé par les libraires de l'Allemagne de solliciter une loi sur la propriété des éditeurs — est le premier qui ait donné l'idée de l'*Association*. Il ne s'agissait encore que des intérêts de la librairie. Sa pensée, qu'il fit adopter aux ministres prussiens, donna naissance — mûrie par eux — au système actuel d'*association des douanes*. (*Note de l'auteur.*)

— Comme tous les Français, s'écria vivement M. de Jordan, vous voyez de la politique et des alliances offensives et défensives partout et dans tout! Non, les haines sont éteintes dans les cœurs. La gloire militaire a eu son temps, et l'esprit de conquête n'existe plus que dans les jeunes têtes sans expérience, qui rêvent le Rhin comme frontières naturelles de la France. Les intérêts matériels dominent, aujourd'hui, la société devenue plus égoïste; ils dominent, surtout, la nation allemande où les idées libérales en politique n'ont encore passé qu'autour de quelques cerveaux d'écoliers, et où les idées saines d'amélioration et d'industrie sont générales. C'est tout cela qu'il y a dans l'*Association* qu'un grand élément commercial, dont tous les Etats du nord de l'Allemagne profiteront, dont la Prusse, il est vrai, profitera surtout, car ses fabriques sont plus nombreuses que celles de tous les autres Etats associés ensemble, et tous les jours le marché pour leurs produits s'agrandira... Jusqu'à présent, le trésor royal, il faut bien le dire, n'a pas retiré de l'*Association* tout l'avantage qu'on avait espéré d'abord, et ne le retirera même pas de longtemps peut-être (1). Nous avons, en effet, de petits princes enclavés qui mourraient de faim sans nous : ce sont les premiers-nés de notre système, et comme ces premiers-nés ne grandissent pas, il nous faut bien, comme aux enfants auxquels on donne à boire pour leur fermer la bouche, leur jeter les quelques millions de thalers dont ils ont besoin. Avec le temps et la paix, que la sagesse de notre Roi nous conservera, nous ne nous apercevrons pas de cette petite rente de bon voisinage, car les profits s'élargiront, je n'en doute pas... »

Un an après cette conversation avec M. de Jordan, j'eus occasion d'appeler l'attention du ministre sur le ton et les fanfaronnades de certains journaux des provinces rhénanes (2).

L'un de ces journaux établissait que l'Allemagne pouvait facilement réunir, au premier roulement de tambour, une armée de 2 250 000 hommes, se décomposant en 675 000 sol-

(1) Ce qui n'est plus, actuellement. (*Note de l'auteur*, 1844.)
(2) Dépêche du 8 mars 1841.

dats de l'active et 1 575 000 de la réserve. Cette feuille s'écriait:

« Allemands, avec de tels moyens, ne devons-nous pas rire des prétentions que pourraient avoir les Français, de reprendre le Rhin pour frontière de leur empire?... Aurions-nous même, à nous effrayer d'une alliance franco-russe?... Ne pourrions-nous pas faire front des deux côtés?... Que peut donc nous faire la France, en nous menaçant de sa paix armée, et la Russie avec ses frontières hermétiquement closes?... Sans doute, le poids d'une forte armée allemande à entretenir sur pied est lourd; mais voyez la Prusse! Son armée est considérable. Ses finances en sont-elles pour cela en moins bon état que les nôtres?... Son industrie agricole, son industrie manufacturière, son commerce souffrent-ils du système militaire qui oblige tous ses citoyens à passer par l'armée? Hélas! L'Allemagne, placée au centre de l'Europe, n'est que trop réellement le champ de bataille sur lequel se décident les grands événements militaires. C'est sur le sol allemand que les armées ont combattu pour la succession espagnole, que les Anglais et les Russes ont combattu la Révolution française; et c'est aussi sur son sol que les armées ennemies auraient cherché à se rencontrer, si un souverain moins sage que le roi Louis-Philippe, sur le trône français, n'avait pas arrêté, avant leur naissance, les dévastations qu'aurait pu faire naître, en Europe, la désobéissance d'un pacha d'Egypte à son prince suzerain!... Mais, avec nos deux millions de combattants, n'aurions-nous pas pu arrêter ces armées sur nos frontières?... Quand on veut la paix, on ne doit pas craindre la guerre. Acceptons partout l'admirable système prussien, et nous serons invincibles!... »

Un autre journal disait :

« Quant à nous, Prussiens, tout chez nous est préparé. L'armée est organisée dans toutes ses parties : qu'un ordre subit soit donné, il pourra être exécuté de suite, et, journellement, l'on augmente les moyens... »

Dans le courant du mois de mai 1841, un notable négociant de Brest, M. Kerjégu, revenant de Russie, me fit le récit suivant.

Il voyageait avec un colonel russe, de la garde impériale. Dans une auberge de Courlande, ces messieurs rencontrèrent M. de Lieven, aide de camp du Tzar. Les deux officiers, vieux amis, eurent ensemble un entretien que, dans la suite du voyage, le compagnon de M. Kerjégu se laissa aller à lui rapporter, et voici, en résumé, ce que dit le colonel : « La mission de M. de Lieven à Constantinople, dont il n'était de retour que depuis quelque temps, aurait eu pour but de préparer quelque événement propre à faire reprendre à l'Empereur, dans l'Orient, une influence qu'il y avait perdue... L'Empereur serait très mécontent du rôle qu'il a joué depuis le traité de juillet... L'influence anglaise l'irrite; il voudrait faire naître quelque nouveau sujet de mécontentement entre le sultan et Méhémet-Ali... Le Tzar profiterait de la circonstance pour amener le Sultan à se replacer sous le protectorat de la Russie... »

Ce même colonel russe disait encore avoir appris, d'une manière certaine, que l'empereur Nicolas était fort mécontent des mesures adoptées par le roi de Prusse, en ce qui concerne les Etats provinciaux : « Mon beau-frère, aurait-il dit, se conduit *comme un fou :* il fait de la sensiblerie comme une vieille femme, en rappelant dans ses Etats, aux affaires, les démagogues que son père avait eu le bon esprit d'en éloigner... »

Au début de l'anneé 1843, je reçus une lettre étrange d'un M. Hoffmann de Fallersleben. Cet individu, poète et professeur à l'Université de Breslau, venait d'être renvoyé, sans pension de retraite, pour les *lieder* (chansons) qu'il avait publiées sous le titre de *Chansons non politiques*, et qui avaient fait quelque sensation. M. Hoffmann de Fallersleben m'envoyait une de ses chansons, en m'écrivant : « A vous, Français si distingué par votre situation, votre éducation, votre instruction et votre esprit, je remets avec tranquillité l'examen de cette chanson. On m'a dit que mes chansons sont politiques : on m'a dit aussi qu'elles rappellent vos chansons de Béranger?... Qu'en pensez-vous, monsieur?... Ce serait un

grand honneur pour moi que cette ressemblance avec votre grand poète... »

Dans le spécimen que m'adressait le chansonnier prussien, on lisait ces vers, qui sont une épigramme dirigée contre son souverain, sans le nommer :

Ein Kœnig soll nicht hitzig sein;
Ein Kœnig soll nicht witzig sein,
Er soll auch nicht Alt Fritzig sein.

La signification de ces vers est la suivante :

Un roi ne saurait être emporté;
Un roi ne doit pas faire du bel esprit,
Un roi ne doit pas trancher du vieux Fritz.

Il faut ajouter que, dans la langue populaire, on désigne encore Frédéric II sous le nom de *Alter Fritz* (le vieux Fritz).

La question du sieur Hoffmann de Fallersleben m'embarrassa un peu, je l'avoue. Je pouvais ne pas lui répondre, mais je tenais à rabaisser quelque peu l'importance que s'attribuait ce mauvais chansonnier. Or, comment et que répondre, moi, représentant officiel d'un pays ami près de ce gouvernement que chansonnait le poète?... J'adoptai un biais: j'allai trouver M. de Blumenthal, président de la régence de Danzig, que je savais en relations avec le sieur Hoffmann de Fallersleben, et je lui dis, en lui montrant la lettre et la chanson qui m'étaient adressées :

« Ce sont bien là des chansons politiques, tout comme celles de notre Béranger; mais voilà le seul point commun, je crois, entre les deux poètes. »

J'ai toujours eu une piètre estime pour Béranger, ce « grand poète » aux vers faciles, flattant toujours l'opinion publique; mais, comme Français, je n'étais pas fâché de faire comprendre à M. de Blumenthal la différence entre les deux talents, différence que je n'avais pas de peine à juger favorable à mon compatriote.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV séjourna à Danzig

du 2 au 4 juin 1843. Il ne tint point de lever et n'accorda point d'audience particulière. Une seule exception eut lieu et je fus assez heureux pour en être l'objet : Sa Majesté Prussienne me fit, en effet, écrire par l'un de ses aides de camp, mon ami le général de Below, de me rendre au palais du gouvernement, une demi-heure avant tout le monde, désirant me recevoir en particulier *comme une ancienne connaissance de Berlin* (1).

Le Roi se montra avec moi d'une grande affabilité, me prenant plusieurs fois la main avec bonté, et prolongeant, pendant plus de vingt minutes, une conversation qui a passé en revue tous les souvenirs se rattachant au long séjour que j'ai fait à Berlin, comme secrétaire de légation. A diverses reprises, Sa Majesté Prussienne voulut bien me dire qu'elle me retrouvait avec un plaisir bien sincère, et que ma présence en ce moment auprès d'elle la reportait, avec un grand charme pour son cœur, vers une époque qu'elle regardait, sans aucun doute, comme la plus heureuse et la plus gaie de sa vie.

— « Notamment, me dit Sa Majesté, à l'année 1821, à l'époque du premier voyage de ma sœur, la Russe (2), à Berlin, pendant le séjour de laquelle nous avons eu tant de fêtes, de réunions, de comédies, auxquelles, mon cher Cussy, vous avez bien voulu prendre part (3)... Nous sommes du même âge (4). Alors, c'était l'heureux temps, n'est-ce pas?... Ah! les fraîches et jolies personnes qu'*étaient* Mmes de Hardenberg, de Heister, de Schlippenbach, de Bernstorff et tant d'autres!... Et les admirables épaules de la belle Mme d'Alopéus (5)? Elles ont dû perdre de leur splendeur... »

Nous continuâmes sur ce ton durant vingt minutes, échan-

(1) Ce billet était rédigé en français, et ces mots, que je souligne ici, étaient soulignés. (*Note de l'auteur.*)

(2) La princesse Charlotte de Prusse, alors grande duchesse Nicolas, aujourd'hui impératrice de Russie. (*Note de l'auteur.*)

(3) Voir chap. VIII à XI.

(4) Le roi Frédéric-Guillaume IV est né en 1795. Nous sommes donc, comme le Roi le disait, absolument du même âge. (*Note de l'auteur.*)

(5) J'ai déjà dit que la « belle » Mme d'Alopéus, devenue veuve, a épousé le prince Lapoukine. (*Note de l'auteur.*)

geant nos souvenirs et nos impressions, et, quand vint l'heure du dîner, le Roi me dit :

— « N'entrons pas ensemble dans le salon, car je n'ai reçu et vu que vous, mon cher Cussy. Passez par cette porte, et moi j'arriverai, une minute après vous, par celle-ci. »

Le soir, au thé, Sa Majesté Prussienne répéta à Mme de Cussy, pour laquelle il se montra fort bienveillant et avec laquelle il causa plusieurs fois, la plupart des phrases obligeantes qu'il m'avait dites le matin. Le lendemain, à l'*Arthus-Hoff* où la ville offrait un dîner au Roi, celui-ci s'approcha de moi au milieu de la foule et me parla longtemps avec une grande bonté, faisant toujours retour vers le passé avec un air de sincère satisfaction, et m'exprimant ses regrets de ce que j'eusse quitté la carrière diplomatique qui m'eût, peut-être, encore, un jour, fixé à Berlin. Avant de s'en aller de l'*Arthus-Hoff*, après ce fameux toast qui excita l'enthousiasme des auditeurs, et où Sa Majesté Prussienne but « à la prospérité du commerce et de l'industrie de Danzig, à la paix intérieure et extérieure, aux habitants de cette ville que j'aime, au bonheur de *la Venise de l'Allemagne* », le Roi me fit de nouveau l'honneur de me parler longtemps, et notre entretien se termina par ces mots :

— « Ah çà! Cussy, j'ai appris par Meyerinck (1) et par Below que vous aviez traversé plusieurs fois Berlin sans vous arrêter!... Avisez-vous encore de le faire sans venir me voir!.... »

Un fait me frappa beaucoup, lors de ce séjour du monarque prussien à Danzig : c'est la froideur extrême avec laquelle il traita le consul général de Russie, qu'il avait, au contraire, accueilli avec beaucoup de distinction un an avant, à Mémel, lorsque Sa Majesté Prussienne se rendit en Russie. Bien que mon confrère moscovite, M. de Pachert, se fût toujours trouvé auprès de moi, Fréderic-Guillaume IV ne lui parla jamais, alors que, par contre, il avait, comme je viens de le dire, daigné non seulement m'accoster, mais converser fréquemment avec moi.

(1) Maréchal de la Cour.

Le roi de Prusse, qui a la mémoire du cœur et qui se rappelle avec reconnaissance les soins dont, pendant les malheurs de 1807, il avait été l'objet de la part de la famille de la femme du consul d'Angleterre, qui, à Mémel, lui avait offert leur maison, se montra également fort bon pour ce fonctionnaire étranger, et pendant le dîner offert par la ville, le Roi lui proposa, suivant les usages anglais, de boire un verre de vin avec lui.

Cette froideur marquée envers M. de Pachert, conseiller d'Etat, fort bien traité par le Tzar, n'échappa à personne. Elle avait, ce n'est pas douteux, une signification politique.

Quatorze mois après, le 25 août 1844, le roi Frédéric-Guillaume IV vint de nouveau à Danzig, où il séjourna jusqu'au 27 pour être, le 28, à Kœnigsberg. Sa Majesté me fit l'honneur de m'admettre à lui faire ma cour, en audience particulière. Je la trouvai maigrie. Le Roi, qui se plaignait, d'ailleurs, de la fatigue et de divers accidents de voyage, me dit :

— « Non, mon cher Cussy, tout n'est pas enviable dans mon *métier.* »

Et, comme je l'assurais respectueusement de la douleur que m'avait causée l'attentat dont, ainsi que la Reine, il avait failli être victime le 26 juillet (1), Sa Majesté repartit :

— « Ce sont nos petits profits. Le soir de l'attentat, à Francfort-sur-l'Oder, j'ai reconnu sur ma poitrine la trace d'une forte contusion : la balle, après avoir traversé mon manteau, fortement ouaté, a rencontré un bouton qu'elle a brisé et qui lui a fait faire un ricochet. »

Je vais consigner ici certaines de mes idées sur la Prusse, idées que je me suis faites, au bout de longues années de séjour en ce pays et d'après tout ce que j'ai été à même de voir et d'entendre.

La Prusse semble destinée à occuper, avec le temps, une

(1) L'assassin Tscheck, que le roi Frédéric-Guillaume IV a voulu, en vain, sauver de la mort, s'il voulait donner le moindre signe de repentir, a été exécuté à Spandau, dans le mois de décembre dernier, je crois. (*Note de l'auteur.*)

grande place en Europe, et à porter un grand poids, dans le bassin qu'elle choisira, de la balance politique. Elle deviendra le grand royaume septentrional, puissant sur terre, par les liens de l'intérêt matériel qu'elle aura su employer pour attacher fortement à elle les Etats allemands qui l'entourent, en se plaçant à leur tête, au moyen du *Zollwerein*, comme elle l'était déjà par la protection donnée au protestantisme. Importante, peut-être, un jour, sur mer, quand, par l'adoption d'un pavillon maritime germanique, commun à toute l'Allemagne, elle pourra, directrice du *Zollwerein*, faire usage des ports allemands placés sur l'Océan, comme s'ils faisaient partie de son territoire.

Avec un pareil et probable avenir pour la Prusse, est-il ou n'est-il pas avantageux d'avoir ce royaume pour voisin?... Je n'ai point à examiner cette question; mais les circonstances l'ayant rendu notre voisin, il est important, du moins, que les deux peuples ne conservent, dans le cœur ou dans l'esprit, aucun principe, aucun motif, aucun prétexte de haine, d'irritation, de jalousie. Or, je n'aperçois pas, au degré où je désirerais que ce sentiment existât, une disposition réelle de la part des autorités allemandes à effacer d'anciens souvenirs, fort propres, si on les nourrit, à nourrir aussi les vieilles rancunes et à empêcher les sympathies de naître.

Après une aussi longue paix, on voit encore, trop souvent, surgir des restes de mauvais vouloir. La publication, il y a deux ans, de la *Chanson du Rhin*, si pauvre d'idées, si dépourvue de poésie, a fourni une preuve éclatante de ces dispositions, par l'empressement qu'ont apporté plusieurs souverains allemands à récompenser son auteur, lequel a dû être fort étonné, je pense, que tant de faveurs, tant de compliments, tant d'honneurs, lui arrivassent pour aussi peu de chose.

En outre, dans maintes circonstances, des faits locaux, des faits minimes, viennent, de temps à autre, dévoiler, chez les autorités, le besoin d'entretenir dans le peuple un patriotisme antifrançais. Tout naguère à Danzig, en juin 1843, j'ai eu encore une occasion nouvelle de le constater.

Le jour de la Saint-Jean ramène une grande fête populaire, qui a pour théâtre une délicieuse montagne, le Johannisberg, aux portes de la ville. Les acteurs et les spectateurs n'en sont pas les populations de Danzig seulement, mais celles de toutes les petites villes, de tous les villages environnants. Des orchestres placés dans la forêt, des illuminations, des mâts de cocagne, des feux d'artifice, des chants exécutés en chœur contribuent à animer la joie publique. Au nombre des six chansons patriotiques, nationales, annoncées pour cette année, le programme en indiquait une tout à fait dirigée contre les Français. Ce programme donnait, d'ailleurs, *in extenso*, les six chansons, afin de placer sous les yeux des spectateurs le texte qu'eux-mêmes pourraient chanter, si bon leur semblait, en joignant leurs voix à celles des chœurs. Je fus choqué, je l'avoue, de voir, après vingt-huit ans de paix, reproduire des platitudes et des mensonges comme ceux qui entrent dans cette chanson nationale, composée en 1825, et qu'elle tend à propager parmi les populations; et ce qui me choqua le plus, ce fut que l'autorité permît, pour une fête publique, une chanson où les Français sont encore désignés sous le nom de « Sans-culotte », où le poète les fait « fuir comme des lièvres » et ose écrire enfin ceci : « ... battus à Lützen, 10 000 de ces Welches ont été endormis par Blücher, lequel apprit si bien à nager à d'autres Welches, à la Katzbach... » Charmants *lazzi* qui font juger du bon goût et de l'esprit de vérité des Allemands!

Cet été (1844), aux bains de Zoppot, à 4 lieues de Danzig, j'ai beaucoup vu un M. de Glasenapp, gendre de l'amiral de Moller et officier de la marine russe. Ce Glasenapp, parent du colonel russe de ce nom, que j'ai connu autrefois à Berlin, est un des membres de cette phalange dorée des cinquante-six aides de camp de l'empereur Nicolas. Sauf trois ou quatre qui font le service auprès du Tzar, tous ces aides de camp sont en mission : quelques-uns dans l'intérieur de l'Empire; le plus grand nombre dans les pays étrangers.

Le Tzar ne néglige, en effet, aucun moyen d'être informé

de tout ce qui se passe, se fait, s'imprime, se dit ou se prépare en Europe. Dans leurs missions avouées ou secrètes, ces aides de camp, qui correspondent directement avec leur Empereur, recueillent des faits, des anecdotes, des opinions que les légations russes ne sont pas toujours en mesure de connaître, et ils tiennent leur souverain au courant de détails minimes — dont on le dit fort avide — concernant l'esprit public, l'intérieur des familles souveraines, la vie privée et le caractère des grands fonctionnaires de tous les pays. Ce sont donc, à vrai dire, des *espions* du temps de paix.

L'un des confidents les plus dévoués du monarque russe, M. de Glasenapp, fait donc de l'espionnage à Zoppot. Cette jolie petite localité est, en été, remplie de Polonais qui, chaque année, s'y rendent, sous un prétexte de santé, mais, plus réellement, pour vivre, pendant quelques mois, affranchis du joug qui s'appesantit sur eux dans leur patrie. La mission avouée de M. de Glasenapp est l'étude des constructions navales, aussi bien que des divers systèmes de navigation à la vapeur qui sont en usage en Europe, tant sur les fleuves et rivières que dans les ports, et pour les trajets maritimes.

Cet espion discret du Tzar est un homme aimable, poli et instruit. Sa femme, un peu enfant gâtée, passionnée pour la musique, distraite au possible, et, d'ailleurs, très naturelle et fort agréable, tient les propos les plus drôles et les plus inattendus. Un jour que nous causions du renvoi de Taïti du sieur Pritchard, ce missionnaire énergumène, Mme de Glasenapp me dit que son mari avait été, à l'âge de dix-sept ans, l'amant de la reine Pomaré, et, en me regardant avec ses yeux candides, elle ajouta ingénument : « Pomaré avait quatorze ans et était, paraît-il, assez jolie. Très ardente, et *tout entière à sa proie attachée*, elle avait mis mon pauvre futur mari sur les dents... »

CHAPITRE XXXI

Nommé à Palerme. — Visite d'adieu au roi de Prusse. — J'expose à Frédéric-Guillaume IV mes idées sur l'esprit public de la Prusse. — Je refuse un titre prussien de comte. — Aux eaux de Kissingen. — Le docteur Maas. — Le baron de Marshal. — A Neuilly. — Entretien avec Mme la duchesse d'Orléans. — Encore M. Guizot. — Curieux propos du roi de Prusse. — Ce que m'a dit le comte de Bülow des projets d'entrevue de Frédéric-Guillaume IV et de Louis-Philippe. — Susceptibilités du gouvernement prussien.

Kissingen, 26 juin 1845.

Nommé consul général à Palerme, par ordonnance royale du 12 mars, j'ai quitté Danzig, le 20 mai, laissant dans cette ville, où j'ai séjourné dix ans, « des regrets tels que nul étranger n'en a jamais fait éprouver », selon la lettre que m'a écrite, à cette occasion, le président de la Régence.

En arrivant à Berlin, j'ai écrit au maréchal de la Cour pour réclamer l'honneur de voir le Roi, avant de quitter la Prusse. Frédéric-Guillaume IV m'a aussitôt fait inviter à dîner à Potzdam. Au débarcadère du chemin de fer, une voiture de la Cour m'attendait pour me conduire au château. Le dîner était de vingt-deux personnes, au nombre desquelles se trouvaient le prince co-régent de Hesse-Cassel, le comte de Westmoreland, ministre d'Angleterre, plusieurs généraux, et quatre dames d'honneur de la Reine, dont trois abominablement laides.

La Reine m'a accueilli avec beaucoup de bonté et m'a adressé plusieurs fois la parole avant et après le dîner. Quant au Roi, il a été parfait, et plus bienveillant encore que je n'eus pu le supposer. Après le dîner, il m'a saisi la main et m'a entraîné dans l'embrasure d'une fenêtre du grand salon, du côté des cours du palais. Gardant une main dans la sienne, il m'a,

dans les termes les plus aimables, manifesté tous les regrets qu'il avait de me voir quitter la Prusse, me disant que j'étais « un ingrat » de m'en aller ainsi, et qu'il était cependant persuadé que l'ingratitude ne remontait pas jusqu'à lui, car il savait que je l'aimais.

Notre entretien a duré plus d'une demi-heure. Après plusieurs propos gracieux, parmi lesquels il m'a fait entendre qu'il ferait peut-être un voyage à Palerme, ajoutant que, puisque je le fuyais, ce serait lui qui viendrait me voir, le Roi me dit :

— « Mon cher Cussy, avant de me quitter, donnez-moi une preuve de votre amitié, en me disant, sur l'esprit public de la partie de la Prusse que vous avez habitée pendant près de dix années, ce que votre excellent esprit d'observation vous a porté à faire savoir à votre gouvernement. Laissez-moi en faire mon profit. Je ne sais pas toute la vérité : on ne me la dit pas toujours tout entière. Dites-la-moi, vous qui n'êtes pas un courtisan, mais un ami seulement...

— Sire, je suis tellement convaincu qu'en me faisant l'honneur de m'interroger d'une manière aussi nette, vous voulez que je vous réponde avec franchise, et sans aucune arrière-pensée ni réserve, que je parlerai avec le même abandon que si j'avais à mettre un rapport en chiffres sous les yeux de mon propre souverain.

— C'est bien comme cela que je l'entends, Cussy... Que pense-t-on, que veut-on à Danzig?... Que pense-t-on, que veut-on à Kœnigsberg?...

— Sire, à Danzig, l'affection pour vous est profonde. On y rencontre des opinions libérales, des désirs d'institutions représentatives; mais jamais les habitants de cette ville — sauf quelques rares exceptions qui se voient partout — ne manifesteront de vœux tendant à amener leur Roi sur un terrain autre que celui sur lequel il veut rester. En disant *Vorwaerts*, dans une circonstance solennelle, vous avez montré, Sire, la pensée de vous placer dans la voie qu'aujourd'hui on nomme le progrès : on attendra avec confiance que la volonté du Roi se manifeste; on acceptera avec respect ce

qu'il fera, ce qu'il donnera; et l'on sera content de tout ce qu'il fera, parce qu'on est heureux des témoignages de bonté, de bienveillance et de sollicitude qu'en toutes circonstances il a donnés à la ville de Danzig...

— Ce que vous dites-là, mon cher Cussy, me fait plaisir... A toute médaille, il y a un revers : continuez...

— Le revers de la médaille, Sire, est à Kœnigsberg. Là, l'esprit des masses est remuant, ou, plutôt, il a des meneurs qui le remuent. Là, les meneurs sont actifs, ardents, mauvais, et, s'ils connaissaient un moyen de contraindre leur Roi, — pardon, Sire, du mot que j'ai dû employer, car il rend exactement ce que je veux dire, — s'ils connaissaient, dis-je, un moyen de contraindre leur Roi à faire ce qu'ils désirent, ils n'hésiteraient pas à l'employer.

— Vous parlez, je le vois, mon cher Cussy, selon votre conviction... Cette vérité que vous m'exprimez, d'autres qui devraient me la dire, ne me la disent point.

— Comment, Sire, n'aurais-je pas la plus mauvaise opinion de l'esprit public d'une ville où le discours de tel professeur — que je m'abstiendrai de nommer (1) — trouve écho et approbation, quand il dit, dans une réunion nombreuse : « Ce qu'on nomme le juste milieu en politique est un déplorable système. Ce n'est, par comparaison avec le corps humain, ni la maladie ni la santé. Hé bien! moi et mes amis repoussons, pour l'Etat, un pareil système : mieux vaut un Marat qu'un Casimir-Périer! »

Ici, le Roi a mis ses deux mains sur la figure; un long silence s'est fait, qu'il rompit, en disant, après m'avoir repris la main :

— « Ah! les insensés, les fous, les misérables!... Et dire que je n'ai rien su de tout cela!... Vous savez, Cussy, que je compte aller à Kœnigsberg. Quelques personnes n'approuvent pas ce voyage... Et vous, qu'en dites-vous?...

— Sire, il y aurait de la témérité de ma part à dire que je

(1) Le professeur Burdach. (*Note de l'auteur.*)

désapprouve une résolution que vous n'avez prise qu'après mûre réflexion; cependant, je l'avouerai, je souhaiterais sincèrement que vous n'alliez pas à Kœnigsberg... »

De nouveau, Frédéric-Guillaume IV est resté pensif, puis il a dit :

— « Peut-être ferais-je mieux d'écouter votre désir, mais je suis annoncé, l'on m'attend, tout est prêt pour mon voyage. *Alea jacta est...* (1) »

Cette fois encore le Roi s'est plongé dans ses réflexions, et si profondément et si longtemps que la position devenait fort embarrassante pour moi. Enfin, je me hasardai à reprendre la parole :

— « Sire, j'ose avoir la respectueuse liberté de vous supplier de me faire l'honneur de me tendre la main, en témoignage que ma franchise ne vous a pas déplu.

— Une main, mon cher Cussy, une main!... Deux, mon ami... »

Et me saisissant les deux mains, il les a pressées et secouées avec bonté et effusion, en s'écriant :

— « Malheureusement, je le sens, vous êtes dans le vrai. Quant à votre franchise, elle me prouve votre amitié et je vous en sais un gré infini. »

La conversation s'est prolongée encore durant plusieurs minutes, et aurait, sans doute, duré davantage, si la Reine n'était pas venue dire à Frédéric-Guillaume IV que le Régent de Hesse-Cassel désirait se retirer. Le Roi m'a quitté, a pris congé du prince, et, au moment où il allait franchir le seuil de l'appartement, il s'est retourné, m'a appelé en disant à haute voix : « Cussy, où êtes-vous?... Je veux encore vous presser la main avant de vous quitter... » Je me suis avancé jusqu'au milieu du salon; de son côté, le roi de Prusse a franchi la même distance, et là, me prenant les deux mains, il m'a souhaité un heureux voyage.

(1) Fatale phrase que M. de Lamartine, cette girouette tournant à tout vent, a prononcée également, moins de trois ans plus tard, en contribuant à renverser une monarchie, pendant la durée de laquelle la France a été riche et prospère! (*Note de* 1849.)

Le Roi est parti le surlendemain pour la Prusse orientale. A son passage à Kœnigsberg, où, ainsi que je m'étais permis de le lui dire, souffle, à peu près dans toutes les classes de la population, un esprit de libéralisme qui touche au radicalisme, Frédéric-Guillaume IV a adressé une allocution sévère aux membres du conseil municipal (1).

J'ai eu la meilleure preuve possible que Sa Majesté Prussienne m'a su gré de ma sincérité. Quelques jours plus tard, à Kissingen, son ministre des affaires étrangères, le comte de Bülow, est en effet venu me trouver et m'a dit, qu'aussitôt après mon départ de Potzdam, son souverain lui avait témoigné son intention de me conférer un titre prussien de comte. M. de Bülow m'ayant ajouté que le brevet était signé et que je pourrai l'avoir en ma possession d'ici quelques jours, je l'ai arrêté, en lui exposant que « attendu les rapports assez froids existant entre Sa Majesté Prussienne et le roi Louis-Philippe, une pareille faveur pourrait être mal interprétée en France et me devenir nuisible dans ma carrière... »

La bienséance m'a interdit d'énoncer la vraie raison de mon refus au comte de Bülow. Je suis chevalier; à la mort de mon vénérable père, j'aurai droit au titre de baron : je suis plus fier de mon titre de « chevalier » ou de « baron français » que de celui de « comte prussien ».

La veille de mon départ pour Kissingen, j'ai assisté chez Mgr le prince de Prusse à une soirée où, là encore, j'ai reçu le meilleur accueil. J'y ai retrouvé un grand nombre d'anciennes connaissances et beaucoup de femmes que, vingt-deux ans auparavant, j'avais laissées à Berlin, jeunes, fraîches et jolies. Tant d'années pèsent sur le physique des femmes; mais, comme consolation, et pour elles, et pour moi, j'ai pu penser que toutes ces beautés resplendissaient encore du même éclat, car elles étaient escortées de jeunes vierges de dix-huit à vingt ans, jolies et fraîches comme avaient été leurs mères : Mmes de

(1) En 1847, à Trieste, le roi de Prusse me dit : « Ah! Cussy, comme vous aviez raison, en me parlant de Kœnigsberg! » (*Note de* 1849.)

Schlieffen, née comtesse de Schouvaloff, de Rochow, née de Wartensleben, d'Olfœrs, née Steigmann, etc...

Arrivé à Kissingen le 2 juin, je me suis installé à l'hôtel de Russie, et me suis placé entre les mains du docteur Maas. Vieux, routinier, pensant sans cesse au dommage que porte à Kissingen l'établissement de Hombourg et préoccupé de l'absence des familles russes, cette année, bon homme au fond, le docteur Maas est le véritable type des médecins des eaux, qui ne connaissent que *leurs* sources, ne jurent que par elles, les proclament une panacée universelle et répondent à toutes vos observations par un « Buvez!... » Entre le docteur Maas et ses clients, voici quel est le dialogue en usage :

— « J'ai mal au pied, docteur!

— Buvez trois verres.

— Je crois mon pied démis...

— Buvez quatre verres...

— En vérité, docteur, je crois qu'il est cassé...

— Cassé, dites-vous?... Buvez cinq verres... »

Les grands de la terre abondent à Kissingen. En ce moment, on y voit notamment : le prince Adalbert de Prusse, instruit, poli, timide; le duc régnant de Saxe-Altenbourg, qui, sous le nom de comte de Wittin, est accompagné de la duchesse, sa femme, et des trois jolies princesses, ses filles. Son frère puiné est également ici; c'est un triste prince, à gros éclats de rire, à grosses plaisanteries, et mieux fait pour se plaire avec les palefreniers qu'avec la bonne compagnie. Puis, nous avons encore la reine de Wurtemberg et la duchesse Paul de Wurtemberg.

J'ai retrouvé ici bien des connaissances : le colonel de Heister; le major de Witzleben; le major de Deventhal, dont la femme, née Arnim, est fort belle; la baronne de Spiegel, dont le mari est grand maréchal de la Cour de Weymar; sa fort jolie fille, la baronne de Seckendorff, le comte et la comtesse Walewski, etc... Je me suis particulièrement lié avec le baron de Marshal, lieutenant-général autrichien, ministre à Lisbonne. C'est un homme d'une instruction extrême, doué d'une grande

mémoire, gai, sarcastique au plus haut point et parlant le français avec esprit et admirablement.

Le baron de Marshal a rempli plusieurs missions de confiance. Après la mort du comte de Neipperg, cet amant de l'ex-impératrice Marie-Louise, « femme indigne et peut-être inconsciente », m'a déclaré le baron de Marshal, ce dernier a, en quelque sorte, administré le duché de Parme. Lorsque le mariage de la princesse Hélène avec le duc d'Orléans se négociait, il s'est rendu en Mecklembourg pour décider le grand-duc à ce mariage, démarche qui lui a fait bien des ennemis dans la « crème » viennoise (1). C'est encore le baron de Marshal qui fut chargé d'annoncer à l'empereur François la mort du duc de Reichstadt, fils de Napoléon. Voici ce que lui répondit le souverain autrichien :

— Puisque Dieu voulait disposer de lui, si jeune encore, mieux vaut que ce soit de mon vivant, malgré tout le chagrin que j'en ressens. Après moi, l'existence de ce jeune prince eût été un embarras pour mes successeurs, qui se seraient peut-être trouvés dans la nécessité de le faire enfermer.

D'après le baron de Marshal, les dernières paroles qu'a prononcées le duc de Reichstadt ont été un souvenir pour sa mère, en langue allemande, qu'il ne parlait pas habituellement. Le baron croit, qu'après la mort du comte de Neipperg, Marie-Louise a épousé M. de Bombelles, son maréchal de Cour. Quels tristes rôles a toujours tenus cette femme!...

Je me suis arrêté plusieurs jours à Bruxelles chez mon vieil ami, le marquis de Rumigny (2). Celui-ci m'a semblé triste. Ce n'est pas tant, je crois, d'être veuf depuis deux ans de Mlle Caroline de Trévise (3), qu'il rendait assez malheureuse et qu'il traitait comme une idiote, alors qu'elle n'était que lente et inerte, que d'avoir une ambassade qui n'en est pas une et d'être écarté des véritables affaires.

Chez M. de Rumigny, j'ai retrouvé avec bien du plaisir

(1) Voir chap. XXVII.
(2) Ambassadeur de France à Bruxelles.
(3) Fille aînée du maréchal Mortier.

M. Dupont, qui était médecin des gardes du corps du roi Louis XVIII, compagnie Gramont, lorsque j'y servais; il m'a donné des nouvelles d'anciens camarades que les circonstances politiques et ma vie à l'étranger m'ont fait perdre de vue.

De Bruxelles, j'ai fait diligence pour Paris où je suis arrivé le 10 de ce mois.

Le surlendemain soir, le Roi m'a fait l'honneur de me recevoir à Neuilly. Quel charmant intérieur de famille! Autour d'une table ronde, chargée de travaux féminins : tapisseries, broderies ou crochet, se trouvaient la Reine, ayant à sa gauche Mme Adélaïde, puis la jeune duchesse d'Aumale. Une place vide était à la droite de la Reine, place que, peu après, est venue occuper la princesse royale, toujours en deuil.

Sa Majesté n'a paru que vers 10 heures. Elle a parlé avec tous les hommes qui se tenaient en cercle, et, en ce qui me concerne particulièrement, ses paroles ont été fort obligeantes. Le Roi m'a fait, sur la Prusse, quelques observations au sujet desquelles je ne suis pas tombé d'accord avec lui. Il a voulu savoir le fond de ma pensée, et comme le cercle ne permettait pas une trop longue conversation en *aparté*, il a voulu que ce fût Mme la duchesse d'Orléans qui me servit de *truchement*. Le Roi causait en effet avec cette princesse, lorsque je vis cette dernière promener les yeux tout autour du salon; son regard rencontre le mien, fort avide de considérer l'intéressante et malheureuse veuve du plus excellent des princes, que je n'avais pas revue depuis Compiègne, en 1837. Peu après, une dame d'honneur s'est approchée de moi et m'a dit que Mme la princesse royale désirait me parler. Je me suis empressé de me rendre auprès de la princesse, qui m'a demandé des nouvelles de ses cousins et cousines de Prusse que j'ai eu l'honneur de voir tout naguère à Wiesbaden; puis elle a abordé la politique, et, pendant trois quarts d'heure, elle m'a fait parler sur l'esprit régnant dans les provinces prussiennes, sur les tendances de l'aristocratie, le plus ou moins de probabilité de la publication d'une consti-

tution en Prusse, le récent voyage de Frédéric-Guillaume IV à Kœnigsberg, etc... La princesse royale parle notre langue avec une grande facilité, et, lorsqu'elle croit ne pas avoir employé l'expression française la plus propre à rendre sa pensée, elle la reproduit en allemand. Ceci est arrivé deux ou trois fois durant mon entretien avec la princesse.

M. Guizot, ministre des affaires étrangères, se trouvait à cette réception. Il est écrit que cet homme politique ne me procurera que des étonnements désagréables (1). Ainsi, lui qui aurait dû avoir le désir de causer avec un agent politique arrivant de Prusse, il n'a pas su trouver deux minutes, avant son départ pour sa propriété de Val Richer, pour m'interroger sur un pays, notre voisin, où germe, en ce moment, un mal social réel, où les besoins de réforme politique et religieuse peuvent entraîner le souverain à des mesures qui le mettraient en opposition avec les deux grands Etats, ses amis politiques, l'Autriche et la Russie.

La veille, à Passy, dans son jardin, j'avais vu M. Guizot, juste le temps nécessaire pour qu'il me dise « qu'il était désolé vraiment de ne pas avoir le temps de causer avec moi; qu'il l'eût bien désiré, car dans le poste que j'occupais à Danzig, j'avais été dans le cas de faire connaître, par ma correspondance, des faits d'un intérêt réel qui étaient restés ignorés de la légation du Roi à Berlin; ... que j'étais un des meilleurs serviteurs de mon pays, qu'il ne m'oublierait pas dans le nouveau poste que le Roi m'avait confié... » Et ce court entretien s'était terminé par quelques autres banalités ou vaines promesses, car c'est bien de M. Guizot qu'on peut dire, en toute vérité : *Verba, voces, prætereaque nihil.*

Au reste, chacun dit ici que, hors les faits et les circonstances qui sont de nature à le maintenir au pouvoir, M. Guizot semble s'intéresser à fort peu de choses. Comment?... Il sait que, tout récemment, j'ai longuement causé avec le roi de Prusse, à Potzdam, puis à Kissingen, avec le comte de Bülow,

(1) Voir chap. XXVIII et XXIX.

ministre des affaires étrangères de ce souverain et il n'a pas la pensée d'avoir avec moi un entretien sérieux!... Il est vrai que ce que j'avais à dire à M. Guizot n'aurait pas servi à lui donner une voix de plus à la Chambre des députés. A quoi bon, alors?...

M. Dumon, ministre des travaux publics, bien qu'il m'ait fallu, pour le voir, passer par la formalité de l'audience, s'est, lui du moins, montré curieux des faits et des choses concernant la Prusse. C'est à lui que j'ai pu répéter un assez singulier propos du roi de Prusse, propos trop franc, sans doute, et qui dénote, qu'à la mort du roi Louis-Philippe, les cabinets étrangers s'attendent à voir naître des troubles politiques en France. Voici ce propos.

Causant à Danzig avec M. de Blumenthal, président de la Régence, de l'établissement du chemin de fer qui doit partir de Berlin et conduire à la frontière russe, le roi Frédéric-Guillaume s'est laissé aller à dire : « Il faut que ces travaux soient achevés dans fort peu de temps. Louis-Philippe est à la veille de sa mort et Dieu sait ce que deviendraient alors les travaux non achevés!... »

A Kissingen, le comte de Bülow m'avait dit qu'il travaillait toujours pour amener l'occasion d'une entrevue entre les deux souverains de France et de Prusse, et que, tout en éprouvant encore quelque répugnance à se rencontrer avec Louis-Philippe — afin de rester dans de bons termes avec son beau-frère l'empereur Nicolas — le roi de Prusse, au fond, désirait cette entrevue. Cette occasion, m'avait dit M. de Bülow, s'était présentée, il y a quelque temps, quand ce prince était allé à Sarrebruck. Si, alors, un envoyé français était venu complimenter Frédéric-Guillaume, on aurait pu arranger un voyage du roi de Prusse à Paris. Mais, au lieu de tout cela, c'est lorsque Frédéric-Guillaume était à Neuchâtel que le comte Mortier, notre ambassadeur à Berne, est venu porter des compliments. Ceci a gâté les choses et éveillé les susceptibilités prussiennes, car les compliments du comte Mortier ont été considérés comme portés, *unique-*

ment, au prince souverain de Neuchâtel, et dans les Etats prussiens, on a affecté de croire qu'on avait voulu éviter, en France, de complimenter le roi de Prusse.

J'ai trouvé — avec raison, il me semble — que le gouvernement prussien s'est montré d'une ridicule susceptibilité en établissant ces nuances subtiles. Le roi Frédéric-Guillaume ne faisait pas un séjour réel à Sarrebruck : comment chercher à l'y atteindre?.... Tandis qu'il devait s'arrêter assez longtemps à Neuchâtel, où, en bon « confrère », Louis-Philippe a envoyé son ambassadeur en Suisse porter des compliments au monarque prussien. N'était-ce pas suffisamment aimable?...

Donc, j'ai combattu les raisonnements de M. de Bülow, pour démontrer que les choses ne pouvaient se passer autrement qu'elles se sont en effet passées; mais ce que je n'ai pas voulu lui dire, c'est que le roi Louis-Philippe n'est plus porté, le moins du monde, aujourd'hui, à faire aucune avance à Frédéric-Guillaume IV : il laisse ceux qui boudent encore, bouder tranquillement, et Nicolas, et Frédéric-Guillaume, et d'autres encore. Car, ne faut-il pas considérer que le roi Louis-Philippe a dû se trouver offensé de l'affectation que son confrère prussien a mise à éviter de traverser le territoire français, lorsqu'il s'est rendu à Londres pour y tenir le prince de Galles sur les fonts du baptême, puis quand il est allé à Neuchâtel, en 1842 ?... Le souverain français ne fera plus, désormais, aucune démarche pour avoir une entrevue avec le roi de Prusse. Dans le temps, Louis-Philippe s'est expliqué avec quelque humeur à ce sujet, en causant avec M. Humann, chargé d'affaires de France à Berlin : « Frédéric-Guillaume a agi avec moi, a-t-il dit, comme on agit avec le chien de garde. Il a mesuré la longueur de la chaîne et il a toujours eu soin de passer un peu au delà. » Le propos m'a été rapporté par M. Humann lui-même.

Parmi les anciens amis que j'ai retrouvés à Paris, je nommerai le commandant Lapierre, capitaine du navire à bord duquel était le prince de Joinville, devant Tanger et devant

Mogador. Lapierre est toujours l'homme modeste d'autrefois. Il adore le prince de Joinville et m'a raconté sur ce prince des faits qui prouvent le courage et la haute intelligence du jeune amiral.

CHAPITRE XXXII

Congrès des savants à Naples. — Mon arrivée à Palerme. — Arrivée de l'empereur et de l'impératrice de Russie.— Le commandant du *Narval* à bord du *Kamtchatka*. — Libre langage des dames russes. — Long entretien, à l'Olivuzza, du « général Romanov » (l'empereur Nicolas) et du « chevalier de Cussy ». — Admiration du Tsar pour l'armée française; ses idées sur l'établissement des chemins de fer; ce qu'il pense de *la Russie en 1839* et de son auteur; ses réminiscences du vieux temps de Berlin. — Le duc Serra di Falco. — Tournées du Tsar et de la grande-duchesse Olga dans les églises et les couvents de Palerme. — Epilogue de mon entretien avec le Tsar. — Visite au prince Georges de Prusse; ce qu'il me raconte de l'empereur Nicolas. — Nombreuses réceptions de l'Impératrice de Russie; son goût pour la toilette et les bijoux. — Fiançailles de la grande-duchesse Olga et du prince royal de Wurtemberg. — La souveraine russe quitte Palerme. — Haine des Siciliens pour Naples et la famille royale. Le Tsar et le *Journal des Débats*.— Quelques mots sur les personnages de la suite de l'Impératrice de Russie. — Les dames d'honneur de la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwérin. — Mort du prince de Partana; son oraison funèbre.

Palerme, avril 1846.

Je quittai Paris en août 1845 et arrivai à la fin de ce mois à Naples, où se tenait alors un immense congrès de savants. L'un des vice-présidents de ce congrès était le fils aîné de Lucien Bonaparte, prince de Canino (1). Le congrès était nombreux, plus que celui de Milan, en 1844, qui comprenait 1 300 membres. L'on croit généralement que, parmi les savants qui se réunissent ainsi, chaque année, il se trouve quelques membres qui sacrifient aux faux dieux et qui ne sont que des agents secrets des gouvernements, se chargeant de noter les opinions politiques énoncées dans ces assemblées.

(1) Ce fils, connu lui-même sous le nom de prince de Canino, n'est autre que ce prince qui a joué un rôle si hideux à Rome, en 1848 et 1849. (*Note de l'auteur*, 1851.)

De Naples à Palerme, je fis la traversée en compagnie du duc de San-Pietro-Mayor, lieutenant-général pour le roi Ferdinand en Sicile. C'est un excellent et aimable homme, mais non pas un homme de génie, tant s'en faut, quoiqu'il m'ait dit que sa femme — une Française, née Bourdin — est « une femme de génie ».

Attendu le grand nombre d'étrangers que la prochaine arrivée de l'impératrice de Russie avait attirés en Sicile, j'eus beaucoup de peine à me caser dans l'hôtel de la *Trinacria*, en attendant que fût prête la jolie maison que j'avais louée, en bon air et en belle vue, hors de la porte Maqueda.

Je retrouvai à Palerme la famille Partana que j'avais tant connue autrefois à Berlin, et nouai d'agréables relations avec mes collègues et principalement avec le consul général d'Autriche, M. de Wallenburg, possesseur d'une femme jolie, aimable et intelligente, mais aimant la toilette, le monde et ses *flirts* au delà de toute expression. Puis, successivement, je fis la connaissance des principales familles palermitaines : le prince de Trabia, ministre de la justice et des grâces; son fils et sa belle-fille, le prince et la princesse de Scordia (1); le duc et la duchesse de Villarosa; le prince Malvaglia; le prince de Larderia; la princesse Lanza; le prince et la princesse de Montevago; le duc et la duchesse de Monteleone-Terranova; leur fils, le marquis del Vaglio, dont la femme, si belle, est si nulle en conversation; le prince et la princesse Niscemi; le duc de Serra di Falco; le prince et la princesse San Cataldo; le duc de Cacamo; le marquis de Forcella, aide de camp du roi des Deux-Siciles, etc... J'arrêterai là cette énumération; princes, ducs et marquis fourmillent dans cette ville.

Les navires à vapeur russes, le *Kamchatka* et la *Bessarabie*, jetèrent l'ancre dans le port de Palerme le 23 octobre 1845. A bord du premier se trouvaient l'empereur et l'impératrice de Russie, la grande-duchesse Olga et le prince Albert de

(1) En 1848, le prince de Scordia a pris le nom et le titre de prince de Butera, venant du côté de sa mère. [*Note de l'auteur.*]

Prusse. L'arrivée du Tzar était imprévue pour les autorités, bien que l'on eût appris son passage à Gênes et son projet de venir voir l'Impératrice à Palerme. Guidées par le duc de San-Pietro-Mayor, *luogo tenente* (lieutenant-général pour le Roi), les majestés russes se rendirent, aussitôt débarquées, directement à l'Olivuzza, charmant village où se trouvent les coquettes villas Radali, Serra di Falco, Butera, Monteleone et Belmonte, qui furent occupées par les souverains moscovites et leur nombreuse suite.

Les autorités palermitaines avaient cherché à prévoir toutes choses pouvant contribuer à l'agrément de l'impératrice de Russie pendant son séjour. Ainsi, la route menant à l'Olivuzza avait été refaite, les principales rues de Palerme avaient été repavées, des mesures prises pour que la circulation des voitures ne pût avoir lieu trop près de la demeure de l'Impératrice, les abords de sa villa recouverts d'un sable épais, etc... Enfin, on avait poussé la coquetterie des attentions, jusqu'à faire peindre aux couleurs russes les guérites des sentinelles montant la garde aux portes de la demeure impériale!... Croirait-on cependant que plusieurs Russes de la suite de l'Impératrice, tels que le prince Galitzin (1), le comte de Nesselrode (2), le comte Schouvaloff (3) et le général comte Orloff (4), ont déploré devant moi l'obligation où se trouvait leur souveraine d'habiter des villas qui, par leur peu de développement, n'étaient « pas dignes d'elle?... » C'est vraiment se montrer difficile : les villas Butera et Serra di Falco sont deux habitations charmantes, dont dépendent de vastes et magnifiques jardins, communiquant entre eux. Mais les Russes, qui voudraient voir le monde entier aux pieds de leur Impératrice, affectent souvent, à l'étranger, de trouver supérieur à ce qu'ils voient tout ce qu'ils ont laissé dans leur pays.

(1) Secrétaire de la légation russe à Naples. (*Note de l'auteur.*)
(2) Ministre des affaires étrangères de Russie. (*Note de l'auteur.*)
(3) Maréchal de la Cour de l'Impératrice de Russie. — (*Note de l'auteur.*)
(4) Aide de camp général de l'Impératrice. (*Note de l'auteur.*)

Deux jours après l'arrivée des souverains russes, le roi des Deux-Siciles débarqua lui-même à Palerme, accompagné de ses frères, les comtes d'Aquila et de Trapani.

Le navire de guerre français à vapeur, le *Narval*, mouilla dans le port de Palerme, le 30 de ce même mois d'octobre (1845). Il avait à bord le duc de Montebello, notre ambassadeur à Naples. L'amiral Heyden, commandant du *Kamtchatka*, envoya, le premier, un officier porter des compliments au capitaine du *Narval*, et celui-ci se rendit, quelques heures plus tard, à bord du *Kamtchatka*, pour faire sa visite à l'amiral moscovite. Les officiers russes se montrèrent fort empressés pour notre commandant et lui firent visiter leur navire, qu'il trouva en excellent état, mais trop chargé et *encombré*, sur le pont, de *roofs* et de « cahutes », dont, selon le capitaine français, « l'existence est de nature à embarrasser les manœuvres. »

J'ai connu beaucoup de Russes dans ma vie, et j'ai trouvé, en général, tous ceux qui ont beaucoup voyagé, très enclins à parler, avec une sorte de légèreté et de moquerie, de certaines choses de leur propre pays, pour lesquelles ils désireraient voir adopter quelques réformes; mais, depuis la publication de l'ouvrage de M. de Custine (1), j'ai constaté une grande réserve dans la conversation des Russes, et plusieurs d'entre eux m'ont avoué qu'ils évitaient de se montrer trop expansifs avec les étrangers, craignant, désormais, de voir leurs paroles recueillies au profit d'une publication et leur nom compromis. Je fus donc fort surpris de certains propos que me rapporta le commandant du *Narval* (2), au lendemain de sa visite à bord du *Kamtchatka*.

A diverses observations que notre compatriote se permit de faire, touchant l'encombrement du pont — observations dont les marins russes reconnaissaient la justesse — on répondait invariablement :

(1) *La Russie en 1839.*

(2) L'auteur ne nous donne pas le nom du commandant du *Narval*. (*Note de l'éditeur.*)

— Qu'y faire?... L'Empereur le veut ainsi... A telle époque, nous faisions de cette manière, et c'était bien... Puis, il a fallu changer. Qu'y faire?... L'Empereur le veut, et, malheureusement, il lui arrive souvent de ne plus vouloir le lendemain ce qu'il a voulu la veille. —

Au-dessus de la passerelle du commandant, le capitaine du *Narval* a remarqué une seconde passerelle; il en a manifesté son étonnement :

— Que voulez-vous? lui a-t-on répondu... C'est encore une création de l'Empereur. Habitué à dominer tout ce qui l'entoure, il n'a pas cru pouvoir se contenter de la passerelle du commandant, il en a fait établir une plus élevée à son usage personnel, sans s'inquiéter si elle ne serait pas fort incommode pour la manœuvre. —

De la part de marins russes parlant à des marins français, ce langage est étrange et semble dénoter que ceux qui n'ont pas craint de le tenir ont été, fréquemment, à même de reconnaître chez leur Empereur des irrégularités et une mobilité d'esprit déplorable.

Quelques jours après le débarquement du prince Albert de Prusse, arrivé en même temps que les souverains russes, je me rendis à sa villa, car j'avais hâte de présenter mes devoirs à ce prince qui avait été si aimable pour moi, durant mes séjours dans son pays. Le prince me dit que l'Impératrice savait que j'étais à Palerme et qu'elle désirait me voir au plus tôt. Le lendemain, en effet, je reçus la visite du comte de Brandenburg (1), fils naturel de Frédéric-Guillaume II et lieutenant-général prussien, qui me portait des compliments dont l'Impératrice avait daigné le charger pour moi. Ce même soir, à un thé chez le comte de Nesselrode, ce dernier me répéta, de son côté, ce que la veille m'avait dit le prince Albert de Prusse. Pour me parler, le ministre russe m'avait

(1) En 1848, le comte de Brandenburg a été chef du cabinet prussien, sous l'administration duquel le roi Frédéric-Guillaume IV, fatigué à bon droit des tendances anarchiques de l'Assemblée nationale, a dissous cette assemblée et octroyé à son peuple la constitution si libérale de la Belgique. (Note de 1851.)

emmené dans une sorte de boudoir où je vis, à loisir, étendue tout de son long sur un canapé, dans l'attitude d'une lionne au repos, sa fille, Mme de Chreptovitch (1), petite femme laide et sémillante, fumant sa cigarette, clignant les yeux, délaçant son corsage en nous disant : « Ah! messieurs, quelle chaleur!... J'éprouve l'envie de me mettre ici nue, comme la princesse Pauline devant Canova... » Si je rapproche de ce propos sans gêne, tenu *devant moi*, ceux, qu'à la même époque, j'ai entendu attribuer à la princesse Soltikoff, à la comtesse de Tiesenhausen, à Mlles de Nélidoff et Stolypine (2), dames d'honneur de l'Impératrice, je suis bien obligé de conclure que les dames de la haute société russe ont d'étranges libertés de langage.

Par le docteur Mandt, un des médecins de l'Impératrice (3). j'avais su, également, qu'à table, Sa Majesté avait eu la bonté de s'entretenir de moi avec l'Empereur, lui rappelant des souvenirs communs de Berlin, en 1821, et elle lui avait dit, notamment :

— Vous savez que Cussy est ici. Comptez-vous le voir?...

— *Si, signora. Con multo piacere*, avait répondu l'empereur Nicolas avec gaîté.

Le matin du 3 novembre, je reçus du baron de Meyendorff (4) un billet pour me faire connaître que le comte de Nesselrode désirait me parler, et je me rendis aussitôt chez le ministre russe qui m'annonça que son maître l'avait chargé de me dire « qu'une ancienne connaissance de Berlin désirait me voir; que cette ancienne connaissance habitait la villa Butera; que ce n'était point l'empereur de Russie, car celui-ci *n'était pas* à Palerme, mais un simple voyageur... »

En conséquence, je me rendis le lendemain à l'Olivuzza,

(1) Le comte de Chreptovitch, son mari, était chargé d'affaires de Russie à Naples. (*Note de l'auteur.*)

(2) Elle a épousé depuis le prince Galitzin, secrétaire de légation à Naples. (*Note de l'auteur.*)

(3) L'autre médecin de la suite de l'Impératrice était le docteur Marcus. (*Note de l'auteur.*)

(4) Ministre de Russie à Berlin. (*Note de l'auteur.*)

en frac civil et sans aucun caractère officiel. Bien que l'entrevue eût lieu, uniquement, entre « le général Romanov » et le « chevalier de Cussy », elle n'en fut pas moins intéressante, et, certes, je n'aurais point eu besoin de la consigner sur ce journal de ma vie pour en conserver le souvenir.

L'empereur Nicolas me fit prier d'attendre cinq *petites* minutes, et l'huissier de service me dit que le Tzar, qui venait de recevoir de nombreuses dépêches de Saint-Pétersbourg et de Paris, lisait en ce moment à l'Impératrice une lettre lui donnant des nouvelles de son petit-fils. Les cinq *petites* minutes n'étaient pas écoulées, que j'étais invité à pénétrer dans l'appartement où se tenaient l'Impératrice et son auguste époux. Le Tzar s'avança vers moi, me pressa les mains et l'Impératrice daigna également me tendre la main. L'un et l'autre me parlèrent de l'époque où j'avais eu l'honneur de me trouver si fréquemment avec eux, et tous les souvenirs de Berlin, de 1817 à 1824, furent passés en revue.

Quoique fort changé depuis vingt et un ans que je ne l'avais vu, et devenu chauve, le tzar Nicolas me sembla avoir conservé une santé à toute épreuve. Chez l'Impératrice, je ne retrouvai plus aucun vestige de la très belle princesse que j'avais connue. Elle m'apparut fort maigre, agitée par un tremblement continuel de la tête et des mains, et son visage portait toutes les empreintes de longues souffrances. Après un quart d'heure de conversation, l'Impératrice se retira en prononçant les paroles les plus bienveillantes et je mis à profit le déplacement que venait d'occasionner sa sortie, pour choisir, en quelque sorte, le terrain et me placer de telle façon que le visage de l'empereur Nicolas, qui se tenait debout, restât éclairé, pendant le temps qu'il daignerait me garder auprès de lui.

Dans cet entretien que je vais consigner, je reproduirai les paroles mêmes du Tzar, et ces paroles, je les soulignerai quand je voudrai noter qu'elles ont été prononcées avec force ou que le Tzar s'y est appesanti. Je noterai, aussi, textuellement mes réponses; mais, d'autres fois, cependant,

je ne transcrirai pas mes paroles; par exemple, lorsque les répliques de l'Empereur auront été de nature à indiquer ce qu'elles ont été. Ceci dit, voici la reproduction de cette mémorable conversation (1).

— J'avais bien appris, mon cher Cussy, que vous quittiez Danzig pour venir en Sicile, mais je vous croyais ici, depuis plus de temps... Ainsi, ce n'est qu'à Gênes que vous avez su la prochaine arrivée de ma femme... Oui, c'est vrai, la mienne a été imprévue; mais quand j'ai vu que je serais séparé de ma femme et d'Olga pendant dix mois, je n'ai pas eu le courage de me résigner à une aussi longue absence et j'ai voulu la rendre plus courte en venant passer quelques semaines ici avec elles et connaître par moi-même les lieux qu'elles habiteraient. Mais, quelque long que soit le voyage qui a été décidé par les médecins, quelque longue que doive être l'absence, je ne saurai me repentir du parti qui a été pris : la santé de ma femme a éprouvé un mieux réel, aussitôt qu'elle s'est trouvée de ce côté des Alpes, et, déjà même, depuis quelque temps, les palpitations ont tout à fait cessé... Il est vrai, Mandt vous a dit ce qui est. Il a toujours persisté à penser que les palpitations n'avaient pas pour cause un mal organique, et j'ai toujours partagé son opinion...

Les rapports de navigation directs entre la France et la Sicile sont-ils fréquents?... Le chiffre total des exportations de la Sicile est-il élevé?... Oui, je pense comme vous. Si le roi Ferdinand se déterminait à établir à Messine un lazaret brut, ce serait, en effet, d'une grande utilité pour la navigation en général, et pour la Sicile, en particulier... J'ai bien surpris le Roi, en lui disant que tout le monde, en Russie, mangeait, dès le mois de février, des oranges venant de Sicile.

Le Roi me traite avec une grande bonté. J'ai voulu mettre à profit mon voyage pour accroître les relations commerciales

(1) L'ensemble de cette conversation que j'ai eue avec l'empereur Nicolas fait l'objet de ma dépêche officielle du 4 novembre 1845 au ministre des affaires étrangères. (*Note de l'auteur.*)

entre la Russie et le royaume des Deux-Siciles : nous avons signé, dernièrement, un traité dans ce but...

— *L'empereur de Russie* a, je crois, Sire, assisté, par une bien belle journée, à des exercices militaires dont on croit qu'il a été satisfait?...

— Oui, mon cher Cussy, le Roi a bien voulu me montrer la portion de son armée qui se trouve à Palerme. La tenue est bonne, la précision laisse peu à désirer; mais il y a quelque mollesse, et Dieu sait si, le cas échéant, il ne manquerait pas de *ça!*...

Et l'Empereur, en disant ces derniers mots, frappait légèrement la poitrine de ses mains...

— Sire, ai-je osé dire, le Champ de Mars ne suffit pas tout seul pour former les armées. Trois Etats, seulement, en Europe, ont une école réelle pour faire des soldats : la Russie, au Caucase; la Grande-Bretagne, dans les Indes; la France, en Algérie...

— Ah! Cussy, parlez-moi de l'armée française!... J'en ai toujours été et j'en suis toujours un grand admirateur. Nous avons, plus d'une fois, appris à l'estimer à nos dépens; mais, quels soldats, toujours!... Quelles troupes que celles qui agissent en Algérie!... L'armée française a conservé les bonnes traditions : discipline parfaite, bonne tenue, intelligence, habileté. Et, comme il y a de *ça*, chez tous ces admirables soldats!...

Et, cette fois encore, le Tzar, qui avait prononcé les dernières phrases avec un réel entraînement, frappa son cœur avec force et animation...

— Et, reprit mon impérial interlocuteur, quelle ineptie de la part des journaux étrangers qui relèvent ces misérables échecs d'embuscades où quelques braves ont laissé la vie!... C'est de l'héroïsme qu'ils ont montré, ces soldats, qu'ils devraient parler uniquement!... Qu'est-il de plus beau que cet officier, ce nouveau Régulus, qui retourne à l'ennemi pour se faire trancher la tête, après avoir excité les siens à se défendre!... Et ce caporal, succombant sous le nombre

de ses blessures, embrassant le drapeau qu'il a enlevé, et s'écriant : *Il me restera!...* Ah! tout cela est admirable et montre l'énergie qui anime ces hommes-là.

Tout ceci, l'Empereur le prononça avec une grande chaleur, une grande rapidité, et sa figure reflétait la sincérité de sa pensée... Il se tut, puis reprit d'un ton plus calme :

— Des renforts sont envoyés en Afrique?... 10 000 hommes, je crois?...

— Je sais, en effet, Sire, que 7 000 ou 8 000 hommes sont partis de Toulon, mais je ne connais que ce que les journaux ont rapporté sur leur destination et la volonté où est le Roi de faire poursuivre Abd-El-Kader sur le territoire de l'empereur du Maroc, qui n'a pas exécuté le traité conclu avec la France.

— Oui, oui, Cussy. On a bien fait de faire repartir le maréchal Bugeaud pour l'Afrique. C'est un homme capable. Il est fâcheux que quelques difficultés se soient élevées entre lui et le maréchal Soult, et je ne conçois pas qu'une lettre attribuée au maréchal Bugeaud — lettre contre laquelle il a protesté — ait été de nature à les accroître, ainsi qu'on me le dit... On m'a dit aussi que le maréchal Soult se retirait des affaires. C'est fâcheux : par ses antécédents et par la renommée attachée à son nom, c'était un homme tout à fait indiqué pour être président du Conseil. J'espère, du moins, que tout cela ne dérangera rien aux affaires publiques. Avant tout et partout, la tranquillité! Voilà ce qu'on doit surtout désirer!

A quelle distance prodigieuse on se trouve ici des affaires!... A Pétersbourg, je reçois fréquemment des dépêches de Paris, en huit jours, et en quatre, de Berlin... Sans aucun doute, les chemins de fer que nous avons dans le Nord facilitent les communications (1). Ils ne sont pas fort avancés de ce côté-ci... A-t-on raison, a-t-on tort de ne se pas presser ici?... L'établissement des chemins de fer est devenu un des besoins de l'époque; il faut donc les établir. Moi-même, j'en ai créé

(1) Grand Dieu! Quelle vérité de M. de la Palice, l'empereur Nicolas m'a dite là! (*Note de l'auteur.*)

et j'en créérai encore, mais ils ont un réel inconvénient que l'on reconnaîtra de plus en plus avec le temps, et qui obligera, sans aucun doute, les divers gouvernements à prendre des mesures dont on ne saurait encore prévoir la nature. Autrefois, les classes les plus inférieures de la société ne pouvaient se déplacer, mais la facilité des transports va tout changer, *et la boue qui était tranquille au fond va monter à la surface...* Oui, Cussy, je le vois déjà, par le seul fait des bâtiments à vapeur et par la masse d'individus qu'ils amènent en Russie, du Havre et des points intermédiaires... Je sais bien, qu'à l'étranger, on nous regarde comme trop sévères, trop tracassiers en Russie, à l'égard des voyageurs; mais comment, cependant, ne pas exercer une surveillance réelle et continue, sur cette masse d'individus qui, pour le plus grand nombre, viennent chez nous afin d'y faire fortune?... Savez-vous qu'il y a, à Pétersbourg, 10 000 Français?... Et, en vérité, malgré la manie des Russes de ne considérer comme bon que ce qu'ils paient très cher, je ne puis concevoir comment un aussi grand nombre de modistes, de tailleurs, de gens de toute profession, peuvent trouver, non pas seulement à vivre, mais à faire des économies assez considérables pour retourner vivre tranquillement dans leur pays... Il est vrai que, dans le nombre, il arrive beaucoup de *rentières, dont plusieurs sont fort jolies*, et, comme je n'entends parler d'aucun scandale à leur sujet, je ne me préoccupe pas de savoir *si elles vivent effectivement de leurs rentes...*

Du reste, je dois le dire, sauf deux ou trois individus contre lesquels des mesures de police ont dû être prises, je n'ai nullement à me plaindre des Français qui sont en Russie, il y en a partout, cependant; car, dans le grand voyage que j'ai fait dans l'empire, dernièrement, je n'ai pas traversé une seule ville où il n'y eût un grand nombre de modistes et d'ouvriers français. Je n'ai jamais, d'ailleurs, eu aucune difficulté, à l'égard des Français, avec le gouvernement et le chargé d'affaires, qui est un homme de talent, et est, aussi, un homme de conciliation et de parfaite tenue. J'estime beaucoup le

comte Alphonse de Rayneval, et l'on peut reconnaître, si les affaires lui ouvrent le champ, qu'il sera le digne continuateur de son père. Je rends également toute justice au consul qui réside à Moscou. Comment l'appelez-vous donc?... Il porte un nom fort plaisant : ... Roux de Rognon... de Brochette?... Non... de Rochette, je crois!... (1).

Parmi les voyageurs, il en est bien quelques-uns qui ne viennent chez nous que pour mieux faire croire à la vérité de leurs publications, en disant : *J'ai vu.* Mais, croyez-moi-Cussy, *ou ils voient mal, souvent, ou ils disent mal, exprès, parce qu'ils savent que la critique et le scandale ont, malheureusement pour les lecteurs, plus d'attrait que la seule vérité...*

Voyant que je souriais et que je comprenais à qui s'adressait cette observation, l'empereur Nicolas reprit :

— Vous me comprenez, je le vois. Oui, *il* est arrivé à Pétersbourg, précédé par une assez triste réputation et porteur de lettres de recommandation données par des personnes assez *véreuses.* Toutefois, je devais des égards à ces recommandations et aux personnes auxquelles il était recommandé. Je l'ai donc reçu, avec une sorte de répugnance, je l'avoue, mais je ne le lui ai pas montré, et, en somme, je l'ai fort bien accueilli. Vous savez comment j'en ai été récompensé. Mais, j'en suis convaincu, et, malgré qu'on nous connaisse mal à l'étranger, que nos mœurs et que nos usages y soient souvent critiqués et mal jugés, les Français sont trop éclairés pour avoir, tous, regardé comme autant de vérités tout ce qu'*il* a avancé dans son écrit.

L'Empereur ne prononça pas une seule fois le nom de M. de Custine, auteur de *La Russie en 1839.* Plus tard, M. de Meyendorff me dit que la répugnance qu'éprouvait le Tzar pour M. de Custine tenait à certaines particularités de mœurs de cet individu, qu'on lui avait contées comme sûres.

Le Tzar me dit ensuite que son séjour à Palermo serait

(1) L'empereur Nicolas se divertissait à estropier ce nom. Il connaît, en effet, M. Roux de Rochette. (*Note de l'auteur.*)

de courte durée et qu'il n'attendrait même pas l'arrivée de son fils, le grand-duc Constantin, auquel il accordera la permission de voyager en Italie avant de retourner en Russie.

— En lui donnant cette autorisation, m'a expliqué l'Empereur, j'ai agi, je l'avoue, contre mes idées sur les inconvénients de laisser voyager les jeunes Russes à l'étranger; mais ce sera un court voyage, et j'espère qu'il n'en résultera aucun mal. En Russie, nous avons une religion, des mœurs, des lois, un climat qui nous sont propres. Il ne faut pas, en allant trop jeune à l'étranger, s'exposer à en rapporter des préventions contre son pays.

L'Empereur ajouta qu'il caressait, pour le grand-duc Constantin, le projet d'un voyage à Toulon, Alger et Brest. Il me fit part, aussi, du désir qu'il avait, qu'il existât un traité de commerce entre la France et la Russie, puis il me dit gaîment :

— Laissons les affaires et la politique et parlons du vieux et heureux temps de Berlin... Que de jolies femmes alors!.. Nous, nous étions jeunes... La belle Mme de Partana est ici, vous le savez... Je l'ai vue. Ah! la pauvre femme! Il a fallu qu'on me la nommât!... Dire, Cussy, qu'aujourd'hui, c'est ainsi de toutes les beautés que nous avons connues autrefois!... Mmes Stick et Seidler, ainsi que d'autres plus belles encore : Mmes de Bernstorff, de Papenheim, de Maltzahn, de Lottum..., elles sont, toutes, vieilles et fanées. Il n'y a que Mme d'Alopéus, peut-être, que les années ont respectée. Elle est toujours belle...

— Sire, c'est, à peu de chose près, ce que me disait S. M. le roi de Prusse, il y a deux ans (1)...

— Mon beau-frère! C'est un connaisseur, en effet... Comme vous, Cussy!...

L'Empereur me posa alors, avec force, la main sur l'épaule, et cette main me sembla peser un quintal.

La conversation continua sur ce ton amical et familier.

(1) Voir chap. XXX.

Nous parlâmes de diverses personnes amies que la mort nous a enlevées : le marquis de Bonnay, le comte de Caux, le comte de Modène, etc..., et, après quelques phrases échangées sur le climat de la Sicile, l'empereur Nicolas me tendit la main et me congédia, en me disant aimablement :

— Puisque après vingt ans passés, nous nous sommes retrouvés à Palerme, j'espère que nous nous retrouverons encore dans la vie. Adieu!... ou, plutôt, au revoir!... Comptez sur mon affection de vieil ami, mais retenez, je vous en prie, *que l'empereur de Russie ne sait rien de la conversation que le général Romanov a eue avec le chevalier de Cussy.* —

Au sortir de la villa impériale, je croisai le cortège du roi Ferdinand II. Le séjour de son hôte illustre semblait avoir fasciné le souverain des Deux-Siciles qui, chaque jour, se rendait à la villa Butera. Chaque rencontre des deux souverains débutait et se terminait par une accolade. Les entretiens avaient lieu en langue française, mais, souvent, en s'adressant à son interlocuteur, le Tzar disait : « Figlio mio », ce qui comblait de bonheur le monarque napolitain.

L'empereur de Russie, avant de quitter Palerme, engagea le duc Serra di Falco, gentilhomme attaché par le roi des Deux-Siciles à la personne de l'Impératrice, à venir le voir à Saint-Pétersbourg. Il lui devait bien cela. Le duc Serra di Falco est un homme facile, obligeant, heureux des honneurs de Cour et grand amateur de plaques et de cordons. Il se montra donc enchanté des bontés du Tzar pour lui; mais je sais pertinemment que, dans plus d'une occasion, placé dans la situation d'avoir à faire réponse à tous et de se prêter aux désirs de tous, le duc palermitain n'a pas trouvé, de la part des membres de la Cour de l'Olivuzza, les mêmes égards et les mêmes procédés. Ainsi, il me disait, un jour, avec amertume : « Ces messieurs me prennent, je crois, pour un domestique de place. »

Une autre fois, dans une soirée chez le duc de Monteleone-Terranova, j'entendis le comte de Nesselrode, quittant une table de jeu, à la suite d'une partie de whist avec la duchesse

de Monteleone, le duc de Cezaro et moi, dire, avec un air de sans-façon souveraine à ce pauvre duc de Serra di Falco : « Monsieur, je n'ai pas d'argent sur moi... Vous paierez à M. de Cussy un napoléon que je lui dois... » Et Serra di Falco, de lui répondre, en lui faisant un profond salut : « Oui, monseigneur!!! »

Je ne revis plus l'empereur Nicolas, qui quitta Palerme, dans la nuit du 5 décembre.

Avant son départ, il avait entrepris avec sa ravissante fille, la grande-duchesse Olga, une tournée dans les églises de Palerme. Il était muni d'une permission spéciale du pape pour entrer dans les couvents de religieuses. D'où grande terreur parmi les pauvres nonnes, qui s'étaient persuadées que l'empereur de Russie devait prendre possession de la Sicile et qu'il traiterait, sans doute, les catholiques de l'île comme ceux de la Pologne. Le cardinal Pignatelli, archevêque de Palerme, accompagnait, au début, le Tzar et sa fille dans ces visites des couvents; ensuite, il y renonça, ne pouvant, dans son ignorance totale de la langue française, répondre à l'Empereur, qui était même, dit-on, fort désagréable pour le prince de l'Eglise.

Comme épilogue de mon entretien avec l'empereur Nicolas, je dirai que le 1er janvier de cette présente année (1846), je reçus du comte Léon Potocki, ministre de Russie à Naples, un écrin, accompagné d'une lettre, portant que l'Empereur, son maître, l'avait chargé de me faire remettre, comme témoignage de sa bienveillance, à l'occasion de la publication de mon *Recueil des traités de commerce et de navigation*, une bague ornée du chiffre impérial. M. de Glasenapp, aide de camp du Tzar, et commandant de la corvette le *Prince de Varsovie*, entrée dans le port de Palerme le 25 décembre, en même temps que l'*Ingermanland*, battant pavillon du vice-amiral Lutké et portant le grand-duc Constantin, me dit que les bagues ornées du chiffre impérial constituent, en Russie, une distinction réelle et que le souverain ne les remet qu'à des personnes ayant, au moins, rang de général.

Le prince Georges de Prusse, fils du prince Frédéric de Prusse qui commande à Dusseldorf, était arrivé vers la fin de novembre (1845) à Palerme, en même temps que le général prussien de Rauch, le comte Tolstoï et la comtesse de Heyden, femme de l'amiral de ce nom. J'allai voir le prince Georges, que j'ai connu tout enfant. Ce jeune prince est maladif et son érudition est remarquable. Il aime particulièrement l'étude de l'histoire et celle des beaux-arts. Sa conversation est des plus variées. A peine âgé de vingt ans, il a déjà lu tous les mémoires qui existent en France, en Allemagne et en Angleterre, connaît à fond les littératures de ces différents pays et cause aisément de tous les principaux ouvrages des moralistes, philosophes et économistes. Son caractère est enjoué et quelque peu moqueur. Ainsi, il m'a dit en souriant :

« Savez-vous que l'empereur Nicolas, pendant son récent séjour à Florence, paraissait préoccupé et de mauvaise humeur?... Savez-vous qu'il a été voir, à Venise, la comtesse de Luchesi-Palli, ci-devant duchesse de Berry, et qu'il l'a mise en colère?... Mais aussi, on n'est pas distrait comme l'Empereur russe... N'a-t-il pas dit à la mère d'Henri V, qu'il est un grand admirateur des princes d'Orléans, qu'il avait nourri l'espoir que son voyage en Italie lui fournirait l'occasion de rencontrer l'un d'eux?... Puis Sa Majesté Impériale a parlé avec un grand éloge de la bravoure du duc d'Aumale en Algérie, de l'héroïque conduite et du sang-froid du prince de Joinville devant les ports du Maroc, et a vanté l'admirable éducation donnée par votre Roi à ses fils! »

Le prince Georges de Prusse doit avoir quelque motif d'en vouloir à l'empereur Nicolas, car il s'est quelque peu moqué de la prétention qu'on avait, en Russie, d'être Romanov, et, en Autriche, d'être Habsbourg.

« En effet, me dit-il, il n'existe réellement, ni Romanov ni Habsbourg. La descendance du côté des femmes ne saurait rendre l'empereur Nicolas, Romanov; ni l'empereur d'Autriche, Habsbourg; ni le prince de Galles, fils de la reine Victoria, Este ou Brunswick. »

L'impératrice de Russie reçut beaucoup, durant son séjour en Sicile, et saisit toutes les occasions de plaire aux Palermitains. Elle contribua, dans une très large part, aux diverses bonnes œuvres et aumônes et donna de nombreuses et splendides fêtes à la villa Butera. Je tiens de M. de Meyendorff que, pour la réunion du 18 décembre, jour de la fête de l'empereur Nicolas, l'Impératrice avait rayé de la liste des invités la marquise del Vaglio et la duchesse Gualtieri, deux fort jolies femmes dont le Tzar s'était, paraît-il, beaucoup occupé (1). Le duc Serra di Falco intercéda, disant que quatre beaux yeux versaient des larmes, et, qu'un pareil jour, la miséricorde était de mise : l'Impératrice céda, mais ne manqua pas de dire, à voix haute, au cours du bal :

« La belle marquise est trop grande, trop forte, et a les bras beaucoup trop charnus... La belle duchesse a le tort de comprimer beaucoup trop sa gorge dans son corset... »

Aimant beaucoup le plaisir et la distraction, l'Impératrice recherchait toutes les occasions de s'amuser, et sa santé s'opposant, peut-être, à ce qu'elle puisse cultiver un talent qui réclamerait, journellement, quelques heures d'assiduité, ses goûts sont devenus futiles, et j'ai entendu dire par Mmes de Chreptovitch et de Heyden, qu'elle aime à ce point la toilette, que le coiffeur français qui l'accompagne dans tous ses voyages doit la coiffer quatre fois par jour, régulièrement, et quelquefois cinq.

Elle est très glorieuse de ses bijoux. En voici un exemple. Elle apprit, qu'à l'une de ses soirées de la villa Butera, la princesse de Scordia portait beaucoup plus de diamants qu'elle-même. Quelques jours après, l'Impératrice réunissait chez elle cette princesse, la duchesse de Monteleone, les princesses de Partana et Niscemi et autres femmes des premières familles; elle leur exhibait toutes ses parures et leur prouvait... peut-être, qu'elle en possédait beaucoup plus, même en voyage, qu'aucune parmi elles.

(1) Le marquis del Vaglio, son mari, est le fils aîné du duc de Monteleone. La duchesse Gualtieri est la sœur aînée du marquis. (*Note de l'auteur.*)

Le 20 janvier, au déjeuner que son fils, le grand-duc Constantin, lui offrait à bord de l'*Ingermanland*, l'impératrice de Russie annonça les fiançailles de la grande-duchesse Olga avec le prince royal de Wurtemberg. Je ne sais si j'ai dit déjà combien est belle la grande-duchesse, et l'on pourrait dire que tout est irréprochable en elle, si sa taille n'était vraiment trop élevée pour une femme et si son pied n'était pas aussi fort. Elle a vingt-quatre ans et a, par conséquent, un an de plus que son futur époux. Celui-ci est grand, bel homme, à l'idée des campagnards, mais certainement pas joli homme, et la couleur, d'un blond roux, des cheveux et de la barbe, nuit beaucoup à sa physionomie.

Malgré l'affectation montrée par tous les Russes qui m'ont parlé de ce mariage, à témoigner leur contentement de ce que le projet d'une union de la grande-duchesse Olga avec l'archiduc Etienne ait été abandonné, je persiste à croire, que c'est en Autriche qu'il y a eu obstacle à la réalisation de ce projet. L'Autriche n'a point consenti, probablement, à ce que la grande-duchesse Olga ne se fît pas instruire dans la religion catholique, tandis que le petit Wurtemberg n'avait rien à exiger. Mais les Russes mettent un certain point d'honneur à ce que les princesses de leur famille impériale ne changent point de religion.

L'impératrice de Russie quitta Palerme, à bord du *Kamtchatka*, le 16 mars (1846). Son départ donna lieu à des signes de désolation et de deuil public : les négociants fermèrent leurs boutiques; l'on composa des chansons populaires déplorant le départ de « la bienfaitrice de la Sicile ». Plusieurs personnes bien informées m'ont dit — et elles sont dans le vrai — que ces démonstrations exagérées n'avaient pas comme unique mobile la sympathie pour l'Impératrice. Elles constituaient surtout une *leçon* et un *défi* pour le roi des Deux-Siciles et sa famille, pour laquelle rien de semblable n'a lieu quand LL. MM. Siciliennes ou leurs augustes frères se rendent à Palerme.

J'avais lu et j'avais souvent entendu dire que la haine de la Sicile pour Naples est extrême, et je ne mettais pas en doute

que le narrateur ou l'écrivain n'exagérât beaucoup. Mais, depuis que j'habite Palerme, j'ai pu me convaincre que narrateurs et écrivains ont dit la vérité. Le peuple sicilien, en effet, se regarde comme négligé, déprimé et avili, même, par l'oubli dont il est l'objet de la part du gouvernement. Il ne croit pas aux bonnes intentions de son souverain pour lui, et se considère comme étant toujours sacrifié aux populations des Etats napolitains. S'il n'a peut-être pas tout à fait raison, il faut reconnaître, toutefois, qu'il a de nombreux griefs à énumérer.

Le peuple sicilien n'aime donc pas son gouvernement, et l'esprit public de l'île n'est favorable, ni à la réunion des deux pays sous un même sceptre, ni à l'auguste famille qui est placée sur le trône. On accueille avec facilité, avec bonheur même, tous les bruits fâcheux venant de Naples, et de nature à jeter quelque ridicule sur l'intérieur de la famille royale. C'est ainsi, par exemple, que l'on colporte, avec satisfaction, en ce moment, à Palerme, le bruit de désaccords qui existeraient entre la reine et le roi des deux-Siciles, à l'occasion de la marquise de Nunziante, dont Ferdinand II s'occuperait beaucoup.

Tous les éléments pour une révolution tendant à une séparation manquent actuellement. Il n'existe, assure-t-on, ni hommes capables de la diriger, ni fortunes en état de faire des sacrifices pour entretenir le soulèvement qu'on pourrait provoquer. C'est la réponse que faisait à un *frondeur* sicilien qui lui confiait ses haines, le colonel baron de Hoffgarten, personnage important de la Cour de l'Olivuzza (1).

« Ah! fut-il répliqué au baron qui me répéta cette conversation quelques jours après, il se trouvera de tout cela. Quand le moment sera venu, il y aura des hommes capables, de l'argent et des soldats patriotes (2). Et, avant vingt ans, vous le verrez, la Sicile formera un Etat indépendant. »

(1) Maréchal de la Cour de la grand-duchesse de Mecklembourg-Schwerin. (*Note de l'auteur.*)

(2) Tout cela s'est, en effet, à peu près trouvé, et le jeune patriote a été bon devin. Mais quel rôle important a joué l'imprévu dans la révolution de la Sicile. (*Note de janvier* 1849.)

Ainsi qu'on l'avait prévu, les villas occupées par les Russes ont été rendues dans un état de saleté remarquable. Les meubles, les tapis, les tentures semblent avoir servi pendant quinze ans. Malgré ses sentiments *courtisanesques* les plus obséquieux, et malgré son enthousiasme *tout russe* et qui *amène des larmes dans ses yeux*, le duc Serra di Falco ne m'a point caché l'état de désordre et de dégradation des villas, et je lui ai sans doute donné une douche d'eau glacée en lui disant :

« Pourquoi donc tous ces hôtes momentanés, maîtres et valets, se seraient-ils crus obligés à aucun égard?... Ils devaient penser, par l'accueil qu'ils recevaient, que tout ce qui venait de leur part serait trouvé fort bien!... »

Ce bon duc Serra di Falco, qui ne se tient pas de joie de l'invitation que lui a faite l'Impératrice d'aller à Saint-Pétersbourg assister au mariage de la grande-duchesse Olga, m'a encore raconté que l'Impératrice lui avait dit, un jour, que ce qui donnait le plus d'humeur au Tzar et entretenait ses dispositions d'irritation contre la France, c'était le langage du *Journal des Débats*, qu'il considère comme la feuille publique dépositaire de la pensée du roi Louis-Philippe. L'Impératrice avait ajouté que son époux a, depuis longtemps, le désir sincère de se rapprocher de la France, mais que son amour-propre, blessé par le ton de critique d'un journal qu'il suppose inspiré par le monarque français, le retient seul.

L'impératrice de Russie ayant quitté Palerme, ainsi que je l'ai dit plus haut, il est probable que je n'aurai plus d'ici longtemps à me préoccuper des faits et gestes de la Cour de Russie; aussi, vais-je consacrer ici quelques lignes aux personnages principaux que sa présence avait conduits en Sicile; à ceux, du moins, dont je n'ai pas encore parlé.

Le comte Schouvaloff, maréchal de la Cour de l'Impératrice, est, à coup sûr, un homme de sens et d'esprit. J'en dirai autant du général Apraxine, chevalier d'honneur, mais point du comte Orloff, aide de camp général de l'Empereur, son confident et son ami. Ce fort bel homme à l'air important

est bien de ces gens si nombreux en ce monde dont on peut dire avec le fabuliste : « Belle tête, mais de cervelle point. » Le comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères, est un petit vieillard, gai, poli, instruit et habile; et, de même, le baron de Meyendorff, ministre de Russie à Berlin, qui, en plus, est un géologue des plus distingués. Le docteur Mandt, le premier médecin de l'Impératrice, est instruit, mais vain et sentant un peu le charlatan. Il est systématique et voit toujours et partout des maladies de foie. Sa femme, Allemande comme son époux, a dû être autrefois assez bien de figure. Sa manie favorite consiste à poser pour une Parisienne! La pauvre femme!... Si jamais on l'a prise pour une Parisienne, ce n'a dû être que pour une grisette des boulevards!... L'amiral comte de Heyden est une personne instruite et de fort bonne compagnie, ainsi que sa jolie femme. Comme jolies personnes, je n'aurai garde d'omettre la comtesse Léon Potocka et sa fille, non plus que les quatre dames d'honneur de l'impératrice de Russie, surtout Mlles Stolypine et de Nélidoff. Celle-ci, grande et admirablement belle, bien que n'étant plus de la première jeunesse, passe généralement, même parmi les Russes, pour être la maîtresse de l'empereur Nicolas. Est-ce à tort ou à raison?... Je ne puis trancher la question. Toujours est-il que Mlle de Nélidoff, quoique peu aimée de son auguste souveraine, a un air d'assurance et d'impératrice au petit pied, dénotant qu'elle est sûre de sa position.

Puisque je parle de demoiselles d'honneur, je dirai que la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwérin avait amené à Palerme deux dames de compagnie. Je ne nommerai aucune de ces deux personnes, car elles étaient, vraiment, peu agréables à contempler. Elles dansaient comme des évaporées. L'une a des prétentions à la beauté que rien, absolument, ne justifie; l'autre, affligée d'une chevelure blonde filasse, est franchement laide. C'est, je crois, l'usage à la Cour de Schwérin d'avoir des dames d'honneur disgraciées de la nature. Comme je rappelais, un jour, au colonel de Hoffgarten, qu'en 1841, me rendant en France, j'avais rencontré, non loin de Stras-

bourg, le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwérin, et que la voiture-omnibus qui portait les dames d'honneur m'avait paru fort commode, le colonel me répondit :

« Cette voiture attirait, en effet, l'attention de tous, aux relais de poste; mais ce n'était pas seulement pour sa commodité. Une fois, je vis, sortant de l'école, des enfants s'approcher de la voiture. Ils regardèrent les dames d'honneur et s'écrièrent en se sauvant : « Dieu! qu'elles sont laides! »

Vincent Griféo, prince de Partana, duc de Floridia, est mort à Palerme, le 3 de ce mois (avril 1846), à l'âge de cinquante-quatre ans environ. Fils aîné de cette duchesse de Floridia, que le roi Ferdinand Ier, grand-père du monarque régnant, avait épousé morganatiquement, après la mort de la reine Caroline, le prince de Partana appartenait aux plus anciennes familles de Sicile. Bien que sans esprit ni instruction, il était fort estimé. Comme diplomate, il occupa les plus hautes situations. Je l'ai fort connu dès l'année 1819, alors qu'il était ministre de son Roi à Berlin. Comme ambassadeur extraordinaire, il assista au couronnement du roi George IV d'Angleterre. Depuis, il remplit les fonctions d'ambassadeur à Turin et à Madrid, où il négocia le mariage de Ferdinand VII avec la princesse Christine des Deux-Siciles. Le mauvais état de sa fortune lui fit refuser l'ambassade de Rome et l'obligea à venir se fixer à Palerme.

La fortune de cette famille est toujours fort délabrée. L'achat de la terre de Zucco et la reconstruction du palais Partana (1), sur la place Marina, ont commencé la ruine, qu'une mauvaise administration et les dépenses exagérées de la splendide princesse de Partana, née Palagonia-Gravina, à laquelle son mari ne savait rien refuser, ont accrue.

Le prince laisse une famille nombreuse : quatre fils et quatre filles. L'aîné des fils, qui, jusqu'à présent, a porté le titre de duc de Cimina, est marié avec une fille du prince de Cassaro. Le plus jeune fils est au service d'Autriche. Lucia, la fille

(1) Il avait été détruit de fond en comble, par un tremblement de terre, en 1823. (*Note de l'auteur.*)

aînée, fort laide, à la grande désolation de sa mère, est la marquise Artale. La seconde des filles, Marie, est, en revanche, le portrait parlant de la princesse de Partana, ce dont je la félicite. Le frère puîné du défunt, le comte Griféo, est, actuellement, ministre des Deux-Siciles à Florence.

Le prédicateur que j'ai entendu aux funérailles du prince de Partana a failli faire éclater la guerre entre les Napolitains et les Palermitains qui assistaient à la cérémonie. Jamais oraison funèbre plus maladroite n'a été prononcée. L'orateur a rappelé que le prince défunt n'a point signé la Constitution de 1820. « Constitution, a-t-il dit, que les Napolitains ont si mal su défendre qu'il a suffi de quatre baïonnettes autrichiennes pour mettre l'armée en déroute... » Puis, il a complété l'éloge du prince, en disant : « Dans toute la Sicile, il était le seul gentilhomme qui eût des talents et de l'instruction... » Des chuchotements désapprobateurs se sont fait entendre. A la sortie de l'église, Napolitains et Siciliens se regardaient avec haine, étant tous fort mécontents : les uns, d'avoir entendu, devant les Siciliens, apprécier en de tels termes leur bravoure; les autres, d'avoir été, en présence des Napolitains, traités d'ignorants... Et, certes, cet étrange orateur eût pu se dispenser de parler de talents et d'instruction à l'occasion du prince de Partana!...

CHAPITRE XXXIII

Détails sur la Sicile et ses habitants : tout y est arriéré de cent ans; contrastes; décès; manque d'instruction. — Un *u* changé en *a*. — Souvenir de la villa Valguarnera. — Nombreuse noblesse. — Propos de vieilles pécheresses. — Histoire de duel. — Les *jettatore*. — Ferdinand II et la famille royale devant les Siciliens. — Opinion du général Vial. — M. Guibert de Valory. — Ce qu'il m'a dit du traître Deutz. — Je quitte Palerme pour Trieste. — Le comte Rossi. — A Venise. — Le comte de Chambord. — Propos de la marquise de Bonnay. — Arrivée à Livourne. — Début des polissonneries révolutionnaires. — Le *Périclès* et son pavillon. — « Liberté, Egalité, Fraternité ». — Le gouvernement provisoire. — Quelques mots sur les onze « Sages ». — M. de Salvandy à Jersey.

Palerme, 3 mai 1847.

L'on m'écrit de Paris : « Vous allez recevoir votre nomination de consul général à Trieste, mais dites-vous bien que vous ne moisirez pas longtemps dans ce poste... » Et, moi, j'ajoute : « Fasse Dieu, en effet, que ce ne soit pas pour beaucoup d'années que cette nomination me fixe à Trieste, car je suis peu désireux de longs rapports avec les autorités autrichiennes, si méticuleuses, si inquiètes toujours! »

Mon départ est déjà fixé. Je quitterai Palerme, le 13 de ce mois, sans beaucoup de regrets de laisser mes fonctions en Sicile, mais en éprouvant quelque chagrin de voir rompre aussi promptement quelques relations d'amis que je savais apprécier : les Wallenburg, les familles Trabia, Villarosa, Partana, Monteleone, Serra di Falco et quelques autres (1).

Au moment de quitter Palerme, où j'ai passé vingt mois, je m'aperçois que si j'ai beaucoup parlé du Tzar, de l'impératrice de Russie et de leur suite, je n'ai à peu près rien dit de la

(1) Voir chapitre précédent.

Sicile et de ses habitants. Il est temps que je répare cet oubli.

Tout de suite, je dirai qu'on éprouve bien du désappointement, en habitant le pays palermitain, où tout, excepté le luxe effréné dans la toilette des femmes, est arriéré de cent ans. Ainsi, comme communication entre l'île et la terre ferme, un navire à vapeur de commerce, le *Palermo*, fait, une fois par semaine, le service entre Naples et Palerme, et touche quelquefois à Messine; aussi reste-t-on parfois, en hiver, vingt et vingt-cinq jours sans nouvelles de Paris. Routes peu fréquentées et impraticables aux voitures : *sur une seule*, celle de Palerme à Messine, il existe une diligence postale, fort pitoyable d'ailleurs, Quant aux ponts, on en trouve quelques-uns, mais en général, pour passer les cours d'eau, les piétons sont portés à dos d'homme, tandis que les voitures et les chevaux suivent le gué. Voilà où l'on en est encore ici!...

Après cette sensation d'isolement et de vie à un siècle en arrière, ce qui frappe ici le plus est un composé ou un assemblage de contrastes et d'anomalies. Beaucoup de prêtres, beaucoup d'églises fort belles, des autels en plein air et des madones devant lesquelles brûlent des lampes, à tous les carrefours et dans toutes les rues; mais, ni vraie religion, ni décence dans les cérémonies de l'Eglise et dans les processions, ni — je dois le dire — bonnes mœurs. Loin de là, hélas!... Grand luxe d'équipages et de toilettes, mais fortunes mal administrées et en partie détruites... Palais de dimensions grandioses, mais rongés par l'abandon ou le manque d'entretien, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On dit que le marbre est partout, mais, en vérité, la saleté, la dégradation, les toiles d'araignée s'opposent à ce qu'on puisse reconnaître si c'est le marbre ou la brique qui a servi à la construction de l'édifice... Morgue et vanité aristocratique, mais, absence, dans les enterrements, je ne dis pas, de tout faste, mais de toute convenance, de toute décence, de tout respect pour les restes mortels d'un père, d'une mère ou d'un enfant.

Voici ce qui se passe pour les décès. Trois ou quatre heures après la mort, le défunt, quel que soit son rang, quel que soit

son âge, quel que soit son sexe, quel que soit son degré de parenté avec les survivants, est placé, enveloppé dans un linceul ou habillé, dans une chaise à porteurs. S'il est pauvre, le défunt est transporté, sans autre cérémonie, par deux hommes sales et déguenillés, soit à la fosse commune, soit au pourrissoir du couvent des Capucins. Si le mort est riche, on recouvre la chaise à porteurs d'un drap brodé, et cette chaise est quelquefois accompagnée par deux prêtres jusqu'à la porte de la ville. Dans les grandes familles, il se fait *parfois* des funérailles plus ou moins solennelles, et le corps est alors déposé dans un cercueil, véritable bahut, lequel est transporté dans les caveaux d'un couvent. Le plus à la mode de ces couvents est, sans contredit, celui de Santa Maria di Jésu. C'est là que sont déposés deux enfants de la duchesse de Berry, devenue comtesse de Luchesi-Palli, et, notamment, celui qui est né à Blaye (1).

Je n'en finirais pas, si je voulais tout dire, et le manque des choses les plus essentielles à la vie commune et à la vie élégante, par suite de l'insouciance des gens de ce pays, et l'absence des livres, des journaux, d'institutions littéraires et artistiques, et l'absence d'instruction chez les 99 pour 100 des Siciliens.

A Palerme, on se montre, le matin — et le soir, en été — au Corso en brillant équipage; le soir, au théâtre, en grande toilette. Quelquefois, on va, dans les grands bals, exhiber ses nombreux diamants, ses multiples décorations, portant l'ennui partout. Voilà la vie des gens du pays, avec lesquels les étrangers n'ont, en somme, que fort peu de rapports!... Malgré la réputation d'hospitalité que l'on a faite, Dieu sait pourquoi! à la société de Palerme, on n'y voit guère de salons d'ouverts, à part, les vendredis, celui de la princesse de Partana, et, tous les jours, celui de la princesse de Montevago, où le prochain est, par parenthèse, si peu ménagé. Sauf le comte Alexis de Saint-Priest, à cause de ses relations étendues, et moi-

(1) Anne-Marie-Caroline, née le 10 mai 1833. (*Note de l'auteur.*)

même, grâce au prestige particulier que m'avait fait donner ma connaissance de la famille impériale de Russie, je ne vois aucun des nombreux étrangers qui sont passés en Sicile durant mes vingt mois de séjour, à avoir été admis à la table des Palermitains, et encore ces invitations que M. de Saint-Priest et moi avons reçues, n'ont-elles été adressées que par des indigènes ayant voyagé en France et ailleurs, et connaissant d'autres usages que ceux de leur pays.

Les classes intermédiaires siciliennes sont mal aisées, ignorantes; les hautes classes sont dédaigneuses, ignorantes aussi de tout, et l'on peut dire qu'elles méprisent, en quelque sorte, tout ce qu'elles ne comprennent pas et tout ce qui n'est pas elles, tout ce qui se fait hors de l'île, hormis les modes. On sait, sans doute, qu'il existe une Naples, capitale du royaume, une Rome, capitale de la catholicité, un Paris, d'où viennent les modes; et, actuellement, on sait aussi qu'une ville du nom de Saint-Pétersbourg est la capitale de l'empire de cette impératrice qui a demeuré à l'Olivuzza. Voilà, à peu près, à quoi se bornent les connaissances géographiques de la plupart des Palermitaines, duchesses, marquises ou comtesses!... Quant aux hommes, ils ne sont pas beaucoup plus instruits, et c'est fort exceptionnellement qu'on rencontre, dans un salon, un gentilhomme avec lequel il soit possible d'avoir une conversation de quelque intérêt. Comme heureuses exceptions, je tiens à nommer le prince de Scordia, le duc Serra di Falco, le prince Granatelli, le marquis San Isidoro, le baron Calafatti, le prince San Cataldo. Certes, je ne prétends pas *absolument* que ce soient là tous les noms de gentilshommes instruits, mais, pour Palerme, il en manque bien peu.

Touchant Palerme, au delà de la porte Maquéda, est le joli village de l'Olivuzza, dont le nom est venu déjà bien souvent sous ma plume. Par suite d'une erreur, typographique ou non, le *Journal des Débats* a toujours écrit ce nom : Olivazza. D'où colère des Palermitains, qui ont vu, là, une offense préméditée et continue. La terminaison *uzza* est affectueuse, douce et distinguée; celle *azza* est, au contraire, méprisante. Mais que

diable! Est-il étonnant que le *Journal des Débats* ne soit pas au courant de ce *distinguo?*... Selon les Siciliens, le nom d'Agatuzza, diminutif caressant d'Agata (Agathe), deviendrait une injure, si l'on changeait l'*u* en *a!*... Que ne peut pas le changement d'une lettre dans un mot?... Que de sang n'a pas coulé jadis pour un iota?... Pour couper court aux subtilités des Ariens, on inventa au Concile de Nicée (1) le mot « consubstantiel », ou, en grec, *omo ousios* (de même substance). Eusèbe et un autre, en souscrivant le symbole, usèrent de supercherie et écrivirent *omo iousios* (semblable en substance), et ce iota occasionna les plus terribles persécutions!... Eh bien! l'*u* changé en *a* pourrait avoir le même effet, de la part des Palermitains, à l'égard des rédacteurs du *Journal des Débats* (2)!...

C'est dans l'Olivuzza que se trouvent — je l'ai déjà dit — les jolies villas qu'ont habitées l'impératrice de Russie et sa sœur, la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwérin. Mais Bagueria est aussi un endroit renommé pour ses belles et riches villas, dont celle qui me plaît le plus, par sa gaieté et sa situation, est la villa Valguarnera.

Un souvenir historique, intéressant au plus haut point pour nous Français, se rattache à la villa de Valguarnera. Lorsque le duc d'Orléans, aujourd'hui le roi Louis-Philippe, se trouvait en Sicile, la reine Caroline faisait villégiature à la villa Valguarnera. Le prince, qui habitait la villa Spedaletto, au pied de la montagne sur laquelle se dresse la villa Valguarnera, se rendait, chaque soir, à cette dernière villa, pour y voir la douce et pieuse princesse qu'il a épousé depuis : Marie-Amélie. Un soir, un coup de fusil est tiré sur le duc d'Orléans. L'enquête faite produit pour résultat, que la sentinelle placée sur le chemin suivi par le prince a, par malentendu, fait partir la détente de son arme; mais l'opinion publique a

(1) Premier concile de Nicée, 1825.

(2) Le prince Scordia, aujourd'hui prince Butéra, homme d'esprit cependant, est un de ceux qui se sont trouvés le plus offensés de l'erreur du *Journal des Débats*, lequel ne se doute pas, probablement, ni du *crime* ainsi perpétré, ni des colères qu'il a excitées. (*Note de l'auteur.*)

admis, comme une chose *non douteuse*, que la sentinelle avait bel et bien reçu l'ordre de tirer sur le duc d'Orléans. La reine Caroline n'était pas favorable au mariage!... L'opinion publique a-t-elle été injuste envers la souveraine?... Je ne sais, mais cette princesse pouvait prêter aux plus odieux soupçons. Obéissant à toutes ses passions, elle a fait couler bien du sang et a été accusée d'avoir fait empoisonner son propre fils, que le roi Ferdinand Ier avait établi son *alter ego* en Sicile, pendant l'occupation anglaise. La reine Caroline a eu deux amants reconnus, Acton et Saint-Clair, et a satisfait, d'ailleurs, dans ce genre-là, toutes les fantaisies qu'elle a eues (1).

La noblesse palermitaine est nombreuse : on ne coudoie que des princes et des princesses, des ducs et duchesses, des marquis et des marquises; le titre de comte est moins répandu; on rencontre, d'ailleurs, beaucoup de barons. En général, les gentilshommes siciliens sont ruinés, et l'on voit, à tout instant, des individus, en possession du titre de prince ou de duc, qui vivent de la façon la plus misérable. Comme riches gentilshommes, on peut cependant nommer le duc de Monteleone Terra Nova; son gendre, le duc Gualtieri; le prince de Trabia et son fils, le duc Serra di Falco, le prince San Giuseppe-Belmonte, le duc San Antimo, les princes Niscemi, Palagornia et Pignatelli, le baron Riso-Colobria. Par contre, je sais plusieurs familles de haute noblesse, visant encore à l'effet, qui ont leur argenterie en gage au Mont-de-Piété. Je dois reconnaître, quoi qu'il en soit, que les diamants sont nombreux dans

(1) Le défunt prince de Partana, fort attaché à la famille régnante, m'a assuré, comme une chose certaine, que la reine Caroline ne se laissait *approcher* par un amant, en titre ou passager, que lorsqu'elle était grosse du Roi, son époux, ne voulant pas introduire d'étrangers dans la famille royale. Le même narrateur m'ajoutait que, lorsque la reine n'était pas grosse, elle se livrait à tous les plaisirs des sens et à tous les genres de libertinage, soit avec des hommes, soit avec des femmes. Ainsi, lady Hamilton, maîtresse de Nelson, a été aussi la *maîtresse* de la reine Caroline, et, par le moyen de cette maîtresse commune, cette moderne Messaline a obtenu de Nelson toute coopération à ses desseins. On sait, du reste, combien, par ses faiblesses à Naples, le grand marin anglais a terni sa belle réputation! (*Note de l'auteur.*)

beaucoup de familles palermitaines, car on met de l'amour-propre à en étaler le plus possible.

Je crois avoir dit plus haut que les Siciliens ne brillent pas, en général, par les bonnes mœurs. Ce journal n'étant point une chronique scandaleuse, je ne m'appesantirai pas sur ce sujet et ne consignerai point ici toutes les histoires qui ont cours sur la légèreté des femmes des diverses classes, me bornant, pour mémoire, à deux traits qui en disent long.

Chez la princesse de Montevago, j'ai souvent rencontré une femme de la plus haute noblesse, âgée d'environ cinquante-cinq ans, encore assez belle, et qui disait avec quelque fatuité : « Ah! si vous m'aviez vue, à l'époque où je fis mon premier faux pas dans la chambre de notre regretté souverain... » Le duc Serra di Falco m'a rapporté un propos assez gai de la princesse de ... En voyant sa fille — une princesse aussi — femme très pieuse et d'une conduite irréprochable, la vieille pécheresse s'était écriée : « Elle danse mal, elle n'a point d'amants. En vérité, c'est inexplicable, car ma fille a pour père un danseur... » Mais en voilà assez sur un pareil thème. Ces notes finiraient par prendre un caractère de scandale, et, aussi, d'exagération : la vérité n'est pas toujours vraisemblable.

Il s'est passé, tout dernièrement, une histoire de duel assez curieuse, qui m'a été racontée par M. Léon Honoré, jeune Français que m'avait chaudement recommandé le marquis de Chateaugiron. Un ami de mon jeune compatriote, le comte Moretti — un Florentin — fut provoqué en duel par un gentilhomme palermitain. Ne sachant quel lieu choisir pour n'être pas dérangés par la police, fort sévère pour les duels, les jeunes étourdis ont eu l'audacieuse et folle idée de se rendre au palais royal, sous le prétexte de visiter les appartements. Là, après avoir eu la précaution de mettre, moyennant finance, l'un des gardiens dans le secret, les deux adversaires croisèrent le sabre, au-dessus même des pièces occupées par le duc de San Pietro Mayor, lieutenant-général pour le roi de Sicile. Le comte Moretti blessa son adversaire, le duel cessa, et combattants

et témoins — dont M. Léon Honoré, de qui je tiens le fait — quittèrent le salon royal, sans que qui que ce soit, au palais, ait soupçonné ce qui venait de s'y passer.

Comme à Naples, la superstition de la *Jettatura* existe, à un haut degré, à Palerme. Un homme réputé *Jettatore* se voit fuit et délaissé, sa maison cesse d'être fréquentée, et, s'il veut la louer, il est rare qu'il trouve locataire. Deux ou trois maisons à Palerme sont placées ainsi à l'index, notamment celle du marquis Albergo, sur la place du palais royal; et ce gentilhomme n'a pas trouvé de meilleur parti à prendre que celui de quitter la Sicile et de voyager à l'étranger.

Le duc de Rivas, ministre de Russie à Naples, m'a, un jour, chez Mme de Montigny (1), raconté l'anecdote suivante, dont il avait été le héros. Dans la rue, il rencontre un joli enfant sur les bras de sa mère : il s'en approche et lui fait une caresse. Dix minutes après, repassant par cette même rue, il aperçoit une foule compacte. Il s'en approche. Au centre est la mère de l'enfant tout à l'heure caressé, lequel vient d'être pris de convulsions, et, dans sa douleur, la femme crie à tous qu'un *jettatore* a, quelques minutes auparavant, touché son enfant, qui se portait alors à merveille. Et le duc de Rivas, redoutant avec raison les suites que, malgré sa situation diplomatique, cette affaire pourrait avoir pour lui, s'il était reconnu, se hâta de s'éloigner.

Je dirai maintenant quelques mots du monarque des Deux-Siciles, dont j'ai à peine parlé. Le roi Ferdinand II vaut mieux que ses frères, les comtes de Syracuse, de Capoue et de Lecce, réputés tous trois pour leur caractère cruel (2). Il aime le travail, il règne et administre (3). Les affaires en souffrent quelquefois, mais on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'il a

(1) Consul honoraire et chancelier de l'ambassade de France à Naples. (*Note de l'auteur.*)

(2) Je ne cite pas ses autres frères, les comtes d'Aquila et de Trapani, qui sont encore trop jeunes pour être connus. (*Note de l'auteur.*)

(3) Il est le seul souverain qui, menacé par ses sujets révoltés, ait su faire face à l'orage et réprimer la révolution prête à engloutir sa dynastie. (*Note de* 1850.)

de bonnes intentions et qu'il a introduit des améliorations réelles dans plusieurs branches de l'administration. Il est d'ailleurs trop minutieux et s'occupe de détails qui, vraiment, ne sont pas dignes de sa position de monarque. Ainsi, la flotte et l'armée sont un peu pour lui des jouets et une marotte. Parfois, il lui arrive de surveiller les changements de garnison, à ce point qu'il conduira lui-même, par exemple, à Palerme, de nouveaux régiments, et escortera les anciens jusqu'à Messine, Catane et Syracuse.

On lui reproche aussi d'être brusque et colère. Un jour, à Palerme, il faisait manœuvrer des troupes au pied du mont Pellegrino. Il avait fait établir et préparer, pour la Reine et ses dames d'honneur, une tente et une collation. Non loin, le marquis de Nunziante (1), l'un des colonels des régiments manœuvrant, avait fait disposer aussi, pour sa femme et sa société, tente et collation. La Reine, s'étant montrée piquée de cette circonstance, Ferdinand II, brutalement, sans avis préalable, fait diriger une charge de cavalerie sur le groupe formé par Mme de Nunziante et ses amies. Toutes ces dames restent à leur place, sans défiance, s'attendant à entendre le cri de « Halte! » Mais cet ordre n'arrive pas; elles se sauvent alors à toutes jambes, pendant que dans leur galop effréné, les chevaux culbutent tente, table et collation.

La Reine actuelle, fille de l'archiduc d'Autriche Charles, aime beaucoup son mari. Elle est fort jalouse, veut suivre partout le Roi, et n'est, du reste, jamais plus heureuse que quand elle est grosse. Très pieuse, elle a des manifestations de pruderie fort petites. C'est à cause d'elle que les statues des jardins sont ornées de feuilles vertes, que les danseuses doivent porter des caleçons verts, et que, pendant longtemps, les journaux de modes n'étaient remis aux abonnés qu'après que la censure eût fait crayonner des guimpes sur les gravures représentant des femmes décolletées.

Les Siciliens, se disant sacrifiés par Ferdinand II à ses sujets de terre ferme, n'aiment point la famille royale. Au surplus,

(1) Ce marquis de Nunziante est le fils du général de ce nom qui fut l'un des témoins de la mort du roi Murat. (*Note de l'auteur.*)

disent-ils souvent, ce n'est pas Ferdinand II qui devrait être leur Roi. Alors qu'il était seulement roi de Sicile, Ferdinand Ier avait juré le maintien de la constitution de 1812, qu'il a abolie en prenant le titre de roi des Deux-Siciles. Or, ajoutent-ils, il résulte des articles 17 et 21 de cette constitution que, si le Roi, qui en avait juré le maintien, devait jamais rentrer en possession des Etats de terre ferme, il était obligé de laisser l'un de ses fils en Sicile comme Roi. Ce fils était le prince de Salerne. Après lui, c'est donc Mme la duchesse d'Aumale, son unique héritière, dont les droits ne sauraient être mis en doute, qui doit monter sur le trône de Sicile et donner des souverains à ce pays.

Voici, dans le même ordre d'idées, ce que me disait tout récemment (avril 1847), le général Vial, commandant des forces napolitaines en Sicile : « Les Siciliens n'aiment pas le Roi et haïssent les Napolitains. La Cour n'a pas en Sicile le noyau d'un parti. Les Siciliens veulent être indépendants et que leur Roi demeure à Palerme. Tous sont mal intentionnés, mais il n'y a pas un factieux capable d'organiser un mouvement. Cependant, s'il se tirait, en Europe, un coup de canon, et que le roi des Deux-Siciles fût occupé en Italie, la Sicile deviendrait fort difficile à gouverner. Dieu sait ce qui arriverait alors, car ces gens-ci ne manquent pas de courage, et leur orgueil soutient leur patriotisme... » Le général Vial, âgé d'environ soixante-dix ans, est un homme d'une grande énergie, habitant Palerme depuis plus de quarante années. Son opinion mérite d'être recueillie; il l'a dite au roi Ferdinand II lui-même et elle confirme pleinement celle que je m'étais faite.

Parmi les Français résidant à Palerme, il s'en trouve un, M. Guibert de Valory, de Nantes, fils d'un officier de marine. M. de Valory a vu de près tous les faits de la campagne de la duchesse de Berry en Vendée. Fort enthousiaste alors, il est devenu depuis très calme sur tout cela, mais sa conversation tranquille, relativement à ces événements, n'en est que plus curieuse (1).

(1) Ce M. Guibert de Valory est la même personne dont parle le vicomte de Marcellus dans *Vingt jours en Sicile*, ce petit ouvrage si intéressant et si curieux à lire. (*Note de l'auteur.*)

Employé auprès des divers ministres de Charles X, en Allemagne, où il était chargé de plusieurs missions secrètes, il peut dire bien des choses d'un grand intérêt, et, quoiqu'il y mette une sorte de réserve et de discrétion, ce qu'il se laisse aller à dire mériterait, en plus d'une circonstance, d'être recueilli. Voici plusieurs détails historiques que je tiens de lui.

Lorsque la grossesse de la duchesse de Berry fut un fait constant, une Bretonne de haute vertu, de grande piété, et d'un dévouement plus grand encore, Mlle de Kersabiec, proposa de se déclarer enceinte et de simuler une couche, quand viendrait le moment de la délivrance de la princesse, dont on aurait caché la grossesse.

Le sieur Deutz, qui a trahi la princesse, sa bienfaitrice, est d'origine juive. L'un de ses oncles étant devenu prêtre catholique, l'infâme Deutz eut également la pensée d'abjurer. Il fut placé, à Rome, au séminaire des jésuites, sous la direction du frère de M. Guibert de Valory, prêtre fixé actuellement à Gênes, et l'un des membres les plus distingués de la puissante congrégation. Encouragé par divers cardinaux, Deutz entreprit en Amérique quelques opérations commerciales qui, plus tard, le conduisirent en Angleterre. Parlant plusieurs langues, — l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, — Deutz trouva moyen de se faire chaudement recommander, en qualité de guide, de protecteur, ou tout au moins d'interprète, à des dames françaises légitimistes, qui se proposaient de se rendre en Italie, et cette circonstance le fit entrer à Massa, au service de la duchesse de Berry.

C'est à Francfort que furent faites à Deutz, par des agents de la police française, les premières ouvertures pour découvrir le lieu où se trouvait la duchesse. Alléché par l'appât de l'argent, l'infâme Deutz demanda une plus forte somme que celle offerte, proposant de livrer sa bienfaitrice. A Nantes, il chercha à entraîner le maréchal de Bourmont chez la duchesse, afin qu'il s'y trouvât au moment de l'arrestation : le maréchal avait une course urgente à faire à la campagne et ne fut pas au rendez-vous.

Livourne, 15 février 1848.

Il y a six semaines, j'ai atteint Livourne, mon nouveau poste, et mon séjour à Trieste n'aura été, en effet, qu'un passage intérimaire de trois mois (juillet à novembre 1847), ainsi qu'on me l'avait fait prévoir.

En quittant Palerme, j'avais obtenu un long congé que j'employai, en grande partie, à un beau voyage en Italie et en Suisse.

De Naples, où je fus l'hôte du duc de Montebello (1), puis du duc de Rivas (2), je gagnai Rome. Je fus voir le comte Rossi. Cet Italien, naturalisé Suisse, puis naturalisé Français, homme instruit, d'ailleurs, et même savant, que MM. le prince de Broglie et Guizot ont fait successivement, et en fort peu de temps, professeur de droit, doyen de la faculté, pair de France, comte et ambassadeur, ressemble à une momie mobile, et, dans le salon obscur où j'ai dû attendre son arrivée, son approche ressemblait à celle de la statue du commandeur, ou, plutôt, à la marche raide qu'aurait celle de Voltaire, si elle quittait son piédestal du vestibule du Théâtre-Français. C'est un homme d'Etat d'une haute capacité, un de ces hommes qui, on peut le penser, seront déclarés « grands » par la postérité (3).

A Venise, j'occupai à l'hôtel du *Lion Blanc*, sur le grand canal, non loin du pont du Rialto, l'appartement que venait de quitter Mme la comtesse de Marne (duchesse d'Angoulême), et l'hôtelier, qui m'avait pris pour un légitimiste de marque, fut fort désappointé quand je lui refusai net de payer l'appartement plus cher que le prix convenu, sous le prétexte « qu'il avait été honoré de l'auguste présence de Son Altesse Royale ».

Le duc de Rauzan, qui m'avait, en quelque sorte, donné rendez-vous à Venise, me fit faux bond. Il souffrait, selon ce

(1) Ambassadeur de France à Naples.

(2) Ministre de Russie à Naples.

(3) Sa mort par l'assassinat suffirait seule pour déshonorer la révolution romaine, si tant d'hommes ne s'étaient pas chargés de le faire. (*Note de* 1853.)

qu'il m'écrivit plus tard, d'un de ces accès de goutte dont il était coutumier, ce qui ne l'empêchait pas, pendant que sa femme gardait son logis de la rue d'Anjou-Saint-Honoré (1) avec Mme de Circourt, sa fidèle dame d'honneur, de courir les routes du Dauphiné, en compagnie de sa fille, Mme de Pisançon, pour calmer, sans doute, ses inquiétudes maladives de se savoir encore une fille à marier. Les trois filles d'Henri de Rauzan, toutes gracieuses qu'elles soient, sont assez massives, ce qui les a fait surnommer par mon spirituel et caustique ami Blanriez (2) « les forts détachés ». La fille qui reste à pourvoir est Félicie, et, certes, comme filleule de Mme de la Rochejacquelein, elle ne sera pas difficile à caser. Que Rauzan se rassure (3)!

Pour visiter Venise et ses splendeurs, j'eus, à défaut de Rauzan, sa commère, la marquise de Bonnay (4). Celle-ci était, assurément, la plus aimable des *cicerone*, mais avait l'esprit occupé surtout de la comtesse de Lucchesi-Palli et du comte de Chambord, alors installés tous deux dans leur beau palais du grand canal. Lido, Saint-Marc ou Palais des Doges, toutes nos promenades aboutissaient au palais Lucchesi-Palli, au balcon duquel nous vîmes plusieurs fois l'ex-duchesse de Berry et son fils. J'ai beaucoup connu le duc de Berry, et je puis dire que le comte de Chambord est infiniment mieux que son père. Bien placée sur ses épaules, sa tête est fort belle. Il a de l'embonpoint, sans être ce qu'on appelle gros, et sa claudication est moins prononcée qu'on ne l'avait dit.

Chaque fois que le comte de Chambord apparaissait à son balcon, Mme de Bonnay, l'ardente légitimiste, ne manquait jamais de me dire : « Voici le roi de France, mon cher cheva-

(1) N° 33.

(2) Mon ami Tellier de Blanriez, consul général à Gênes, prit sa retraite en 1847, et eut pour successeur M. Alletz de Cyprey, destitué en même temps que moi en 48. M. de Blanriez est un des hommes les plus spirituels et les plus mordants que j'ai connus. (*Note de l'auteur.*)

(3) En mars 1849, Félicie de Rauzan a épousé le comte de Blacas. (*Note de l'auteur.*)

(4) Mon fils a eu pour parrain le duc de Rauzan et, pour marraine, la marquise de Bonnay. (*Note de l'auteur.*)

lier. Ce vilain Louis-Philippe que vous servez n'est que le roi des Français... Ah! ces d'Orléans!... Quelle famille néfaste! Quels rôles monstrueux ils ont rempli!... Ils nous ont fait bien du mal depuis 1774!... » Je revoyais alors la figure sévère et si pâle du défunt marquis de Bonnay. C'était bien ainsi que m'aurait parlé ce fidèle serviteur des Bourbons.

De mon court séjour à Trieste, je ne trouve rien de digne d'être noté ici. Je quittai le port autrichien, le 17 novembre (1847), et, après une huitaine agréablement passée à Florence, chez le ministre de France, le comte Hippolyte de La Rochefoucauld, je suis arrivé à Livourne, le 26.

Mon prédécesseur, l'aimable baron Anatole Brenier, était nommé au ministère. Il m'attendait au débarcadère du chemin de fer, ainsi que le vice-consul, M. Poggi. Né dans l'île de Corse, ce dernier appartient à une très ancienne famille qui, il y a plusieurs siècles, a gouverné Lucques. J'ajouterai que, dans cette ville, on a encore gardé, en souvenir de l'un des Poggi, un proverbe qui ne dénote pas une grande douceur de caractère chez le personnage qui en fut l'objet : *Quando Poggi poggiara, Lucca tremara.*

M. de Bacourt vient d'être nommé ministre de France à Turin. Bon choix, malgré qu'il soit peu dépensier et que les bouches piémontaises s'ouvrent contre l'ambassadeur, quand il n'y jette rien.

Blanriez m'écrit qu'il bénit le ciel d'être à la retraite, et, surtout, de n'être pas employé en Italie, pays qui lui paraît être devenu « bien porté aux polissonneries révolutionnaires et destiné à donner du fil à retordre aux plus malins ». Que c'est vrai! Que d'événements accomplis depuis peu dans le monde politique!... En Italie, le développement des idées soi-disant de progrès, c'est-à-dire de l'anarchie; la liberté de la presse à Naples, en Toscane et en Piémont!... Une constitution représentative accordée le 29 janvier au royaume des Deux-Siciles!... au Piémont, le 8 février, et à la Toscane,

(1) Lorsque ces lignes ont été écrites, j'étais encore bien loin de penser à la possibilité du 24 février. (*Note de l'auteur.*)

le 11!... Une guerre civile en Suisse, et de tristes, bien tristes excès commis à Fribourg et ailleurs, contre les hommes, contre les propriétés, contre la liberté, au nom de laquelle le parti radical des Ochsenheim et des Fazy prétend avoir combattu!...

Agen, décembre 1848.

Quand je reprenais la suite de mon mémorial, à Livourne, il y a dix mois, combien j'étais éloigné de soupçonner les événements qui allaient me forcer à l'interrompre encore!... Et depuis, les préoccupations qu'entretenaient ces événements et ceux auxquels a donné naissance en Europe le fatal 24 février, se sont opposés à ce que je reprisse la plume.

Que de maux en France, en effet, que de maux partout sont venus fondre sur notre malheureuse Europe!

Des troubles politiques dans toute l'Italie : à Naples, à Rome, en Toscane, à Livourne, à Gênes. De même, en Allemagne : à Vienne, à Berlin, à Francfort. Et, en France, des hommes qui voulaient ramener la Terreur de 1793 et relever l'échafaud, et d'autres qui prêchaient l'annulation de la famille, le socialisme, le communisme, l'attaque à la propriété, disant : « La propriété, c'est le vol. »

Je logeais encore à l'hôtel *San-Marco*, à Livourne, très désireux d'aller prendre possession de la charmante villa que j'ai occupée jusqu'au 1er septembre 1848, lorsque le capitaine d'un sloop corse, venu en quatre heures de Bastia, poussé par un vent violent, accourut me dire qu'à Bastia on parlait de troubles à Paris, de l'abdication du Roi, de la Régence remise entre les mains de Mme la duchesse d'Orléans... Je m'empressai d'expédier, dans la nuit, un exprès au comte de La Rochefoucauld. Deux jours après, les nouvelles devinrent plus précises et plus graves. Il s'agissait tout simplement de la fuite de la famille royale et de la proclamation de la République!... Je ne pouvais pas y croire; mais la nouvelle avait un caractère trop positif pour qu'il me fût permis de douter longtemps, et je fis partir un nouvel exprès pour aviser le comte de La Rochefoucauld.

Le 3 mars, le paquebot-poste, le *Périclès*, entra à Livourne avec un pavillon que, par je ne sais quelle erreur, on croyait devoir être celui de la nouvelle république : blanc à la hampe, bleu au centre, rouge à la partie flottante. Tout ce qui se passait en France était contre mes convictions. Le nouveau gouvernement qui venait d'escamoter la monarchie et de contraindre, par son audace, la France à devenir républicaine, n'avait point mes sympathies. J'avais enfin le pressentiment que les hommes du gouvernement provisoire allaient peupler de leurs créatures les meilleurs postes diplomatiques et consulaires, et que, dès lors, je ne tarderais pas à recevoir brutalement un successeur... Mais, derrière ce gouvernement provisoire était le pays, ma patrie, que je servais avec honneur et loyauté depuis trente-deux ans; aussi ne voulus-je point, dans un moment difficile, déserter mon poste, préférant en être relevé d'une manière quelconque. Force m'était donc d'adopter le nouvel ordre des couleurs du pavillon porté par un bâtiment de l'Etat, et je disposai ainsi le drapeau du consulat général. Tout était confusion, paraît-il, car cette disposition des couleurs du *Périclès* était une erreur, et, peu de jours après, il fallut faire rétablir le pavillon tel qu'il était pendant l'Empire et pendant la monarchie de Juillet, c'est-à-dire bleu, blanc, rouge. Je m'abstins, toutefois, d'y faire inscrire les mots : « Liberté, Egalité, Fraternité », devise mensongère, que le temps effacera du drapeau, parce que les hommes, par toutes leurs actions, semblent s'étudier à démontrer que ces trois mots, si beaux quand ils sont une vérité, restent vides de sens au milieu des passions des partis; des partis qui transforment la *liberté* en licence, en tyrannie souvent; qui ne connaissent la *fraternité* qu'à la manière de Caïn et d'Abel, d'Etéocle et de Polynice; qui ne comprennent l'*égalité* qu'en établissant un niveau pour toutes les classes, abaissant les plus élevées à la taille des plus basses, au lieu de chercher, par de bonnes institutions et par l'éducation, à élever celles-ci à la hauteur des premières, chose difficilement réalisable, il est vrai.

La proclamation qui a fait connaître à la France « qu'elle était débarrassée d'un gouvernement rétrograde et oligarchique renversé par l'héroïsme du peuple de Paris (1) » a livré, en même temps, les noms des onze membres du *gouvernement provisoire* « sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements, et investi du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale (2). » Voici les onze noms que devra retenir la postérité reconnaissante! A diverses époques, la Grèce ne compta que sept « Sages »; nous, plus heureux, nous en avons, d'un seul coup, onze!

Quelques lignes pour portraiturer comme il convient nos onze « Sages ».

Dupont (de l'Eure). Vieillard, honnête homme, sans doute, mais qui a eu la faiblesse déplorable de prêter son nom à cette mascarade politique.

Lamartine. L'ancien ultra-royaliste, dont la correspondance, pendant qu'il était chargé d'affaires à Florence, montre toute l'exagération des opinions qu'il professait alors. L'auteur du plus déplorable ouvrage des temps modernes, *les Girondins*, ouvrage d'autant plus odieux qu'il est sorti d'une plume habile qui s'est plu à salir tout ce qui devait être honoré et respecté, le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette, et à exalter, au contraire, en quelque sorte, tout ce qui mérite la réprobation et l'exécration des hommes, comme Danton, Robespierre et Couthon (3).

Crémieux. Avocat d'un talent contesté, jouissant, en revanche, de la réputation d'être peu scrupuleux. Homme passionné et violent. D'origine juive.

Arago. Savant qui n'aurait jamais dû quitter l'observatoire de Paris, étant donné la mesure de sa médiocrité comme homme d'Etat, par son passage au pouvoir.

(1) Quelle pitié que cet abus de mots! (*Note de l'auteur.*)

(2) Autant de mensonges que de mots! (*Note de l'auteur.*)

(3) Depuis que ceci a été écrit, M. de Molènes a rendu compte de cet affreux ouvrage dans un feuilleton du *Journal des Débats* (celui du 5 ou 6 mars 1849). Il en parle comme tout honnête homme doit en parler. (*Note de l'auteur.*)

Ledru-Rollin. Avocat au Mans. Député violent et farouche. O'Connell, le grand agitateur de l'Irlande, le repoussa, ne voulant pas d'un appui qu'il trouvait digne de mépris. Plus habile que son père, qui n'escamotait que des muscades, tandis que, lui, a escamoté une monarchie.

Garnier-Pagès. On dit celui-ci honnête homme dans son utopie républicaine, mais il n'a donné que de bien tristes preuves de ses talents, comme ministre des finances.

Marie. Autre avocat. Que d'avocats!... Député ardent de l'opposition, mais qui, au dire même de ses amis, ne voulait pas renverser la monarchie et ne songeait pas à établir une république.

Armand Marrast. Rédacteur principal du *National*, ce journal qui a gouverné la France pendant plusieurs mois et qui a ouvert la curée des places en pourvoyant tous ceux qui lui appartenaient : rédacteurs, compositeurs, protes, plieurs, frotteurs, etc...

Louis Blanc. L'auteur de *Dix ans*, livre dangereux. Petit homme qui, depuis, a fait bien du mal à la France, par ses séances d'ouvriers au Luxembourg, en pervertissant, par ses folles et déplorables doctrines, l'esprit de ses auditeurs, celui, en somme, de toute la classe ouvrière dont il voulait se faire un marchepied. C'est l'homme auquel on doit ces « ateliers nationaux » qui, en quelques mois, ont coûté plus de 15 millions, et ont fourni les plus terribles émeutiers des journées de Juin 1848.

Ferdinand Flocon. Du journal la *Réforme.* Homme rude et méchant, qui s'est glorifié, à la tribune, d'avoir conspiré pendant toute sa vie. C'est le plus commun des hommes, ridiculisé par sa femme, devenue célèbre à sa manière.

A Agen, j'ai entendu fréquemment une chanson politique où l'on disait des époux Flocon :

Il culotte des pipes
Et madame Flocon
Déculotte les garçons.
. . . . . .

C'est à cette même Mme Flocon qu'on attribue d'avoir dit, en montant dans les voitures de la Cour, dont tous les « austères provisoires » s'étaient emparés : « A présent, c'est nous qui *sont* les princesses! » Le fait est que, d'être princesses, cela changeait en effet ces dames!...

Le onzième « Sage » fut M. *Albert*, affectant de se dire ouvrier, et qui est maintenant au donjon de Vincennes, pour avoir pris part, le 15 mai de cette année, à l'attentat commis sur l'Assemblée nationale, en compagnie de Blanqui, de Barbès et de Raspail.

Pour satisfaire leurs passions et essayer leurs utopies, tous ces hommes n'ont pas craint de jeter leur pays dans tous les désordres et les déchirements des révolutions, s'associant à des hommes plus déplorables encore par leur exagération ou leurs antécédents.

Mais ce n'est ni l'histoire de mon temps que je veux retracer en détail, ni mes impressions sur les événements généraux; ce sont des souvenirs personnels que j'ai toujours eu pour but de consigner dans ce mémorial. Quand je rouvrirai mon journal, ce sera donc pour retourner à Livourne et pour noter ce qui se rapporte plus particulièrement au séjour que j'ai fait dans cette ville, depuis les derniers jours du mois de novembre 1847 jusqu'à novembre dernier, c'est-à-dire pendant près d'un an.

Avant de poser aujourd'hui ma plume, je veux cependant transcrire ici une anecdote courte et bonne, qui vient de m'être à l'instant contée par le toujours gai et spirituel Tellier de Blanriez, retour de Jersey.

Rencontrant sur une place publique de Saint-Hélier M. de Salvandy, ce dernier lui dit avec fatuité : « Vous voyez, je suis sur mon rocher de Sainte-Hélène!!! »

La bonne fée qui a veillé sur les destinées de M. de Salvandy omit de lui départir le don de la modestie.

CHAPITRE XXXIV

Mes relations de Livourne. — Anecdote du prince Napoléon Bonaparte sur la révolution de février. — Anarchie et démagogie à Livourne. — Arrestations de Guerrazzi et de La Cécilia. — Comment je me suis expliqué la crise italienne. — Les idées du marquis Ridolfi. — Pauvre Toscane! — L'odyssée du marquis del Caretto. — Ce qui se passa au consulat général de Livourne à l'annonce de la révolution de Février.— Le petit commissaire Ganneron. — Le sieur Levrault. — Pour les blessés « républicains » de février. — M. de Forbin-Janson. — M. et Mme Benoit-Champy.

Agen, 31 janvier 1849.

Le 26 novembre 1847, j'atteignis donc Livourne et trouvai mon logement préparé à l'hôtel *San-Marco* où je suis resté plus de trois mois, par suite du très long retard qu'éprouva le bâtiment, le *Pompeo*, sur lequel j'avais chargé mes meubles et effets à Trieste.

Le capitaine du *Pompeo*, un Génois, avait enlevé deux jeunes filles en quittant Trieste. Obligé d'entrer, par suite d'avaries, dans un port de la Dalmatie, et d'y faire un long séjour, le capitaine vit son méfait divulgué et son bâtiment fut mis sous séquestre. Cet homme immoral, mais entreprenant, sut mettre à profit la confusion qu'amenèrent, dans toutes les administrations, les soulèvements de la Lombardie et de Venise — qui, en se déclarant indépendantes, appelaient à elles les anciennes provinces de la Dalmatie — et il profita d'un bon vent pour reprendre la mer. « A quelque chose malheur est bon! » ai-je dû dire alors, sans penser que les polissonneries révolutionnaires auraient bientôt pour moi-même un contre-coup néfaste.

Au nombre des visites que j'ai été dans le cas de faire, et des personnes que j'ai connues à Livourne, soit à cette époque, soit depuis, je mentionnerai plusieurs noms.

Le gouverneur de la ville, le général Sproni, qui a eu, pour successeur, d'abord M. de Bergagli, bon homme quoique manquant de cervelle, et fat, fort satisfait de sa personne, et, surtout, du tour de cheveux à la Salvandy et à la Spontini qu'il avait adopté, et, plus tard, un ancien colonel qui fit triste figure devant l'anarchie livournaise.

Le gonfalonier, le comte de Larderel, Français originaire de Saint-Etienne. Il est devenu fort riche par l'industrie de l'acide boracique, a fondé d'immenses établissements dans les Maremmes, élevé un fort beau palais à Livourne. Brave et digne homme, chef d'une excellente famille, composée de sa femme, trois fils et deux filles, dont l'aînée est la baronne Dufour.

M. et Mme Hall, fort bien tous deux et faisant le ménage le plus uni. Mme Hall, née à Cadix et fille d'un consul général anglais dans cette ville, est une des plus jolies et des plus gracieuses femmes que j'ai rencontrées dans ma vie, et l'on pourrait dire d'elle ce que le roi Louis de Bavière a dit de la grande-duchesse Olga : « Rêve pour le poète, modèle pour le peintre. »

La princesse Wolkonska, femme du grand maréchal de la Cour de Russie. Peu de temps après mon arrivée à Livourne, la princesse partait pour voyager en Egypte : elle m'écrivit du pied des Pyramides, plaisantant sur la petite anarchie qu'elle avait laissée à Livourne, et se doutant bien peu des déplorables événements qui s'étaient développés sur tous les points de l'Europe, depuis qu'elle l'avait quittée.

Feuillet de Conches, mon vieil ami, chef du protocole aux affaires étrangères, qu'on a surnommé *Feuillet-Volant*, parce qu'il y a quelques années, il eut un procès assez retentissant, comme ayant été accusé d'avoir dérobé à la Bibliothèque royale un autographe de Michel Montaigne (1).

Le comte Alphonse de Rayneval, fils de mon ancien chef de Berlin, qui revenait d'Italie avec sa femme, et qui, depuis,

(1) Devenu introducteur des ambassadeurs de l'empereur Napoléon III. (*Note de* 1853.)

a été envoyé à Naples, en qualité de ministre plénipotentiaire (1).

Le baron de Bourqueney, ambassadeur du Roi à Constantinople, qui rentrait en France avec sa gracieuse, gaie et spirituelle épouse (2).

Le commandant Fournier, du bâtiment à vapeur le *Météore*, venu porter des fusils envoyés à la Toscane par le gouvernement de Louis-Philippe.

Le baron de Bussières, ambassadeur du roi Louis-Philippe à Naples, rentrant, après le 24 février, en France, sans domestique, avec 25 louis seulement dans sa poche, n'ayant pu se procurer d'argent à Naples, malgré son immense fortune, par suite de l'état de stupeur et de défiance dans lequel était tombé partout le commerce.

La marquise de Bonnay, qui n'a pas manqué de me dire ironiquement : « eh bien! Et vos d'Orléans! Les voilà à plat!... Ils le méritaient bien... Ils sont punis par où ils ont péché... »

M. Adolphe de Montigny, destitué de son poste de chancelier de l'ambassade de Naples, où il avait été remplacé par un individu, noté à la police de cette ville, comme ayant attenté à la vie de son père et ayant violé sa sœur. M. de Montigny rentrait en France, en compagnie de sa femme, la spirituelle Antonia, dont la correspondance pourrait lutter avec celle de Mme de Sévigné, et ses deux jolies filles Claire et Hélène.

Le prince Demidoff, qui a épousé la très belle princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte. Ce jeune homme gracieux et instruit, mais quelque peu pédant, vint à Livourne pour offrir à l'amiral Baudin et à son escadre un grand déjeuner auquel j'assistai.

M. de Kakoschkine, mon très vieil ami, ministre de Russie à Turin, qu'il a quitté quand le roi Charles-Albert s'est décidé follement à entrer en Lombardie, où il a trouvé des populations ingrates et un vieux soldat qui l'a battu à plate couture.

(1) Aujourd'hui ambassadeur à Rome. (*Note de décembre* 1853.)
(2) Aujourd'hui ambassadeur à Vienne. (*Note de décembre* 1853.)

Le général Tiburce Sébastiani, qui commandait à Paris, aux fameuses et malheureuses journées de Février, et qui m'a donné des circonstances de détail prouvant que la famille royale a trop facilement abandonné la partie.

Le prince Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, beau parleur, d'une grande taille, pourvu d'une figure qui reproduit parfaitement bien celle de l'empereur Napoléon, son oncle. Il m'a raconté que, se trouvant, le 23 février, aux bureaux du *National*, il assista à une conversation qui démontre jusqu'à l'évidence que la pensée de la République n'existait même pas comme gouvernement possible, chez tous ces hommes qui la rêvaient depuis longtemps. Qu'on en juge!

L'un des interlocuteurs entendus par le prince émit la proposition de proclamer la République le lendemain :

— « Folie! s'écria Louis Blanc. Qui pense, en France, à la République, et qui en veut, excepté vous, moi et quelques autres?... Non, cette proposition ne saurait soutenir la discussion. Contentons-nous d'obtenir la régence, si nous pouvons...

— Mais la régence n'était pas un gain suffisant pour Lagrange, m'ajouta le prince Napoléon, et, bien que chacun parût content le 23 au soir, dans Paris, Lagrange groupa ses hommes du faubourg Saint-Antoine, et tira sur le chef du poste des affaires étrangères ce coup de pistolet qui provoqua une décharge escomptée par cet audacieux personnage; car, au moyen des cadavres qu'il releva et qu'il promena dans Paris, il ranima l'émeute. Au surplus, si au milieu du combat, on eût crié : *Vive la République!* la garde nationale, qui n'en voulait pas et ne la soupçonnait du reste point derrière ce qui se passait, aurait fait son devoir et la dynastie des d'Orléans eût été sauvée. »

Ce qu'il y a de consolant dans ces tristes jours de désordre et de révolution, c'est que la plupart des journaux n'ont pas hésité, dans des articles fulminants, à qualifier ce Lagrange ainsi qu'il convenait, en l'appelant : « Le pourvoyeur de cadavres. »

Mais je reviens à Livourne.

Dès la fin de l'année 1847, l'anarchie et la démagogie s'étaient donné rendez-vous à Livourne, et la presse clandestine avait tant fait, qu'à cette époque, la place était, pour ainsi dire, ingouvernable. Le marquis Ridolfi arriva précipitamment à Livourne, et, dans la nuit du 9 au 10 janvier (1848), fit arrêter un assez grand nombre de meneurs, et, notamment, l'avocat Guerrazzi. Mais, sottement, l'autorité chargée de l'arrestation de celui-ci négocia longtemps pour se faire ouvrir une porte fermée, et, étant enfin entrée, la police put se convaincre par l'examen de l'âtre de la cheminée, que des monceaux de papiers avaient été brûlés.

Guerrazzi et ses complices : la Cecilia et autres, furent transportés à l'île d'Elbe. Le marquis Ridolfi, à qui je parlais des papiers brûlés, me répondit qu'il y avait assez de preuves réunies, en l'absence de celles que l'on avait fait disparaître; mais, ou il se trompait, ou il ne voulait pas convenir de l'embarras dans lequel la police avait bêtement placé le gouvernement, car il ne devait plus y avoir de motifs de condamnation, puisque, quelques mois après, tous les individus arrêtés étaient remis en liberté. Cette aventure donna, au reste, d'autant plus d'ardeur à Guerrazzi. Quand, prisonnier, il avait quitté sa maison, il s'était écrié, en soupirant et avec rage : « Hier, gouverneur, maître de Livourne!... Aujourd'hui prisonnier!... » Sept mois plus tard, il était, *de facto*, gouverneur de Livourne, de Livourne qui avait rompu tous les liens d'obéissance au grand-duc, de Livourne livrée à l'anarchie!... Et, de ce piédestal qu'il s'était élevé dans ces temps de troubles créés et entretenus par lui, Guerrazzi est monté au ministère avec M. Montanelli, renversant l'honnête ministère du comte Caponi, lequel avait succédé à celui du marquis Ridolfi!...

Le Napolitain La Cecilia est l'un des quatorze individus qui furent arrêtés dans la nuit du 9 au 10 janvier, à la suite des trois journées d'anarchie provoquées par le sieur Guerrazzi. Ce La Cecilia, que le gouverneur de Livourne eut l'insigne maladresse d'aider à monter sur le pavois, en le priant de se rendre au palais du gouvernement et de parler du balcon à

la foule, pour l'apaiser, a été longtemps, à Ajaccio, chargé de la rédaction du journal du département. Exilé napolitain, il est très irrité contre le roi Ferdinand II, et se montre, en toutes circonstances, fort exagéré. Il a profité des événements politiques qui se sont développés à Naples en 1848, pour retourner dans sa patrie, et conspirateur impénitent, comme M. Flocon en France, il a trouvé le moyen de se faire exiler une seconde fois, et, en septembre et octobre dernier (1848), il est devenu l'un des coryphées du parti anarchique à Livourne, où il a fait partie, lui étranger, de la municipalité provisoire.

Ce La Cecilia avait donc été arrêté dans la nuit du 9 au 10 janvier. Croirait-on que, le 10 au matin, Mme La Cecilia, sous la raison qu'elle est née Française, venait me *sommer* de faire relâcher son mari!... Elle était fort troublée et très exaltée. Avec tous les égards possibles, je cherchai à la convaincre, sans y réussir, que son mari étant Napolitain, je ne pouvais intervenir en sa faveur.

De toutes ces scènes d'anarchie et de désordre, de ces discours tenus par des tribuns de carrefour au peuple, auquel, ainsi que cela s'est passé en Février à Paris, on a répété à satiété « que les hommes sont frères, que le pouvoir appartient au peuple, que celui-ci a le droit de faire prévaloir sa volonté et la force pour le faire, et qu'il doit en faire l'essai, etc., etc... », je me bornerai à dire que, dans sa joie factice, la populace de Livourne a successivement été faire des ovations sous les fenêtres du consul de Suisse, à l'occasion des scènes scandaleuses de Fribourg et du succès remporté sur les jésuites, ensuite, sous celles du consul de Sardaigne et du consul de Naples, à l'occasion des Constitutions octroyées à Turin et à Naples. Je dirai aussi, qu'au théâtre, à l'époque de la publication de la Constitution de Toscane, on faisait circuler, de loge en loge, les bustes en plâtre de Pie IX et du grand-duc Léopold, bustes que chaque spectateur devait baiser avant de les passer à son voisin. Au moment où les deux bustes se rencontraient dans leur course à bras, on leur

faisait se donner l'accolade, au bruit de milliers de bravos!

Une chose bien digne d'être notée, étant données ces puériles manifestations dont je viens de parler, c'est que, lorsque la nouvelle du 24 février fut parvenue à Livourne, la populace, contre mon attente, ne vint point, grâce à Dieu! manifester sous mes fenêtres. Ceci tient à ce que la nouvelle était trop inouïe, qu'elle jetait chacun dans la stupeur et qu'elle produisit plutôt un sentiment de frayeur pour l'avenir que de satisfaction ou d'espérance.

Voici comment je me suis expliqué la crise italienne. Le pape Pie IX, en se plaçant à la tête de la réforme italienne, a donné au mouvement qui s'est développé dans la péninsule, au commencement de 1848, un caractère de démocratie théocratique et morale qui a rallié, d'abord, jusqu'aux indifférents en matière politique. La confiance dans le succès s'est accrue parmi la population désirant des libertés publiques, quand on a vu les souverains de la Toscane et du Piémont se placer franchement sur la voie des institutions représentatives. De cet ensemble de circonstances, il est résulté, dans toute l'Italie, un besoin d'indépendance et de liberté. Mais, quelque convaincu qu'ait été chacun, depuis longtemps, de l'impossibilité où se trouvait l'Autriche de s'opposer à l'établissement de gouvernements constitutionnels dans la péninsule, par suite de causes intérieures et extérieures, chacun, au fond, redoutait l'Autriche et s'alarmait, sans vouloir se l'avouer, de la présence de ses soldats sur les frontières de la Toscane et des Etats romains. La proclamation de la République en France eut pour effet immédiat de rassurer les plus timorés. Aussi, c'est surtout avec un sentiment tout personnel, que la nouvelle de cet immense événement, tout en frappant de stupeur au premier moment, fut accueilli.

L'effet de la fatale nouvelle du 24 février, qu'il me fut hélas! réservé de faire pénétrer en Italie, fut électrique : à Livourne, à Florence, à Rome, la surprise fut profonde pour tous, mais, pour le plus grand nombre, que des pensées d'indépendance et de liberté travaillaient, la participation fut sincère *parce*

qu'on vit dans la France républicaine un appui non douteux contre l'Autriche.

Grâce à Dieu! qu'en dernière analyse, la France ne fit pas la sottise de prendre les armes pour la cause italienne et que l'espoir des démocrates italiens fut trompé!... Nos armées, une fois victorieuses, et les Italiens délivrés des Autrichiens, la haine contre l'étranger eût repris le dessus, et nos *frères* italiens n'auraient pas tardé à nourrir pour nous une amitié à la manière de Caïn!...

Ce fut pendant le séjour du marquis Ridolfi à Livourne, que le premier envoi d'armes fait par la France pour les gardes civiques toscanes arriva, à bord du *Météore* commandé par le capitaine de frégate Fournier, homme énergique, mais fort petit de taille.

Le marquis Ridolfi nous invita l'un et l'autre à dîner, et porta au dessert un toast à la santé du Roi. J'y répondis, selon l'usage, par un toast au grand-duc et à la prospérité de la Toscane. Voilà des vœux bien exaucés!... Placé à table à côté du marquis Ridolfi, je cherchais à maintenir la conversation à deux, qui avait pris une sorte d'intimité, sur le terrain des événements du jour et des conjectures pour l'avenir, et voici, en résumé, ce que me dit le marquis :

« Le pays n'est pas mûr pour un gouvernement représentatif. L'éducation politique est entièrement à faire, et, sauf quelques esprits inquiets, personne ne désire réellement, en Toscane, ce que, au dire de l'*Alba* et de la *Patria*, chacun semble souhaiter... C'est un fait que, lorsque le pays aura des Chambres — car il faudra, malheureusement, en arriver là — personne ne saura plus que faire des nouveaux droits politiques concédés... »

Et, en effet, quand il a fallu réunir les électeurs, à peine le tiers s'est-il présenté!... Quand le grand-duc a nommé des sénateurs, un grand nombre des hommes désignés ont décliné l'honneur qui leur était fait!... Enfin, lorsqu'il fallait voter une loi, la Chambre était rarement en nombre!...

Hé! Grand Dieu! la Toscane, telle qu'elle était sous le gou-

vernement du grand-duc, n'était-elle pas cent fois plus heureuse?... Et les besoins, qu'on a dit à ce pays qu'il avait, ne sont-ils pas imaginaires?... Pauvre Toscane! Elle était le pays de la liberté réelle, de la liberté de fait, le pays hospitalier pour les réfugiés politiques, le pays où les impôts se faisaient à peine sentir, où *tous* les journaux, *tous* les livres étrangers pénétraient sans difficulté. Elle était un pays prospère par son commerce, par son territoire, par les mœurs douces et faciles de ses habitants, par l'immense quantité d'étrangers qui venaient y passer de longs mois. Elle a troqué tout cela contre la satisfaction d'être gouvernée par le sieur Guerrazzi. Oui, pauvre Toscane! Elle a payé bien cher ce *bonheur*-là!... Car, un mois après le triomphe de Guerrazzi, son sort était devenu déplorable. Il est vrai que son excellent souverain avait été obligé de quitter sa capitale et de se retirer à Gaète!...

A la fin du mois de janvier 1848, le consul général des Deux-Siciles me confia que le vapeur napolitain *Nettuno* avait quitté Naples dans la nuit du 26 au 27, avec ordre de débarquer à Livourne le marquis del Caretto, chassé du ministère par le roi Ferdinand II. Un mot sur ce marquis, homme dur, ministre de la police des Deux-Siciles, compère Tristan et grand prévôt de son souverain.

Envoyé en Sicile en 1837, avec des pouvoirs d'*alter ego*, à l'époque des troubles occasionnés par l'épidémie de choléra dans la province de Syracuse, le marquis del Caretto tua, dit-on, pour ramener l'ordre, autant d'individus que le choléra avait enlevés de son côté. Aussi le marquis et le confesseur du roi Ferdinand, le père Cocle, ont-ils été, dans le principe, les deux boucs émissaires que la rage du parti libéral a poursuivis. Si bien que le roi a été contraint de se résoudre à sacrifier ces deux personnages : il a renvoyé son confesseur et a fait enlever le marquis del Caretto pour le débarquer hors du royaume.

L'enlèvement du marquis se fit avec désinvolture. Le ministre, en tenue de cérémonie, dînait chez son souverain, qui s'était montré avec lui aimable et gracieux, comme il l'était

toujours avec l'homme de sa confiance et de ses vengeances, l'homme de tête de son ministère, d'ailleurs. Après le dîner, un grand personnage, dont j'ai oublié le nom, appelle le marquis dans un salon d'attente et lui montre l'ordre royal qui prescrit son arrestation et son embarquement immédiat. Ainsi, le marquis del Caretto, le favori de son souverain, dut, en se levant du banquet royal, monter à bord du *Nettuno*, le plus mauvais *sabot* à vapeur des Deux-Siciles, sans avoir le temps, ni de changer de vêtements, ni de prendre congé de sa famille, ni même d'apprendre les motifs de sa disgrâce!... Le gentilhomme chargé de l'arrêter eut la charité de lui jeter son propre manteau sur les épaules, et lui remit, de la part du Roi, une somme destinée à pourvoir à ses premiers besoins, et « vogue la galère!... ». On dirait, vraiment, que les Bourbons de la branche aînée ne savent pas se séparer avec franchise des ministres qui ont joui de leur confiance!... J'ai déjà, il y a bien des années, noté ce qui arriva, dans des circonstances analogues, à MM. Zéa y Bermudès, de Chateaubriand et de Martignac.

Après que le roi Ferdinand II eut ainsi agi traîtreusement avec son compère del Caretto, il arriva que, pour la honte éternelle de Livourne, le *Nettuno* fut inhumainement repoussé de ce port. Le vapeur napolitain se rendit alors à Gênes, où le marquis n'obtint pas la permission de débarquer, mais où, du moins, on ne refusa au *Nettuno*, ni l'eau ni le charbon. Ce que fut la suite de la triste odyssée de l'ex-ministre de Ferdinand II, je n'en sais rien.

Plus haut, j'ai dit comment parvinrent à Livourne les premières nouvelles des événements de Paris et quels furent les motifs qui déterminèrent ma conduite et la résolution que je pris d'attendre ma destitution, au lieu de la prévenir en donnant ma démission. Certains républicains enthousiastes de la colonie française entreprirent de signer un acte d'adhésion et me firent demander de se réunir à cet effet au consulat général. Entre temps, l'un des plus acharnés républicains, le sieur Ollivier, frère de ce très niais représentant de Marseille siégeant

à la Montagne et répondant au prénom de Démosthène, entraîna un certain nombre de Français chez lui, disant que l'on ne pouvait plus me regarder comme le consul général de France, puisque je tenais mes pouvoirs du « tyran ». Cependant, une quarantaine de mes compatriotes vinrent, le 6 mars, au consulat général, et y signèrent un acte que je me bornai à faire enregistrer. Je dirai, en passant, que cet acte avait été rédigé par l'avocat Armand, alors républicain ardent, mais qui, en présence de toutes les stupidités et ignominies qu'ont accomplies le gouvernement provisoire et la commission exécutive, a tellement changé d'opinion, que je l'ai entendu désirer le retour d'Henri V, pour mettre fin à l'anarchie et aux maux qu'il prévoyait pour le pays!... J'envoyai le papier à Paris, mais je restai en dehors de l'acte lui-même, auquel je déclarai ne pas vouloir m'associer, puisque je n'avais, par le fait, reçu encore aucun avis officiel.

Ah! quelle séance!... Parmi les aboyeurs les plus *citoyennisant* leurs discours en me parlant, il y en avait qui voulaient s'emparer du drapeau du consulat, et le promener dans la ville, en criant : « Vive la République italienne!... » D'autres proposaient de former un banquet, *que je présiderais*, banquet auquel seraient convoqués des républicains toscans et où l'on boirait à la République italienne... Je me refusai énergiquement à tout cela, et je finis par persuader les plus énergumènes, notamment Caïus-Gracchus Bouillon, individu qui, pour faire honneur sans doute à son nom, se disait « républicain de naissance ». Puis, je déclarai, qu'aussi longtemps que je serais sans nouvelles officielles, je resterais fidèle aux doctrines réglant les relations internationales; que je ne me prêterais à aucun acte de nature à blesser la susceptibilité des autorités toscanes, et que, ne pouvant regarder l'acte d'adhésion qui venait d'être signé comme régulier, je réunirais les Français, *officiellement*, pour en signer un autre, aussitôt que le nouveau gouvernement serait entré en rapport avec moi.

Le lendemain, 7 mars, je reçus la circulaire du 28 février de M. de Lamartine aux membres des postes diplomatiques et

consulaires (1). Dans l'intention où j'étais de ne pas quitter mon poste comme un déserteur, au moment où la position se faisait difficile et délicate, et ayant, comme je viens de le dire, annoncé aux Français que je les convoquerais, pour dresser un acte régulier, aussitôt réception d'un avis officiel, je fis porter au domicile de chacun d'eux une publication, dans laquelle je crus devoir reproduire les expressions de M. de Lamartine, afin d'éviter, parmi mes compatriotes de Livourne, le retour de la scission qu'avaient créée les menées du sieur Ollivier. En même temps, je m'empressai d'aller prévenir le gouverneur, M. de Bergagli, que, pour aller au-devant de tout prétexte de désordre, je comptais arborer, sur la maison du consulat général, à partir du 8 mars, et pendant plusieurs jours, de midi à 3 heures, le drapeau *républicain* (2), et faire placer, sur mon hôtel, les mots « consulat général de la République française ». M. de Bergagli me répondit qu'il ne pouvait autoriser semblable chose; qu'en me laissant faire, il empiéterait sur l'autorité de son souverain, lequel n'avait point encore reçu notification officielle de l'établissement de la nouvelle république; et que, même, il s'y opposerait, par tous les moyens en son pouvoir...

Je fis envisager au gouverneur les inconvénients qui pourraient résulter, pour la tranquillité de la cité, de la mauvaise

(1) A M. de Cussy, consul général de la République française à Livourne :

« Monsieur, le gouvernement de la République française me confie le portefeuille des affaires étrangères. C'est de moi, désormais, que vous recevrez les instructions que la nouvelle forme du gouvernement et l'attitude calme mais imposante de la France commandent à ses agents auprès des puissances étrangères.

« Dans peu de jours, je vous adresserai une circulaire générale qui résumera la politique extérieure que le gouvernement provisoire aura réfléchie et délibérée.

« Si vous servez cette politique avec sincérité, dignité et mesure, vous trouverez en moi un appréciateur juste et bienveillant de vos actes, heureux de faire valoir à tout leur prix les services que vous rendrez à la nation.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« LAMARTINE. »

(2) Pour comprendre ce que l'auteur veut dire ici par « drapeau républicain », il faut se reporter à l'erreur provoquée par le pavillon du *Périclès*, le 3 mars, à Livourne. Voir chap. XXXIII. (*Note de l'éditeur.*)

humeur qu'allaient manifester mes compatriotes républicains de Livourne; qu'il savait aussi bien que moi qu'il n'avait à sa disposition que de bien faibles et bien insuffisants moyens de répression; que, toutefois, je ne voulais point accroître les embarras de sa position, en le mettant dans le cas de m'adresser une notification d'abaisser mon pavillon, notification à laquelle je ne saurais obtempérer lorsque je me serai décidé à le hisser... Je terminai, en lui remarquant que je lui laissais toute la responsabilité des suites que pourrait avoir le refus qu'il me faisait. D'autre part, comme je ne voulais pas que cette circonstance devînt l'origine de troubles dans la ville de Livourne, j'envoyai, pendant la nuit, une estafette au comte de La Rochefoucauld (1), en lui disant de voir les ministres toscans pour leur faire connaître ce qui se passait et ce qui pouvait se passer encore. J'ajoutai à M. de La Rochefoucauld que « je m'engageais à maintenir les mauvaises têtes de ma colonie, si je leur donnais la satisfaction de contempler, pendant deux heures seulement, le drapeau républicain arboré sur la maison consulaire ». Les ministres toscans, effrayés des conséquences que je faisais entrevoir, répondirent à M. de La Rochefoucauld : « Que M. de Bergagli n'était qu'un sot et qu'ils s'en rapportaient parfaitement à ma prudence... » La réponse du comte de La Rochefoucauld m'était arrivée à 11 heures, par le chemin de fer; à midi, le drapeau de la République française était hissé et il restait arboré sur le consulat pendant la séance de signature de l'acte officiel d'adhésion. Quant au banquet rêvé par les énergumènes, il n'eut pas lieu, et, pour cette fois, la tranquillité de Livourne ne fut pas troublée...

Le 13 mars, arriva à Livourne un petit bonhomme à figure chafouine, Eugène Ganneron, porté sur la liste de bord du paquebot-poste qui l'amenait comme « commissaire de la République », se disant, de plus, « aide de camp du gouvernement provisoire », porteur, d'ailleurs, d'un passeport de M. de Lamartine. A en croire le petit Ganneron, sa mission consis-

(1) Ambassadeur de France à Florence.

tait à empêcher la presse italienne de créer, par ses extravagances, des embarras au gouvernement français et à cet effet, il était pourvu d'une lettre de M. Flocon pour M. Lafarina, rédacteur en chef de l'*Alba*, le journal énergumène de Florence.

Le petit commissaire, qui se rendait ridicule par ses airs de matamore et son costume : grand sabre et bottes à l'écuyère, n'était pas aussi exagéré qu'on eût pu le croire dans son langage républicain, mais il était tout simplement, et tour à tour, trivial et prétentieux. Je lui ai entendu dire, par exemple, « qu'il fallait en finir avec Ledru-Rollin qui devenait un Danton ».

Ganneron se montra plus ridicule encore à Florence qu'à Livourne, se prélassant dans sa loge au théâtre, gardant son képi sur la tête, malgré la présence du grand-duc, ce qui obligea un des inspecteurs de police à venir l'engager à se découvrir ou à sortir. Alors, le petit Ganneron tira son képi et le jeta avec colère au fond de sa loge. Le plus joli est que le petit homme s'était si bien emparé de l'esprit de notre jeune chargé d'affaires, le baron de Poilly, qu'il usait, sans façon, de ses équipages, et même, dit-on, de ses maîtresses.

Mais tout a une fin. A l'arrivée de l'escadre de l'amiral Baudin à Livourne, Ganneron, craignant d'être reconnu par les officiers comme déserteur de la marine, prétexta, pour quitter Florence, d'une mission que, disait-il, il avait reçue pour la Lombardie. Le vice-consul de Ferrare, M. Pruss, m'a affirmé savoir de science certaine qu'il avait été admis en qualité de « colonel d'artillerie » dans la légion romaine du général Durando. Depuis, oncques n'ai entendu parler de ce petit homme, émissaire, sans aucun doute, de la plus mauvaise section du gouvernement provisoire, ce que la lettre de M. Flocon, que j'ai vue, semblerait indiquer.

Après tout, ce petit Ganneron était-il plus ridicule que la plupart des créatures du nouveau gouvernement républicain? Je citerai, par exemple, le sieur Levrault, bombardé commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire à Naples, et

que l'ineffable M. Bastide a défendu à la tribune, en le nommant « son ami ».

Le sieur Levrault, expert en barricades, alla donc s'assurer, le 15 mai (1848), de la solidité de celles élevées par l'émeute dans les rues de Naples. Ensuite, il encouragea et accueillit les réclamations de plusieurs matelots du *Descartes*, en leur disant : « Eh! quoi, vous êtes à bord trois cents bons *bougres*, et vous vous laissez opprimer par quatorze épauletiers, au lieu de les *foutre* à la mer!... »

Ce grossier individu, homme incapable d'ailleurs, ne pouvait avouer comme profession que celle de conspirateur. C'était un hôte continuel des prisons, que ses délits politiques l'ont fait fréquemment condamner à habiter. Le langage de son secrétaire intime pourra, il me semble, donner la mesure de la capacité de son patron. Passant à Livourne, pour aller porter des dépêches à Paris, concernant l'indemnité réclamée pour les Français qui avaient souffert de l'émeute du 15 mai, ce secrétaire, dont j'ai oublié le nom, me disait : « Ah! Le citoyen Levrault a joliment mené tous ces ministres napolitains, et il leur z'a *foutu* tout ce qu'il avait sur le cœur!... Oui, citoyen, il leur z'a pondu : *Votre roi de Naples, ce n'est qu'un cochon!...* » J'aurais pu croire que le secrétaire faisait parler son patron, si les grossiers propos du sieur Levrault ne m'avaient été confirmés par des personnes d'une véracité indiscutable, telles par exemple que M. de Verninac de Saint-Maur, commandant du *Descartes* (1).

Dès la nouvelle de la proclamation de la République française, je me savais destitué en principe; mais, je le répète, j'étais décidé à conserver le consulat général jusqu'au moment où il me serait enlevé. Je devais, en conséquence, faire à Livourne ce qui s'était fait à Naples, à Rome, à Florence, à Gênes et ailleurs, par ordre du gouvernement, c'est-à-dire ouvrir une souscription au profit des blessés de Février — blessés *républicains*, bien entendu — et faire célébrer un ser-

(1) Devenu contre-amiral et ministre de la marine en 1849, de par la volonté du général Cavaignac. (*Note de l'auteur.*)

vice funèbre pour les républicains « glorieusement » tués pendant les fatales journées.

J'ouvris donc une souscription, en tête de laquelle je crus devoir m'inscrire — Faiblesse déplorable! Je n'ai jamais plus sincèrement regretté une somme d'argent — pour 150 francs; et quelle ne fut pas ma surprise de constater que mes Français républicains de Livourne qui voulaient se goberger en un banquet *fraternel* se gardèrent bien de contribuer de leurs deniers personnels à la fameuse souscription!... Je n'eus point à relever le nom de M. Cipriani, le promoteur de la goinfrerie projetée, ni celui de Caïus-Gracchus Bouillon, le « républicain de naissance », ni celui d'Ollivier, le pur démocrate, le frère du grand niais Démosthène Ollivier, pas plus que celui d'Armand, le farouche républicain, depuis devenu légitimiste, ni que ceux de tant d'autres *ejusdem farinæ*. Seuls, une quinzaine de Français de Pise et de Lucques me firent parvenir leur obole, et je pus envoyer au ministère 600 francs environ. Je me hâte d'ajouter, entre parenthèse, que jamais il ne m'a été accusé réception de cet envoi, et, probablement, ces 600 francs auront été, avec tant d'autres, rejoindre les 200 millions laissés dans le trésor par l'honnête M. Dumon, ministre des finances du gouvernement royal, millions que les onze « sages » du gouvernement provisoire ont gaspillés et dont ils ne pourraient aucunement rendre compte.

Voilà pour la souscription pour les blessés *républicains* de Février! Quant au service funèbre, il eut lieu, décent, mais sans luxe. Quelques-uns des plus farouches patriotes de mes administrés, ayant à leur tête le sieur Cipriani, vinrent au consulat porter leurs doléances sur cette cérémonie « trop mesquine pour des victimes d'une aussi grande cause!... » Je repondis sèchement à Cipriani, le porte-paroles :

« Aucun, parmi vous, n'a, que je sache, souscrit pour les blessés républicains, vos frères; je n'aurais pas voulu, dès lors, m'exposer à proposer, ainsi qu'il a été fait à Florence, un service somptueux, par souscription, entre les colons français. Toutes choses devant donc rester à ma charge, trouvez bon,

je vous prie, citoyens, que je regarde ce qui a été fait comme largement suffisant... »

Et je laissai le sieur Cipriani tourner les talons et gronder entre ses dents : « Sale aristocrate, tu me le paieras!... » Les grognements du farouche patriote ne m'émeuvaient pas : je me savais destitué d'avance.

Durant cette corvée de service funèbre à laquelle j'assistai tellement à contre-cœur, que de fois j'ai voué, *in petto*, aux dieux infernaux, ceux pour lesquels les prêtres psalmodiaient le *De profundis!*... Dans mes prières à Dieu, je substituai à ces émeutiers tués par les défenseurs de l'ordre, les hommes que les balles de ces vauriens avaient abattus.

Après cette confession sur ces deux mauvaises actions de position que je me reproche — la souscription et le service funèbre — je n'ai plus, je crois, grand'chose à dire de mon temps de consul général à Livourne.

Je noterai, cependant, le passage de M. de Forbin-Janson, jeune homme fort comme il faut, et des plus candides en matière de convictions politiques. Il se rendait à Rome, comme secrétaire de l'ambassade de France, et m'assassinait de questions dans le genre de celles-ci :

« Ne croyez-vous pas qu'on m'en voudra dans ma famille?... Elle est légitimiste, ma famille... C'est un bien vilain gouvernement, n'est-ce pas, que celui qu'on a maintenant en France... Et je suis riche, vous savez. Je n'ai pas besoin de ma situation pour vivre... Mais, si je ne rejoins pas mon poste, je brise ma carrière, et c'est beau d'être diplomate!... »

M. de Forbin-Janson avait 100 000 livres de rente; toutes ses relations de parenté l'éloignaient du gouvernement au pouvoir, mais il était ambitieux. Que pouvais-je lui répondre, sinon une phrase dans laquelle j'intercalai ces mots que souvent j'avais entendu prononcer par le vénéré M. de Chateaubriand :

« Consolez-vous, jeune homme! Les gouvernements, Dieu merci! ne sont pas immuables... Et puis *il n'y a que les sots qui ne veulent jamais changer d'opinion...* »

A la même époque, je vis passer, successivement, la plupart des ambassadeurs du Roi, ayant résigné leurs fonctions et rentrant en France. L'amiral Baudin me procura alors une grande consolation, au milieu du chagrin et du dégoût que j'éprouvai des événements qui se déroulaient en France. En apprenant la nouvelle, non encore officielle, de ma destitution prochaine, l'amiral recommanda à tous les commandants des vaisseaux de son escadre de m'aller faire visite, en disant : « Encore un excellent agent de l'Etat fauché injustement! »

Puis, je vis aussi Mme Benoit-Champy, allant rejoindre son mari, successeur du distingué comte de La Rochefoucauld à l'ambassade de Florence. Excellente femme que Mme Benoit-Champy, naturelle, obligeante, mais grosse comme une tour, mal fagotée, et vulgaire à faire crier!... Elle parle beaucoup; son mari, encore plus, et avec assez peu d'à-propos. Ainsi, la première fois qu'il vit Mme de La Rochefoucauld, ce fut pour lui dire qu'il trouvait que le poste de Florence était peu de chose pour lui!... Peut-être n'a-t-on pas été du même avis au ministère, car, un peu plus tard, ce bon M. Benoit-Champy a été transféré à Carlsruhe? En vérité, ç'a été du guignon pour Mme Benoit-Champy d'arriver à Florence, puis à Carlsruhe, pour succéder, comme femme du ministre de France, à Mmes de La Rochefoucauld et Armand Lefebvre, si distinguées, si jolies, toutes deux!

CHAPITRE XXXV

Destitutions dans les corps diplomatique et consulaire. — Ma mise à la retraite. — Népotisme de M. de Lamartine. — Parallèle entre MM. de Chateaubriand et de Lamartine. — Nouvelle édition des œuvres de M. de Lamartine. — Les débuts de M. Sennevier de Jussieu à Livourne. — Je quitte Livourne pour aller me fixer à Agen. — A propos de chevaux de poste. — « Chienne de citoyenne! » — George Sand et son gendre. — A Agen. — Les Montpezat. — M. de Salvandy. — M. et Mme de Preissac.

Agen, février 1849.

D'après la lettre circulaire du 28 février 1848, de M. de Lamartine (1), on devait croire que ce ministre attendrait, avant de disposer des emplois diplomatiques et consulaires, que les agents auxquels elle était adressée lui eussent fait connaître leur intention de rester au service ou de le quitter. Mais il n'en fut pas ainsi : les destitutions commencèrent à coups de faulx. Quelques ministres et ambassadeurs n'avaient pas attendu et avaient envoyé immédiatement leur démission, notamment, le comte de La Rochefoucauld, et MM. de Flahaut, de Broglie et de Bourqueney. Je ne connais pas, d'ailleurs, de consuls qui aient suivi cet exemple : tous, je crois, attendirent à leur poste la destitution qui vint brutalement frapper un grand nombre d'entre eux. On sait quels choix scandaleux furent faits, en général, pour remplacer les agents destitués : des faillis, des tailleurs, des cochers, des petits employés au *National* et à la *Réforme!*... Et, le 22 juin, M. Bastide a eu, à la tribune, l'impudeur de se vanter de ces révocations!... Heureux et satisfait des choix faits pour remplacer les agents diplomatiques et consulaires du

(1) Voir chap. XXXIV.

gouvernement royal, M. Bastide n'a trouvé rien de mieux que de chercher à flétrir les gens honorables brutalement destitués!... Il est vrai, qu'être flétri par les sieurs Bastide et consorts, est plutôt un honneur! (1)...

Quant à ma propre destitution, elle fut tenue secrète et n'a jamais été signalée par les journaux. M. de Lamartine avait des vues personnelles sur le poste que j'occupais : il préparait un mariage pour sa plus jeune nièce, Mlle de Cessiat, et réservait Livourne, comme cadeau de noces, pour son futur neveu, M. Sennevier de Jussieu, jeune homme sans expérience comme sans antécédents, qu'il porta d'un seul coup jusqu'au haut de l'échelle de la hiérarchie consulaire.

Le 16 avril, M. Benoit-Champy, nouveau ministre de la République française à Florence, m'écrivait, qu'en quittant Paris et lorsqu'il prenait des renseignements au ministère sur les agents consulaires de France en Toscane, il lui avait été assuré que ma position resterait intacte « quoiqu'on sût que j'étais inféodé à l'ancien ordre de choses ». Le 28 du même mois, l'un des gros bonnets du ministère, Feuillet de Conches, m'écrivait, de son côté, qu'il avait pris des informations « en bon lieu » et qu'il savait que je ne serais point touché. Une autre personne fort bien renseignée, le baron Tellier de Blanriez, m'avait avisé dans le même sens, le 25... Or, *le* 13 *mars*, M. de Lamartine avait déjà signé l'arrêté qui me mettait à la retraite!... Mais il avait gardé le précieux arrêté dans son portefeuille, pour ne le faire connaître que lorsque, le mariage une fois décidé et le neveu nommé à ma place, il n'y aurait plus crainte de voir échapper le poste, sur lequel cinquante *requins* se seraient jetés, si on avait appris sa vacance avant la nomination d'un nouveau titulaire!...

Ce n'est pas tout. Le même jour, 13 mars, M. de Lamartine, comprenant bien qu'il faudrait à son jeune neveu un

(1) L'homme d'Etat qui a consigné son opinion dans un long et intéressant article, intitulé *Tablettes d'une révolution* (journal de *l'Assemblée nationale*, du 2 avril 1849) a une tout autre idée que M. Jules Bastide des diplomates et des consuls qui étaient en fonctions au 24 février 1848. (*Note de l'auteur*, juin 1849.)

collaborateur expérimenté, et oubliant le très mauvais goût qu'il y avait à faire connaître confidentiellement à mon subordonné que son chef ne l'était plus qu'en apparence, eut l'impudeur d'écrire à mon chancelier, M. Poggi, dont il avait appris l'intention de renoncer au service, « qu'il le priait de rester encore quelque temps chancelier à Livourne, que c'était un service personnel qu'il lui rendrait, qu'il n'aurait pas lieu de s'en repentir, etc..., enfin que M. de Cussy était mis à la retraite, et qu'il réservait *in petto* le consulat général pour un jeune homme qui travaillait dans son cabinet... » Surpris et, comme il me l'a dit, *écœuré*, M. Poggi me fit voir cette lettre.

Dès ce moment, je me disposai à remettre le service et je n'attendais, à cet effet, que l'avis officiel de ma révocation. Il se fit attendre longtemps encore. Je reçus la lettre de M. Bastide le 13 mai, et, le 25, je résignai mes fonctions.

Malgré la phrase impudente prononcée le 22 juin à la tribune par le sieur Bastide, contre les anciens agents diplomatiques et consulaires, je dois croire, d'après les termes de sa lettre du 8 mai, que je n'appartiens à aucune des catégories qu'il a établies : *incapacité, immoralité, opinions politiques opposées au nouvel état des choses...* Entre parenthèse, il eût pu me placer dans cette dernière catégorie, car, s'il est un parti méprisable, à mon avis, c'est bien celui des émeutiers et des brouillons qui, sans savoir ce qu'ils mettraient à la place, ont si niaisement renversé une monarchie... Mais, pour en revenir à la lettre de M. Bastide, pourquoi donc alors ai-je été destitué?... Ne serait-ce pas par la seule raison que M. de Lamartine avait besoin d'un bon poste pour sa nièce?... Des lettres de M. de Verninac, et de M. de Lamartine lui-même, que je citerai plus loin, viendront à l'appui de ce que j'avance. En attendant, voici comment le sieur Jules Bastide m'annonçait, le 8 mai, ma destitution :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté

du 13 avril dernier, M. Sennebier (1) a été appelé à vous remplacer en qualité de consul général de la République française à Livourne, et que vous avez été en même temps admis à faire valoir vos droits à la retraite.

« Je me plais, d'ailleurs, monsieur, à cette occasion (2), à rendre une entière justice à vos bons et honorables services dans la carrière consulaire.

« *Signé :* Jules Bastide. »

Je me bornai à accuser réception de cette lettre, en envoyant le procès-verbal de la remise du service entre les mains de M. Poggi. Cela, pour le sieur Bastide. Mais, vis-à-vis de M. de Lamartine, je ne crus pas devoir laisser passer, sans protestation, tout au moins confidentielle, la mesure prise contre moi au sujet du jeune neveu. Je trouvai, en effet, un peu osé cet acte de népotisme dont M. de Lamartine chargeait sa conscience, fort élastique du reste, si l'on observe tous les méandres de la route politique parcourue par M. de Lamartine. Cette route, la voici : Garde du corps du Roi; diplomate ultra-royaliste à Florence; député *de toutes les nuances*, successivement, avant et depuis 1830; écrivain haineux et frisant la démagogie dans *les Girondins;* républicain au 24 février, parce que Louis-Philippe n'avait jamais voulu lui confier un ministère; traître, dirai-je, à la duchesse d'Orléans, dont il s'était fait le champion dans la discussion sur la loi de régence; poète religieux dans ses premières *Méditations* et dans *Jocelyn*, puis poète quasi-licencieux dans sa *Chute d'un Ange*. Quels avatars!...

J'écrivis donc à ce ministre, républicain d'occasion, sur un ton ironique, mais avec les formes polies qu'il convient

(1) Jusqu'au 24 février, ce jeune homme s'appelait de Jussieu. Alors, M. de Lamartine trouva, sans doute, que ce nom était trop aristocratique; M. de Jussieu ne fut plus connu que sous le nom de Sennevier, et comme celui-ci était absolument inconnu au ministère, il se trouva que son nom y fut changé en Sennebier, même sur ses prévisions consulaires. (*Note de l'auteur.*)

(2) « A cette occasion » est d'un à-propos admirable et vraiment digne du *paltoquet* qui l'a écrit! (*Note de l'auteur.*)

d'employer en pareil cas : « Que le nom de Lamartine m'étant toujours apparu depuis vingt-cinq ans comme le synonyme de généreux, d'honnête, de noble et de bon, je ne pouvais encore admettre qu'il m'eût dépossédé d'un poste qui était la récompense de toute une vie de travail et de loyaux services, uniquement pour le remettre à son neveu, *acte qui blesserait également la morale et l'équité*... Jusqu'à présent, du moins, je ne connaissais pas d'autre cause à ma destitution... Jeune encore, j'aurais désiré avoir l'honneur de continuer à servir mon pays... Cependant, contrairement aux engagements *formels* pris, en quelque sorte par lui, dans sa lettre circulaire du 28 février 1848, j'avais vu passer mon emploi en d'autres mains... »

Voici la réponse, tout entière de sa main, que me fit M. de Lamartine :

« Ce n'est pas moi qui vous ai mis à la retraite. C'est la Commission; ce sont vos trente-deux ans de services. *Les révolutions ont besoin de places*, et, quand elles sont paternelles (1), elles ne les cherchent que dans les emplois dont les titulaires ont accompli le temps légal de leurs services; vous étiez dans ce cas. *Je ne me reproche aucun népotisme.* M. Sennevier (2) avait huit ans de noviciat gratuit dans l'administration; je pouvais le récompenser mille fois sans vous déplacer... »

On le voit, M. de Lamartine est un inconscient.

Depuis lors, et sous la date du 7 novembre (1848), j'ai reçu encore ce billet, rédigé à la troisième personne, de M. de Lamartine :

« M. de Lamartine a l'honneur d'informer M. de Cussy qu'il a recommandé vivement à M. de Lesseps le règlement de sa pension de retraite. Il serait heureux qu'une décision

(1) « Paternelles », le mot est joli!... C'est mieux, cependant, que s'il eût dit « Fraternelles », car, malgré la *fraternité* inscrite sur notre drapeau et sur les monuments publics, ce mot a changé de signification. (*Note de l'auteur.*)

(2) Décidément, en ce moment M. de Lamartine tenait beaucoup à ce que le mari de sa nièce ne s'appelât plus de Jussieu! (*Note de l'auteur.*)

favorable vint lui prouver l'intérêt qu'il lui porte. M. de Cussy peut être certain que la bienveillance de M. de Lamartine est d'avance tout acquise à monsieur son fils (1)... »

Outré de l'injustice dont j'étais la victime, M. de Verninac de Saint-Maur chercha, pendant la durée éphémère de son ministère de la marine — ministère qu'il accepta du général Cavaignac, par dévouement et par l'intérêt de notre marine et de nos colonies, dont le sieur Bastide était déjà parvenu à désorganiser le service — à me faire réintégrer dans mes fonctions; et il m'écrivit, le 1er août, que « M. Bastide, tout en reconnaissant ce qu'il pouvait y avoir eu de précipité dans la mesure qui m'avait atteint, s'est rejeté sur la théorie *des faits accomplis* et sur la difficulté de revenir en arrière... »

Voilà bien l'équité et la justice distributive comme l'entendaient les hommes du gouvernement provisoire, sortis du *National!*... Au reste, tout en étant reconnaissant à M. de Verninac de ses bons offices, je ne voulais pas d'emploi sous un pareil gouvernement.

Retiré à Soulliac (département du Lot) après son ministère, M. de Verninac m'a encore écrit le 29 janvier : « Sans avoir le temps de vous écrire, j'avais pris, pendant mon court ministère, celui de m'occuper de vous, et il n'a pas dépendu de moi qu'on ne vous laissât à Livourne. *Mais on ne voulait pas mécontenter M. de Lamartine.* D'ailleurs, on était embarrassé de trouver une autre place à sa nièce, je veux dire au mari de sa nièce... »

Au surplus, comment pouvoir se faire illusion sur le bon vouloir et l'impartialité de ces hommes?... L'âme bonne et candide de cet excellent Verninac leur faisait trop d'honneur, en les jugeant d'après ses propres sentiments : probe et juste, *vir probus* au sens rigoureux du mot, Verninac avait donc eu la bonne pensée, une fois ministre, de chercher à m'être utile, mais je n'ai jamais eu, quant à moi, la moindre espé-

(1) Je suis désolé de constater encore la duplicité de M. de Lamartine, mais il n'a pas du tout favorisé l'entrée de mon fils dans la carrière consulaire. Au contraire! (*Note de 1853.*)

rance à cet égard. Ne m'avait-on pas écrit, confidentiellement, du ministère : « Je ne sais si, malgré vos excellents services, vous échapperez à l'avalanche désorganisante et destituante, car on veut atteindre tous les hommes qui ont obtenu quelque marque de distinction de M. Guizot, et ceux qui, sous son ministère, ont pris part à des négociations que ces messieurs, nos maîtres du *National*, regardent comme ayant été nuisibles à la France et à sa dignité... »

Et, comme complément et confirmation de cette opinion, un autre de mes amis m'écrivait quelque temps après : « Avez-vous lu la *revue rétrospective* de Taschereau?... Elle renferme un petit passage sur vous, extrait d'un rapport de M. Guizot au Roi. Il fait votre éloge, et cet éloge, venu de ce bord, vous a essentiellement nui auprès de *la boutique à Bastide...* » Je n'ai jamais lu la revue de M. Taschereau; mais tout cela s'enchaîne, se tient et s'explique l'un par l'autre.

Quoi qu'il en soit, je ne me trouve pas peu fier à la pensée que M. Guizot, avec qui j'avais eu, plusieurs années auparavant, des démêlés (1), ait cru devoir s'expliquer, en parlant au Roi, en d'aussi bons termes à mon sujet. J'ajouterai, à cette occasion, que, depuis que je suis à Agen, j'ai reçu, datées de Brompton, le 23 janvier dernier, les quelques lignes fort gracieuses qui suivent, de M. Guizot :

« Vous êtes de ceux qui n'oublient point et qu'on n'oublie point. J'ai su votre inique destitution, et l'ai regrettée pour le service public. Je me propose de retourner en France dans le cours du mois de mars et je serai charmé d'avoir le plaisir de vous revoir et de causer avec vous... »

Mais en voilà assez sur ma destitution, sur ses causes avouées et ses causes secrètes, sur les efforts de mes amis en ma faveur, sur leurs bons et touchants témoignages de sympathie, témoignages qui me sont parvenus de tous les points de l'Europe où, Dieu merci! je suis assez heureux pour avoir

(1) Voir chap. XXVIII, XXIX, XXXI.

laissé des amis sincères. Et, ici, je veux, dès maintenant, payer un tribut de reconnaissance à ceux d'entre eux qui, en France, se sont si courageusement, mais si inutilement, entremis pour moi : MM. de Rauzan, de Rayneval, de Circourt, de Blanriez, de Flavigny, de Fontenay, de Lesseps, de Viel-Castel, Paul de Bourgoing, etc...

Une autre personne qui, elle aussi, m'eût défendu, si elle eût encore été de ce monde, c'est le vicomte de Chateaubriand. Depuis vingt-sept ans que nous nous étions connus à Berlin, nous ne nous étions jamais perdus de vue et il avait continué à s'intéresser à moi, me témoignant ses bontés en toutes occasions.

J'ai reçu dans ma vie bien des lettres de M. de Chateaubriand et je conserverai, comme dernier souvenir de cet homme illustre, une lettre du 21 juin 1848, de M. Maujars, son secrétaire intime, qui exprimait des espérances de rétablissement. Mais, quinze jours plus tard, le noble vieillard avait rendu sa grande âme à Dieu, ce beau génie avait cessé de luire, cette grande figure avait disparu de la scène du monde!

Au milieu de nos discordes politiques, la mort de ce merveilleux écrivain, de cet illustre homme d'Etat, n'a pas produit, triste chose à dire! l'effet qu'elle aurait dû produire, et qu'elle eût produit indubitablement, en tout autre temps.

Ses *Mémoires d'outre-tombe* le continuent encore sur la terre. Cet ouvrage fait beaucoup de bruit et a subi beaucoup de critiques. Mme de Bonnay, qui n'a jamais aimé M. de Chateaubriand, appelle ces mémoires « les mémoires d'un ultra-tombé. » C'est sévère. Peut-être, le grand homme s'est-il quelque peu diminué par cette publication posthume?... Cependant, qui l'a connu comme moi, doit reconnaître que la peinture qu'il fait dans ses mémoires, de son caractère mélancolique, dès sa jeunesse, est véritable. Si cet œil d'aigle savait devenir de feu, la pensée et la méditation le rendaient terne et voilé, et cet œil, sans éclat à certains moments,

témoignait assez que le fond de la pensée de M. de Chateaubriand était la tristesse (1).

La *Presse* publie, concurremment, les *Mémoires d'outre-tombe* de M. de Chateaubriand et les *Confidences* de M. de Lamartine. Tant pis pour M. de Lamartine!

Quelle différence de style, d'âme, dans la description que l'un fait de Combourg, le vieux manoir où s'écoula sa jeunesse attristée, et dans le tableau que l'autre présente des habitudes intimes de la famille!... Dans l'une, comme dans l'autre description, on reconnaît le grand écrivain, un homme qui appartient à la catégorie des hommes éminents de l'époque, bien qu'à des degrés divers; mais, dans M. de Chateaubriand, toujours et partout, de la grandeur, de la dignité, de l'élévation, du naturel et de l'âme. Tandis que, chez l'autre, au milieu de phrases encadrant fort bien le sujet, trop souvent de l'afféterie, des sentiments torturés, de la sensibilité qui ne mérite plus que le nom de *sensiblerie*. Et, faut-il le dire?... des assemblages de mots, quelquefois, qui ne forment qu'un *pathos* semblant vouloir dire quelque chose et qui ne dit rien du tout.

Oui, M. de Lamartine est bien, selon l'expression de Blanriez, « le faiseur de phrases, périphrases et emphases, qui a fait tant de mal avec des mots ». En maintes circonstances, j'ai rencontré dans *les Girondins* cet assemblage de mots qui forment image, qui semblent, par un trait, vouloir incruster une pensée sur l'airain de l'histoire, et qui, en y faisant attention, sonnent bien à la première lecture et répondent creux à la seconde.

Ce défaut essentiel, je l'ai retrouvé dans le style des *Confidences*, dont le manuscrit, soit dit en passant, avait été livré à M. de Girardin plus d'une année avant la révolution

(1) Somme toute, il eût mieux valu, pour la gloire de M de Chateaubriand, qu'il n'eût point écrit ses *Mémoires d'outre-tombe*. Son sentiment du « moi » y paraît trop. De plus, son cœur n'y paraît pas à son avantage : il dit peu de bien de ses amis et parle trop fréquemment, avec une grande légèreté, d'un grand nombre d'hommes qui l'aimaient et qui s'en croyaient aimés. (*Note de* 1851.)

de 1848, et que la *Presse* n'a livré au public que dernièrement, après qu'il a été, depuis le 24 février 1848, modifié, corrigé, changé et augmenté dans plusieurs de ses parties, par son auteur. Les discours de tribune de M. de Lamartine ont, aussi, cette marque défectueuse, souvent. Mais là, du moins, la pensée est rapide, la parole continue, et l'image produit son effet au passage, sans que l'auditoire s'occupe à reconnaître, à chercher si les mots prononcés et ayant une sorte d'éclat disent réellement ce qu'ils semblaient vouloir dire dans la rapidité de l'improvisation.

« ...Les mœurs changent avec la fortune, l'humeur avec la température, les opinions avec les lèvres, et les principes avec le temps.

« Recherchez donc la passion dominante : là, seulement, est la constance et l'âme mobile, le secret du rusé, la consistance du sot et la sincérité de l'hypocrite. Cette clé une fois trouvée, tout le reste est révélé : la perspective s'éclaire, et vous connaissez N***, N***, le mépris et le miracle de nos jours, *dont la passion dominante fut la soif des applaudissements.* Il est né avec tout ce qu'il faut pour obtenir ceux des sages; il ne saurait vivre s'il ne plaît aux femmelettes et aux imbéciles. Quoique les sénats émerveillés soient suspendus à chacune de ses paroles, il faut que les clubs le saluent comme leur maître. Vous voudriez que des talents si divers ne courussent pas après la nouveauté?... Il brillera, tour à tour, comme un Cicéron ou comme un Clodius. Puis, il se repent et il adore son Dieu avec la même ferveur qu'il se prostitue. Pourvu qu'il soit admiré de son entourage, peu lui importe d'être applaudi tantôt par le prêtre et tantôt par la courtisane! Ainsi, avec tous les dons de la nature et de l'art, il ne lui manque rien... qu'une âme honnête. Pour se faire tout à tous, il prend tous les vices, et, pour fuir l'impopularité, il se couvre d'infamie. Sa passion est d'enlever les suffrages; sa vie se passe à les perdre de mille manières. Bienveillance constante qui ne s'est point fait un ami, parole d'ange qui ne peut convaincre personne, fou qui a plus d'es-

prit que la moitié des hommes, trop téméraire pour la pensée, trop raffiné pour l'action, tyran de la femme que son cœur estime, rebelle au Roi qu'il aime, il meurt triste, excommunié de l'Eglise et de l'Etat, et, chose pour lui plus cruelle, *fameux*, mais non *grand*.

« Vous demandez pourquoi N*** a renié tous ses principes?... C'est qu'il avait peur d'être sifflé par les coquins!... »

Il faudrait changer bien peu de mots à cette tirade, pour pouvoir faire un portrait fort ressemblant, en substituant à N*** le nom de Lamartine! Or, ce portrait d'un personnage d'une autre époque, qu'on pourrait croire être celui du beau poète jadis et aujourd'hui poète usé, du malencontreux auteur des *Girondins*, ultra-royaliste avant 1830, républicain du 24 février 1848, républicain, non pas « de naissance », ni de la veille ni même du lendemain, mais du moment seulement où il a fallu parler le langage du dogme républicain, ce portrait, dis-je, est celui qu'a tracé Pope du duc de Wharton.

Après avoir, dans un article intitulé *Bric-à-brac littéraire* (1), reproduit ce portrait tracé par Pope du caméléon politique du temps de Charles Ier, Charles II, Jacques II et la reine Anne, M. Eugène Fourcade fait la réflexion suivante, à laquelle je m'associe complètement :

« Voilà le secret des apostasies emphatiques de notre temps! Voilà un morceau qui ragaillardit un cœur mortellement blessé des lâchetés qui se pavanent hypocritement sous des masques généreux!... »

Sur notre Wharton français, notre grand rapsode ambitieux qui changea si souvent de drapeau et de doctrine, quelques lignes encore, les dernières, pour l'instant, car sans doute aurai-je l'occasion de retrouver plus tard le nom de Lamartine sous ma plume.

M. de Lamartine publie en ce moment une nouvelle édition de ses œuvres, et il annonce un journal à 6 francs par an,

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1849.

le Conseiller du peuple. Comme il se fait l'éditeur de ses œuvres, une caricature a paru : ce sont deux cadres en regard, reproduisant le portrait de M. de Lamartine. Dans l'un, on le voit, écrivant à son bureau, avec ces mots : *1820. Je médite.* Dans l'autre, le poète est entouré de ballots de livres, et, au-dessous, on lit : *1849. Je m'édite.*

A l'occasion de cette nouvelle édition, M. de Lamartine a envoyé une lettre circulaire à la ville et à la province, et, dans Paris, il a fait porter des propositions de souscription à domicile. L'un de mes amis, M. Ferdinand de Wegmann, homme dévoué à l'ordre et à la légalité, ce que son empressement à s'armer de son fusil et à courir contre l'émeute a prouvé tout autant que ses articles courageux dans la *Revue des Deux Mondes* (1), n'a pu se retenir de répondre le billet suivant à la lettre de M. de Lamartine, qui, dit-on, a reçu plusieurs poulets de cette nature :

« Monsieur, j'aimais et j'honorais l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies.* J'ai plaint l'auteur de *la Chute d'un ange;* j'ai méprisé l'auteur des *Girondins* et du *Paratonnerre politique...* Vous avez fait un mal incalculable à la France. N'espérez pas qu'elle vous pardonne... Que la Montagne souscrive à vos œuvres! Moi, je ne donne qu'aux *bons pauvres...* »

Le comte de Mareuil m'a raconté tout récemment, qu'il répondit à la proposition de souscription de M. de Lamartine « qu'ayant été ruiné par la révolution de Février, il n'avait pas d'argent, mais qu'il avait du vin de Champagne, et qu'il pourrait donner une bouteille par chaque volume... » Après un certain laps de temps, le grand poète a écrit pour accepter.

Ceci me fait transcrire ici une assez curieuse anecdote que je tiens de M. Gustave Blanquart de Bailleul (2).

En 1789, après la prise de la Bastille, la ville de Paris adressa à chacun des districts de la France une pierre de

(1) Notamment, celui du 15 mars 1848, sur « le comité électoral centrale », signé XXXX. (*Note de l'auteur.*)

(2) En 1850, M. Gustave Blanquart de Bailleul a été nommé conseiller de préfecture à Agen. Il est neveu du général Randon. (*Note de l'auteur.*)

la fameuse forteresse. M. de Bailleul, grand-père de Gustave, qui, alors, était procureur syndic du district de Calais, répondit pour remercier, et, par un vif sentiment de gratitude, qui n'était qu'une moquerie, il envoya avec sa lettre un morceau de la corde qui, sous Edouard III, avait dû servir à pendre Eustache de Saint-Pierre!

Lors de mon dernier séjour à Paris, j'assistai, un soir, à l'Opéra, à la représentation du *Prophète*, en compagnie du baron de Blanriez et de M. et de Mme Drouyn de Lhuys. La loge voisine de la nôtre était occupée par une famille amie des Drouyn de Lhuys, et, pendant un entr'acte, j'entendis l'un de ces messieurs nos voisins, un jeune médecin fort communicatif et parlant très haut, qui, ne me connaissant pas, racontait à M. Drouyn de Lhuys les circonstances qui avaient amené son mariage, et comment, une fois marié, il n'avait plus voulu « lâcher sa carrière pour accepter les emplois avantageux que son ami Lamartine lui avait offerts, notamment le consulat général de Livourne!... » Sans doute, le projet de mariage entre Mlle de Cessiat, nièce de Lamartine, et M. Sennevier de Jussieu n'était-il pas, à cette époque, définitivement arrêté.

A son arrivée à Livourne, mon jeune successeur et sa femme vinrent nous faire visite. M. Sennevier de Jussieu — car, loin de Paris, le « mari de la nièce » avait cru pouvoir reprendre son nom aristocratique — est bien de figure et de manières. Ce jeune couple était gêné à faire pitié, et, par son attitude, semblait nous dire : « Pardonnez-nous, ce n'est pas nous qui avons manigancé tout cela... »

Dès le début de M. Sennevier de Jussieu, plusieurs circonstances ne lui ont pas été favorables. A son installation, en présence de la colonie française, un de nos compatriotes crut devoir exprimer des regrets à mon sujet, et mon pauvre successeur, qui sentait son insuffisance et croyait voir un reproche à lui adressé, balbutia niaisement un : « Ce n'est pas ma faute... Et puis, si ce n'eût pas été moi, c'eût été un autre qui serait venu!... » Sa femme, faisant, dans un salon,

l'éloge du général Cavaignac, dit que la commission du pouvoir exécutif avait choisi son mari « parce que sa mère, à elle, était une bonne républicaine. » Ce à quoi quelqu'un — le comte de Larderel, je crois — répondit : « trop républicaine sans doute, républicaine de 1793, car on l'a surnommée *la mer rouge...* » Enfin, à l'époque des troubles sérieux de Livourne, quand l'émeute de la rue en arriva aux coups de fusil, les jeunes époux, effrayés peut-être ou du moins, on le crut — partirent précipitamment pour Florence. Tout cela prêta à rire à leurs dépens.

Plus tard, la colonie française eut à manifester son mécontentement, à l'occasion d'une insulte faite au pavillon français, pour la réparation de laquelle elle accusa le consulat de mollesse. Et, encore, à l'occasion d'une circulaire assez sotte du gouvernement toscan, annonçant aux consuls que « se trouvant sans autorité à Livourne, il se déchargeait à l'avance de toute responsabilité dans les attaques qui pourraient être portées aux personnes et aux propriétés des étrangers. » Chacun des consuls se hâta de communiquer cette étrange circulaire à ses nationaux, en protestant avec force contre cette nouvelle doctrine du droit des gens. *Seul*, le consulat général de France ne fit rien connaître à ses administrés, qui ne surent l'existence de la singulière circulaire du gouvernement toscan que par le bruit public... Mais le consul général de France, tout nouveau, jeune et sans expérience, était à Florence!...

Après tout, puisque, par mon passé, mes attaches et mes relations politiques, j'étais sacrifié d'avance, autant vaut que j'ai servi le népotisme de M. de Lamartine, « ce républicain d'occasion ». J'ai été remplacé par quelqu'un de *propre*, ce qui m'attriste moins que de voir à mon poste un individu comme le cocher barricadeur nommé consul à Cadix, ou comme cet infime rédacteur du *National*, M. Maillefer, marié à une petite couturière à la journée, et qui a été bombardé consul général à Barcelone, puis à Palerme, au milieu d'une aristocratie élégante. Certes, M. Sennevier de Jussieu, par

l'éducation et les manières, sort de ce *fumier-là* comme une rose, malgré que, selon ce que m'écrit le spirituel et mordant baron de Blanriez, « il soit de ceux qui, un jour, rendront à Dieu une âme toute neuve, s'en étant peu servi. »

J'ai donc été victime du népotisme de M. de Lamartine. Peut-être savait-il que j'avais les moyens de vivre?... Mais, si j'avais été pauvre et que je l'eus supplié de me conserver ma situation, en lui disant : « Il faut bien que je vive! », ne m'aurait-il pas répondu par ce mot fameux, qu'on a, en France, attribué à des ministres de différentes époques : « Monsieur, je n'en vois pas la nécessité!... »

Ayant remis mon service, un peu triste de voir ma carrière terminée si brutalement, mais consolé, dans une certaine mesure, par la pensée de ne plus avoir aucun rapport officiel avec les républicains, sincères ou d'occasion, qui détenaient le pouvoir, je fis mes préparatifs de départ.

Après ma vie de nomade, en quelle ville de France allais-je porter mes pénates?... De mes sœurs, Mmes Terrain de Lamotte et Bauny de Léris, l'une était morte, et, quant à l'autre, nos relations s'étaient depuis longtemps refroidies. Ma femme et moi prîmes le parti de nous établir près de mon vieux père, fixé aux environs d'Agen, depuis une vingtaine d'années qu'il avait pris sa retraite de directeur des domaines et de l'enregistrement du département du Lot-et-Garonne (1). En ce pays de Gascogne, j'avais, du reste, quelques parents du côté de ma grand'mère, née d'Agasson.

C'est au milieu des barricades et en pleine révolution, maîtresse de la place, grâce au manque d'énergie du gouverneur, que je quittai ma jolie villa de Livourne, dans les deux ou trois premiers jours du mois de novembre (1848). Je voyageais dans ma voiture, mais avec quatre bons chevaux de voiturin, qui devaient me conduire jusqu'à Gênes, et

(1) Mon père mourut le 14 mars 1851, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Je pris alors le titre de « baron », ne voulant pas porter le nom et le titre de « marquis de Bligny » que prenait naturellement l'aîné de ma famille. (*Note de* 1853.)

qui m'ont mené jusqu'à Nice, où j'ai pris des chevaux de poste. Dans la plus grande partie de l'Italie, le service de la poste est mal organisé et les maîtres de poste peu complaisants, tandis qu'avec les *vetturini*, si le voyage est plus lent, on s'épargne de nombreux ennuis, surtout dans les Etats romains.

Le pays où, dans tout le cours de ma carrière, j'ai vu le service des chevaux de poste le plus régulièrement fait et avec la plus grande économie de temps, de difficultés et de disputes pour les voyageurs, c'est le royaume de Prusse. J'ai vu, toutefois, des exceptions, et voici, à ce sujet, une chose assez plaisante qui m'arriva dans ce royaume, en 1820 ou 1821, et que je ne crois pas avoir transcrit dans mon mémorial.

Je voyageais avec le marquis Alfieri, regagnant la capitale de la Prusse en chaise de poste. A je ne sais plus quel relai, assez voisin de Berlin, le maître de poste voulut intervenir entre nous et le postillon qui réclamait indûment le montant d'un péage de barrière (1). Il le fit maladroitement, et non pas comme un homme auquel sa position donnait quelque droit de parler. Si bien qu'Alfieri, impatienté, lui dit : « De quoi vous mêlez-vous? » Cet homme ne répond rien, part et revient quelques minutes après, en uniforme de major en retraite, et demande satisfaction d'une observation qu'il juge impertinente.

— Volontiers, monsieur, réplique Alfieri en lui présentant une boîte de pistolets. Allons, choisissez, ils sont chargés. Comptons chacun quinze pas, et, au retour, nous reviendrons l'un sur l'autre, par dix pas chacun.

— Monsieur, quoique ancien officier, je n'ai jamais fait usage d'un pistolet.

— Eh bien! donnez-nous alors des espadons!

(1) A cette époque, le montant des droits de barrière n'était pas compris, comme il l'est aujourd'hui, sur le billet postal, et payé à l'avance, ainsi que le prix des chevaux, le pourboire légal du *wagenmeister*, etc. (*Note de l'auteur.*)

— De ma vie, non plus, je ne me suis servi d'espadon!

Sur ce, nous remontâmes en voiture, sans que le major prononçât un mot de plus, et, oncques depuis, nous n'entendîmes parler de lui.

A Nice, que je retrouvai fort embellie depuis l'année 1829, M. Hippolyte Flury, consul de France, me raconta comment il avait appris sa révocation et son remplacement à Valence, en Espagne, par M. Sentis, son tailleur, tailleur également de M. de Lamartine, qui paya, par cette nomination, un compte arriéré.

Sur toute la route que j'ai parcourue de Nice jusqu'à Agen, je n'ai entendu que des voix maudissant l'établissement de la République, les hommes qui, par surprise, l'ont fondée, et notamment le général Cavaignac, dont on ne voulait point faire un Président de la République, parce qu'on le savait par trop républicain et trop lié avec des hommes dont les opinions et les antécédents effraient. Je n'ai entendu qu'une seule fois l'appellation de « citoyen » que ces gens, qui ne sont que de plats et vulgaires plagiaires des plus sanguinaires coquins de la première révolution, ont voulu imposer à la France et introduire dans les usages de la société. Or, voici en quelle occasion et dans quelle bouche.

Un postillon, mécontent de sa jument, lui criait en la frappant : « Ah! tu en veux, salope de citoyenne!... Ah! tu en veux, maudite chienne de citoyenne!... Eh bien! en voilà! » Et moi, je me disais : que ne peut-il frapper ainsi sur le dos de MM. Ledru-Rollin, Lagrange, Bavinier, Gent, Bac, Joly, Louis Blanc, Barbès, Blanqui et quelques autres encore comme M. Clément Thomas, l'homme qui, à la tribune, a cherché à flétrir la Légion d'honneur; M. Jules Bastide, ce si pauvre ministre des affaires étrangères; Jules Favre, l'auteur des circulaires de Ledru-Rollin; M. de Lamartine, qui, toute honte bue, a été se placer dans le repaire du 24 février et hurler avec les loups qui ont dévoré la monarchie française; Caussidières, commis-voyageur de la *Réforme* pour ses abonnements, et dont on fit un préfet de police; Ducoux,

son successeur, homme violent et maladroit qui semblait se poser en nouveau chef des Francs, conquérant des Gaulois; George Sand, ci-devant baronne Dudevant, qui, de concert avec Jules Favre et Thoré, son amant, fut l'auteur de ces affreux bulletins de la République qui ont porté la terreur aux quatre coins de la France!

Combien d'amants n'a pas eus George Sand?... Il a paru sur elle bien des épigrammes et des quatrains sanglants, que la bienséance m'empêche de consigner ici, mais je vais transcrire une anecdote qui se colporte un peu partout.

Vivant fort mal avec son gendre, le sculpteur Clessinger, la baronne Dudevant lui dit un jour :

— Je vous flétrirai dans un de mes livres.

— Hé bien! s'écria le statuaire, je ferai votre derrière en ronde-bosse et tout Paris le reconnaîtra!...

Enfin, le 28 novembre, je suis arrivé à Agen, et, trois semaines plus tard, j'étais installé dans le riant hôtel que j'ai loué à M. Dufort, conseiller à la cour d'appel, marié à la fille de M. de Long, ancien premier président de la cour royale d'Agen (1).

J'ai trouvé à Agen d'aimables voisins et les relations les plus agréables dans de charmantes familles comme celles des d'Esparbès de Lussan, des Trinquéléon, des Pontis, des Bouët, des de Raymond, des La Croix-Vaubois, des Plenselve, des Montpezat, des Hallez d'Arros (2), cousins de ma femme, etc...

Gai, grand amateur de musique, homme fort comme il faut, M. de Montpezat, payeur du département de Lot-et-Garonne, a pour épouse une demoiselle Plieux qui, bien que femme-auteur, est d'un naturel charmant et sans prétention. Elle est fort spirituelle et aussi gaie que son mari. L'un de ses plus jolis ouvrages est *Nathalie*, roman auquel M. de

(1) Leur fille, la jolie Anna, a épousé, en février de cette année, le marquis d'Escoulobre, de Toulouse. (*Note de* 1854.)

(2) Mme Hallez d'Arros est fille du comte d'Arros, ancien préfet. Son mari s'est retiré du service après avoir été secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne. (*Note de l'auteur.*)

Salvandy, son cousin, a cousu une lourde préface. *Corisande de Mauléon* et *Gaston de Foix* sont aussi des ouvrages fort agréables à lire.

Mme de Montpezat fait l'éloge de M. de Salvandy, comme homme privé et comme homme loyal et de mérite, mais elle reconnaît que son cousin, rongé d'ambition, veut toujours porter la tête plus haut qu'un autre et ne consent à la baisser devant personne.

Sans fortune, mais doué d'un réel talent d'écrivain politique, M. Narcisse de Salvandy, dont le visage, fort abîmé par la petite vérole, s'accommode mal de ce prénom prétentieux, fut de bonne heure protégé par Monsieur, frère du roi Louis XVIII, qui le fit faire maître des requêtes au conseil d'Etat, puis ministre, ambassadeur et comte. De son mariage avec Mlle Julie Ferrey, dont la famille possède une belle fortune industrielle et une terre importante près de Corbeil, M. de Salvandy a eu deux enfants : un fils, que je ne connais pas, et une fille, Octavie, gracieuse et jolie, que j'ai pu apprécier à Palerme, en 1846, lors d'un voyage qu'elle y fit avec son mari, le comte d'Aulx, excellent homme, mais qui, comme esprit, est inférieur à sa charmante compagne.

Mme de Montpezat m'a dit de M. de Salvandy un joli mot d'intimité que je veux consigner ici, parce qu'il a du naturel et appartient au style épistolaire familier pour lequel le laisser-aller est nécessaire.

En écrivant à Mme de Montpezat, sa cousine, Mme de Salvandy, née Julie Ferrey ainsi que je viens de le dire, se plaignait de certaines circonstances de famille ou de situations politiques qui ne lui plaisaient pas. M. de Salvandy survient, lit par-dessus l'épaule de sa femme, saisit une plume et ajoute de sa main : « Ne croyez pas un mot de tout cela : ce sont des *Julivernes.* »

De son côté, M. de Montpezat m'a raconté de M. de Salvandy, le père, une chose extravagante. Le père de Narcisse lui avait confié, à lui Montpezat, qu'en Irlande, il s'est tramé un complot tendant à séparer ce pays de l'Angleterre, et que

son fils avait reçu des ouvertures pour l'engager à se faire chef du mouvement qui se préparait et qui devait, si la lutte tournait comme les conspirateurs le désiraient, avoir pour résultat de fonder un gouvernement dont M. de Salvandy serait devenu le chef!... M. de Salvandy, président d'une République, roi ou empereur!... Son père était-il fou quand il contait pareille histoire?...

Une personnalité d'Agen qui n'est pas banale, c'est l'évêque, Mgr Levezou de Vésins. Avant d'entrer dans les ordres, il a été marié. Il est père de plusieurs enfants, dont plusieurs sont auprès de lui, avec leur postérité, et, vraiment, c'est chose assez originale que de voir, dans un évêché catholique, exposés aux fenêtres, des maillots de nourrice ainsi que des langes et des petits matelas de berceau.

Au préfet d'Agen, M. Paul Cère, homme doux mais nul, ancien plieur de journaux dans les bureaux du *National*, a succédé, lors de la chute de l'administration Cavaignac, M. Paul de Preissac, fils du comte de Preissac, ancien pair de France. Sa jeune et jolie femme est fille de M. de Montjoyeux et est petite-nièce de feu l'ambassadeur comte Bresson, qui mourut si mystérieusement à Naples, en 1847. Cette délicieuse brune est une préfète tout à fait charmante, gaie, naturelle, sans prétentions, sans coquetterie, de manières distinguées et causant fort bien. Elle est toujours fort éprise de son mari, qui le mérite du reste, car c'est un homme parfait en tous points. Peut-être son jeune âge fait-il qu'il manque d'expérience, quoiqu'il ait été sous-préfet avant le 24 février.

L'arrivée de ces jeunes autorités a été saluée avec joie par la ville d'Agen, et la société s'est précipitée dans leurs salons et y a repris le goût de la danse, dont le 24 février l'avait déshabituée. Là, j'ai vu de jolies personnes et de magnifiques toilettes, mais, comme partout aujourd'hui, les hommes se groupent dans l'un des salons, tandis que les femmes restent entassées dans la salle de bal. Hélas! le goût de la conversation entre les femmes de la société se perd. Les jeunes gens, à quelques exceptions près, ne savent plus

parler leur langue et les habitudes de la vie débraillée de l'époque : cafés, chevaux, amours faciles, etc... les conduit à ne plus savoir causer avec une femme du monde honnête, dont la langue qu'elles parlent devient, dès lors, pour eux, comme une langue étrangère... Est-ce à cette cause que l'on doit de voir, beaucoup moins qu'autrefois, d'intrigues galantes dans la société?... Les femmes ont-elles plus de vertu, ou les hommes moins de talent de séduction?... En ce cas, quelle curieuse conséquence morale de la mauvaise éducation!...

CHAPITRE XXXVI

L'élection du Président de la République. — Le sommeil dans les événements contemporains : celui de M. Armand Marrast. — Le général Eugène Cavaignac. — Ce qu'a été son père, le conventionnel Cavaignac. — Plaisantes enseignes. — Chez M. Drouyn de Lhuys. — Histoire de pantoufles. — Propos de l'ancien ministre Dumon: prétendues négociations entre les deux branches de la famille royale; le prince-président; gêne des d'Orléans en exil; une visite à Claremont; la conduite de M. de Lamartine au 24 février 1848; supériorité économique et administrative de l'Angleterre sur la France; lord Palmerston; nous savons détruire et non conserver ni réédifier. — Les « barbares ». — Les *Souvenirs de cinquante ans* de M. le vicomte Walsh. — Les provinces doivent s'affranchir de la tutelle de Paris. — Nouvelles d'Italie. — Garibaldi et la populace. — Vœux de retour à la monarchie. — Nombreux bienfaits de nos rois. — Pauvre France!

Agen, 6 mai 1849.

L'élection du prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République est chose faite depuis trois mois. Les honnêtes gens des classes moyennes et élevées de la société se sont réunies aux paysans pour voter en faveur de ce prince. Quant à la candidature de Ledru-Rollin, qui a pu y songer, si ce ne sont des gens de désordre et d'anarchie, des gens incomplets, auxquels il manque au moins un sens — le bon — des gens qui voient et pensent faux, et qui se flattent, en même temps, qu'il y aura place pour eux au grand banquet du gouvernement, s'ils se rallient à l'homme qui parle toujours « vertu et bonheur du peuple », bien que dans un langage souvent brutal, à l'homme qui finira, croient-ils, par devenir l'élu des masses d'en-bas, à être le *Roi des Halles*, et, dès lors, le chef de l'Etat?....

Passons au général Cavaignac. Celui-ci a, je crois, fait son devoir dans la journée de juin 1848, malgré les reproches en vers que Mme Emile de Girardin — Delphine Gay, la

belle Muse de Paris, au temps de Charles X — lui a adressés, vers crus et très *verts*, comme on l'a dit plaisamment, sur certain sommeil que le général alla prendre au milieu du jour, quelque peu singulier sommeil, il est vrai, au travers des événements de ces tristes journées.

Ce repos dans les bras de Morphée étonna, et l'on ne peut s'empêcher de remarquer, à ce sujet, que, depuis soixante ans, le sommeil a joué un rôle important dans nos discordes civiles. Ainsi, le sommeil du général de Lafayette, à Versailles, dans la nuit du 5 au 6 octobre, alors que des bandes de sicaires attaquaient le palais du souverain; le sommeil du général Cavaignac, commandant les forces réunies à Paris dans ces tristes et odieuses journées de juin 1848, lorsque l'émeute armée se transformait en une suite de scènes de sauvages et de cannibales, commettant de nombreux forfaits et assouvissant leur vengeance sur leurs prisonniers, émeute pendant laquelle plusieurs généraux furent tués, et l'un d'eux, le général de Bréa, assassiné, de même que l'archevêque de Paris, Mgr Affre, nommé à ce poste éminent par le roi Louis-Philippe, envers lequel, soit dit en passant, il n'avait pas toujours montré un cœur reconnaissant. Et le sommeil de M. Armand Marrast, pendant la nuit du 28 au 29 janvier de la présente année 1849, au cours de laquelle le général Changarnier lui fait faire inutilement communications sur communications, concernant les mesures qu'il prend pour assurer la tranquillité de Paris dans la journée du lendemain, qui a troublé la capitale d'une manière tout aussi sanglante peut-être que celles de juin 1848!

Mais l'histoire de ce prétendu sommeil de M. Armand Marrast vaut d'être racontée.

Le valet de chambre d'Armand Marrast — car ces démocrates veulent être servis ainsi que des gentilshommes — avait refusé aux courriers du général Changarnier l'entrée des appartements de son maître, « dont, disait-il, il fallait respecter le sommeil, car il était fort souffrant ». Or, le lendemain même, circulait dans Paris une nouvelle ayant tout

crédit. M. Armand Marrast avait passé cette nuit dans un conciliabule de *rouges*, et, voulant donner le change, il avait fait répandre le bruit que cette nuit avait été donnée à ses amours avec Mlle Masson, de l'Opéra. Du reste, il s'était empressé d'écrire un mot à la ballerine, en lui envoyant 500 francs, pour qu'elle affirmât la chose, au besoin sous serment. Mais, ô honte pour la vertu républicaine! Mlle Masson renvoya le billet de banque avec ces mots : « Cinq cents francs, c'est assez pour lever la cuisse; pas assez pour lever la main!... » Comme l'a dit plaisamment le spirituel baron de Blanriez : sommeil historique, et même hystérique, que celui de l'*austère* Marrast!...

Mais je reviens au général Eugène Cavaignac, dont ne voulaient, en province, ni les paysans qui portent tous leurs vœux vers le neveu de l'Empereur, ni les classes supérieures et moyennes de la société, en France, à cause de la faiblesse de son caractère qui le met, en quelque sorte, à la disposition d'amis politiques dont le nom et les doctrines sont un juste motif d'effroi pour tous. Le général, cependant, ne partage pas, peut-être, toutes les opinions de ces amis compromettants. Il a encore contre lui son discours du 2 septembre 1848, dans lequel il s'est glorifié de son père, « dont je veux, a-t-il dit, imiter en tout la conduite ». Or, *la Presse*, ou plutôt son principal rédacteur, M. Emile de Girardin, dont le général Cavaignac s'est fait un antagoniste acharné et un rude ennemi, en interdisant son journal, du 25 juin au 8 août 1848, a révélé, en produisant des correspondances du temps et des documents de l'époque, et en rappelant des bruits recueillis alors, ce qu'a été le conventionnel Cavaignac.

Ce régicide, ce farouche proconsul, dont le fils a eu l'imprudence de ramener le nom à la tribune, pour déclarer « qu'il voulait, en tout et toujours, prendre pour modèle les doctrines et les actions de son père, » eut une conduite tristement célèbre à Auch et à Bayonne, où, le premier, il fit élever et fonctionner la guillotine, *ce dont il se réjouit beaucoup dans ses lettres à la Convention*. M. de Girardin rappelle

aussi un odieux épisode de la vie de cet homme, qui aurait obtenu qu'une jeune fille se livrât à lui, en lui faisant la promesse que son père échapperait à l'échafaud révolutionnaire; mais, au lieu de tenir sa promesse, le conventionnel Cavaignac répondit à la malheureuse jeune fille en pleurs, en lui riant au nez et en lui offrant un assignat, en prix de ses faveurs, tout comme à une fille publique!... Ce fait épouvantable a été nié par Mme veuve Cavaignac, qui a dit que son mari était incapable d'une semblable infamie; mais, dans l'Agenais, la Gascogne, le Béarn et le Bigorre, contrées qui furent les théâtres des exploits du farouche proconsul, on tient pour certain ce fait sur l'existence duquel on n'élève pas le moindre doute.

A la fin du mois de février de cette année, je reçus une lettre du baron de Blanriez, retiré à Paris, qui me disait : « Venez donc faire un tour dans la capitale; nous y ferons de compagnie des études instructives et piquantes sur les avatars de certains *fesse-Mathieu* de marque, monarchistes ou révolutionnaires, qui s'inclinent devant l'astre nouveau... » Je fis mes paquets, et, le 2 mars, j'étais à Paris où j'ai séjourné la plus grande partie de ce mois.

Sur le boulevard, je passai devant la boutique d'un marchand de tabac qui, dès l'avènement de la République du 24 février 1848, a fait peindre sur son enseigne trois blagues pour le tabac, avec les mots sacramentels de l'époque : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, au-dessous desquels on lit : « Aux trois blagues ». Ceci me rappelle ce pâtissier de la rue de Seine, du nom de Le Roy, dont l'enseigne, en 1816 ou 1817, portait : « Le Roy fait des brioches ». La police intervint; l'enseigne fut changée et porta désormais : « Le Roy fait de bonnes brioches ». Ce mot de *bonnes* avait tout arrangé, paraît-il. Louis XVIII a cependant commis de bonnes brioches. Les plus fortes qu'il ait faites, ce sont la promulgation de la Charte de 1814 et la dissolution de la Chambre, surnommée « introuvable ».

Une de mes premières visites fut pour M. Drouyn de Lhuys,

qui trône dans son ministère comme s'il y était né (1). Il me retint à déjeuner, et, pendant le repas — repas frugal, car, quoique fort riches, les Drouyn de Lhuys font des économies — auquel prenaient part cinq convives, il nous ahurit tous par sa faconde. Il nous déclara que le prince Louis-Napoléon n'occupait, comme président de la République, qu'une situation provisoire; qu'avant peu, il serait empereur, comme son oncle, et, qu'au surplus, on n'appelle plus M. de Morny, le fils de M. de Flahaut et de la reine Hortense, que « Monsieur, frère du Roi... » Le ministre se moqua des précautions enfantines de la police parisienne, en nous déclarant qu'elle venait de faire effacer sur les cartes des restaurateurs la désignation de « brochet à la Chambord ». Et Drouyn de Lhuys ajouta : « Ce pauvre comte de Chambord! Il porte habituellement beaucoup de chaînes d'or et des gants verts. C'est très mauvais genre, ce qu'il ne sait peut-être pas. Mais il pense, je crois, aux chaînes de Navarre et à la couleur de l'espérance. Les princes ont quelquefois plus d'esprit qu'on ne pense... »

Le ministre nous dit encore : « Savez-vous que le roi Louis-Philippe a dit ceci : *Je suis bien aise que le prince Louis-Napoléon ait été nommé. Cela prouve, ce que j'ai toujours déclaré, que la France n'est pas républicaine...* Chacun, comme vous voyez, est bien aise, à sa manière... »

A un autre moment, Drouyn de Lhuys m'adressa ces étonnantes paroles : « Cussy, comment placez-vous vos pantoufles, quand vous vous couchez?... Ceci est bien important. Au nom du Ciel, mettez les pointes en avant; car, s'il y a incendie, vol, effraction, attaque, surprise au milieu de la nuit, vous ne perdez pas un quart d'heure à hésiter, à tâtonner, pour mettre vos malheureux pieds dans des chaussures retournées : ils arrivent, ils entrent, à l'instant même, dans vos fidèles babouches... »

Quelques jours après, quand j'allai voir ce bon duc de

(1) Drouyn de Lhuys est ministre des affaires étrangères depuis le 21 décembre 1848. (*Note de l'auteur.*) Aujourd'hui il occupe pour la troisième fois le même ministère. (*Note de 1853.*)

Rauzan en son hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 33, où il se trouvait, cloué au lit par sa goutte habituelle, je lui rapportai l'histoire des pantoufles de M. Drouyn de Lhuys, et il me dit : « Ce sont là de profondes paroles. Vous et moi nous n'avons pas su « placer nos pantoufles ». Tandis que Rayneval, qui a fait passer au bon moment sa femme (1) au *rouge*, occupe une brillante situation et voit son fils, le jeune Aloys, nommé déjà aspirant diplomatique... Et le général de Rumigny, l'ancien aide de camp des d'Orléans! Il a voté bruyamment pour Bonaparte, ce dont il touche déjà récompense... Et Hippolyte de Cramayel, ce bon *Cra-Cra*, lui qui trouvait Drouyn de Lhuys faible, il le dit très fort, maintenant que celui-ci l'a fait nommer sous-directeur aux Affaires étrangères... Et Théodore de Lesseps, qui doit tout aux d'Orléans, on dit qu'il va aller remplacer à Milan son beau-frère Denois, plus fort que lui, mais moins adroit!... Ceux-là, comme bien d'autres, ont su, ami Cussy « placer leurs pantoufles ».

Lorsqu'à la suite de l'ordonnance de non-lieu qui mit fin à toutes poursuites contre les ministres de la monarchie, l'ancien ministre Dumon, réfugié en Angleterre, a pu rentrer en France, il est venu passer quelque temps à Agen. J'ai eu fréquemment occasion de le voir et de causer avec lui, soit dans des maisons amies, soit chez lui, soit chez moi. En toutes circonstances, je n'ai entendu sortir de sa bouche que des choses du plus réel intérêt, aussi bien sur les hommes et sur les choses de l'Angleterre, que sur la famille royale exilée, sur les partis en France, sur les hommes qui semblent vouloir lutter contre le torrent produit par les énergumènes du 24 février et sur ces énergumènes eux-mêmes. En phrases décousues, je vais, au gré de ma mémoire, jeter sur le papier quelques-unes des observations ou opinions sorties de la bouche de M. Sylvain Dumon, dans les diverses circonstances où je me suis rencontré avec lui.

(1) Née Bertin de Vaux.

Il n'y a point eu, contrairement à ce qu'on a dit, de négociations ouvertes entre les deux branches de la famille royale, pour rallier leurs partis respectifs dans l'intérêt et le but d'une restauration. Les haines sont trop vives de part et d'autre, surtout du côté de la branche aînée, et, de toute façon, l'initiative ne saurait être prise par la branche d'Orléans. Mais, si, en France, les partis s'entendent, se fondent, s'unissent pour ramener sur le trône dans l'intérêt du pays et des Bourbons, le duc de Bordeaux, nul doute que la branche d'Orléans ne soit prête à souscrire à la mesure, car elle y trouve l'avantage de la France, et, dans ce cas, elle verrait, sans arrière-pensée de rancune, l'avènement de Henri V. Du reste, il semble qu'un tel résultat a les plus grandes chances, car le duc de Bordeaux représente un principe de stabilité, et la branche d'Orléans aurait l'espoir presque certain de voir monter sur le trône, par voie de légitimité et d'hérédité naturelle, le comte de Paris, à la mort de Henri V, qui, selon toute vraisemblance, n'aura pas de descendance directe. En ce qui concerne les chances du duc de Bordeaux, il aurait pour lui tous les grands propriétaires de France, car les beaux domaines sont encore, en majeure partie, entre les mains des anciennes familles nobles, attachées par les convictions et les souvenirs à la branche aînée. La brochure ferme et fort remarquable du vicomte d'Arlincourt, *Dieu le veut*, a été portée devant les tribunaux par le gouvernement républicain et a trouvé grâce devant le jury. C'est un succès, et de bon augure pour la cause sainte et auguste dont lui, d'Arlincourt, s'est fait l'avocat.

A mon récent retour d'exil, j'ai trouvé parmi les hommes d'Etat, MM. Thiers, Molé, Passy, etc..., les mêmes petites rivalités qu'avant la catastrophe du 24 février. Je crois, d'ailleurs, M. Molé et le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, partisans du retour de la France vers la branche aînée et croyant sincèrement qu'une restauration des Bourbons est le seul moyen de sortir de l'abîme dans lequel les hommes du 24 février ont plongé la France, en lui donnant de force un gouvernement républicain dont elle ne voulait pas.

Le général Changarnier et le maréchal Bugeaud, quel que soit le parti que prenne le pays, seront les sauveurs de la France (1).

Le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, semble tenir beaucoup à ce qu'on le nomme « Prince » dans la conversation, ainsi que « Monseigneur ». Lui-même, en maintes circonstances, parlant à des hommes de l'ancienne noblesse de France, leur donne

(1) L'un, hélas! est mort du choléra, en 1842, et l'autre, en se posant en *mutamore* contre le Président, a été enveloppé dans le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et exilé. (*Note de* 1852.)

les titres qui leur appartiennent... Il gagne tous les jours dans l'opinion publique. Son sang-froid et le courage impassible qui se reflétait sur sa figure, quand, auprès de son cheval et au milieu d'une foule hideuse, il a traversé et parcouru les rues de Paris, le 29 janvier 1849, ont été admirés et ont inspiré la plus grande confiance.

Peu de temps après son élection à la présidence, Louis-Napoléon Bonaparte accepta divers dîners qui lui furent offerts par ses ministres. Cependant, il prétexta une indisposition pour éviter d'assister à celui donné par M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale, dont la sourde opposition à la marche de son gouvernement, le peu d'impartialité qu'il apporte en présidant, et le singulier sommeil au 29 janvier (2), étaient de nature à lui déplaire. Un jour, à l'Elysée, quelqu'un manifesta un regret à l'occasion de la détermination prise par le prince-président en cette circonstance : « Vouliez-vous donc que mon cousin s'exposât à être empoisonné, en se rendant à ce dîner? » répliqua avec vivacité la princesse Mathilde.

La duchesse d'Orléans s'est trouvée fort à court d'argent en arrivant en Allemagne. C'est à grand'peine que chacun des membres de la famille royale, visitant sa bourse particulière, a pu lui faire passer d'Angleterre une somme de six mille francs!

Avec quelle simplicité touchante j'ai entendu M. Dumon raconter la noble résignation de la Reine, la tenue convenable du Roi, les habitudes modestes de la famille royale, l'état de gêne réel dans lequel sont plongés tous ces augustes exilés, l'obligation où le Roi a été, faute d'argent, de ne faire qu'un fort court séjour à Richmond où la famille royale s'était rendue pour la santé de la Reine, l'obligation de retourner à Claremont, les frais d'auberge de Richmond étant trop élevés pour les ressources actuelles du Roi!... Le Roi, le plus grand propriétaire de France, n'avait rien touché de ses revenus depuis qu'il avait quitté Paris!... On lui devait plus de 100.000 francs, beaucoup moins, il est vrai, que le traitement du général Cavaignac, alors chef du pouvoir exécutif!

Jusqu'à ce que le général ait consenti à l'envoi de cette somme, a continué M. Dumon, lui et sa famille n'ont vécu que de quelques

(1) Voir plus haut, même chapitre.

faibles sommes qui se trouvaient encore à Londres, *reste du crédit qui lui avait été ouvert lorsqu'il fit une visite, il y a quelques années, à la reine Victoria.* Quant aux millions que les ennemis de la famille royale ont dit calomnieusement que le Roi possédait dans les fonds anglais, ou à l'étranger, tout le monde sait aujourd'hui qu'ils n'existent que dans les cerveaux haineux des hommes qui ont cherché à accréditer le bruit de leur existence.

Voici le récit d'une visite que j'ai faite à la campagne, récit propre tout à fait à faire comprendre l'intérieur de la famille que j'allais visiter.

A mon arrivée, je reçus l'accueil le plus cordial de la part du maître de la maison et de la châtelaine. De joyeux enfants vinrent à ma rencontre pour se faire caresser. Leurs jeunes mères étaient occupées à des travaux à l'aiguille, réunies autour d'une table rapprochée d'une fenêtre ouvrant sur un parc. Les maris de ces jeunes femmes étaient partis, depuis le matin, pour la pêche. Au moment où je me levais, de bienveillantes instances me retinrent à dîner. Ce fut un dîner simple de riche famille bourgeoise : un potage, poisson à l'eau, avec des pommes de terre; un roastbeaf; le pudding anglais de rigueur; et, pour dessert, le non moins indispensable Chester. Pendant le dîner, on but de l'ale; au dessert, on servit du claret, et, *en mon honneur*, on offrit un verre de Champagne. Voilà la simplicité en usage dans cette famille : j'étais à Claremont!...

La conduite de M. de Lamartine au 24 février 1848 ne m'a point étonné, non plus que MM. Guizot et Duchâtel. Depuis longtemps, ces messieurs, comme moi, nous l'étudiions, et nous avions reconnu en lui, ce que personne ne voulait y voir jusqu'au moment où parurent *les Girondins*, des instincts pervertis et un homme devenu, par orgueil et par amour-propre blessé, capable de tous les travers. Il l'a bien prouvé!... Le Roi avait, de M. de Lamartine, la plus mauvaise opinion; il l'a toujours tenu, à cause de cela, éloigné des affaires. *Inde iræ!*

La colère de M. de Lamartine s'est, en effet, manifestée sans frein. Dès qu'il commença à faucher le pré consulaire, il s'empressa de destituer deux consuls, ses anciens collègues comme députés à la Chambre : M. Limperani, consul à Venise et le baron de Saint-Sauveur La Chapelle, consul à Civita-Vecchia. Quel était leur crime? Députés, ils n'avaient pas voté, sept ou huit ans auparavant, en faveur de M. de Lamartine qui désirait être nommé président de la Chambre des députés.

M. de Saint-Sauveur La Chapelle était fort lié avec M. de Lamartine, mais il avait compris que c'était perdre son vote que de le porter sur ce nom, dont la candidature ne présentait pas de chances de succès. Quant à Limpérani, je tiens de lui-même le peu d'estime qu'il accordait à M. de Lamartine : il le regardait comme « un homme à passions méchantes ».

M. de Lamartine est fort jaloux du talent que sa femme possède en sculpture. Si, devant lui, on en parle, il est choqué, ce qu'il montre par son silence et une sorte de préoccupation affectée. M. de Lamartine ne veut pas, en effet, qu'on loue, devant lui, d'autre personne que *Monsieur de Lamartine*. Ceci indique-t-il un homme bon?... Et les tortueux méandres de sa voie politique témoignent-ils d'un homme sûr?...

Quand j'ai vu en Angleterre, a dit encore M. Dumon, le canal du Centre, qui charrie tant et tant de milliers de quintaux de marchandises, avec 6 mètres de largeur et 2 de profondeur, combien j'ai regretté d'avoir donné mon consentement aux travaux grandioses et si coûteux qui ont été entrepris pour la navigation en France, et, notamment, pour le canal latéral de la Garonne!,.. En Angleterre, les ingénieurs sont hommes de science et hommes de pratique tout à la fois. Ils font de solides et utiles travaux, et savent les borner au nécessaire. Tandis qu'en France, les ingénieurs sont hommes de science, sans doute, mais peu, parmi eux, sont hommes pratiques. C'est qu'ils aiment à créer des travaux qui grandissent leur nom, leur fassent une réputation, leur attirent des récompenses; mais souvent ces travaux sont ruineux pour l'Etat, parce que leurs créateurs ont été fort au delà de ce qui est nécessaire et qu'ils n'y apportent aucun sentiment d'économie.

En Angleterre, il n'existe ni école polytechnique, ni école de médecine, ni école de droit; et, cependant, on trouve, dans ce pays, d'aussi capables ingénieurs, d'aussi bons médecins, d'aussi éloquents avocats qu'en France. Ingénieurs, médecins ou avocats s'y forment, en travaillant chez des notabilités de chacune de ces professions, et en y payant leur noviciat. D'un tel état de choses, il résulte, qu'en Angleterre, un jeune homme n'étudie une de ces professions que lorsqu'il veut résolument la suivre, et que ce pays ne regorge pas d'une masse de demi-savants, et, surtout, d'une nuée d'avocats, comme chez nous, où, au moyen de toutes les écoles spéciales, chaque année déverse dans la population une

avalanche de tous ces professionnels qui, ne trouvant pas tous à être employés et à utiliser avec avantage l'éducation quasi gratuite qu'ils ont reçue, deviennent autant de mécontents qui travaillent et minent la société, et se jettent au-devant de toutes les utopies, pour les faire triompher, dans l'espérance qu'il sortira, pour eux, quelque circonstance qui les conduira aux emplois, aux honneurs, à la fortune.

Au reste, la supériorité de nos voisins d'outre-Manche sur d'autres points a frappé M. Dumon, qui vante volontiers la bonne organisation de l'administration anglaise.

Chaque comté de l'Angleterre, nous a-t-il dit, s'administre lui-même, et un grand nombre des fonctions sont gratuites, étant exercées par les hommes riches du pays. Une conséquence directe en est, que le chiffre du budget de l'Etat anglais est beaucoup moins élevé que le nôtre. Il en résulte, encore, que l'administration intérieure anglaise n'est pas, pour le gouvernement, comme elle l'est en France, l'origine de mille embarras, de mille difficultés, une cause continuelle d'irritation de la part des administrés contre le gouvernement et la source de faits nombreux qui engagent la responsabilité ministérielle.

C'est en voyant cet admirable mécanisme de près, en l'étudiant sur place, que j'ai compris combien était nuisible la centralisation administrative, aussi tendue qu'elle l'est en France. Les provinces ont besoin de sortir un peu de tutelle; elles y gagneront, et le gouvernement aussi. La *décentralisation*, dont on commence à sentir le besoin et dont on ose déjà parler en France, deviendra bientôt une question qu'il faudra étudier de près et résoudre. Mais, chez nous, il y aura une sérieuse difficulté à surmonter. En Angleterre, nombre de fonctions administratives étant exercées par les *landlords*, ou grands propriétaires, la transmission par fidéi-commis de la majeure partie de la fortune d'une famille sur la tête de l'aîné des fils devient une nécessité. Aussi, cette règle existe-t-elle en Angleterre. S'il en était autrement, si les partages égaux amoindrissaient chaque jour les héritages, on tomberait dans les inconvénients suivants : voir les charges gratuites exercées par des personnes qui, peu aisées, seraient tentées, parfois, de tirer parti de leur position, en exploitant secrètement les voies de concussion et de cadeaux à leur profit; ou bien voir ces fonctions exercées par des hommes loyaux qui, faute d'une fortune suffisante, ne pourraient plus donner à leur charge le relief dont il est nécessaire, fort souvent, de l'entourer.

Voici encore quelques observations et opinions que j'ai recueillies des lèvres de M. Dumon, pendant son dernier séjour à Agen, qu'il a dû quitter brusquement pour retourner à Paris, à l'occasion de la mort inopinée de sa fille, Mme Trubert, l'une des plus agréables jeunes femmes de la capitale, dit-on, par son amabilité, son esprit, son instruction et sa beauté.

En quittant le parti *tory* pour se faire *whig*, lord Palmerston n'a pas perdu les sentiments de haine que les anciens tories nourrissaient contre la France. Aujourd'hui que les whigs ont recruté cet homme d'Etat brouillon et méchant, il semble que ce parti soit devenu hostile à notre pays, tandis que les ministères tories, pendant la monarchie de Juillet, ont montré une grande obligeance dans leurs rapports avec le gouvernement français.

Ce lord haineux a conservé des habitudes de galanterie qui n'appartiennent plus à son âge; aussi, l'a-t-on surnommé « le vieux Cupidon ». Ce sobriquet, qu'il sait avoir reçu, l'humilie profondément. Il est vrai que, par forme de compensation, sans doute, on l'appelle aussi « le jeune whig (1) ».

Lors de la lutte de février 1848, M. Guizot ne voulait pas se retirer; c'eût été avouer qu'il ne se sentait pas à la hauteur des événements. Le Roi pensait comme M. Guizot; mais tous deux ont cédé aux instances de la Reine; aussi, le Roi, en prenant congé de M. Guizot et de deux de ses collègues qui l'accompagnaient en ce moment, lui a-t-il dit : « A vous l'honneur, à moi la honte!... »

C'est le duc de Montpensier qui a décidé le Roi à abdiquer. Gracieux service filial!...

A Londres, quand le duc de Wellington entre dans un salon, chacun se lève. Dans la rue, tout le monde le salue. Ce peuple anglais, si froid, et qui méprise tout, hors lui, comprend qu'il est digne et grand d'agir ainsi.

Que la comparaison avec nos mœurs françaises est triste!... Où trouverait-on dans notre France, si fière de sa civilisation et de ses mœurs polies, exemple de pareils hommages rendus aux illustres vivants qui ont contribué à sa gloire?... En Angleterre, on sait respecter, honorer tous les hommes qui en sont dignes et tous les usages consacrés par le temps et dont le maintien con-

(1) Lord Palmerston est, enfin, sorti du ministère. Lord John Russell est tombé et a été remplacé par le ministère tory de lord Derby. (*Note de* 1852.) Hélas! nouveau ministère des lords John Russell et Palmerston. (*Note de* 1853.)

tribue à la solidité du vieil édifice social et politique. En France, au contraire, la démocratie mal comprise a détruit le poli de nos mœurs et a faussé le sentiment appréciateur du juste et de l'injuste. On y sait détruire; on n'y sait ni conserver, ni réédifier, et l'on se croit libre, parce qu'on s'affranchit de tout égard, de toute reconnaissance, de tout respect pour les souvenirs historiques, les grands hommes, les usages, les traditions. Par contre, on adopte le sceptisme, le goût de l'ironie, l'indifférence en tout et partout, le débraillé de l'esprit et des habitudes actuelles... Voyez les jeunes hommes de notre époque! Ils ont tout flétri, tout détruit des saines croyances conservatrices...

Qui peut dire où va notre société?... Le suffrage universel direct tendra, de plus en plus, à l'abaisser, en substituant, en toutes circonstances, à l'éducation, à l'intelligence, à la moralité, les passions et les mauvais instincts d'en bas, de ces classes que les mots remuent, et que les intrigants, les ambitieux et les utopistes sauront toujours exploiter, en les jetant dans l'inconnu et, fatalement, dans les troubles civils...

Voilà les propos que j'ai entendu tenir à M. Dumon depuis quelques mois et que je crois reproduire quasi textuellement.

Je partage entièrement ses tristes pensées et ses considérations politiques et philosophiques. Grand Dieu! A quel abîme peut nous conduire le gouvernement républicain?

Dans la *Revue des Deux Mondes* de novembre 1848, le prince Albert de Broglie a écrit ceci :

« Avec les troubles civils, avec les atteintes portées, d'en haut ou d'en bas, à ces droits inviolables (la propriété et le toit domestique également inviolables à l'abri d'une liberté véritable et d'une constitution sage), l'amour de la patrie s'affaiblit. Nelson meurt à Trafalgar pour des lois qui exécutent jusqu'à la dixième génération la volonté du père sur les enfants; le paysan français mourait à Jemmapes pour la terre affranchie d'une féodalité dégradante; mais le Romain du Bas-Empire, fatigué d'être rançonné, tour à tour par les soldats et par la populace, livrait pour quelques mares d'or sa patrie à des Barbares... »

Les « Barbares », pour nous, ce sont les socialistes, les communistes, les ambitieux, qui, sous le manteau et sous l'en-

seigne du dogme *républicain pur*, cherchent à exploiter les mauvaises passions et, surtout, l'inintelligence des masses que l'on flatte de l'espoir irréalisable d'un bien-être matériel égal pour tous. Aiguillonné par le sentiment de la famille, par la concurrence et par le désir de faire mieux que son voisin pour conquérir plus encore que lui, chacun peut obtenir ce bien-être par son travail. Et le pillage, le partage, pourront-ils jamais procurer ces avantages?...

Puisque j'en suis à des considérations politiques, voici ce que je lis dans *Souvenirs de cinquante ans*, ouvrage que M. le vicomte Walsh a fait paraître en 1845 :

« ... Le terrible, l'épouvantable incendie qui avait enflammé et dévasté le monde, son premier foyer n'avait-il pas été Paris?... Si les pleurs, si le sang, comme les grandes eaux du déluge, avaient inondé la terre, n'était-ce pas de Paris que le torrent avait débordé?... Si les peuples avaient été saisis de vertige, n'était-ce pas de Paris, *la ville des philosophes*, que le premier cri de folie s'était élevé?... Si le tocsin des révolutions avait agité, alarmé toute la nation, n'était-ce pas Paris qui en avait sonné le premier coup?... »

Hé bien! pour les appliquer à ce qui s'est passé en 1848, que faudrait-il changer à ces paroles qu'inspiraient à M. le vicomte Walsh les souvenirs de la première révolution française, qui fit monter la famille royale sur l'échafaud, bouleversa la France et ébranla l'Europe entière?... Rien ou presque rien. En effet, n'est-ce pas encore de Paris, la ville des esprits égoïstes, légers, mobiles et sceptiques, la ville des rapides et lâches adhésions au gouvernement « de fait », la ville ingrate et oublieuse par excellence, le foyer des instincts subversifs et des mauvaises actions républicaines; n'est-ce pas, dis-je, de Paris qu'est sortie l'étincelle qui, en 1848, a communiqué l'incendie révolutionnaire à toute l'Europe; qu'est parti le premier cri de folie et de démence anarchique, qui a retenti dans un si grand nombre de cerveaux fêlés d'Allemagne et d'Italie?... N'est-ce pas à Paris que s'est fait entendre le premier coup de tocsin républicain dont le

son lugubre s'en est allé, en écho sinistre, de ville en ville, de hameau en hameau, tant en France qu'en Allemagne et en Italie, ébranlant la foi et la croyance politique chez les hommes simples des classes secondaires de la société, que les ambitieux, les intrigants et les mécontents savent, en tous pays, agiter, avec des mots sonores, mais sans portée réelle?...

Après cette récente et déplorable épreuve, n'est-il pas nécessaire, n'est-il pas temps que les provinces sortent de tutelle et cherchent, par une part plus large dans l'administration du pays, à s'affranchir du joug et de la pression de Paris? N'est-il pas temps d'attaquer, de changer, de modifier tout au moins, au profit des provinces, et dès lors, au profit de tout le pays, ce système de *centralisation* administrative, si absolue, si tendue, qui soumet 35 millions de Français au caprice et à la mobilité de Paris, soumis lui-même à une minorité conspiratrice et audacieuse qui s'appuie sur l'émeute? N'est-il pas temps, je le répète, que la pensée de *décentralisation*, existant depuis longtemps dans des esprits sages et réfléchis, marche et fasse son chemin en France et soit portée à l'Assemblée nationale, afin de voir s'établir chez nous un système mieux entendu d'administration municipale et d'administration départementale, un état de choses, en un mot, à peu près semblable à ce qui se passe en Angleterre, où, en quelque sorte, chaque comté s'administre lui-même, sans l'intervention du ministère?...

Et cette décentralisation administrative, n'est-elle pas, d'ailleurs, une conséquence forcée de l'adoption que nous avons faite — Dieu veuille que nous n'ayons pas, un jour, à nous en repentir cruellement! — du suffrage universel et de l'état républicain?... Etendu à un corps unitaire de 35 millions d'individus, l'état républicain est exposé à de fréquentes et fâcheuses oscillations, parce que le principe de fixité que présente l'hérédité monarchique lui manque; et encore, parce que trop de vanités, trop d'ambitions se trouvent mises en jeu par le désir d'obtenir le pouvoir. Or,

ces oscillations, en partant du sommet de l'édifice, peuvent devenir beaucoup plus fatales pour tout le pays, avec l'administration unitaire et la centralisation absolue existant actuellement en France, qu'elles ne peuvent l'être, par exemple, aux Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, dans la République helvétique ou dans une République telle qu'a été celle des Pays-Bas. Pourquoi donc, je le demande, les provinces françaises doivent-elles, toujours, être obligées, sans être consultées et sans pouvoir résister, d'accepter ce que quelques ambitieux conspirateurs de Paris décident?...

Agen, 8 mai 1849.

Voici de bonnes, d'excellentes nouvelles d'Italie.

Une expédition française, commandée par le général Oudinot, est partie pour Civita-Vecchia, dont elle a pris possession sans coup férir, les 24 et 25 avril. C'est d'un bon augure, et il faut espérer que, bientôt, aura sonné la dernière heure du règne des Mazzini, des Saffi et des Garibaldi, c'est-à-dire des démagogues rêveurs et ambitieux, des sicaires et des *condottieri* de l'anarchie et du désordre.

Déjà la Sicile, qui surchargeait ses journaux de phrases héroïques et vantardes et qui, naguère, dans un manifeste aux « nations civilisées » — distinction précieuse! Peaux-Rouges, Cafres, Hottentots et *tutti quanti*, il n'y a rien pour vous dans ce manifeste! — rappelant avec un doux cynisme la « valeur » dont elle a fait preuve lors des *Vêpres siciliennes* — boucherie ignoble dont ces insulaires sont tout aussi fiers que nous, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna ou de Wagram; que les Prussiens de Rossbach; ou que les Anglais de Waterloo (1) — annonçait que « tous ses fils mourraient plutôt

(1) Les Anglais sont fiers de *leur* victoire de Waterloo. Mais cette victoire leur appartient-elle réellement?... Le duc de Wellington allait quitter la partie, quand des circonstances tout à fait imprévues se sont produites et ont décidé la perte de la bataille pour les Français : d'une part, l'erreur et l'entêtement du général Grouchy, qui laisse le chemin libre aux Prussiens; d'autre part, l'arrivée inespérée du prince de Blücher. Il a fallu tout cela

que de se soumettre » s'est soumise, avant même que Palerme ait été attaquée et les chefs de son gouvernement provisoire sont partis précipitamment pour Malte! Brave île!... Déjà la Toscane, secouant enfin le joug des Guerrazzi, des Montanelli, des La Cecilia et des Livournais, a rappelé son grand-duc!... Déjà la fougue guerrière s'est éteinte en Piémont, par suite de la défaite que le vieux maréchal autrichien Radetzki a infligée aux jactances italiennes, à Novare!... A bas donc la démagogique République romaine, proclamée par ce fou de prince Canino, fils de Lucien Bonaparte! A bas donc les Mazzini, les Saffi et les Garibaldi! A bas les hommes qui ont glorifié l'assassin du comte Rossi!

A Livourne, j'ai vu cet individu du nom de Garibaldi. Quelle ovation, quels hommages il a reçus de la populace stupide!... Dans cette foule, on distinguait les sicaires de la bande qu'il promenait en Italie, porteurs d'une blouse rouge, symbole, sans doute, de l'esprit sanguinaire qui les animait. Cette misérable populace! n'est-ce pas à cette époque que je l'ai vue venir crier, hurler la mort aux hommes qu'elle avait encensés huit jours avant!... Quand l'abbé Gioberti était venu à Livourne, il avait été l'objet de l'engouement des masses. Peu de temps après, on avait effacé son nom partout où il était inscrit et on le vouait aux enfers. Le marquis Ridolfi a été successivement applaudi et hué. On a crié : « Vive Pie IX ! Vive Léopold! Vive Charles-Albert! » ; et, peu après : « Mort à Pie IX! Mort à Léopold! Mort *au traître* Charles-Albert! ... » Dans toutes les occasions, ce sont les mêmes hommes, ce sont les mêmes voix qui exaltent, puis qui maudissent.

Ah! grand Dieu! quand viendra pour nous, en France, le moment où l'on n'entendra plus crier : « Vive Ledru-Rollin! Vive Barbès! Vive Raspail!... » Tous ces noms de rhéteurs, d'énergumènes et de sicaires, proclamés, criés, hurlés, vomis par les voix qui, à l'occasion, font retentir les clubs et les

pour que les Anglais aient pu enregistrer une victoire au lieu d'une défaite. (*Note de l'auteur.*)

rues, sont autant de symboles et d'indices des mauvaises passions qui bouillonnent au fond des cœurs d'un trop grand nombre d'hommes chez nous!... Quand viendra le moment où notre pays, ayant retrouvé le calme, où la société, rentrée dans la voie de l'ordre et de la légalité dont une secousse imprévue, une surprise, un escamotage de l'opinion publique l'ont faite si violemment sortir au 24 février 1848, sera appelée par la Providence à apprendre encore à respecter, à aimer ces races de rois sous lesquels, en dernier lieu du moins, elle a été heureuse et prospère et a connu toutes les libertés désirables et dans toute l'étendue de la mesure possible pour une nation (1)?

N'est-ce pas une honte pour la France de maintenir en exil des jeunes princes de mérite et de vertu tels que le duc de Bordeaux, les ducs de Nemours et d'Aumale, le prince de Joinville et les enfants du noble duc d'Orléans?... N'est-ce pas à la branche aînée des Bourbons que la France doit l'établissement réel du gouvernement représentatif; la valeur rendue aux immeubles territoriaux dont la vente ne s'annonce plus sous la désignation « domaine patrimonial » et « domaine non-patrimonial », ces derniers, entachés par leur origine de confiscation sur les émigrés, trouvant difficilement acheteurs et se vendant au-dessous de leur valeur réelle; la reprise des relations de commerce et de navigation avec l'univers entier; la destruction de la piraterie dans la Méditerranée; la conquête de l'Algérie, etc...? N'est-ce pas au roi Louis-Philippe que la France doit tant d'institutions favorables aux basses classes et aux malheureux : crèches, salles d'asile, caisses d'épargne?... N'est-ce pas à lui que l'on devrait être reconnaissant de l'essor du commerce et de l'industrie, ainsi que de la durée de la paix?... Et le développement sage et sans secousses des principes égalitaires

(1) Beaucoup trop même. Je crois que la France sera toujours ingouvernable avec la liberté de la presse et celle des séances publiques des Chambres législatives, avec la garde nationale, avec le jury dans les affaires politiques... (*Note de l'auteur.*)

dont les masses sont si jalouses?... Et le retour en France des restes mortels de Napoléon, dont la statue avait été rétablie, par ordre royal, sur la colonne de la place Vendôme!.. Puis encore, l'achèvement de l'Arc de Triomphe de la barrière de l'Etoile, élevé à la gloire militaire du pays; l'établissement du magnifique musée de Versailles; l'ouverture de nombreux musées au profit des beaux-arts, de la science et de l'histoire des peuples anciens et modernes; l'amélioration de la race chevaline par la création d'admirables haras; l'affermissement de la conquête algérienne, à laquelle ont contribué, du reste, par leur courage personnel, tous les fils du roi Louis-Philippe?....

Que de choses encore à dire!... Ainsi, c'est à ces princes que quelques audacieux énergumènes *ont voulu persuader à la France qu'elle a préféré pour la gouverner* des individus comme Ledru-Rollin, Marrast, Louis Blanc, Martin, Crémieux, Garnier-Pagès, Flocon, le « conspirateur de naissance », Jules Bastide, qui prétend que « monarchie et anarchie sont synonymes », Goudchaux, Lagrange, l'homme au coup de pistolet, le pourvoyeur de cadavres pour l'émeute, le maréchal des logis Clément Thomas, général en chef de la garde nationale, le contempteur de la Légion d'honneur, Dupont de Bussac, Etienne et Emmanuel Arago, Jules Favre, Caussidières, auxquels on peut ajouter en bloc tous les gens de la « Montagne », tous ces démagogues socialistes qui prêchent de si déplorables doctrines, destructives de la société, des familles, de la prospérité de la France, de sa grandeur, de la morale publique, de la religion, ce frein et cette consolation si nécessaires!... Pauvre France!...

CHAPITRE XXXVII

Mort de mon père. — Regards en arrière. — A l'Elysée. — Le général de La Hitte. — Point de ressemblance de tous les ministres. — Je retrouve quelques anciens amis. — *Pataquès* de Mme Guizot. — Le coup d'Etat du 2 décembre 1851. — Ce qui s'est passé à cette époque à Lyon. — *Le premier vol de l'aigle.* — Le prince Louis-Napoléon sera Empereur. — Quatrain sur les déportés. — Mlle Phélipeaux. — Version de M. Bouet sur la façon dont M. de Martignac fut renvoyé du ministère par Charles X. — M. de Verninac et le *tiers-parti.* — Peu de confiance de M. de Verninac dans le prince Louis-Napoléon. — Quelques vers de M. de Liadières. — Le maréchal Sebastiani et le portrait du roi Louis-Philippe. — Mésaventure de la comtesse de C... — Les histoires de M. de Briche. — Aventure d'une jeune Anglaise. — Suites du coup d'Etat. — On s'attend à la proclamation de l'empire. — Dernières lignes, derniers vœux.

Agen, 20 octobre 1851.

Je vais reprendre mes notes interrompues depuis près de deux ans et demi.

Durant cette période, j'ai profité de la retraite forcée que m'ont donnée la sainte République et M. de Lamartine, et de la tranquillité provinciale — tranquillité relative par ces temps troublés — pour mettre la dernière main à la publication ou à de nouvelles éditions de plusieurs ouvrages diplomatiques dont je suis l'auteur (1).

Cette présente année, j'ai été frappé d'un deuil cruel. Mon

(1) Liste des principaux ouvrages du chevalier de Cussy : *Dictionnaire ou manuel lexique du diplomate et du consul; Règlements consulaires des principaux Etats maritimes de l'Europe et de l'Amérique; Phases et causes célèbres du droit maritime des nations; Récits historiques des événements politiques les plus remarquables qui se sont passés depuis* 1814 *jusqu'à* 1859; *Recueil des traités de commerce et de navigation de la France* (en collaboration avec le comte d'Hauterive); *Guide diplomatique* (en collaboration avec le baron Ch. de Martens).

vénérable père s'est éteint dans mes bras, le 14 mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment son entrain et sa lucidité d'esprit, et me laissant le précieux exemple d'une longue vie d'honneur et de loyauté, ce que j'apprécie plus que le titre de baron dont j'hérite (1).

Tous ces motifs m'avaient fait abandonner mon journal, que je croyais terminé sans retour. Je vais cependant essayer de souder encore quelques lignes nouvelles, selon les caprices de ma mémoire qui, je le crains, ne me sera plus aussi fidèle que, lorsqu'il y a vingt-sept années, j'ai tracé mes premières pages.

Ah! qu'il est loin ce beau temps de 1824, où dans la perle de la Suisse saxonne, j'ai commencé ce journal de ma vie!... Quand je me relis, j'éprouve le regret amer de n'être plus à cette époque, et je me dis : « Alors, la vie était plus belle qu'aujourd'hui et les sentiments plus généreux!... » Mais peut-être la raison en est-elle que tout est beau quand on est jeune?...

Tourmenté par mon père et mes amis qui désiraient me voir reprendre du service — ce que, désormais, à mon âge et sous un gouvernement républicain, je ne souhaitais, pour ma part, que médiocrement, — je leur donnai satisfaction, en me rendant à Paris dans le mois de novembre 1849, et en allant, une fois, à l'Elysée, où je pénétrai, beaucoup plus par curiosité, je dois le dire, que dans une pensée de succès.

Les quelques minutes que je passai dans le cabinet du prince Louis-Napoléon ne confirmèrent pas les idées d'intelligence et d'énergie que je me faisais jusque-là de ce prince. Le prince-président est de très moyenne taille; sa parole est rare et bienveillante; sa coiffure est mal tenue; son œil est glauque, morne, dépourvu d'énergie tout à fait.

Quand j'entrai dans le cabinet du prince, lord Grenville en sortait. Celui-ci est l'agent et l'organe, l'*alter ego* de lord

(1) J'ai déjà dit que mon père n'avait jamais voulu prendre le nom et le titre de marquis de Bligny, que portait l'aîné de la famille, disparu pendant l'émigration. (*Note de l'auteur.*)

Palmerston, cet homme d'Etat brouillon et méchant. Lord Grenville, on peut le dire, a, pendant les trois dernières années de la monarchie, été le mauvais génie de la France. Dans ma conviction, il a aidé et soutenu en cachette les menées qui ont entraîné la chute du roi Louis-Philippe.

Avant d'aller à l'Elysée, j'avais été voir le général de la Hitte, ministre des affaires étrangères. C'est un homme charmant de manières et d'affabilité. Il me dit que j'avais bien raison de l'aller voir, qu'il était résolu à rendre justice à tous les hommes qu'avait déplacés ou destitués le gouvernement provisoire, « ce gouvernement de pantins et de marionnettes sans aucune valeur comme administrateurs et comme hommes d'Etat ». Le général me présenta son aide de camp et gendre, le colonel Soleille, affectueux et gracieux, partageant les idées de son beau-père sur la réintégration des agents diplomatiques et consulaires destitués par les révolutionnaires de 1848, ainsi que sur la nécessité de nombreuses épurations dans ce corps, c'est-à-dire du renvoi d'indignes individus, dont les antécédents étaient une honte ou un danger.

L'un et l'autre, beau-père et gendre, ont quitté le ministère, sans avoir rien fait de ce qu'ils avaient promis à eux-mêmes et aux autres de faire!... Tous les ministres, au reste, se ressemblent beaucoup sur ce point. Dès le début, ils sont remplis de bonne volonté, veulent réformer les abus et éloigner les mauvais fonctionnaires. Entre autres, j'ai connu M. de Chateaubriand dans ces mêmes intentions : il ne déplaça pas un seul individu. C'est la loi générale. On annonce, en arrivant au pouvoir, des réformes, la justice, la volonté de rendre à chacun selon ses œuvres et selon ses droits. C'est la montagne en travail :

« Et qu'en sort-il souvent ?
Du vent... »

A la même époque, je revis aussi à Paris quelques anciens amis. Le vicomte de Flavigny, affectueux, disant d'amicales paroles, mais, au réel, ce qu'on peut appeler : « robinet d'eau

tiède ». Mon homonyme, le vicomte de Cussy, de Normandie, ayant épousé une Anglaise. Il est toujours cordial, bon vivant, sincèrement aimable, et son hospitalité à Saint-Mandé est toujours empressée. De cet excellent comte Hippolyte de La Rochefoucauld, je ferai le même portrait. Le baron Paul de Bourgoing, toujours aimable. Malgré tout, je lui laissai voir quelque étonnement de ce qu'il avait recherché, un peu vite, en 1848, les faveurs du nouveau gouvernement. Il était ambassadeur à Madrid, d'où on l'a rappelé pour faire place au général Aupic. Théodore de Lesseps, poli, froid, charmé de la position que M. de Lamartine lui a faite, voulant ménager la chèvre et le chou. Tout en déplorant avec moi la brutalité de M. de Lamartine, il défendait les consuls créés par le poète-ministre. Le baron Brenier, ne comprenant pas que le ministère, où chacun, disait-il, avait blâmé M. de Lamartine prononçant une révocation pour faire une dot à sa nièce, ne s'empressât pas de me rappeler aux affaires, et qui, lui-même, pendant les quelques mois qu'il a eu le portefeuille, n'a pas songé à me rendre un emploi équivalent à celui qui m'a été si brutalement enlevé!

Je revis encore l'ancien ministre Guizot. Fort bon homme au fond, j'en suis sûr, mais toujours sec et doctoral, et posant comme le ministre dans son salon ou le professeur dans sa chaire. L'ancien ministre a, à Agen, un cousin du même nom qui, physiquement, lui ressemble beaucoup, avec des traits plus fins. Celui-ci, receveur général, est un homme doux, froid et poli, auquel je n'ai qu'un seul reproche à faire : c'est de ne pas surveiller les connaissances de sa femme en littérature et en histoire. Mme Guizot, fort bonne, mais peu instruite, lit peu ou pas et ne parle que très rarement des choses contemporaines, ce en quoi elle a raison, à en juger par le trait suivant. Dans son salon rempli de monde, Mme Guizot disait dernièrement « qu'un convoi de *transportés* avait été embarqué à Blaye sur le vaisseau *Lili* ». Elle voulait parler de « déportés » et de la frégate *l'Isly*. Est-il donc possible qu'une

Française de la société connaisse aussi peu la valeur des mots et n'ait jamais entendu parler d'une bataille qui, il y a si peu d'années, a donné son nom à un maréchal de France?...

Agen, 4 avril 1852.

Depuis plus de trois mois, la France jouit du calme et d'une sorte d'espérance pour l'avenir. Ce résultat est dû au coup d'Etat énergique et habile du 2 décembre dernier, lorsque le prince Louis-Napoléon, contre lequel la Chambre des représentants avait engagé une lutte tracassière et qui conduisait le pays à l'anarchie, s'est décidé à dissoudre cette assemblée turbulente et à déchirer la constitution issue du cerveau malfaisant de M. Marrast, de l'esprit incertain de M. de Cormenin et de celui de tant d'autres brouillons politiques.

A la nouvelle de cet acte audacieux et salutaire, désiré, au reste, par le plus grand nombre des Français, les démagogues et les meneurs des sociétés secrètes qui enlaçaient le pays ont crié aux armes, ont excité les passions cupides des masses populaires, entraînant à la guerre civile et au pillage les niais et les gens de sac et de corde.

Quel triste spectacle que celui qu'a présenté la place publique d'Agen, le 4 décembre! Des groupes d'énergumènes y circulaient, les bras nus, armés de vieux fusils, de sabres rouillés, et même de broches, en hurlant : « Vive la Constitution! » et menaçant les citoyens conservateurs, armés de leur fusil de garde national et attendant tranquillement l'événement. Je n'ai pas quitté la place pendant deux heures, et je ne puis m'expliquer que le combat n'ait pas commencé, que parce que les chefs de la démagogie, MM. les avocats Vivens et Delpêche, ont eu peur, en constatant que les bandes armées qu'ils attendaient des arrondissements voisins n'arrivaient pas. Celle de l'arrondissement de Nérac, seule, s'est mise en mouvement dans la direction d'Agen, mais en apprenant que la faible garnison de cette ville (260 hommes en tout), commandée par

le chef de bataillon Bourelly, se disposait à l'accueillir par la mitraille et un feu nourri, la bande s'est dispersée à 5 kilomètres environ d'ici. L'avocat Vivens a envoyé au-devant de cette bande, pour la prévenir, une Anglaise du nom d'Armstrong, qui demeurait chez lui. Cette malheureuse femme a été comprise parmi les personnes à expulser de France.

De nombreuses arrestations ont eu lieu, mais l'autorité gouvernementale, empêchée peut-être par la difficulté de déporter la masse des individus arrêtés sur toute l'étendue du territoire français, a remis en liberté beaucoup trop d'hommes dangereux et facilité la fuite de plusieurs individus coupables. En ce qui concerne le Lot-et-Garonne, M. Delpèche, qui semble avoir été le pivot de tout le mouvement, a été conduit sur la frontière d'Espagne où l'a rejoint son complice Vivens.

Nos autorités agenaises se sont bien comportées lors de ces événements. Elles ont montré du sang-froid, de l'énergie et de l'habileté dans les mesures qu'elles ont prises.

On a reconnu que notre département de Lot-et-Garonne renfermait plus de 30 000 individus, enrôlés dans les sociétés secrètes, qui se promettaient de mettre la France à sac en cette année de grâce 1852. Parmi les papiers découverts à la suite des visites domiciliaires, on a trouvé des listes indiquant celles des maisons qu'il fallait saccager tout d'abord : celle que j'habite, l'une des plus belles de la ville, était en première ligne, avec la désignation : « Habitée par un ancien consul général, suppôt des tyrans de la royauté. » Les maisons de M. de Montpezat, du receveur général, M. Guizot, de M. de Preissac, sous-préfet, de M. Menne, maire, du comte de Raymond, ancien maire, étaient aussi inscrites en première place, suivies de désignations violentes. Ces braves patriotes devaient, paraît-il, se partager les femmes. Mme de Preissac, l'une des plus jolies femmes de la société d'Agen qui en comptait tant de jolies, était dévolue à un rustre du plus bas étage!!! Un peu partout de semblables partages étaient, dit-on, dressés d'avance!

Certes, et personne ne pourrait le nier, pendant le règne dictatorial de près de quatre mois du prince Louis-Napoléon, de grandes et utiles mesures ont été arrêtées; mais le décret qui prive la famille d'Orléans de la plus grande partie de ses biens, sous prétexte de dévolution et au nom d'un droit public usé (1), a fait tache à l'administration vigoureuse et habile du prince, et l'a dépopularisé dans l'esprit de beaucoup. On s'est dit : « C'est, pour le neveu, la tache qu'a imprimée à la mémoire de l'oncle l'assassinat du duc d'Enghien. » Pour mon compte, je déplore, je l'avoue, *ce premier vol de l'aigle* (2), ainsi qu'on l'a dit plaisamment, cette adoption d'une mesure que rien ne justifiait et qui est contraire aux lois qui ont aboli la confiscation ainsi qu'aux mœurs de notre pays. Ce n'est pas un crime, comme l'assassinat du duc d'Enghien, mais c'est une malhonnêteté.

Le gouvernement est constitué, la dictature est finie, la Constitution, la meilleure peut-être de toutes celles qui ont été promulguées depuis 1789, est entrée en action, et le prince Louis-Napoléon, Président pour dix ans — dix ans! c'est tout un avenir pour cette France si mobile! — a obtenu du Sénat une liste civile de 12 millions par an et la jouissance de tous les châteaux et forêts qui ont fait partie de la dotation de la Couronne. Traité comme le souverain de la France, Louis-Napoléon a, toutefois, déclaré dans le discours d'installation du gouvernement nouveau, qu'il ne ferait jamais appel à la nation pour établir l'Empire, que si les menées hostiles des divers partis l'y forçaient. Cependant, tout le monde, à peu près, est convaincu que l'Empire ne tardera pas à être proclamé. « Le prince, dit-on, aurait tort. Il est plus grand, plus fort, plus solide dans la possession et la durée du pouvoir, en restant ce qu'il est, qu'en calquant en tout la conduite et la marche de l'empereur Napoléon. » Quoi qu'il en soit de cette opinion, le prince Louis-Napoléon sera, je le crois, empereur.

(1) 22 janvier 1852.

(2) Le 1er janvier 1852, l'aigle avait remplacé sur les drapeaux le coq gaulois.

M. de Montjoyeux, père de Mme de Preissac, est fort lié avec le comte de Morny. Il est venu se mettre aimablement à ma disposition, essayant de me tenter par des offres de postes avantageux. J'ai décliné ces offres de service, tout en le remerciant vivement. A pied depuis quatre ans, je préfère aujourd'hui ne plus aliéner mon indépendance.

Les nombreuses condamnations à la déportation ont rendu fort difficile la mise à exécution de ces peines. Cayenne et Lambessa n'auraient pas assez de place s'il fallait y envoyer tous ceux qui, parmi ces Jacques de 1851, mériteraient d'être vomis par la France, et les graciés continueront, on peut le craindre, de troubler longtemps encore le pays. Toutefois, le chiffre des individus qui devront aller habiter Lambessa reste fort considérable. Aussi, dans notre pays de France, aux têtes et aux imaginations si mobiles, où, quand le danger n'est plus frappant à la porte, on est disposé à rire de tout et à tout ridiculiser, a-t-on fait circuler, aussitôt après l'inauguration du nouveau gouvernement, le quatrain suivant :

Que de transports dans la province!
Que de transports dans les cités!
Jamais avènement de prince
Ne fut marqué par tant de transportés.

Agen, 8 avril 1852.

Vraisemblablement, je n'aurai plus que bien peu de lignes à ajouter à ce mémorial. Placé, actuellement, en dehors des affaires publiques, comme acteur du moins, et ne désirant plus y reparaître, ma vie ne saurait, désormais, présenter que des faits trop insignifiants pour mériter des notices. Si plus tard, cependant, je me trouve encore mis en contact avec des hommes qui, en raison de leur position sociale et de leur valeur intellectuelle, me mettent à même de recueillir quelque anecdote, quelque fait curieux, alors seulement je reprendrai la plume et je soulerai encore quelques lignes

nouvelles à celles qui précèdent. Sans cette circonstance, mon mémorial est fort exposé à s'arrêter ici, et, dès lors, je pourrai le terminer en disant avec le héros de Le Sage : *Inveni portum.*

Pour l'instant, voici encore certains traits, certaines anecdotes que j'ai omis ou que je n'ai pas eu l'occasion de consigner au cours de mon journal.

Orpheline de bonne heure, et placée sous l'empire d'un tuteur, Mme de Martignac, née Phélipeaux, avait épousé en premières noces, contre son gré, M. de Thémines. Après que le mariage civil eut été prononcé, et avant qu'on eût encore procédé à la bénédiction nuptiale, la nouvelle mariée protesta contre son mariage et se retira dans un couvent d'Agen. M. de Thémines sut se ménager des intelligences dans le couvent et parvint à enlever sa jeune femme qui se trouvait dans le jardin de la communauté. Un mouchoir fut placé sur sa bouche et elle fut portée dans une voiture qui prit la route de Moissac. Un membre de la Cour d'appel d'Agen, M. Tropamer, dont la femme était parente de Mlle Phélipeaux, fut informé de l'événement. Il obtint, sur l'heure, un ordre mettant la gendarmerie à sa disposition : celle-ci, en prenant par des chemins de traverse, arriva à Moissac au moment où la voiture du rapt y pénétrait. On ramena Mme de Thémines au couvent, mais comme elle n'était, du reste, Mme de Thémines que de nom, le mariage fut cassé par les tribunaux.

Quelques années plus tard, Mlle Phélipeaux, charmée du talent oratoire d'un jeune avocat de Bordeaux, qu'elle venait d'entendre plaider, voulut épouser ce brillant orateur auquel elle offrit, *de motu proprio*, sa main. Elle procura ainsi une fortune inespérée, et, notamment, la terre de Miramont, à M. de Martignac, ce qui permit à ce dernier de rechercher la députation. Le talent du nouveau député, devenu vicomte de par la grâce du roi Louis XVIII, le fit choisir par M. de Villèle pour accompagner en Espagne Mgr le duc d'Angoulême. Après la campagne, M. de Martignac devint directeur général

de l'Enregistrement. C'est alors que je l'ai connu intimement, et son amitié ne m'a jamais fait défaut, ce que je consigne avec plaisir et reconnaissance, car, lorsqu'on est parvenu à l'âge de cinquante-sept ans et qu'on regarde en arrière, on voit combien sont rares les amitiés fidèles. Ce que je dis ici à propos de M. de Martignac, je dois le dire aussi du vénéré et regretté M. de Chateaubriand.

Devenu ministre de l'intérieur, M. de Martignac inspira une grande confiance au pays, et peut-être la monarchie traditionnelle n'eût-elle pas sombré, si le roi Charles X n'eût pas, brusquement et sans motif, remplacé le ministère Martignac par le ministère Polignac, dont l'incurie, en faisant signer au Roi et sans prendre dans Paris les mesures nécessaires, les ordonnances qui ont donné naissance aux trois journées de Juillet, a perdu la dynastie de la branche aînée, alors que des précautions militaires adoptées en temps utile auraient rendu le gouvernement maître de l'émeute. Que fallait-il, pour cela?... 60 000 hommes réunis à Paris, et le maréchal duc de Bellune à leur tête; tandis qu'il n'y avait que 15 000 soldats commandés par le duc de Raguse, déconsidéré dans l'armée par sa conduite en 1814.

Revenant à l'aventure de la nominale et virginale Mme de Thémines, je dirai que longtemps la ville d'Agen fut partagée en *Phélipéistes* et en *Théministes*.

Par l'influence de son mari, Mme de Martignac a, par la suite, fait M. Tropamer premier président de Cour.

Je retourne à la faute commise par le roi Charles X, en se séparant de M de Martignac.

M. Bouet (1), président de chambre à la Cour d'appel d'Agen, m'a raconté, que dînant, alors qu'il était député, chez un ministre, lequel avait en quelque sorte fait partie du ministère Martignac, comme haut fonctionnaire de l'administration, l'amphytrion rappela que c'était *à cette même table*, et pendant le dîner, que M. de Martignac reçut l'avis du renversement du

(1) M. Bouet est mon cousin, ayant épousé ma cousine Anaïs d'Agasson. (*Note de l'auteur.*)

ministère dont il était la personnification. Un exprès, arrivant du château, lui apporta une dépêche : il l'ouvrit, la lut, sans que la moindre émotion se manifestât sur sa figure, et il dit à ses collègues : « C'est un ordre de *chasse*, que le Roi m'envoie et que je vous lirai au salon, en prenant le café. » Le dîner se passa gaîment, sans préoccupation aucune de la part de qui que ce fût, et, après le repas, M. de Martignac fit connaître à ses collègues qu'ils n'étaient plus ministres et que le Roi avait déjà disposé de leurs portefeuilles.

Je crois avoir parlé ailleurs, mais différemment, de la manière singulière dont M. de Martignac, si bien avec le Roi la veille, se trouva, dès le lendemain, congédié des affaires (1). Si ma mémoire ne me trompe pas, Emile Barateau, secrétaire intime de M. de Martignac, m'a donné une tout autre version, moins piquante que celle de M. Bouet, laquelle, si elle est vraie, fait honneur au sang-froid de M. de Martignac.

C'est aussi ce charmant conteur, M. Bouet, qui m'a dit la réponse rude et les difficultés que fit M. Dufaure, ministre de l'intérieur, à l'occasion de la demande formée par M. de Verninac de Saint-Maur, capitaine de vaisseau qui a conduit en France l'obélisque de Louqsor, de voir son nom inscrit sur le piédestal du monument : « C'est une affaire de roulier, s'était écrié le rude et rustre ministre, et qui ne mérite pas la mention que réclame M. de Verninac. » Celui-ci insista, et son nom figure sur le piédestal du monument.

Par une coïncidence assez remarquable, j'étais occupé, en novembre 1849, à lire les inscriptions du piédestal de l'obélisque, dont une partie avait été recouverte de plâtre par ces niais républicains de 1848, parce que les mots : « Louis-Philippe, roi des Français » s'y trouvaient, lorsque je me sentis toucher l'épaule. C'était M. de Verninac, devenu alors contre-amiral, du fait du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, et dont M. de Verninac avait été le ministre de la marine.

(1) Voir chap. XXIII.

Il se rendait au Palais-Bourbon, où il siégeait, en qualité de représentant du peuple, parmi les gens du *tiers-parti*.

Ce parti, je n'hésite pas à le dire, est un parti toujours malfaisant pour la France. C'est un parti eunuque « qui ne fait rien et nuit à qui veut faire », mais, en même temps, une phalange d'opposition déplorable, parce qu'elle porte son appoint de force aux hommes qui visent, en toutes circonstances, au renversement de l'autorité de l'époque; un parti qui, malheureusement, a toujours compté des hommes considérables : les uns, ambitieux, boudeurs et inquiets; les autres, portant sur les yeux le bandeau épais de la théorie, et ne voyant pas le mal qu'ils font au principe d'autorité, en le minant sans cesse. Ainsi, ce parti a compté Dufaure, Odilon Barrot, Cousin, Duvergier de Hauranne (surnommé Du Verjus de haut rang), Rémusat, Thiers parfois, etc...

Cet excellent M. de Verninac, que j'avais vu si malheureux à Livourne de la catastrophe du 24 février 1848, si désolé de la proclamation « de la stupide République » — pour employer ses propres expressions, — avait pris quelque temps après une couleur si prononcée en se plaçant dans le tiers-parti, en votant avec la Montagne et s'alliant ainsi avec les Miot, les Nadaud, les Valentin et autres énergumènes, qu'on le comptait, à Paris, lorsque j'y étais, comme *rouge*.

Je me rappelle parfaitement que la conversation, ayant pris terrain sur les hommes et les choses du jour, Verninac me dit :

— « Je passe pour un rouge, pour un républicain pur-sang, parce que je reste dans le tiers-parti. Je laisse dire, car en restant uni aux Dufaure et Odilon Barrot, je pense marcher avec des hommes capables et bien intentionnés. Mais je ne suis pas plus républicain en ce moment que je ne l'étais à Livourne... Si, pour nous tirer de cette voie, Louis-Napoléon voulait tenter quelque coup de main, certes, je n'y porterais pas obstacle. Toutefois, je n'appartiendrai jamais à une liste d'hommes sur lesquels il puisse compter : non seulement il ne m'inspire pas une assez grande confiance comme chef ou comme souverain

de la France, mais, s'il échouait, il abandonnerait ses complices à la persécution et il se tirerait d'affaire, lui, d'une façon ou d'une autre... »

Oh! bon Verninac! Il était sincère en me disant cela. Mais il paraît que le succès du coup d'Etat du 2 décembre lui a donné confiance : il s'est rapproché du prince et vient d'être nommé gouverneur des possessions françaises dans les Indes orientales.

Le parti *rouge*, dont je viens de parler, et qui, si la Providence n'était pas intervenue en la personne du prince Louis-Napoléon, ménageait à la France, pour l'année 1852, de si épouvantables désastres, à en juger par les échantillons qu'il en a donnés à Béziers, à Clamecy, dans les Basses-Alpes, etc., a compté des noms qu'on n'aurait jamais dû s'attendre à trouver sur ses listes. A ce sujet, je me rappelle quelques vers, attribués à un M. de Liadières, qui coururent Paris à l'époque de l'élection des trois individus qui y sont mentionnés :

Je couvre d'un mépris égal
De Flotte, Carnot et Vidal;
Je trouve un trio sans-culotte
Dans Carnot, Vidal et de Flotte;
Je vois un cuistre, un drôle, un sot
Dans Vidal, de Flotte et Carnot.

Je vais finir ce mémorial — c'est, du moins, mon intention de le terminer ici — par quelques historiettes à la manière de Tallemant des Réaux, conteur que l'on peut, en plus d'une circonstance, accuser d'exagération et de méchanceté, car Tallemant des Réaux n'a ménagé que deux seules femmes : Mme de Rambouillet et Mme de Sévigné.

Après le 24 février 1848, le maréchal Sébastiani, un peu trop prudent, avait fait mettre au grenier un grand portrait du roi Louis-Philippe, que ce monarque lui avait donné. Deux mois plus tard, ayant connaissance des plaintes que sa belle-sœur, lady Tancarville (1), élevait contre les ingrats que les

(1) Après avoir épousé Mlle de Coigny, le maréchal Sebastiani s'était marié à Mlle de Grammont, dont la sœur était devenue, depuis longtemps, la femme de lord Tancarville.

d'Orléans avaient comblés, le maréchal fit rependre le portrait à la place d'honneur de son salon. En montrant le portrait à lady Tancarville, le maréchal lui dit :

— « Vous voyez, ma sœur, que je ne suis pas de ces ingrats dont vous parliez l'autre jour. Je passe des heures entières, les yeux fixés sur cette peinture, me retraçant les traits de mon Roi, de mon bienfaiteur, de mon ami!... »

Pendant ce temps, un des jeunes Praslin, petit-fils du maréchal, un des enfants de cette malheureuse duchesse assassinée par son mari (1), était passé derrière lady Tancarville, et lui disait à l'oreille :

— « Ma tante, il y a trois jours que le portrait était au grenier... »

Au cours d'un petit séjour à Paris, l'an dernier, je me présentai à la porte de la maison d'un de mes amis, le comte de C***, et je fus surpris des airs gênés du valet :

— « Monsieur, Mme la comtesse est souffrante et ne reçoit pas...

— Ah! madame est-elle donc très malade?... Son jour est-il changé?...

— Non, monsieur; mais Mme la comtesse est toute drôle depuis quelques jours... Monsieur ne sait donc pas?... »

Voici ce qui s'était passé. Mme de C*** avait eu du monde à déjeuner. Son maître d'hôtel n'avait pas paru : il avait vaqué à ses propres affaires. Quand il fut rentré, Mme de C*** se mit à lui chanter une gamme avec dièzes. Le valet, d'abord interdit, s'écrie tout à coup :

— « Ah çà! est-ce en 1851 que l'on traite ainsi les gens *qui veulent bien vous aider* dans les soins intérieurs de votre maison?... »

Puis, voilà l'homme qui s'échauffe, et se monte au point qu'il saisit sa maîtresse, lui trousse sa cotte et lui donne le fouet!... La dame perd la tramontane, tombe les quatre fers en l'air. Quand elle revint à elle, le susceptible serviteur avait

(1) En 1847.

fui. La famille n'a exercé aucune poursuite, dans la crainte de l'esclandre et du ridicule. On est convenu de tenir l'affaire secrète, ce qui fait que tout Paris en est informé.

Je ne sais si, en parlant de mes relations d'Agen, j'ai cité le nom de M. de Briche, inspecteur des finances. De manières agréables, aimant le monde avec passion, M. de Briche est un galantin endurci, qui n'est plus jeune et paraît beaucoup plus vieux que son âge véritable. Devant les dames, il dit volontiers, et en termes assez crus, ses aventures amoureuses, réelles ou non.

Un jour, comme on parlait de la curiosité féminine, M. de Briche dit à la jolie Mme de Preissac :

— « Pour moi, je crois que les hommes sont aussi curieux que les femmes. On a beaucoup parlé de la curiosité incongrue de Mme de Sévigné se cachant dans une voiture pour s'assurer *de visu* de l'impuissance dont Mme de Langey avait accusé son époux (1). Cela, c'est de l'histoire ancienne. En voici une plus récente. Il y a sept ou huit ans, dans tel hôtel des Eaux-Bonnes, ayant entendu des baisers répétés dans la chambre contiguë à la mienne et que je savais être occupée par des nouveaux mariés, je m'empressai de mettre l'œil au trou de la serrure et je pus contempler à l'aise le jeune couple. C'était vous, madame, et M. de Preissac... »

Les libres propos de M. de Briche le font redouter auprès des femmes de la société et ont fait dire de lui qu'il est une incarnation de M. de Boufflers.

Aussi, la femme du receveur général, cette bonne Mme Guizot, dont j'ai eu l'occasion de rapporter des *pataquès*, dit-elle une fois :

— « Je ne sais pourquoi on parle tant de *la carnation* de M. de Briche. Il est ridé et a l'air d'être au moins *octogone!!...* »

Au dîner qui eut lieu chez M. le premier président Lébé, le 4 décembre 1851, jour qui a failli devenir néfaste pour la

(1) *Historiettes de Tallemant des Réaux*. Tome X. Edition Monmerqué.

ville d'Agen, mon voisin, M. Sylvain Dumon, qui faisait partie du dernier ministère du roi Louis-Philippe, raconta une anecdote qu'il tenait de la bouche de M. Rouher, ministre de la justice du prince Louis-Napoléon.

Il s'agissait d'une jeune et belle Anglaise qui avait pour amant un des prisonniers politiques, arrêtés à Dieu sait quelle affaire du pavé de Paris, depuis la proclamation de la misérable République par nos onze Solons : Lamartine, Louis Blanc, l'*austère* Marrast, le juif Crémieux, le culotteur de pipes Ferdinand Flocon, etc... La jeune Anglaise s'était présentée vainement à la prison pour y voir son amant : il fallait une permission du ministre. Elle se rend chez M. Rouher, qui lui répond que, vu la position spéciale du détenu, il n'y avait qu'une mère, qu'une épouse ou qu'une sœur à qui pût être accordée la permission de le voir. La quémandeuse avoue, en rougissant et en baissant les yeux, qu'elle n'est ni la femme, ni la sœur, mais l'*amie*. Sur l'observation de M. Rouher, que des liens que la loi ne reconnaît pas ne sont pas de ceux devant lesquels les verrous peuvent être tirés :

— « Ah! monsieur, s'écrie la jeune Anglaise, Dieu a reçu nos serments, et Il les a sanctifiés en nous donnant un enfant! »

J'ai dit plus haut ce qui s'est passé à Agen et dans le département du Lot-et-Garonne, lorsque la nouvelle du coup d'État du 2 décembre y fut connue. A Paris, on n'a pas voulu croire à la gravité du mal, à l'étendue de la gangrène sociale. Le colonel Espinasse, aide de camp du prince Louis-Napoléon, envoyé en mission extraordinaire dans le Midi, pour gracier tous ceux des individus condamnés à la déportation, n'a pu, après avoir examiné les dossiers, étendre les effets de la miséricorde présidentielle qu'à un nombre fort restreint de ces socialistes. Tandis que M. Quentin-Bauchard, envoyé dans les Basses-Alpes, n'a trouvé que des grâces à faire! C'est pitié. Il fallait, là aussi, non pas un conseiller d'État, mais un militaire pour apprécier les opérations des commissions mixtes et des conseils de guerre.

Ce que le général Canrobert a écrit, de son côté, de la Nièvre, prouvera au gouvernement combien les racines du mal sont encore étendues et profondes.

Le ministère de la police générale aura-t-il pour effet de bien connaître, partout, les meneurs, et de maintenir la tranquillité au moyen de sévérités nécessaires?... Si le prince Louis-Napoléon se fait déclarer empereur, aura-t-il plus de force?... Tout cela est douteux. Que Dieu protège la France et sauve la société, en ramenant, dans les esprits, des principes conservateurs, le besoin et l'amour des doctrines religieuses, le sentiment du respect pour le principe d'autorité et la discipline sociale! Qu'il ramène le sentiment d'obéissance chez les inférieurs! Qu'il fasse tomber, dans les classes supérieures, le scepticisme qui est entré dans les jeunes têtes!... Alors, malgré le culte des souvenirs et de la reconnaissance pour nos anciens souverains, les Français, en grande majorité, seront disposés à crier : *Vive l'Empereur!...*

On s'attend, généralement, à la proclamation de l'Empire. Peut-être, le 10 mai prochain, jour de la remise solennelle des aigles à l'armée, ou bien le 15 août, quand les gardes nationales seront réunies à Paris?... Au reste, le discours du prince Louis-Napoléon à la magistrature semble annoncer que le président n'a pas renoncé à la couronne impériale, et un article audacieux et assez impudent de la *Patrie* expose ce que les partisans du prince attendent de soumission de tous les Français, même de la magistrature.

Je n'ai plus cette fois rien à dire. Du passé, j'ai parlé longuement; du présent, du temps de cette république bâtarde dont la naissance a causé tant de maux, j'ai dit ce que je savais.

Je terminerai donc ces lignes, en souhaitant bonheur et prospérité à mon fils; en lui recommandant d'être toujours honnête homme, de ne dévier, pour aucune considération, de la ligne droite; d'être sévère pour lui-même, indulgent pour autrui, car les jugements que l'on en porte, fondés sur des apparences souvent trompeuses, sont rarement justes, quand

ils sont défavorables aux individus. Je le supplie, enfin, dans toutes les circonstances de sa vie, de suivre les préceptes que renferment, et la devise de ma famille : *Oncques ne faillit*, et aussi celle souvent énoncée : *Fais ce que dois, advienne que pourra* (1)!

(1) L'auteur de ces *Souvenirs* mourut en 1866 à Paris, où il s'était fixé depuis plusieurs années. Son fils, entré dans la carrière paternelle en 1854, eut, en qualité de consul à Luxembourg, une page brillante durant la guerre franco-allemande. (Voir la collection de la *Nouvelle Revue*.) Il parvint, lui-même, au sommet de la hiérarchie consulaire et mourut à Morlaix en 1895, sans laisser de postérité mâle.

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les noms cités en qualité d'auteurs sont en italiques.

A

Abailard, I, 167.
Abd-El-Kader, II, 277.
Abercrome (Lord), II, 156.
Abranovitch (Colonel), II, 240.
Acérenza (Duchesse). Voir *Pignatelli* (Princesse).
Achard, I, 89.
Acier (Mlle), voir *Manteuffel* (Baronne de).
Acosta (le Chevalier d'), I, 340, 341; II, 17, 58.
Acton, II, 296.
Adalbert de Prusse (Prince), II, 261.
Adam (Sir Frédéric), général anglais, II, 105, 106, 111, 113, 114, 117, 118, 120, 121, 133, 134, 141.
Adam (Lady), épouse du précédent, II, 112, 141.
Adam de Wurtemberg (Duc), II, 183, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200.
Adélaïde (Mme), sœur de Louis-Philippe, I, 266; II, 93, 263.
Adélaïde de Saxe-Meiningen (Princesse), épouse de Guillaume IV, roi d'Angleterre, II, 154.
Affre (Mon-seigneur), archevêque de Paris, II, 350.
Agar (Comte de Mosbourg), I, 259, 260.
Agasson (Famille d'), II, 342.
Agasson (Mme d'), II, 44.
Agasson (Mlle Anaïs d'). Voir *Bauet*, (Mme).
Agier, ami de Chateaubriand, II, 50.
Agnès Sorel, I, 138.
Agoult (Comte Hector d'), II, 101.
Agoult (Vicomte d'), I, 177; II, 220.
Agoult (Vicomtesse d'), épouse du précédent, voir *Flavigny* (Mlle Marie de).
Aguilar (Colonel), II, 150.
Aigrefeuille (d'), I, 277.
Aimé Martin, éditeur, II, 85.
Albany (Comte d'). Voir *Charles-Édouard*.
Albergo (Marquis), II, 298.
Albert, II, 309.
Albert de Prusse (Prince), fils de Frédéric-Guillaume III, I, 125, 180; II, 269, 272.
Albois (d'), voir *Meulan d'Albois*.
Albufera (Maréchal Suchet, duc d'), I, 265.
Alembert (d'), I, 332.
Alexandra (Princesse Charlotte de Prusse, grande-duchesse), épouse de Nicolas Ier, I, 119, 120, 124, 125, 138, 302, 303; II, 250, 269, 284, 285, 287.
Alexandre Ier, empereur de Russie, I, 14, 21, 30, 31, 32, 74, 115, 148, 164, 179, 197, 235, 236, 237, 238, 262, 284, 350, 383; II, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 97, 204.
Alexandrine de Prusse (Princesse), grande-duchesse Paul de Mecklembourg-Schwerin, I, 124, 125, 210; II, 286, 288, 289, 295.
Alfieri, poète, I, 230.

Alfiéri (Marquis), II, 343.
Allard (Général), II, 214.
Allegri (Comte), I, 343; II, 146.
Alletz, II, 215.
Alley de Ciprey, I, 178; II, 22, 303.
Almazan (le Duc d'). Voir *Comte de Saint-Priest*.
Alopéus (Comte d'), I, 121, 198, 214, 219, 235, 303; II, 223.
Alopéus (Comtesse d'), épouse du précédent, I, 136, 198, 212, 213, 214, 221, 250, 253, 255, 311; II, 250, 280.
Alsuziew (Général), I, 17.
Altonsée (Comte d'), II, 137.
Alwensleben (Général d'), I, 135; II, 238, 242.
Amélie de Bavière (Princesse). Voir *Jean de Saxe* (Princesse).
Amélie de Hesse-Hombourg (Princesse), épouse du prince Guillaume de Prusse, frère de Frédéric-Guillaume III, I, 126, 191, 208.
Amélie de Prusse (Princesse), I, 81.
Amigo (Mlle), actrice, II, 82, 83.
Ancher, I, 56.
Ancillon, I, 91, 96, 98, 119, 136, 169, 173, 240, 241, 242, 243, 244, 245; II, 239.
Angoulême (Duc d'), I, 21, 105, 106, 176, 178, 199, 257; II, 92, 94, 138, 376.
Angoulême (Duchesse d'), épouse du précédent, I, 34, 48, 49, 58, 90, 177, 266, 304, 324, 340; II, 51, 52, 73, 92, 93, 184, 302.
Anhalt Coethen (Duc d'), I, 99.
Anne (Grande-duchesse), sœur de l'empereur Alexandre Ier, I, 73.
Anne, reine d'Angleterre, II, 338.
Anne de Saxe-Cobourg (Princesse), épouse du grand-duc Constantin, II, 3, 4.
Anne-Marie-Caroline, fille de la Comtesse de Luchesi-Palli, II, 293.
Annikew (Mme), I, 382, 383.
Antoine de Saxe (Prince), frère du roi Frédéric-Auguste Ier, I, 337, 338, 339, 345, 410; II, 25, 58, 103.
Appony (Comte d'), ambassadeur d'Autriche, II, 45, 47.
Apraxine (Général), II, 287.
Aquila (Comte d'), fils du roi Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 271, 298.
Arago, II, 307, 367.
Argens (Marquis d'), I, 350.
Arlincourt (Vicomte d'), II, 355.
Armand, avocat, II, 320, 325.
Armandi (Général), II, 122, 123, 127.
Arnim (Baron d'), I, 134, 200; II, 238.
Arnim (Comte d'), frère du précédent, I, 200.
Arros (Comte d'), II, 345.
Artale (Marquise), née Partana, II, 290.
Artois (Comte d'), I, 27, 40, 58, 101, 117, 262, 320; II, 43, 74.
Aspelly, I, 266, 267.
Aspelly (les Dames), II, 129.
Aspremont (d'), I, 307.
Atala, I, 170.
Audiffret (Marquis d'), I, 3; II, 84, 85.
Augereau, maréchal de France, I, 5.
Augereau (Général), frère du précédent, I, 8.
Augusta de Saxe (Princesse), fille du roi Frédéric-Auguste Ier, I, 337.
Auguste de Prusse (Prince), I, 97, 252, 272.
Aulx (Comte d'), II, 346.
Aulx (Comtesse d'), née Octavie de Salvandy, épouse du précédent, II, 346.
Aumale (Duc d'), quatrième fils de Louis-Philippe, II, 283, 366.
Aumale (Duchesse d'), épouse du précédent, II, 263, 300.
Aupic (Général), II, 371.
Avaray (Duc d'), I, 167.

B

Bac, II, 344.
Bacourt (Comte de), ambassadeur, II, 170, 304.
Bailleul. Voir *Blanquart de Bailleul*.
Balbi (Mme de), I, 166.
Balmain (Comte), I, 65.
Banzi (Marquis), II, 123.
Barairon, I, 268.
Baranius (La), I, 103.
Barateau (Émile), auteur de *Jenny*

l'ouvrière, II, 82, 102, 127, 130, 131, 378.
Barbé-Marbois (Sophie de). Voir *Plaisance* (Duchesse de).
Barbès, II, 309, 344, 365.
Barclay de Tolly, I, 344.
Bardoux, I, 69, 290.
Barentin (de), I, 149.
Barner (Général major de), I, 246; II, 191, 192.
Barner (Mme de), née Heine, épouse du précédent, I, 246.
Barras, I, 27, 42; II, 28.
Barry (Mme du), I, 103.
Barsalon, député, II, 215.
Bassano (Maret, duc de), I, 30, 363, 364; II, 138.
Bassano (Marquis de), fils aîné du précédent, II, 137.
Bastide (Jules), ministre, II, 324, 328, 329, 330, 331, 333, 344, 367.
Bathurst (Lord), II, 22.
Baudin (Amiral), II, 312, 323, 327.
Bauny de Léris (M.), beau-frère du chevalier de Cussy, I, 16, 17.
Bauny de Léris (Mme), née de Cussy, épouse du précédent, II, 342.
Bavinier, II, 344.
Baynes, secrétaire du Sénat ionien, II, 140.
Bayreuth (La Margrave de), sœur de Frédéric II, I, 90.
Beaujolais (Duc de), frère de Louis-Philippe, I, 79.
Beaumont (Mme de), I, 317.
Beaurepaire (Comte de), I, 166.
Bedford (Duc de), II, 140.
Behrend (Th.), II, 178, 179.
Bellart, procureur à la Cour royale, II, 59, 60, 61, 62.
Belleval (Baron de), II, 38, 39, 40
Belloc, II, 98.
Bellozane. Voir *Certain*
Bellune (Duc de). Voir *Victor* (Maréchal).
Below (Colonel puis général de), I, 135, 225; II, 222, 235, 236, 237, 250, 251.
Below (Mme de), née Kayserling, épouse du précédent, II, 222.
Benecke, banquier, I, 224.
Benevent (Prince de). Voir *Talleyrand*.
Benkendorff (Général de), I, 214, 235, 237.
Benoit-Champy, ambassadeur, II, 327.
Benoit-Champy (Mme), épouse du précédent, II, 327, 329.
Béranger, chansonnier, I, 42; II, 249.
Bergagli (de), II, 311, 321, 322.
Bergami, I, 170; II, 38, 165.
Bergh (M. de), I, 343, 349; II, 27.
Bergh (Mme de), épouse du précédent, I, 343, 344, 347, 349; II, 27.
Bériot, violoniste, deuxième époux de Mme Malibran, II, 189.
Bernadotte, maréchal de France, puis roi de Suède, I, 5, 7, 173, 218, 221, 358, 373; II, 207, 208, 209.
Bernard (Charles), II, 239.
Bernetti (Cardinal), II, 121.
Bernstorff (Comte de), chambellan de Frédéric-Guillaume III, I, 134.
Bernstorff (Comte de), ministre des affaires étrangères de Prusse, I, 129, 155, 157, 191, 197, 215, 217, 220, 243, 244, 280, 284, 308, 309, 310, 342.
Bernstorff (Comtesse America de), épouse du chambellan, I, 134, 138; II, 250, 280.
Bernstorff (Comtesse Élise de), épouse du ministre des affaires étrangères, I, 119, 138, 184; II, 250, 280.
Berry (Duc de), I, 19, 62, 72, 73, 74, 76, 158, 159, 160, 249, 265, 266, 267, 268, 299, 300; II, 60, 94, 148, 303.
Berry (Princesse Caroline de Naples, duchesse de), épouse du précédent, I, 76, 115, 170, 210, 248, 265, 266, 304; II, 28, 31, 93, 136, 137, 147, 148, 211, 229, 283, 293, 300, 301, 303.
Berthier (Maréchal), I, 5, 361, 366, 368; II, 64.
Bertin de Vaux, propriétaire des *Débats*, II, 188.
Bertrand (Général), I, 366.
Bessières (Duc d'Istrie, maréchal de France), I, 5.
Bessières (la Maréchale), épouse du précédent, II, 44.

Besson (Jean), I, 4.
Bettmann, banquier, I, 177.
Beugnot (Comte), II, 95, 96.
Beugnot (Vicomte Arthur), fils du précédent, II, 95.
Beurnonville (Général de), I, 108, 109; II, 59, 231.
Beyme, I, 193.
Biell (Baron de), I, 349.
Bignon, ambassadeur, I, 108, 109; II, 131.
Billecocq (M.), père des suivants, II, 58, 59, 62.
Billecocq Adolphe), I, 128, 306, 386; II, 56, 208, 209.
Billecocq (Hippolyte), frère du précédent, II, 27, 30, 42, 59; II, 174.
Bintinck (Comte de), I, 92.
Biré, I, 110.
Biron (Duc de). Voir *Lauzun* (Duc de).
Bischofswerder (M. de) I, 92, 94, 95, 100, 102.
Bischofswerder (Mlle de), I, 137, 169.
Bismarck (M. de), II, 129.
Blacas (Comte de), gendre du duc de Rauzan, II, 303.
Blacas (Comtesse de), épouse du précédent. Voir *Rauzan* (Félicie de).
Blacas (Duc de), I, 61, 156, 159, 167, 290; II, 101
Blanc (Louis), II, 308, 313, 344, 367, 383.
Blankensee (Comte de), I, 123, 134.
Blanquart de Bailleul (M.), II, 340.
Blanquart de Bailleul (Gustave), petit-fils du précédent, II, 339.
Blanqui, II, 309, 344.
Blanriez (de). Voir *Tellier de Blanriez*.
Bligny (Marquis de), I, 5; II, 86, 342, 369.
Blucher (Maréchal, prince de), I, 17, 135, 146, 147, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 203, 225, 226; II, 254, 364.
Blucher (Comte de), fils du maréchal, I, 136, 168, 186.
Blumenthal (M. de), président de régence, II, 249, 265.
Boffondi (Comte), II, 123.
Boislecomte (M. de), I, 278.
Boistel, I, 279.
Bojanowski (les deux frères de), I, 135, 182.
Bolivar, II, 158.
Boltza (Comte), I, 158, 159.
Bombelles (de), II, 262.
Bonaparte (Caroline), I, 362.
Bonaparte (Elisa), I, 258, 259.
Bonaparte (Général), I, 4, 9, 26, 27, 104, 275; II, 20, 21, 142.
Bonaparte (Jérôme), II, 154, 312, 313.
Bonaparte (Louis), roi de Hollande, I, 10, 20.
Bonaparte (Comte Louis). Voir *Bonaparte* (Prince Louis-Napoléon).
Bonaparte (Prince Louis-Napoléon), fils de Louis, roi de Hollande, II, 123, 349, 353, 354, 355, 356, 369, 372, 373, 374, 379, 380, 382, 383, 384.
Bonaparte (Lucien), II, 268.
Bonaparte (Mathilde), princesse Démidoff, fille de Jérôme, II, 312, 356.
Bonaparte (Napoléon), fils de Jérôme, II, 313.
Bonaparte (Pauline), I, 131, 185, 259, 268; II, 273.
Boni (Comte), II, 123.
Bonnay (Marquis de), père du suivant, I, 77.
Bonnay (Marquis de), ambassadeur, pair de France, I, 3, 31, 34, 36, 50, 52, 53, 54, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 117, 128, 129, 132, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 157, 158, 162, 163, 164, 169, 173, 175, 176, 181, 185, 186, 187, 191, 192, 203, 214, 231, 232, 233, 245, 248, 251, 254, 266, 272, 273, 274, 275, 277, 279, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 306, 311, 319; II, 36, 48, 86, 94, 132, 281, 304.
Bonnay (Mlle O'Niell, marquise de), épouse du précédent, I, 82, 83, 84, 85, 86, 143, 152, 177, 232, 233, 258, 267, 287, 288; II, 86, 183, 184, 212, 221, 303, 304, 312, 335.
Bonnay (Louis de), petit-fils de l'ambassadeur, I, 143, 150.
Bonnevie (Abbé de), I, 315, 316, 399.
Bordeaux (Duc de), I, 265, 293, 301,

391; II, 94, 118, 147, 164, 355, 366.
Borghèse (Princesse). Voir *Bonaparte* (Pauline)
Borstell (Général de), I, 135, 188, 189, 198.
Bouchepornn (M. de), I, 331, 332.
Boucher (Alexandre), I, 229, 230.
Boucher (Mme Alexandre), épouse du précédent, I, 229.
Bouet (Famille), II, 345.
Bouet (M.), président de chambre, II, 377, 378.
Bouet (Mme), née Anaïs d'Agasson, épouse du précédent, II, 377.
Boufflers (Chevalier de), I, 3, 52, 53, 54, 67, 104, 144, 251, 253; II, 382.
Bougy (Marquis de), I, 333.
Bouillon (Caïus-Gracchus), II, 320, 325.
Boulenois (Mlle de), II, 86.
Bourbon (Duc de), père du Duc d'Enghien, I, 262.
Bourbon-Busset (Comte de), I, 256.
Bourdeau, II, 100.
Bourdin (Mlle), épouse de M. de la Boutraye, II, 228
Bourelly (Commandant), II, 372.
Bourgoing (Mlle), actrice, I, 232
Bourgoing (Baron de), père des suivants, I, 23, 170, 173, 174
Bourgoing (Armand de), I, 173
Bourgoing (Honoré de), I, 173.
Bourgoing (Baron Paul de), ambassadeur, pair de France et Sénateur, I, 23, 32, 33, 34, 69, 79, 83, 128, 148, 152, 163, 170, 171, 172, 173, 174, 225, 272, 411; II, 89, 101, 173, 219, 220, 335, 371.
Bourgoing (Mme de), mère de Paul de Bourgoing, I, 79
Bourlot (Baron), I, 278, 399; II, 55, 99, 101, 170.
Bourmont (Général puis maréchal Comte de), II, 101, 102, 113, 114, 184, 301.
Bourquenay (Baron Adolphe de), I, 112; II, 172, 312, 328.
Boussard (Colonel), I, 8
Boussard (la Générale), belle-sœur du précédent, I, 9
Boutourlin (M. de), officier russe, I, 276.
Boyen (Général de), I, 193, 198.
Boyer (Général de), I, 135.
Bradamanti (Docteur), II, 220.
Brancion (de), I, 60.
Brancion (Mme de), épouse du précédent, I, 53, 80.
Brandebourg (Comte de), fils naturel de Frédéric-Guillaume II, I, 99, 135; II, 135.
Brandt de Brandtenstein (Mlle de), I, 117.
Brassey. Voir *Lion* (Comte de).
Brauchitsch (Lieutenant général de), I, 190.
Bray (Comtesse de), I, 347.
Brazier, acteur, I, 42; II, 68.
Bréa (Général de), II, 350.
Breauté, libraire, II, 83, 84.
Brême (Marquis de), I, 131.
Brenanchie (Chevalier de), I, 36.
Brenanchie (Mme de), épouse du précédent, I, 53.
Brenier (Baron Anatole), II, 25, 26, 210, 304, 371.
Bresson (Comte Charles), ambassadeur, pair de France, II, 180, 181, 189, 190, 191, 347.
Breteuil (Baron de), II, 165.
Brèze. Voir *Dreux-Brèze*.
Brighe (M. de), II, 381, 382.
Bridgeman (Capitaine), II, 114.
Brifaut (Eugène), biographe, II, 216.
Brillat-Savarin, II, 63, 64.
Brockhausen (Baron de), II, 211, 247
Brockhausen (MM. de), fils du précédent, I, 211, 302.
Broglie (Duc de), ministre de Louis-Philippe, I, 278; II, 145, 173, 188, 302, 328.
Broglie (Prince Albert de), frère du précédent, II, 361.
Broglio (Abbé de), I, 106.
Brougham, avocat, II, 38, 164
Bruges (Lieutenant général, vicomte de), I, 197.
Bruhl (Comte de), I, 124; II, 191.
Bruix, amiral, I, 5.
Brunswick (Duc de), généralissime des armées prussiennes, I, 98, 99, 103, 161
Bubenberg (M. de), I, 381
Buchenroeder (Colonel de), II, 222
Bugeaud (Maréchal), II, 277, 333.

Bulgari (Comte), II, 105.
Bulow (Comte de), ministre de Frédéric-Guillaume IV, II, 260, 264, 265, 266.
Bunau (Comte de), I, 346.
Bunau (Comtesse de), épouse du précédent. Voir *Witzthum* (Comtesse de).
Bunau (de), général saxon, I, 373.
Burdach (Professeur), II, 258.
Burghersh (Lord), ambassadeur, II, 96, 97.
Bussac. Voir *Dupont*.
Bussières (Baron de), ambassadeur, II, 312.
Bussy-Rabutin (Comte de), I, 78.
Butera (Prince de). Voir *Scordia* (Prince de).
Buthiau, II, 34.
Butzow (M. de), II, 223, 232.
Butzow (Mlle Katische de), sœur du précédent, I, 198.
Byron (Lord), II, 239.

C

Cabre (M. de), II, 22.
Cacamo (Duc de), II, 269.
Cadoudal (Georges), II, 28.
Cagliostro (Comte), I, 94, 350.
Caillard (M.), I, 102, 103, 104.
Calafatti (Baron), II, 294.
Calonne (M. de), I, 332, 333.
Camacho (M. de), II, 35.
Camas (Mme de), I, 90.
Cambacérès, duc de Parme, I, 62, 277.
Campi, I, 175, 278.
Camps (Général), I, 173.
Campuzzano (Chevalier Joachim de), I, 1, 341.
Canclaux (Comte de), consul général, II, 146, 153.
Canino (Prince de), fils de Lucien Bonaparte, II, 268, 365.
Cannikoff (Général de), I, 305, 344, 349, 386, 387; II, 1, 2, 7, 13, 27, 58.
Canning, I, 308.
Canova, I, 259; II, 273.
Canrobert (Général), II, 383.
Canuti (M.), II, 125, 126.
Capelle (Baron), ministre de Charles X, II, 101, 184.
Capelle (Marie). Voir *Lafargue (Mme)*.
Capo d'Istria (Comte Augustin), frère puîné du président de la Grèce, II, 112.
Capo d'Istria (Comte Georges), frère puîné du président de la Grèce, II, 105, 112.
Capo d'Istria (Comte Jean), président de la Grèce, II, 112.
Capo d'Istria (Comte Viaro), frère aîné du président de la Grèce, II, 112.
Caponi (Comte), II, 314.
Capoue (Comte de), frère de Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 298.
Caraman (Duc de), ambassadeur de Charles X, 14, 37, 290; II, 55.
Caraman (Comte Adolphe de), fils du précédent, II, 137.
Caraman (Comte Georges de), frère du précédent, I, 397; II, 101, 136.
Caraman (Comte Victor de), frère du précédent, I, 37; II, 137.
Carlos (l'Infant don), I, 342; II, 240.
Carnot (Général), I, 274, 281.
Carnot (Hippolyte), fils du précédent, I, 274; II, 380.
Carnot (Sadi), frère aîné du précédent, I, 274.
Carolath (Prince de), I, 219.
Caroline (Reine), épouse de Ferdinand IV de Sicile, II, 289, 295, 296.
Caroline de Brunswick (Reine), épouse de George IV roi d'Angleterre, I, 170; II, 38, 165.
Caroll (Colonel), II, 140.
Carrier, I, 5.
Casanova, peintre saxon, I, 350.
Casanova (Jean-Jacques), frère du précédent, I, 350.
Casimir Delavigne, I, 34; II, 129, 131.
Casimir-Perier, ministre de Louis-Philippe, II, 137, 258.
Cassaro (Prince de), II, 289.
Castel (Maître), notaire, II, 85, 86, 91.
Castelalfer (Comte de), I, 131, 268; II, 135.
Castel-Cicala (Prince de), I, 309.
Castellane (M. de), II, 186.
Castellane (Mlle de), épouse de Fouché, I, 58.

Castello-Fiel (Comtesse de), née Tudo, première épouse de Manuel Godoï, II, 83.
Castlereagh (Lord), plus tard *lord Londonderry*, I, 29, 214, 215, 311; II, 164.
Castries (Maréchal, duc de), I, 148, 350, 351.
Castries (Marquise de), II, 96.
Catherine II, impératrice de Russie, I, 88, 89, 91, 101, 258, 386; II, 3.
Caton, II, 89.
Caulaincourt (M. de), duc de Vicence, I, 28, 29, 30, 261, 262, 263, 364, 365, 368; II, 96.
Caulaincourt (Mme de), duchesse de Vicence, épouse du précédent, II, 96.
Caumont (M. de), I, 143.
Caumont (Mme de), née Lapoukine, épouse du précédent, I, 143.
Caumont la Force (Marquis de), I, 166.
Caussidières, II, 344, 367.
Caux (Comte de), père du suivant, I, 176.
Caux (Comte Henry Roger de), I, 87, 123, 128, 175, 178, 192, 211, 223, 269, 279, 284, 285, 291, 292, 293, 294, 305, 307, 308, 409; II, 78, 101, 129, 131, 144, 281.
Caux (Comtesse de), née de Varange, épouse du précédent, I, 176.
Cavaignac, conventionnel, II, 351, 352.
Cavaignac (Mme), épouse du précédent, II, 352.
Cavaignac (Général), fils des précédents, II, 324, 333, 341, 344, 349, 350, 351, 379.
Cayla (Mme du), I, 167, 264; II, 147.
Cazot, II, 142.
Cazot (Mme), épouse du précédent, II, 142.
Cecilianí (Michel), II, 112.
Céleste Érard (Mlle). Voir *Spontini (Mme)*.
Ceminato, I, 57.
Cère (Paul), II, 347.
Certain de Bellozane (Vicomte), gendre du maréchal Mortier, I, 410; II, 86.
Certain de Bellozane (Mlle Malvina de Trevise, vicomtesse), épouse du précédent, I, 318, 354, 381.
Cessiat (Mlle de), nièce de Lamartine. Voir *Sennevier de Jussieu (Mme)*.
Chabrol (Comte de), I, 2, 317, 318, 397, 400, 401, 403, 408, 409, 410; II, 101.
Chabroud, membre de la Constituante, I, 141.
Chad, I, 340.
Chalgrin (Mme), sœur de Carle Vernet, I, 43.
Chambord (Comte de), II, 164, 303, 353.
Chamisso (M. Adalbert de), I, 38, 169, 244, 245; II, 83.
Changarnier (Général), II, 350, 355.
Chantelauze (de), II, 101, 184.
Charlemagne (Empereur), I, 382.
Charles (Archiduc), feld-maréchal-général, II, 181, 299.
Charles Ier, roi d'Angleterre, II, 338.
Charles II, roi d'Angleterre, II, 338.
Charles IV, roi d'Espagne, I, 230; II, 83, 94.
Charles X, I, 71, 75, 105, 108, 115, 299, 340, 396, 399, 412; II, 10, 11, 16, 18, 23, 52, 55, 61, 62, 72, 88, 91, 92, 95, 116, 117, 118, 130, 136, 158, 164, 184, 301, 350, 377.
Charles XIV Jean, roi de Suède. Voir *Bernadotte*.
Charles de Mecklembourg-Strélitz (Duc), beau-frère de Frédéric-Guillaume III, I, 114, 120, 127, 138, 164, 220, 226, 303; II, 190, 191.
Charles de Prusse (Prince), troisième fils de Frédéric-Guillaume III, I, 114, 121, 123, 225.
Charles-Albert, roi de Sardaigne, II, 365.
Charles-Édouard (le Prétendant), I, 35, 68, 328, 329, 330.
Charles-Jean (Prince royal de Suède). Voir *Bernadotte*.
Charlotte (Princesse), fille de George IV, roi d'Angleterre, II, 165.
Charlotte de Prusse (Princesse). Voir *Alexandra*, grande-duchesse, épouse de Nicolas Ier.
Chartres (Duc de). Voir *Philippe-Égalité*.

Chartres (Duc de), frère puiné du comte de Paris, II, 218.
Chasteignier (Marquis de), I, 6.
Chastellux (Comte de). Voir *Rauzan*.
Chastellux (Mlle de), I, 52.
Chateaubriand (Vicomte de), I, 2, 8, 41, 42, 51, 58, 69, 72, 76, 81, 83, 87, 110, 112, 123, 127, 128, 138, 143, 150, 151, 170, 175, 192, 194, 201, 210, 211, 220, 221, 229, 231, 232, 245, 257, 258, 263, 274, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 307, 308, 313, 314, 315, 316, 317, 320, 333, 334, 335, 341, 393, 399, 407, 408; II, 19, 20, 24, 25, 30, 36, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 62, 71, 79, 80, 81, 82, 87, 98, 99, 100, 102, 128, 130, 148, 219, 319, 326, 335, 336, 370, 377.
Chateaubriand (Vicomtesse de), épouse du précédent, I, 46, 50, 314, 315, 316, 317; II, 53, 55, 57.
Chateaugiron (Marquis de), II, 297.
Chaumareix (Commandant de), I, 64.
Chédeville (M. de), I, 56, 57; II, 69.
Chédeville (Mme de), épouse du précédent, I, 52, 53, 80, 410.
Chérisey (Marquis de), I, 37.
Cheverus (Monseigneur de), archevêque de Bordeaux, II, 79, 80.
Chinon (Comte de), voir *Richelieu*, (Duc de).
Choiseul-Gouffier (Comte de), ambassadeur de Louis XVI à Constantinople, I, 332.
Chrapowitzki (Lieutenant général de), II, 193, 197, 198.
Chreptovitch (Comte de), gendre du comte de Nesselrode, II, 273.
Chreptovitch (Comtesse de), épouse du précédent, II, 273, 284.
Cicé (Adélaïde de), II, 59,
Cimina (Duc de), II, 289.
Cinti (la), actrice, I, 333.
Ciprey. Voir *Alley de Ciprey*.
Cipriani (le Sieur), II, 325, 326.
Circourt (Comte de), II, 228, 230, 231, 235.
Circourt (Comtesse de), épouse du précédent, II, 230, 303.
Clan Williams (Lord), I, 310.
Clarke (Duc de Feltre), I, 61, 68, 70.
Clarke (Sir Arthur), II, 156.
Clarke (Lady), épouse du précédent, II, 167.
Clary (Prince de), frère des suivantes, II, 194.
Clary (Princesse Léontine de), épouse du prince Boguslaw Radzivill, II, 194.
Clary (Princesse Mathilde de), épouse du prince Guillaume Radzivill, I, 207; II, 194.
Clausewitz (Général de), I, 120, 190, 191, 195, 198.
Clessinger, sculpteur, II, 345.
Cochelet (M. de), I, 34.
Coigny (Mlle de), première épouse du maréchal Sébastiani, II, 380.
Collard (Hermine). Voir *Martens* (Baronne Charles de).
Collot (Mlle), comtesse de Vaudreuil, II, 117.
Combles (M. de), II, 228.
Concili (Colonel de), II, 120, 121.
Condé (Prince de), I, 159.
Constantin (Grand-duc), frère aîné de Nicolas Ier, I, 164, 250; II, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 196, 203, 223, 280, 282.
Coopmans (Chevalier de), I, 129.
Corberon (Comte de), II, 137, 181, 182, 183, 193.
Corbière (M. de), I, 288.
Corbineau (le Général), I, 15.
Cordier (le Sieur), épicier, II, 218.
Cormenin (M. de), II, 372.
Cornaro (Cardinal Jean), I, 330, 331.
Cornaro (Jeanne), I, 330.
Cornot (Jean-Philippe de), I, 330.
Cornot de Cussy (Famille), I, 5; II, 62.
Cornot-Montas (le Chevalier de), I, 329.
Cotta, libraire, II, 245.
Courchant (M. de), auteur supposé des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, II, 96, 198.
Courten (Mlle Élisa de), I, 34, 50; II, 129, 131.
Courvoisier (M.), garde des sceaux, II, 101.
Cousin (professeur Victor), I, 216,

318, 343, 375, 379, 380, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 395, 396, 399, 400, 402, 404, 407, 408, 409, 410, 411 ; II, 16, 17, 18, 245, 379.
Coutard (le Général comte), II, 27, 92.
Couteaux (M.), consul, II, 83.
Couthon, II, 307.
Coysas (de), I, 5.
Cramayel (Comte Hippolyte de), I, 386, 387 ; II, 354.
Cravesana (Marquis de), II, 105, 106.
Crayen (Mme de), I, 53, 137, 144, 157, 250, 251, 252, 253, 254, 255.
Crémieux, II, 307, 367, 383.
Créquy (Marquise de), II, 96, 199.
Creuzé de Lesseret (M.), II, 185, 187, 188.
Crussol (Armand-Jacques de), II, 89.
Cuzoit (Mlle), actrice, I, 116.
Cumberland (Duc de), quatrième fils de George III d'Angleterre, I, 119, 128, 137, 164, 194, 208, 210, 211, 212, 213, 289 ; II, 21, 86.
Cumberland (princesse Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, duchesse de), épouse du précédent, I, 127, 129, 137, 138, 164, 180, 204, 208, 209, 210, 211, 225, 226, 234, 289, 302, 307.
Cussy (Henry-Achille, baron de), fils du chevalier de Cussy, II, 128, 129.
Cussy (Marc-Antoine Cornot de), I, 35, 68, 327.
Cussy (Marguerite-Marie Cornot de) Comtesse d'Escrionnes, I, 331.
Cussy (Marquis de), II, 63, 64, 65.
Cussy (Vicomte Frédéric de), II, 62, 63, 65, 370.
Cussy (Mme de), épouse du chevalier de Cussy. Voir *Dahlung de Rosnay* (Amélie).
Cussy (Mlle Marie de), fille du vicomte Frédéric de Cussy, II, 62.
Cussy-Bligny (Marquis de). Voir *Bligny* (Marquis de).
Custine (Marquis de), I, 102 ; II, 230, 231, 271, 279.
Czartoriska (Princesse Marie-Anne), mère du duc Adam de Wurtemberg, II, 194.
Czartoriski (prince Adam), frère de la précédente, II, 194, 196, 197.

D

Daendels (le Général), I, 15.
Dalberg (Duc de), II, 59.
Dalmatie (Duc de). Voir *Soult*.
Dalmatie (Hector Soult, marquis de), fils du maréchal Soult, II, 146, 147.
Damas (Baron Maxence de), I, 315, 391, 392, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 408, 410, 411 ; II, 7, 13, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 32, 33, 35, 36, 41, 54, 69, 76, 77, 78, 132, 170, 172.
Damas (Baronne Maxence de), épouse du précédent, I, 397, 398, 399.
Damas (Comte Roger de), I, 356.
Damberg, I, 149.
Dandolo (Chevalier), II, 105.
Dandré, I, 57.
Dandré (Mlle), fille du précédent, II, 86.
Danhoff (Comtesse), épouse morganatique de Frédéric-Guillaume II, I, 94, 95, 96, 99.
Daniel Sturn. Voir *Flavigny* (Mme Marie de).
Danton, II, 307, 323.
Danzig (Duc de). Voir *Lefebvre* (Maréchal de France).
Danzig (Duchesse de). Voir *Lefebvre* (la Maréchale).
Darnouville de Gournay, I, 38.
Davoust, maréchal de France, I, 5, 7.
Decazes (Duc), I, 167, 390 ; II, 75.
Decrès (Amiral duc), I, 5.
Degnaurth (Colonel de), II, 222.
Dervieux, II, 32, 35, 36, 78.
Desbassyns (le Général), I, 15.
Deux (M.), banquier, I, 221.
Dezeau (Général comte), II, 86.
Dezeau (Mlle), fille du précédent, II, 86.
Delavau (M.), préfet de police, I, 393, 399.
Delmas d'Argun (Auguste), I, 35, 38, 43, 54, 55, 56 ; II, 84, 86.
Del Caretto (Marquis), II, 318, 319.
Delille, I, 301.

Della Genga (Cardinal). Voir *Léon XII*, pape.
Della Torre (Marquis), I, 88.
Delmar, banquier, I, 232.
Del Norte (Comte), I, 258.
Delpèche, avocat, II, 372, 373.
Delphine Gay. Voir *Girardin* (Mme Émile de).
Del Vaglio (Marquis), fils du duc de Monteleone, II, 269, 284.
Del Vaglio (Marquise), épouse du précédent, II, 284.
Démidoff (Prince), II, 312.
Démidoff (Princesse), épouse du précédent. Voir *Bonaparte* (Mathilde).
Denois (Ferdinand), II, 32, 80, 81, 82, 354.
Derby (Lord), II, 360.
Desages (M.), II, 84, 210.
Désaugiers (Jules), consul général, frère du suivant, II, 67, 145, 230.
Désaugiers (Marc-Antoine), dit l'Anacréon français, I, 41, 42, 59, 127, 152, 354; II, 66, 67, 68.
Desbordes (Mlle Henriette), I, 45, 46.
Desdemona, II, 189.
Desèze, II, 59.
Dessolles (le Général), I, 25, 61, 279.
Deutz (le juif), II, 148, 301.
Deventhal (Major de), II, 261.
Deventhal (Mme de), épouse du précédent, II, 261.
Deville (Famille), II, 204.
Diane de Poitiers, I, 138.
Didelot (le Baron de), I, 333.
Didot (Mlle), première épouse de Bernardin de Saint-Pierre, II, 85.
Diebitsch (Général), II, 202.
Dillon (Comte Édouard de), I, 117, 118.
Dillon (Mlle de), fille du précédent, I, 117, 216.
Dino (Duchesse de), nièce de Talleyrand, I, 81, 384, 410.
Dohna (Lieutenant-général comte de), II, 235.
Dohna (Comtesse de), épouse du précédent, II, 235.
Dolgorouki (Prince Serge), I, 235, 236, 237.
Dombrowski, II, 13.
Donnadieu (Général), I, 304.
Don Quichotte, I, 134.
Doran (Major), II, 152.
Dorat, I, 143.
Doré de Nion, II, 34, 36.
Dosne (Mme), belle-mère de M. Thiers, II, 206.
Douglas (Sir), I, 128, 213, 310.
Drake, I, 274.
Dreux-Brézé (Marquis Scipion de), frère aîné du suivant, I, 257.
Dreux-Brézé (Mgr de) évêque de Moulins. Voir *Dreux-Brézé* (Vicomte de).
Dreux-Brézé (Vicomte de), I, 257; II, 75.
Drouet, I, 55.
Drouot (Général), I, 372.
Drouyn de Lhuys (M.), ministre, II, 146, 204, 209, 340, 352, 353, 354.
Drouyn de Lhuys (Mme), née de Saint-Cricq, épouse du précédent, II, 146, 340.
Duchatel (Vicomte Napoléon), préfet de Toulouse, II, 204, 357.
Ducoux (M.), II, 344.
Ducrest de Saint-Aubin (M.), père de Mme de Genlis, I, 77.
Dudevant (Baronne). Voir *George Sand*.
Dufaure (M.), ministre, II, 378, 379.
Dufort (M.), II, 245.
Dufour (Baronne), née de Larderel, II, 311.
Duguesclin, I, 249.
Dulauloy (la Générale), II, 87,
Dulong de Rosnay (Général comte), II, 87, 88, 103.
Dulong de Rosnay (Comtesse), épouse du précédent, II, 87, 88.
Dulong de Rosnay (Mlle Amélie), fille du précédent, épouse du chevalier de Cussy, II, 87, 91, 95, 96, 102, 136, 141, 142, 152, 153, 156, 173, 251.
Dulong de Rosnay (Comte Hermand), fils aîné du général, II, 91, 173, 175, 204.
Dulong de Rosnay (Comtesse Hermand), épouse du précédent, II, 216.
Dumas (Général comte Mathieu), I, 364.
Dumon (Sylvain), ministre de Louis-

Philippe, II, 210, 265, 325, 354, 356, 358, 359, 360, 361, 382.
Dumouriez (Général), I, 356.
Dupin (Baron André), I, 263.
Dupont, médecin de la compagnie Gramont, I, 51; II, 263.
Dupont (de l'Eure), II, 307.
Dupont de Bussac, II, 367.
Durando (Général), II, 323.
Durant de Mareuil, I, 235, 236, 237.
Durant de Saint-André, II, 170.
Duras (Amédée de Durfort, duc de), I, 49.
Duras (Claire de Kersaint, duchesse de), épouse du précédent, I, 49, 50, 69, 290, 300, 317; II, 58, 71.
Duras (Mlle de), fille des précédents. Voir *Rauzan* (Duchesse de).
Duras-Chastellux (Marquis de). Voir *Duc de Rauzan*.
Durosnel (Général), I, 363.
Dutillet de Villars (Vicomte), II, 169.
Dutitre (Mme), I, 224.
Duval (M.), consul de France à Alger, II, 115.
Duvergier de Hauranne, II, 379.

E

Eckardt (Capitaine), I, 375.
Eckermann (M.), secrétaire de Gœthe, II, 24.
Eckstein (Baron d'), I, 406, 410.
Édouard III, roi d'Angleterre, II, 340.
Égli Oodi (Comte d'), II, 105, 133, 134, 135.
Eichstadt (Mlle d'), I, 104.
Einsiedel (Comte d'), chambellan de l'Électeur de Cassel, II, 24.
Einsiedel (Comte Detlev d'), premier ministre saxon, I, 133, 345, 346, 347, 376, 388, 391, 392, 393, 394, 411, 412; II, 15, 16, 17, 58.
Élisabeth de Bade (Princesse), épouse d'Alexandre Ier, II, 3, 4.
Élisabeth de Bavière (Princesse), épouse du prince royal Frédéric-Guillaume, I, 119.
Élisabeth de Brunswick-Wolfenbuttel (Princesse), première épouse de Frédéric-Guillaume II, I, 94, 95, 96, 97, 99.
Élisabeth-Louise de Brandebourg (Princesse). Voir *Ferdinand de Prusse* (Princesse).
Elliott (Sir), I, 89.
Emmeric (M. d'), I, 343.
Engelhart (Capitaine d'), I, 124, 144, 182.
Enghien (Duc d'), I, 110, 261, 262, 263, 264; II, 28, 30, 374.
Éphraim (le Juif), I, 100.
Épinay (Mme d'), I, 144.
Escayrac (Marquis d'), I, 3.
Esclignac (Duc d'), I, 355, 356.
Esclignac (Duchesse d'), épouse du précédent, I, 349, 354, 355, 356, 410; II, 27.
Escouloubre (Marquis d'), II, 345.
Escouloubre (Marquise d'), épouse du précédent. Voir *Long* (Anna de).
Escriènes (Comte d'), I, 331, 332.
Esparbès de Lussan (Famille d'), II, 345.
Esparbès de Lussan (M. d'), I, 320.
Esparbès de Lussan (Mlle Louise d'). Voir *Polastron* (Mme de).
Espinasse (Colonel), II, 383.
Esterno (Comte d'), I, 88, 91, 92, 94, 96, 99, 100.
Étienne (Archiduc d'Autriche), II, 285.
Eugène de Beauharnais (Prince), I, 313.
Eugène Sue, I, 221; II, 220.
Eustache de Saint-Pierre, II, 340.
Exelmans (Général, puis maréchal comte), I, 9, 237.
Eyragues (Marquis d'), I, 406, 410, 411; II, 146.
Eyragues (Mlle de Morell, marquise d'), épouse du précédent, I, 411.

F

Failly (M. de), I, 412.
Farine (Général), II, 87.
Fazy, II, 305.
Feltre (Duc de). Voir *Clarke*.
Felz (Colonel baron de), II, 194, 204.
Ferdinand Ier des Deux-Siciles (le Roi). Voir *Ferdinand IV de Sicile*.
Ferdinand II des Deux-Siciles (le Roi), II, 181, 182, 281, 286, 298, 299, 300, 313, 318, 319.

Ferdinand III, grand-duc de Toscane, I, 339.
Ferdinand IV de Sicile (le Roi), I, 76; II, 289, 296, 300.
Ferdinand VII, roi d'Espagne, I, 179, 180, 341, 342; II, 289.
Ferdinand de Prusse (prince), second frère de Frédéric II, I, 96, 101, 137, 224, 273.
Ferdinand de Prusse (Princesse), épouse du précédent, I, 96, 97, 98, 218, 252.
Ferette (Bailli de), I, 218, 333.
Ferrey (Mlle Julie). Voir *Salvandy* (Mme de).
Ferronnière (la Belle), I, 138.
Feuillet de Conches (M.), directeur du protocole, I, 107; II, 210, 311, 329.
Feutrier (Monseigneur), ministre de Charles X, II, 79, 80.
Fieschi, I, 319; II, 173.
Fiévée, I, 155, 156.
Fillon (la), II, 224.
Fimarcon (Duc de), fils de la duchesse d'Esclignac, I, 355, 410.
Finkenstein (Comte de), II, 234, 235.
Finkenstein (Comtesse de), épouse du précédent, II, 234.
Flahaut (M. de), ambassadeur, II, 328, 353.
Flavigny (Vicomte Maurice de), I, 50, 83, 110, 121, 123, 128, 177, 178, 201, 211, 223, 227, 273, 275, 284, 285, 302, 307, 410; II, 30, 81, 220, 335, 370.
Flavigny (Vicomtesse de), épouse du précédent. Voir *Montesquiou-Fézensac* (Mlle de).
Flavigny (Mlle Marie de), vicomtesse d'Agoult, I, 177; II, 86, 220, 221.
Fleury (le cardinal de), I, 327, 328, 329, 330, 331.
Flocon (Ferdinand), I, 71; II, 308, 315, 323, 367, 383.
Flocon (Mme), épouse du précédent, II, 308, 309.
Floridia (Duc de). Voir *Partana* (Prince de).
Floridia (Duchesse de), mère du précédent, I, 131; II, 289.
Flotte (de), II, 380.
Flury (Émile), II, 26, 32, 34.
Flury (Hippolyte), fils du précédent, II, 344.
Fontanes (M. de), I, 201, 301; II, 56.
Fontenay (Chevalier, puis vicomte Cheval de), I, 256, 257; II, 101, 335.
Fontow (M. de), II, 202.
Fontow (Mme de), épouse du précédent, II, 202.
Forbin-Janson (Monseigneur de), II, 212, 213.
Forbin-Janson (M. de), secrétaire d'ambassade, neveu du precédent, II, 326.
Forcella (Marquis de), II, 269.
Fouché, duc d'Otrante, I, 57, 58, 60, 108; II, 45, 72.
Fourcade (Eugène), II, 338.
Fournier (Commandant), II, 312, 317.
Franchet d'Espérey (M.), directeur général de la police du royaume, I, 399.
François Ier, empereur d'Autriche, I, 135, 343, 369.
François Ier, roi de France, I, 138.
François II, empereur d'Allemagne. Voir *François Ier*, empereur d'Autriche.
François de Paule (Don), I, 180.
François de Sales (Saint), I, 269.
Frédéric II, roi de Prusse, I, 88, 89, 90, 91, 96, 97, 106, 116, 189, 194, 195, 199, 218, 233, 249; II, 6, 194, 249.
Frédéric II de Gotha (Duc), I, 250, 254.
Frédéric-Auguste Ier, roi de Saxe, I, 72, 74, 146, 193, 336, 345, 348, 355, 356, 373, 374, 392, 410; II, 16.
Frédéric-Auguste II, roi de Saxe, I, 339; II, 196.
Frédéric-Auguste de Saxe (Prince), fils du prince Max de Saxe, I, 338, 339.
Frédéric-Charles (Archiduc), généralissime autrichien, I, 135.
Frédéric-Christian de Prusse (Prince), I, 97.
Frédéric de Prusse (Prince), I, 209, 226, 240, 252, 272; II, 283.
Frédéric des Pays-Bas (Prince), I, 190.

Frédéric-Guillaume (Prince), fils de Guillaume II, électeur de Cassel, II, 23.
Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, I, 251.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, I, 33, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 106, 250; II, 272.
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 91, 95, 105, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 125, 126, 127, 131, 135, 151, 165, 180, 191, 196, 198, 207, 209, 217, 226, 228, 258, 273, 284; II, 180, 190, 234, 235, 237.
Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, I, 193, 217, 226; II, 236, 237, 238, 239, 242, 243, 249, 250, 251, 252, 256, 259, 260, 264, 265, 266, 272.
Frédéric-Guillaume (Prince royal), fils de Frédéric-Guillaume III, I, 114, 119.
Frédéric le Grand. Voir *Frédéric II*, roi de Prusse.
Frédéric-Louis de Mecklembourg-Schwerin (Grand-duc), II, 190.
Frédérique de Mecklembourg-Strélitz (Princesse). Voir *Cumberland* (Duchesse de).
Frédérique de Prusse (Princesse), *duchesse d'York*, fille de Frédéric-Guillaume II, I, 94, 96, 98, 101.
Freisleben (Colonel de), II, 222.
Frère, chef de bataillon, I, 8, 12, 13, 14, 20, 21, 22, 39, 41.
Frileuse. Voir *Perseval*.
Frimont (Général baron), I, 303.
Frotté (M. de), I, 112.
Fuller (Colonel), II, 150.

G

Gablenz (Lieutenant général de), I, 359, 373, 375.
Gablenz (de), général autrichien, fils du précédent, I, 375.
Gabriac (Comte, puis marquis de), I, 256; II, 101.
Gabrielle d'Estrées, I, 138.
Gaffon (M. de), I, 89.
Gagliati (Marquis), I, 131.
Galitzin (Prince), II, 270, 273.
Galles (Prince de), fils de la reine Victoria, II, 266, 283.
Ganneron (Eugène), II, 322, 323.
Garcia, ténor, II, 189.
Garibaldi, II, 364, 365.
Garnier-Pagès, II, 308, 367.
Gautier (M.), II, 125, 126.
Gazan (Général de), II, 84.
Gazan (Mme de), née de Saint-Pierre, épouse du précédent, II, 84, 85.
Genlis (Comte Brûlart de), I, 77.
Genlis (Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, Comtesse Brûlart de), épouse du précédent, I, 76, 77, 78, 239.
Gennata (Docteur Jean), II, 112.
Gent (M.), II, 344.
George III, roi d'Angleterre, I, 62.
George IV, roi d'Angleterre, I, 170; II, 38, 114, 115, 165, 289.
George de Cumberland (Prince), I, 180.
George de Hesse (Prince), I, 84, 131.
George Sand, II, 220, 345.
Georges de Prusse (Prince), II, 283.
Gerando (M. de), I, 8.
Gerando (Mme de), belle-sœur du précédent, I, 8.
Gérard (le Général), II, 216.
Gérard (le Peintre), I, 44, 45, 46, 47, 247, 320.
Germann (M. de), I, 139, 178.
Gersdorff (Lieutenant général de), I, 3, 7, 195, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 367, 368, 371, 372, 373.
Giguel des Touches (le Commandant), I, 10.
Gioberti (Abbé), II, 365.
Girardin (Émile de), II, 336, 351.
Girardin (Mme Émile de), née Delphine Gay, épouse du précédent, II, 349.
Girard (M. de), I, 38.
Glasenapp (M. de), II, 254, 255, 282.
Glasenapp (Mme de), épouse du précédent, II, 255.
Gloire (Baron de), I, 132.
Gluck, I, 225.
Gneisenau (M.). Voir *Rœsselmann*.
Gneisenau (de), général prussien, I,

32, 135, 186, 187, 188, 190, 191, 198.
Godoi (Don Manuel). Voir *Paix* (Prince de la).
Goethe, II, 23, 24.
Goliath, I, 200.
Golowkin (Comtesse), I, 169, 170.
Goltz (M. de), ministre de Prusse à Paris, sous Louis XVI, I, 88.
Goltz (Comte de), maréchal de la Cour de Frédéric-Guillaume III, I, 134, 288.
Goltz (Comtesse de), épouse du précédent, I, 137, 178.
Gonzague-Castiglioni (Aloïs III, prince de), I, 100.
Gonzague (Princesse de), épouse du précédent, I, 100, 104.
Gosset (Sir J.), II, 150.
Gottorp (Comte de). Voir *Gustave IV*, roi de Suède.
Goudchaux, II, 367.
Gourgaud (Général), I, 7, 64, 365, 366.
Gouvion Saint-Cyr, maréchal de France, I, 60, 362, 365, 368.
Grabinski (Général), II, 122, 123, 127.
Grammont (Mlle de), deuxième épouse du maréchal Sébastiani, II, 380.
Gramont (Duc de), I, 3, 20, 35, 38, 41, 44, 48, 49, 54, 57 67, 80, 142, 194; II, 263.
Gramont d'Aster (Comte de), I, 37, 67.
Granatelli (Prince), II, 294.
Grandesse (Comte de), II, 227.
Grandmaison (Geoffroy de), I, 110.
Grattam (Henry), II, 150.
Graves (Docteur), II, 169.
Gravier, I, 19.
Grenville (Lord), II, 369.
Greuhm (M. de), I, 133, 204.
Griféo (Comte), frère puiné du suivant, II, 290.
Griféo (Vincent). Voir *Partana* (Prince de).
Grignan (Mme de), II, 95.
Grimm (le Baron), I, 144.
Groote (Comte de), I, 124.
Gros, peintre, I, 46, 47.
Grouchy (Maréchal de), I, 190; II, 364.
Grudzienska (Mlle Jeanne), princesse de Lowicz, I, 250; II, 4, 6, 8.
Gualtieri (Duchesse), II, 284.
Gudin (Colonel, puis général comte), I, 319; II, 85.
Gudin (Comtesse), épouse du précédent, II, 85, 86.
Gudin (Colonel comte), fils du précédent, II, 174.
Gudin (Mlle Mélanie), sœur du précédent, II, 85, 86.
Guérard (M.), I, 112.
Guernon-Ranville (M. de), ministre de Charles X, II, 101, 184.
Guerrazi, avocat, II, 314, 318, 365.
Guibert de Valory (M.), II, 300, 301.
Guiche (le Duc de), fils aîné du duc de Gramont, I, 51, 80.
Guillaume II, Électeur de Cassel, II, 22, 23.
Guillaume IV, roi d'Angleterre, II, 154.
Guillaume de Prusse (Prince), fils de Frédéric-Guillaume III, I, 114, 121.
Guillaume de Prusse (Prince), frère de Frédéric-Guillaume III, I, 114, 125, 126.
Guillaume de Prusse (Princesse), épouse du précédent. Voir *Amélie de Hesse-Hombourg* (Princesse).
Guillaume-Frédéric de Hesse-Hombourg (Prince), I, 191.
Guillaume Pepe (Général), II, 120.
Guilleminot (Général comte), II, 69, 101.
Guimard (La), danseuse, I, 332.
Guise (Duc de), II, 158.
Guizot (M.), ministre de Louis-Philippe, I, 21, 40; II, 128, 146, 172, 210, 211, 215, 216, 264, 265, 302, 334, 357, 360, 371.
Guizot (M.), receveur général, cousin du précédent, II, 371, 373.
Guizot (Mme), épouse du précédent, II, 371, 382.
Gustave IV, roi de Suède, I, 160, 161, 192; II, 191.
Gustavson (Colonel). Voir *Gustave IV*, roi de Suède.

H

Haas (M.), professeur, I, 349.
Hagen (Comte de), chambellan, I, 135, 217.

HAGEN (Mlle DE), sœur du précédent, I, 137.
HAGEN (Comtesse DE), belle-sœur du chambellan, I, 217, 218.
HAGEN (Comte DE), fils de la précédente, I, 217.
HALL (M.), II, 311.
HALL (Mme), épouse du précédent, II, 311.
HALLEZ D'ARROS (Famille), II, 345.
HALLEZ D'ARROS (Mme), II, 345.
HAMILTON (Lady), II, 296.
HANNEMER (Comtesse D'), II, 216.
HARCOURT (Comte Eugène D'), I, 3; II, 87.
HARCOURT LEES (Sir), II, 161.
HARDENBERG (Comte DE), I, 221.
HARDENBERG (Comtesse DE), épouse du précédent, I, 134, 137; II, 250.
HARDENBERG (Chancelier, prince DE), I, 127, 136, 157, 158, 193, 203, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 230, 296, 342.
HARRACH (Charles-Borromée DE), I, 116, 117.
HARRACH (Comte Ferdinand-Joseph DE), I, 116.
HARRACH (Mlle Augusta DE). Voir *Liegnitz* (Princesse DE).
HATZFELD (Comte DE), I, 136
HATZFELD (Comte Hugo DE), I, 200, 350.
HATZFELD (Prince DE), I, 136.
HAUGWITZ (le Baron D'), I, 108.
HAUSSEZ (Comte D'), ministre de Charles X, II, 101, 184, 185.
HAUTERIVE (Auguste D'), I, 278; II, 184.
HAUTERIVE (Comte Blanc D'), conseiller d'État, I, 3, 278; II, 91, 368.
HAVRE (le Duc D'), I, 54; II, 88.
HECKEREN (Baron DE), I, 129, 178.
HEDOUVILLE (Comte D'), II, 5.
HEINE (Docteur), I, 98, 169, 245, 246.
HEISTER (Colonel DE), II, 261.
HEISTER (Famille DE), I, 136.
HEISTER (Mme DE), belle-sœur du colonel, II, 250
HEISTER (Mlle DE), I, 200.
HÉLÈNE DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Princesse), duchesse d'Orléans, II, 189, 190, 191, 218, 262, 263, 305, 331, 356.
HÉLOISE, I, 167.
HENNEBERG (Chevalier Édouard DE), II, 223.
HENRI IV, I, 22, 25, 79, 138, 267.
HENRI V, fils du Duc de Berry, II, 283, 320, 355.
Henri Houssaye, I, 20.
HENRY DE PRUSSE (Prince, frère de Frédéric II), I, 89, 91, 92, 96, 102, 104, 105.
HERMINIE COLLARD (Mlle). Voir *Martens* (Comtesse DE).
HESSE (Électeur DE), I, 134.
HESSE-CASSEL (le Prince co-régent DE), 256, 259.
HESSE-DARMSTADT (le Margrave DE), I, 90.
HESSE-HOMBOURG (Prince DE), I, 128, 164.
HEYDEN (Amiral comte DE), II, 271, 288.
HEYDEN (Comtesse DE), épouse du précédent, II, 283, 284, 288.
HINTZMANN (M. DE), I, 248.
Hobhouse, I, 167.
HOFFGARTEN (Colonel baron DE), II, 286, 288.
HOFFMANN DE FALLERSLEBEN (M.), professeur, II, 248, 249.
HOHENLOHE, général prussien, I, 188.
HOHENSTEIN (Comte DE), I, 102.
HOHENZOLLERN-HECHINGEN (Princesse DE), sœur de la duchesse de Dino, I, 384
HOLZENDORF (Comte), I, 371, 375
HOMÈRE, II, 109.
HOMPESCH (Ferdinand DE), dernier grand maître de l'ordre de Malte, II, 142.
HONORÉ (Léon), II, 297, 298.
HORATIUS COCLÈS, II, 88
HORTENSE, reine de Hollande, I, 11, 34, 50; II, 123, 129, 131, 353.
Hozier (D'), I, 81.
HUDSON LOWE (Sir), I, 64, 65, 305, II, 21, 22, 140.
HUET, acteur, I, 61.
HUGEL (Baron DE), I, 132
HULSEN (Colonel DE), II, 222
HUMANN (M.), ministre de Louis-Philippe, II, 212, 213.
HUMANN (M.), fils du précédent, II, 266.

Humboldt (Alexandre de), I, 222.
Humboldt (Baron Guillaume de), frère du précédent, I, 29, 30, 31, 148, 193, 222, 296.
Hummel, pianiste, I, 229.
Hyde de Neuville (M.), ministre de Charles X, I, 334; II, 79.

I

Infantado (Duc de l'), I, 342.
Ingenheim (Comte), I, 34, 134.
Ingenheim (Comtesse). Voir *Voss* (Mlle de).
Irruegas (Marquis de), I, 131.
Isabey, peintre, I, 46, 47, 245.
Isly (Duc d'). Voir *Bugeaud*.
Istrie (Maréchal duc d'). Voir *Bessières*.
Istrie (Maréchale duchesse d'). Voir *Bessières* (la Maréchale).
Ivanitska (Mlle), I, 239.

J

Jacoupy (Général), I, 322, 323.
Jacoupy (Monseigneur), évêque d'Agen, I, 321, 323, 324.
Jacqueminot (le Général), I, 36, 59; II, 204, 205, 206, 207, 208.
Jacques II, roi d'Angleterre, II, 338.
Jacques III, roi d'Angleterre, I, 329.
Jagellons (Famille des), I, 84; II, 242.
Jagow (M. de), I, 131, 132.
Jahn (Docteur), I, 283.
Jajenski (le Capitaine), I, 13, 15, 17, 18.
Janssens (Général baron), I, 3, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 39, 172, 173, 258, 259 ; II, 142, 146.
Janssens (Mlle Caroline), fille du précédent, I, 11, 19; II, 147.
Jaucourt (Comte de), II, 59.
Jean (Archiduc), II, 245.
Jean le Bon, roi de France, I, 111,
Jean de Saxe (Prince), fils du prince Max de Saxe, I, 338, 339.
Jean de Saxe (Amélie de Bavière, princesse), épouse du précédent, I, 119, 339.
Jeanne d'Arc, I, 168.
Jeanne Gaussin, I, 144.
Jeffroy (M. de), I, 8.
Jobal (Baron de), I, 36.
John Bull, II, 160.
Joguet (M. de), I, 333.
Joguet (Mme de), épouse du précédent, I, 333.
Joguet (Edmond de), fils des précédents, I, 333.
John (le Capitaine), I, 180, 181.
Joinville (Prince de), troisième fils de Louis-Philippe, II, 266, 267, 283, 366.
Joly (M.), II, 344.
Jordan (M. de), I, 216, 342, 343, 393, 394; II, 7, 242, 245, 246.
Joseph (le Roi), frère aîné de Napoléon Ier, I, 20.
Joséphine (Impératrice), I, 12, 13, 42, 63, 226.
Jourdan, maréchal de France, I, 5.
Jukoski, I, 165.
Jules Favre, II, 344, 345, 367.
Junot (Docteur), II, 219.
Jussieu (de). Voir *Sennevier de Jussieu*.

K

Kakochkine (M. de), I, 124, 130, 178.
Kalckreuth (de), maréchal prussien, I, 107, 125, 183, 184, 188.
Kalckreuth (Général major de), ne veu du précédent, I, 189.
Karamsin, I, 165.
Kaunitz (Comte de), I, 1, 343.
Kaunitz (Comtesse Eléonore de), I, 1.
Kaunitz (Comtesse Léopoldine de). Voir *Palffy* (Comtesse Antoine de).
Kaunitz (Prince de), I, 1.
Kayserling. Voir *Below* (Mme de).
Kennedy (le Capitaine), II, 103.
Kerjégu (M.), II, 247, 248.
Kerry (Chevalier de), II, 175.
Kersabiec (Mlle de), II, 301.
Kersaint (Comte de), I, 49.
Kersaint (Mlle Claire de). Voir *Duras* (Duchesse de).
Kircheisen (M. de), ministre de la Justice de Prusse, I, 234, 235.
Kleewitz (M. de), I, 240.
Knésebeck (Général de), II, 239, 242

Kniasewicz (Général de), I, 349, 376; II, 13, 14, 15, 16, 17.
Knobelsdorff (Baron de), I, 135, 235.
Knobelsdorff (Baronne de), épouse du précédent, I, 214, 235, 253, 255.
Kœkritz (M. de), I, 105.
Kœnneritz (M. de), chambellan du roi de Saxe, I, 338.
Kœnneritz (Major de), frère du précédent, II, 223.
Kœnneritz (M. de), ministre de Saxe à Paris, cousin des précédents, II, 218.
Koreff (Docteur), I, 220, 221, 227, 296; II, 219, 220.
Kosciusko (Thadéus), II, 13, 200.
Kossowski (M.), II, 200.
Kotzebue (Capitaine), I, 244.
Krafft (Colonel de), I, 135, 196, 202, 203, 204.
Krudener (Baron de), I, 251, 284; II, 231.
Krudener (Baronne de), épouse du précédent, II, 5.
Krusenstern (Capitaine), I, 245.
Krutisch (Capitaine de), I, 200, 201; II, 136.

L

Labanoff (Prince), I, 377.
Labanoff (Princesse). Voir *Narischkine* (Comtesse).
La Bédoyère (Colonel de), I, 52, 175.
Laborie (M.), I, 335.
Laborie (Léonce), fils du précédent, I, 334, 340.
La Bourdonnaye (Comte de), ministre de Charles X, II, 101.
La Boutraye (Jean Bon de), consul général, II, 169, 228, 229, 230.
La Boutraye (Mlle Julie Bon de), fille du précédent, épouse du vicomte Dutillet de Villars, II, 169.
Lacave-Laplagne (M.), ministre de Louis-Philippe, II, 213.
La Cecilia (M.), II, 314, 315, 365.
La Cecilia (Mme), épouse du précédent, II, 315.
Lacépède (Comte de), grand chancelier de la Légion d'honneur, I, 5.
La Clos (Capitaine Chauderlos de), auteur des *Liaisons dangereuses*, I, 78, 331.
La Cour (Mme de), I, 4.
La Croix-Vaubois (famille de), II, 345.
Lætitia Bonaparte (Princesse), I, 167.
Lafargue (Mme), née Marie Capelle, II, 201.
Lafarina (M.), II, 323.
La Fayette (Général, Marquis de), I, 84; II, 158, 350.
La Fayette (Mme de), auteur, II, 155.
La Ferronnays (Comte Auguste Ferron de), ambassadeur, I, 2, 49, 52, 156, 158, 159, 160, 161, 290, 320, 335, 397, 400, 403, 405, 406; II, 36, 78, 80, 81, 82, 90, 98, 99, 100, 101.
Lafitte (M.), ministre de Louis-Philippe, II, 205.
La Fontaine (M. de), I, 270; II, 96.
La Forest (Comte de), I, 110, 111.
La Forest (Comtesse de), née Le Cuiller de Beaumanoir, épouse du précédent, I, 111.
La Forest (Mlle de), marquise de Moustier, fille des précédents, I, 111; II, 228.
La Garde (Général, Comte de), I, 40.
Lagrange, II, 313, 344, 367.
Lagrange (Mlle de), duchesse d'Istrie, belle-fille du maréchal Bessières, II, 44.
Lagrenée (Torchon de), I, 256; II, 30.
La Hitte (Général de), II, 63, 370.
Lahorie (Général), II, 29.
Laine (Lieutenant-colonel baron), I, 335.
Laistre (Baron de), II, 169.
Lamaisonfort (Marquis de), I, 38.
Lamarck (Comte de), I, 93.
Lamarque (Général), II, 144, 145.
Lamartine (M. de), II, 259, 307, 320, 321, 322, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 344, 357, 358, 368, 371, 382.
Lambert (Max de), II, 42, 69, 77.
Lamblin, restaurateur, I, 44.
Lameth (Charles de), I, 149.
La Motte (de). Voir *Terrain*.

Lamotte-Fouqué (Baron de), I, 249, 250.
Lamotte-Fouqué (Baronne de), épouse du précédent, I, 249.
Lamotte-Fouqué (Général de), I, 249.
La Moussaye (Marquis de), I, 257; II, 101.
Landabura (Chevalier de), I, 130, 178, 179, 180, 181.
Landabura (Colonel de), frère puîné du précédent, I, 131, 179.
Langenau, général saxon, I, 366, 373.
Langsdorff (Baron de), II, 193.
Langeron (Marquis de), I, 31, 32.
Langey (Mme de), II, 382.
Lannes, Maréchal de France, I, 5, 380; II, 40.
Lannes (la Maréchale), épouse du précédent. Voir *Montebello* (Maréchale duchesse de).
Lanza (Princesse), II, 269.
La Palice (M. de), I, 149; II, 277.
La Pérouse (Capitaine de), I, 333.
Lapierre (le Commandant), II, 266, 267.
Lapoukine (Prince), I, 214; II, 223, 250.
Larderel (Comte de), II, 311, 341.
Larderia (Prince de), II, 269.
La Reynière (M. de), I, 223, 248.
La Roche-Aymon (Comtesse de), I, 203.
La Rochefoucauld (Comte Hyppolyte de), I, 386; II, 304, 305, 322, 327, 328, 371.
La Rochefoucauld (Comtesse Hyppolyte de), épouse du précédent, II, 327.
La Rochefoucauld (M. Sosthène de), I, 24, 25.
La Rochejaquelein (Mme de), II, 303.
Las-Cases (Comte de), II, 199.
Latil (Cardinal de), II, 37.
La Tour du Pin (Marquis de), I, 279; II, 101.
Latour Maubourg (Général de), I, 359, 368.
Latour-Maubourg (Comte Just-Pons de), fils du général, II, 134.
Latour-Maubourg (Comtesse Just-Pons de), épouse du précédent, II, 135.
Latour-Maubourg (Comte Septime de), autre fils du général, II, 131.
La Trollière (M. de), I, 104.
Lauraguais (Duc de), I, 38.
Lauriston (Maréchal de), II, 82.
Lauzun (Armand-Louis, duc de), puis duc de Biron, I, 337, 355.
Laval-Montmorency (Duc de), ambassadeur, II, 81, 100, 101.
La Vallière (Mlle de), I, 138.
La Vigne (Colonel de), I, 4.
La Ville (Comte de), II, 46.
Lawrence, peintre, I, 157, 158, 289.
Lébé (M.), II, 382.
Lebzelstern (M. de), ministre d'Autriche en Russie, II, 14.
Lecce (Comte de), frère de Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 298.
Ledru-Rollin, I, 71; II, 308, 323, 344, 349, 365, 367.
Le Duc, aubergiste, I, 46.
Lee (Colonel), I, 258.
Lee (Mme), épouse du précédent, I, 258.
Lefebvre (Armand), ambassadeur II, 327.
Lefebvre (Mme Armand), épouse du précédent, II, 327.
Lefebvre, maréchal de France, I, 5, 184.
Lefebvre (la Maréchale), épouse du précédent, II, 40.
Lefeuvre (Abbé), I, 6.
Lefol (Général), I, 20.
Lefort (Amiral), I, 137.
Lefort (Mme), épouse du précédent, I, 246.
Lenoir (Mme), I, 177.
Léon (Prince de). Voir *Rohan* (Abbé de).
Léon XII, pape, I, 317, 323.
Leoni (M. de), I, 131.
Léopold II, grand-duc de Toscane, I, 340; II, 315, 365.
Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 101.
Léopold de Cobourg (Prince), roi des Belges, II, 165.
Léris (de). Voir *Bauny*.
Leroux (M.), ingénieur, II, 241.
Le Roy, pâtissier, II, 352.
Lesage, auteur de *Gil Blas*, II, 375.
Lesseps (M. de), ancien consul général, I, 333.

Lesseps (Théodore de), fils du précédent, II, 210, 332, 335, 354, 371.
Lessonitz (Comtesse de), II, 22, 23.
Lestocq (Général de), I, 133, 270, 271.
Lesueur, compositeur, I, 226.
Leuchtenberg (Princesse Joséphine de), I, 313.
Leveau (M.), I, 251.
Leveau (Mme), épouse du précédent, I, 251.
Levezou de Vésins (Monseigneur), évêque d'Agen, II, 347.
Levi (Maison de), I, 247.
Levrault (le Sieur), II, 323, 324.
Liadières (M. de), II, 380.
Lichtenstein (Professeur), I, 169, 245.
Liegnitz (Augusta de Harrach, princesse de), I, 114, 116, 216.
Lieven (M. de), aide de camp de Nicolas Ier, II, 248.
Ligne (Prince de), I, 144, 251, 253, 255.
Limperani (M.), consul, II, 357, 358.
Lindenau (Comte de), I, 95.
Linsingen (Baron de), I, 130.
Lion (M. de Brassey, comte de), II, 224, 225, 226, 228, 231.
Liszt, pianiste, I, 177; II, 220.
Litteleton (M.), II, 150.
Lobo (de). Voir *Ovada* (Comte d').
Lolla Montès (Mme), danseuse, II, 240.
Londonderry (Lord). Voir *Castlereagh*.
Long (M. de), II, 345.
Long (Anna de), fille du précédent, marquise d'Escouloubre, II, 345.
Lottum (Général comte de), I, 120, 196, 197.
Lottum (Comtesse de), épouse du précédent, II, 280.
Lottum (Comte de), fils des précédents, I, 182, 343, 344, 349; II, 135.
Lottum (Comtesse de), épouse du précédent, II, 135.
Louis (Baron), I, 321.
Louis-Charles-Auguste de Bavière (Roi), II, 221, 311.
Louis XIII, I, 22.
Louis XIV, I, 22, 138, 156, 253; II, 3, 199.
Louis XV, 151, 327, 352.
Louis XVI, I, 89, 96, 100, 104, 108, 170, 274, 340, 350, 356; II, 37, 40, 42, 59, 307.
Louis XVIII, I, 27, 31, 34, 37, 38, 45, 47, 52, 57, 62, 65, 68, 74, 75, 143, 146, 147, 150, 159, 165, 166, 167, 188, 194, 214, 248, 263, 273, 284, 286, 295, 296, 298, 311, 334, 394, 407, 408; II, 59, 72, 73, 74, 75, 88, 114, 117, 123, 191, 263, 346, 352, 376.
Louis Ferdinand de Prusse (Prince), I, 97, 103, 133, 183, 209, 210, 224.
Louis-Philippe, I, 74, 75, 76, 79, 176, 177, 265, 322; II, 93, 94, 116, 117, 118, 164, 182, 194, 195, 198, 199, 212, 229, 247, 260, 265, 266, 287, 295, 296, 304, 312, 331, 350, 353, 367, 370, 378, 380, 382.
Louise de Hesse-Darmstadt (Princesse), deuxième épouse de Frédéric-Guillaume II, I, 94, 97.
Louise de Liegnitz (Princesse), seconde épouse du prince Max de Saxe, I, 338, 339; II, 30.
Louise de Mecklembourg-Strelitz (Princesse), reine de Prusse, épouse de Frédéric-Guillaume III, I, 105, 114, 115, 116, 208.
Louise de Prusse (Princesse), fille de Frédéric-Guillaume III, I, 125.
Louise de Saxe-Weymar (Princesse), épouse du prince Guillaume de Prusse, I, 121.
Louvel, assassin du duc de Berry, I, 160; II, 69.
Louvois, I, 156.
Lowenstein (de), I, 347.
Lowicz (Princesse de). Voir *Grudzienska* (Jeanne).
Lubomirski (Prince Édouard), I, 119, 121, 123, 130, 178.
Lucadow (Colonel de), I, 135.
Lucadow (Mme de), épouse du précédent. Voir *Baberjal* (Mme).
Lucchesini (Comte de), I, 223, 258.
Lucchesi-Palli (Comte de), II, 147.
Lucchesi-Palli (Comtesse de), II, 148, 283, 293, 303.
Luckner (Maréchal baron Nicolas de), I, 221.
Luckner (Mme de), belle-fille du précédent, I, 134, 221.
Lucques (Charles-Louis-Ferdinand de Bourbon, duc de), II, 94.

Lusage (Comte de), I, 99, 356.
Lussan. Voir *Esparbès*.
Lutké (Vice-amiral), II, 282.
Lutzow (Baron de), I, 133.
Luxbourg (Famille de), II, 27.
Lynar (Comte de), I, 135.

M

Maas (Docteur), II, 261.
Mac Alpine (Mme), II, 150, 167.
Macdonald (le Maréchal), duc de Tarente, I, 19, 23, 60, 75, 195, 370, 372, 373; II, 45.
Macdonald, fils de l'adjudant général des troupes anglaises de l'État septinsulaire, II, 119.
Mackau (Amiral baron de), I, 176, 409.
Mackau (Baronne de), épouse du précédent. Voir *Varange* (Mlle Albine de).
Maillé (Duc de), II, 61.
Maillefer (M.), consul général, II, 341.
Maintenon (Mme de), II, 199.
Maison (Maréchal), II, 129, 132.
Maitland (le Capitaine), I, 63, 64; II, 114, 140.
Maitland (Sir Thomas), II, 106.
Malesherbes, II, 59.
Malet (Général), II, 29, 30.
Malibran (Mme), II, 189.
Maltzahn (M. de), maréchal de la cour de Prusse, I, 96, 98.
Maltzahn (M. Mortimer de), grand maréchal de la cour de Frédéric-Guillaume III, I, 134; II, 146.
Maltzahn (Mme Mortimer de), épouse du précédent, I, 134, 137, 221.
Maltzahn (Baron de), ministre de Bavière à Dresde, I, 348, 349; II, 27.
Maltzahn (Baronne de), épouse du précédent, I, 347, 348, 349; II, 27, 58, 86.
Maltzahn-Plessen (Baronne Amélie de), I, 349.
Malvaglia (Prince), II, 269.
Manderi (Chevalier), II, 123.
Mandt (Docteur), II, 273, 288.
Mandt (Mme), épouse du précédent, II, 288.
Manoir (Baron du), I, 128; II, 48.
Manteuffel (Baron de), I, 346.
Manteuffel (Baronne de), épouse du précédent, I, 346.
Manuel, conventionnel, 1, 144.
Marat, II, 258.
Marcellus (Vicomte de), II, 300.
Marcus (Docteur), II, 273.
Marescalchi (Comte de), II, 210.
Maret. Voir *Bassano* (Duc de).
Mareuil (Comte de), II, 339.
Marie, avocat, II, 308.
Marie de Saxe (Princesse), grande-duchesse douairière de Toscane, I, 339.
Marie-Amélie (la Reine), épouse de Louis-Philippe, I, 76; II, 93, 295.
Marie-Amélie-Auguste des Deux-Ponts (Princesse), reine de Saxe, I, 337, 355.
Marie-Anne de Saxe (Princesse), fille du prince Max de Saxe, I, 340.
Marie-Antoinette (la Reine), I, 37, 100; II, 307.
Marie-Augusta (Princesse), fille de Frédéric-Auguste Ier, I, 73.
Marie-Caroline (Reine), épouse de Ferdinand IV de Sicile. Voir *Caroline* (Reine).
Marie-Leczinska (la Reine), I, 79.
Marie-Louise (Impératrice), I, 7, 64, 381; II, 63, 262.
Marie-Louise de Saxe-Weymar (Princesse), épouse du prince Charles de Prusse, I, 121.
Marie-Thérèse (Impératrice), I, 1, 142.
Marie-Thérèse d'Autriche (Archiduchesse), fille de l'archiduc Charles, épouse du roi Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 181, 182, 299.
Marie-Thérèse (Princesse), archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'empereur d'Autriche, épouse du prince Antoine de Saxe, I, 338.
Marie-Thérèse de Bourbon (Infante), deuxième épouse du prince de la Paix, II, 83.
Marmont (Maréchal), duc de Raguse, I, 60, 67, 171, 172, 368; II, 377.
Marne (Comtesse de). Voir *Angoulême* (Duchesse d').

MARRAST (Armand), II, 308, 350, 351, 356, 367, 372, 383.
MARSCHAL (Lieutenant général baron DE), II, 261, 262.
MARTENS (Baron Charles DE), I, 136; II, 96, 193, 201, 202, 368.
MARTENS (Hermine Collard, baronne Charles DE), épouse du précédent, I, 135, 227, 228, 253, 255; II, 96, 193, 201.
MARTENS (Major comte DE), I, 135.
MARTIGNAC (Vicomte DE), ministre, I, 2, 86, 105, 307, 333, 408, 409, 410; II, 30, 62, 79, 80, 82, 83, 90, 99, 100, 102, 127, 128, 129, 130, 143, 189, 319, 376, 377, 378.
MARTIGNAC (Vicomtesse DE, née Phélipeaux), épouse du précédent, I, 409, 410; II, 376, 377.
MARTIGNAC (Gustave Desgranges DE), neveu de la précédente, II, 143.
MARTIN, II, 367.
MASSENA (Maréchal), I, 5.
MASSENBACH (Colonel DE), I, 99, 195.
MASSENBACH (Mlle DE), I, 99.
MASSIA (M. DE), I, 38.
MASSIMINO (Comte DE), I, 131.
MASSON (Mlle), actrice, II, 351.
MASSOW (Major DE), I, 135, 198, 199.
MAUDRILLON, I, 93.
MAUJARS, secrétaire de Chateaubriand, II, 335.
MAVROCORDATOS (Alexandre), II, 112.
MAX DE SAXE (Prince), I, 179, 338, 339, 340.
MAX DE SAXE (Princesse). Voir *Louise de Lucques* (Princesse).
MAYERBACH (Chevalier DE), II, 105, 106.
MAZZINI, II, 364, 365.
MECKLEMBOURG (Baron DE), I, 222, 223.
MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Grand-duc DE), beau-frère de Nicolas Ier, I, 124, 210; II, 289.
MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Grande-duchesse Paul DE), épouse du précédent. Voir *Alexandrine de Prusse* (Princesse).
MEHEE DE LA TOUCHE, I, 273, 274.
MEHEMET ALI, vice-roi d'Egypte, II, 248.
MENNE (M.), maire d'Agen, II, 373.
MENOTTI (Cyrus), II, 125, 126.
MENDELSOHN (Félix), I, 229.
MENTCHIKOFF (Princesse), I, 377.
MENU DE MINUTOLI (Général), I, 121.
MERLIN DE THIONVILLE, I, 144.
MESSALINE, II, 296.
MESSONNIER, éditeur de musique, I, 354.
METAXA (les Comtes), II, 112.
METAXA (M.), II, 118, 119.
METTERNICH (Chancelier prince DE), I, 1, 28, 29, 203, 290, 308, 360, 361; II, 5, 14.
METTERNICH (Princesse DE), troisième épouse du précédent, II, 242.
METTERNICH (Prince Victor DE), fils du chancelier, II, 96.
METZKO, général autrichien, I, 365, 369, 370.
MEULAN (M. DE), sous-préfet, I, 143.
MEULAN (Mlle DE), fille du précédent, II, 86.
MEULAN (Comtesse DE), belle-sœur de M. Guizot, ministre, II, 172.
MEULAN D'ALBOIS, I, 331, 332.
MEURON (Comte DE), I, 135, 201.
MEURON (Comtesse DE), épouse du précédent, I, 202.
MEUSNIER DE LA CONVERSERIE, I, 321.
MEYENDORFF (Baron DE), II, 273, 279, 284, 288.
MEYERBEER, I, 225.
MEYERINCK (M. DE), maréchal de la cour de Frédéric-Guillaume IV, II, 251.
MIAOULIS (Capitaine), troisième fils de l'amiral, II, 111.
MICHAUD (Joseph), membre de l'Académie française, historien des *Croisades*, I, 85, 86, 144, 145.
MILHAUD (Général), I, 185.
MILORADOVITCH (Général comte), II, 12.
MILTON (Comte), II, 156.
MILTON (Comtesse), épouse du précédent, II, 157.
MINCKWITZ (Lieutenant général baron DE), I, 133, 346, 388, 392, 393, 395, 396, 399.
MINCKWITZ (Baronne DE), épouse du précédent, I, 221, 253, 255, 346.
MIOT, II, 379.
MIRABEAU (Comte DE), I, 91, 95, II, 172.
MIROMANDE DE SAINTE-MARIE (M.), I, 37.

Misley, II, 125, 126.
Modène (Comte de), I, 2, 73, 143, 165, 166, 167, 168, 303, 305; II, 3, 6, 10, 11, 86, 281.
Modène (Mlles de), filles du précédent, I, 305.
Modène (Duc de), II, 125, 126.
Moeser, violoniste, I, 229, 231.
Mohrenheim (M. de), II, 202,
Mohrenheim (Mlle Léonie de), fille du précédent. Voir *Fontow* (Mme de).
Molé (Comte), II, 125, 130, 132, 137, 188, 215, 230, 355.
Molènes (M. de), II, 307.
Molière, I, 227; II, 221.
Molière (Mlle), troisième épouse de M. Ancillon, I, 240.
Moller (Amiral de), II, 254.
Moltke (Comte de), secrétaire de légation, I, 129.
Moltke (Comte de), grand veneur de Frédéric-Guillaume III, I, 134.
Monaco (Prince de), I, 166.
Monaco (Princesse de), épouse du précédent, I, 166.
Moncenigo (Comte de), I, 343, 344, 349; II, 27.
Moncey (Maréchal), I, 5, 22.
Montaigne (Michel), II, 311.
Montalembert (Comte de), II, 101.
Montalivet (Comte de), ministre, II, 128.
Montanelli, II, 314, 365.
Montbel (Comte de), ministre de Charles X, II, 101, 184.
Montcalm (Mme de), sœur du duc de Richelieu, I, 154, 157, 289.
Montcalm (M. de), fils de la précédente, I, 410.
Montchenu (Marquis de), I, 65.
Montebello (Maréchale duchesse de), mère des suivants, I, 381; II, 40.
Montebello (Duc de), fils aîné du maréchal, I, 318, 379, 380, 387; II, 44, 271, 302.
Montebello (Gustave de), frère cadet du précédent, I, 349, 379, 380.
Monteleone (Famille de), II, 291.
Monteleone-Terranova (Duc de), II, 269, 281, 284, 296.
Monteleone-Terranova (Duchesse de), épouse du précédent, II, 269, 282, 284.
Montesquiou-Fézensac (Abbé de), II, 59.
Montesquiou-Fézensac (Duc de), ambassadeur, II, 220.
Montesquiou-Fézensac (Mlle de), vicomtesse de Flavigny, I, 177.
Montesson (Marquise de), I, 77.
Montevago (Prince de), II, 269.
Montevago (Princesse de), épouse du précédent, II, 269, 293, 297.
Montigny (Adolphe de), I, 128, 306; II, 312.
Montigny (Mme de), épouse du précédent, II, 298, 312.
Montigny (Mlle Claire de), fille des précédent, II, 312.
Montigny (Mlle Hélène de), sœur de la précédente, II, 312.
Montjoyeux (M. de), II, 347, 374.
Montlezun (M. de), I, 410.
Montlosier (Comte de), I, 406, 407.
Montmorency (le Duc Mathieu de), I, 50, 299, 306, 307.
Montmort (Marquis de), I, 80.
Montpensier (Duc de), frère de Louis-Philippe, I, 79.
Montpensier (Duc de), cinquième fils de Louis-Philippe, II, 360.
Montpezat (Famille de), II, 345.
Montpezat (M. de), II, 345, 346, 373.
Montpezat (Mme de), née Plieux, épouse du précédent, II, 345, 346,
Montsoreau (Mlle Albertine de), comtesse de la Ferronnays, I, 159.
Montsoreau (Mme de), mère de la précédente, I, 158.
Moreau (le Général), I, 15, 248, 366, 371, 372; II, 59, 84.
Morell (Mlle de). Voir *Eyragues* (Marquise d').
Moretti (Comte), II, 297.
Morgan (Sir Charles), II, 156.
Morgan (Lady), née miss Owenson, épouse du précédent, II, 150, 151, 154, 155, 156, 163, 167.
Morier (Sir), I, 340.
Morny (Comte de), II, 353, 374.
Mortemart (Famille de), I, 247.
Mortemart (Général duc de), ambassadeur, II, 89, 101.
Mortier. Voir *Trévise*.
Mortier (Comte), ambassadeur, II, 265.
Mosbourg (Comte de). Voir *Agar*.

Moskowa (Prince de la). Voir *Ney*.
Mostowoki (Comte), II, 202.
Mounier (Baron), I, 3; II, 48, 70, 71.
Mouraview (les Frères), I, 384; II, 12.
Moustier (Marquis de), dernier ministre de Louis XVI à Berlin, I, 100, 102, 103, 112; II, 37.
Moustier (Marquis de), fils du précédent, I, 111, 112, 113; II, 37, 38, 55, 228.
Moustier (Marquise de), épouse du précédent. Voir *La Forest* (Mlle de).
Mozart, I, 225.
Muchanow (Colonel de), II, 194, 202, 203.
Muffling (Général de), I, 135, 192, 193, 198.
Muller (Charles de), I, 38; II, 212.
Mun (Marquis de), I, 152.
Murat (Maréchal), roi de Naples, I, 5, 236, 259, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 370; II, 299.

N

Nadaillac (Mme de), I, 106.
Nadaud, II, 379.
Nansouty (Général de), I, 368.
Napoléon Ier, I, 7, 11, 13, 15, 16, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 33, 48, 52, 56, 57, 61, 62, 63, 64, 65, 69, 90, 99, 109, 112, 116, 117, 120, 122, 123, 124, 126, 136, 145, 146, 161, 170, 185, 189, 190, 195, 198, 207, 230, 235, 236, 248, 259, 260, 262, 269, 275, 278, 305, 333, 335, 336, 350, 355, 358, 359, 360, 362, 364, 365, 366, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 381, 382; II, 5, 16, 20, 21, 22, 23, 29, 30, 37, 44, 59, 60, 63, 88, 95, 109, 114, 117, 123, 127, 137, 138, 140, 142, 197, 221, 262, 313, 367, 374.
Napoléon III, I, 172; II, 123, 311.
Narbèle (Mlle), II, 232.
Narbonne-Lara (Comte Louis de), aide de camp de Napoléon, I, 333, 362, 363.
Narischkine (M. de), officier russe, I, 212, 213
Narischkine (Comte), grand maréchal du palais d'Alexandre Ier, I, 237, 238.
Narischkine (Comte), fils du précédent, I, 238, 239; II, 2.
Narischkine (Comtesse), née princesse Labanoff, épouse du précédent, I, 238.
Narischkine (Comte Dimitri), grand veneur d'Alexandre Ier, I, 237.
Narischkine (Comtesse Dimitri), épouse du précédent, I, 238, 239; II, 3, 4.
Nassau (Guillaume de), prince d'Orange, I, 74.
Natzmer (Général de), I, 197, 198; II, 181, 235, 242.
Néal (Comte de), grand échanson de la cour de Prusse, I, 107, 134, 217, 218.
Néal (Comtesse de), I, 98, 169.
Néal (Comtesse Pauline de), I, 137.
Neipperg (Comte de), II, 262.
Nélidoff (Mlle de), II, 273, 288.
Nelson (Amiral), II, 296, 361.
Nemours (Duc de), deuxième fils de Louis-Philippe, II, 180, 218, 366.
Nesselrode (Comte de), I, 334; II, 270, 272, 273, 281, 288.
Ney (Maréchal), I, 5, 52, 171; II, 29, 60, 114.
Nicolas (Grand-duc). Voir *Nicolas Ier*.
Nicolas Ier, empereur de Russie, I, 2, 81, 119, 124, 164, 165, 168, 302, 303, 334, 340; II, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 176, 178, 194, 195, 196, 198, 214, 231, 238, 242, 248, 254, 266, 269, 274, 275, 277, 279, 281, 282, 283, 284, 288
Nicolini (Marquis), II, 123.
Ninon de Lenclos, I, 144, 253, 255.
Nion. Voir *Doré*.
Niscemi (Prince), II, 269, 296
Niscemi (Princesse), épouse du précédent, II, 269, 284.
Noailles (Antoine-Claude-Dominique, comte de), duc de Poix, I, 73, 257.
Noé (Comte de), pair de France, I, 3; II, 32
Nordenfelld (M. de), I, 129, 130, 160, 178.
Nostitz (Comte de), I, 123, 155, 185.
Nostrand (Archevêque), II, 135.
Nunziante (Colonel, marquis de), II, 299.

Nunziante (Marquise de), épouse du précédent, II, 286, 299.

O

O'Brien (Lady), II, 150, 168.
Ochsenheim, II, 305.
O'Connell, II, 158, 159, 163, 164, 165, 172, 308.
Odeleben, I, 364.
Odilon Barrot, II, 118, 379.
O'Farell (Mme), II, 150.
O'Hégerty (M.), II, 164.
Olfoers (Mme d'), née Steigmann, II, 261.
Olga (Grande-duchesse), fille de Nicolas Ier, II, 269, 275, 282, 285, 287, 311.
Ollivier (le Sieur), colon français de Livourne, II, 319, 321, 325.
Ollivier (Démosthène), frère du précédent, II, 320, 325.
Ompteda (Baron d'), I, 130.
Ompteda (Baronne d'), épouse du précédent, I, 130.
O'Niell (Mlle). Voir *Bonnay* (Marquise de).
Oppenhoff (M.), II, 178.
Orange (Prince d'), roi des Pays-Bas, II, 165.
Oriola (M. de Lobo, comte d'), I, 133, 286.
Orioli, II, 127.
Orléans (Duc d'), fils de Philippe-Egalité. Voir *Louis-Philippe*.
Orléans (le Duc d'), fils aîné du roi Louis-Philippe, I, 3; II, 94, 145, 173, 180, 181, 182, 189, 190, 195, 196, 214, 216, 217, 218, 235, 262, 366.
Orléans (Duchesse d'), épouse du précédent. Voir *Hélène de Mecklembourg-Schwerin* (Princesse).
Orloff (Général comte), II, 270, 287.
Oscar de Suède (Prince royal), I, 218, 312, 313.
Otrante (Duc d'). Voir *Fouché*.
Oudinot, duc de Reggio (Maréchal), I, 60, 366, 373; II, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51.
Oudinot (Général), fils aîné du précédent, II, 364.
Ouvrard (Julien), financier, I, 223; II, 147.
Owenson (Miss). Voir *Morgan* (Lady).
Oxholm (Mme), I, 82.

P

Pachert (M. de), I, 239; II, 2, 251, 252.
Pacthod (Général comte), I, 8.
Paer, pianiste, II, 189.
Pahlen (Général comte de), II, 203.
Paix (Comte de la), fils du prince de la Paix et de la comtesse de Castello-Fiel, II, 83.
Paix (Don Manuel Godoï, prince de la), II, 83.
Palagornia (Prince), II, 296.
Palagornia-Gravina. Voir *Partana*.
Palatiano (Mme), II, 112.
Palffy (Comte Antoine de), I, 1, 343, 349; II, 27.
Palffy (Comtesse Léopoldine de), épouse du précédent, I, 1, 343, 347, 349; II, 27, 58.
Palmerston (Lord), II, 360, 369.
Pamphile Lacroix (Général), II, 81.
Panat (Chevalier de), II, 48.
Panine (Comte Victor), I, 386.
Pappenheim (Comtesse de), fille du prince chancelier de Hardenberg, I, 136, 137, 218, 219, 220; II, 280.
Pappenheim (Mlle Adélaïde de), fille de la précédente, I, 219.
Paris (Comte de), petit-fils de Louis-Philippe, II, 218.
Pâris, II, 165.
Parny, II, 167.
Parseval (M. de), officier de marine, II, 137.
Partana (Famille de), II, 269, 291.
Partana (Vincent Griféo, prince de), duc de Floridia, I, 131; II, 289, 290, 296.
Partana (Princesse de), née Palagornia-Gravina, épouse du précédent, I, 131, 132, 184, 221, 253, II, 280, 284, 289, 290, 293.
Partana (Mlle Lucia de), fille des précédents, II, 289.
Partana (Mlle Marie de), sœur de la précédente, II, 290.
Paskevitsch (Général prince), gou-

verneur de la Pologne, II, 202, 239, 240.
Pasquier (Baron), I, 3, 150, 153, 276, 277, 281, 283, 318, 333, 408; II, 48, 70, 71, 72, 73, 74, 90.
Pasquier (Anne de Serre de Saint-Roman, baronne), épouse du précédent, I, 177, 277; II, 86.
Pasquier (Étienne), I, 277.
Passy, II, 355.
Pasta (Mme), II, 170.
Patterson (Mme), née Caton. Voir *Wellesley* (Lady).
Paul Ier, empereur de Russie, II, 8, 202, 203, 204, 231, 232.
Pelé (M.), I, 44.
Pellan (le Comte de), I, 37, 44, 60, 61, 67, 80.
Pelleport (Mlle de), deuxième épouse de Bernardin de Saint-Pierre, II, 85.
Périgord (Comte Edmond de Talleyrand), époux de la duchesse de Dino, neveu de Talleyrand, I, 384; II, 45.
Perlet, acteur, II, 84.
Pernot de Fontenoy, I, 321.
Perowski (Colonel), I, 164, 165.
Perponcher (Général baron de), I, 129.
Perponcher (Baronne de), épouse du précédent, I, 128, 138, 302.
Perregaux (Colonel de), I, 67.
Perseval de Frileuse, I, 8, 33, 36, 46, 51, 410; II, 18, 30.
Peyronnet (M. de), ministre de Charles X, I, 72; II, 60, 101, 184.
Pezzaro (M. de), I, 179.
Phélipeaux (Mlle), Voir *Martignac* (Vicomtesse de) et *Thémines* (Mme de).
Philibert (le Capitaine), I, 10, 33, 34, 63, 64; II, 69, 131.
Philippe-Égalité, I, 75, 77, 78, 79, 239; II, 95.
Phull (Général de), I, 133.
Picot (Capitaine), II, 123.
Pignerol (le Général), II, 27, 28.
Pie VII, pape, I, 63, 317; II, 123.
Pie IX, pape, II, 315, 316, 365.
Pieri (Comte Nicolas), II, 112.
Pierre le Grand, I, 137, 246; II, 6, 199.
Pierre III, empereur de Russie, II, 231, 232.
Pignatelli (Cardinal), archevêque de Palerme, II, 282.
Pignatelli (Prince), II, 296.
Pignatelli (Princesse), sœur de la duchesse de Dino, I, 384.
Pillarinos, II, 112.
Pilorge (Hyacinthe), secrétaire de Chateaubriand, I, 128, 284, 288, 313, 317, 408; II, 24, 54.
Pilz (Lieutenant), I, 375.
Pirch (Général de), I, 133.
Pisançon (Mme de), fille du duc de Ranzan, II, 303.
Pitt, I, 29, 134.
Plaisance (Lieutenant général duc de), fils de l'architrésorier Lebrun, II, 111.
Plaisance (Sophie de Barbé-Marbois, duchesse de), épouse du précédent, II, 111, 137, 138, 139.
Plaisance (Mlle de), fille des précédents, II, 137, 138, 139.
Platon, I, 389.
Plenselve (Famille de), II, 345.
Plieux (Mlle). Voir *Montpézat* (Mme de).
Pogol, vice-consul, II, 304, 330, 331.
Poilly (Baron de), II, 323.
Polastron (Colonel de), I, 320.
Polastron (Mme de), épouse du précédent, I, 320.
Polignac (Famille de), I, 258.
Polignac (Comte Melchior de), I, 257.
Polignac (Prince Jules de), I, 72, 257, 299; II, 81, 99, 100, 101, 102, 116, 117, 128, 130, 183, 184, 229, 377.
Polignac (Duchesse de), I, 142, 320.
Pomaré (la Reine), II, 255.
Ponée (le Capitaine), I, 64.
Ponsonby (Général lord), I, 13; II, 142.
Pontgarré (Vicomte de), I, 320.
Pontgiverron (Abbé de), II, 211.
Pontis (Famille de), II, 345.
Pontois (Comte Édouard), I, 278; II, 32, 170, 171, 172, 173.
Pope, II, 338.
Portal (Baron), pair de France, I, 2, 105, 157, 318, 335, 408; II, 48, 49, 69, 84, 90.
Portal (Baron Frédéric), fils du précédent, I, 349, 355.
Portalis (Jean-Étienne-Marie, comte), I, 321, 323.

Portalis (Joseph-Marie), fils du précédent, ministre de Charles X, I, 321; II, 78, 98, 100.
Possot, maître d'hôtel, I, 234.
Potocki (Comte Léon), II, 282.
Potocki (Comtesse Léon), épouse du précédent, II, 288.
Pottier, acteur, I, 42; II, 24.
Pouschkine (Alexandre), poète, I, 129, 165.
Pouschkine (Général de), I, 383.
Pouschkine (Mme de), épouse du précédent, I, 383; II, 7, 8, 9, 12.
Pouschkine (Mlles Fanny, Nathalie, Olga et Pauline de), filles de la précédente, I, 383; II, 86.
Poussielgue (M.), I, 26, 27.
Poutiakine (Prince), I, 384, 385, 386.
Pozzo di Borgo (Comte), ambassadeur de Russie en France, I, 80, 142.
Pozzo di Borgo (Colonel), neveu du précédent, I, 80, 130, 137.
Pralorme (Comte de), I, 131.
Praslin (le Jeune de), petit-fils du maréchal Sébastiani, II, 381.
Preissac (Comte de), pair de France, II, 347.
Preissac (Paul de), préfet d'Agen, fils du précédent, II, 347, 373, 382.
Preissac (Mme Paul de), née Montjoyeux, épouse du précédent, II, 347, 373, 374, 382.
Prévost (Baron Achille), maître des requêtes, I, 3; II, 87, 90.
Pritchard, missionnaire, II, 255.
Provence (Comte de). Voir *Louis XVIII*.
Pruss (M.), vice-consul, II, 323.
Pstrokonska (Mme Faustine), II, 193, 200.
Puckler-Muskau (Prince de), I, 136, 203, 219, 220, 270.
Puisieux (Mme de), I, 69.
Puthod (Général comte), I, 8; II, 239.
Puttbus (Comte de), I, 136, 192.
Puttbus (Prince Malte de), I, 136, 191, 192, 197, 203; II, 135.
Puttland (Mme), II, 150.
Puttley Malcolm (Amiral sir), II, 140.
Puysieux (M. de), II, 164, 168.

Q

Quadrado (M. de), I, 131.
Quallori, I, 95.
Quélen (Monseigneur de), archevêque de Paris, II, 62.
Quentin-Bauchard, II, 383.

R

Radetzki (Maréchal), II, 365.
Radziwill (Prince Antoine), I, 97, 103, 136, 199, 207, 208; II, 194.
Radziwill (Louise de Prusse, princesse Antoine), épouse du précédent, I, 97, 98, 103, 137, 207, 246; II, 194.
Radziwill (Prince Boguslaw), fils des précédents, I, 207; II, 194.
Radziwill (Prince Ferdinand), frère du précédent, I, 207.
Radziwill (Prince Guillaume), frère du précédent, I, 207; II, 139, 194.
Radziwill (Prince Michel), frère puiné du prince Antoine, I, 208.
Radziwill (Comtesse Stecka, princesse Michel), épouse du précédent, I, 208.
Radziwill (Princesse Élise), fille du prince Antoine, I, 121, 207.
Radziwill (Princesse Wanda), sœur de la précédente I, 207.
Raffet, peintre, I, 13.
Raguse (Duc de). Voir *Marmont*.
Rambouillet (Mme de), II, 380.
Rambuteau (Comte de), préfet de la Seine, II, 188.
Randon (Général), II, 339.
Rangoni (Marquise de). Voir *Gonzague* (Princesse de).
Raphael, II, 166; II, 202.
Rapp (Général), II, 86.
Raspail, II, 309, 365.
Rauch, sculpteur, I, 115.
Rauch (Général de), I, 135, 198; II, 283.
Raudwyck (Comte de), I, 92.
Rauzan (Henry, comte de Chastellux, puis duc de), I, 2, 51, 83, 128, 143, 172, 174, 175, 178, 196, 197, 215, 272, 289, 290, 307, 313, 314, 316, 319, 342, 356, 407; II,

11, 30, 86, 118, 128, 132, 212, 302, 303, 335, 354.
Rauzan (Mlle de Duras, duchesse de), épouse du précédent, I, 51, 175, 272.
Rauzan (Mlle Félicie de), comtesse de Blacas, fille des précédents, II, 303.
Rauzan (Mlles de), sœurs de la précédente, II, 303.
Raymond (Comte de), ancien maire d'Agen, II, 373.
Raymond (Famille de), II, 345.
Raynal (Abbé de), I, 134.
Rayneval (Comte de), ambassadeur, I, 2, 81, 110, 111, 128, 147, 278, 305, 306, 308, 312, 319, 333; II, 5, 29, 36, 41, 48, 62, 70, 71, 72, 80, 83, 87, 90, 98, 99, 101, 136, 137, 140, 146, 181, 189, 335.
Rayneval (Comtesse de), épouse du précédent, I, 255, 311, 319.
Rayneval (Comte Alphonse de), ambassadeur, fils aîné des précédents, I, 306, 319; II, 137, 188, 279, 311, 312, 354.
Rayneval (Comtesse Alphonse de), née Bertin de Vaux, épouse du précédent, II, 188, 354.
Rayneval (Aloys de), fils des précédents, II, 354.
Rayneval (Eugène de), frère d'Alphonse, I, 306, 319; II, 188.
Rayneval (Mlle Constance de), sœur du précédent, I, 319; II, 189.
Rebel (Lieutenant général baron de), I, 36, 38, 39, 44.
Recamier (M.), I, 83, 287.
Recamier (Mme), épouse du précédent, I, 8, 49, 50, 51, 143, 245, 287, 317.
Rechberg (Général comte de), I, 132.
Reede (Comtesse de), I, 169.
Reggio (Maréchal duc de). Voir *Oudinot*.
Regulus, II, 276.
Reichenbach (Comtesse de). Voir *Lessonitz*.
Reichstadt (Duc de), II, 262.
Reiset (Général baron de), I, 3, 36, 80.
Remusat (M. de), II, 379.
Renard (Axel), II, 32.
Renood (Anne-Marie de), mère du chevalier de Cussy, I, 332.
Repaire (Chevalier du) I, 37.
Reufner (M. de) I, 223.
Reuss (Comte Henry LX de), I, 199, 200.
Reuss (Prince Henry XLIV de), I, 137.
Reuss-Greitz (Prince Henri XIX de), I, 203.
Réverseaux (M. Gréau de), II, 239, 240.
Rewentlow (Comte de), I, 129, 215.
Rewentlow (Comte de), neveu du précédent, I, 129.
Reynier (Général), I, 366, 374.
Rezy (Mme de), I, 16, 17.
Rheinhardt (Comte), I, 276; II, 22.
Ribbentropp (M. de) I, 279.
Riccord (Amiral), II, 176.
Richelieu (Maréchal duc de), I, 352.
Richelieu (Duc de), ministre de Louis XVIII, I, 3, 30, 35, 49, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 74, 80, 82, 142, 144, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 251, 288, 289, 304
Richelieu (Alexandrine de Rochechouart, duchesse de), épouse du précédent, I, 154, 157.
Ridolfi (Marquis), II, 314, 317, 365.
Rigaud de Vaudreuil. Voir *Vaudreuil*.
Rigeski (M. de), I, 95.
Rigny (Amiral de), II, 89, 101
Riso-Colobria (Baron), II, 296.
Ritz, valet de chambre, I, 93, 102, 106.
Ritz (Mme), comtesse de Lichtenau, épouse du précédent, I, 35, 93, 94, 95, 99, 102, 103, 106.
Rivarol, I, 148.
Rivas (Duc de), II, 298, 302
Rivière (Chevalier de), I, 3, 67, 68, 347; II, 28, 30, 31, 59.
Roberjot, conventionnel, II, 200.
Roberjot (Mlle), épouse du colonel de Lucadow, I, 135; II, 193, 200, 201.
Robert Stewart (Lord). Voir *Castlereagh* (Lord).
Robespierre, I, 42; II, 307.
Rocca (M. de), deuxième époux de Mme de Staël, I, 70; II, 188
Roccaserra, II, 123.
Rochechouart (Alexandrine de). Voir *Richelieu* (Duchesse de).

Rochechouart (Lieutenant général, Comte de), II, 147.
Rochechouart (M. de), neveu de la duchesse de Richelieu, I, 154.
Rochefort (Comte de), I, 277.
Rochow (M. de), I, 249; II, 238, 242.
Rochow (Mme de), née Wartensleben, épouse du précédent, II, 261.
Rock (Capitaine), II, 161.
Rode, violoniste, II, 189.
Roeder (M. de), I, 135.
Rogniat (Général baron), I, 398; II, 20, 21.
Rogoiski, officier polonais, I, 14.
Rohan (Abbé duc de), I, 3; II, 30, 31.
Rohan (Cardinal prince de) I, 140.
Rohan (Prince Emmanuel de), grand maître de l'ordre de Malte, II, 142.
Rohan (Mlle Gasparine de), princesse de Reuss-Greitz, I, 135, 202, 203.
Rohan-Guémenée, duc de Bouillon (Alain-Gabriel-Charles, prince de), I, 203.
Rohan-Guémenée (Marie-Louise-Joséphine, princesse de), I, 202.
Rohan-Rochefort (Charles-Louis-Gaspard, prince de), I, 202.
Romanov (Général). Voir *Nicolas Ier*.
Romantzow (Comte de), I, 91, 93.
Rose (Chevalier), I, 118, 128, 213; II, 21.
Rose (Miss Anna), fille du précédent, I, 128.
Rose (George), frère de la précédente, I, 128, 310.
Rosnay. Voir *Dulong*.
Ross (Comte Jean de), I, 269, 270.
Rossi (Comte), I, 339; II, 302, 365.
Rossini, I, 225.
Rostopchine (Comte), 251, 254.
Rothschild (Anselme de), I, 178.
Rottenburg (M. de), II, 179.
Rouen (Baron Achille), II, 89, 129, 138.
Rouher (M.), ministre, II, 382, 383.
Roumantzof (Comte), I, 244, 245.
Roure de Beauvoir (Marquis du), I, 38, 67, 68
Rousseau (Jean-Jacques), I, 217.
Roussin (Baron), ambassadeur, II, 171.
Roux de Rochette (M.), II, 279.
Roux-Laborie, II, 59.
Rovigo (Général Savary, duc de), I, 2, 34, 260, 263, 264, 265; II, 28, 29, 30, 72.
Roy (Comte), ministre de Charles X, II, 79.
Royer (Major de), I, 199.
Royer-Collard, II, 215.
Ruchel-Kleist (Lieutenant général de), II, 243, 245.
Rulikowski (M.), II, 200.
Rumigny (Colonel puis général vicomte de), I, 3; II, 129, 216, 354.
Rumigny (Comte Hippolyte de), ambassadeur, frère aîné du précédent, I, 2, 28, 29, 30, 45, 75, 112, 113, 187, 318, 319, 335, 340, 341, 345, 347, 349, 354, 355, 381, 382, 386, 387, 391, 392, 395, 398, 404, 412; II, 7, 9, 10, 13, 17, 18, 19, 25, 26, 27, 28, 36, 37, 39, 86, 101, 131, 173, 174, 175, 216, 262.
Rumigny (Comtesse Hippolyte de), née Caroline de Trévise, épouse du précédent, I, 319, 335; II, 262.
Russell (Colonel), II, 140.
Russell (Lord John), frère du précédent, II, 140, 360.
Ryssel (les Deux généraux de), I, 198.

S

Saffi, II, 364, 365.
Sagan (Princesse de), sœur de la duchesse de Dino, I, 383.
Sagey (Famille de), II, 87.
Sagey (Monseigneur de), ancien évêque de Tulle, II, 90, 91, 142.
Saint-Amand (Chevalier de), I, 143, 144.
Saint-André. Voir *Durant de Saint-André*.
Saint-Aulaire (Comte Beaupoil de), ambassadeur, lieutenant aux gardes du corps, I, 36.
Saint-Aulaire (Comte de), ambassadeur, neveu du précédent, II, 193.
Saint-Clair, II, 296.
Saint-Cricq (Comte de), ministre de Charles X, II, 79, 204.
Saint-Elme (Mme), II, 84.

SAINT-GERMAIN (Comte DE), I, 352, 353.
SAINT-IGNON DAMMARTIN, I, 106.
SAINT-LEU (Napoléon, comte DE), II, 122.
SAINT-LEU (Comtesse DE), mère du précédent. V. *Hortense* (la Reine).
SAINT-MARC (Théophile DE), I, 38, 39, 40.
SAINT-MARS (M. DE), I, 110.
SAINT-PATERN (M. DE), I, 106.
SANT-PIERRE (Bernardin DE), auteur de *Paul et Virginie*, II, 85.
SAINT-PIERRE (Bernardin DE), fils du précédent, II, 85.
SAINT-PRIEST (Comte Alexis DE), duc d'Allmazan, I, 14, 15, 81, 115; II, 55, 56, 136, 137, 293, 294.
SAINT-PRIEST (DE), général russe, frère du précédent, I, 15.
SAINT-PRIEST (Comtesse DE), née Caraman, épouse de l'ambassadeur, II, 55, 56, 137.
SAINT-PROJET (Chevalier DE), I, 35, 36, 37, 45, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 80, 143, 319, 410; II, 18, 81, 86.
SAINT-SAUVEUR-LA-CHAPELLE (Baron DE), II, 357, 358.
SAINT-SIMON (Marquis DE), II, 101.
SALERNE (Prince DE), frère puiné de Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 300.
SALES (DE), I, 131, 268, 269.
SALES (Comtesse DE), épouse du précédent, I, 269.
SALMOUR (Comte DE), I, 118, 350, 352.
SALVANDY (M. DE), II, 346.
SALVANDY (Narcisse DE), fils du précédent, II, 116, 309, 311, 346, 347.
SALVANDY (Mme DE), née Julie Ferrey, épouse du précédent, II, 346.
SAN ANTIMO (Duc), II, 296.
SAN CATALDO (Prince), II, 269, 294.
SAN CATALDO (Princesse), épouse du précédent, II, 269.
SANDOZ-ROLLIN (M. DE), I, 88.
SAN GIUSEPPE BELMONTE (Prince), II, 296.
SANGUSKO (Prince Ladislas), I, 84.
SANGUSKO (Prince Roman), frère du précédent, I, 84; II, 242.
SANGUSKO (Princesse), mère des précédents, I, 82, 84, 85, 86, 137.
SANGUSKO (Princesse Dorothée), fille de la précédente, I, 82, 84.
SAN ISIDORO (Marquis), II, 294.
SAN PIETRO MAYOR (Duc DE), lieutenant général du roi de Naples en Sicile, II, 269, 270, 297.
SAN PIETRO MAYOR (Duchesse DE), épouse du précédent, II, 269.
SANTERRE, II, 39.
SARTORIS (Mme DE), I, 137, 246, 247.
SAVARY. Voir *Rovigo*.
SAXE (Chevalier DE), I, 99, 356, 357.
SAXE-ALTENBOURG (le Duc DE), II, 261.
SAXE-WEYMAR (Charles-Auguste grand-duc DE), I, 171, 250, 253; II, 23, 24, 25.
SAYN-WITTGENSTEIN (Prince DE), confident de Frédéric-Guillaume III, I, 117, 134, 204, 215, 216, 217.
SCHACK (M. DE), I, 98, 135.
SCHARNHORST (Général), I, 190.
SCHERER (le Général), I, 26, 27.
SCHICKLER, banquier, I, 136.
SCHILLER, I, 168, 192.
SCHLIEFFEN (Mme DE), née comtesse Schouvaloff, I, 124; II, 261.
SCHLIPPENBACH (famille DE), I, 136.
SCHLIPPENBACH (Mme DE), II, 250.
SCHMETTAU (Comtesse DE), I, 270.
SCHMETTAU (Major DE), I, 97, 98, 252.
SCHOELL (M. DE), I, 220, 296.
SCHOEN (M. DE), ministre de la Prusse orientale, II, 234, 235.
SCHOEPPING (Général DE), I, 349.
SCHAUMBURG (Comtesse DE), II, 23.
SCHOUVALOW (Comte), II, 270, 287.
SCHOUVALOFF (Comtesse). Voir *Schlieffen* (Mme DE).
SCHULLENBOURG (Comtesse DE), I, 2.
SCHULLENBOURG (Comte DE), I, 99.
SCHULLENBURG (M. DE), I, 102.
SCHULZKI (LA), danseuse, I, 102, 106.
SCHWARZENBERG (Maréchal prince DE), I, 372.
SCHWERIN (Général comte DE), I, 189.
SCHWERIN (Maréchal DE), I, 189.
SCORDIA (Prince DE), plus tard prince de Butera, fils du prince de Trabia, II, 269, 294, 295.
SCORDIA (Princesse DE), épouse du précédent, II, 269, 284.
SEBERI (Mme DE), II, 155.

Sébastiani (Général, puis maréchal), I, 373; II, 130, 132, 134, 145, 380.
Sébastiani (Général Tiburce), frère du précédent, II, 313.
Sébastiani, peintre, II, 123.
Seckendorff (Baronne de), II, 261.
Segestrom (M. de), II, 223.
Séguin (Capitaine), I, 6, 7.
Ségur d'Aguesseau (Louis-Philippe de), I, 101.
Seidler (Mme), née Caroline Wraniska, I, 144, 223; II, 280.
Sémiramis, II, 189.
Sémonville (M. de), II, 48, 49, 70.
Senden (Baron de), I, 133.
Sennevier. Voir *Sennevier de Jussieu*.
Sennevier de Jussieu (M.), consul général, II, 329, 331, 332, 340, 341.
Sennevier de Jussieu (Mme), née de Cessiat, épouse du précédent, II, 329, 340.
Sentis (M.), II, 344.
Sérent (Mme de), I, 48.
Serra di Falco (Duc de), II, 269, 281, 282, 284, 287, 294, 296, 297.
Serra di Falco (famille), II, 291.
Serre de Saint-Roman (Anne de). Voir *Pasquier* (Baronne).
Sévigné (Mme de), II, 95, 155, 312, 380, 382.
Shakespeare, II, 155.
Sidow (Chevalier de), I, 218.
Sieyès (Emmanuel-Joseph), homme d'État, ex-abbé, I, 107, 108.
Sillery (Marquise de). Voir *Genlis* (Comtesse Brûlart de).
Simon, graveur, I, 22.
Sinogowitz (Docteur), I, 247.
Soleille (Colonel), II, 370.
Solmar (Mme), I, 137, 229, 231, 232, 233.
Solmar (Mlle Henriette), I, 229.
Solms (Comte de), fils de la baronne d'Ompteda, I, 130.
Solms (Comtesse de), I, 95.
Solms-Braunfels (Prince Frédéric-Guillaume de), deuxième époux de la princesse Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, I, 210.
Solms-Braunfels (Prince Alexandre de), fils du précédent, I, 210.
Solms-Braunfels (Prince Charles de), frère du précédent, I, 210.
Solms-Braunfels (Prince Guillaume de), frère du précédent, I, 210.
Solms-Braunfels (Princesse Auguste de), sœur du précédent, I, 210.
Solms-Lich (Prince Alexandre de), I, 204.
Soltikoff (Princesse), II, 273.
Sommariva (Général), II, 88.
Sontag (Mlle), I, 339.
Sophie Arnould, I, 38, 144.
Souilly (les deux frères de), I, 38, 60.
Soult (Maréchal), I, 5; II, 277.
Souvarov (Général), I, 275.
Spada (Prince), II, 123.
Spiegel (Baronne de), II, 261.
Spinucci (Mlle de), épouse du comte de Lusace, I, 356.
Spontini, compositeur, I, 136, 224, 225, 226, 227, 228, 230; II, 311.
Spontini (Mme), née Céleste Erard, épouse du précédent, I, 226, 227, 228.
Sproni (Général), II, 311.
Stadion (M. de), diplomate autrichien, I, 29, 148.
Stael (Mme de), I, 49, 70, 149, 244, 287; II, 155, 186, 187, 188.
Stanislas Leczinski (le Roi), I, 327.
Starenberg (Mlle de), I, 92.
Stecka (Comtesse). Voir *Radziwill* (Princesse Michel).
Steigentesch (Baron de), II, 83.
Steigmann. Voir *Olfœrs* (Mme d').
Stein (M. de), ministre prussien, I, 29.
Steuber (Colonel de), I, 343.
Stick (M.), I, 168.
Stick (Mme), actrice, épouse du précédent, I, 136, 168, 169; II, 280.
Stolberg-Gédern (Comtesse de), épouse du comte d'Albany, puis du poète Alfieri, I, 330.
Stolberg-Stolberg (Comte de), I, 33.
Stolypine (Mlle), II, 273, 288.
Struve (M.), secrétaire de légation, II, 15.
Stuarts (Famille des), I, 330; II, 50.
Sturmer (Baron), I, 65.
Suchet (Maréchal). Voir *Albuféra* (Duc d').
Syracuse (Comte de), frère de Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 298.

T

Talaru (Marquis de), ambassadeur, II, 37, 38.
Talaru (Marquise de), épouse du précédent, II, 38.
Tallemant des Réaux, II, 380, 382.
Talleyrand (Capitaine Auguste de), I, 171.
Talleyrand (Prince de), prince de Bénévent, I, 73, 74, 81, 108, 133, 154, 263, 265, 268, 346, 384, 410; II, 45, 59, 109.
Talleyrand-Périgord. Voir *Périgord*.
Tallien (Mme), I, 249.
Tancarville (Lord), II, 380.
Tancarville (Lady), épouse du précédent, II, 380, 381.
Tarente (Duc de). Voir *Macdonald* (Maréchal).
Tascheraau, II, 334.
Taube (Baron de), I, 129, 130.
Taube (Baronne de), épouse du précédent, I, 129, 130, 218.
Tauenzien (Lieutenant général, Comte de), I, 121, 135, 137, 183.
Tauenzien (Comte de), fils du précédent, I, 121, 123, 124, 183.
Tavira (M.), I, 331, 349.
Taylor (Capitaine), II, 139.
Tellier de Blanmiez (Baron), I, 333, II, 210, 215, 303, 304, 309, 329, 335, 340, 348, 351, 352.
Tenneborska (Comte de), II, 182, 183.
Tenneborska (Comtesse de), épouse du précédent, II, 182.
Terrais de la Motte (Baron), beau-frère du chevalier de Cussy, I, 35.
Terrais de la Motte (Baronne), née de Cussy, épouse du précédent, II, 342.
Tremines (M. de), II, 376.
Tremines (Mme de), née Phélipeaux, épouse du précédent, II, 376, 377.
Trémont (Baron), II, 105, 108, 109, 110.
Trémont (Jean-Baptiste), II, 112.
Thielmann (Général), I, 190, 193, 195, 198, 360, 373.
Thiebet de Lamarck (le Chevalier), I, 33, 93, 102.
Thiebet de Lamarck (Mme), épouse du précédent, I, 33, 93, 102.
Thiers (M.), ministre de Louis-Philippe, II, 205, 206, 207, 335, 379.
Thomas (Clément), II, 344, 367.
Thore (M.), II, 345.
Thugut (M. de), I, 135, 233.
Tiercelin, acteur, II, 84.
Tissenhausen (Comtesse de), II, 273.
Tilly de Blaru (M.), I, 89.
Tippo-Saib, II, 154.
Toggenburg (Chevalier de), I, 192.
Tolstoi (Comte), II, 283.
Tourguéniew (Serge), I, 384; II, 12.
Trabia (Famille de), II, 291.
Trabia (Prince de), II, 269, 296.
Trapani (Comte de), fils du roi Ferdinand II des Deux-Siciles, II, 271, 298.
Trévise (Maréchal Mortier, duc de), I, 2, 5, 23, 34, 60, 73, 171, 172, 174, 318, 319, 340, 354, 367, 368, 369, 381, 382, 383, 385, 386, 408, 410; II, 25, 39, 39, 40, 45, 60, 74, 75, 81, 84, 87, 90, 129, 131, 173, 174, 175.
Trévise (Marquis de), fils du maréchal, I, 318, 381; II, 174.
Trévise (Mlle Caroline de), fille aînée du maréchal. Voir *Rumigny* (Comtesse Hyppolyte de).
Trévise (Mlle Eve ou Eléonore de), fille du maréchal, I, 318, 319; II, 173, 174.
Trévise (Mlle Louise de), fille du maréchal, I, 318, 319, 354, 381.
Trévise (Mlle Malvina de), fille du maréchal. Voir *Certaux de Bellozane* (Vicomtesse).
Trinquelléon (famille de), II, 343.
Trousseau, docteur, I, 143.
Trouscott (Major de), I, 136, 137, 182, 217.
Trouscott (Mme de), épouse du précédent, I, 137, 217.
Troyamer (M.), II, 376, 377.
Truden (Mme), née Dumon, II, 380.
Truvy (Auguste), II, 49.
Tschech, II, 252.
Tulle (Docteur), II, 162.

U

Ugoutaité (Baron d'), I, 340, 391, 392.

395, 396, 400, 404, 409, 410, 412.
Ulric Ier, comte de Wurtemberg, fondateur de la maison de Wurtemberg, II, 199.

V

Valence (M. de), I, 239.
Valentin, II, 379.
Vallejo (Chevalier de), I, 131, 181.
Vallombrosa (Duc de), I, 258.
Valmy (Duc de), petit-fils du maréchal de Kellermann, I, 176.
Valory. Voir *Guibert*.
Vandamme (Général), I, 363, 367, 369, 372.
Varange (Baronne douairière de), I, 409; II, 144.
Varange (Mlle Albine de) baronne de Mackau, fille de la précédente, I, 176, 409.
Varange (Frédéric de), frère de la précédente, I, 409.
Vasseuil (M. de), II, 30.
Vatimesnil (M. de), ministre de Charles X, II, 79.
Vaudreuil (Comte de), confident de Charles X, II, 116.
Vaudreuil (Comte Pierre de), diplomate, I, 81, 82, 132.
Vaudreuil (famille de Rigaud de), I, 81.
Vaughan (Mme), II, 150, 167.
Vautré (Chevalier de), I, 67.
Vaux. Voir *Bertin de Vaux*.
Ventura (Général), II, 214.
Vénus, I, 384.
Vergennes (Comte Gravier de), I, 88, 91, 165.
Verlohren (Colonel de), II, 25.
Vernet (Carle), I, 43, 44; II, 103.
Vernet (Horace), fils du précédent, I, 43, 44; II, 103.
Vernet (Joseph), grand-père du précédent, I, 43.
Verneuil (Armand Lenoble de), I, 23, 24, 33, 36, 38, 40 43; II, 69.
Verninac de Saint-Maur (Contre-amiral de), ministre de la marine, II, 324, 330, 333, 378, 379.
Vésins. Voir *Levezou*.
Vial (Général), II, 300.
Viany (Honoré de), II, 90.
Vicence. Voir *Caulaincourt*.
Victor, duc de Bellune, maréchal de France, I, 60, 368; II, 377.
Victoria, reine d'Angleterre, II, 357.
Vidal, II, 380.
Viel-Castel (Comte de), II, 210, 335.
Vierecke (Mlle de), I, 94, 98, 99.
Vignières (Chevalier de), I, 377.
Villaret-Joyeuse (Amiral de), II, 84.
Villarosa (Duc et duchesse de), II, 269.
Villarosa (Famille de), II, 291.
Villèle (Joseph, comte de), ministre de la Restauration, I, 51, 72, 288, 307, 318, 399, 401, 402, 404, 406, 407, 408; II, 47, 48, 50, 51, 53, 55, 58, 69, 70, 71, 72, 78, 79, 130, 376.
Villèle (Monseigneur de), archevêque de Bourges, II, 44.
Vintimille (Comtesse de), I, 149.
Vismes (Alphonse de), I, 248, 249, 305; II, 6.
Vismes (Charles de), I, 248, 305; II, 6.
Vitrolles (M. de), I, 57; II, 96, 97, 101, 102.
Vitrolles (Mme de), épouse du précédent, I, 58; II, 96.
Vivens, avocat, II, 372, 373.
Vivian (Lord), II, 150, 168, 219.
Voss (M. de), I, 220.
Voss (Mlle de), comtesse d'Ingenheim, I, 92, 93, 94, 95.

W

Wagner (M. de), I, 133, 178.
Waldeck (Prince de), I, 102, 251.
Walderdorff (Comte Édouard de), I, 132, 178.
Walewski (Comte et comtesse), II, 261.
Wallenburg (Famille de), II, 291.
Wallenburg (M. de), consul général d'Autriche, II, 269.
Wallenburg (Mme de), épouse du précédent, II, 269.
(Walsh Vicomte), II, 362.
Walter Scott I, 128.
Wartensleben. Voir *Rochow* (Mme de).

Washington I, 301.
Weber (Carl-Maria de), I, 225, 353, 354.
Wegmann (Ferdinand de), I, 46, 133; II, 6, 18, 30, 339.
Weimar (Duc de), I, 95, 192.
Weishaupt (Adam), fondateur des *Illuminés* I, 105.
Weissenbach (Mme de), I, 355.
Wellesley (Marquis de), vice-roi d'Irlande, frère aîné de Wellington, II, 150, 152, 153, 154, 157.
Wellesley (Lady), épouse du précédent, II, 152, 153, 154.
Wellington (Duc de), I, 135, 146, 147, 148, 154, 155, 192, 199, 214, 269, 309; II, 114, 154, 164, 168, 360, 364.
Welner de (M. de), I, 94, 95.
Werner (Baron de), I, 132.
Werther (Baron de), I, 309, 392, 395, 400, 404, 405, 410.
Wessnig (M. de), I, 350, 372.
Wessnig (Mme de), épouse du précédent, I, 350.
Westmoreland (Comte de), II, 256.
Wharton (Duc de), II, 338.
Wildenbourg (Comte de), I, 133.
Wildenbourg (Princesse Blanche de), I, 103.
Wildenbrach (Mlle de), I, 137.
Wilhelmine de Prusse (Princesse), I, 92.
Wilkens (M. de), I, 133, 178.
Wimar (Comte de), pair de France, II, 87.
Wittgenstein (Feld-maréchal prince de), I, 190, 195.
Wittin (Comte de). Voir *Saxe-Altenbourg* (Duc de).
Witzleben (Général de), confident de Frédéric-Guillaume III, I, 127, 135, 226; II, 191, 237.
Witzleben (Major de), fils du précédent, II, 223, 261.
Witzthum (Comte Otto de), I, 346.
Witzthum (Comtesse de), mère du précédent, I, 346.
Wolkonsky (Prince), II, 178.
Wolkonska (Princesse), épouse du précédent, II, 311.
Woodfort (Sir Alexandre), II, 195.
Wrangel (Baron de), II, 192.
Wraniska (Mlle Anna), I, 123, 258.
Wraniska (Caroline), sœur de la précédente. Voir *Seidler* (Mme).
Wrede (Prince de), I, 203.
Wurmb (Général de), II, 200, 223.
Wurmb (Mlle Albertine de), fille du général, II, 223.
Wurmb (Mme Léontine de), sœur de la précédente, II, 223.
Wurtemberg (Duc ou prince Paul de), II, 118, 119.
Wurtemberg (Duchesse Paul de), épouse du précédent, II, 261.
Wurtemberg (Famille de), II, 199.
Wurtemberg (Prince Louis de), II, 194.
Wurtemberg (le Prince royal de), II, 285.
Wurtemberg (Reine de), II, 261.

Y

York (Général), I, 99, 190, 194, 195, 196.
York (Duc d'), deuxième fils de George III d'Angleterre, I, 101; II, 105.
York (Duchesse d'), épouse du précédent. Voir *Frédérique de Prusse* (Princesse).

Z

Zammorano (Chevalier de), I, 131.
Zavonczeck (Prince de), II, 14.
Zawadowsky (Comte), I, 349.
Zea y Bermudes (M. de), I, 341, 342; II, 17, 18, 102, 319.
Zea y Bermudes (Mme de), épouse du précédent, I, 341.
Zeschau (Lieutenant général de), I, 358, 373, 374.
Zeschwitz (Lieutenant général de), 358.
Zeuner (Mme de), I, 98, 137, 203.
Zichy (Comte), I, 152.
Zichy (Comtesse), épouse du précédent, II, 181, 182.
Ziegler (Lieutenant général de), I, 358.
Zieten (Lieutenant général de), I, 194, 198, 365.
Zieten (Mme de), fille du précédent, I, 194.
Zkarskiur (Mlle), II, 200.
Zucchi (Général), II, 126, 127.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XX

Mort de l'empereur Alexandre. — Anecdotes sur lui et sur le grand-duc Constantin. — Révélation de Mme de Pouschkine. — Changement de l'ordre de succession au trône de Russie. — Entretien de Charles X et du comte de Modène. — La révolte du 26 décembre 1825 à Saint-Pétersbourg. — Déception des Polonais. — Rôle de l'Autriche dans la révolte de Saint-Pétersbourg. — Un propos du prince de Metternich. — Monstrueuse arrestation du général Kniaséwicz. — Le cabinet saxon vis-à-vis de ses puissants voisins. — Séjour *incognito* à Paris. — Les promesses de M. de Damas. — Notes du général Rogniat sur l'état d'esprit de l'armée prussienne. — Mes réflexions à ce sujet. — Au théâtre de Cassel. — A Weimar. — Gœthe. — A la table du grand-duc. — Le prince Antoine de Saxe et les fromages du maréchal Mortier. — Je suis nommé contre mon gré sous-chef de division au ministère. — Départ définitif de Dresde. — A propos d'un projet de statue au général Pichegru. — Souvenirs du duc de Rovigo sur la mort du général Pichegru et sur la conspiration du général Malet. — L'abbé de Rohan..... 1

CHAPITRE XXI

Au ministère. — Dispute avec le baron de Damas. — Je défends devant lui mes collègues et je lui remets ma démission. — Je suis nommé consul à Bucharest. — Les dires de M. de Moustier. — Ses racontars sur la marquise de Talaru. — Le baron de Belleval. — Ce qu'en pense M. de Rumigny. — La maréchale Lefebvre. — Ses mots. — Lettre de M. de Rayneval. — La garde nationale — Un officier-citoyen à la table du duc de Reggio. — Susceptibilités de l'Autriche au sujet des titres donnés par Napoléon. — Le licenciement de la garde nationale (29 avril 1827). — Détails et anecdotes sur ce grave événement..... 32

CHAPITRE XXII

Quelques anecdotes sur M. et Mme de Châteaubriand. — Propositions d'un inconnu. — L'infirmerie de Marie-Thérèse. — Fureur de Charles X contre « cette canaille de journaliste ». — Le singe et le chat de M. de

Chateaubriand. — Le cabinet noir. — MM. Billecocq et Bellart. — Suprêmes conseils de ce dernier à Charles X. — Le marquis de Cussy, le célèbre gourmet. — Sa discussion avec Brillat-Savarin. — Le vin blanc de la comète. — L'odorat du marquis de Cussy. — Mort de Désaugiers. — Appréciation du baron Portal sur la solidité du ministère Villèle. — Comment j'ai été mêlé à des intrigues politiques en 1827. — Ce que me dit le baron Pasquier des derniers moments de Louis XVIII..... 53

CHAPITRE XXIII

Nouvelle entrevue avec le baron de Damas. — Chute du ministère Villèle. — Je suis sur le point de prendre part aux combinaisons ministérielles. — Je suis appelé au cabinet par M. de Rayneval. — Rue Godot-de-Mauroy, n° 37. — Je suis nommé consul à Corfou. — Mme Saint-Elme. — Le jeune Bernardin de Saint-Pierre. — Entreprises matrimoniales de mes amis en ma faveur. — Mon mariage s'arrange. — Le général Dulong de Rosnay. — Mgr de Sagey. — « Chevalier » et «Monseigneur ». — Aux Tuileries et au Palais-Royal. — Je gagne mon poste par le chemin des écoliers. — Le comte Beugnot. — Le baron de Vitrolles. — *Buona mane.* — Menées politiques de M. de Chateaubriand. — Le ministère du 8 août 1829. — Comment est tombé le ministère Martignac. — La culotte du roi de Saxe. — Arrivée à Corfou..... 79

CHAPITRE XXIV

Visites officielles. — Sir Frédéric Adam, lord haut commissaire. — Le marquis de Cravesana. — L'Etat septinsulaire. — Sa fictive indépendance sous la « protection » de l'Angleterre. — Le baron Théotoky. — Ses doléances et ses excentricités. — Son ancienne popularité, — Enthousiasme des Ioniens pour les Grecs. — Les îles ioniennes sont une colonie anglaise. — Opinion de sir Frédéric Adam sur le général de Bourmont. — Mort de George IV. — Prise d'Alger. — Propos du roi Charles X et du duc d'Orléans, d'après les gazettes anglaises. — Chute de Charles X. — Espérances des Corfiotes. — Leur haine pour les Anglais. — Le colonel de Concili. — Sa conversation avec sir Frédéric Adam. — Les réfugiés italiens à Corfou, — Leurs appréciations sur les derniers événements révolutionnaires de la basse Italie. — Confidence de M. Canuti. — Lettre d'Emile Barateau. — Commentaires à cette lettre..... 104

CHAPITRE XXV

Je quitte Corfou. — L'affaire d'Egli Oddi. — L'ordre de l' « Eperon d'or ». — Séjour à Naples. — Le marquis de Bassano. — La duchesse de Plaisance et sa fille. — Souvenirs de Napoléon. — Le dey de Delvino. — Au lazaret de Malte. — Je revois Paris. — Mort de M. de Martignac. — Le choléra. — Mort du général Lamarque. — Court séjour en Hollande. — Je retrouve le général Janssens. — Le lieutenant général comte de Rochechouart. — Ses idées sur le mariage de Mme la duchesse de Berry avec le comte de Luchesi-Palli. — Un mot de M. de Chateaubriand..... 133

CHAPITRE XXVI

A Dublin. — Mes démêlés avec les chambellans du vice-roi d'Irlande. — Chez le marquis de Wellesley. — Lady Morgan. — Ses idées en littérature ; ses prétentions et ses ridicules. — Grand dîner chez le vice-roi. — Catholiques et protestants — Torts respectifs de l'Irlande et de l'Angleterre. — O'Connell. — Caricatures anglaises. — *Criminal conversations*. — Réflexions sur la pruderie et la vertu des Anglaises. — Ce que j'ai vu à Brighton dans l'été de 1834. 149

CHAPITRE XXVII

Je quitte Dublin. — Le comte Edouard Pontois. — Bienveillance que me témoigne la famille royale. — Mlle Eve de Trévise. — L'attentat de Fieschi. — Arrivée à Danzig. — Le camp de Kalisch. — Pots-de-vin russes. — Nombreuses anecdotes à ce sujet. — Séjours à Berlin et à Vienne des ducs d'Orléans et de Nemours. — Projet présumé de mariage entre le duc d'Orléans et l'archiduchesse Marie-Thérèse. — Opposition de la haute aristocratie viennoise. — Le comte de Corberon. — « Crème », « lait », « petit-lait ». — Le comte de Tengoborsky. — A propos des fameuses ordonnances de M. de Polignac. — Ouvrages du baron d'Haussez, de M. Creuzé de Lessert et de Mme de Staël sur la « belle Italie ». — Mort de M. de Rayneval. — Mort de Mme Malibran. — Détails sur le mariage du duc d'Orléans. — Dépit du duc Charles de Mecklembourg-Strélitz. — Mort de Gustave-Adolphe IV. — Naïvetés du baron de Wrangel. 169

CHAPITRE XXVIII

Aux eaux de Bohême. — Le duc Adam de Wurtemberg. — Froideur existant entre le tsar Nicolas et le roi Louis-Philippe. — Comment le prince Adam Czartoriski a perdu sa fortune. — Le général de Chrapowitzki. — Son journal. — *Souvenirs* de la marquise de Créqui. — Patriotes polonais. — Le ménage de Martens et l'affaire Lafargue. — Le colonel Muchanow. — Ce qu'il sait de la mort de Paul Ier. — Le colonel de Foliz. — Anecdote concernant le général Jacqueminot et M. Thiers. — Bernadotte, roi de Suède, et ses parents. — Le glacial M. Desages. — Entrevue avec M. Guizot. — L'abbé de Pontchevron. — Mgr de Forbin-Janson. — On peut modifier sa foi politique, on ne peut transiger avec les préceptes de sa religion 193

CHAPITRE XXIX

Aux Tuileries. — L'« austère intrigant ». — Mort du duc d'Orléans. — Détails de la catastrophe par le général de Rumigny. — Opinion de M. de Kœnneritz sur le duc d'Orléans. — Paul de Bourgoing, pair de France et inventeur. — Le docteur Koreff. — Bon accueil de Maurice de Flavigny. — Invitation à l'inauguration de la *Walhalla* de Ratisbonne. — Rapports de société à Danzig. — Raideur et libéralisme à outrance du monde militaire. — M. de Butzow. — Les Français jugés par les Danzigoises. — Mémoires du comte de Lion. — Les revues de Danzig de 1827 à 1834. — Réunions sans charme. — Soirées d'hommes. — Idées erronées des Allemands sur les Français comé-

quences. — M. Jean Bon de la Boutraye. — « L'homme à la montre volée. » — Comment les Russes écrivent l'histoire..... 214

CHAPITRE XXX

La secte des *Mucker*. — L'affaire Finkenstein. — Le général de Below. — Une de ses conversations avec l'ex-prince royal de Prusse (Frédéric-Guillaume IV). — Idées politiques de Frédéric-Guillaume IV. — Inquisition et tracasseries de la police russe. — Mlle Lolla Montès. — Voyage de l'ingénieur français Leroux en Russie. — Un descendant des Jagellons privé de la noblesse. — Propos du lieutenant général de Ruchel-Kleist sur l'éventualité d'une guerre entre la Prusse et la France. — Conversation avec M. de Jordan. — Fanfaronnades des journaux allemands. — La mission de M. de Lieven à Constantinople. — Le chansonnier Hoffmann de Fallersleben. — Mon entrevue avec Frédéric-Guillaume IV en juin 1843. — Froideur du roi de Prusse envers le consul de Russie. — Autre entrevue avec Frédéric-Guillaume IV (août 1844). — Mes idées sur la Prusse. — Chansons anti-françaises. — Un espion du Tsar. — « Tout entière à sa proie attachée »..... 233

CHAPITRE XXXI

Nommé à Palerme. — Visite d'adieu au roi de Prusse. — J'expose à Frédéric-Guillaume IV mes idées sur l'esprit public de la Prusse. — Je refuse un titre prussien de comte. — Aux eaux de Kissingen. — Le docteur Maas. — Le baron de Marshal. — A Neuilly. — Entretien avec Mme la duchesse d'Orléans. — Encore M. Guizot. — Curieux propos du roi de Prusse. — Ce que m'a dit le comte de Bulow des projets d'entrevue de Frédéric-Guillaume IV et de Louis-Philippe. — Susceptibilités du gouvernement prussien..... 256

CHAPITRE XXXII

Congrès des savants à Naples. — Mon arrivée à Palerme. — Arrivée de l'empereur et de l'impératrice de Russie. — Le commandant du *Narval* à bord du *Kamtchatka*. — Libre langage des dames russes. — Long entretien, à l'Olivuzza, du « général Romanov » (l'empereur Nicolas) et du « chevalier de Cussy ». — Admiration du Tsar pour l'armée française; ses idées sur l'établissement des chemins de fer; ce qu'il pense de *La Russie en 1839* et de son auteur; ses réminiscences du vieux temps de Berlin. — Le duc Serra di Falco. — Tournées du Tsar et de la grande-duchesse Olga dans les églises et les couvents de Palerme. — Epilogue de mon entretien avec le Tsar. — Visite au prince Georges de Prusse; ce qu'il me raconte de l'empereur Nicolas. — Nombreuses réceptions de l'impératrice de Russie; son goût pour la toilette et les bijoux. — Fiançailles de la grande-duchesse Olga et du prince royal de Wurtemberg. — La souveraine russe quitte Palerme. — Haine des Siciliens pour Naples et la famille royale. — Le Tsar et le *Journal des Débats*. — Quelques mots sur les personnages de la suite de l'Impératrice de Russie. — Les dames d'honneur de la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin. — Mort du prince de Partana; son oraison funèbre..... 268

CHAPITRE XXXIII

Détails sur la Sicile et ses habitants : tout y est arriéré de cent ans ; contrastes : décès : manque d'instruction. — Un *u* changé en *a*. — Souvenir de la villa Valguarnera. — Nombreuse noblesse. — Propos de vieilles pécheresses. — Histoire de duel. — Les *pettatore*. — Ferdinand II et la famille royale devant les Siciliens. — Opinion du général Vial. — M. Guibert de Valory. — Ce qu'il m'a dit du traître Deutz. — Je quitte Palerme pour Trieste. — Le comte Rossi. — A Venise. — Le comte de Chambord. — Propos de la marquise de Bonnay. — Arrivée à Livourne. — Début des polissonneries révolutionnaires. — Le *Pirates* et son pavillon. — « Liberté, Egalité, Fraternité ». — Le gouvernement provisoire. — Quelques mots sur les onze « Sages ». — M. de Salvandy à Jersey. 295

CHAPITRE XXXIV

Mes relations de Livourne. — Anecdote du prince Napoléon Bonaparte sur la révolution de Février. — Anarchie et démagogie à Livourne. — Arrestations de Guerrazzi et de la Cécilia. — Comment je me suis expliqué la crise italienne. — Les idées du marquis Ridolfi. — Pauvre Toscane ! — L'odyssée du marquis del Caretto. — Ce qui se passa au consulat général de Livourne à l'annonce de la révolution de Février. — Le petit commissaire Ganneron. — Le sieur Levrault. — Pour les blessés « républicains » de Février. — M. de Forbin-Janson. — M. et Mme Benoit-Champy 310

CHAPITRE XXXV

Destitutions dans le corps diplomatique et consulaire. — Ma mise à la retraite. — Népotisme de M. de Lamartine. — Parallèle entre MM. de Chateaubriand et de Lamartine. — Nouvelle édition des œuvres de M. de Lamartine. — Les débuts de M. Sennevier de Jussieu à Livourne. — Je quitte Livourne pour aller me fixer à Agen. — A propos de chevaux de poste. — « Chienne de citoyenne ! » — George Sand et son gendre. — A Agen. — Les Montpezat. — M. de Salvandy. — M. et Mme de Preissac. 328

CHAPITRE XXXVI

L'élection du président de la république. — Le sommeil dans les événements contemporains : celui de M. Armand Marrast. — Le général Eugène Cavaignac. — Ce qu'a été son père, le conventionnel Cavaignac. — Plaisantes enseignes. — Chez M. Drouyn de Lhuys. — Histoire de pantoufles. — Propos de l'ancien ministre Dumon : prétendues négociations entre les deux branches de la famille royale ; le prince-président ; gêne des d'Orléans en exil, une visite à Claremont ; la conduite de M. de Lamartine au 24 février 1848, supériorité économique et administrative de l'Angleterre sur la France ; lord Palmerston ; nous savons détruire et non conserver ni réédifier. — Les « barbares ». — Les *Souvenirs de cinquante ans* de M. le vicomte Walsh. — Les provinces doivent s'affranchir de la tutelle de Paris. — Nouvelles d'Italie. — Garibaldi et la populace. — Vœux de retour à la monarchie. — Nombreux bienfaits de nos rois. — Pauvre France ! 349

CHAPITRE XXXVII

Mort de mon père. — Regards en arrière. — A l'Elysée. — Le général de la Hitte. — Point de ressemblance de tous les ministres. — Je retrouve quelques anciens amis. — *Pataquès* de Mme Guizot. — Le coup d'Etat du 2 décembre 1851. — Ce qui s'est passé à cette époque à Lyon. — *Le premier vol de l'aigle.* — Le prince Louis-Napoléon sera Empereur. — Quatrain sur les déportés. — Mlle Phélipeaux. — Version de M. Bouet sur la façon dont M. de Martignac fut renvoyé du ministère par Charles X. — M. de Verninac et le *tiers parti.* — Peu de confiance de M. de Verninac dans le prince Louis-Napoléon. — Quelques vers de M. de Liadières. — Le maréchal Sebastiani et le portrait du roi Louis-Philippe. — Mésaventure de la comtesse de C... — Les histoires de M. de Briche. — Aventure d'une jeune Anglaise. — Suite du coup d'Etat. — On s'attend à la proclamation de l'empire. — Dernières lignes, derniers vœux..... 368

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, RUE GARANCIÈRE

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Avènement de Bonaparte. I. *La genèse du Consulat. — Brumaire. — La Constitution de l'an VIII*, par Albert VANDAL, de l'Académie française. 15e édition. Un vol. in-8° . . . . . 8 fr.
II. *La République consulaire* (1800). 9e édition. Un vol. in-8°. . . 8 fr.
Il a été tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande. 16 fr.

Paris sous Napoléon. I. *Consulat provisoire et Consulat à temps.* — II. *Administration. — Grands Travaux.* — III. *La Cour et la Ville. — La Vie et la Mort.* — IV. *La Religion.* — V. *Assistance et bienfaisance. Approvisionnement*, par L. DE LANZAC DE LABORIE. Cinq vol. in-8° écu. 2e édition. Prix de chaque volume. . . . . 5 fr.
(Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Berger, et par l'Académie française, grand prix Gobert.)

Histoire militaire de Masséna. **Le Siège de Gênes. 1800. La guerre dans l'Apennin. Journal du blocus. Opérations de Suchet,** par Ed. GACHOT. 2e édition. Un vol in-8° accompagné de gravures, plans et cartes. . . . . 7 fr. 50

L'Espagne et Napoléon (1804-1809), par GEOFFROY DE GRANDMAISON. 2e édition. Un vol. in-8° avec une héliogravure . . . . . 7 fr. 50

Journal de voyage du général Desaix. Suisse et Italie (1797), publié avec introduction et notes, par A. CHUQUET, membre de l'Institut. 2e édition. Un vol. in-16 avec un portrait et une gravure. 3 fr. 50

Soldats ambassadeurs sous le Directoire. *An IV-an VIII*, par A. DRY. Deux vol. in-8° écu avec sept gravures . . . . . 10 fr.

Joseph de Maistre et Blacas. *Leur correspondance inédite et l'histoire de leur amitié* (1804-1820). Introduction, notes et commentaires, par Ernest DAUDET. Un vol. in-8° avec une héliogravure . . 7 fr. 50

L'Architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande (1810-1813), par le marquis DE CAUMONT LA FORCE. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Un Préfet du Consulat. *Jacques-Claude Beugnot*, d'après ses papiers légués récemment par son petit-fils aux Archives nationales, par Etienne DEJEAN, directeur des Archives. Un vol. in-8° avec plusieurs fac-similés d'autographes . . . . . 7 fr. 50

La Rome de Napoléon. *La Domination française à Rome de 1809 à 1814*, par Louis MADELIN. 2e édition. Un vol. in-8° avec deux cartes. . . . . 8 fr.
(Couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)

Vers la Bérésina (1812), par le général B.-M.-F. van VLIJMEN. 2e édition. Un volume in-8° écu. . . . . 5 fr.

Études sur l'année 1813. **La Défection de la Prusse (décembre 1812-mars 1813),** par le vicomte Jean d'USSEL. Un volume in-8° avec une carte. . . . . 7 fr. 50

Le Général Duphot (1767-1797), par un de ses arrière-neveux, Georges BOULOT, avocat à la Cour d'appel. Un volume in-16 avec un portrait . . . . . 3 fr. 50

Le Soldat impérial (1800-1814), par Jean MORVAN. Tome Ier. *Le Recrutement. — Le Matériel. — L'Instruction. — La Solde. — Les Vivres. — L'Administration.* — Tome II. *La Vie en campagne. — La Bataille. — La Mortalité. — Les Prisonniers. — Les Récompenses. — Le Moral.* Prix de chaque volume in-8°. . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 11755